This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1185

Soc. 3974 e. 1/1
1 5.7

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825,

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825.

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX PÈRE,
IMP. DU ROI ET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

1825.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES, A LA SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 10 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. GUTTINGUER, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

« NOBLESSE oblige. »

Cette maxime, d'un moraliste contemporain aussi profond que spirituel (1), peut également s'appliquer aux honneurs.

Je sens tout ce que m'imposent aujourd'hui ceux que je dois aux suffrages bienveillants de mes confrères.

(1) M. le duc de Lévis, pair de France.

Digitized by Google

C'est avec crainte, avec émotion que j'élève la faible voix d'un homme du monde, lorsqu'il s'agit de fixer votre attention sur des sujets dont je m'étais cru destiné à jouir plutôt qu'à disserter.

Mais enfin, puisqu'avant que nous ne vous rendions compte des travaux par lesquels l'Académie s'est efforcée de mériter l'approbation de ses concitoyens, quelques instants me sont accordés pour y préparer vos esprits, je me résigne à une faveur qui devient un devoir, demandant qu'il me soit donné, comme à mes prédécesseurs, d'en user avec discrétion, sinon avec le même bonheur.

Amant passionné, peut-être malheureux des jouissances de l'esprit, si je ne parviens à vous en parler avec l'intérêt qu'elles m'inspirent, au moins puis-je concevoir l'espoir que je ne diminuerai pas l'attachement que vous leur portez. Les sciences, les lettres et les arts ont conservé et conserveront encore longtemps le privilége presqu'exclusif de résister aux satyres et aux éloges qu'on leur a prodigués.

Que de raisons pour l'espérer, Messieurs !

Ces trois puissances occupent et remplissent le monde civilisé.

Tout vient s'y rattacher, nos plaisirs, nos besoins, nos passions. Mais quelle différence dans leurs moyens, dans leurs destinées ?

L'étude des sciences a pour but principal le bonheur physique et réel de l'homme ; disons plus, le soin de son existence toute entière.

Sans les sciences on ne se figure point de société possible : aussi la Société reconnaissante les désigne-t-elle les premières avec raison à l'admiration du monde ; cet honneur est bien acquis à ce qui est utile et beau à la fois.

Les sciences majestueuses et sévères nous semblent

Digitized by Google

heureusement placées pour jouir d'un empire paisible et universel.

Elles savent s'élever au-dessus des rivalités par de grands résultats ; elles sont exposées à un moins grand nombre de fautes que leurs deux alliés, les lettres et les arts ; elles parlent au jugement, à la raison, tandis qu'eux sont souvent obligés de s'adresser aux passions.

L'expression de la science est toujours la même ; la leur change suivant les climats, les lieux et les hommes.

Le génie de la science est moins brillant peut-être, (quoique sublime quelquefois) mais plus fort et plus sain.

Son but est certain ; il sait tout de suite ce qu'il veut, et trouve les hommes prêts à l'aider, car ils comprennent qu'il y va de leur intérêt.

Le cœur du savant d'ailleurs, plus calme, plus sage, s'émeut moins vivement à l'offense ; obligé d'apprendre à connaître les choses plutôt que les hommes, il est moins sensible à l'injustice, moins malheureux de l'inimitié.

Pour lui, comme pour le voyageur qui a gravi jusqu'aux plus hautes sommités des Alpes, le soleil se lève toujours pur, et il voit avec étonnement, mais sans crainte, se former des orages qui ne l'atteignent pas.

Il n'en est pas de même du poète et de l'artiste. Plus exigeants, plus ambitieux, plus passionnés, leur marche est souvent inégale et difficile ; ils s'affligent, s'inquiètent, se troublent facilement. Une froide reconnaissance ne leur suffit pas, et ils placent au premier rang de leurs récompenses, le charme qu'ils inspirent, les émotions, les transports qu'ils jettent dans les cœurs. Voilà pour eux des joies célestes, voilà ce qui leur donne une existence à part à laquelle aucune autre ne peut être comparée ! Voilà aussi la source de mécomptes et de chagrins inévitables !

Digitized by Google

Un poète de notre âge a rendu ce sentiment dans des vers qui ne sont plus sortis de ma mémoire :

« Mais il faut rencontrer, pour enflammer les arts, (disait-il)
» Un cœur qui nous réponde et d'indulgents regards ;
» Sans l'espoir de charmer qu'est donc la poésie ?
» Sourire et l'admirer, c'est lui prêter la vie ;
» Elle est de ce sculpteur le marbre inanimé
» Qui, pour naître et pour vivre, eût besoin d'être aimé.

Ce désir d'estime et d'approbation pour le savant, d'intérêt et de sympathie pour le littérateur, me semble destiné aujourd'hui à une complète satisfaction.

Paraître devant une réunion comme celle qui s'offre à nos regards, est pour eux la certitude d'être compris et encouragés.

C'est une grande joie, c'est une fête pour les sciences, les lettres et les arts que ce rassemblement, dans un même sanctuaire, des esprits nés pour créer, des cœurs faits pour sentir.

C'est dans ces solennités, honorées de la présence d'une administration protectrice et bienveillante, c'est devant des magistrats qui connaissent le pouvoir des sciences sur le bonheur de l'homme, l'influence des lettres sur l'urbanité et la grâce des mœurs, que nous reprenons ce sentiment de confiance que nos jours troublés ne nous enlèvent que trop souvent ; c'est au milieu de cette foule, où tous les rangs confondus attestent une affection générale pour les plaisirs de l'esprit, c'est sous les yeux de ce que la société renferme de plus aimable ou de plus éclairé, que nous nous livrons sans crainte au bonheur d'entretenir les autres de ce qui fait l'objet de nos plus chères pensées, de nos plus intimes ravissements. Eh combien, de nos jours, les lettres surtout n'ont-elles pas besoin d'être encoura-

Digitized by Google

gées par ces marques d'intérêt qu'elles reçoivent aujourd'hui !

Notre siècle, si grand sous quelques rapports, si éclairé, si habile, est peut-être bien déshérité sous celui des illusions et des sentiments.

Les besoins de nos sociétés avancées ont amené, au milieu des améliorations et des progrès que tout homme juste se plaît à reconnaître, une immense spéculation d'intérêt personnel dont les esprits sont occupés avec une activité qui désenchante le monde idéal dans lequel les ames passionnées, les esprits d'une certaine trempe aiment à s'égarer.

De-là il est résulté un grand isolement pour les lettres et un défaut de communication entre ceux qui les cultivent et ceux destinés à profiter de leurs travaux.

Malheureuse au milieu d'une atmosphère d'indifférence, inquiète sur ses destins après les révolutions qui se sont succédées, la littérature incertaine attendait sans doute le retour du calme, l'épuisement des partis, pour choisir sa direction.

Majestueuse et chevaleresque sous Louis XIV, dérèglée et voluptueuse sous Louis XV, philosophique sous Louis XVI, républicaine sous les Consuls, soumise sous l'Empire, nous l'avons vue sacrifier, comme tout le reste, à la tendance de l'époque, et se réfugier presqu'entièrement dans les abstractions politiques, où elle aurait achevé de s'éteindre en parlant aux intérêts et aux opinions plus qu'aux sentiments et à l'imagination.

Mais elle ne pouvait suivre longtemps cette route, car la poésie surtout s'y voyait dépassée par tous les groupes qui marchaient autour d'elle.

Elle a laissé les partis mourir de leur lassitude ou de leur fureur, et s'est jetée dans des champs qu'elle semblait avoir dédaignés jusqu'alors, pour chercher, dans des contrées lointaines et étrangères, des inspira-

Digitized by Google

Il faut qu'il s'élève au-dessus des factions, des perfides conseils, des louanges funestes, de la critique passionnée, de l'indifférence de son siècle, des préjugés de toute espèce. Il faut qu'il unisse en même temps, à la franchise des pensées et des sentiments, ce respect pour les institutions sociales que le temps a consacrées et auxquelles le monde doit son existence et sa sécurité ; il faut qu'il cherche à acquérir cette fermeté d'ame qui doit le préserver du découragement, maladie inévitable des esprits faibles aux prises avec l'envie et l'injustice ; il faut enfin que, livré à cette dernière et triste épreuve, il sache attendre de l'avenir tout ce qu'il eût désiré du présent. Mais quelle tâche pénible, Messieurs! Quel combat pour ces êtres que le ciel a faits si sensibles, si prompts à s'enflammer, si faciles à s'indigner!

Spectateur désintéressé de leurs souffrances, vivant souvent au milieu d'eux, mais à l'abri de leurs peines par notre paisible obscurité, que de fois nous avons gémi avec eux de leurs angoisses, de leurs illusions trompées, de leur désespoir!

Souvent la fortune, par une compensation, juste peut-être, en songeant combien ils sont favorisés d'ailleurs, les a oubliés sur sa route, les laissant ainsi, dans la dependance du pouvoir, exposés à ses menaces ou à ses seductions.

D'autres sont si avides de gloire, qu'ils prennent la louange pour elle, se laissent enivrer par le cercle qu'ils ont créé autour d'eux, épousent ses erreurs, ses passions, ses ressentiments, faisant ainsi servir un beau et vrai talent à la propagation du mal.

Presque tous enfin, ayant éprouvé tout ce qu'il en coûte pour faire jaillir la pensée, belle, riche, irrésistible ; meurent ou languissent désespérés par l'ingratitude misérable de la foule ou l'inimitié de la critique ; trop heureux quand, troublés par l'irritation et la colère,

Digitized by Google

ils n'aiguisent pas leur esprit aux dépens du génie, quand ils ne laissent pas de ces œuvres de vengeance et de haine qui demeurent pour témoigner contre les noms les plus célèbres.

C'est de l'étude, c'est de l'observation souvent répétée de semblables situations, qu'est résultée pour nous cette conviction que le devoir du poète est de travailler au perfectionnement de son caractère non moins qu'à celui de son talent.

Il faut qu'il se place à une telle hauteur de principes, que de là il domine les séductions, la flatterie et l'inimitié.

Il doit tendre à ce but dans son propre intérêt, dans celui de son art, dans celui de la société.

Dans son propre intérêt, car, sans indépendance, son talent n'aura point de véritable force, rien n'y sentira l'homme, et le génie se trouvera dépouillé de ses grandes prérogatives, l'honneur et la vérité.

Dans l'intérêt de la littérature, car, pour remplir sa grande et belle mission, celle d'adoucir les mœurs, de les embellir, de faire germer les pensées généreuses, elle a besoin de cette estime générale sans laquelle toute admiration est incomplète et laisse à ceux à qui elle est arrachée la douleur de ne pouvoir s'y soustraire.

Dans l'intérêt de la société, car un talent vendu et prostitué est un exemple de démoralisation funeste ; ses lâches complaisances exercent une influence déplorable, réjouissent les ames viles, affligent les nobles cœurs, et font, plus que toute autre chose, gémir sur la triste condition de l'humanité.

Oui, il faut que la bouche du poète soit pure ; que ce langage, qu'on dit celui des Dieux, ne trouve de mots sublimes que pour chanter la vertu ou la véritable gloire, et que nous n'éprouvions jamais à l'entendre ce sentiment plein d'amertume qui nous saisit quand

Digitized by Google

nous sommes forcés de reconnaître le talent où manquen. la noble conduite et le cœur de l'honnête homme.

Ne parviendra-t-il donc pas à élever son caractère au niveau de son génie, celui qui nourrit l'espoir d'être l'homme de l'univers et de l'avenir?

Une telle pensée, unie à ses propres résolutions, ne l'aidera-t-elle pas à combattre les trois redoutables ennemis que nous lui signalions tout-à-l'heure, la tyrannie, la flatterie et la malveillance?

Redouter le premier de ces adversaires, aujourd'hui, dans notre belle France, serait une crainte bien chimérique; ce n'est pas sous le règne d'un prince qui, suivant l'expression d'une jeune muse de notre âge (1),

A délivré de leurs chaînes
L'éloquence et la vérité,

que l'indépendance du littérateur peut courir quelque danger.

Mais je parle pour tous les temps et pour tous les lieux, et je lui dis :

Dans quelque contrée que le ciel t'ait fait naître, sous quelques lois que tu sois condamné à vivre, quelqu'effrayant que soit le moment, le lieu, qu'il te souvienne qu'à l'exemple du héros, du martyr, tu dois mourir plutôt que trahir la vérité, l'honneur, ta conscience et ta religion.

Si le sort te réserve à de pareils combats, rappelle à ta pensée ces noms dont s'honorent les lettres, où l'on admirait

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère;

imite ces hommes qui réunissaient la probité à l'inspiration poétique, et parmi lesquels je nomme plus volontiers ceux que naguères encore nous voyions sur

(1) Mlle Delphine Gay.

Digitized by Google

cette terre qui ne doit plus les oublier : Thomas, Ducis et l'abbé Delille.

Le premier exprimait toute la pensée de son ame, tout son respect pour la vertu, dans des vers que sa conduite ne démentit jamais.

Après avoir décrit, dans une ode qui restera un modèle de profondeur et d'éloquence, l'effrayante rapidité du temps et la nécessité de le bien employer, il s'écriait :

« Si je devais un jour, pour de viles richesses,
» Vendre ma liberté, descendre à des bassesses ;
» Si mon cœur par mes sens devait être amoli,
» O temps, je te dirais : préviens ma dernière heure !
» Hâte-toi, que je meure !
» J'aime mieux n'être pas que de vivre avili !

» Mais si de la vertu les généreuses flammes
» Peuvent de mes écrits passer dans quelques ames ;
» Si je peux d'un ami soulager les douleurs ;
» S'il est des malheureux dont l'obscure innocence
» Languisse sans défense,
» Et dont ma faible main doive essuyer les pleurs ;

» O temps, suspends ton vol, respecte ma jeunesse !
» Que ma mère, longtemps témoin de ma tendresse,
» Reçoive mes tributs de respect et d'amour !
» Et vous, gloire, vertus, déesses immortelles,
» Que vos brillantes ailes
» Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour ! »

Ducis, sujet fidèle, donnait à tout ce qui l'entourait l'exemple d'une foi sincère et douce unie à une morale sévère.

Jamais l'épigramme ou l'amertume ne lui vinrent dans la pensée, comme un moyen de se venger des nom-

Digitized by Google

breux ennemis que lui avait faits son talent d'une physionomie neuve et un peu étrangère.

Il était vraiment l'homme de ses vers lorsqu'il disait :

« Préservez-moi, grands Dieux, ou qu'à l'instant j'expire,
» D'un cœur où le remords pénètre et le déchire !
» Fonde plutôt sur moi tout ce globe abattu,
» Que d'avoir un instant à pleurer la vertu ! »

Delille, enfin, a laissé à l'histoire des poètes un des traits les plus héroïques qu'on puisse rappeler.

A l'époque la plus sanglante de notre révolution, il fut amené devant le monstre régnant dont la bouche se refuse à prononcer le nom.

L'impie voulait bien ce jour là reconnaître ce qu'il appelait *l'Être suprême*.

» Monte ta lyre, dit le tyran au poète, je veux que » tu chantes l'immortalité de l'ame que je viens de » décréter. »

« — Elle peut se passer de tes décrets et de mes » chants, dit le poète, avec un sourire qui laisse voir » son mépris, mais tu le veux, sois content ; » et la faible voix du chantre des jardins fait entendre ces accens mâles et terribles que la postérité inscrivit à l'instant sur ses tables d'airain :

« Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
» Des éternelles lois renversez les autels ;
» Lâches oppresseurs de la terre,
» Tremblez ! vous êtes immortels ! »

Le regard du poète, attaché sur le monstre, fait baisser ses yeux cruels ; il sourit pour ne pas trembler ; le terrible arrêt de mort ne s'échappe point de ses lèvres. Le génie avait vaincu la férocité.

Digitized by Google

Voilà les paroles, les sentiments, les devoirs du poète! Voilà comme il remplit sa mission sur la terre; voilà comme il obéit aux tyrans!

De pareils exemples sont nombreux dans l'histoire des lettres; ils ne manqueraient pas pour les honorer, pour prouver que, tout bien examiné, on peut s'en rapporter à ceux qui savent peindre les nobles sentiments du soin de les éprouver et de les pratiquer; mais il m'a fallu choisir, pressé que je suis de montrer deux ennemis secrets et non moins dangereux que la tyrannie, à la dignité et à l'indépendance du talent.

En effet, on fait face au danger, on s'exalte devant les supplices; et, de même que, sur les champs de bataille, on n'hésite pas à se faire tuer quand vingt mille hommes vous contemplent, de même la résistance est facile, quand la circonstance est grave, quand le moment est imposant.

Mais, par une bizarrerie de l'esprit humain, il semble qu'il soit plus difficile de se préserver des piéges ou des attaques de ces deux ennemis perfides ou opiniâtres qui assiègent ou harcèlent à la fois les auteurs dans leur marche pénible : la flatterie et la malveillance. Différents d'aspect, de langage, ces deux adversaires arrivent au même résultat, celui d'arrêter l'essor du talent ou de lui faire cruellement expier ses succès.

Les poètes comme les rois ont leurs courtisans. Ces esclaves du génie et du pouvoir deviennent parfois tyrans eux-mêmes, et parviennent à imposer à leurs maîtres leurs sentiments et leurs passions.

Qui n'a été témoin, dans sa vie, de la triste influence qu'exercent, sur un talent réservé à de grandes et nobles choses, ces essaims de flatteurs qui se groupent autour d'un premier succès et lui composent un public toujours bienveillant et enchanté?

Autant l'amitié sage, éclairée, sensible, qui sait ap-

Digitized by Google

plaudir et blâmer, est un don inestimable pour les auteurs, autant est redoutable, nuisible à l'indépendance du cœur du poète, cet esprit de coterie qui rapetisse le génie, et le ploie à ses misérables formes, à ses vulgaires pensées.

C'est le littérateur qui dans un grand nombre d'occasions peut dire avec raison :

« Préservez-moi de mes amis, car, pour mes enne-
» mis, je m'en charge. »

Hélas ! il n'est souvent pas plus heureux à éviter les uns qu'à se préserver des autres.

Ses ennemis ont mille moyens de le blesser ; je ne lui en connais pas pour se défendre.

Qu'il cherche à parer leurs coups, ou à frapper lui-même, il ne combat presque jamais qu'il ne compromette sa dignité et son caractère, qu'il ne tombe dans des fautes que son siècle enregistre et lègue aux siècles à venir. Conserver son indépendance, sa modération, mais surtout la paix de son ame et le bonheur, quand chaque jour on est attaqué par l'envie ou accueilli par une indifférence jalouse, voilà, pour cette race irritable des poètes, la grande et terrible difficulté.

Tristes secrets du cœur de l'homme, on vous retrouve donc partout !

Par quelle misérable destinée de notre espèce faut-il que les esprits les plus élevés ne soient pas au-dessus de l'atteinte des traits les plus obscurs ! Et comment le ciel n'a-t-il pas permis l'alliance de la raison et de la philosophie avec l'enthousiasme et l'imagination ?

Avoir su résister aux menaces comme aux caresses du pouvoir, s'être préservé de l'enivrement d'une adulation factice ou ignorante, leur avoir montré la force de son ame, la sagesse de son cœur, tout cela ne nous garantit pas que cette dignité d'homme ne s'évanouira point devant la critique malveillante, devant cette hos-

Digitized by Google

tilité permanente ; qui ne s'arrêtent souvent qu'en présence de la tombe.

Faut-il donc des forces au-dessus de l'humanité pour ne pas se troubler de cette foule d'ennemis auxquels on n'a jamais nui ; pour passer la tête haute sous les feux croisés de la moquerie et du ridicule ; pour ne pas s'inquiéter, s'aigrir ; pour ne pas finir par oublier toute modération, par perdre toute mesure dans une lutte si fatigante ?

Je suis tenté de le croire quand je vois le désordre, les excès où se précipitent des hommes aussi puissants que Voltaire et Rousseau, lorsqu'ils se croient obligés de répondre à leurs imperceptibles ennemis.

La mélancolie noire de Jean-Jacques, l'amertume des épigrammes de Boileau, celle même du tendre Racine et les chagrins de ses derniers jours, attestent combien les plus beaux génies peuvent être irrités ou malheureux de la persécution des envieux ou des sots.

Comment donc parvenir à secouer le joug de cette puissance des esprits frondeurs ou indifférents ? Comment faire justice de cette disposition au blâme et au dénigrement ?

Le génie entreprendra-t-il cette tâche lui-même ? Non. Le plus souvent il dédaigne, mais il souffre. Quelquefois nous le voyons pourtant céder à la tentation de fournir une carrière d'un moment contre son importun ennemi, et nous en gémissons, car c'était à l'avenir qu'il fallait en appeler.

Mais qui peut se refuser toujours la consolation d'une juste représaille ? Il y a tant de sortes d'ennemis de l'esprit qui laissent à découvert des côtés si ridicules et si nouveaux !

Comment se défendre toujours du désir de livrer à la risée de son siècle, et ceux qui, tout simplement ignorants ou infirmes de la pensée, font fi de la science

Digitized by Google

et des lettres, et s'en vont déclamant contre elles comme le renard médisait des raisins ; et ceux qui, franchement ou sourdement jaloux du pouvoir de créer, ne voient, dans les efforts du poète, qu'une prétention choquante de s'élever au-dessus de la foule et d'eux-mêmes ; et ceux qui, pesant froidement les hémistiches et les mots, analysent au lieu de sentir, ferment les yeux sur les beautés, les ouvrent sur les moindres fautes, et se réjouiraient de trouver dans Racine, s'il vivait, un mauvais vers par tragédie ; et ceux qui, pleins de suffisance, restent persuadés, jusqu'à l'épreuve du contraire, que la volonté seule leur manque pour être de grands hommes ; ceux enfin qui, superbes contempteurs de l'esprit, sentencieux solennels ou ironiques, regardent en pitié les jeux sublimes, les combinaisons de la pensée, et sourient avec un orgueil si plaisant au seul nom de poète et de savant ?

Ah ! que le génie se garde de s'abandonner à l'attrait d'un semblable combat ; qu'il refuse de pareilles armes, qu'il interdise même à ses amis de les employer en sa faveur !

Qu'il n'imite pas cet imprudent voyageur du désert, qui, ayant une longue route à faire, se laissa irriter par les cris importuns des cigales, perdit son temps et ses forces à les poursuivre, à en écraser un bien petit nombre, fut surpris par la nuit et périt de fatigue sans avoir atteint le but de son voyage. Qu'il contienne ce besoin de vengeance, quelque juste, quelqu'excusable qu'il lui paraisse.

L'amertume, une fois entrée dans son cœur, n'en sortirait plus, et il épuiserait en ressentiments et en injures une ame créée pour les nobles émotions et les transports.

Que plutôt il se retire vers son cœur, qu'il l'écoute dans la solitude, qu'il le calme par les méditations qu'apporte

Digitized by Google

qu'apporte le grand et sublime spectacle de la nature interrogée par une ame aimante.

Libre de choisir des sujets dans le ciel, sur la terre, de faire éclater sa lyre en sons terribles, ou de lui demander des accords paisibles et mélodieux, d'accuser le crime, de révéler la vertu, qu'il regarde en pitié les mouvements de son cœur qui viendraient le détourner de la route sublime que des anges de gloire lui montrent escarpée, bordée d'écueils, mais semée de fleurs et se terminant dans le ciel.

Que, si quelques-unes de ces pensées tristes que fait naître l'ingratitude des hommes, viennent le visiter, il se console en songeant à l'amitié qui le juge et l'éclaire avant de l'applaudir, en plaignant la critique qui le condamne avant de l'entendre; qu'il se dise aussi quelquefois qu'il existe pourtant dans le monde une famille, éparse peut-être, mais nombreuse encore, de cœurs unis à lui par la reconnaissance et une bienveillante sympathie, des voix qui répètent ses chants, des ames qui n'attendent pas, pour l'aimer ni pour être justes envers lui, qu'il ne soit plus.

Touchante admiration des œuvres de l'esprit, que tu es bienfaisante à ressentir!

Douce faculté d'aimer le talent dans les autres, d'enrichir la mémoire de ses pensées quand elles nous ont dit les secrets de notre cœur, que tu es précieuse et salutaire!

Heureux ceux qui s'unissent à la poésie par l'amour qu'il lui portent, par les succès qu'ils lui désirent! Heureux ceux qui ne passent pas au milieu des fleurs pour les fouler avec indifférence, mais pour s'enivrer de leurs parfums, mais pour admirer les plus belles, sans offenser leurs modestes compagnes!

C'est aux Académies, Messieurs, à recueillir, dans

Digitized by Google

un même foyer ; ces amis disséminés des lettres et des arts ; c'est de leur sein que doivent sortir ces encouragements, cet intérêt soutenu que tant d'esprits superbes s'efforcent d'étouffer en exprimant effrontément leur dédain pour les œuvres qui ne rapportent rien,.... rien en effet que l'oubli des soins pénibles, rien que de nobles consolations, rien que la gloire quelquefois !

C'est aux Académies à conserver cette flamme céleste sur laquelle se jettent tant de souffles impurs pour l'éteindre. C'est à elles à montrer plus que des couronnes aux poursuivants de la gloire littéraire ; c'est à elles à apprendre à les aimer. C'est de leur sein que doivent être proclamées ces vérités trop méconnues par le commun des hommes ; c'est elles qui doivent leur dire encore quelquefois : « la poésie a créé les Sociétés ; » c'est à sa voix que se sont formées les premières » réunions d'hommes.

» Vos premiers législateurs, vos prophètes étaient » poètes !

» Les sciences sont venues perfectionner le monde ; » les lettres, les arts l'ont embelli, l'ont rendu » meilleur, l'ont consolé. »

Gloire éternelle, éternel honneur aux sciences, aux lettres et aux arts !

Que ces temps de calme où l'univers respire protègent leurs progrès et voyent s'achever leur triomphe !

Qu'une moisson de lauriers s'offre maintenant aux savants, aux littérateurs, aux artistes ! Le moment de leurs paisibles et innocentes conquêtes semble arrivé. C'est à elles d'illustrer le règne d'un monarque sage et ami de la paix.

Assez de trophées ont marqué les pas de nos guerriers, assez de couronnes chargent le front héroïque

Digitized by Google

de notre patrie ; de cette France qui conserve la gloire jusque dans ses revers. Il est temps qu'elle se repose de ses triomphes dans le bonheur, et le bonheur d'une nation si favorisée par la main de Dieu ne peut exister sans les utiles travaux des sciences, sans le noble éclat des arts, sans les jouissances de la pensée.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Marquis, Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.

Physique et Mathématiques.

Messieurs,

Associer à ses travaux les hommes qui, dans cette ville, cultivent avec succès les sciences, est tout-à-fois pour l'Académie un devoir et un plaisir. C'est ce qu'elle a vivement éprouvé en entendant le discours prononcé par M. *Schwilgué*, lorsqu'il s'est, pour la première fois, présenté dans son sein.

Après quelques considérations générales sur les progrès rapides que les sciences ont faites de nos jours, notre nouveau confrère en considère surtout les résultats dans la multiplication et la facilité des moyens de communication, soit par la navigation intérieure, soit par les routes.

Il compare les avantages et les inconvénients de chacun de ces moyens, soit quant au temps qu'ils exigent, soit quant au prix.

De diverses observations, réduites à la rigueur du calcul, M. *Schwilgué* conclut que, dans presque tous les cas, l'avantage est en faveur de la communication

par les fleuves ou les canaux; ce qui s'applique même à la Seine, quoique les sinuosités de son cours fassent une exception en allongeant l'espace à parcourir jusqu'à le rendre double de la longueur des routes, quoiqu'il ne soit en général qu'une fois et demie plus long par les autres fleuves.

L'examen du roulage et de la navigation accélérés succèdent à celui du roulage et de la navigation ordinaires; mais aucun de ces divers moyens n'égale les avantages des bateaux à vapeur qui, franchissant en quatre jours la distance de Rouen à Paris, offrent au commerce le plus commode de tous les moyens de transport; avantages si bien sentis que dix de ces bateaux naviguent déjà sur la Seine, tandis que plusieurs sont en construction.

Une foule de canaux coupent déjà la France en divers sens, et de nouveaux canaux sillonneront sans doute bientôt les parties qui en sont encore privées, et y porteront l'abondance et la prospérité. « Depuis quelques années surtout, dit M. *Schwilgué*, le projet général de canalisation se poursuit avec une étonnante activité; et ce monument d'une haute conception était digne d'être entrepris sous le règne de Louis XVIII, qui a fait revivre notre commerce, et d'être achevé sous le règne de Charles X, qui sait encourager par sa puissante protection tout ce qui se rattache au bonheur de son peuple. »

— « Si l'imagination, a répondu M. le Président, se représente la poésie parée de fleurs, la raison et la sagesse doivent voir la science entourée des fruits les plus salutaires. La société serait triste sans la première, elle serait impossible sans la seconde. Loin d'être jaloux de cette supériorité des sciences, le poète, l'homme de lettres doivent garder des chants et des couronnes pour ceux dont les travaux

Digitized by Google

sont consacrés à l'accroissement de notre industrie, à la conservation de nos propriétés et de nos fortunes. »

= M. *Destigny* a lu une notice sur un instrument de son invention destiné à régler les pendules, et il a mis l'instrument lui-même sous les yeux de l'Académie, et l'a rendue témoin de ses effets.

Cet instrument qui, mis en communication avec une horloge, la règle dans douze ou quinze heures au plus; ce que, par la méthode ordinaire, on ne peut faire, et avec moins de précision, que dans l'espace de plusieurs jours; offre une nouvelle preuve de l'esprit ingénieux de notre confrère.

= M. *Cazalis* a rendu compte d'un ouvrage intitulé : *Théorie et usage du cercle de réflexion de Borda*, par M. Artur, et offert à l'Académie par l'auteur.

L'historique du perfectionnement des instruments destinés à faciliter aux marins, par l'observation de la hauteur des astres et de leurs distances respectives, la détermination des latitudes et des longitudes, conduit M. Cazalis jusqu'au cercle de Borda, généralement employé aujourd'hui pour cet usage. L'ouvrage de M. Artur ne lui paraît laisser rien à désirer quant aux principes sur lesquels cet instrument est construit et à la manière de s'en servir. Il ne s'est pas même borné à sa description exacte; il a tâché de le rendre d'un usage plus commode par l'addition de plusieurs pièces nouvelles.

= M. *Cazalis* a rendu également compte d'un *Mémoire sur les effets des pompes du système de M. Arnollet*, couronné en 1823 par la Société royale et centrale d'Agriculture.

La construction simple et facile de ces pompes, qui, avec moins de dépense, paraissent susceptibles de donner

Digitized by Google

un produit double de celui des meilleures machines d'épuisement ; la hauteur considérable à laquelle elles peuvent porter l'eau ; l'avantage de pouvoir en placer le moteur principal d'une manière quelconque, les font regarder, par notre confrère, comme très-propres aux irrigations, usage auquel les applique surtout l'auteur.

= Nous avons entendu un rapport de M. *Lévy* sur un ouvrage de M. Benoît, ayant pour titre : *Théorie, description et usage du pachomètre.*

L'instrument auquel M. Benoît donne ce nom est destiné à mesurer l'épaisseur des glaces, montées ou non, chose difficile et importante pour ceux qui en font commerce ou en achètent.

Cet instrument ingénieux, dont M. Benoît présente deux constructions différentes ; et qui est fondé sur le rapport existant entre l'épaisseur de la glace et les points d'entrée et de sortie d'un rayon visuel qui tombe sous un angle connu ; a déjà obtenu l'approbation de l'Académie des sciences, et paraît atteindre parfaitement le but utile que l'auteur s'est proposé.

= M. Lehot a adressé à l'Académie un ouvrage intitulé : *Nouvelle théorie de la Vision*, dont M. le docteur *Le Prévost* a été chargé de rendre compte.

Chimie.

= M. *Dubuc* a donné lecture d'un *Mémoire sur la fabrication du salpêtre* (*nitrate de potasse*) *au moyen des végétaux, et sans addition de matières animales.*

Ce fut sur l'invitation de M. le Préfet que M. Dubuc s'occupa, en 1820, des expériences qui font l'objet de ce Mémoire. Les principales sont au nombre de trois.

Digitized by Google

Dans la première expérience, notre confrère employa le grand raifort et la grande passerage.

Dans la seconde, le pavot, la pomme de terre, le tabac et le *stramonium*.

La troisième ne fut faite qu'avec des tiges et des feuilles de choux.

Ces plantes, hachées et disposées par lits alternativement avec de la terre bien divisée, formèrent des espèces de couches, qui furent arrosées convenablement; et dont la masse, lessivée après l'entière décomposition des végétaux, fournit une quantité de salpêtre assez grande pour prouver l'utilité de ce procédé.

La première couche fut la plus productive, quoiqu'elle eût été conservée moins longtemps que les deux autres.

M. Dubuc conclut de ces expériences, contre l'opinion la plus commune, qu'on peut, par de semblables nitrières artificielles, obtenir le salpêtre sans employer de substances animales, dont cependant il est loin d'exclure l'usage. Il conseille même de mêler aux couches nitrifères, pour les rendre plus productives, tous les débris d'animaux et matières animalisées qu'on pourra se procurer sans nuire à l'abondance des engrais nécessaires à l'agriculture.

Il donne la composition d'un fluide animalisé, propre à l'arrosement des couches.

Le chou rameux, le raifort sauvage, la pomme de terre, la moutarde et les pavots des champs, lui paraissent les plantes qu'on peut employer le plus avantageusement. Le blé tout-à-fait gâté et les semences des crucifères y peuvent être utilement ajoutés.

Notre confrère désire voir les cultivateurs, surtout autour des petites villes et des bourgs, joindre le produit des nitrières artificielles aux autres produits de leurs

Digitized by Google

exploitations, comme on le fait depuis longtemps en Suisse et en Prusse.

Il finit en promettant à l'Académie de lui communiquer incessamment le résultat de nouvelles expériences sur le même objet.

= Une *Notice chimico-toxicologique sur le sublimé corrosif et sur l'arsenic ordinaire* a aussi été lue par M. *Dubuc*.

Des expériences qu'il fut chargé de faire à diverses époques par les tribunaux, dans plusieurs cas d'empoisonnement, ont donné lieu à cette Notice.

Les expériences de M. Dubuc, qui lui ont fait deux fois reconnaître la présence du sublimé corrosif dans les matières soumises à son examen, sont présentées avec une précision qui ne permet pas d'en faire l'analyse détaillée.

Leurs résultats suggérèrent à notre confrère l'idée d'enfouir en terre, dans une boîte de chêne, de la viande fraîche saupoudrée d'arsenic. Six ans après, ayant exhumé cette boîte, il put encore reconnaître, par l'analyse, la présence de l'arsenic dans l'espèce de terreau qu'elle contenait.

De ces observations, notre confrère croit pouvoir tirer la conséquence que les poisons à bases métalliques peuvent se reconnaître dans les cadavres longtemps après leur inhumation, mais que le laps de temps n'en est pas déterminé.

En terminant cette Notice importante, M. Dubuc fait connaître la part qu'a prise M. Dubuc fils aux expériences dont il rend compte.

= Nous avons reçu de M. *Lenormand*, un Mémoire sur un *Nouveau moyen de fabriquer l'eau-de-vie de pommes de terre pendant toute l'année, sans être obligé de les réduire en fécule.*

Ce procédé consiste particulièrement dans la dessicca-

Digitized by Google

tion de la pomme de terre au four ou à l'étuve, après l'avoir fait cuire à la vapeur et réduite en pâte avec la machine de Thierry.

On la fait ensuite moudre et bluter à un moulin à farine ordinaire, lorsqu'on veut la soumettre à la distillation.

Par les perfectionnements que M. Lenormand a apportés à la machine de Thierry, elle réduit en pulpe 600 livres de pomme de terre par heure.

= Trois *Tableaux synoptiques des acides* ont été adressés à l'Académie par M. Bacon, professeur à l'école secondaire de médecine de Caen. On doit savoir gré à l'auteur de ce travail utile, surtout pour l'enseignement de cette partie de la chimie.

Histoire naturelle.

= M. *des Alleurs* a lu une *Notice anatomique* sur un chat monstrueux, de la dissection duquel il s'est occupé conjointement avec M. Hellis.

La division en deux de la suture sagittale ; trois yeux, dont l'un formé de deux globes parfaitement conformés, réunis dans un même orbite sur la ligne médiane de la double face ; un seul cervelet et deux cerveaux bien constitués, séparés supérieurement par un repli de la dure-mère ; deux bouches et deux pharynx correspondants à un seul larynx et à un seul œsophage très-ample; telles sont les principales singularités que la dissection leur a fait reconnaître.

« Par ce fait, observe M. des Alleurs, il devient constant que, dans l'organisation animale, certaines parties peuvent se bifurquer régulièrement, acquérir un développement normal chacune en particulier, pour se

Digitized by Google

réunir ensuite dans un seul point, de manière à reproduire une organisation ordinaire capable d'exercer les fonctions de la vie ; car nous ne doutons point que le monstre dont il est ici question ne fût susceptible de vivre et même assez longtemps. »

L'auteur a joint à sa Notice des figures propres à donner une idée juste des singulières aberrations qui en font l'objet.

= M. *Le Turquier* a présenté à l'Académie une *Concordance des divers noms donnés aux champignons par les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de cette partie de la botanique*, et surtout des noms de Fries avec ceux de Decandole, de Persoon et de Bulliard.

Notre confrère n'a lu que l'introduction de ce travail très-étendu, dont le corps n'était point susceptible de l'être. Ce n'est pas la première preuve d'une ardeur et d'une patience infatigables que donne M. Le Turquier. Au milieu de la confusion, chaque jour croissante, que la multiplicité des distinctions et la discordance des dénominations ont introduite dans l'étude des plantes cryptogames, c'est un véritable service rendu à ceux qui s'en occupent, qu'un travail tel que celui de notre respectable confrère.

= Le même membre a rendu compte à l'Académie des *Éléments de botanique*, récemment publiés par MM. Brière et Potier. L'Académie a reçu avec intérêt l'hommage que lui ont fait de cet ouvrage deux jeunes Rouennais, qui promettent de parcourir avec honneur la carrière des sciences.

Ils ne paraissent s'être proposé que d'offrir, sous une forme simple et dans un cadre très-resserré, le tableau des faits les plus intéressants que présente l'étude du règne végétal.

Sans adopter exclusivement aucune méthode, ils se

Digitized by Google

sont surtout rapprochés de celle du jardin des plantes de Rouen.

Leur ouvrage ne peut manquer d'être utile aux étudiants en médecine, auxquels il paraît plus spécialement destiné.

= M. *Marquis* a été chargé de rendre compte de l'introduction au *Recueil de plantes cryptogames du nord de la France*, que publie M. Desmazières, et qui nous a été adressée par l'auteur.

Ses idées sur cette classe d'êtres si variables dans leurs formes, paraissent justes en général ; et l'on peut espérer, d'après ses principes, qu'il évitera d'en multiplier autant les espèces prétendues, que l'ont fait, au détrîment de la vraie science, la plupart de ceux qui s'en sont occupés de nos jours.

= M. Loiseleur des Longchamps, correspondant de l'Académie, lui a fait hommage d'un *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie*, dont M. *Dubreuil* a été chargé de rendre compte.

La possibilité d'obtenir dans une saison plusieurs récoltes de soie, possibilité que l'auteur a constatée par des expériences, offre à l'industrie un avantage dont elle profitera sans doute.

= Le rapport que nous a fait M. *Leoleux*, sur le *Compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris, et l'éloge de M. André Thouin*, a été pour l'Académie une occasion d'applaudir au zèle actif de cette Société et de son secrétaire, M. Thiébaut de Bernaud, notre correspondant, auteur de ces deux ouvrages.

= Deux *Dissertations* qui nous ont été adressées par la même Société sur le prétendu fossile humain de Fontainebleau, confirment l'opinion adoptée par les savans les plus distingués, que rien, dans cette masse pierreuse

Digitized by Google

d'une forme si singulière ; dont l'analyse a été faite avec le plus grand soin par MM. Payen, Chevallier et Julia Fontenelle ; ne prouve la présence d'aucun débris humain des temps primitifs.

Médecine.

M. *Hellis* a lu un *Mémoire sur la constitution médicale de l'hiver de* 1824.

Notre confrère offre à l'Académie, dans ce mémoire, le résultat d'un grand nombre d'observations faites dans l'Hôtel-Dieu de Rouen, et dont il rend compte avec une scrupuleuse exactitude.

Des pneumonies catharrales, bilieuses, putrides, en sont l'objet spécial. Il en voit la cause principale dans les influences atmosphériques et surtout dans une saison constamment humide.

L'autopsie cadavérique vient plus d'une fois confirmer les conséquences tirées de l'ensemble des symptômes.

L'utilité des évacuants employés avec discernement dans ces maladies, et le danger de l'abus des émissions sanguines, est la vérité qui paraît à M. Hellis ressortir naturellement de ses observations.

» Les évacuants au début et au déclin de la maladie, dit-il, les révulsifs à l'extérieur, lorsque, par la chute des forces, la résolution était difficile ; les expectorants, de légers toniques, des sangsues promptement et sobrement appliquées, lorsqu'un point paraissait le siége d'une congestion active : tel fut l'ensemble des moyens que l'on peut considérer comme l'ancre unique de salut.

Prodigue de faits et sobre de réflexions, M. Hellis montre aussi, dans ce Mémoire, cette indépendance de toute

Digitized by Google

toute idée systématique, sans laquelle le médecin court sans cesse risque de s'égarer. »

Notre confrère rappelle en terminant que Le Pecq de la Cloture, sur les traces duquel il paraît se plaire à marcher, avait déjà, avant que l'on en eût en quelque sorte consacré l'emploi, fait connaître l'utilité des évacuants dans certaines pneumonies épidémiques.

= M. *Vigné* nous a aussi communiqué quelques *Observations* recueillies *sur l'influence de la constitution médicale de l'automne et de l'hiver derniers*. Peu froides et presque toujours pluvieuses, ces deux saisons, conformément à l'observation du père de la médecine, ont produit surtout des fluxions, des angines, des fièvres putrides, bilieuses-putrides, putrides malignes, etc.

Les six observations de M. *Vigné* offrent des exemples de ces trois dernières espèces de maladies. Dans toutes on voit la nature confirmer, par une heureuse terminaison, la prudence du médecin et la simplicité du traitement. Dans les descriptions, à la fois exactes et précises, on reconnaît l'esprit vraiment observateur, qui sait, dans la foule des symptômes, isoler ceux qui méritent seuls de fixer l'attention du médecin.

= M. *des Alleurs* a donné lecture d'un *Mémoire sur les propriétés vénéneuses des fruits du* solanum mammosum.

M. Morin, pharmacien, ayant fait une analyse très-méthodique de quelques-uns de ces fruits, qui lui avaient été remis par son confrère M. Lebret, y a reconnu, entr'autres principes, la solanine à l'état de malate acide, et un principe nauséabonde analogue à celui des légumineuses.

M. des Alleurs, à l'exemple de quelques observateurs auxquels notre siècle est redevable de connaissances précieuses sur les poisons, n'a pas craint d'expérimenter

Digitized by Google

sur lui-même les effets du *solanum mammosum*, dont la propriété vénéneuse est bien connue à la Jamaïque, où ce fruit est commun.

Avant cette expérience, la seule qui puisse être regardée comme concluante en pareil cas, il en avait déjà fait l'essai sur plusieurs animaux qui en avaient paru peu incommodés.

Une très-petite quantité de la pulpe de ce fruit, mêlée à de l'eau sucrée, prise par notre confrère, a suffi pour occasionner promptement des accidents graves : vertiges, agitation nerveuse, *trismus*, tremblement des mains, extrême anxiété, vomissements abondants accompagnés d'un sentiment d'amertume affreux, et qui se sont répétés jusqu'à dix-huit fois dans l'espace de deux heures et demie.

Ces accidents, que ne purent diminuer ni les substances mucilagineuses, ni les alcalines, ni les huileuses, et qui parurent exaspérés par quelques gouttes de laudanum, n'ont cédé qu'aux boissons acidules.

La lassitude, un état de rêverie qui n'offrait à l'esprit que des images riantes, enfin un sommeil profond, ont terminé la série des effets de ce poison ; mais M. des Alleurs n'a été qu'au bout de deux jours rendu tout-à-fait à son état naturel.

M. *Hellis*, chargé de rendre compte d'un Mémoire de M. Carrault, intitulé : *Recherches critiques sur la nouvelle doctrine médicale italienne, connue sous le nom de* contro-stimulisme, a craint d'entrer dans des discussions devenues trop communes entre les médecins des diverses écoles. Il s'est contenté d'apprendre à l'Académie que, dans ce Mémoire, M. Carrault, à l'instruction solide duquel il se plaît à rendre justice, combat avec raison et avec force la doctrine insoutenable de Razori.

L'examen de ce Mémoire a offert à M. Hellis l'oc-

Digitized by Google

cion de présenter à l'Académie l'histoire abrégée des trois systèmes qui ont eu le plus d'influence sur la médecine moderne, ceux de Brown, de Razori et de Broussais ; ce qu'il a fait avec une précision et une clarté remarquables.

= M. *Godefroy*, chargé de rendre compte à l'Académie du *Recueil de mémoires de médecine légale de M. Chaussier*, offert par l'auteur, nous a présenté une analyse détaillée de ce précieux ouvrage d'un des plus savants professeurs dont s'honore la médecine moderne.

La lecture de ce rapport a été pour l'Académie un nouveau motif de se féliciter de compter au nombre de ses membres correspondants l'auteur d'un travail si utile.

= M. *Le Prévost* a fait un rapport sur deux autres Mémoires adressés également à l'Académie par M. le professeur Chaussier, intitulés, l'un : *Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes* ; l'autre : *Considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement.*

= M. le docteur *Le Prévost* a de plus donné lecture d'une *Observation* très-remarquable. Sur le cuir chevelu d'un homme, à la suite de la rupture d'une loupe, s'est développée une excroissance présentant la forme et la consistance d'une corne. Elle avait acquis plus de trois pouces de longueur, et présentait une double courbure ; quand l'ablation en a été faite par M. Le Prévost, sur les instances de l'individu qui la portait ; mais bientôt une semblable excroissance a remplacé la première.

= M. *Dubuc* a offert à l'Académie, de la part de M. Leroux, ancien doyen de la Faculté de Paris, le

Digitized by Google

Programme et le *Discours d'ouverture d'un cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine*, qu'il se propose de publier.

Dans un double rapport sur la Traduction de *Morgagni*, par MM. Desormeaux et Destouet; et sur celle du *Manuel d'anatomie de Meckel*, par MM. Jourdan et Breschet, offert à l'Académie par M. Jourdan; M. *Hellis* a donné de justes éloges aux traducteurs de ces deux ouvrages, dont le premier est depuis longtemps regardé comme l'une des plus précieuses productions dont s'honore la médecine, et dont l'autre, où l'anatomie est considérée sous tous les points de vue, lui paraît l'ouvrage élémentaire le plus complet qu'on ait sur cette science.

M. Hellis a fait sentir tout le prix du service rendu aux médecins français par ces traductions.

± M. Pointe, médecin à Lyon, a adressé à l'Académie un *Eloge de J. Janin de Combe*, oculiste célèbre de la même ville. M. *des Alleurs* en a rendu compte.

Janin, l'un des hommes les plus distingués dans son art, du dernier siècle, auteur de divers ouvrages estimés, méritait à tous égards le tribut de reconnaissance qu'un de ses concitoyens vient de payer à sa mémoire avec un talent remarquable, et auquel applaudit notre confrère.

= M. *des Alleurs* a aussi rendu compte d'un *Mémoire* de M. Moreau de Jonnès, correspondant, *sur le choléra-morbus des Indes.*

Cet ouvrage, qui offre une analyse bien faite de tout ce qu'on sait de positif sur cette terrible maladie; très-différente du *cholera-morbus* de nos contrées, et qu'on a appelé à juste titre la peste des Indes: fait également honneur au savoir et à la philantropie de l'auteur.

Il est remarquable, comme l'observe avec regret

Digitized by Google

M. *des Alleurs*, que la même dissidence d'opinion, les mêmes débats qui se sont élevés en Europe sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune d'Espagne, se soient renouvelés aux Indes avec autant d'âcreté, à l'occasion du *choléra-morbus*.

= Le même membre, a encore entretenu l'Académie de deux ouvrages adressés par M. Salgues, l'un intitulé : *De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine ;* l'autre : *Hygiène des vieillards.*

Des considérations philosophiques, des observations curieuses rendent le premier intéressant pour le médecin ; l'autre, rempli des plus sages préceptes, ne peut être lu qu'avec fruit par les personnes à qui il est destiné.

= Nous avons entendu un rapport de M. le docteur *Le Prévost*, sur un Mémoire de M. Denis, d'Argentan, correspondant, intitulé : *Observations sur le traitement et la guérison de la fièvre quarte rebelle, par les moyens hygiéniques.*

« Les principes sur lesquels M. Denis fonde sa pratique, dit en finissant M. le rapporteur, annoncent qu'il est du nombre des médecins sages, et qui, sans aucun esprit de système, ne s'attachent qu'à la médecine d'observation. »

= L'Académie a reçu de M. Surun un ouvrage intitulé : *Nouveaux élémens de physiologie pathologique*, de l'examen duquel M. *des Alleurs* a été chargé.

La singularité des principes abstraits sur lesquels M. Surun essaye de fonder sa théorie médicale, n'a pas empêché M. le rapporteur de reconnaître l'exactitude de quelques-uns des aperçus présentés, parmi beaucoup de vaines hypothèses, dans cet ouvrage, qui

Digitized by Google

supposé d'ailleurs dans son auteur des connaissances étendues.

= Nous avons reçu de M. Gintrac, médecin à Bordeaux, un volume intitulé : *Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue ;* et de M. Picquet, docteur médecin à Saint-Claude, un *Avis au public sur l'emploi raisonné des sangsues.*

Agriculture.

= M. *Préoast*, pépiniériste, a lu un *Mémoire sur les arbres fruitiers pyramidaux vulgairement appelés* quenouilles.

L'usage de tailler les arbres fruitiers en pyramides paraît venir d'Allemagne ; Voltaire ayant adopté cette forme pour ses jardins, elle devint bientôt à la mode.

Par un retour assez commun dans les choses dont le succès dépend en partie du caprice, les pyramides sont aujourd'hui décriées et presque abandonnées. Il faut sans doute chercher la cause de cette défaveur dans la difficulté de bien conduire ces arbres et dans les résultats peu avantageux qu'on en obtient quand ils sont livrés à la routine des jardiniers vulgaires.

Notre confrère, qui a fait une étude particulière de l'éducation des arbres en pyramides, ne croit pas que cette forme, d'ailleurs élégante, mérite l'abandon dont elle est menacée ; il pense seulement qu'elle ne doit être imprimée qu'aux espèces auxquelles elle convient, et dans les terreins où ils peuvent prospérer ainsi dirigés.

Il développe le mode de greffe, de taille et les autres procédés convenables pour former ces arbres de manière qu'ils réunissent l'agrément à l'utilité.

L'examen des diverses terres de jardins, observées

Digitized by Google

dans ce pays (dont il distingue dix espèces); l'indication des espèces ou variétés d'arbres fruitiers qui peuvent, sous forme pyramidale, prospérer dans chacune de ces terres et des soins particuliers qu'exige chaque espèce d'arbres, font, du mémoire de M. Prévost, un traité presque complet de ce genre de culture.

La greffe en couronne, quoique d'un usage bien moins commun que la greffe en fente, et regardée communément comme propre seulement à rajeunir de vieux arbres, paraît au contraire à M. Prévost préférable dans presque tous les cas.

On trouverait difficilement, dans un autre ouvrage, des préceptes plus rationels et plus détaillés sur l'opération si rarement bien faite de la taille des arbres.

Ceux qu'il donne sur les plantations, et qui terminent son mémoire, ne paraîtront pas moins intéressants aux amateurs de l'horticulture.

= M. *Lévy* a fait un rapport sur la *Nouvelle broie mécanique, pour la préparation du chanvre et du lin, sans rouissage.*

L'insalubrité reconnue du rouissage faisait désirer depuis longtemps un moyen de préparer le chanvre et le lin qui fût exempt des mêmes inconvéniens. Divers essais tentés jusqu'ici n'avaient offert que des résultats peu satisfaisants. M. Laforêt, auteur de la nouvelle broie, croit avoir enfin résolu ce problême intéressant, par un procédé purement mécanique et plus économique que tout autre. Les échantillons qu'il a adressés à l'Académie, et les expériences exécutées sous les yeux de la Société académique des sciences de Paris, sont propres à donner une idée avantageuse de son invention.

Au nombre des témoignages flatteurs accordés à M. Laforêt, l'Académie a vu avec un vif intérêt celui d'un savant distingué, M. Vitalis, dont le nouveau

vit toujours parmi ses anciens confrères, malgré son éloignement actuel.

= Parmi les Sociétés savantes dont l'Académie a reçu les utiles Recueils, je ne citerai particulièrement que les Sociétés d'Agriculture et d'Émulation de Rouen, parce qu'elles vous rappellent d'estimables compatriotes, aux travaux desquels vous avez souvent applaudi. Les relations de l'Académie avec les autres Sociétés qui s'occupent également des sciences, dans les principales villes de France, ont donné lieu à un grand nombre de rapports, par lesquels MM. Gosseaume, Dubuc, Meaume, Duputel, Houel, Dubreuil, Le Prévost vétérinaire, Prévost pépiniériste, et Cazalis, vous ont fait connaître les résultats de leurs efforts pour le progrès des connaissances humaines.

J'ai commencé ce rapport en vous entretenant des acquisitions de l'Académie ; je ne puis le finir sans vous parler de ses pertes. Un de ses correspondants les plus distingués, M. Descroizilles, lui a été enlevé dans le cours de cette année.

Le nom de M. Descroizilles, auquel se rattachent diverses inventions utiles en chimie, en physique, ou dans les arts industriels, est trop connu pour qu'il soit besoin de rappeler ses titres aux regrets de ses anciens compatriotes. La ville de Rouen ne peut oublier surtout qu'elle lui dut les premiers essais de l'art du blanchîment par le procédé berthollien, branche d'industrie devenue depuis si importante.

Dans l'aperçu rapide que je viens de vous présenter des travaux de mes confrères, je crains bien de leur avoir fait perdre une partie de leur intérêt. Quelqu'imparfait qu'en soit le tableau, par mon insuffisance, vous

Digitized by Google

y reconnaîtrez, du moins je l'espère, que le zèle de l'Académie, pour remplir le but de son institution, ne s'est point rallenti.

Outre ses efforts particuliers, elle a lieu de se féliciter, cette année, d'avoir excité ceux de divers savants, en proposant une question médicale d'un haut intérêt, sur laquelle plusieurs Mémoires remarquables lui ont été adressés des parties les plus opposées de la France. Mais je ne dois pas anticiper sur le Rapport qu'un de mes confrères est chargé de vous faire sur ce sujet.

Si ce concours fécond, si les recherches qu'a provoquées l'Académie, peuvent jeter quelques lumières sur un point de médecine pratique qu'on doit considérer comme l'un des plus importants dans l'état actuel de la science, elle trouvera sa plus douce récompense, le seul prix qu'elle ambitionne, dans la satisfaction d'avoir fait quelque chose d'utile, d'avoir acquis un nouveau titre à l'estime de nos concitoyens.

Digitized by Google

afin de déterminer si cette omelette contenait quelques substances délétères et leur nature, ai fait les expériences suivantes.

» Mais avant d'expérimenter, nous avons dû faire attentivement l'inspection physique de la portion d'omelette soumise à notre examen, et nous avons remarqué que son extérieur était légèrement granulé ou empreint d'une matière blanchâtre. Cette omelette ne présentait pas le même aspect dans son intérieur; son goût, dans son ensemble, était légèrement styptique et mordicant; il est en outre à observer que cette omelette, quoique préparée depuis plusieurs mois, était en bon état, sans mauvaise odeur ni moisissure à l'extérieur.

» Après avoir décrit les propriétés physiques de l'omelette, j'ai fait les expériences suivantes pour découvrir la nature du poison qu'on y soupçonnait.

Première expérience.

» On a fait dessécher une portion de cette omelette à feu doux, puis on l'a *incinérée* sur des charbons ardents, et il n'en est émané aucune odeur aliacée ou arsenicale, effet qui n'aurait pas manqué d'avoir lieu si l'omelette avait été empoisonnée par l'arsenic ordinaire ou par ses préparations. Ici on observe que, pendant sa dessiccation, l'omelette prit une couleur noirâtre, quoique desséchée à feu doux.

Deuxième expérience.

» On a fait bouillir une autre portion de l'omelette dans de l'eau distillée, ensuite on a filtré, et cette eau filtrée, mêlée à son volume égal de bonne eau de

Digitized by Google

chaux, a seulement bruni légèrement, mais sans devenir d'un jaune orangé, effet qui n'aurait pas manqué d'avoir lieu si le sublimé corrosif s'était trouvé dans l'omelette dans l'état de deuto-chlorure de mercure; mais on sait que ce dernier sel éprouve des changements notables dans ses effets délétères et dans ses principes constituants, quand il est mêlé depuis longtemps avec des matières végétales et animales.

Troisième expérience.

» Dans une autre portion de l'eau distillée qui a servi à faire la décoction de l'omelette, on a mis une plaque de cuivre de rosette bien décapée. Le cuivre s'est argenté sensiblement, même en peu de temps après son immersion dans le liquide, et perdit ensuite sa couleur blanche mercurielle étant chauffé fortement.

Quatrième expérience.

» Des papiers fortement empreints, et qui enveloppaient l'omelette depuis longtemps, ont été soumis, dans une cuiller de cuivre rouge, à une ébullition avec l'eau distillée; en peu de temps ce métal, ainsi que le cuivre jaune, s'est argenté, comme dans l'expérience précédente, en se recouvrant d'une couche de mercure.

Cinquième expérience.

» Une autre fraction de l'omelette a été également traitée par l'eau distillée. Cette sorte de décoction filtrée a précipité fortement étant additionnée de nitrate d'argent, effet néanmoins qu'on pourrait, jusqu'à certain point, attribuer ici au sel de cuisine ou muriate de soude qui sert ordinairement pour assaisonner les omelettes; mais le précipité était tellement abondant que nous

Digitized by Google

n'hésitons pas à l'attribuer, au moins pour la plus grande partie, au sel mercuriel répandu dans ou sur l'omelette.

» Il est bon de noter que ce précipité s'est redissout dans le même fluide, environ deux heures après sa formation.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

» Enfin, on a incinéré des papiers qui avaient servi à déposer l'omelette depuis sa saisie à Dieppe. La fumée qui s'en est dégagée n'avait, pour l'odeur, aucuns des caractères de celle que répandent les alimens brûlés et empoisonnés par le deutoxide d'arsenic ou arsenic ordinaire, ou par ses diverses préparations.

» Par suite de ces expériences (que nous avons limitées à six, vu le peu de temps que nous avait accordé le tribunal), et de leurs résultats, nous pensons que la portion d'omelette soumise à notre examen, donne des traces non équivoques de la présence d'un sel corrosif mercuriel, mais nous ne pourrions affirmer à justice si ce sel a été mêlé à l'omelette avant ou après sa cuisson.

» En foi de quoi nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal, que nous déclarons sincère et véritable.

DUBUC.

Nota. L'individu accusé d'avoir préparé l'omelette en question a été acquitté.

Maintenant, Messieurs, voici les notices et des réflexions qui m'ont été suggérées par suite des expériences consignées dans ce rapport; j'y ajouterai ensuite d'autres observations qui peuvent également présenter quelqu'intérêt pour la médecine légale.

Digitized by Google

Notice sur la première expérience.

Dans la première expérience on a obtenu, par la dessiccation de l'omelette, une matière noirâtre, grumeleuse, mêlée de quelques petits globules de mercure qu'il était assez facile d'apercevoir avec une bonne loupe. Ici le deuto-chlorure de mercure fut entièrement décomposé à l'aide d'une chaleur modérée, effet qui me porte à croire que l'omelette en question n'avait été que saupoudrée de sublimé corrosif après sa confection, car autrement elle aurait pris une couleur noirâtre durant sa cuisson.

Avant de continuer ces observations, nous croyons encore utile de faire remarquer que cette omelette fut analysée à Dieppe par M. Nicolle, habile pharmacien, dans les premiers jours de juin dernier. Ce n'est donc que six mois environ après sa préparation qu'elle a été soumise à notre examen. Pendant ce laps de temps, le sel mercuriel qu'on y avait précédemment reconnu a dû changer de nature, ce qui a dû aussi établir quelque différence dans les résultats obtenus par suite de ces deux analyses.

On pourrait dire ici que le deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif, mêlé ou mis sur l'omelette, s'est *déchloré*. Mais en combien de jours cet effet s'opère-t-il? C'est ce qui n'est pas déterminé, et paraît, par ce motif, très-susceptible de nouvelles recherches, surtout dans les cas d'empoisonnement, car on ne peut croire que le deuto-chlorure de mercure devienne en peu de temps un proto-chlorure ou mercure doux, étant mêlé à certains aliments.

Digitized by Google

Sur la deuxième expérience.

On a remarqué que l'eau distillée, bouillie sur l'omelette, ne jaunissait pas étant mêlée avec l'eau de chaux. De cette observation on peut en inférer que le sublimé corrosif ajouté à l'omelette, était changé de nature lors de notre examen; car si ce sel s'y était trouvé dans l'état de deuto-chlorure de mercure, il est hors de doute que l'eau de chaux aurait formé à l'instant le mélange jaune briqueté connu en pharmacie sous le nom d'*eau phagédénique*. Ce dernier effet d'ailleurs s'était produit lors de la première analyse de l'omelette qu'en fit M. Nicolle, au mois de juin dernier.

De cette Notice on peut tirer les deux conséquences suivantes : 1° que le sublimé corrosif ou le deuto-chlorure de mercure éprouve des changements notables par sa combinaison avec la substance de l'œuf ordinaire cuit, changements qui doivent en modifier singulièrement l'effet vénéneux, etc. ; 2° que l'eau de chaux ne peut servir qu'imparfaitement de réactif pour découvrir le sublimé corrosif dans les aliments, bouillons, etc., qui en sont infectés depuis un certain temps.

Sur la troisième expérience.

On a vu que la plaque de cuivre, plongée dans le fluide aqueux filtré, s'était promptement argentée, et pourtant il semble, d'après l'essai précédent, que ce fluide était exempt de deuto-chlorure de mercure, ou ne devait en contenir qu'une quantité presqu'impondérable, ou mieux que ce sel intermédiaire n'est ni du sublimé corrosif ni du mercure doux, mais un sel qui tient le milieu entre ces deux préparations mercurielles.

Dans une autre circonstance d'un empoisonnement par

Digitized by Google

par le sublimé corrosif, arrivé à la conciergerie à Rouen; j'avais cherché en vain à constater, par les réactifs ordinaires, la nature du poison en opérant sur un volume énorme de déjections; mais j'y parvins enfin au moyen de la lame de cuivre. Ces deux dernières observations prouvent de plus en plus l'efficacité du barreau de cuivre pour reconnaître les sels mercuriels dans une infinité de circonstances, et même à leur *minimum*.

Je dois faire observer ici que le médecin de la prison fit administrer sans succès, à l'empoisonné P., une grande quantité de blancs d'œufs délayés dans l'eau. Il est vrai pourtant de dire que la matière albumineuse ne fut donnée que trois quarts d'heure après le poison avalé. Ce remède, dit-on, neutralise l'effet du sublimé corrosif en le transformant en mercure doux, etc.

Voici une expérience dont les résultats assez nouveaux trouvent naturellement leur place dans ces Notices chimico-toxicologiques.

Si on délaye parfaitement un gramme de mercure doux très-pur (proto-chlorure de mercure) dans quatre gros d'eau distillée, et qu'on y plonge une plaque de cuivre, le métal ne s'y argente nullement; mais si on ajoute à ce mélange douze grains de muriate de soude ou sel de cuisine, le cuivre blanchit en deux jours, et se recouvre d'une couche de mercure. Cet effet, que je ne trouve consigné nulle part, prouve que le chlore du sel ordinaire quitte en partie sa base pour se porter sur le proto-chlorure de mercure, et en former un nouveau deuto-chlorure ou peut-être un sel intermédiaire qui participe, dans ses effets vénéneux, du sublimé corrosif et du mercure doux; ce qu'il y a de certain, c'est que l'eau dans laquelle j'ai fait le mélange, prit un goût fortement styptique après l'addition du sel; ce qui prouve une nouvelle combinaison entre les trois matières qui constituent ce mélange. Nous avons

Digitized by Google

aussi remarqué que l'eau de chaux elle-même, ajoutée à ce mélange, noircit d'abord le mercure doux; mais elle finit, après quelques jours de contact avec le sel mercuriel, par prendre une couleur jaunâtre : observation également importante, et qui peut servir, comme la première, aux recherches dans le cas d'empoisonnement par le sublimé corrosif mêlé aux aliments, etc.

Sur la cinquième expérience.

On a vu que l'addition du nitrate d'argent avait déterminé un précipité blanc, chlorure d'argent (sel insoluble dans l'eau ordinaire), dans l'eau où l'on avait fait bouillir une petite fraction de l'omelette; mais quelle fut ma surprise en voyant ce précipité redissout dans le même fluide, environ deux heures après s'y être formé!

J'avoue que je ne sais à quoi attribuer cette singularité, mais j'ai dû la rapporter, comme essentielle et comme pouvant recevoir son application dans les recherches chimico-toxicologiques (*a*).

Le court espace de temps qui me fut accordé par la Cour, et le peu de l'omelette mis à ma disposition pour en faire l'examen, ne permirent, dans cette circonstance, que de faire les six expériences capitales consignées au rapport remis à la justice. Mais leurs résultats sont, je crois, de nature à intéresser le médecin légiste et le

---

(*a*) Par suite des observations consignées à la troisième expérience, ne pourrait-on pas attribuer cet effet au muriate de soude dont on assaisonne les aliments, et dont une partie du chlore se reporterait sur le proto-chlorure de mercure pour en reformer un sublimé corrosif soluble dans l'eau? cela paraît du moins très-probable.

Digitized by Google

chimiste le plus exercé, d'autant plus que le docteur Orfila dit positivement, dans son Traité de Toxicologie générale, page 75, tome 2e : « qu'il paraît impossible, » dans l'état actuel de la science, d'indiquer, d'une ma- » nière précise, le siége, l'étendue et le caractère des » lésions produites par le sublimé corrosif. »

En effet, et d'après les précédentes observations, les ravages qu'occasionne le sublimé corrosif sur l'économie animale, doivent varier et se modifier à l'infini, en raison des altérations qu'il éprouve par son mélange avec les aliments dans lesquels il est incorporé, et des fluides qui servent à le dissoudre, pour l'administrer comme médicament, etc.

Je terminerai ces Notices par des observations qui me sont encore particulières sur plusieurs cas d'empoisonnements par l'arsenic, matière connue aussi sous les noms d'acide arsenieux, de deutoxide ou oxide arsenical blanc, etc. (*b*).

Je fus chargé, il y a plus de vingt ans, de faire l'analyse d'un fluide épais, visqueux, de couleur verdâtre, extrait de l'estomac d'un homme âgé de trente-six à quarante ans, enterré depuis plus de six mois, et que l'on soupçonnait avoir été empoisonné. D'après l'instruction judiciaire, le poison avait été mêlé avec des

---

(*b*) Ne serait-il pas plus convenable de n'employer, dans les procès-verbaux et rapports judiciaires, que le nom vulgaire du poison cherché, et dire tout simplement : arsenic, sublimé corrosif, acétate de plomb, huile de vitriol, etc. ? Les nouveaux noms donnés à ces matières sont effectivement plus scientifiques que les anciens, mais il ne servent souvent qu'à jeter de la confusion dans les idées des juges et des jurés. D'ailleurs la valeur de la plupart de ces nouveaux noms n'est pas fixée irrévocablement, et ne peut l'être, vu les progrès toujours croissants de la physique et de la chimie.

Digitized by Google

aliments, et donné par V. DD., résidant au pays de Caux.

J'opérai sur un volume assez considérable de matières, et, malgré le laps de temps qui s'était écoulé depuis la mort de l'individu et celui de son exhumation, il me fut encore assez facile d'indiquer aux magistrats la nature du poison que recelait le fluide soumis à mon examen. J'avoue que les résultats obtenus de ces essais m'étonnèrent, mais cela tenait probablement à mon peu d'expérience. Néanmoins, ils me suggérèrent l'idée de faire l'essai suivant, avec de la viande fraîche et de l'arsenic. En conséquence je saupoudrai deux tranches assez épaisses de maigre de bœuf, avec de l'acide arsenieux en poudre très-fine; je rapprochai les deux morceaux et les posai dans une forte boîte faite en bois de chêne, le tout fut ensuite enterré à plus de quatre pieds de profondeur dans un sol assez perméable à l'eau.

Six ans après j'en fis l'exhumation; l'espèce de terreau ou de momie que je trouvai dans le petit cercueil, se délitait assez bien sous les doigts, mais il répandait une odeur fade, nauséabonde, un peu analogue à celle de l'acide prussique.

Je fis l'analyse de ce résidu en employant à cet effet les moyens et les réactifs connus, et qui servent ordinairement à constater la présence de l'arsenic dans les cas d'empoisonnement, et j'y reconnus la présence de ce poison avec la plus grande facilité.

Dans une autre circonstance (il y a environ deux ans), je fus également consulté par la Cour d'assises de Rouen, sur un autre empoisonnement par l'arsenic. Mais ici rien n'avait été ramassé ni conservé que le pot dans lequel on avait préparé le fatal potage. Néanmoins je fis chauffer fortement le vase, et bientôt il en émana une forte odeur aliacée arsenicale, odeur *sui generis*, et qu'aucune autre substance n'imite exacte-

Digitized by Google

ment (*c*). On conçoit que ce résultat isolé n'était pas assez décisif pour affirmer à la justice que la soupe préparée dans le pot en question était empoisonnée par l'acide arsenieux, mais c'était déjà un fort indice, qui, joint à d'autres circonstances du procès, pouvait servir à signaler le coupable.

De ces courtes observations ne peut-on pas tirer cette utile conséquence « que les poisons à bases métalli-» ques peuvent se reconnaître dans les cadavres, long-» temps après leur inhumation; mais que le laps de » temps n'en est pas encore déterminé? »

D'ailleurs cela se conçoit, chimiquement parlant, surtout depuis que l'on sait que les métaux sont des corps simples, c'est-à-dire indécomposables, du moins dans l'état actuel de la science. A la vérité ces métaux se combinent de mille et mille manières, avec l'oxigène, avec le chlore, les acides, etc., etc. Mais ils sont toujours eux-mêmes et restent toujours *métal*, et par cette raison susceptibles d'être retrouvés par les procédés chimiques bien conçus.

Nous croyons encore, Messieurs, que ces Notices et leurs corollaires sont de nature à donner naissance à un nouveau travail sur les aliments empoisonnés par le sublimé corrosif, l'arsenic, etc. Cet ouvrage, digne des médecins-chimistes qui font partie de l'Académie de Rouen, pourrait figurer très-honorablement à la suite de ceux déjà publiés sur le même sujet par MM. Chaussier, Orfila, Mahon, Vigné, etc.

Tel est, Messieurs, l'ouvrage auquel mon fils a par-

(*c*) Par l'habitude, et avec un bon odorat, on distingue facilement l'odeur particulière de l'arsenic, jeté sur des charbons ardents, d'avec celle qui émane dans le même cas de quelques ingrédients pris dans le règne végétal et dans le règne animal.

Digitized by Google

ticipé dans plusieurs circonstances, et que nous avons cru devoir communiquer à l'Académie par suite du rapport fait à la justice sur un aliment empoisonné. Nous le croyons de quelque utilité pour la médecine légale, surtout dans un temps où les empoisonnements et tous les genres de crimes se multiplient d'une manière effroyable parmi le peuple qu'on dit être un des plus civilisés de l'Europe.

J'aurais pu donner plus d'extension à ces Notices par un développement chimique, dont trois d'entr'elles sont particulièrement très-susceptibles; mais cela n'aurait rien changé aux faits principaux, assez intéressants et peut-être nouveaux, qui s'y trouvent consignés: par ces motifs, nous avons dû les présenter le plus laconiquement possible, mais assez étendues néanmoins pour remplir l'objet que nous nous proposions, et être utile en outre, par les documents qui s'y trouvent consignés, aux chimistes et aux médecins qui s'occupent de la médecine légale et toxicologique.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

DES ARBRES FRUITIERS PYRAMIDAUX, VULGAIREMENT APPELÉS *QUENOUILLES*,

Précédé de considérations sur les causes qui se sont opposées et s'opposent encore au succès de cette culture, dans la plupart des jardins ;

Par M. Prevost fils, Pépiniériste.

Messieurs,

L'enthousiasme ou plutôt l'engouement avec lequel on accueille ordinairement les nouveautés, même en agriculture, la manière inconsidérée dont on en use, et le peu de soin que l'on prend pour obtenir le succès promis ou espéré, amènent souvent des résultats très-peu satisfaisants ; le dégoût s'en suit, et l'on finit presque toujours par déprécier et rejeter ce qu'on ne s'est jamais donné la peine de bien connaître. Cet état de choses existe maintenant dans une partie de la Normandie, relativement aux arbres fruitiers pyramidaux, plus généralement désignés par l'épithète impropre *quenouille* (1).

(1) Depuis quelques années, aux environs de Paris, on a créé la chose pour le mot, et maintenant on voit des arbres ayant la forme d'une quenouille.

Digitized by Google

L'insouciance des propriétaires de jardins et surtout l'ignorance des jardiniers étant les seules causes de l'abandon de ces arbres, dont la forme élégante, le placement facile et l'abondance des produits ne sont pas les seuls avantages, il m'a semblé que des observations sur les causes réelles du mauvais état des arbres pyramidaux dans la plupart des jardins, jointes à la facile possibilité d'obtenir ces arbres intéressants dans toute leur beauté, ne pourraient qu'être utiles. Fort de quelques succès dans ce genre de culture, j'ai osé entreprendre ce travail, mais je suis loin de me flatter d'avoir atteint complètement le but.

Les principaux jardins de l'Allemagne étaient depuis longtemps ornés d'arbres fruitiers pyramidaux, lorsque Voltaire, frappé des avantages et de la beauté de cette forme, l'introduisit dans ses jardins. De-là, le goût pour cette culture se répandit dans l'intérieur de la France, et le jardin du Roi ne tarda pas à en présenter des modèles.

Il serait assez difficile, je pense, de dire à qui l'on doit l'introduction des arbres en pyramides dans la ci-devant haute Normandie; ce qui est certain, c'est qu'il y a bien vingt-cinq ou trente ans que la mode en vint à Rouen, (car la mode étend aussi son empire sur les objets les moins susceptibles d'être soumis à ses caprices). Tout le monde alors planta des *quenouilles*, élevées sans principes, *arrachées* et expédiées sans soins (1). On les entassa les unes sur les autres et jusque sous de

(1) Cette éducation vicieuse, dont les conséquences nuisent tant aux arbres, se conservera encore longtemps dans les pépinières; les acheteurs pourraient y mettre un terme, ainsi que je le démontrerai plus bas.

grands

Digitized by Google

grands arbres qui, étant les premiers nés du terrein, surent le disputer avec avantage.

Loin de consulter les qualités du sol et l'exposition, pour ne planter que les espèces et les variétés capables d'y prospérer, on mit à peu près les mêmes sortes dans tous les terreins et dans tous les sites. Parmi les poiriers, on ne manqua presque jamais de faire entrer pour beaucoup dans le nombre les variétés dites de *crassane*, de *colmar*, de *beurré* ou *ambroise*, et de *bon-chrétien d'hiver*, variétés qui, dans ce pays, exigent presqu'impérieusement une exposition au soleil et surtout l'abri d'un mur, car si ces quatre variétés réussissent quelquefois en plein air, ce n'est que sous l'influence de circonstances locales assez rares, et comme par exception.

Enfin, on planta fort mal (ce que l'on fait encore assez fréquemment), quelquefois par *économie*, souvent par ignorance. Il était d'usage aussi, soit pour avoir un *peu de tout*, soit pour *utiliser le terrein*, de planter, à quelques décimètres du pied de ces arbres, une bordure de buis, d'oseille ou de fraisiers, des plantes légumières ou d'agrément, des rosiers, des lilas, etc.

Les *quenouilles* ainsi plantées étaient confiées aux soins de prétendus jardiniers, dont la bêche, chaque année, coupait toutes les racines assez osées pour venir chercher des aliments trop près de la surface du sol, tandis que de la serpette ils mutilaient et raccourcissaient sans cesse les branches latérales qu'ils appelaient alors des *crochets*, et favorisaient l'accroissement d'un certain nombre de branches plus longues et faisant tête à l'endroit où une tige centrale et verticale devait exister seule et continuer à s'élever dans cette direction, en fournissant à mesure des branches latérales.

Quelques-uns ont toujours laissé le rameau terminal de toute sa longueur, et raccourci constamment, à deux

Digitized by Google

ou trois pouces de la tige, ceux des côtés ; il en est résulté des tiges bien longues, bien minces, d'une nudité désagréable, et ne tenant debout qu'au moyen de tuteurs.

D'autres ont donné plus de longueur aux branches latérales, mais cette longueur étant la même pour toutes, le résultat a été une sorte de colonne au lieu d'un cône. Toutes les branches et les rameaux étant conservés, leurs nombreuses ramifications faisaient un fourré presqu'impénétrable à l'air et à la lumière : aussi ces arbres produisaient bien rarement quelques fruits médiocres.

Plusieurs, enfin, attachèrent à la tige et firent serpenter autour d'elle de long rameaux et souvent en sens inverse de leur direction naturelle.

Le résultat de semblables plantations et traitements est facile à deviner : une partie de ces arbres mourut en peu d'années ; le plus grand nombre végéta pitoyablement et sans prendre aucun accroissement bien sensible ; quelques variétés délicates se couvrirent annuellement de chancres ; enfin, dans les variétés naturellement vigoureuses, quelques individus, doués d'une force vitale capable de résister à tout, devinrent bientôt, grâce à la taille *en tête* et *à crochets*, des arbres à haut-vent.

Ces opérations absurdes étant encore pratiquées journellement dans la plupart des jardins où la culture des *quenouilles* n'a pas encore été abandonnée, les personnes qui pourraient douter de la vérité des faits que je viens d'exposer pourront se convaincre facilement que je suis encore loin d'avoir tout dit.

Trompés dans leur attente, sans en soupçonner la cause véritable, la plupart des propriétaires ou détenteurs de jardins détruisirent, après quelques années, ce qui leur restait de *quenouilles*, et, bien persuadés que cette forme ne convient nullement aux arbres fruitiers, au moins dans ce pays, ils ne cessent, depuis

Digitized by Google

ce temps, de les déprécier et d'employer tous leurs moyens pour y faire renoncer ceux de leurs amis qui manifestent le désir d'en planter.

Les jardiniers, de leur côté, trouvant qu'il est plus facile de décrier et faire abandonner cette sorte de taille qu'ils ne connaissent pas, que d'apprendre à bien la faire, se mirent aussi de la partie, et continuent à expliquer à leur manière en quoi les *quenouilles* ne valent rien.

La cause honteuse de l'erreur de ces gens-là, leur ignorance, serait bien difficile à détruire, car presque tous ont une répugnance invincible pour la lecture, contre laquelle leur principal argument est que *les livres d'agriculture, ouvrages de l'ignorance, n'enseignent que l'erreur, et que la pratique seule est profitable.*

Il serait pourtant injuste de dire que tous les jardiniers de Rouen et des environs sont entichés de cette coupable ignorance, mais il est trop vrai que c'est le partage du plus grand nombre. Il est encore utile de dire, pour atténuer leurs torts dans le cas dont il s'agit, que l'insouciance et le dédain qu'ils manifestent pour l'étude de l'art horticultural est un peu l'ouvrage des propriétaires de jardins, car la plupart ne s'attachent nullement à la science de l'homme, mais seulement à la modicité de la rétribution pécuniaire qu'il demande pour son travail.

C'est donc uniquement dans l'intérêt du petit nombre des jardiniers qui ont le désir de connaître les principes de l'art qu'ils exercent, et surtout dans celui des propriétaires et des amateurs qui, tenant à posséder des arbres fruitiers en pyramides, sont disposés à prendre les soins nécessaires pour les obtenir, que je vais essayer de faire connaître les moyens à employer pour y parvenir.

Si je n'avais ni exemple à citer, ni circonstances lo-

Digitized by Google

cales relatives à faire connaître, il me suffisait de renvoyer à une brochure publiée sur cet objet, en 1800, par M. Étienne Calvel ; mais, tout en recommandant la lecture de ce livre aux personnes qui voudraient s'occuper de l'éducation des arbres fruitiers pyramidaux, je crois faire encore une chose utile pour ceux qui habitent le pays dans lequel je me livre depuis plus de vingt ans à cette culture, en disant par quels moyens je suis parvenu à obtenir, dans divers terreins, de nombreuses et belles pyramides, que je me ferai toujours un plaisir d'offrir aux regards des personnes qui en manifesteront le désir.

Je viens de tracer rapidement le tableau des principales causes, et du dépérissement des arbres fruitiers pyramidaux dans les jardins, et de l'espèce d'anathême prononcé trop inconsidérément contre eux; mais avant d'exposer les moyens de les faire prospérer, je dois dire un mot de leurs défectuosités dans les pépinières, des causes de la mauvaise éducation qu'ils y reçoivent, et des moyens d'y remédier.

Les pépinières de Vitry-sur-Seine sont en possession d'approvisionner en arbres, non-seulement la capitale et ses environs, mais encore une partie du centre et du nord de la France ; les pépiniéristes de Rouen se fournissant en grande partie dans ces pépinières, et la plupart des leurs étant dirigées d'après les mêmes principes, il suffira de faire connaître ce qui se pratique à Vitry et dans les communes environnantes.

Les sujets sont plantés beaucoup trop près les uns des autres : il en résulte que l'air et la lumière, si nécessaires à la végétation, ne pénétrant qu'avec peine entre les rangs et presque jamais entre les individus, les tiges s'allongent sans pouvoir acquérir la grosseur nécessaire, parce que les rameaux latéraux ne se développent pas, ou languissent après avoir faible-

Digitized by Google

ment poussé. Le nombre, l'étendue et l'état de santé des racines étant presque toujours en rapport avec le nombre, la vigueur et l'étendue des branches et des rameaux, le pied de ces arbres est rarement aussi bon qu'il devrait l'être ; enfin, ce rapprochement extrême des individus est aussi un obstacle à la conservation de longues racines lors de la déplantation, quand même on aurait le désir de faire cette opération avec soin.

Lorsque la greffe est encore à sa première année de végétation, il est facile de prévenir la nudité de sa base en la raccourcissant plus ou moins, suivant son espèce et sa grosseur, afin d'exciter le développement des gemmes inférieures en rameaux latéraux ; mais les pépiniéristes, toujours pressés de mettre leurs arbres en état d'être livrés promptement au commerce, ne raccourcissent ces greffes qu'autant qu'elles ont dépassé une hauteur d'environ quatre pieds huit pouces à cinq pieds. Des tiges si hautes et si faibles ne pourraient se soutenir sans l'appui des tuteurs auxquels on a toujours soin de les fixer. La sève, au printemps suivant, abandonne les gemmes inférieures de ces tiges débiles, pour se porter à leur sommet, qui, pendant cette seconde année, est, dans beaucoup de variétés, plus gros que leur base. C'est ordinairement après la troisième année de leur greffe que ces *quenouilles*, presque toutes informes, sont livrées aux demandeurs ; les plus fortes sont ordinairement réservées par les pépiniéristes pour en faire des hautes tiges.

La mutilation des racines lors de l'arrachage, et la perte d'une partie des rameaux latéraux par le peu de soin que l'on apporte à la confection des ballots ou paquets, sont des inconvénients beaucoup trop connus pour qu'il soit utile de les signaler.

Cette éducation vicieuse et ces mauvais soins, ont, sur la forme et sur la santé des arbres, une influence

Digitized by Google

souvent funeste. Aussi les reproches adressés aux pépiniéristes paraissent-ils bien fondés; cependant, en examinant les choses de plus près et sans prévention, il est facile d'apercevoir que la parcimonie des acheteurs a beaucoup contribué à rendre mauvaise la culture des pépinières, et, sans vouloir justifier la conduite des pépiniéristes, je dois dire pourtant qu'il est impossible d'espacer convenablement les arbres et d'employer beaucoup de temps pour les élever, lorsqu'ensuite il faut les donner à vil prix. Que ceux des acheteurs (et le nombre en est grand) qui, ne tenant aucun compte de la différence qui doit exister entre le prix d'un bon arbre et celui d'un mauvais, ont contracté l'habitude d'exiger les uns et les autres presque pour rien, ne s'en prennent qu'à eux-mêmes si tous les arbres qu'on leur livre ne sont pas de bonne qualité; car leur conduite semble dire aux pépiniéristes : « *trompez-moi donc,* » *puisque je fais tout ce que je peux pour vous y con-* » *traindre.* »

Il y a environ vingt-deux ans que mon goût particulier pour les arbres pyramidaux me fit prendre la résolution de donner tous mes soins à l'éducation de ceux que je greffais, même pour le commerce. En ne laissant annuellement à la tige qu'une élévation proportionnée à sa grosseur et à la vigueur de son espèce, et par l'emploi d'autres soins non moins utiles, je parvins à obtenir des *quenouilles* ou pyramides parfaitement garnies de branches et de rameaux dans toute leur longueur, et présentant déjà la forme d'un conoïde très-allongé. Beaucoup d'acheteurs les trouvèrent belles, mais pas un ne voulut y mettre un prix plus élevé qu'aux arbres défectueux qu'il trouvait ailleurs. Je fus donc obligé de livrer au prix courant; mais, n'ayant pas rentré dans mes frais, je me suis vu contraint de me rapprocher de l'usage commun, bien que la connaissance de tous ses défauts me le fasse détester.

Digitized by Google

Le perfectionnement dans l'éducation des arbres dépend donc en partie des propriétaires éclairés, et si quelques pépiniéristes, malgré leur intérêt bien démontré, ne pouvaient se déterminer à sortir du cercle étroit de la routine, il est certain que beaucoup d'autres, stimulés par la certitude que le prix des arbres serait en raison de leur qualité, ne manqueraient pas de chercher à les produire plus beaux et meilleurs. Les acheteurs et les pépiniéristes ayant également tort, et, ni les uns ni les autres ne paraissant disposés à entreprendre une réforme si désirable dans l'intérêt de tous, il est probable que les amateurs et les jardiniers auront encore longtemps à s'occuper du soin de faire disparaître les défauts des jeunes *quenouilles;* c'est pourquoi je vais en indiquer les moyens.

Les racines mutilées doivent être rafraîchies par une coupe propre, ce qui suppose l'emploi d'une serpette bien affilée; cette coupe, qui doit être allongée en biseau et tournée de manière à poser sur la terre du fond du trou, ne doit être pratiquée qu'au moment de la plantation, afin que sa surface ne puisse être desséchée. Si les arbres ont été longtemps hors de la terre, et que leurs racines soient desséchées, il sera bon, immédiatement avant leur plantation, de les faire tremper, pendant quelques heures ou même pendant un jour si leur état de dessiccation l'exige, dans un baquet ou autre vase, en partie rempli d'eau de fumier, ou d'eau commune dans laquelle on aura délayé préalablement du crottin de cheval, de la fiente de vache ou d'autres engrais animaux. Cette immersion devra se faire dans un bâtiment, pour que les arbres soient garantis des injures du froid et du desséchement que l'écorce éprouve toujours par son exposition à l'air libre et aux rayons solaires.

La plantation faite, si les arbres sont suffisamment

Digitized by Google

génie de branches latérales bien disposées, on les taillera suivant les principes qui seront développés plus loin; mais si, comme cela n'est pas rare, la tige est nue ou presque nue à sa base, et sur une hauteur considérable, il faudra la rabattre ou raccourcir d'un quart, d'un tiers ou de moitié de sa longueur totale, suivant l'exigence des cas, et ce, autant que possible, sur un rameau latéral vigoureux, et susceptible de prendre la direction verticale au moyen d'un tuteur fixé à la tige, ou, à défaut, sur une gemme non développée. La coupe de la tige sera recouverte de suite avec l'onguent de Saint-Fiacre (1), ou mieux encore avec la composition de Forsyth (2). Le rameau sur lequel on aura rabattu

---

(1) Fiente de vache délayée et mêlée avec partie égale de terre forte, à quoi l'on peut ajouter du foin haché ou des balles de céréales.

(2) Sans croire aux effets merveilleux attribués par Forsyth à sa composition, je ne puis néanmoins partager l'opinion de quelques agronomes français, qui, dans son application sur les plaies vives, redoutent l'effet d'un caustique. Je l'ai employée dans différents cas, sur des espèces de genres différents, et toujours avec succès. Voici la manière de faire cette composition:

Prenez: Fiente de vache, une partie;
Plâtras pulvérisés de craie ou de vieille chaux, demi-partie;
Cendre de bois, demi-partie;
Sable fin, un seizième.

Tamiser les trois derniers ingrédients, en opérer exactement le mélange avec la fiente de vache; délayer cette espèce de mortier avec suffisante quantité d'urine et d'eau de savon, jusqu'à consistance d'une peinture épaisse. On en fait l'application sur les plaies des arbres avec un pinceau; on saupoudre ensuite avec des cendres sèches.

Cette composition durcit à l'air, tient longtemps sur les arbres, résiste à la pluie et aux autres intempéries de l'atmosphère. Dans un vase, et recouverte d'urine, elle se conserve longtemps.

Digitized by Google

la tige étant fixé verticalement, sera lui-même réduit à une longueur de quelques pouces en établissant la coupe immédiatement au-dessus d'un œil ou gemme bien nourri et diamétralement opposé à la courbure de la base du rameau qui le porte. S'il existe quelques rameaux latéraux au-dessous de celui que l'on a choisi pour remplacer la portion de tige enlevée, on les taillera de manière à ne laisser à chacun que deux ou trois yeux, en observant que la taille doit être assise autant que possible sur un œil ou gemme bien confectionné et placé en-dessus ou sur l'un des côtés du rameau, s'il est horizontal, ou en dessous ou bien sur un côté, mais jamais en dessus ou en regard de la tige, si ce rameau est oblique ascendant.

Ces suppressions et raccourcissements mettront la sève en état de pourvoir, au printemps suivant, au développement des yeux ou gemmes de la base de la tige, si l'arbre a reçu d'ailleurs tous les soins qui caractérisent une bonne plantation.

L'année de la plantation étant pour les arbres une année de crise, d'épuisement, et presque toujours la cause d'une révolution pénible dans leur système organique et dans leurs fonctions vitales, il arrive quelquefois que, malgré les précautions indiquées ci-dessus, les bourgeons produits par les yeux inférieurs de la tige n'acquièrent que quelques lignes de longueur ou ne se composent que d'un bouton conique; mais c'est déjà beaucoup, et, dans ce cas, à la taille suivante, il faut, 1° laisser entiers ces bourgeons exigus et se garder surtout d'endommager leur gemme terminal, s'ils n'ont pas plusieurs pouces de longueur, car ce gemme recèle sous ses nombreuses écailles le germe d'un bourgeon qui se développera avec vigueur au printemps suivant: (le gemme terminal de ces courts bourgeons se change souvent en bouton à fruit, si, lors de la taille, on laisse

Digitized by Google

trop nombreux et trop longs les bourgeons supérieurs ;) 2° tailler très-court et autant que possible sur un œil imparfait les bourgeons supérieurs ; en supprimer, s'ils sont trop rapprochés, et, à mérite égal sous le rapport du placement, enlever de préférence les plus gros, si, l'étant sensiblement plus que les autres, ils sont trop près du sommet de la tige ; 3° couper les boutons à fruit s'il y en a, en laissant exister le petit rameau qui les supporte ; 4° choisir, à l'extrémité de la tige, le bourgeon le plus fort pour la continuer, le fixer verticalement s'il n'a pas naturellement cette direction ; enfin le raccourcir en calculant la longueur à lui laisser sur sa grosseur, sur le nombre et le développement des bourgeons latéraux et sur le mode de végétation particulier à l'espèce ou à la variété de l'arbre auquel il appartient.

Chaque arbre étant de nouveau fixé au sol par de nombreuses radicules destinées à y puiser les aliments propres à son accroissement, et une sève encore rare, mais précieuse, ayant disposé, dans le tissu cortical de sa tige et de ses branches, les germes de bourgeons nombreux, il est certain que sa végétation, pendant la seconde année après la plantation, sera beaucoup plus brillante que pendant la première, et alors, suffisamment regarni de rameaux latéraux, il devra être soumis à la taille ordinaire des arbres pyramidaux en bon état, taille dont il sera question plus loin. Si on voulait faire regarnir des *quenouilles* plantées depuis un an, on y parviendrait en employant les mêmes moyens, modifiés suivant l'état dans lequel ces arbres se trouveraient.

Mais si, au lieu d'avoir à planter et à restaurer en même temps de jeunes arbres dégarnis ou à faire regarnir des arbres ayant un an de plantation, il s'agissait de faire regarnir de branches des arbres plantés depuis

Digitized by Google

deux ou plusieurs années, trop gros pour être rabattus, et restés nus à leur base ou d'un côté, parce qu'on aurait négligé de faire en temps opportun les suppressions propres à exciter le développement des gemmes et bourgeons exigus du bas de leur tige, deux procédés généraux, la taille et la greffe, en fourniraient les moyens.

Quand les vides sont peu considérables, une taille bien entendue suffit pour les remplir en peu de temps, et ce moyen, plus prompt et plus certain que ceux que fournit la greffe, doit toujours leur être préféré.

Un vide unilatéral dont la largeur ne dépasse pas le tiers de la valeur de la circonférence de la pyramide, à l'endroit où ce vide existe, se regarnit en taillant les rameaux qui l'avoisinent sur un œil tourné de son côté. La direction des bourgeons étant naturellement celle des gemmes qui leur ont donné naissance, il s'ensuit que les branches des deux côtés d'un vide, étant ainsi taillées, finissent par s'approcher et se joindre en peu de temps; alors il faut tailler sur un gemme tourné en dehors, pour que les bourgeons subséquents prennent la direction convenable à tous, celle de rayons partant d'un axe commun, qui est la tige.

Si les vides sont nombreux et disséminés de différents côtés et à diverses hauteurs, il faudra diminuer la pyramide dans toutes ses dimensions, en rabattant toutes les branches sur leur vieux bois. La longueur à laisser à chacune se calcule sur la quantité de bourgeons dont on a besoin pour regarnir l'arbre, sur son âge, le mode de végétation de son espèce et les ressources que lui offrent le terrein et les autres circonstances locales, en observant toutefois la condition d'une longueur relative entre chaque branche, pour que l'ensemble présente une pyramide régulière. On tâchera aussi d'asseoir la taille sur les restes d'un œil non développé que l'on

Digitized by Google

choisira du côté d'un vide ou dans la direction la plus convenable. Ce ravalement faisant presque toujours naître beaucoup de bourgeons inutiles et mal placés, il faut, à la taille suivante, ne conserver que ceux qui ont une direction convenable, les espacer avec méthode, et le plus régulièrement possible. La confusion qu'occasionne le trop grand nombre de branches donne lieu a des inconvénients plus graves que ceux qui résultent de leur rareté. Lorsque la vigueur des arbres le permet, il est avantageux de supprimer les bourgeons inutiles dès qu'ils commencent à se développer, c'est-à-dire en mai ou juin, et lorsqu'on peut en faire le choix avec discernement. Cette opération fait tourner au profit des seuls bourgeons conservés la totalité de la sève.

Quand une pyramide, d'ailleurs suffisamment garnie, est large et courte, et que cette forme vicieuse a fait disparaître la flèche ou l'extrémité de la tige, ce qui arrive souvent, il faut faire choix d'un bourgeon vigoureux autant que possible, dont la base avoisine celle de la branche terminale délaissée par la sève, et comme ensévelie au milieu de celles qui l'environnent. Ce bourgeon, étant susceptible de prendre la direction verticale au moyen d'un tuteur, sera substitué à la flèche mourante; on lui laissera toute la longueur que sa grosseur permettra raisonnablement, et, pour lui assurer la portion de sève nécessaire à sa végétation, comme continuation de la tige, on rétrécira la pyramide en raccourcissant les branches latérales, comme il vient d'être dit plus haut.

Si une *quenouille* est épaisse dans le haut, et que des branches vigoureuses y forment une sorte de tête, il faut se hâter d'y remédier, car, sans cela, tous les moyens propres à favoriser le développement des branches inférieures seraient impuissants.

Ces branches, trop vigoureuses, trop longues, trop

Digitized by Google

nombreuses, et qui privent de sève les branches inférieures en même temps qu'elles la disputent à l'extrémité de la tige, qui presque toujours finit par succomber dans cette lutte, sont ordinairement rameuses; dans ce cas, il faut choisir à leur base une branche moyenne ou faible que l'on conserve seule, en coupant près de son origine tout ce qui la dépasse. Ces petites branches étant bien choisies et suffisamment espacées, on les raccourcit plus ou moins suivant la hauteur à laquelle elles se trouvent, et relativement aux dimensions à donner à la pyramide. Il arrive quelquefois que l'amputation totale de plusieurs grosses branches est nécessaire, soit pour les espacer convenablement, soit pour augmenter la vigueur et faciliter l'allongement des branches inférieures, lesquelles, dans le cas dont il s'agit, ne sont, comme le disent les jardiniers, que des *crochets*; alors il ne faut pas oublier l'application de la composition de Forsyth, dont j'ai donné plus haut la recette.

Il faut être sobre d'amputations, mais, quand elles sont nécessaires, on ne doit jamais négliger de couvrir de cette composition les plaies qu'elles occasionnent, parce que, sans cette précaution, l'air et le soleil en dessèchent la surface, détruisent le fluide réparateur et s'opposent ainsi à leur prompte cicatrisation. J'ai vu fréquemment, sur des bourgeons très-vigoureux, le dernier gemme être paralysé dans son développement, parce que la coupe, trop voisine de ce gemme, n'avait été couverte d'aucun enduit.

Quand la grosseur d'une branche à amputer exige l'emploi d'une scie, on ne doit jamais négliger de parer la plaie avec la serpette, parce que les dents de la scie, quelle que soit son espèce, déchirent les tissus, et le *cambium* ne recouvre facilement les plaies qu'autant que leur surface est unie.

On voit souvent des *quenouilles* assez bien garnies ou

Digitized by Google

même trop garnies dans leur partie supérieure, dont la base est totalement privée de branches, ou n'en présente qu'une ou deux et d'un seul côté; dans ce dernier cas, on regarnit assez bien la partie nue de la tige en y greffant par approche, et aux endroits convenables, les plus forts rameaux de la branche ou des branches qui sont à la base. Tous les amateurs de jardins et les jardiniers doivent savoir que la greffe par approche se fait de mars en août, en excoriant la branche et la tige au point de contact et en fixant l'une contre l'autre au moyen d'un lien doux et flexible que doit recouvrir un enduit ou emplâtre d'onguent de Saint-Fiacre, de cire à greffer, etc., afin de favoriser l'union des parties, en empêchant l'évaporation du *cambium*. La soudure opérée, on coupe le rameau au-dessous de son point d'union avec la tige, et son extrémité, devenue branche caulinaire, continue à pousser en garnissant le côte vers lequel on l'a dirigée en greffant.

Lorsque la base de la tige est totalement nue, la greffe par approche avec les branches de l'arbre est presque toujours impraticable; dans ce cas, j'ai toujours eu à me louer des bons effets du ravalement de la flèche et des branches latérales, ainsi que de la suppression d'une partie de ces dernières quand elles étaient trop rapprochées. Cette opération, dis-je, m'a toujours réussi, mais il n'est pas impossible pourtant que, dans certains cas, le ravalement se trouve insuffisant; c'est alors qu'il faut avoir recours à quelque sorte de greffe capable de remplir le but qu'on se propose.

Beaucoup de livres signalent, comme moyen préférable pour regarnir les pyramides, plusieurs sortes particulières de greffes, telles que l'écusson sous l'écorce, ou bien par emporte-pièce taillé en pointe, en carré, en losange, etc. Les greffes par scions, au moyen d'un trou de vrille ou d'une mortaise dans la tige de l'arbre,

Digitized by Google

sont aussi recommandées comme étant très-propres à remplir ce but.

Je ne m'arrêterai point à réfuter en détail cette horticulture de cabinet, mais je dois dire en quoi ces procédés sont défectueux, ne fût-ce que pour éviter des désagréments aux personnes trop disposées à croire les théoristes sur parole.

Il s'agit d'opérer sur des arbres ayant plusieurs années de plantation, et encore plus de greffe; de tels arbres, que la déplantation, et trop souvent de mauvais soins ont rendu languissants, au moins pendant quelques temps, ont nécessairement l'écorce très-épaisse, et la greffe en écusson, quelle qu'en soit la forme, ne réussit bien que sur une jeune tige dont l'écorce est mince et flexible. Des trous de vrille et des entailles sont des plaies que l'on ne multiplie pas impunément sur ces arbres, et les greffes qu'on y implante reprennent rarement. Je ne suis pas le seul qui, par suite d'essais infructueux, aie rejeté l'emploi de ces greffes, dont la confection exige beaucoup de temps.

La greffe en écusson, qui serait la meilleure, ne pouvant réussir que sur de jeunes arbres qu'il est bien préférable et plus facile de restaurer par la taille, je considère la greffe par approche comme la seule ressource dans le cas dont il s'agit. Mais cette greffe ne pouvant s'exécuter avec les branches même de l'arbre dont la tige est complètement nue à sa partie inférieure, il faut planter, à peu de distance de son pied, et sans endommager ses racines, un ou deux jeunes arbres à tige basse, pourvus de quelques rameaux ou bourgeons vigoureux que l'on conserve seuls et qu'il faut greffer sur la tige aux endroits où cela est nécessaire, lorsque la sève du printemps devient active. Un rameau allongé peut faire deux greffes, en lui faisant décrire un arc de cercle entre la première et la seconde. Une année suffit ordinaire-

Digitized by Google

ment pour que la soudure des greffes soit complète. A la fin de l'automne suivant, on coupe les branches greffées, et les jeunes arbres qui les ont fournies doivent être enlevés et replantés ailleurs.

L'arbre chargé de fournir les greffes doit toujours être de la même variété que l'arbre à greffer; le dépérissement et la mort d'une variété, par l'extrême vigueur d'une autre, lorsque toutes deux sont nourries par le même pied, est un accident si commun que je ne puis concevoir comment il se trouve encore des hommes capables de conseiller l'application de greffes de beaucoup d'espèces et variétés sur le même sujet, pour avoir des arbres chargés de *toutes sortes de fruits*. Si je voulais combattre cette fantaisie, les moyens ne me manqueraient pas; mais de tels champions sont trop faciles à désarçonner pour qu'il soit utile de le faire.

Une fente longitudinale de quelques pouces, faite dans l'écorce avec la pointe de la serpette, détermine quelquefois l'apparition d'un ou de plusieurs bourgeons, mais on n'est pas maître de rendre ce moyen efficace.

Je ne saurais approuver l'usage des ligatures et des incisions annulaires, car elles ont rarement le privilége de faire regarnir les pyramides, et les arbres souffrent toujours un peu de ces opérations qui occasionnent une pléthore dans la partie qui leur est supérieure, en même temps qu'elles privent les racines de la sève descendante.

Lorsque les premières branches d'une pyramide sont à douze, quinze et même vingt pouces au-dessus de la surface du sol, on ne doit rien faire pour regarnir au-dessous; car ce vide, désagréable pendant les premières années seulement, devient utile pour cultiver sous la pyramide et lui donner de la grâce lorsqu'elle a des dimensions plus considérables.

Il est des pyramides tellement faibles et languissantes qu'il serait inutile d'employer pour leur restauration les moyens

Digitized by Google

moyens précités, si, préalablement, on ne s'était occupé de leur rendre la vigueur nécessaire. Il faut donc, avant tout, débarrasser le terrein environnant de tous les arbres, arbustes et plantes qui s'y trouvent, faire une tranchée ou fossé circulaire autour du pied de chacune, à une distance suffisante pour que ses racines n'en soient point endommagées; on remplira cette tranchée de terre neuve, bien amendée; on enlèvera la terre du dessus de la motte conservée autour du pied de l'arbre, jusqu'à ses premières racines; elle sera remplacée en partie par une couche de terre neuve, sur laquelle on étendra du fumier gras, dont les eaux pluviales entraîneront les sucs dans les racines. Cette couche de fumier, qu'il faudra éviter de mettre en contact avec le pied ou les racines de l'arbre, sera recouverte par une couche de la terre préalablement enlevée de cet endroit.

Si la tige et les branches de ces pyramides sont couvertes de mousses ou de *lichens*, il faudra les en débarrasser, par un temps humide, à l'aide d'instruments propres à cela. Si la quantité d'arbres rend l'émoussage trop long, on fera, avant le développement des feuilles, l'application du lait de chaux sur la tige et les branches, au moyen d'une brosse de peintre, et, quelques temps après, la chute de l'enduit de chaux et des débris des plantes cryptogames laissera voir une belle écorce.

Il me reste à parler des pyramides qui, chaque année, se couvrent de chancres; si une meilleure culture, des engrais appropriés à la nature du terrein, et une taille soignée ne font pas disparaître les chancres, il faut enlever ces arbres et les utiliser en les plantant contre un mur exposé suivant que le soleil est plus ou moins nécessaire à la variété à laquelle chacun d'eux appartient; là, certainement, ils se débarrasseront des chancres en peu d'années. Mais, comme on n'a pas toujours des murs à garnir d'espaliers, le moyen de tirer parti

Digitized by Google

des arbres chancreux, s'ils ne sont ni trop gros ni trop anciens, consiste à les couper à quelques pouces au-dessus de la terre, et à les greffer en couronne, avec un rameau vigoureux d'une variété congénère capable de supporter le plein air dans les circonstances locales où elle doit vivre, sans y être sujette aux affections cancéreuses.

On voit quelquefois des arbres rester languissants et presque toujours stériles malgré tous les soins propres à les rendre vigoureux et productifs : de tels arbres doivent disparaître du sol qui les a nourris en vain ; ceux qui ne laissent aucun espoir doivent aller au bûcher ; les autres, étant replantés ailleurs, et avec soin, pourront reprendre une vigueur satisfaisante.

Je crois n'avoir rien omis d'essentiel sur les moyens propres à opérer le rétablissement des arbres pyramideaux défectueux ; il me reste à dire maintenant quelles sont les espèces et les variétés qui réussissent le mieux dans chaque sorte de terre, et par quels moyens on peut les conduire avec succès depuis leur berceau jusqu'au maximum de leur accroissement. Mais on trouvera peut-être incomplets et insuffisants les détails des opérations que je recommande, c'est pourquoi j'observerai ici que je suppose aux personnes qui voudraient user de mes conseils la connaissance des éléments de l'art horticultural ; d'ailleurs, les explications que j'omets se trouvant dans la plupart des livres de botanique, d'agriculture et d'horticulture, je prie ceux de mes lecteurs dont j'aurais le malheur de n'être pas entendu, de consulter quelques-uns de ces livres, et notamment l'Almanach du bon jardinier, devenu en quelque sorte le *vade-mecum* de presque tous les amateurs de jardins.

Digitized by Google

Des différentes sortes de Terres, et des espèces et variétés d'Arbres qui peuvent y prospérer.

Les terreins que j'ai eu l'occasion de planter dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, peuvent être classés en neuf espèces principales que je désignerai de la manière suivante :

Terre n° 1. Sableuse, plus ou moins profonde, sur un fond de sable jaune et de galet.

n° 2. Crayeuse ou calcaire, à couche supérieure grise, plus ou moins épaisse.

n° 3. Argileuse, froide et compacte; semblable à ce qu'on appelle vulgairement bonne terre à blé. La situation de cette espèce, ordinairement en plaine, ajoute encore à son humidité et à sa densité naturelles.

n° 4. Pierreuse, grise ou brune; peu profonde, reposant sur un fond de terre argilo-glaiseuse et rougeâtre, contenant beaucoup de gros cailloux. Ce fond de terre, très-tenace, est connu vulgairement sous le nom de *tuf*. Elle se trouve souvent au sommet et sur les flancs des collines.

n° 5. Pierreuse, grise, brune ou noirâtre; profonde, demi-forte, reposant sur un fond d'argile douce et pure. Cette espèce se rencontre fréquemment au bas des pentes des collines.

n° 6. Terre de pré. Elle se trouve constamment au fond des vallées, et surtout au bord des eaux vives.

Digitized by Google

n° 7. Franche, demi-légère ; profonde, reposant sur un fond de terre argileuse et un peu crayeuse.

n° 8. Légère. Cette espèce, ordinairement brune ou noire, est rarement naturelle et se rencontre plus communément autour et dans les villes qu'à la campagne. Elle est presque toujours le résultat de remblaiements faits avec des vidanges, des décombres pulvérisés, des terres diverses, très-végétales, etc.

n° 9. Très-légère. Cette espèce est le résultat d'une longue culture ainsi que de l'emploi d'engrais animaux abondants, dans un sol naturellement léger.

L'analyse des terres étant étrangère à mon sujet, la description scientifique de leurs nombreuses variétés étant au moins inutile ici, et les courtes définitions qui précèdent me paraissant suffisantes pour caractériser les espèces dont la culture m'est familière, et qui sont à peu près les seules que l'on rencontre fréquemment, je passe à l'examen des espèces et des variétés d'arbres fruitiers qui, sous la forme pyramidale, peuvent réussir dans chacune d'elles.

Mais il ne suffit pas de savoir quelles espèces ou variétés d'arbres à fruit on doit planter dans chaque sorte de terre, il faut encore savoir sur quelle espèce de sujets ces arbres doivent être greffés pour y prospérer.

Cette question n'étant pas la moins importante, je vais lui donner quelque développement afin d'être mieux compris lors de l'indication des sortes à préférer, relativement aux qualités du sol. Je dirai en même

Digitized by Google

temps quel est le degré d'aptitude de chaque espèce et de chaque variété pour former de belles pyramides, ainsi que ce que chacune d'elles peut offrir de particulier dans sa végétation, ses produits et les soins qui lui sont propres.

De l'Abricotier.

L'abricotier se greffe ordinairement sur prunier ; l'abricotier sauvage ou provenu de noyau peut également servir de sujet. Plusieurs agronomes distingués, tels que La Bretonnerie, Etienne Calvel, dans son Traité des arbres en pyramide, publié en 1802, et M. Louis Noisette, dans le Jardin fruitier, terminé en 1821, citent l'amandier comme pouvant aussi recevoir la greffe de l'abricotier. Cette culture, qui pourrait peut-être présenter quelques résultats satisfaisants, ne paraît pas avoir été tentée par les pépiniéristes, car, jusqu'à présent, les abricotiers livrés au commerce sont greffés sur prunier.

Les pruniers propres à servir de sujets peuvent être ou de semence ou de drageons. Ceux de semence sont naturellement les meilleurs, parce qu'ils doivent acquérir des dimensions plus considérables et être moins susceptibles de produire des drageons, dont la présence est toujours nuisible en ce sens qu'ils détournent à leur profit une portion de la sève destinée à la conservation et à l'accroissement de la tige et des branches, ainsi qu'au développement de leurs productions annuelles, qui sont les feuilles, les fleurs et les fruits. Cependant, et malgré ces avantages, les pépiniéristes n'emploient que des pruniers provenus de drageons. Le motif de cette préférence est la facilité avec laquelle on se les procure. Par suite de cet usage, j'ai moi-même toujours greffé l'abricotier sur pruniers de drageons, et ceux que

Digitized by Google

je cultive en pyramide ne le sont pas autrement. Leur végétation étant brillante, leurs dimensions considérables et leurs produits satisfaisants, je puis donc rassurer les amateurs sur l'inconvénient des drageons, qui, d'ailleurs, sont faciles à détruire. Leur apparition reconnaît pour cause ordinaire la rupture partielle de fortes racines, leur rapprochement de la surface du sol par l'enlèvement d'une couche de terre, etc. Il est un seul cas où le développement des drageons indique positivement, sinon la fin prochaine, au moins le mauvais état de l'arbre auquel ils appartiennent : c'est lorsque cette production est abondante et comme spontanée; alors elle doit être considérée comme une prévoyance de la nature, qui veut que chaque être soumis à l'empire de la destruction pourvoie, par tous les moyens possibles, à la conservation de son espèce, par la reproduction. Faisant donc l'application de ce principe à l'objet dont il est ici question, je dirai que l'apparition de drageons nombreux n'a ordinairement lieu qu'au pied d'un arbre décrépit ou dépérissant par suite de circonstances locales défavorables, et de mauvais traitements.

L'abricotier vient assez bien partout, pourvu qu'il jouisse pleinement de l'aspect du soleil et qu'il soit garanti des vents, surtout de ceux qui règnent du nord au sud-ouest. Plus son exposition est chaude et abritée, plus sa conservation est facile, ses produits assurés et abondants. Les terres légères et les terres sableuses lui conviennent, mais il fait rarement bien dans les terreins forts et humides, tels que ceux que j'ai décrits sous les nos 3 et 4.

Cet arbre ne semble pas devoir s'élever naturellement en pyramide, car la sève qui, dans la plupart des autres espèces, paraît abandonner les branches latérales inférieures pour se porter à la cîme, agit tout différemment dans celui-ci. L'extrémité de la tige ne prend ordinairement la direction verticale qu'au moyen d'un tu-

Digitized by Google

teur ; la base de la pyramide tend à prendre une étendue considérable par le développement, sur quelques branches principales, de nombreux et très-vigoureux bourgeons qui, si on les conservait, feraient bientôt de l'arbre un buisson informe, puisqu'ils amèneraient la destruction de l'extrémité de la pyramide (que, pour éviter l'emploi de circonlocutions, je nommerai désormais la *flèche*) et celle d'une partie des branches latérales. Ils occasionneraient encore la nudité et la stérilité des branches qui leur ont donné naissance, en faisant périr chaque année leurs petites ramifications latérales ou bourgeons à fruit. Il faudra donc toujours ou presque toujours supprimer entièrement ces bourgeons, qui ont souvent la grosseur du doigt, et ce, en les rabattant sur celui des bourgeons à fruit inférieurs qui aura la meilleure direction. Tous les rameaux seront raccourcis suivant leur grosseur et les proportions relatives à la forme de l'arbre, afin de prévenir leur dépérissement et pour provoquer le développement de nouveaux bourgeons. On aura soin de ne donner à la base de la pyramide qu'autant de largeur qu'elle doit en avoir pour être en rapport avec sa hauteur. On veillera surtout à ce qu'aucune branche inférieure, déjà très-forte, n'occupe pas, par de nombreuses ramifications, une place considérable au détriment des autres branches ; car si elle jouissait de cette prépondérance pendant deux ou trois ans seulement, elle ferait languir et finirait par anéantir la partie de la pyramide supérieure à son point d'insertion sur la tige, et alors la restauration, sans être impossible, serait très-difficile.

Je n'ai cultivé, jusqu'à présent, que trois variétés d'abricotiers sous la forme pyramidale : l'abricot-pêche, l'abricot commun, qui n'est pas le moins productif, et l'alberge. Les individus de cette dernière variété sont francs de pied, ce qui a retardé l'époque de leurs premiers produits.

Digitized by Google

En novembre 1816, j'ai planté plusieurs abricotiers en pyramide, dans un vaste jardin sis à Rouen, faubourg Bouvreuil : la terre est de l'espèce n° 7 (1). Ces arbres sont maintenant beaux et bien garnis ; leur hauteur est de quatorze à quinze pieds ; la base de la pyramide a quinze pieds de périmètre ; à quelques pouces au-dessus de la terre le périmètre de la tige est de dix-huit pouces. Lorsque le temps est favorable à l'époque de la floraison, on a lieu d'être satisfait du nombre, du volume et de la bonté de leurs fruits.

Je dois observer ici que les dimensions ci-dessus, ainsi que toutes celles que je donnerai dans le cours de ce Mémoire, sont prises sur chaque arbre tel qu'il était immédiatement après la taille, et sans y comprendre l'extrémité que chaque rameau a perdue lors de cette opération.

Il est encore important de dire que ces mêmes dimensions ont été mesurées au printemps de 1823, époque à laquelle j'ai conçu l'idée de ce Mémoire, que, pendant deux ans, mes nombreuses occupations m'ont empêché de terminer, et que deux étés s'étant écoulés depuis ce moment, les arbres cités ont maintenant, plus qu'ils n'avaient alors, de deux à trois pieds et demi de hauteur, et d'un à deux pieds de périmètre.

Du Cerisier.

Les nombreuses espèces et variétés du cerisier se greffent sur le merisier des bois venu de semence, sur

(1) J'observe que les pyramides que je plante habituellement sont de taille marchande, c'est-à-dire que, l'année de plantation après la taille, elles sont de quatre à cinq pieds et demi de haut, et le périmètre de leur tige, à moitié hauteur, est d'un pouce et demi à quatre pouces.

les

Digitized by Google

les drageons de merisier et de cerisier ; et sur le mahaleb ou cerisier de Sainte-Lucie. Ceux greffés sur le merisier de semence acquièrent des dimensions plus considérables et sont moins susceptibles de périr par l'effet des qualités particulières de certains terreins. Ceux qui sont greffés sur le mahaleb fructifient plutôt, plus abondamment, et leurs fruits sont plus gros et meilleurs ; mais ils acquièrent des dimensions moins considérables et périssent souvent tout-à-coup dans plusieurs sortes de terre. Leurs racines sont aussi plus susceptibles d'être rongées par les *vers blancs* ou larves de hannetons, mieux connus ici sous le nom de *mans*. Ceux enfin qui sont greffés sur drageons de merisier ou de cerisier sont très-rares dans le commerce, au moins dans ce pays-ci, et je crois que cela ne doit donner lieu à aucuns regrets.

Le cerisier est de tous les arbres fruitiers celui qui se développe le plus promptement et le plus facilement en pyramide, quand, d'ailleurs, il reçoit les soins convenables. On conçoit que je ne parle pas ici du cerisier précoce nain, ni de quelques variétés semblables, dont la végétation est aussi faible que les fruits sont médiocres. Ce que je viens de dire des cerisiers en général ne s'applique pas non plus aux variétés du bigarreautier, dont les bourgeons rares, contournés ou pendants, se prêtent peu à la forme pyramidale. Les cerisiers d'Angleterre, de Hollande, et la royale sont les variétés les plus promptes à fructifier, et aussi celles qui produisent le plus étant conduites en pyramide. Le nombre et la direction oblique ascendante ou presque verticale de leurs rameaux leur donne un port élégant et gracieux. Ils sont peu susceptibles de se dégarnir.

Le *cerisier de Montmorency* ou *gros gobet à courte queue*, produit des fruits en quantité raisonnable, d'un très-gros volume et d'une saveur agréablement aciduléc,

Digitized by Google

Il se conserve bien garni, est moins susceptible que quelques autres variétés de s'emporter d'un côté, parce que chez lui la sève est distribuée plus également dans toutes les branches; mais il a une tendance singulière à pousser horizontalement, et ses branches inférieures sont toujours inclinées : aussi est-on obligé le plus souvent d'asseoir la taille des rameaux latéraux sur un gemme placé en-dessus, et de redresser, au moyen d'un petit tuteur, la flèche ou bourgeon terminal.

L'*agriottier* est vigoureux et pousse dans une direction oblique ascendante, à la manière des cerisiers de Hollande et d'Angleterre.

Le *cerisier bifère*, aussi nommé *cerisier perpétuel* et *de la Toussaint*, se garnit bien, est remarquable par le nombre et la disposition de ses fleurs et de ses fruits, pousse horizontalement, et souvent même beaucoup de ses rameaux sont pendants.

Le *cerisier du Nord* se garnit bien; ses rameaux inférieurs sont horizontaux, les supérieurs sont faiblement ascendants. Les fleurs de cet arbre avortent presque toujours dans ses premières années.

Le *cerisier à bouquet* pousse à la manière du cerisier de Montmorency; la singularité à laquelle il doit son nom, l'agrégation de plusieurs cerises portées sur un seul pédoncule, ne se retrouve que sur un petit nombre de ses fruits.

Le *cerisier à courte queue* pousse beaucoup, se garnit trop, ne produit bien, sous la forme pyramidale, que tardivement et seulement après qu'un développement plus ou moins considérable a pu mettre un frein à l'excès de sa vigueur. La sève, dans cette variété, abandonne facilement les rameaux faibles du centre, ainsi que les gemmes et boutons à fleur de la base des rameaux vigoureux, lesquels sèchent et tombent avant le temps de leur épanouissement. Ces accidents sont souvent pro-

Digitized by Google

voqués par une taille trop allongée à la suite de laquelle on laisse trop de bourgeons. Il faut donc espacer convenablement les branches et les rameaux, soigner la forme de l'arbre, et attendre patiemment l'époque où sa beauté et ses produits viendront dédommager amplement d'un peu de peine.

Les personnes impatientes de récolter pourront avancer l'époque de cette jouissance en déplantant les arbres ou en coupant leurs principales racines; mais ce moyen, qui a ses chances défavorables et dont le moindre effet est d'arrêter l'accroissement des arbres, doit toujours être rejeté lorsqu'un autre, le temps par exemple, peut amener le même résultat.

Le *cerisier de la Palembre*, dit aussi *belle de Choisy*, pousse avec une vigueur étonnante; il porte bien ses rameaux et fait de belles pyramides; mais il produit bien peu, et les bonnes qualités de son fruit ne font qu'ajouter aux regrets que fait naître son peu de fertilité. J'ai essayé successivement d'une taille très-longue et de la mutilation des racines; mais ces moyens, sans avoir été complètement infructueux, n'ont réussi qu'imparfaitement. Je me propose d'en employer un autre plus naturel et dont j'espère obtenir des résultats satisfaisants. (1)

---

(1) Depuis 1823, époque de la rédaction de cet article, je me suis contenté d'enlever aux individus de cette sorte de cerisier les rameaux mal placés et nuisibles, ainsi que ceux qui, par leur longueur ou par leur extrême vigueur, auraient fait perdre à l'arbre ou la régularité de sa forme ou l'égale répartition de sève entre toutes ses branches; les rameaux conservés l'ont été dans leur entier; le résultat a été une prodigieuse quantité de fleurs, mais les fruits sont restés en très-petit nombre, ce qui porte à croire que, dans ces fleurs, l'un des deux sèxes est souvent inhabile à la fécondation.

Digitized by Google

Le *cerisier* ou *guignier à fruit blanc*, pousse beaucoup, soutient ses rameaux dans une belle direction, produit peu tant qu'on le soumet à la taille, et est, plus qu'aucun autre, sujet à la gomme dans les terres qui ont de la consistance.

Le *cerisier à feuilles de tabac* et les *bigarreautiers* sont, comme je l'ai dit plus haut, peu susceptibles de prendre la forme pyramidale ; ce n'est qu'à force de peines et de soins que l'on pourrait parvenir à la leur imposer.

Une taille trop courte empêchant généralement les cerisiers de fructifier avec abondance, et les rendant plus sujets aux accidents causés par la gomme, il convient de leur épargner les coups de serpette lorsqu'ils sont grands, bien formés, et que leur végétation est devenue régulière et modérée.

En décembre 1814, j'ai planté, dans un jardin sis à Rouen, faubourg Bouvreuil, dont le sol est de l'espèce n° 7, une avenue d'arbres pyramidaux, composée en grande partie de cerisiers de diverses sortes. Presque tous ont maintenant de quinze à seize pieds d'élévation ; le périmètre de la base de la pyramide a la même dimension ; celui de la tige, à quelques pouces au-dessus de la terre, est de quatorze à quinze pouces.

Du Coignassier.

Les *coignassiers de Portugal* et *de la Chine* ont, jusqu'à présent, répondu d'une manière très-satisfaisante aux soins que j'ai pris pour en faire des pyramides ; mais l'impossibilité d'employer leurs fruits comme aliment doit faire reléguer ces arbres parmi ceux d'agrément, que la taille, quelque forme qu'elle impose, ne fait que déshonorer.

Du Néflier.

Les variétés du néflier que j'ai soumis à la taille en

Digitized by Google

pyramide sont celle *à gros fruit* et celle *à fruits sans osselets*, dite aussi *sans pepin*. Cette dernière pousse bien et se garnit facilement, mais celle à gros fruit, dirigeant mal sa tige et ses rameaux, donne plus de peine et fait rarement un bel arbre. Cette considération, jointe au peu de mérite des nèfles en général et à l'espèce de stérilité qui résulte de la taille, doit engager à ne planter ces arbres qu'en buisson ou à haut-vent, et à les affranchir surtout d'une taille complète et périodique.

Du Pêcher.

Les nombreuses variétés du pêcher se greffent sur amandier, sur pêcher de noyau et sur prunier. Sur amandier, cet arbre acquiert des dimensions considérables et convient plus spécialement aux terreins secs, légers et profonds. Sur prunier, il produit plutôt, vient à-peu-près bien dans tous les terreins, et est préférable aux autres pour les terres fortes, froides et humides ou peu profondes. Il est très-rare d'en rencontrer qui soient greffés sur pêcher de semence.

Sauf quelques exceptions résultantes de circonstances locales très-particulières, je doute que le pêcher en pyramide puisse avoir un succès durable dans ce pays-ci. Il n'est pas rare d'obtenir une belle végétation pendant quelques années, mais un printemps défavorable suffit pour tout détruire. Ce n'est pas la forme pyramidale qui nuit au succès, car le pêcher est naturellement disposé à la prendre, mais c'est l'exposition de cet arbre délicat en plein air, ce sont les intempéries auxquelles il est exposé dans cette situation, qui contrarient sa végétation et lui font éprouver continuellement des pertes.

Le mauvais succès d'une première tentative m'a fait

Digitized by Google

renoncer à employer des pêchers greffés pour faire des pyramides ; depuis quatre ans je soumets à cette taille des sujets provenant de noyaux que j'ai semés dans le double but d'en faire des pyramides et d'obtenir des variétés nouvelles. Jusqu'à présent elles ont un aspect agréable et laissent l'espoir du succès. J'ignore quel sera en définitif le résultat de ce second essai, mais, en attendant, je crois pouvoir conseiller aux personnes qui voudraient aussi tenter cette culture de ne le faire que dans des sols légers et à des expositions méridiennes et bien abritées. Elles feront également bien d'employer de préférence des individus provenus de noyaux, semés autant que possible à la place où l'arbre doit rester, afin d'éviter la déplantation, toujours nuisible à cette espèce. Toutes les variétés du pêcher ne sont pas également propres à donner constamment de bons fruits par leurs semences. Pour qui ne veut rien donner au hasard, sous ce rapport, l'excellente variété connue en Normandie sous le nom de *Malte*, mérite la préférence, les individus provenant de ces noyaux donnant constamment de bons fruits. Je recommanderai encore d'apporter toute l'attention possible à bien faire la taille, les pêchers exigeant, sous ce rapport, une méthode et des soins tout particuliers, pour lesquels on consultera avec fruit le *Manuel complet du Jardinier*, par M. L. Noisette, tome 2, page 212.

Du Poirier.

On greffe le poirier sur franc ou poirier sauvage provenant des semences de poires à cidre, sur coignassier, sur néflier des bois, et sur l'aubépine.

Le néflier et l'épine blanche, quoiqu'employés par quelques jardiniers de la campagne comme sujets pour le poirier, sont peu propres à cet usage, parce que cette

Digitized by Google

union disproportionnée d'un arbre avec un arbuste produit des individus dont la greffe est plus grosse que le pied; ils sont aussi très-peu productifs, et, jusqu'à ce que le contraire soit démontré, il est permis de croire que leurs fruits doivent être médiocres en volume et en qualité.

Sur coignassier, le poirier fructifie promptement, fait un arbre moins grand que sur franc, mais ses fruits sont généralement plus gros, plus colorés, et d'une saveur plus agréable. Il prospère assez bien dans les terres fortes et dans les terres substantielles, telles que celles numérotées 3, 4, 5, 7 et 8; mais il ne réussit que par exception dans celles numérotées 1, 2 et 9. Dans les sables, il vit longtemps, mais son accroissement est très-lent, ses plus grandes dimensions sont fort peu de chose comparativement à ce qu'elles pourraient être; et souvent, trop faible pour fructifier, il ne produit plus que quelques fleurs maigres qu'accompagnent assez mal les *lichens* et les *mousses* dont son écorce épaisse et gercée est recouverte.

Dans les terres crayeuses ou calcaires, il a une végétation soutenue tant que dure l'effet des engrais, des rapports de terres et des autres amendements; mais le dépérissement arrive toujours au bout de quelques années, et s'annonce par la couleur jaune des feuilles dès la fin de chaque printemps, par la perte successive d'une partie des branches, par la maigreur et la stérilité des fleurs. Dans les pyramides, c'est toujours la flèche qui périt d'abord, et, en peu d'années, ce dépérissement met dans la nécessité de rabattre la tige à quelques pieds au-dessus de la terre; alors, les branches latérales inférieures semblent reprendre de la force, mais bientôt cette vigueur les abandonne, et une sorte d'agonie, plus ou moins longue, suivant les circonstances, amène ordinairement la mort.

Digitized by Google

Dans les terres très-légères (n° 9), que plusieurs générations d'arbres ont souvent épuisées, le poirier sur coignassier peut avoir une végétation brillante pendant quelques années, s'il a été bien planté ; mais il y vit généralement peu. Presque toujours il cesse promptement de pousser, et ne fait plus que donner des fleurs ordinairement stériles, faute de vigueur. Leur destruction ne s'opère point comme dans les terres calcaires, par les branches, mais presque toujours par les racines ; ainsi, lorsqu'un arbre chargé de feuilles, et quelquefois de fleurs ou de fruits, se fane tout-à-coup, ce qui n'est pas rare dans ces sortes de terres, on est assuré de trouver ses racines pourries et couvertes de *blanc* ou *champignons* ; les jardiniers désignent cette maladie par le nom d'*échauffement*.

Le poirier greffé sur franc est très-vigoureux, et acquiert de grandes dimensions. Il est lent à se mettre à fruit, et dans quelques variétés, telles que la *cueillette* ou *épargne*, il les donne un peu âpres, moins gros et moins colorés que sur coignassier. Presque tous les terreins lui conviennent, mais, dans les terres fortes et trop substantielles, il devient souvent galeux et même chancreux. Dans les terres sableuses, crayeuses et très-légères (n°s 1, 2 et 9), au contraire, il est le seul qui puisse avoir un succès durable.

Il me semble que, pour greffer les poiriers destinés à meubler les jardins et surtout pour ceux auxquels on veut imposer la forme pyramidale, les poiriers francs provenant de pepins de poires de dessert conviendraient mieux que ceux des poires à cidre que l'on est dans l'usage d'employer exclusivement. L'inspection de ceux que j'élève dans le but d'obtenir de nouvelles variétés me porte à croire que des arbres greffés sur de tels sujets tiendraient le milieu entre ceux sur coignassier

et

Digitized by Google

ereux sur franc proprement dit, et seraient préférables à ces derniers.

Plusieurs variétés de poires refusent de prospérer lorsqu'elles sont greffées sur le coignassier ; telles sont le *saint-michel* ou *doyenné gris*, celle dite *délices de dardampon*, le *beurré d'Angleterre*, la *bergamotte d'été*, etc. Lorsque les qualités du sol ou d'autres circonstances s'opposent à la plantation d'arbres greffés sur franc, il faut, pour n'être pas privé des variétés précitées, greffer d'abord sur le coignassier quelque variété susceptible d'une union intime avec lui, et sur cette variété on greffe celle que l'on désire avoir. C'est ainsi que sont greffés presque tous les *beurrés d'Angleterre* livrés au commerce ; ils n'ont de rapport avec le coignassier qui fait leur pied, que par la médiation d'une greffe de *sucré-vert*.

Les innombrables variétés de poires de dessert ne sont pas également aptes à prendre la forme pyramidale ; la *cueillette* ou *épargne*, et la *madeleine*, fleurissant et fructifiant trop et trop tôt, leurs bourgeons sont peu nombreux et naissent irrégulièrement, ce qui rend nécessaire une taille plus courte pour leur conserver la vigueur et les faire garnir. Dans beaucoup de variétés, la sève se porte rapidement au sommet de l'arbre et abandonne le bas de la tige, qui reste entièrement nue si on n'y remédie promptement. Ce mode particulier de végétation se remarque surtout dans les jeunes arbres appartenant aux variétés dites *sucré-vert*, *chaumontel*, *petit rousselet*, *gros rousselet*, *orange musquée*, *impériale à feuilles de chêne*, etc. : la manière de faire regarnir ces arbres a été indiquée plus haut.

Parmi les variétés qui se garnissent le mieux et le plus naturellement de branches latérales, on compte le *messire-jean*, le *martin sec*, le *saint-germain*, le *doyenné*, etc.

Dans ces variétés, la sève, devenue plus active par

Digitized by Google

l'opération de la taille, y développe une prodigieuse quantité de bourgeons dont les trois quarts au moins sont inutiles et même nuisibles. Il faut donc, dans ce cas, choisir sur chaque branche le rameau le plus convenable sous tous les rapports, mais surtout sous celui de la direction, et supprimer les autres.

J'ai planté et cultivé beaucoup de poiriers en pyramide dans toutes sortes de terreins, mais je n'abuserai point de cela pour faire des citations oiseuses; je ne m'en permettrai que deux.

Pendant l'hiver de 1805 à 1806, j'ai planté soixante pyramides, presque toutes en poiriers, dans un jardin situé au centre de Rouen; le terrein est de l'espèce n° 8; des changements ayant nécessité la suppression de quelques-uns de ces arbres, quarante-huit sont restés. Tous sont très-réguliers et bien garnis, et la plupart avaient, dès 1823, vingt pieds de hauteur; la base de chaque pyramide avait de dix-huit à vingt-un pieds de périmètre, et, à huit ou dix pouces au-dessus de la terre, le périmètre de chaque tige était de vingt à vingt-six pouces. Chacun de ces beaux arbres produit presque tous les ans plusieurs centaines de fruits d'un volume considérable et d'un goût exquis.

En décembre 1819, j'ai planté, dans un terrein sableux, situé à *Quevilly* près Rouen, quarante-huit pyramides, parmi lesquelles il y a beaucoup de poiriers; leur élévation, en 1823, était de neuf à dix pieds. Le périmètre de la base de chaque pyramide avait pareille dimension; celui de la base de la tige était de huit à neuf pouces.

Du Pommier.

Le pommier se greffe sur sauvageon, sur franc, sur doucin et sur paradis. Le sauvageon ou pommier sauvage, plus connu des habitants de nos campagnes sous

Digitized by Google

le nom de *boquet*, pourrait s'obtenir de semence au moyen de fruits récoltés dans les bois; mais comme on l'emploie très-rarement pour recevoir la greffe, on n'use point de ce moyen, et l'on se contente de l'arracher dans les endroits où il croît spontanément. Les cultivateurs s'accordent à dire que les pommiers greffés sur ce sujet agreste acquièrent de grandes dimensions, vivent longtemps, sont moins délicats que d'autres, et s'accommodent mieux des mauvaises terres, mais que leurs fruits conservent un peu des mauvaises qualités de celui du sujet.

Comme il est rare que l'on établisse un jardin dans les terres arides et de la plus mauvaise qualité, il est peu de cas dans lesquels on doive planter des pommiers en pyramides greffés sur pommier sauvage. Mais cette espèce de sujet me paraît avoir sur les autres un avantage précieux, celui de conserver saines et bien portantes des variétés qui se couvrent ordinairement de chancres. Je n'ai encore sur cela que quatre années d'expérience, et il en faudrait au moins vingt; mais aussi, loin de présenter la réussite de cet essai d'une date trop récente, comme le gage certain d'un succès infaillible et durable, je me contenterai d'engager les amis des arbres à le répéter, et à le poursuivre, comme je me propose de le faire avec persévérance.

Jusqu'à présent je n'ai greffé dans ce but que l'excellente variété bien connue sous le nom de *reinette grise de Dieppedalle*. La quantité de chancres auxquels elle est en proie depuis plusieurs années dans tous les terreins, fait le désespoir des cultivateurs en les privant de l'abondance d'un produit justement estimé. Frappé de cet inconvénient, je pensai que la mâle vigueur des rustiques pommiers de nos forêts, nourrissons peu soignés, d'une nature sauvage, pourrait rendre la santé à une variété dégénérée par sa susceptibilité particulière

Digitized by Google

et par les soins quelquefois pernicieux d'une longue culture ; c'est pourquoi je me procurai des *boquets* de la grosseur d'une plume à celle du doigt, et, pour qu'un changement trop considérable de sol et d'exposition ne pût opérer dans leur organisation une révolution funeste, je les plantai dans un sol à demi-ombragé et privé d'engrais. L'année qui a suivi celle de leur plantation, je les ai greffés en reinette grise, et, je le répète, la quatrième pousse est aussi bien portante que les trois premières. Si l'avenir ne détruit pas les espérances que ces résultats font naître, ce moyen régénérateur pourra s'étendre à toutes les variétés chancreuses, et alors, si l'on avait des craintes pour la qualité des fruits, il suffirait, pour les faire cesser, d'interposer, entre la greffe et le sujet, la greffe d'une autre variété de pomme de dessert, comme il a été dit plus haut pour certains poiriers.

Le pommier franc est le résultat des semences de pommes à cidre. Il convient comme sujet, pour les arbres en pyramide destinés à vivre dans les terres légères, sableuses, calcaires (1), et dans toutes celles de médiocre qualité. Il est aussi préférable au doucin pour recevoir la greffe des variétés qui poussent faiblement et fructifient trop et trop tôt, telles que le *pigeon*, la *passe-pomme rouge*, la *pomme des quatre goûts*, le *calville côtelé*, etc.

Le *doucin* est une sorte particulière qui se propage ordinairement par marcottes. Le pommier greffé sur ce sujet fait rarement des pyramides d'une belle dimension; il ne convient sous cette forme que dans les terres

(1) Il est pourtant certaines terres calcaires dans lesquelles les pommiers pyramidaux sur franc dépérissent après avoir épuisé les amendements opérés lors de leur plantation.

Digitized by Google

fortes et très-végétales, où, greffé sur franc, il serait trop longtemps à produire. Le doucin convient encore pour recevoir la greffe de quelques variétés naturellement vigoureuses et tardives à fructifier ; il doit surtout être préféré par les personnes qui, pressées de récolter, tiennent plus à satisfaire ce désir qu'à posséder de beaux arbres.

Les sujets provenant de pepins de pommes de dessert pourraient tenir le milieu entre le franc et le doucin, et conviendraient beaucoup pour recevoir la greffe des arbres dont on veut faire des pyramides à la fois belles et productives ; mais cette culture n'a point encore été adoptée. Je sème chez moi beaucoup de ces pepins, mais j'avoue que, jusqu'à présent, ce n'a été que dans le but d'obtenir des variétés nouvelles.

Il est bien difficile de faire une pyramide avec un arbre greffé sur paradis ; je n'en ai jamais obtenu de plus de six pieds de haut. Aussi cette sorte de sujet, qui s'obtient par marcottes, n'est-elle employée que pour faire des arbres nains et en buisson.

Je n'ai élevé et cultivé sous la forme pyramidale que les pommiers appelés *api rose*, *calvilles blanc* et *rouge*, *pigeon*, *passe-pomme*, des *quatre goûts*, *reinettes blanche*, *grise*, *de Caux*, *de Tours*, *jaune hâtive* ; le *pommier à feuilles d'aucuba*, la *pomme panachée* et la *joséphine* ou *pomme-melon*.

J'en ai planté à diverses époques et dans beaucoup de terreins différents ; maintenant ces arbres ne le cèdent ni en élévation ni en régularité aux poiriers que j'ai plantés en même temps, et dont j'ai donné plus haut les dimensions telles qu'elles étaient en 1823.

Une taille courte convient aux pommiers, comme à la plupart des arbres pyramidaux, pour les faire garnir dans leurs premières années. Mais il est beaucoup de variétés vigoureuses, telles que la plupart des *reinettes*,

Digitized by Google

qui, une fois formées, n'endurent pas sans dommage des suppressions annuelles considérables, dont les résultats les plus apparents sont la stérilité, une vigueur extrême et forcée, d'où résulte le développement d'une prodigieuse quantité de bourgeons mal placés et qu'il faut supprimer. Les variétés naturellement faibles et trop productives, au contraire, seraient bientôt épuisées si une taille raisonnée ne venait à leur secours.

Des ulcères secs se manifestent souvent sur le *caloille blanc;* mais ils ont, dans cette variété, un caractère assez benin, et si l'on en excepte les individus à haute tige, mal exposés et plantés dans des terres fortes et froides, ou bien dans certaines terres crayeuses, ces ulcères entraînent rarement la perte de l'arbre.

Du Prunier.

Les nombreuses variétés de cet arbre se greffent sur pruniers de semences ou de drageons. J'ai dit, en parlant du pêcher, pourquoi les drageons sont employés presqu'exclusivement par les pépiniéristes; mais je conseillerai ici aux propriétaires, qui ne sont pas obligés de viser à l'économie du temps ni à celles des dépenses, de semer pour sujets des noyaux, et surtout ceux du mirobolan, lorsqu'ils voudront avoir des pruniers d'une grande vigueur.

Les variétés de prunier que j'ai soumises à la forme pyramidale sont la *verte-bonne* ou *reine-claude*, l'*abricotée*, la *reinette* ou *prune de monsieur*, la *reine-claude violette*, la *prune-pêche*, la *prune de Jérusalem*, la *dame-aubert blanche*, la *mirabelle*, la *prune-cerise* et le *mirobolan*. La plupart sont maintenant de belles et grandes pyramides.

La *reine-claude*, la *dame-aubert*, la *reine-claude violette* et la *prune de Jérusalem* produisent peu, et c'est moins à la forme qu'on leur impose qu'à la taille annuelle à

Digitized by Google

laquelle on les soumet qu'il faut s'en prendre. La *mirabelle*, l'*abricotée*, et surtout le *monsieur* fructifient bien; le *mirobolan* produit autant que les individus de son espèce que l'on abandonne à eux-mêmes; mais, pour cela, il faut qu'il soit fort, le tailler long, laisser beaucoup de rameaux faibles et florifères, et supprimer entièrement tous ceux auxquels une grosseur et une vigueur extraordinaires promettent incessamment une prépondérance destructrice des rameaux faibles et de la régularité de l'arbre.

Une pyramide de mirobolan, plantée en décembre 1814, dans l'espèce de terre n° 7, avait, en 1823, à sa neuvième année de plantation, dix-huit pieds de hauteur; le périmètre de la base de la pyramide était de dix-neuf pieds, et celui de la base de la tige de dix-huit pouces. Depuis, j'en ai planté sur les sables, dans des terres fortes et froides, et j'ai obtenu les mêmes résultats.

Les pruniers prennent facilement la forme pyramidale, mais ils la perdent promptement lorsqu'on néglige d'établir et de conserver, par une taille convenable et des suppressions raisonnées, l'équilibre et l'égalité de force et de vigueur qui doit exister entre toutes les branches. Ils s'accommodent assez bien de tous les terreins (excepté pourtant ceux qui sont froids et humides); mais, dans les terres très-substantielles, où les retranchements périodiques s'opposent à leur fécondité, la taille, si nécessaire à la conservation de la forme pyramidale, tant que l'arbre est jeune et vigoureux, est, pendant longtemps, la cause de l'extrême médiocrité de leurs produits. Ce n'est qu'avec beaucoup d'adresse et de persévérance que l'on peut obtenir des pruniers en général une quantité raisonnable de fruits, tout en les taillant. Je conseille donc aux personnes peu soucieuses d'attendre longtemps après les fruits des pruniers en pyramide, de les planter dans des terreins sableux, ou de toute autre

Digitized by Google

espèce ; mais d'assez médiocre qualité pour tempérer l'excès de leur vigueur ; et si elles n'ont à leur disposition qu'un sol très-substantiel, elles doivent planter seulement la *reinette* ou prune de *monsieur*, dont les produits abondants s'obtiennent facilement malgré la taille, et le *mirobolan*, qui se recommande par les dimensions colossales qu'il acquiert en peu de temps par l'abondance des fleurs dont il se couvre dès le mois de février, et enfin, par la forme et la couleur particulières de ses fruits, dont on fait des compottes estimées.

Je dois dire encore, relativement au prunier *mirobolan* en pyramide, que la rapidité avec laquelle il croît, doit le faire placer isolément, ou aux angles des carrés, ou bien enfin aux extrémités des lignes, pour qu'il ne fasse pas un disparate choquant, en s'élevant beaucoup plus que les autres espèces entre lesquelles on l'aurait planté.

J'ai peut-être donné un peu trop d'extension à ces détails, mais, en revanche, il me reste peu de choses à dire concernant les espèces ou variétés qui prospèrent le mieux dans chaque sorte de terre, puisque cette question est en grande partie résolue par ce qui précède.

J'ai dit plus haut, en parlant du cerisier, que, greffé sur mahaleb, il est susceptible de périr dans certains terreins pendant la végétation et par la pourriture de ses racines. Cela arrive fréquemment dans les espèces de terres n°s 5, 7, 8, et surtout dans celles n° 9 ; il est donc prudent de choisir greffés sur merisier, la plupart des cerisiers que l'on veut planter dans ces sortes de terres.

Dans les terres sableuses, n° 1, et dans les crayeuses ou calcaires, n° 2, au contraire, le mahaleb est préférable au merisier ; il y prospère et vit longtemps.

Les cerisiers sur merisiers, plantés dans des terreins crayeux ou calcaires, y vivent généralement peu, donnent des

Digitized by Google

des fruits souvent acerbes, et la couleur jaune de leurs feuilles annonce leur prochaine destruction.

Toutes les variétés du pommier paraissent s'accommoder presqu'également du même sol et d'une même exposition ; aussi, partout où l'une d'elles vient bien, les autres y prospèrent généralement aussi, toutes circonstances égales d'ailleurs. Il faut dire pourtant qu'il n'en est pas ainsi de la *reinette grise*, dont les dispositions cancéreuses ne font qu'augmenter chaque jour. Après cette variété la *reinette blanche* est la plus délicate et la plus sujette aux chancres ; le *calville rouge d'automne* est presque toujours en proie à cette maladie dans les terres numérotées 3 et 4.

A ces exceptions près, c'est donc moins à la délicatesse et à la susceptibilité des tissus corticaux de certaines variétés qu'aux qualités particulières des terreins et des engrais que l'on doit l'apparition et la succession des chancres sur les pommiers. Les espèces de terres nos 3 et 4 favorisent plus que d'autres le développement de cette maladie.

Le poirier, sans contredit, est de tous les arbres fruitiers celui qui offre le plus d'exceptions dans le choix de ses nombreuses variétés relativement au terrein et à l'exposition qui leur conviennent le mieux.

Le *bon-chrétien d'hiver* et le *colmar* exigent l'espalier ; l'*amboise* ou *beurré* et la *crassane*, plantés en pyramide, notamment dans les terres nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7, deviennent ordinairement chancreux, leur écorce est galeuse, et leurs fruits, lorsqu'ils en donnent, sont galeux, gercés et pierreux. Ces deux excellentes variétés réussissent assez bien dans les terres nos 1 et 9, et surtout dans celle no 8, si elles y sont abritées. Elles y réussiront même parfaitement et donneront de très-beaux et bons fruits, si on peut les placer à quelques toises d'un angle abrité et formé par des bâtiments

Digitized by Google

ou de hautes murailles, et faisant face au levant et au midi.

Le *sucré-vert*, la *marquise* et le *gros rousselet*, que l'on voyait prospérer autrefois presque partout, se couvrent maintenant de chancres ou d'une écorce galeuse dans les terres nos 2, 3, 4, 5, 7 et 9.

La *cueillette* ou *épargne*, le *saint-michel* ou *doyenné* et le *saint-germain* sont aussi sujets aux chancres depuis plusieurs années, mais seulement dans quelques variétés des terres nos 3, 4 et 7. Partout ailleurs ils réussissent généralement bien.

Le *beurré d'Angleterre* joint à l'avantage de former presque naturellement des pyramides bien garnies et bien faites, le rare mérite de prospérer dans tous les terreins.

Les variétés qui viennent généralement bien partout, quand d'ailleurs l'espèce du sujet est appropriée aux qualités de la terre, sont les suivantes :

Angleterre d'hiver.	Chaptal.
Belle noisette.	Chaumontel.
Belle d'août.	Dagobert.
Bon-chrétien d'Espagne.	Double-fleur.
d'automne.	Franc-réal.
d'Auch.	Fin or de septembre.
Bergamotte d'été.	Fondante de Brest.
de Pâques.	Grise bonne.
Bézy de Kaissoy.	Gargeanville.
de Montigny.	Impériale à feuilles de chêne.
de la Mothe.	Louise bonne.
Beurré romain.	Madeleine
Bellisime d'automne.	Messire-jean.
Cuisse-madame.	Martin sec.
Calbasse.	Martin sire.
Catillac.	Orange musquée.

Digitized by Google

Poire figue.	Salviati.
Petit blanquet.	Saint-père.
Petit rousselet.	Sanguine d'Italie.
Petit muscat.	Tonneau.
Rousselet bon dieu.	Trésor d'amour.
Rousselet de rivière.	Verte longue.
d'hiver.	panachée.
Royale d'hiver.	Virgouleuse.

Je ne cite point le *bon-chrétien d'été* parce que cette variété ayant pour caractère singulier de faire la plupart de ses boutons à fruit au bout des rameaux, il serait difficile d'en faire de belles pyramides et d'en obtenir en même temps des fruits, surtout pendant leur jeunesse.

Je ne dirai rien non plus de beaucoup de variétés encore rares ou nouvelles que je cultive depuis peu, et que, par cette raison, je n'ai pas encore eu le temps d'étudier.

A ces indications concernant le choix des variétés par rapport aux qualités du sol, j'ajouterai que les personnes qui se proposent de créer un jardin fruitier, doivent visiter les jardins voisins du leur, s'ils sont établis sur un fond semblable, et prendre note des espèces et des variétés qui y prospèrent facilement. Cette espèce d'enquête ne doit pas faire renoncer entièrement à la culture de sortes plus délicates que des soins bien entendus et continués peuvent faire croître et fructifier d'une manière satisfaisante; mais elle aide beaucoup dans le choix à faire lorsqu'on ne veut pas trop hasarder le succès de sa plantation.

Il me reste à tracer rapidement le tableau des diverses opérations relatives à l'éducation, la plantation, la taille, la culture et la conservation des arbres fruitiers pyramidaux. Cet article complémentaire, ne devant pré-

Digitized by Google

senter que les préceptes et les faits qui n'ont pu trouver place dans ce qui précède, sera très-court.

Les arbres fruitiers destinés à faire des pyramides se greffent ordinairement en écusson à œil dormant; cependant on en greffe aussi quelquefois en fente et même en couronne (1), quelle que soit l'espèce de greffe employée; si elle réussit il en résulte un scion ou pousse qu'il faut raccourcir au commencement ou à la fin de l'hiver suivant; si la greffe produit plusieurs bourgeons, en mai ou juin on fait choix de celui qui à plus de force et de vigueur joint la direction la plus verticale, et, pour favoriser son développement, on pince tous les autres à quelques pouces de leur naissance.

La hauteur que l'on doit laisser à cette jeune tige lors de la taille se calcule sur sa grosseur, sa hauteur totale, les habitudes de son espèce et le développement plus ou moins parfait de ses gemmes latéraux. Ainsi on rabattra à moitié ou aux deux tiers de la hauteur totale, vers le point où une diminution sensible dans la grosseur du scion et des gemmes ou moins saillants ou plus allongés se font remarquer. La tige

---

(1) Cette greffe a tant d'avantages incontestables sur la greffe en fente qu'elle devrait obtenir la préférence sur elle; mais malheureusement il n'en sera pas ainsi, car nos plus célèbres agronomes ne cessent de répéter à l'envi cette phrase pitoyable : « La greffe » en couronne est peu usitée, et ne convient que pour rajeunir de » vieux arbres. » Depuis vingt-deux ans il n'a pas été posé chez moi une seule greffe en fente, mais j'en ai fait au moins trente mille en couronne. C'est donc avec connaissance de cause que, dans un Mémoire sur l'Education et la Culture du Pommier dans les environs de Rouen, j'ai fait connaître une partie des avantages de cette greffe, ainsi que les principaux inconvénients de celle en fente.

Digitized by Google

ainsi taillée pourra avoir d'un pied et demi à trois pieds et demi de hauteur.

Si on rabat avant l'hiver, ce qui peut être justifié par l'extrême hauteur de la tige et par son exposition aux grands vents, on ne coupera qu'à trois à quatre lignes au-dessus du dernier gemme, sauf à raccourcir convenablement ce chicot au printemps. Le gemme sur lequel on asseoit la taille, doit être bien placé exempt de défauts apparents, et promettre en quelque sorte un bourgeon robuste, vertical, et capable de continuer la tige.

Si des sous-bourgeons se sont développés à la partie inférieure de cette jeune tige, ce qui arrive souvent dans plusieurs sortes, surtout quand elles jouissent pleinement de l'air et de la lumière, et aussi quand la rupture ou destruction accidentelle de son extrémité retient la sève quelque temps à sa base et la fait agir sur les gemmes latéraux, on taille ces sous-bourgeons du premier au quatrième gemme, en observant de choisir le dernier sur l'un des côtés ou en dessus si le sous-bourgeon est horizontal ; si, au contraire, il est presque vertical, on taillera sur un gemme placé au-dehors. Le but de ce choix est d'obtenir des rameaux qui ne soient ni pendants ni verticaux, une direction oblique ascendante qui donnerait, entre la tige et le rameau, un angle de cinquante à quatre-vingts degrés, étant la meilleure.

Tous les sous-bourgeons, et par suite les rameaux qui se trouveraient à moins de dix à douze pouces de la surface du sol, doivent être supprimés.

Au printemps suivant, on visitera le gemme sur lequel on a taillé la tige, et s'il n'avait produit qu'un bourgeon faible et languissant, il faudrait le rabattre sur le plus vigoureux et le plus droit de ceux qui se trouvent au-dessous.

Digitized by Google

Si un ou plusieurs des bourgeons qui avoisinent le terminal se développent avec une vigueur égale à la sienne, il faut les pincer, c'est-à-dire couper leur extrémité avec les ongles ou de toutes autres manières. Le retard qu'ils en éprouveront profitera aux bourgeons inférieurs ainsi qu'à celui qui est destiné à prolonger la tige.

Lors de la deuxième taille, on calculera la longueur à laisser au bourgeon terminal sur le développement plus ou moins satisfaisant des rameaux latéraux inférieurs, c'est-à-dire que s'ils ne sont pas développés en nombre suffisant, ce qui prouverait qu'on aurait taillé trop long la première fois, on taillera plus court.

Les bourgeons latéraux inférieurs seront taillés sur quatre à six pouces de longueur, les supérieurs le seront à deux ou trois pouces, et les intermédiaires dans des proportions relatives, afin que l'ensemble présente déjà une petite pyramide étroite. On ne perdra jamais de vue qu'il vaut mieux qu'un rameau soit d'un pouce trop long ou trop court que de le tailler sur un œil mal placé.

Pendant le printemps qui suivra cette deuxième taille, on supprimera tous les bourgeons qui pourraient naître de la tige autour de la base des rameaux latéraux. Si pourtant il s'en trouvait qui eussent plus de vigueur et une meilleure direction que le rameau voisin, ils seraient conservés de préférence.

On se trouvera quelquefois dans le cas de rabattre sur leur deuxième bourgeon des rameaux latéraux dont le premier est faible ou dans une mauvaise direction.

Chaque rameau latéral produisant ordinairement plusieurs bourgeons, on fera choix de celui qui, par sa force et sa direction, paraîtra le plus propre à continuer la branche; les autres seront pincés à quelques pouces. Le seul cas où l'on doive admettre une bifur-

Digitized by Google

tation est lorsque l'un des bourgeons latéraux d'une branche ou rameau se dirige du côté d'un vide assez considérable pour qu'il soit utile de le remplir.

Si cet ébourgeonnement n'a pas été fait, on y remédiera à la taille suivante, avec cette attention qu'après avoir convenablement espacé les rameaux ou branches, par la suppression d'une partie, il faut faire choix d'un rameau terminal pour chacune; on coupera sur le premier œil les rameaux latéraux. Ces rameaux ainsi coupés ont de quatre à douze lignes de long, et donnent souvent un ou plusieurs boutons à feuilles, aussi appelés *lambourdes*, qui par la suite sont des boutons à fruit. Si au lieu de ces précieux boutons il s'en développe un nouveau rameau, on retranche le tout à la taille suivante, et presque toujours des lambourdes naissent autour de la plaie. Ceux de ces bourgeons latéraux qui seront minces et longs de quelques pouces seulement, seront conservés dans leur entier, ce qui les mettra dans le cas de faire des boutons à fruits, tandis qu'en les taillant on pourrait leur faire produire du bois qu'il faudrait ensuite retrancher.

Si au contraire l'ébourgeonnement indiqué ci-dessus a été fait, et que les bourgeons latéraux que l'on aura pincés aient cessé dès-lors de pousser, soient restés minces et se trouvent garnis d'un ou de plusieurs gemmes gros et arrondis, on les conservera sans les tailler.

Après avoir ainsi espacé les rameaux et fait les suppressions nécessaires pour conserver l'égalité de force et de vigueur entre toutes les branches, et aussi pour que l'air et la lumière puissent pénétrer et circuler facilement entre chacune d'elles, on procédera au raccourcissement de la flèche, lequel doit être relatif à sa grosseur, au nombre de rameaux latéraux dont on a besoin, et au degré de facilité avec lequel l'espèce de l'arbre les produit. On terminera l'opération par le

Digitized by Google

raccourcissement des rameaux latéraux, dont la longueur est subordonnée à la hauteur où chacun d'eux se trouve et determinée par la forme entière de l'arbre.

Les tailles suivantes se font d'après les mêmes principes, mais, lorsque l'arbre est formé et suffisamment garni, on doit tailler beaucoup plus long afin d'obtenir plus de fruits.

La forme d'une pyramide est élégante et gracieuse lorsque le périmètre de sa base est à peu-près égal à sa hauteur; aussi c'est toujours dans ces proportions qu'il faut les tailler, excepté dans les deux cas suivants:

Lorsque l'arbre encore très-jeune, ou rajeuni sur ses branches, n'est pas suffisamment garni et développé; la nécessité de tailler court pour obtenir du bois oblige à tenir la pyramide plus étroite. L'augmentation de son diamètre doit être progressive et calculée sur la vigueur de l'arbre, les habitudes et le genre de végétation particuliers à son espèce.

Le second cas dans lequel il faut déroger à la règle ci-dessus, est lorsque la pyramide a de vingt-trois à vingt-cinq pieds de périmètre à sa base. Cette dimension ne pourrait être sensiblement augmentée sans inconvé ients, car il faut que la main puisse toujours atteindre jusqu'à la tige de l'arbre; alors on doit allonger le cône en laissant croître l'arbre en hauteur sans donner d'augmentation au diamètre de sa base.

Que l'on ne dise pas que cette observation est inutile parce qu'on ne voit point ici de pyramides ayant vingt-quatre pieds de hauteur et de périmètre, car je suis encore en mesure pour convaincre les incrédules, en leur montrant des arbres qui ont ces dimensions.

Je ne dirai point, comme beaucoup d'autres, qu'il faut tailler chaque rameau à moitié ou aux deux tiers de sa longueur, ou bien du fort au faible, c'est-à-dire, à l'endroit où le rameau, diminuant sensiblement de grosseur,

Digitized by Google

grosseur, fait un coude appréciable lorsqu'on l'incline en le tenant par son extrémité; toutes expressions à peu près synonymes. Ce précepte est très-bon sans doute, puisque, quoiqu'il soit connu et publié depuis plus de cinquante ans, plusieurs de ceux qui ont ou prennent l'occasion de le citer ont soin de se l'approprier et de le présenter comme règle nouvelle en taisant son ancienneté ainsi que le nom de son auteur; mais il n'est réellement applicable qu'aux arbres à fruit à pepins, cultivés en espaliers, en contre-espaliers, en vase ou en gobelet, et nullement aux pyramides, dont la longueur de la taille est nécessairement subordonnée à la forme générale de l'arbre, laquelle exige des proportions relatives entre tous ses rameaux, pour que chacun d'eux, quels que soient sa grosseur et le point d'où il part, arrive sur la ligne déterminée par la base et le sommet du cône; ce qui fait que, si l'on a taillé trop court les rameaux inférieurs, la pyramide entière sera plus étroite qu'elle n'aurait dû l'être. Aussi l'importante recommandation de consulter l'espèce, l'âge et la vigueur de l'arbre, ainsi que ses besoins et ses ressources, pour déterminer la longueur de la taille, n'est applicable qu'aux rameaux de la base de la pyramide, puisque de leur longueur dépend celle de tous les autres.

J'ai insisté sur la nécessité d'espacer les branches, de ne leur laisser qu'un bourgeon terminal, et de supprimer presqu'en entier tous les bourgeons latéraux, trop nombreux ou mal placés, parce qu'on rencontre souvent des apprentis tailleurs d'arbres, dont le respect plus qu'hétéroclite pour les productions ligneuses, leur fait tailler tous les rameaux (et souvent trop court), sans en supprimer aucun. Il résulte de cette opération vicieuse un nombre prodigieux de ramifications autant inutiles que désagréables, dont le moindre effet est la stérilité de

Digitized by Google

l'intérieur de la pyramide, par la difficulté qu'éprouvent l'air et la lumière pour y pénétrer.

Si les prôneurs de ce pitoyable système avaient calculé qu'une pyramide vigoureuse ayant cinquante branches, par exemple, aurait, au bout de dix ans, (en n'admettant pour chaque ramification qu'une seule bifurcation par an), cinquante-un mille deux cents rameaux, s'il était possible que ce nombre effrayant pût trouver assez de place pour se développer, et que chaque branche serait terminée par une tête ou buisson plus rameux que ne doit l'être un arbre entier bien conduit, ils adopteraient sans doute une méthode plus en harmonie avec celle de la nature, qui, dans un arbre abandonné à ses soins, développe rarement plus d'un bourgeon à l'extrémité de chaque rameau de l'année précédente, tandis que les gemmes latéraux se transforment en ramilles, lambourdes et boutons à fruit.

Tout ce qui précède est plus particulièment applicable aux arbres à fruits à pepins.

Les soins particuliers aux abricotiers, cerisiers et pruniers, étant indiqués dans les articles relatifs à chacun de ces genres, j'observerai seulement ici que les arbres à fruits à noyau, en général, donnant leurs fleurs sur le bois d'un an, il faut, en taillant les petits rameaux latéraux, qui sont les branches à fruits, faire choix d'un bon œil à bois pour asseoir la taille dessus. Le raccourcissement de ces rameaux est nécessaire dans l'abricotier; sur les pruniers et cerisiers, au contraire, il est souvent utile de les laisser entiers.

Quand on néglige de rabattre chaque année, sur un bourgeon faible, les bourgeons trop vigoureux qui naissent assez abondamment un peu au-dessous du sommet de la pyramide, les branches inférieures en souffrent, et l'arbre finit par présenter un renflement marqué vers le deuxième tiers de sa hauteur; c'est alors moins une py-

Digitized by Google

ramide qu'un corps cylindracé terminé par un cône. Ce défaut est assez commun, et je l'ai remarqué avec peine sur des arbres servant de modèles dans l'un des principaux établissements de la capitale.

La défectuosité des formes reconnaît aussi pour cause l'inexpérience des ouvriers et le défaut de justesse dans leur coup-d'œil. Cela arrive d'autant plus fréquemment que les arbres sont plus forts; aussi, je crois faire une chose utile en indiquant un moyen sûr pour pouvoir, sans tâtonnements, donner aux arbres défectueux une forme très-régulière.

Les bourgeons inutiles et trop rapprochés étant supprimés en tout ou partie, on taille le bourgeon terminal, après quoi on trace sur la terre un rond autour du pied de l'arbre; la grandeur de ce rond est calculée sur l'étendue des branches inférieures de la pyramide, et sur la longueur à laisser à leurs bourgeons; le pied de l'arbre occupe naturellement le centre de l'orbite tracée sur la terre. Ceci fait, on prend une *gaulette* ou autre morceau de bois long, droit et aiguisé par le bas. On plante cette règle dans la ligne circulaire tracée sur le sol et on l'incline de manière à ce que son extrémité supérieure touche le haut de la flèche ou bourgeon terminal, que l'on aura préalablement taillé comme il est dit ci-dessus. La règle étant fixée dans cette direction, on coupera les rameaux latéraux à l'endroit où ils la touchent, à un pouce près pourtant, car il ne faut pas négliger le choix du dernier gemme par rapport à la direction du rameau et aux vides à remplir. Lorsqu'on aura taillé du haut en bas tous les rameaux touchant ou avoisinant la règle, on la plantera un peu plus loin et l'on continuera ainsi jusqu'à ce que l'on ait fait le tour de la pyramide.

Ce moyen, qu'on pourrait appeler celui des apprentis, n'exige d'autre attention que celle de bien placer la

Digitized by Google

règle, d'un bout dans le cercle, et de l'autre contre le haut de la tige.

Supposant toujours aux personnes pour lesquelles j'écris la connaissance des premiers éléments de l'horticulture, je ne m'arrêterai point à d'inutiles détails sur les plantations, et me bornerai à rappeler quelques opérations importantes beaucoup trop négligées.

Le mois de novembre est le plus favorable aux plantations; à cette époque, la terre n'est point encore surchargée d'humidité et se divise généralement bien. La sève est alors dans sa plus grande inaction, et la nature semble, par la chute des feuilles, indiquer elle-même le moment le plus favorable aux transplantations. Les plantations de mars ne sont bonnes que dans les terres froides et substantielles, et lorsqu'elles sont suivies d'un printemps humide.

Si l'endroit où l'on veut planter n'a pas été défriché récemment, il faut y creuser un vaste trou. Si un autre arbre a vécu plusieurs années à cette même place, la terre du trou sera enlevée et remplacée par d'autres provenant de quelqu'endroit où aucuns arbres n'auront existé depuis longtemps.

Si c'est dans une vallée, en terre dense et capable de retenir longtemps l'eau chaque hiver, ou près de quelques rivières sujettes à déborder, le trou sera creusé plus avant, rempli en partie de blocs ou d'autres corps propres à faciliter le prompt écoulement de l'eau, et l'arbre sera planté en butte.

Si la terre est très-maigre, des engrais animaux ou d'autres bien consommés seront mis autour du pied de l'arbre avec l'attention qu'ils ne touchent aucunement ses racines.

Enfin, si la terre est naturellement sèche et très-légère, les racines de l'arbre étant recouvertes, on étendra sur la surface du trou une couche de fumier, de fou-

Digitized by Google

gère, de chaume ou de toutes autres substances capables de conserver l'humidité et de fournir de l'humus. Une légère couche de terre sera mise par-dessus.

La déplantation se fera avec l'attention de conserver toutes les racines, et dans la plus grande longueur possible.

Les racines rafraîchies et non raccourcies, on procédera à la plantation, en les étendant à la main, et ce, dans leur direction naturelle, à moins que le pied ne soit dégarni d'un côté, auquel cas il faudra diriger des racines vers ce point. On les garnira ensuite en remplissant les intervalles le plus exactement possible avec de la terre bien divisée Des pivots longs et verticaux ne seront raccourcis qu'autant que les efforts faits pour les diriger horizontalement, soit par une courbure, soit par une torsion, auront été infructueux.

Si c'est dans une plate-bande que l'on plante les pyramides, elle ne doit pas avoir moins de six à huit pieds de largeur; les arbres doivent être au moins à douze pieds l'un de l'autre, et, s'ils sont d'espèces vigoureuses et sur franc, cette distance sera insuffisante.

Aucune plantation d'arbres, d'arbustes, ou même de plantes, soit utiles, soit d'agrément, ne sera faite qu'à une grande distance des pyramides, afin qu'elle ne puisse leur nuire en aucune manière.

Note explicative du sens attaché à quelques expressions employées dans le cours de ce Mémoire.

Gemme, Gemma, substantif masculin employé par les Botanistes et les agronomes modernes, pour désigner *les yeux* ou *boutons à bois*, que l'on trouve dans l'aisselle des feuilles sur les bourgeons des arbres, et, après la chute des feuilles, sur leurs rameaux.

Bourgeon : ce mot, employé autrefois pour désigner les boutons

Digitized by Google

à fruits, est devenu le nom propre des pousses nouvelles des arbres.

Le Rameau n'est autre chose que le bourgeon âgé d'un an, et devenu complètement ligneux. Lorsqu'il se ramifie par le développement de tout ou partie de ses gemmes, ce qui arrive la seconde année, il prend le nom de Branche.

Digitized by Google

CONSTITUTION

MÉDICALE

DE L'HIVER DE 1824,

Par M. Hellis, Médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu.

Messieurs,

Parmi les constitutions médicales que j'ai été à même d'observer à l'Hôtel-Dieu, aucune ne m'a paru plus remarquable que celle de l'hiver dernier. Je l'ai jugée d'autant plus digne d'intérêt que l'état de l'atmosphère qui régna pendant l'an 1823, et qui en prépara le développement, ayant été signalé par une humidité qui n'est que trop constante dans notre ville, tout porte à croire que les affections qu'elle a enfantées se reproduiront souvent, et que l'expérience du passé ne sera pas inutile pour l'avenir.

Avant d'entrer en matière, je ne crois pas hors de propos de faire connaître en peu de mots les ressources que présente l'Hôtel-Dieu pour ces sortes d'observations.

L'Hôtel-Dieu de Rouen est consacré au traitement des maladies aiguës, tant internes qu'externes; il admet chaque année quatre mille malades civils et sept à huit cents militaires ou marins, qui tous sont couchés isolément dans de vastes salles, suivant le genre et la gravité de leur mal. Le plus grand nombre des malades regarde la médecine; un tiers environ du total est traité dans les salles de la chirurgie, qui y est exercée par des mains qui n'ont point laissé dépérir le brillant héritage transmis par Lecat. Une salle particulière reçoit

Digitized by Google

les militaires ; une autre les femmes en couche, sous le nom de *Gésine :* elle est réservée pour l'instruction des élèves sage-femme, et dirigée par une maîtresse sage-femme, sous l'inspection des médecin et chirurgien en chef. Il existe de plus une salle particulière pour les enfants au-dessous de cinq ans, commune à la médecine et à la chirurgie, et quelques chambres pour les pensionnaires. Indépendamment des malades couchés dans la maison, trois à quatre cents teigneux, confiés aux soins de MM. Mahon, sont traités et guéris par un procédé doux et facile. Des consultations gratuites, faites chaque jour, servent de secours aux indigents, et complètent les sources d'instruction où peuvent puiser les élèves, qui se composent de quatre internes et de trente externes, tous employés au service de la médecine et de la chirurgie.

La pharmacie, qui ne le cède à aucun établissement de ce genre, outre les médicaments à l'usage de la maison, fournit encore ce qui est prescrit par MM. les médecins des divers établissements de bienfaisance. Cette partie importante du service médical est confiée à un pharmacien en chef, dont le zèle et le savoir feraient, s'il était possible, oublier M. Robert, que ses longs services, ses connaissances variées et ses qualités sociales rendaient déjà si difficile à remplacer.

Les secours les plus assidus, les soins les plus affectueux sont prodigués jour et nuit aux malades, par des sœurs de l'ordre de Saint-Augustin. C'est aux malheureux dont elles charment les maux à faire un éloge qui surpasse mes forces et que leur modestie désavouerait. Elles sont secondées dans leurs pieuses intentions par deux respectables ecclésiastiques qui, voués aux plus pénibles fonctions du ministère, s'en acquittent avec un zèle et une onction tout à fait apostoliques.

Les deux hospices de la ville sont régis par une administration

Digitized by Google

administration paternelle et gratuite, composée de cinq membres, qui, chaque année, se renouvellent par cinquième. Elle est présidée par M. le Maire de la ville. Les membres en exercices, pour l'an 1824, furent : MM. Fouquier, membre de la Chambre des députés; Détancourt, Edouard Delaitre, le vicomte de Raffetot et Delannay.

Comme la constitution qui a précédé immédiatement l'hiver, a puissamment influé sur la production des maladies que j'exposerai, je crois indispensable de rappeler en peu de mots l'état du ciel et la direction des vents pendant cette dernière période de 1823. L'été fut constamment froid et humide. A peine quelques semaines d'un bel automne nous consolèrent, que le temps devint pluvieux et froid; le soleil parut soixante-dix fois pendant les six derniers mois, et souvent un brouillard épais, âcre, fétide, qui irritait les yeux, la gorge et les narines, joignit son influence à celle de l'humidité. Le thermomètre descendit à peine à zéro dans le mois de décembre, et ne s'éleva guère au-dessus de cinq degrés; la tension de l'air fut peu considérable; les vents d'ouest et de sud régnèrent constamment; l'hiver fut humide et pluvieux; le mois de janvier n'offrit que pluie froide, brouillard épais ou des bourrasques qui rappelaient l'équinoxe; la température moyenne fut de deux degrés au-dessus de zéro. La première moitié du mois de février retraça le printemps, le ciel fut pur, le baromètre se soutint élevé, et la température, quoiqu'assez basse le matin et le soir, paraissait douce dans le jour par l'influence des premiers rayons du soleil. Vers le 15 le temps changea, et, jusqu'à la fin de mars, on eut, presque sans interruption, des pluies froides, de la neige fondue, des bourrasques et une température humide et très-mobile. On ne vit

Digitized by Google

point de glace pendant cet hiver; les vents d'ouest et de sud soufflèrent constamment.

On conçoit aisément l'influence d'une aussi défavorable constitution sur la production de nos maux; aussi, quoique la douceur contre nature de la saison ait permis de continuer les travaux, et qu'à la fin de décembre, le nombre des individus couchés dans les salles fut peu considérable, il y avait cependant parmi eux plus de malades graves qu'en aucun autre temps. « Si l'été est » pluvieux et humide, et qu'il soit suivi d'un automne » semblable, l'hiver sera nécessairement peu salubre: » il doit causer des fièvres ardentes aux phlegmatiques; » les bilieux surtout seront sujets aux pleurésies et aux » pneumonies. » Jamais cet aphorisme du père de la médecine n'a trouvé de plus juste application que dans la saison dont nous parlons; le nombre, la nature, la gravité des maladies, le mode de traitement convenable, tout tendit à le justifier. Les fièvres catarrales bilieuses, qui régnaient en automne, prirent, au commencement de l'hiver, un caractère de putridité remarquable; elles servirent d'avant-coureur à des fièvres du plus mauvais caractère, que j'appelerai putrides gangréneuses, et qui se manifestaient par la chute complète et subite des forces, la mollesse du pouls, des pétéchies noires, des gangrènes, l'exhulation d'un sang noir, fluide, décomposé, une mort inopinée, une putréfaction rapide. J'en citerai deux exemples:

Un militaire de vingt ans, d'une constitution athlétique, vint, le 29 janvier, à l'hôpital; il était malade depuis deux jours, et ne se plaignait que d'une violente douleur dans les reins, qui l'avait empêché de dormir: à la visite du 30 au matin, son pouls était mou, petit, sans ressort, sa langue humide, mais ecchymosée. Il rendait bien compte de son état et se croyait peu malade; mais un air particulier d'égare-

Digitized by Google

ment, ses yeux injectés, quelque chose d'insolite dans son expression et des pétéchies nombreuses sur le corps, decelaient une affection de mauvais caractère. Il demanda un verre d'eau émétisée qu'on lui avait prescrit, et, l'ayant pris, il expira au grand étonnement des assistants. A peine mort, ses membres devinrent inflexibles, et presque tout son corps prit une teinte violacée. Quinze heures après la mort, la roideur cadavérique avait disparu, et le ventre, déjà fétide, offrait des traces évidentes de décomposition. Un sang noir, fluide, était accumulé dans toutes les parties de la tête; le cerveau, sauf une injection marquée, ne présentait aucun désordre; les poumons étaient sains; l'estomac, d'un rouge brun, dans sa plus grande étendue, était criblé de taches noires gangréneuses. Ces mêmes taches se retrouvaient sur les reins, la vésicule, le foie, le péricarde et jusque dans les ventricules du cœur; les intestins en étaient exempts; les chairs étaient molles et blafardes; le foie, ainsi que le cœur, cédaient au moindre effort. Une altération aussi profonde dans l'économie, des désordres aussi effrayants ne demandent-ils pas, pour se développer, l'action lente et continue d'agents délétères? On sait combien, dans nos climats, le froid, joint à l'humidité, a produit de maladies meurtrières, d'épidémies désastreuses; peut-on en conséquence se refuser à placer au nombre des causes les plus évidentes, l'action d'un été sans chaleur et d'un hiver sans froid?

Une femme de trente-deux ans, d'assez chétive apparence, se rendit à l'hôpital pour des incommodités nombreuses qu'elle attribuait à une suppression. Je reconnus l'existence d'une grossesse de cinq mois; c'est pourquoi je la fis coucher dans la salle des convalescents, et lui fis donner des aliments dont elle avait grand besoin. Un mois après, elle est prise de tranchées, et accouche, dans la nuit, d'un enfant qui ne vécut que

Digitized by Google

deux heures. Le lendemain matin elle paraissait calme, tout semblait dans l'état le plus naturel. Vers les deux heures après midi, elle se plaint de douleurs au creux de l'estomac; le pouls s'accelère, l'œil devient vif, la raison se perd, une sueur abondante est suivie de plaques rouges à la peau, sans saillie, sans chaleur notable; en quelques heures elles noircissent, et la mort survient au milieu d'une nuit fort agitée.

Autopsie: quinze heures après la mort, la chaleur n'étant pas encore éteinte, la roideur cadavérique avait disparu, et la surface du corps était presque partout d'une couleur violacée, signe d'un commencement de putréfaction, (la température était à dix degrés, de temps serein). Le corps, ouvert après vingt-quatre heures, n'offrit, pour toute lésion, que des stries roses sur l'estomac, qui correspondaient aux parties les plus saillantes de ses replis, et lui donnaient, lorsqu'il était développé, l'apparence de certaines indiennes régulièrement imprimées. Les chairs étaient molles, blafardes, et les viscères sans résistance, au point que les intestins pincés se déchiraient par une traction médiocre; le cœur était dans le même état: de plus, il présenta une ecchymose qui, incisée, donna issue à du sang noir et fluide. L'utérus, très-sain, était peu revenu sur lui-même; il contenait quelques caillots légèrement adhérents, là où était l'attache du placenta.

On s'étonnera peu de semblables exemples et de l'origine principale que je leur donne, lorsqu'on saura qu'ils se sont reproduits dans le mois de novembre de cette année. Que l'on compare les deux constitutions, et l'on verra ces mêmes causes donner les mêmes résultats.

J'ai cité de préférence l'histoire de cette femme, parce que son état de grossesse inspirait un plus grand intérêt. De pareils évènements ont eu lieu dans la ville, à ma connaissance, et ce serait bien à tort qu'on en

Digitized by Google

accuserait la circonstance des couches. Il est constant qu'à Rouen les accouchements sont parfois longs et pleins de danger, ce qui tient au climat propre de la ville, essentiellement débilitant ; mais la grossesse, état selon la nature, et la parturition, fonction départie à la femme, n'ont par elles-mêmes rien de nuisible, rien de délétère. Si les sécrétions, qui en sont la conséquence, ne se font pas régulièrement, si les liquides, détournés de leurs cours, s'altèrent et se corrompent, c'est que la nature est contrariée dans son vœu, mais la source n'en n'était point impure, et la dépravation que subissent les liquides, les maux qui en découlent, sont analogues à ceux qui proviennent du trouble de toute autre fonction. C'est l'état cachectique de cette femme qui hâta chez elle le moment de la délivrance, puisqu'il ne fut dû à aucune cause externe; la force vitale affaiblie ne lui permit pas de dépasser le terme de six mois, et ce bouleversement qui résulta de cette couche prématurée, agissant à son tour comme cause déterminante, a précipité la catastrophe. Au degré où elle était parvenue, si elle n'eût point été enceinte, elle eût bien pu périr au moindre accès de fièvre. A l'exemple du malade cité plus haut, il eût été peu surprenant de voir naître, pour la moindre cause, des signes mortels, tant les effets que nous éprouvons dépendent moins de leur nature que de notre propre disposition.

Dans ce même hiver, les apoplexies furent rares et peu meurtrières, mais il n'en fut pas de même de l'inflammation des membranes du cerveau. Cette affreuse maladie, sous quelque forme qu'elle se montre, s'accompagne toujours du même danger. Qu'elle attaque la plus tendre enfance, qu'elle se développe chez l'adulte sympathiquement dans le cours d'une maladie grave, qu'elle survienne idiopathiquement, elle tue presque

Digitized by Google

sûrement, si l'on n'est assez heureux pour l'étouffer dès le principe.

Six individus en furent attaqués simultanément; on pourra se faire une idée de la violence et du danger de la maladie par l'exemple suivant :

Un militaire de vingt-cinq ans, d'une très-forte constitution, paraissait, le 13 mars, jouir encore d'une bonne santé. Il fut pris, le 14, de vomissements et de douleurs à la tête. Le 15, on l'apporta sans connaissance, pâle, couvert d'une sueur froide, agité de convulsions suivies bientôt de résolution complète. Les bras qui, soulevés, retombaient, résistaient lorsqu'on voulait les étendre. Le pouls était petit, très-fréquent, les yeux convulsifs, la tête portée en arrière, mais sans écume à la bouche. Douze sangsues furent mises à chaque tempe, et des vésicatoires aux jambes; il mourut dans la nuit. Les deux hémisphères du cerveau, supérieurement et antérieurement, furent trouvés recouverts d'une couche purulente, placée entre la pie-mère et l'arachnoïde qui n'adhéraient, en aucun endroit, à la masse encéphalique. Rien dans les ventricules. L'estomac était grisâtre et d'un rouge brun dans une assez grande étendue.

L'hydrocéphale aiguë des enfants n'est qu'une variété de celle-ci; elle se borne souvent à la membrane interne des ventricules, mais, quand elle est chronique, elle peut s'étendre à l'arachnoïde des deux hémisphères. Bien que l'obscurité des premiers signes de la maladie, son siége profond, la nature des désordres qu'elle entraîne, la difficulté d'appliquer le remède, la rendent très-meurtrière, il serait affligeant de perdre toute espérance; elle n'est pas toujours au-dessus des ressources de l'art. En 1809, M. Godefroy communiqua à l'Académie plusieurs observations qui prouvaient l'efficacité du vésicatoire appliqué sur la tête; j'ai été moins heureux en employant le même moyen; il ne m'a point encore

Digitized by Google

réussi ; quoique je l'aie souvent tenté. Une suite de mauvais succès m'ayant fait recourir à d'autres moyens, j'ai eu la satisfaction de guérir, l'an dernier, un très-jeune enfant, au moyen des bains de vapeurs, quoique la maladie fût déjà dans une période avancée ; c'est le seul fait de cette nature que je possède.

Les flux, les dyssenteries qui, par leur fréquence et leur danger, ne peuvent être comparés qu'à la phthysie pulmonaire, continuèrent à se montrer jusqu'au printemps. Sporadiques toute l'année, ce n'est que vers sa fin qu'ils semblent régner épidémiquement. Le froid de l'hiver, en corrigeant ce qu'il y a d'impur dans l'air, en resserrant nos fibres, en fortifiant nos corps, les fait disparaître. Ce moyen de salut nous ayant manqué, il fallut peu s'étonner de leur persistance et de leur léthalité.

L'embarras des premières et des secondes voies, les affections catarrales simples, résultat inévitable d'une température molle, humide, mobile, furent très-fréquentes. Ces affections règnent en tout temps dans notre ville, et seules elles ne suffiraient pas pour caractériser la constitution dominante ; mais les pleurésies et les pneumonies qui vinrent en foule s'y rattachent d'une manière plus précise. Elles furent peu meurtrières, ce qui fut dû, je pense, à l'emploi des évacuants, au début et dans le cours de la maladie, si le besoin s'en faisait sentir. Sur quarante-sept qui furent traités dans cette saison, il en périt cinq, un le jour même de son arrivée, un à soixante ans, un à soixante-treize ans, les deux autres dans l'âge moyen de la vie. La fièvre, l'oppression, un point de côté plus fréquent à droite qu'à gauche, plus ou moins profond, affectant la partie inférieure du thorax, le son mat de cette partie du corps, des crachats sanglants plus ou moins difficiles, la peau âpre ou humide, la langue sale, amère ou au moins saburrale, un pouls petit et fré-

Digitized by Google

quent : tels furent les signes constants que l'on put remarquer.

Lorsque les malades arrivaient assez à temps, ils étaient de suite évacués : vingt-deux le furent avec un heureux succès ; chez les autres, la maladie avait fait trop de progrès, ou bien sa bénignité ou des circonstances particulières, comme les menstrues, la grossesse, une hernie, détournèrent de son usage.

Souvent les points douloureux disparaissaient à sa suite, les crachats changeaient de nature, et la maladie légère était dissipée en peu de jours ; d'autres fois une moiteur abondante succédait à l'effet de l'émétique, les crachats pâlissaient, devenaient blancs, mousseux, et annonçaient une terminaison plus longue, mais non moins favorable. La saignée locale suffisait pour combattre les points douloureux qui persistaient ; quelquefois elle précédait le vomitif ; on n'y eut recours que sur douze malades, et deux fois on commença par elle ; mais l'émétique fut également donné dans la même journée. Ces deux moyens, si précieux, si énergiques, étaient secondés par l'emploi des boissons adoucissantes, laxatives, de l'oximel scillitique, du kermès et des vésicatoires volants. Il ne faut pas croire, d'après les résultats, qu'on n'eut affaire qu'à des maladies de peu d'importance ; les faits qui seront consignés plus bas prouveront de quel danger plusieurs s'accompagnèrent : l'oppression, l'anxiété, le délire, la prostration, le fuligo, furent plus d'une fois observés. La plupart de ceux qui offrirent ces symptômes alarmants arrivèrent après trois, six, dix jours de maladie, n'ayant été soumis qu'à l'application des sangsues ou des ventouses.

Que l'émétique au début agisse purement comme révulsif par la secousse violente qu'il détermine, qu'il agisse comme évacuant, en débarrassant les premières et secondes

Digitized by Google

secondes voies des matières saburrales, muqueuses, bilieuses, qui peuvent y séjourner; qu'on le considère comme diaphorétique, et disséminant sur une large surface, d'une manière égale, la congestion qui, par une direction vicieuse des forces, se concentrait sur un seul point, toujours est-il que, dans un grand nombre de cas, il s'est montré efficace pour prévenir les accidents et les combattre lorsqu'ils s'étaient déclarés. On en pourra juger par les faits suivants :

Un homme de trente-huit ans, ancien marin, vint à l'Hôtel-Dieu, le 15 mars, avec des symptômes de pneumonie, qui dataient de trois jours; il avait à droite un point sourd; il était oppressé, et crachait assez facilement une matière muqueuse teinte de sang. La peau était âpre, le pouls fébrile, la langue sale, le goût fortement amer. Le 16, deux grains d'émétique sur deux verres de casse procurèrent par haut et par bas d'abondantes évacuations; le 17, il ne toussait, ne crachait plus; la fièvre était tombée; il demandait à manger. Son air brusque, une certaine vivacité dans l'œil et dans les mouvements, firent que pendant quelques jours on se tint sur ses gardes; mais c'était son état habituel : il sortit guéri le 20 mars.

Dans ce cas, les symptômes qui s'étaient montrés vers la poitrine cedèrent promptement à l'emploi de l'émétique, qui agit fortement par haut et par bas; a-t-il agi purement comme révulsif? ou bien l'oppression, la douleur, la toux, les crachats sanglants n'étaient-ils que symptomatiques de l'état des premières voies? Et, en agissant énergiquement sur la cause, a-t-on fait cesser l'effet? L'exemple suivant pourra jeter quelque jour sur cette question.

Un garçon boulanger, grand et robuste, âgé de vingt ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 22 décembre 1823, pour une pneumonie qui datait de quatre jours. Il avait de

Digitized by Google

la fièvre ; de l'oppression, de la toux ; une douleur sourde à la partie inférieure de la poitrine ; il rendait avec difficulté des crachats ensanglantés. La peau était âpre, brûlante, et la langue chargée : (prescrip. le 23, deux grains d'émétique) ; deux selles le soir, plus d'expectoration. Le 24, abattement, pouls plus lent, sans consistance : (sirop de kina, looch oxym. scillitique) ; le 25, le pouls se développa ; le 26, de la manne donnée en lavage détermina plusieurs selles ; dès-lors la fièvre tomba, le pouls devint naturel, et la peau souple. Le 28, il paraissait encore un peu engourdi ; il fut purgé avec le sirop de nerprun. Le 2 janvier il sortit guéri.

Ici l'emploi du même moyen a été suivi d'un succès pareil : les symptômes ont promptement abandonné la poitrine ; le pouls a perdu de sa fréquence, la peau de son âpreté, et la langue est restée humide. On ne peut attribuer cet effet à la secousse, à la convulsion de l'estomac, au déplacement d'une irritation par une plus vive, puisque les évacuations furent tardives, sans effort et peu copieuses. C'est, je pense, à cette cause qu'on dut l'état équivoque que le malade présenta pendant deux jours. Un minoratif le fit cesser et enhardit à donner un purgatif plus énergique, à la suite duquel la convalescence fut franche et rapide.

La maladie ne se comportait pas toujours ainsi : le plus souvent les symptômes persistaient vers la poitrine, et l'émétique ne faisait qu'enlever une complication qui entravait sa marche.

Un homme de quarante-six ans, malade depuis quatre jours, vint à l'Hôtel-Dieu, le 9 janvier, dans l'état suivant : le pouls était fébrile, peu développé, la face bouffie, les pommettes colorées, la peau molle, la langue sale, le goût amer, la respiration fétide ; il souffrait de l'oppression, d'un point sourd à la partie inférieure

Digitized by Google

de la poitrine ; et la toux amenait des crachats presque sanguins. Le 10, deux grains d'émétique l'évacuèrent par haut et par bas. Le 11 (tisane pectorale, looch oxym.) il respirait plus facilement ; les crachats abondants, mousseux, étaient moins rouillés ; le 13, ils étaient tout à fait blancs ; cependant la fièvre se soutenait toujours avec un léger redoublement le soir ; la peau était humide généralement. Le 18, de la manne fut donnée en lavage ; les crachats diminuèrent, et prirent plus de consistance. Le 24, la fièvre tomba, l'expectoration cessa progressivement sans disparaître en entier. Cet homme, depuis plusieurs années, crachait habituellement. Le 30 janvier il sortit guéri.

On voit ici l'émétique agir comme diaphorétique, disséminer l'irritation fixée sur un seul point, en même temps qu'il débarrasse les premières et secondes voies ; dès-lors la maladie est rendue à son caractère le plus simple, elle ressemble plutôt à une affection catarrale intense qu'à une pneumonie véritable. Citons-en un deuxième exemple :

Une jeune femme vint à l'Hôtel-Dieu, le 25 mars, pour une pneumonie, qui datait de quatre jours. A son arrivée elle avait la figure rouge, bouffie, la langue sale, le goût amer ; elle était oppressée et crachait une matière sanglante ; le pouls était petit, fébrile, la peau plus chaude que dans l'état naturel. Deux grains d'émétique l'évacuèrent par haut et par bas. Le 26 les crachats étaient moins foncés, la peau généralement humide, l'oppression moindre ; (tisane pectorale, looch oxymel). Le 27, de la manne fut donnée en lavage : les crachats devinrent mousseux, la toux moins fatigante. Le 28, la fièvre tomba, et le sang disparut des crachats qui cessèrent progressivement avec les autres symptômes. Elle sortit guérie le 3 avril.

Plusieurs fois on eut recours à la saignée, soit pour

Digitized by Google

combattre la congestion locale, soit pour remédier à la plethore générale; mais toujours l'émétique fut donné concurremment avec un heureux succès.

Une femme de vingt-cinq ans vint, le 6 février, avec une douleur poignante au côté, de la fièvre, de la toux, de l'oppression. Ces symptômes duraient depuis trois jours. Quinze sangsues furent de suite mises au côté: (tisane pectorale, looch, sirop de guimauve); le soulagement fut instantané. Le lendemain un grain d'émétique fut donné en lavage. Le 8 le pouls était souple, moins fréquent, la respiration facile: (looch oxymel). Le 9, les crachats étaient rares, tout à fait blancs, la fièvre avait disparu, l'oppression était très-légère; le 12, elle fut purgée doucement. Elle ne tarda pas à sortir guérie.

Une femme de vingt-cinq ans, courte, grosse, bouffie, mal réglée, vint à l'Hôtel-Dieu, le 5 mars, avec les signes d'une pneumonie des plus intenses. L'oppression, l'anxiété étaient extrêmes; la face était rouge, vultueuse, le pouls petit, serré, très-fréquent, la langue sale, la soif vive, les crachats rares, difficiles et sanglants. Quinze sangsues furent mises de chaque côté du thorax, et le soir un grain d'émétique la fit évacuer par bas. Le 7, tous les symptômes étaient moindres, la respiration plus facile, le pouls plus développé, moins frequent, les crachats moins sanglants: (tisane pectorale, looch simple). De la manne en lavage détermina quelques selles. Le 8, la soif, l'oppression, la chaleur, l'anxiété augmentèrent; la face redevint rouge, bouffie: (dix sangsues à l'anus); le soir, redoublement et epistaxis dans la nuit. Le 9, aucun amendement; le 10, on réapplique des sangsues au côté: (tisane pectorale, looch blanc): le 11, les crachats, qui avaient presque tari, reparurent: dès lors la respiration s'étendit, la toux devint moins fatigante, le pouls tomba, l'expectoration

Digitized by Google

devint blanche, muqueuse, abondante. Le 15, la malade entra en convalescence; elle sortit guérie le 18.

Jusqu'ici nous n'avons exposé que des cas où la maladie s'est montrée avec le caractère le plus simple, soit qu'elle fût telle de sa nature, ou parce que les complications avaient été promptement écartées. Nous allons passer à ceux qui présentèrent les accidents les plus graves, ce qui fut dû au caractère propre du mal, à la disposition particulière des individus, aux remèdes dont ils avaient intempestivement usé, ou bien au retard qu'ils avaient mis à réclamer les secours de l'art. Si les mêmes moyens n'ont pas suffi seuls pour donner les mêmes résultats, nous les verrons concourir au succès, d'une manière trop évidente pour pouvoir douter de la part qu'il leur en faut attribuer.

Un militaire, âgé de vingt-six ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 21 janvier, pour un point douloureux qu'il avait depuis deux jours à la partie inférieure de la poitrine. La toux était sèche, vive, la peau âpre, la langue saburrale, le pouls petit, fréquent, déprimé. Deux grains d'émétique produisirent d'abondantes évacuations. Le 23, les crachats, quoique sanglants, venaient plus facilement; la peau était humide, mais la douleur n'était point moindre. On mit douze sangsues au côté, qui soulagèrent promptement. Le 24 et le 25, tous les symptômes diminuèrent d'intensité; mais le 26, la fièvre, l'oppression redoublèrent, la toux était fatigante et les crachats difficiles. Un vésicatoire fut mis au côté; pendant plusieurs jours le malade fut dans un état alternatif de gêne et de mieux; l'insomnie, la toux, la sueur le tourmentaient; on ajouta le kermès aux tisanes, aux sirops, à l'oxymel dont il faisait usage depuis le début: le pouls était toujours petit et fréquent. On insista sur les mêmes moyens, jusqu'au 30, où la fièvre tomba. Le 1er février un purgatif fut donné; le 7 il survint un abcès à l'oreille; dès lors la convalescence fut rapide.

Digitized by Google

Un militaire âgé de vingt ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 4 mars, avec des symptômes vers la poitrine, qui dataient de quelques jours, et qui paraissaient peu intenses. Le pouls était petit, peu fréquent; la peau sèche, l'oppression assez forte; la toux avait pour résultat des crachats sanglants. La langue était chargée et le goût fortement amer: (deux gra. d'ém., tisan., looch.) Le 6, tous les symptômes avaient diminué d'intensité; le kermès dans un looch fut ajouté aux boissons du malade. Le 8, la chaleur revint à la peau; les crachats furent plus sanglants, les forces tombèrent, la figure devint terne, stupide, le malade délira: (vési., sir. kin., pil. camph.). Ces symptômes persistèrent pendant quelques jours: le pouls lent, sans consistance, la langue sale, humide, la peau recouverte d'une sueur visqueuse et fétide. Le 12, les crachats prirent un mauvais aspect: ils étaient gris et sanieux; les forces semblaient se perdre chaque jour; on insista sur le camphre, le sirop de kina et les boissons à l'oxymel scillitique. Au bout de quelques jours les forces se reveillèrent, le pouls prit plus de consistance; la langue, toujours humide, était recouverte d'un enduit jaunâtre; le goût très-amer et le ventre météorisé: un laxatif fut donné le 20. Le 22, la fatigue, l'oppression, le mal-aise existaient presqu'au même degré; quelques gouttes de sang partirent par le nez. Le 26, les crachats prirent un meilleur aspect: la fièvre tomba, les forces se ranimèrent; la convalescence fut longue, mais le malade se rétablit complètement.

Un garçon boulanger, âgé de vingt-un ans, vint, le 13 mars, dans l'état suivant: face bouffie, injectée, bleuâtre; pouls fréquent, variable; point douloureux à gauche; crachats abondants, muqueux, sanglants; langue sale, rose au bord et à la pointe. Deux grains d'émétique l'évacuèrent par bas. Le 15, le pouls avait

Digitized by Google

perdu de sa fréquence, les crachats de leur teinte; l'oppression était beaucoup moindre : (tisan. pect., looch oxym.) Le 16, les crachats étaient faciles, mais la peau était âpre, et la face toujours violacée : il se plaint de tension dans le ventre et de douleurs vives aux reins : (minoratif.) Le 17, soit par l'effet de quelqu'imprudence, soit spontanément, les crachats tarissent, la figure s'anime, la fièvre redouble, les forces tombent, la respiration devient haute, oppressée, la peau se couvre d'une sueur visqueuse, fétide : (sir. kin. camph.) Le 19, le ventre se tend, hoquet, délire, tremblement, prostration extrême : (vési. aux jambes.) Le 20, la langue se sèche, le hoquet continue, la peau est toujours visqueuse : (sir. kin. camph., looch oxym. scillit.) Le 21, la langue s'humecte; deux onces de manne produisent quelques selles. Le 22, l'anxiété diminue, le pouls perd de sa fréquence et de sa faiblesse, la langue se nettoie; on insiste sur les mêmes moyens : la langue prend une teinte rosée, uniforme; l'expectoration reparaît blanche, mousseuse, abondante. Le 30, le malade entre en convalescence.

Quoique le nombre des faits que je viens de soumettre soit bien suffisants pour faire connaître le caractère des maladies aiguës de la poitrine qui régnèrent dans cette saison, qu'on me permette d'en ajouter encore deux : je les prendrai parmi ceux qui ont eu une issue funeste; ils en compléteront l'histoire en mettant au jour quelques-uns des désordres dont ils étaient suivis. Si l'on trouve ces citations nombreuses, l'importance de la matière me servira d'excuse; si je suis prodigue de faits, je serai sobre de réflexions.

Un homme maigre, plus usé que ne le comportaient ses soixante ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 25 mars, pour une pneumonie qui datait de plusieurs jours. Il se plaignait d'une douleur sourde au côté droit, d'oppres-

Digitized by Google

sion ; la langue était saburrale, le pouls petit, fréquent, sans ressort. Deux grains d'émétique lui furent donnés, sans effet sensible ; les crachats perdirent leur teinte sanglante et devinrent blancs, aqueux, abondants : (tisan. pect., looch oxym.) Le 28, la face était livide, les traits effacés. Le 29, insomnie, langue âpre ; le pouls augmente de fréquence : (looch kermès.) Le 30, insomnie, léger délire. Le 1er avril, l'expectoration cesse, sueur, anxiété ; il mourut le 2 au soir, le septième jour de son entrée. Autopsie : le poumon gauche était sain ; le droit, attaché aux côtes par de vieilles adhérences, ne formait qu'une masse homogène, hépatisée, passant en quelques points à l'état d'hépatisation grise. L'estomac et les intestins étaient dans un état de santé qui contrastait avec l'extérieur de l'individu ; ces viscères offraient à peine quelques points rares d'injection ; leur cavité était remplie d'une bile jaune, huileuse, tenace en telle quantité dans le duodénum, le jéjunum et l'iléon, qu'on le concevrait à peine. Le cœcum et le colon, parfaitement sains, ne contenaient que des matières fécales ; la vésicule du fiel était vide ; il n'existait aucune autre lésion.

Un jeune homme de vingt-deux ans, qui avait déjà éprouvé une maladie de poitrine, depuis laquelle sa santé ne s'était pas complètement rétablie, vint à l'Hôtel-Dieu, le 27 mars, pour une pleuropneumonie qui datait de quelques jours, et qui, abandonnée à elle-même, ne tarda pas à s'accompagner de symptômes les plus alarmants. A son entrée, il n'accusait qu'un douleur sourde au thorax, nullement en rapport avec l'extrême difficulté de la respiration. La face était bouffie, d'un jaune livide, la peau âpre, sèche, le pouls petit, fréquent, la langue recouverte d'un enduit grisâtre, épais et tenace, son bord et ses extrémités étant d'un rose vif. La toux amenait des crachats sanieux, noirâtres, comme de sang décomposé : (tisane pectorale, looch

Digitized by Google

looch kermès). Malgré l'état avancé de la maladie, on donna deux grains d'émétique qui procurèrent quelques selles ; la nuit suivante il survint un léger épistaxis. Le 29, la langue était plus nette, mais le malaise ne diminuait point ; la respiration était oppressive, et le malade délirait. Le 30, la peau devint souple, s'humecta généralement ; le pouls se détendit, les crachats pâlirent un peu : (dix sangsues au côté gauche, qui prirent à peine). Le 31, le sang avait disparu des crachats, qui étaient blancs et d'aspect purulent ; la fièvre était moindre ainsi que l'oppression : (tisane pectorale, looch kermès, vésicatoire au côté). Les 1 et 2 avril, les accidents diminuèrent, la respiration s'étendit, les crachats tendaient à devenir mousseux, mais la figure restait livide, et chaque soir il y avait un redoublement. Le 4, de la manne en lavage détermina quelques selles ; les crachats ne diminuaient point, le pouls restait fréquent, la peau toujours molle et visqueuse : (thériaque). Le 6, la fièvre tomba, le malade se sentait mieux, la langue était nette, l'oppression moindre, l'appétit se faisait sentir : (bouillon soupe). Le 7, ses forces lui permirent de se lever et d'essayer à marcher : néanmoins sa figure, aussi livide que le premier jour, ne rassurait point sur son état. Le 8, soit par suite d'une imprudence, soit qu'il en dût être ainsi, il eut du frisson, se sentit malaise. Le 9, les forces tombent, le pouls s'accélère, la face se tire. Le 10, sueur froide, suppression des crachats, délire, prostration ; mort le 11.

Autopsie : le côté droit du thorax, notablement rétréci, renfermait deux pintes d'un liquide de couleur marron. Le poumon, parfaitement sain, susceptible d'être soufflé, était refoulé vers le médiastin, réduit à l'épaisseur d'un doigt, et retenu là par des fausses membranes, vieilles et solidement organisées : on eût jadis cru qu'il avait disparu. Le poumon gauche était sain et crépitant,

Digitized by Google

mais gorgé d'un sang rose et fluide; il était uni aux côtes par des adhérences des plus intimes et qu'il fut impossible de détruire. Ces adhérences existaient tout autour du lobe supérieur, ainsi que sur la portion du poumon qui avoisine le diaphragme; le sillon qui sépare les deux lobes était le siége d'une pleurésie des plus intenses; là, existait un vaste foyer purulent, qui n'avait rien de commun avec le poumon, divisé en deux cavités dont chacune surpassait le volume du poing, réunies par une large communication. Une d'elle, qui se présenta à la résection de la poitrine, était placée immédiatement sous la plèvre costale, qui en formait la paroi antérieure dans une étendue de deux pouces carrés. Ce foyer s'élargissait en déprimant les lobes supérieur et inférieur du poumon, puis il se rétrécissait, et postérieurement, dans une position analogue, se trouvait le deuxième foyer. Cette double cavité était remplie d'une matière purulente et de flocons albumineux qui lui donnaient une consistance de bouillie. Ce foyer était renfermé dans la portion de la plèvre, qui seule fût libre; le poumon ne contenait pas la plus légère désorganisation.

L'estomac, le duodénum, les intestins étaient sains; point d'épaississement, de rougeur ou d'ulcère. Les deux premiers de ces viscères étaient enduits d'une bile huileuse jaune, qu'on enlevait avec peine. Nous voyons clairement, dans cette observation, pourquoi les symptômes ont été aussi graves, aussi persistants, et pourquoi le traitement n'a pas été couronné de succès; il existait des traces non-équivoques de deux pleurésies anciennes, qui peuvent avoir eu lieu simultanément ou l'une après l'autre. Une se termina à gauche par des adhérences intimes, l'autre à droite par un épanchement qui a déprimé le poumon et l'a tout à fait rendu impropre à la respiration. Depuis sa dernière maladie, cet homme ne vivait plus que par un poumon adhérent dans sa presque to-

Digitized by Google

tisé. C'est dans cet état qu'il fut attaqué de nouveau d'une pleurésie sur-aiguë. On sent dans quelle position défavorable il se trouvait ; le seul poumon par lequel il existait devient le siège d'une congestion due à l'inflammation vive de la seule portion de la plèvre qui n'avait point contracté d'adhérence. La constitution régnante, les symptômes qui survinrent, décélèrent une péripneumonie bilieuse ; et l'on a pu voir les complications s'évanouir, les accidents diminuer sous l'influence du traitement : mais que pouvait le traitement contre les désordres dus aux maladies antérieures?

Qui peut douter que si la pleurésie dernière eût été simple, la guérison n'eût été facile? Le vaste épanchement que nous avons trouvé paraissait déjà s'organiser en fausses membranes ; l'activité de l'absorption chez un sujet aussi jeune eût rendu ce travail moins long ; il eût pu se faire qu'une ouverture spontanée entre deux côtes donnât issue au liquide épanché comme je l'ai vu plusieurs fois avec un heureux succès. Une chance moins favorable était une communication avec quelque ramification bronchique, Bien que dans ce cas la mort ne soit pas inévitable. L'identité d'aspect des crachats avec la matière du foyer me porta à m'assurer s'il n'y avait point déjà quelques communications de cette nature ; les adhérences insurmontables du poumon mirent obstacle à mes recherches.

J'ai fait choix, sur une masse considérable, des cas qui étaient les plus propres à faire ressortir la constitution régnante. Je les ai choisis de préférence sur des sujets jeunes, qui, par leur vigueur, prêtaient plus à reproduire la maladie dans toute son intensité. On a pu se convaincre que les pneumonies furent exclusivement catarrales, bilieuses et putrides ; pas une, peut-être, ne fut décidément inflammatoire. L'émétique, diminué chez le plus grand nombre, a constamment

diminué l'oppression, développé le pouls et fait disparaître le sang des crachats. Il est bien à noter que pas une seule fois je ne pus rencontrer, malgré des recherches attentives, la trace de ces éruptions si fréquentes et si redoutées dans la ville. A quoi tient cette différence dans des maladies identiques? J'émettrai plus tard mon opinion sur ce point. La mollesse du pouls, la chute des forces, la nature des crachats et les autres signes d'adynamie survenus dans les cas les plus graves, peuvent faire pressentir de quel effet eût été la saignée, même locale, employée avec moins de réserve. Les évacuants au début et au déclin de la maladie; les révulsifs à l'extérieur, lorsque par la chute des forces la résolution était difficile; les expectorants et de légers toniques à l'intérieur; des sangsues promptement et sobrement appliquées lorsqu'un point paraissait le siége d'une congestion active: tel fut l'ensemble des moyens que l'on put considérer comme l'ancre unique de salut.

On trouvera sans doute une grande ressemblance entre ces observations et celles qui ont été décrites par différents auteurs sous le nom de pneumonies d'hiver, catarrales, bilieuses, putrides, et cela doit être, car la nature, fidèlement observée, est partout la même. Longtemps avant que les praticiens du siècle dernier les eussent signalées, plus d'un médecin les avait reconnues, et avait été conduit à employer le traitement convenable: c'est ce que prouvent quelques points des écrits d'Hippocrate et des médecins anciens, tels que Cœlius, Aurelianus, Alexandre de Tralles, et des Arabes même, qui faisaient un usage constant des évacuants dans certaines pneumonies.

Baillou dit positivement qu'il existe des pleurésies et des pneumonies qu'exaspère constamment la saignée, et que l'on guérit très-bien par les purgatifs. En 1682, Portel, doyen de la faculté de médecine de Caen, ayant

Digitized by Google

fait soutenir une thèse dans laquelle il avança que les émétiques et les purgatifs étaient le meilleur remède dans certaines pneumonies épidémiques qui surviennent dans l'hiver, il fut sévèrement censuré ; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ses collègues et le doyen de la faculté de Paris, ardents défenseurs de la saignée, lui intentèrent un procès pour lui faire expier le tort inexcusable d'avoir eu trop tôt raison.

J'ignore comment il s'en tira, mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'il perdit d'abord, comme le prouve un écrit encore subsistant, qui renferme les pièces de ce procès ridicule, et dont le titre est : *Factum pour maître Nicolas Portel, doyen et professeur de la faculté de médecine de Caen, appelant contre maître Mathieu Maheult, Jean-Baptiste Calart, Pierre du Meserey, professeurs royaux de ladite faculté de Paris.*

Stoll est celui de tous les médecins qui s'est le plus acquis de renommée par le talent avec lequel il décrivit les pleuropneumonies bilieuses, épidémiques, de 1776 et 1777. Sans rien diminuer de sa gloire, il nous appartient de réclamer la priorité pour un de nos compatriotes, membre de cette Académie, qui, quinze ans avant Stoll, décrivit avec non moins d'habileté de semblables épidémies, et donnait avec hardiesse et succès les émétiques et les purgatifs, qu'on regardait alors comme meurtriers dans des cas semblables. C'est de 1763 et 1764 que datent les observations de Le Pecq de la Clôture, et ce n'est pas là son seul titre à une renommée que le temps et la manie des systèmes ne pourront détruire.

En s'étonnant lui-même de ses succès, il fait remarquer qu'aucun autre moyen ne pouvait réussir. Presque tous les malades, saignés par les chirurgiens du lieu appelés les premiers, empiraient ou périssaient,

Digitized by Google

tandis qu'une méthode opposée les tirait promptement et sûrement.

Il ne fut jamais, peut-être, plus nécessaire d'opposer des faits aux raisonnements spécieux par lesquels on tente d'infirmer la validité des titres glorieux de nos devanciers. Il est sans doute beau de faire des découvertes, mais cela devient chaque jour la part d'un nombre plus petit. Il ne nous reste plus guère qu'à vérifier ce qu'on a déjà vu, qu'à apprécier la valeur des travaux des anciens, qu'à justifier, par de nouveaux succès, la méthode des bons auteurs. C'est encore une tâche assez belle pour celui qui désire être utile : c'est mon unique ambition, et je terminerai en disant avec l'ami de la vérité : *J'ai vu les systèmes du jour, et j'ai publié ces notes.*

Digitized by Google

OBSERVATIONS

Lues par M. Vigné, D.-M.

Messieurs,

L'automne et l'hiver derniers, peu froids et presque toujours pluvieux, ont produit, conformément à la troisième section des aphorismes d'Hippocrate, des fluxions, des angines, des fièvres putrides, bilieuses-putrides, putrides malignes, etc.

Ce sont quelques exemples de ces mêmes fièvres que j'ose aujourd'hui, comptant sur votre indulgence, vous offrir en paiement de la dette que chaque année me fait contracter envers vous.

1re OBSERVATION. — *Fièvre putride.*

Une bonne mère de famille, âgée de trente-six ans, d'une constitution très-délicate, et plongée, par de cruels revers, dans une extrême affliction, éprouve, après une diminution progressive de ses forces, un grand mal de tête, de vives douleurs dans les membres, une chaleur âcre dans toute l'habitude du corps.

Cette chaleur parvient à un tel degré, que la membrane muqueuse de la langue semble avoir entièrement disparu, et mis à découvert toutes les papilles nerveuses dont cet organe est pourvu.

En même temps, l'irritation, la disposition septiques sont à leur comble, et démontrées par une éruption aphteuse aux lèvres, aux gencives, aux amygdales, au

Digitized by Google

vellent ; mais le tartre émétique, administré de rechef, agit avec tant d'efficacité que tout a bientôt changé de face. Le pouls se développe, la langue et la peau deviennent humides, l'exanthème se dissipe, les forces se relèvent, et sont le prélude de la convalescence la plus parfaite.

2e OBSERVATION. — *Fièvre bilieuse-putride.*

Une dame, âgée de quarante ans, d'une faible complexion, d'une humeur joviale, mais vivement affectée d'un tort fait à sa fortune, éprouve pendant un mois des frissons, perd l'appétit, la gaîté, le sommeil et les forces, puis est tout-à-coup privée de l'usage de ses sens.

Emétisée presqu'aussitôt, et tirée de l'espèce d'anéantissement que l'on avait pris pour la mort même, elle se plaignit de douleurs contusives dans toutes les parties du corps.

La langue était jaune et sèche, la chaleur âcre, le pouls petit, fréquent et dur.

Des boissons acidules procurèrent un peu de soulagement ; mais bientôt horripilations, céphalalgie occipitale, lumbago, nausées, vomissements poracés, pesanteur dans la région épigastrique.

L'émétique, employé de rechef, a, pour les évacuations, rempli mon attente, mais la maladie devait parcourir toutes ses périodes.

Exacerbations aux jours impairs, anxiété générale, anorexie, langue noirâtre, chaleur excessive aux pieds et aux mains, soif ardente, insomnie cruelle, ostéocope, respiration suspirieuse, langueur des sécrétions, des excrétions, supination, jactation des membres..... tels étaient les symptômes à combattre, et auxquels il a suffi d'opposer les mucilagineux, les tempérants administrés de toutes les manières jusqu'au vingt-septième

jour, époque à laquelle a été purgée la malade avec précaution ; puis à l'aide de deux autres minoratifs, elle est entrée en convalescence, et bientôt a joui de la meilleure santé.

Ve OBSERVATION. — *Fièvre putride-maligne.*

Une jeune fille de douze ans éprouve un grand mal de tête et une sorte d'accablement qui lui rend ses devoirs pénibles et jette le désordre dans toutes ses actions.

Le surlendemain, appelé auprès d'elle, je la trouve délirante, couverte de miliaire, ayant la langue, les lèvres et les dents fuligineuses, le pouls presque nul, et déjà son corps exhalait une odeur cadavéreuse.

Aussitôt sont appliqués fomentations émollientes sur l'abdomen météorisé, sinapismes aux pieds, vésicatoires aux jambes.

Deux jours après, l'amertume de la bouche et quelques nausées indiquant l'usage du tartre émétique, je le fis administrer avec tant de succès que la miliaire et tous les autres signes de putridité disparurent, et les fonctions du cerveau, déjà secondées par les épithèmes, revinrent, pour ainsi dire, à leur état naturel.

Une sueur abondante et critique allait infailliblement terminer cette maladie, mais ayant eu pouvoir se livrer au repos, on commit, toutefois sans le savoir, l'imprudence de laisser ouverte, pendant quelques heures de la nuit, une fenêtre voisine du lit de la pauvre petite qui ressentit un froid très incommode, ensuite fut frappée de prostration des forces et de suffocation, auxquelles je me hâtai de remédier par des frictions avec des linges chauds, par une potion diaphorétique, par un vin généreux, et le soin d'exciter la sensibilité générale, la suppuration des exutoires.

Tout est rentré dans l'ordre, et, vingt jours après

son invasion, s'est heureusement terminée cette maladie, pendant laquelle la jeune personne, en quelque sorte, n'a voulu prendre pour boisson que du petit cidre, qu'à peine elle permettait de faire tiédir.

VIe OBSERVATION. — *Fièvre putride-maligne.*

Une dame, âgée de soixante-dix-huit ans, après quelque mal-aise, perd tout-à-coup l'usage de la parole.

Le pouls est petit, irrégulier, la chaleur âcre, la langue rouge vers sa pointe et recouverte à sa base d'une mucosité sèche et brunâtre; les sueurs sont abondantes, d'une odeur très-désagréable, et cet état de choses a lieu jusqu'au neuvième jour, puis déjections involontaires, carphologie, râlement, et bientôt toutes les apparences de la mort.

Du 10 au 14, espèce de rémission; le 14, évacuation prodigieuse par les voies urinaires, ensuite pleine et entière liberté de la parole, chaleur douce, égale; diminution toujours plus sensible de tous les accidents, et le 21, apyrexie, convalescence.

Des boissons aqueuses et tempérantes, de faibles doses d'un très-excellent vin, l'application de sinapismes aux pieds, de vésicatoires aux jambes, ont constitué le traitement, et contribué, comme on vient de le voir, à la guérison la plus inespérée.

Je pouvais augmenter le nombre de ces observations, mais, certain qu'elles n'ajouteraient rien à la science médicale, j'ai dû, Messieurs, chercher uniquement à vous prouver mon amour pour l'humanité.

Digitized by Google

OBSERVATION

SUR

UN EMPOISONNEMENT

CAUSÉ PAR LE *SOLANUM MAMMOSUM* DE LINNÉ (TETON DE JEUNE FILLE);

Par M. Des Alleurs Fils, D.-M. M.

Messieurs,

L'esprit d'investigation et d'analyse est celui du siècle scientifique dans lequel nous vivons. Les progrès de la chimie ont procuré tant d'avantage et de gloire à quelques savants, depuis quarante ans environ, qu'une foule de concurrents s'est précipitée dans la même carrière. De nombreuses découvertes ont été faites ; la chimie végétale, naguère encore dans l'enfance, commence à faire des progrès remarquables, et ne tardera pas, sans doute, à marcher l'égale de la chimie minérale. C'est surtout dans les moyens de découvrir la présence des poisons minéraux que l'art a fait des découvertes précieuses : quelque minime que soit la dose de ces poisons qu'il emploie, le crime doit trembler, en songeant qu'un millionième du poison mêlé à une substance quelconque ne peut plus échapper à l'analyse chimique, non-seulement lorsqu'il existe encore dans les premières voies, mais encore quand il est passé dans les secondes.

Si la chimie a bien mérité, sous ce rapport, du corps social, de l'aveu de tous, d'un autre, on lui a fait le reproche d'avoir fourni de nouvelles armes à la

Digitized by Google

scélératesse, par la découverte de ces nouveaux principes végétaux vénéneux, tels que la morphine, l'atropine, la strichnine, etc., qui, sous un volume extrêmement petit, peuvent causer la mort avec promptitude, sans laisser aucune trace appréciable à l'œil, bien plus, par les réactifs chimiques. Les débats d'un procès fameux ont démontré que ce reproche était mal fondé, et un professeur célèbre, auquel la toxicologie doit la plus grande partie de l'éclat dont elle brille aujourd'hui, a prouvé qu'il pouvait reconnaître, par l'analyse, la présence des alcaloïdes végétaux. De nouveaux travaux entrepris sur cette matière ont confirmé les espérances données par le docteur Orfila, et tout nous garantit que, sous peu, la science pourra se féliciter de ces nouvelles découvertes, sans que l'humanité ait à en gémir.

Pour parvenir à bien constater les effets du poison sur l'économie animale, on a dû faire de nombreuses expériences sur les animaux; mais on a senti souvent l'insuffisance de ces épreuves, en remarquant que telle substance qui agit avec une grande énergie sur certains animaux, reste absolument sans action sur d'autres. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la noix vomique qui tue si promptement les chats, les chiens et quelques autres quadrupèdes, est absolument sans effet sur les poules et d'autres oiseaux. Or, comme les expériences toxicologiques ne doivent être faites que dans l'intérêt de l'humanité, c'était donc sur l'homme qu'il fallait spécialement les tenter. Mais les empoisonnements ne sont pas assez fréquents pour que la science pût établir un corps de doctrine sur de telles données, car, quoique trop communs pour la morale publique, ils sont trop rares pour les recherches scientifiques.

Par un sentiment de dévoûment qu'on ne saurait trop louer, et dont l'amour de la science peut seul inspirer la noble pensée, des hommes généreux n'ont pas craint

Digitized by Google

d'essayer sur eux-mêmes les substances les plus délétères. Plusieurs ont été victimes de leur hardiesse, mais la gloire les a payés de leurs souffrances. C'est par suite de semblables tentatives que nous avons vu le docteur Orfila poser les bases de son beau Traité de toxicologie. Plusieurs chimistes ont imité cet exemple, et c'est de la sorte que l'on a obtenu des résultats d'autant plus importants qu'il ne leur manque aucun degré de certitude.

Je suis loin, Messieurs, de vouloir me mettre auprès de semblables modèles, et si j'eusse pu croire qu'on m'en supposât la pensée, je me serais bien gardé de vous lire cette observation, et surtout de la faire précéder de semblables réflexions. Mais, Messieurs, j'ai voulu vous prouver que le dévoûment et le courage ont cela de particulier, qu'ils peuvent quelquefois inspirer l'idée de les imiter, surtout à ceux que leur position met à même d'en apprécier tout le mérite. C'est, en effet, après avoir vu combien les expériences indirectes étaient trompeuses, et avoir apprécié quelle reconnaissance on devait aux chimistes qui avaient osé les faire sur leur propre personne, que je n'ai pas craint de me soumettre moi-même à une pareille tentative. Voici le fait :

Un capitaine de navire apporta à Rouen, il y a quelques mois, plusieurs fruits d'une forme remarquable. Il raconta qu'à la Jamaïque, où il avait eu ces fruits, ils passaient pour être très-vénéneux. M. Lebret, auquel il en donna plusieurs, en présenta quelques-uns à la Société de pharmacie de cette ville, et d'autres à la Société d'agriculture. Notre collègue M. Marquis les reconnut sur-le-champ pour les fruits du *solanum mammosum* de Linné, communément appelé : *teton de jeune fille*. Notre collègue M. Prévost, pépiniériste, me remit un de ces fruits, en m'engageant à constater, par

Digitized by Google

des expériences, ses propriétés vénéneuses. Je m'y engageai, et je fus confirmé dans cette résolution, en voyant que M. Morin, pharmacien de cette ville et chimiste fort distingué, s'étant occupé de l'analyse d'un fruit semblable à celui que je possédais, la Société de chimie médicale de Paris avait jugé son travail assez intéressant pour le faire insérer en entier dans le numéro de février dernier de l'excellent journal qu'elle fait paraître.

D'après l'analyse très-méthodique faite par M. Morin, il est constant que le solanum mammosum contient, 1° de l'acide malique libre; 2° du malate de solanine; 3° de l'acide gallique; 4° de la gomme; 5° une matière colorante jaune; 6° un principe nauséabond amer, ayant quelqu'analogie avec le principe nauséeux des légumineuses; 7° de l'huile volatile en petite quantité; 8° de la fibre ligneuse; 9° enfin, quelques sels minéraux.

La présence du malate de solanine, celle de ce principe nauséabond amer, devaient faire présumer que les qualités vénéneuses attribuées au solanum mammosum n'étaient pas dépourvues de vraisemblance. En effet, Messieurs, la solanine est un principe immédiat vénéneux obtenu des plantes dites *solanées*: cette substance a été découverte en 1821, par Desfosses, dans la douce-amère et la morelle. Je vais, pour vous en donner une idée, vous exposer la description succincte qu'en a donné notre confrère M. Julia Fontenelle dans son Tableau synoptique des principes immédiats délétères des végétaux et des alcaloïdes récemment découverts. C'est, dit ce chimiste, une substance blanche, grenue, en prismes quadrilatères microscopiques, inodore, un peu amère et nauséabonde, verdissant le sirop de violettes.

Le calorique la décompose: elle est inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau froide, soluble dans huit mille fois

Digitized by Google

fois son poids d'eau bouillante, peu soluble dans l'alcool et l'éther, formant des sels incristallisables et amers, qui, par l'évaporation, donnent une masse gommeuse.

Cette substance, ajoute l'auteur, provoque le vomissement et le sommeil; on n'a encore employé que son acétate; elle a été peu étudiée.

La quantité de solanine contenue dans les fruits du solanum mammosum est petite, selon M. Morin; elle s'y trouve à l'état de malate acide, mais il y a en outre un principe nauséabond, analogue à celui des légumineuses : ces considérations me déterminèrent à constater l'effet de ce fruit sur l'économie animale.

Je laisse à notre confrère, M. Prevost, le soin de vous décrire le fruit lui-même; je dirai seulement que celui que je possédais était jaune, luisant, couleur d'orpin, ayant environ la grosseur d'une poire de gros rousselet. En le coupant, on y remarquait trois substances bien différentes : la peau d'abord, mince, compacte, dure, se déchirant comme les substances épidermoïdes; immédiatement au-dessous, une substance jaune, pulpeuse, médiocrement consistante, analogue à la pulpe de la pomme d'amour, du melon, etc.; enfin, dans le centre, qui était creux et pyriforme comme le fruit, des semences en assez grand nombre; c'est la seule chose que j'aie conservé du fruit : je la mets sous les yeux et à la disposition des membres de l'Académie.

Je procédai à mes expériences de la manière suivante : je coupai environ le tiers inférieur du fruit. Dans toutes ses parties, je l'amalgamai avec un peu de pain et de viande, et je le fis avaler à un jeune chien de deux mois. Il ne me parut en éprouver aucun effet nuisible; cependant, au bout de deux heures, il s'agita beaucoup sur un paillasson où je l'avais placé, à mes pieds, et finit par s'endormir profondément. Je m'absentai; lors-

Digitized by Google

que je rentrai, environ cinq heures après, il vint au-devant de moi, gai et sémillant comme à l'ordinaire.

Je coupai de nouveau une tranche du fruit, qui pouvait peser environ vingt-cinq grains; je l'incorporai dans une petite boulette d'aliments que je fis avaler à un jeune chat: il ne me parut pas en éprouver la plus légère atteinte.

Je mêlai aux graines que l'on donnait à un perroquet plusieurs semences de solanum; je m'assurai qu'il les avait mangées: il n'en parut point incommodé.

Ce fut alors, Messieurs, que je résolus de tenter sur moi-même la seule épreuve concluante.

Je broyai d'abord entre mes dents quelques-unes des graines; elles étaient amères, nauséeuses, et, après avoir produit une abondante salivation, elles laissaient dans l'arrière bouche un sentiment d'ardeur bien moins fort que celui produit par les euphorbes, mais cependant incommode et très-désagréable.

Les expériences que j'avais faites à deux reprises avaient usé environ les deux tiers inférieurs du fruit, partie la moins pulpeuse et la moins remplie de sucs. Je coupai, dans la portion qui me restait, une tranche de quatre lignes environ d'épaisseur; je la mondai de ses graines, et je la plongeai dans environ trois onces d'eau édulcorée avec un peu de sucre. Je l'agitai longtemps; enfin, quand la matière pulpeuse fut entièrement mise en suspension dans l'eau, j'en retirai la peau bien lavée, et le matin, à jeun, sur les sept heures, j'avalai le liquide ainsi préparé. J'éprouvai aussitôt une sensation d'amertume nauséeuse, assez difficile à décrire; la saveur en était affreuse. Je mis un morceau de sucre dans ma bouche, et je me promenai dans mon cabinet à peu près un quart d'heure. Jusque-là je n'éprouvai que les suites du dégoût qu'inspire une substance désagréable. M'étant aperçu qu'une pendule placée sur ma

Digitized by Google

cheminée était arrêtée, je m'approchai pour la remonter : lorsque je faisais tourner les aiguilles, ma vue commença à se troubler ; il me semblait qu'il y en avait trois ou quatre. J'éprouvai en même temps, dans les parois du crâne, un sentiment de dilatation très-extraordinaire. J'étais devant une glace : je vis mon extrême pâleur ; je n'essayai point de recouvrir la pendule de son globe, et je descendis promptement dans ma chambre. Je saisis fortement la rampe de l'escalier, de la main gauche ; il me semblait que la muraille, qui était à droite, s'abaissait devant moi, de manière à me présenter un précipice. Ma bouche était pleine d'eau, et je semblais, suivant l'expression vulgaire, avoir une pituite abondante. Arrivé dans mon appartement, je me jetai sur une chaise ; peu de minutes après, j'eus un vomissement abondant de matières verdâtres et très-amères. Cette évacuation fut suivie d'un sentiment de froid très-vif aux extrémités, surtout aux inférieures. J'essayai de m'approcher de la fenêtre ; je ne le pus. Les efforts de vomissements se renouvelèrent, et je vomis sept fois de suite dans l'espace d'une demi-heure, sans de très-grands efforts, mais avec un sentiment d'amertume affreux. Au bout de ce temps je restai plus calme environ un quart d'heure. Je m'étais jeté sur mon lit ; mon domestique me pressait de prendre quelqu'une des choses que j'avais fait préparer ; je résistai quelques temps : j'étais dans un tel état de souffrance et d'exaltation nerveuse, que le moindre mot, le moindre geste semblaient l'aggraver. Je fus bientôt pris d'un huitième vomissement, moins abondant, mais plus pénible ; ma bouche se resserrait, et j'éprouvais un trismus assez fort, qui ne cessait qu'après une forte aspiration suivie d'évacuations. Je voulais me coucher sur le côté droit, mais il me semblait toujours que le lit fuyait de ce côté, et j'étais obligé de me rejeter du côté gauche. Je souffrais depuis plus d'une heure ; je consentis à prendre

Digitized by Google

un grand verre d'une décoction mucilagineuse : je la revomis presque sur-le-champ. Dès-lors j'éprouvai dans les mains un tremblement qui ne cessa que plusieurs heures après. J'essayai de prendre un second verre de la même décoction, dans laquelle on avait délayé un peu de sulfate de magnésie; le vomissement fut tout aussi prompt que la première fois. En un mot, dans l'espace de deux heures et demie environ, j'eus dix-huit vomissements plus ou moins abondants; ni les substances mucilagineuses, ni les alcalines, ni les huileuses, etc., ne purent arrêter cet effet. Une chose digne de remarque, c'est qu'après tant d'efforts et d'évacuations, je n'éprouvais aucun sentiment d'ardeur, ni dans l'œsophase, ni dans l'estomac. A la suite d'un vomissement, j'ordonnai qu'on m'apportât de l'eau et du vinaigre. On mêla, dans un gobelet ordinaire, une cuillerée à café de fort vinaigre avec de l'eau; on y ajouta un peu de sucre et un peu de sirop de vinaigre framboisé, par excès de zèle : j'en avalai environ la moitié; je crachai beaucoup d'eaux limpides, mais le vomissement ne se renouvela pas. J'ordonnai que l'on mît, dans la moitié d'un verre d'eau, dix gouttes de laudanum; je l'avalai : les anxiétés reparurent sur-le-champ, et furent suivies d'un nouveau vomissement. J'en revins à l'eau acidulée, et je me trouvai soulagé. Au bout d'une demi-heure, après quelques borborygmes et quelques nausées de plus en plus éloignées, j'éprouvai un sentiment de lassitude extraordinaire. Des songes riants se présentèrent bientôt à mon imagination : la vue de la campagne réjouissait mes sens; mais il me semblait que j'étais incommodé par le soleil, surtout vers le sommet de la tête. Je m'endormis enfin. Ce sommeil eut lieu en supination, fut assez tranquille, me dit-on, mais cependant mêlé de fréquents mouvements du bras droit, comme pour écarter un obstacle.

Digitized by Google

A mon réveil, j'étais las, étourdi; ma bouche était sèche et amère. Je me levai et marchai, mais ma démarche était vacillante. Je sortis, vers les quatre heures, et je me rendis chez mon père : on me trouva pâle et défait ; je suais presqu'à chaque mouvement. J'essayai en vain de manger : tous les aliments me répugnaient. Je rentrai chez moi de bonne heure ; je me couchai et dormis bien. Le lendemain, en me levant, j'étais presque dans mon état ordinaire ; mais j'éprouvais cependant encore un sentiment de lassitude, surtout vers les jambes. Je déjeûnai avec des fruits et un peu de beurre. Au bout d'une heure mon déjeuner me gêna ; je pris une tasse de thé, et je rejetai aussitôt les aliments que j'avais pris. Un lavement émollient fut suivi d'une évacuation abondante. Je voulus travailler ; je m'endormis. Le lendemain je ne me ressentais nullement de mon indisposition.

Tel est en abrégé, Messieurs, le tableau des phénomènes qui se sont manifestés sur moi ; ils sont d'autant plus remarquables que, par expérience, je sais que les émétiques minéraux agissent difficilement sur mon estomac. Pour les médecins, ils trouveront que cet empoisonnement a une grande analogie avec celui produit par l'opium et toutes les substances narcotiques en général. Pour moi cette analogie est encore plus frappante, l'inadvertance d'une domestique m'ayant exposé, il y a trois ans, à prendre une certaine quantité de teinture alcoolique de belladone pour du laudanum de Sydenham, dans un mal de dents très-violent, ce qui m'a mis à même de rapprocher les accidents que j'éprouvai dans les deux cas.

Je réserve pour une autre époque les réflexions nombreuses et intéressantes que peut fournir ce fait, afin de la joindre à un travail plus étendu sur les empoisonnements par les substances de cette classe.

Digitized by Google

M. Prévost m'a promis d'essayer de cultiver la plante qui donne ce fruit curieux. Je dépose des graines sur le bureau, et si quelqu'un d'entre vous, Messieurs, s'occupe de la culture et de la naturalisation des plantes exotiques, je l'engage à faire des tentatives sur ce sujet. S'il trouvait cela peu important, je lui rappelerais, pour rallumer son zèle, qu'il n'y a rien d'inutile pour la science.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA CULTURE OU FABRICATION INDIGÈNE DU SALPÊTRE (*NITRATE DE POTASSE*),

Au moyen de végétaux et sans addition de matières animales, etc. (*),

Communiqué à l'Académie, en avril 1825; par M. Dubuc.

Messieurs,

C'est avec une sorte de réserve que j'invite aujourd'hui l'Académie à m'accorder son attention pour lui communiquer un travail, peut-être trop long, que j'ai fait depuis quelques années sur la fabrication du salpêtre ou nitrate de potasse, en employant à sa confection des plantes indigènes dont la culture exige peu de soin ou qui croissent la plupart spontanément sur toutes sortes de terreins.

J'avoue que ce travail m'a été spécialement suggéré en lisant l'instruction sur les salpêtrières artificielles,

(*) *Nota.* On a évité, autant que faire se peut, dans la rédaction de cet ouvrage, l'emploi de quelques mots nouveaux, tels que ceux d'oxygène, d'oxides, de deutoxides, d'azote, de protoxides, de potassium, de calcium, etc., afin de le mettre plus à la portée des agronomes qui ne sont pas chimistes et qui voudraient se livrer à la culture indigène du salpêtre.

Digitized by Google

rédigée, en 1820, par le comité consultatif institué près la direction générale des poudres et salpêtres de France, ouvrage qui fut communiqué dans le temps, par le ministre de la guerre, aux sociétés savantes du royaume, et par les préfets, à ceux de leurs administrés dont les connaissances ou l'état ont quelqu'analogie avec l'art du salpêtrier. A cet effet, et pour seconder l'intention du gouvernement, M. le baron Malouet, alors préfet à Rouen, consultant plutôt mon zèle que mes connaissances dans ce nouveau genre d'industrie, m'écrivit, le 8 juillet 1820, pour m'engager à m'occuper de la fabrication d'un sel dont la récolte en France est bien loin d'égaler la consommation qu'on y en fait.

Je dois néanmoins dire ici que si le nitre ne servait uniquement qu'à préparer la poudre dite *de guerre*, j'aurais, je crois, renoncé à la culture de cet autre élément de destruction; mais, depuis que les arts industriels ont pris un essor général chez toutes les nations, le salpêtre et l'acide nitrique qu'il produit leur sont tellement utiles, qu'on ne peut trop, sous ce dernier rapport, se hâter de multiplier en France les fabriques pour la confection artificielle d'une matière dont l'emploi est devenu la base de ces vastes et dispendieux ateliers où se font l'acide sulfurique ou huile de vitriol, l'acide nitrique, l'eau forte et tous les sels qui servent à la teinture, aux affineurs d'or et d'argent, aux pharmaciens, etc.

Tels sont les puissants motifs qui m'ont porté à tenter divers essais sur la fabrication du salpêtre, et de faire voir en outre qu'on peut établir à peu de frais et avantageusement, dans nos campagnes, des nitrières comme cela se pratique de temps presqu'immémorial en Suisse, en Prusse, etc., et les alimenter, au besoin, avec diverses plantes indigènes.

Avant d'entrer en matière, il nous paraît utile de dire

Digitized by Google

dire un mot sur l'application que vient de faire le chimiste anglais Perkins, de l'eau vaporisée pour remplacer la poudre à canon dans plusieurs circonstances, mais spécialement pour lancer les projectiles de guerre. Cette légère digression au travail principal n'est point inutile dans cette circonstance, car la découverte ou plutôt l'application de la vapeur d'eau à l'armée, dans les mines, etc., tend à diminuer de beaucoup la consommation du nitre, un des ingrédients de la poudre ordinaire. On sait maintenant que l'eau, cet élément universel, peut se raréfier, étant chauffée, au-delà de seize cents fois son volume. C'est en raison de cette étonnante dilatation et de la pression qui en résulte, que le trop savant M. Perkins a formé son artillerie *hydrofuge*, sans emploi de la poudre à canon. C'est encore sur le même principe que sont construites ces belles machines *à vapeur*, dont la force, dit-on, peut égaler celle de deux cents chevaux et plus. On ignore encore jusqu'à quel point cette nouvelle invention de destruction d'une part, et d'utilité publique de l'autre, pourra influer sur la consommation du salpêtre dans les arsenaux, dans l'art du mineur, etc.; mais, ce qu'on peut assurer, c'est que jamais la vapeur aqueuse, ni le calorique, ni l'air raréfié, ne pourront remplacer, dans les arts industriels, le nitrate de potasse ni l'esprit de nitre, tous deux indispensables à leur prospérité. Par ces motifs, on peut donc entreprendre avec sécurité la culture indigène du salpêtre, surtout dans les exploitations agricoles; et ceux qui se livreront à ce nouveau genre d'industrie, y trouveront un bénéfice assuré, tant par le prix assez élevé de cette matière, que par la facilité d'en trouver la vente.

L'établissement des nitrières rurales en France est peu connu, et l'art d'y convertir en salpêtre les matières végétales et animales, offre encore une lacune

Digitized by Google

immense à combler, car nous n'avons aucun traité complet sur cette importante branche d'industrie nationale, tout à la fois urbaine et agricole. Néanmoins, la nature fait du nitre partout, et nous pouvons faire du nitre partout. Le problême à résoudre aujourd'hui consiste donc à fabriquer dans notre pays, sur notre propre sol, le salpêtre, à prix modéré, avec toute sorte de matériaux indigènes, et en assez grande quantité pour subvenir à la consommation qu'en fait la France, seul moyen de cesser d'être tributaire de l'étranger, à qui nous sommes obligés, par la force des circonstances, d'acheter à grands frais l'excédent d'un sel indispensable aux besoins du gouvernement et des arts, puisque les salpêtrières royales ne peuvent fournir, dans leur exploitation, assez de nitre pour la consommation du pays.

C'est là le but que s'est proposé d'atteindre le ministre de la guerre en faisant publier, en 1820, son instruction sur l'établissement des nitrières rurales, dans les départements où ce nouveau genre d'industrie est permis, d'après la loi du 10 mars 1819..... Tâchons de seconder ses vues.

D'après les chimistes modernes, les matières animales, et le blé à cause de son gluten, sont les substances regardées, jusqu'à ce jour, comme les plus convenables à la production du salpêtre, parce qu'elles donnent en se décomposant beaucoup de gaz azote. Cet azote s'unit à l'oxigène de l'air ambiant, forme l'acide nitrique et enfin le salpêtre, par la combinaison de cet acide avec la potasse ou alcali qu'on lui présente.

Voilà succinctement sur quoi est fondée la théorie de la nitrification de la partie charneuse des animaux, mêlée et putréfiée à la longue avec des terres appropriées à la production du salpêtre; et on a calculé (voir l'instruction précitée, page 16,) qu'il faudrait au moins la chair de deux bœufs ou de deux forts chevaux pour ob-

Digitized by Google

tenir environ deux cents kilogrammes de bon nitre ; car ici il est essentiel de noter que ni le suif ni la graisse ne peuvent servir à faire du salpêtre, comme n'étant pas azotés, et que le maigre de viande seul convient particulièrement à cette opération.

On a aussi ôsé proposer le blé ordinaire, comme étant animalisé, pour en faire du salpêtre ; mais, à moins que cette précieuse graine ne soit gâtée, peut-on raisonnablement tenir à cette idée, surtout dans un pays aussi populeux que le nôtre ? Cela répugne à croire.

Enfin, on peut encore alimenter les salpêtrières artificielles avec toutes sortes de fumiers ; mais les fumiers sont trop précieux dans nos contrées de grande agriculture pour en détourner la destination, et, par ce motif, je doute fort que les fermiers consentissent à les employer à faire du nitre.

Ainsi ces trois moyens d'alimenter des nitrières rurales paraissent peu praticables en Normandie, ou bien le salpêtre y reviendrait à un prix trop élevé pour pouvoir soutenir la concurrence commerciale avec celui qui nous vient des Indes.

Ce fut donc par suite de ces diverses considérations que je conçus le projet de tenter différentes expériences pour faire du salpêtre à prix modéré, en employant simplement à sa confection certains végétaux indigènes azotés. Ces expériences capitales sont au nombre de trois, et les plantes qui ont servi à ces essais environ au nombre de huit, sans y comprendre leurs congénères dont on parlera plus tard.

Voici ces expériences :

On a pris, pour faire la première expérience,

1° Le grand raifort sauvage, *raphanus rusticanus* vel *cochlearia armorica*, L. ;

2° La grande passerage, *lepidium latifolium*, L. ;

Digitized by Google

Pour la deuxième expérience,

3° Les pavots noirs et blancs, *papav. alb. et nig.*, L.;

4° Pommes de terre ordinaires, *solanum tub.*, L.;

5° Nicotiane ordinaire, *nicotiana tabacum*, L.;

6° Stramonium ou la pomme dite épineuse, *datura stramonium*, L.;

Pour la troisième expérience,

Le chou ordinaire, mais mieux le chou dit à faucher, que les botanistes désignent, je crois, sous le nom de *brassica oleracea à caulis*..., chou rameux. J'ai donné, pour cet essai, la préférence au *brassica* rameux, par des motifs que je dirai ailleurs; mais on pourrait également employer à la nitrification toutes les autres espèces de chou (*a*).

On a pris pour ces essais les végétaux dans un grand état d'accroissement, c'est-à-dire plus d'à moitié fleuris, excepté le chou, qu'on cueille quand ses feuilles sont tout à fait développées ... L'assortiment de terre dans lequel ces plantes, tiges et fanes, ont été mêlées pour en faire du salpêtre, était composé de platras, de vieux ciment, de chaque trente-cinq kilogrammes, de terre de jardin assez poreuse et un peu siliceuse quatre-vingts kilog., en tout cent cinquante kilog. (environ trois cents livres marc). Ces matières étaient presque dans l'état pulvérulent et en outre passées à la claie pour mieux en opérer le mélange. Chaque couche a été faite sur

---

(*a*) Je ne sache pas qu'on ait employé *seules*, jusqu'à ce jour, les différentes plantes que je viens de citer pour en faire la base de nitrières artificielles. On croyait d'ailleurs que leur rôle était complèxe dans cette opération, ou bien qu'elles ne fournissaient, étant prises isolément, que des quantités insignifiantes de salpêtre. (Voir à ce sujet l'instruction publiée en 1820, page 19, et autres ouvrages qui ont traité des salpêtrières artificielles).

Digitized by Google

de vieilles planches et sous un hangar ouvert au sud-ouest, clos à l'est, pour éviter un trop grand courant d'air, et arrosée périodiquement avec de l'eau de citerne ou de pluie.

Après ces notions préliminaires, jugées indispensables pour servir à guider ceux qui voudraient établir des salpêtrières dans nos contrées, et contribuer par ce moyen à la prospérité du pays, en y créant une nouvelle branche d'industrie, je vais décrire avec soin et le plus succinctement possible chacune des trois opérations qui font la base principale de ce travail.

Première couche,

Faite avec deux plantes crucifères. (*b*)

En juillet 1820, je formai une couche ou amas *nitrifère*, d'environ dix-huit pouces de hauteur sur deux pieds et demi de longueur, avec cinquante kilogrammes de tiges et fanes de grand raifort et de passerage. Ces plantes, hachées sur place, furent ensuite bien mêlées par lits successifs dans cent cinquante kilog. de l'assortiment de terre dont on a parlé, en commençant et finissant cette couche par une épaisseur d'environ quatre pouces de matières terreuses. J'avais soin d'arroser suffisamment chaque lit de terre pour donner à l'ensemble le degré

(*b*) Non-seulement on peut faire du salpêtre avec les végétaux déjà nommés, mais on augmentera le produit de ce sel, en ajoutant aux couches *nitrifères* toutes sortes de débris, de matières animales qu'on aura sous la main, et en arrosant ces couches avec de l'eau provenant de l'égoût des fumiers, ou le *purin*, ou à défaut avec un autre fluide animalisé dont nous donnerons la composition ailleurs.

Digitized by Google

d'humidité le plus convenable à la prompte *incubation* du salpêtre ; d'ailleurs, ce mélange, naturellement poreux, offre toutes les conditions pour une bonne et rapide nitrification.... On l'abandonna pendant deux mois sans y toucher, mais il s'affaissa un peu ; la terre, de jaunâtre qu'elle était d'abord, se colora en brun et laissait dégager alors une légère odeur azotée fade.

Le 1er octobre suivant, on retourna cette couche au louchet et on l'arrosa convenablement..... Les plantes n'en étaient qu'en partie decomposées ; l'odeur du gaz nitreux y dominait, signe certain de la formation de l'acide nitrique dans cet amas terreux végétal. Au mois d'avril 1821, lors du quatrième remuage et arrosage, (car on fut quatre mois, à cause de l'hiver, sans y toucher), on y remarqua une quantité d'insectes ou petits vers du genre *acarus casei*, mais dont l'existence n'y dura guère que dix à douze jours. Après quinze mois de travail, je fis l'épreuve de cette couche en lessivant deux kilogr. de son terreau, qui ne donna qu'environ douze grammes ou trois gros de salpêtre brut; mais la lessive épaisse, chargée d'extractif, que j'obtins de ce terreau, et l'odeur particulière qui s'en exhalait, me firent juger qu'il n'était pas encore assez mûri. On continua donc de le remuer et de l'arroser périodiquement (environ de trois en trois mois) jusqu'en septembre 1822. Enfin, le 1er octobre suivant, la couche présentait la fraîcheur, l'aspect et la saveur des terres naturellement salpêtrées qu'on retire des caves et autres bas-fonds analogues, pour en extraire le nitre.

Ainsi, la parfaite nitrification de cette couche paraissant arrivée à son terme, je dus en extraire le salpêtre. En conséquence je lessivai le tiers en poids du terreau qui la composait (environ cent dix liv.). J'employai à cet effet le procédé ordinaire des salpêtriers, et j'en

Digitized by Google

obtins, au moyen de la potasse, plus de vingt-quatre onces de salpêtre brut, quantité qu'on peut évaluer à peu près à vingt onces ou six cent vingt grammes de nitre pur.

Donc cent livres *marc* des deux plantes employées à cet essai donnent en deux ans, au moyen du procédé indiqué, et en y comprenant le nitre resté dans l'eau de lavage absorbée par les terres, au moins deux kilogrammes et demi ou plus de cinq livres de bon salpêtre, et tout, dans cet essai, porte à croire que si j'avais opéré sur une masse six fois plus forte, par conséquent sur six cents livres de raifort, mêlé au moins à deux mille livres de terre, le produit salin aurait été d'un sixième de plus, parce que les fortes masses laissent moins échapper de leur intérieur les gaz nitrifères que les médiocres, (cela s'explique assez de soi-même), chose importante à noter, surtout dans une exploitation de ce genre faite en grand.

Deuxième couche,

Faite avec des plantes solanées et des pavots.

Le 1er d'août 1820, j'établis cette autre couche avec cent liv. ou cinquante kilogr. des végétaux suivants, pris environ chacun à partie égale ; savoir : pavots blancs et noirs, pommes de terre, nicotiane, et stramonium ou pommes épineuses. Toutes ces plantes, également bien hachées, furent aussi mêlées lits par lits, en prenant les mêmes precautions indiquées pour la formation de la première couche, avec cent cinquante kilogr. de la terre assortie et arrosée convenablement.

J'examinai avec soin les progrès de cette autre couche. Durant les premiers mois il n'en émanait aucune odeur sensible, mais vers la fin du troisième, surtout le

Digitized by Google

soir, on y remarquait l'odeur du gaz azote. On n'en fit le remuage et l'arrosage que quatre mois après sa formation, car, jusques-là, elle avait conservé assez de fraîcheur pour le travail nitrifère. Pendant cette première période, la terre se colora en brun et prit une sorte de retrait qui n'avait pas eu lieu dans l'essai précédent; on y remarqua aussi, mais plus tard, bon nombre d'insectes velus. C'est spécialement quand les amas à salpêtre deviennent noirâtres et prennent l'odeur du terreau des jardiniers, que les vers s'y multiplient avec plus d'abondance. On en fit le remuage et l'arrosage six fois pendant deux ans, temps que nous croyons suffisant à l'entière nitrification de cette autre couche.

En octobre 1822, j'en lessivai aussi le tiers en poids, toujours par la méthode des salpêtriers; j'en obtins, au moyen de la potasse, au-delà de cinq cents grammes, plus d'une livre de bon salpêtre, ce qui donnerait, pour cent livres des plantes employées à cet essai, en y comprenant le nitre resté en solution dans l'eau de lavage, absorbée par les terres en vertu de leur affinité capillaire pour ce fluide, environ deux kilogrammes de nitrate de potasse pur, quantité plus faible à la vérité que celle produite par cent livres de raifort et de passerage (1er essai), mais encore assez considérable et assez productive pour servir seule de base aux nitrières rurales.

Je dois faire observer, et à l'occasion de cette expérience, qu'il y a plus de vingt-cinq ans (en l'an 9 de la république), dans un travail sur l'opium, imprimé dans les Annales de chimie, je disais que les feuilles et capsules vertes des pavots écrasées laissaient dégager, en fermentant, une odeur azotée nitreuse. Postérieurement, j'ai fait la même remarque à l'égard des plantes solanées, du tabac vert, etc.

Ces petites remarques, et, subséquemment, l'analyse de

Digitized by Google

de ces mêmes plantes par des chimistes distingués qui y découvrirent quelques principes analogues à ceux que donnent les matières animales, m'ont naturellement conduit à les employer seules, et avec une sorte de confiance, pour en faire du salpêtre, et les résultats qui précèdent prouvent d'une manière non équivoque que ces conjectures à leur égard étaient bien fondées.

Je crois que la pomme de terre elle-même pourrait également servir avec succès à préparer le salpêtre, surtout en prenant cette racine quand elle commence à germer fortement, car alors il en émane du gaz azote, effet que j'ai observé plusieurs fois sur des tas de toutes sortes de batattes, surtout vers le printemps; et tout porte à croire que ces tubercules produiraient plus de salpêtre que les tiges et fanes des solanées, des pavots, etc.

Ainsi on pourrait retirer de l'ensemble du même végétal tous les matériaux qui composent le nitrate de potasse.... La racine donnerait l'acide nitrique; les tiges et les fanes, brûlées après l'accroissement du tubercule, fourniraient dans leurs cendres l'alcali pour absorber cet acide et le convertir en vrai salpêtre. Tel est l'immense avantage qu'on a droit d'attendre d'une plante dont la culture peut avoir lieu dans toutes sortes de terreins, sous la zône tempérée, et qui nous est offerte par la nature avec une libéralité sans égale, car aucun végétal connu n'est aussi multiple que la pomme de terre ordinaire et ses congénères.

Troisième couche nitrifère,

Faite simplement avec des tiges et feuilles de chou.

Le 10 août 1820, je fis cette troisième couche, en employant le même procédé que celui indiqué à la préparation de la première couche, avec cinquante kilo-

Digitized by Google

grammes de chou rameux ou à faucher ; et cent cinquante kilogrammes de terre.

Le temps était chaud, et, peu de jours après sa formation, elle se gonfla sensiblement : il en émanait une vapeur ammoniacale que je n'avais pas remarquée dans les deux premiers essais; mais bientôt cette couche s'affaissa et devint noirâtre.... Vers la fin de novembre suivant, on en fit le remuage et l'arrosage complet. Déjà on y voyait çà et là quelques petits vers. On la travailla de nouveau au 1er d'avril 1821 ; alors, les insectes y étaient nombreux, et elle répandait en outre une odeur d'urine putréfiée insupportable. On en continua le remuage et l'arrosage, de quatre en quatre mois. Après dix-huit mois, le terreau s'était décoloré, mais il conservait encore de l'odeur ; il fallut plus de deux ans et demi pour l'entière nitrification de cette couche, effet qu'on peut attribuer à la nature du chou, qui semble plus animalisé que les autres plantes dites azotées, etc.

Au mois de mars 1823, je lessivai également le tiers en poids du terreau provenant de ce troisième essai, et j'en obtins environ seize onces de nitre brut..... La masse totale de ce terreau aurait donc fourni, en y comprenant le sel resté dans l'eau de lessivage imbibée par les terres, à peu près un kilogramme et demi ou plus de trois livres de bon salpêtre.

J'avais lieu d'espérer de cette expérience une récolte en nitre plus abondante, mais je crois pouvoir affirmer que cela a tenu,

1° A ce qu'on a remué trop souvent la couche, qui laissait dégager en pure perte, pendant cette opération, le gaz nitrifère ;

2° En ce qu'il fallait employer quatre à cinq cents livres de terre sur cent livres de chou, au lieu de trois cents livres, pour mieux en absorber les vapeurs qui émanent du mélange ;

Digitized by Google

3° Enfin, qu'il faut *au moins trois ans* pour l'entière nitrification des plantes dites oléracées, prises parmi les nombreuses variétés de chou.

Ce qui vient à l'appui de mon assertion, c'est qu'ayant lessivé, après trois années, un autre tiers du terreau restant de cette couche, j'en obtins dix-huit onces de salpêtre au lieu de seize produits par le premier lavage. Enfin, la situation de cette couche, plus exposée au soleil et au vent que les deux premières, a pu nuire aussi à la production du salpêtre; car, si l'on en juge par analogie, la nitrification se fait mieux à l'ombre et dans les bas-fonds que dans les lieux trop exposés aux rayons solaires et au grand air.... Exemples: les caves voûtées, les celliers, les grottes, les écuries, etc., où l'incubation et la formation du salpêtre a lieu, à une chaleur tempérée et presque dans l'obscurité, prouvent cette assertion. D'ailleurs, en prenant la nature pour exemple dans les opérations *nitrifères*, on est toujours sûr de réussir; car, en général, ce que les arts découvrent en petit, existe en grand dans le vaste laboratoire de la nature.

Après avoir décrit avec soin les procédés dont je me suis servi pour fabriquer du salpêtre par le seul concours de végétaux indigènes, et en outre indiqué très à peu près le poids de nitre obtenu de chaque essai, je vais faire une notice sur chacune de ces opérations. Ces notices leur serviront non-seulement de corollaire, mais feront voir en outre, dans leur ensemble, combien il serait facile et peu dispendieux d'établir des nitrières dans les plus minces exploitations rurales, et sans nuire aux produits naturels ou ordinaires des terres agraires.

Notice sur la première couche.

Cette couche a été faite avec cent livres *mara* de raifort et de passerage, mêlées seulement à trois cents

Digitized by Google

livres de terre dont on a donné la composition ; mais, dans les lieux où l'on ne pourrait réunir les trois matériaux dont ce mélange terreux est composé, on y suppléra avec succès, d'après Thouvenot, Berzelin, etc., par un assortiment de deux parties de terre de labour un peu siliceuse et une partie de marne calcaire ou de toute autre matière crétacée ; on peut y ajouter jusqu'à un dixième de charrée, ou mieux, de cendre ordinaire sortant de l'âtre. Ce dernier mélange, préalablement passé à la claie, est aussi très-propre à servir à la nitrification des substances végétales et animales.

J'ai aussi quelques raisons pour croire qu'il faut employer au moins deux cents kilogrammes de ces terres assorties, au lieu de trois cents livres, sur cinquante kilogr. de plantes crucifères et solanées, pour en obtenir tout le salpêtre qu'elles peuvent produire. J'ai encore remarqué, dans le cours de ces expériences, qu'il fallait d'abord à peu près trente litres d'eau pour donner à cent cinquante kilogrammes de terre sèche la fraîcheur convenable au travail *nitrifère*, et vingt litres pour les arrosages subséquents ; car il paraît certain que trop d'humidité, comme trop de sécheresse, nuit également à la formation du nitre.

J'ai employé deux plantes crucifères à cet essai, mais le raifort seul atteindrait le même but. On pourrait également se servir, pour alimenter les nitrières, de végétaux congénères du raifort et qui croissent presque partout, tels que la sanve des champs, *synapis arvensis*, espèce de fléau des terres cultivées, dont l'accroissement est si rapide et la multiplication si grande, que souvent cette plante étouffe le bon grain ; la roquette, dont il y a deux espèces très-animalisées, l'érésimum vulgaire, du colza feuilles et racines, enfin toutes les espèces de chou.

Je terminerai cette première notice par les deux observations suivantes.

Digitized by Google

Le raifort sauvage, qui croit particulièrement dans les terreins humides et bien orientés, donne jusqu'à trois coupes par année, et ses racines, qui sont également bonnes à faire du salpêtre, acquièrent presque tout leur développement en deux ans. Cette plante est extrêmement vivace et se reproduit d'elle-même dans le même terrein, soit par sa graine, soit en y replantant au printemps des petits morceaux de sa racine, qui donnent de fortes pousses après quelques mois qu'ils sont mis en terre. J'en ai un champ qui se régénère ainsi et que j'exploite depuis vingt-quatre ans, et c'est spécialement à cette plante et à la grande passerage que l'on doit donner la préférence sur toutes celles de la famille des crucifères pour en faire du salpêtre. J'ajouterai, et par simple analogie, que les raves et les radis doivent également convenir à la formation du nitrate de potasse.

Tout porte aussi à croire que la graine des plantes crucifères, comme étant fortement animalisées, donnerait également beaucoup de salpêtre, et si l'expérience confirmait ma conjecture à leur égard, l'agriculture trouverait une nouvelle source de prospérité dans la consommation *nitrifère* des semences de colza, de rabette, des synapis, etc., graines dont la valeur vénale couvre à peine aujourd'hui les frais que leur culture exige.

Notice sur la deuxième couche.

Comme nous l'avons dit ailleurs, les motifs qui nous déterminèrent à faire l'emploi des plantes solanées et papavéracées, furent que ces végétaux fournissent, en se décomposant, de l'azote ou radical nitrique en assez grande quantité pour en faire espérer une récolte de nitre assez notable et à un prix peu élevé, vu la facilité qu'on aura dans tous pays de se les procurer.

Digitized by Google

La morelle ordinaire, *solanum nigrum*, L.;
Le coquelicot des champs, *papaver rheas;*
La belladone, *atropa belladona;*
La jusquiame noire et blanche, *hyoscyamus vulgaris*,

Peuvent également servir à alimenter les nitrières rurales, d'autant plus que ces plantes, surtout les deux premières (la morelle et le coquelicot), croissent presque partout sans culture, et avec une telle abondance que souvent elles envahissent les terres arables les mieux cultivées.

Dans toutes les circonstances où cela pourra se pratiquer, on rendra encore les amas *nitrifères* plus productifs en salpêtre, en les arrosant de temps en temps, mais avec modération, avec le purin (eau de fumier), ou à défaut avec un autre fluide animalisé dont nous allons donner la composition. Ce fluide peut se préparer partout et en tout temps, et se conserve bien, soit exposé à l'air, soit en vase clos.

Purin ou fluide animalisé pour arroser les couches ou amas nitrifères.

Prenez :
Crottin de cheval ou de mouton, 20 kilogr.;
Chaux ordinaire délitée, c'est-à-dire en poudre, 2 kilog.;
Eau de pluie, de mare ou de rivière, 200 litres.

On met ces trois matières dans une futaille défoncée par un bout, ou dans tout autre vase; on agite fortement le tout deux à trois fois le premier et le second jour avec un râble en bois. Bientôt, si la température est seulement entre 8 à 10 degrés, la fermentation aura lieu dans ce mélange, et, en quelques jours, le fluide deviendra noirâtre, un peu visqueux, et prendra une odeur assez forte sans être trop désagréable : *c'est le purin*. Non-seulement ce compôt concourt puissamment à la nitrification des végétaux, quelle qu'en

Digitized by Google

soit l'espèce ; mais on a la preuve que c'est un puissant stimulant végétatif, surtout à l'égard des plantes textiles (lin et chanvre) et oléracées, colzas, choux et autres plantes potagères.

Notice sur la troisième couche.

En résumant succinctement nos observations sur cette couche, il en résulte qu'elle n'a pas tout à fait répondu aux espérances que nous avions droit d'en attendre, car *cent livres marc* de chou devaient produire au-delà de *quatre livres* de salpêtre. Mais, comme nous l'avons déjà observé, cela tient à deux causes principales : la première, qu'il fallait employer quatre à cinq cents livres de terre à faire l'expérience, au lieu de trois cents livres ; la deuxième, en ce que cette couche fut remuée et arrosée trop souvent : circonstances qui durent nuire à l'incubation et à la formation du nitre. Ainsi nous croyons qu'il faut employer au moins deux cents kilogrammes de terre assortie sur cinquante kilogrammes de chou, et n'arroser et remuer cet amas *nitrifère* que de six mois en six mois, afin d'en tirer en salpêtre tout le parti possible. Nous pensons encore qu'on doit préférer, dans les nitrières rurales, le chou rameux à ses congénères, 1° parce qu'il est bisannuel ; 2° en ce qu'il fournit souvent au-delà de trois récoltes par an ; 3° parce qu'il se plaît sur toutes sortes de terreins. On le coupe quand ses feuilles sont bien développées à un pouce au-dessus du collet de la racine. Bientôt d'autres feuilles succèdent aux premières, et leur quantité est telle qu'on peut assurer que dix perches de terre, chargées de ce *brassica*, en produiraient chaque année de quoi récolter plus de six cents livres de salpêtre.

La feuille de chou, quelle qu'en soit l'espèce, étant des-

Digitized by Google

sechée à l'ardeur du soleil, ou à défaut par une température de vingt-cinq à trente degrés, se conserve longtemps sans être attaquée des insectes, et donne par son incinération une cendre riche en alcali. Ainsi une plante facile à cultiver et des plus communes peut fournir, comme la pomme de terre, tous les éléments qui composent le salpêtre. On a aussi observé que le chou, avant ou après sa dessication, était un bon fourrage, surtout pour la race bovine.

Résumé et conclusion de ce travail.

Les trois expériences capitales qui en font la base, démontrent jusqu'à l'évidence, malgré l'opinion contraire presque accréditée, qu'on peut obtenir à peu de frais du salpêtre sans le concours de substances animales proprement dites, ni de fumier, si utiles à la grande agriculture, en employant tout simplement, pour alimenter les nitrières, dix à douze espèces de plantes qui croissent partout, ou dont la culture exige peu de soins. Ici, nous croyons devoir répéter, dans l'intérêt de ceux qui se livreront à la fabrication du sel de nitre, que, parmi les végétaux cités pour cette opération, il convient de donner la préférence, 1° au chou rameux dont il y a plusieurs variétés; 2° au grand raifort sauvage, feuilles et racines; 3° à la pomme de terre bien fleurie; 4° au *synapis arvensis* ou la sanve, toute la plante déjà en fleur; 5° au coquelicot et à toutes les sortes de pavots; 6° à la morelle ordinaire, *solanum nigrum*, prise moitié en grain.

Nous dirons encore que c'est spécialement aux riches propriétaires et aux pharmaciens à donner l'exemple de l'établissement des salpêtrières artificielles dans les campagnes, soit avec des plantes seules, soit, quand les circonstances le permettront, en y mêlant toutes sortes de matières animales, telles que l'urine, la poudrette, le

Digitized by Google

le sang, le poisson gâté, etc. (c). Les pharmaciens, en ajoutant cette nouvelle branche d'industrie à leur sédentaire état, en tireront un parti d'autant plus lucratif qu'ils possèdent en général toutes les connaissances qu'exige l'art du salpêtrier.

Je viens de dire que c'était spécialement aux riches propriétaires et aux pharmaciens à s'occuper les premiers de la formation des nitrières indigènes dans nos contrées où il n'y a pas de salpêtrières royales établies. Je vais donner quelques développements à cette proposition, afin d'en faire mieux sentir la nécessité.

Aux champs, c'est toujours par l'exemple et de proche en proche que les bonnes méthodes se propagent; le fils fait ce que son père lui a montré à faire, et il ne sort guère de cette routine que quand il a *vu*, et qu'il est sûr, en outre, de ne pas compromettre ses capitaux dans une opération qui lui est inconnue; et celle de faire du salpêtre de toutes pièces, quoique assez simple en elle-même, lui paraîtrait encore trop compliquée et peut être trop éventuelle pour oser l'entreprendre de prime abord.... Mais, que faut-il sur une grande exploitation rurale et même sur une petite pour y établir une nitrière? Tout s'y trouve presque naturellement : terres, purin, plantes, crotin et fumier au besoin. Voilà les principaux éléments qu'on y rencontre et qui servent partout de base à la

(c) En Prusse, dit le bon Bernardin de Saint-Pierre (Études de la nature), on emploie jusqu'à la tête des oiseaux à faire du salpêtre, car dans ce pays, comme en Suisse, rien n'est perdu. On pourrait peut-être ajouter avec des plantes terrestres quelques plantes marines naturellement animalisées, tels que les varecks, les algues, etc., pour en faire du salpêtre. Je ne sache pas que ces essais aient été faits, mais on a lieu de croire qu'ils offraient d'heureux résultats.

Digitized by Google

culture et à la formation du salpêtre. Les fermiers des écuries, des bergeries, auxquels on donnerait trois à quatre pieds de saillie plus qu'ils n'ont ordinairement, offriraient déjà, à peu de frais, des hangars très-convenables par leur situation à ce genre de fabrique, et sous lesquels on pourrait récolter chaque année plusieurs milliers de salpêtre (*d*).

Mais, dira-t-on, et j'avoue que cet argument est de quelque poids, les terres une fois salpêtrées, il faudra en retirer le salpêtre. Cette opération n'est pas aussi simple que la première; elle exigera de nouvelles dépenses et même quelques connaissances en chimie pour être bien faite. Nous répondons à tout cela qu'il existe dans le département nombre d'ateliers de teinturerie, où l'on trouve presque tous les vases et ustensiles convenables à cette extraction: j'ajoute en outre que les pharmaciens se chargeraient volontiers de la liniviation des terres *salines*. D'ailleurs, si les nitrières rurales venaient à se multiplier dans nos contrées, on verrait bientôt s'y former, comme en Prusse, de grandes usines pour extraire et raffiner le salpêtre qu'elles produiraient. Ainsi, et d'après ces considérations, les fermiers tireraient tou-

---

(*d*) On formerait ces couches sur le sol même, après l'avoir réduit en *aire*. Il faudrait donner à chaque couche trois à quatre pieds d'élévation et autant en largeur. On en soutiendrait l'éboulement avec des claies ordinaires qu'on pourrait retirer à volonté lors du remuage et de l'arrosage de ces amas *nitrifères*. Les abris sous lesquels seraient établies les nitrières, doivent être fermés de broussailles par les deux bouts, pour éviter le trop grand courant d'air, et exposés autant que faire se pourrait au sud-ouest. Les travaux assez limités que cette opération exige auraient lieu dans les moments qui ne sont pas réclamés pour ceux de l'agriculture, et il s'en trouve souvent.

Digitized by Google

jours un avantage réel des salpêtrières artificielles liées aux diverses exploitations agricoles.

Je terminerai cet ouvrage par une courte notice sur l'extraction de l'alcali nécessaire aux salpêtriers.

Toutes les plantes insolites (excepté les plantes marines, dont l'alcali ne peut servir à faire du nitre ordinaire), et qui envahissent souvent les bonnes terres, telles que les ronces, les bruyères, les fougères, la vergerette âcre (e), le dangereux chardon, la sanve, fléau des champs, les orties, les tiges de colza, etc., étant desséchées à l'air, puis brûlées rapidement, donnent une cendre riche en alcali, bonne à faire du salpêtre. La combustion de ces végétaux s'opère ordinairement à plein-vent, dans un creux pratiqué le long d'un terre ou contre un fossé éloigné d'habitations. La cendre en étant bien recuite, se conserve dans des barils déposés dans un lieu sec et recouverts d'une planche.

C'est ainsi qu'en agissent, en Prusse, en Suisse et ailleurs, de simples villageois qui savent retirer chaque année un bénéfice certain des nitrières qu'ils ajoutent à leurs exploitations rurales.

Messieurs, mon but, dans ce travail, était de prouver qu'on peut alimenter avec succès les nitrières arti-

---

(e) La vergerette âcre, *erigeron canadense*, Linné; se sème d'elle-même. Cette plante est annuelle, mais elle donne deux fortes coupes par an; elle croît avec abondance dans les terreins sablaux les plus incultes, et fournit beaucoup d'alcali; et sous ce dernier rapport on pourrait en charger les mauvaises terres et en tirer quelque avantage. J'ajoute que cette plante n'est pas broutée à cause de son âcreté, ce qui en assure la récolte, qui doit avoir lieu quand elle est en pleine fleur; on la coupe à un pouce au-dessus du collet de la racine.

Digitized by Google

ficielles au moyen de certains végétaux, sans néanmoins en exclure l'emploi des matières animales ni du blé gâté, et je crois l'avoir atteint d'une manière non-équivoque.

J'ai aussi donné la composition d'un fluide animalisé, facile et peu dispendieux à préparer, et dont l'usage doit concourir puissamment à la formation du salpêtre dans les amas nitrifères, quels qu'en soient la nature et les ingrédients dont ils sont formés.

Enfin, j'ai encore proposé, outre les végétaux azotés, pour faire du salpêtre, d'employer à la même opération la pomme de terre et les graines des plantes crucifères, et tout porte à croire que ces deux matières répondraient, vu la nature de leurs éléments, aux espérances qu'on a droit d'en attendre dans cette circonstance; mais je n'ose en garantir le succès, car je n'affirme jamais que ce que l'expérience m'a appris.

J'aurais bien voulu donner moins d'extension à ce petit manuel *nitrifère*; mais, pour le rendre plus utile et le mettre à la portée de tout le monde, j'ai dû entrer dans des développements de plus d'un genre, et souvent même dans des détails minutieux que les circonstances exigaient; car ici, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de créer dans nos fertiles campagnes un art nouveau, et qu'il faut, pour y réussir, en faire voir l'avantage sous le rapport agricole, industriel et commercial, et je crois avoir encore atteint ce triple but dans cet ouvrage.

Tel est, Messieurs, l'ensemble d'un travail long et laborieux, entrepris dans le seul but d'être utile, et qui m'a été suggéré par l'instruction publiée par le gouvernement en 1820, concernant la fabrication indigène du salpêtre en France. (*Voir* la lettre imprimée à la suite de ce mémoire.)

Plus tard, je rendrai compte à l'Académie des nouvelles expériences nitrifères que j'ai tentées et que je

Digitized by Google

fais encore avec des végétaux non azotés, sur des algues, des écailles d'huîtres et enfin sur les fruits ou racines de la pomme de terre, et je crois déjà pouvoir assurer que les résultats en seront utiles à l'art du salpêtrier.

Copie de la lettre écrite à M. Dubuc père, le 8 juillet 1820, par M. Malouet, préfet à Rouen.

Monsieur, la loi du 10 mars 1819 à rendu libre la fabrication du salpêtre sur tous les points de la France qui ne sont pas compris dans les arrondissements des salpêtrières royales. La formation et l'extraction de ce sel utile, sous tant de rapports, sont ainsi devenues un objet d'industrie privée dans ce département; tout particulier peut les y entreprendre en se munissant d'une licence qu'il obtiendra, moyennant le droit fixe de vingt francs, et qui le dispensera de la patente.

Ce nouveau système, établi pour nous procurer, avec le temps, sur notre propre sol, et sans aucune intervention de l'autorité, une substance dont le gouvernement s'était longtemps réservé l'exploitation exclusive, ne produira les effets qu'on a droit d'en attendre qu'autant que l'on fera connaître et que l'on propagera les meilleures méthodes de former et de récolter le salpêtre; et il est surtout à désirer que les moyens de l'obtenir comme en Suède, en Suisse, etc., par des nitrières en petit, liées aux exploitations rurales, se répandent dans les campagnes où ils offrent des avantages réels. En faisant rédiger une nouvelle instruction sur la fabrication du salpêtre, S. Exc. le Ministre de la guerre s'est proposé non-seulement d'être utile aux salpêtriers royaux, mais encore d'atteindre le but intéressant que *je viens d'indiquer.*

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire de cette instruction.... J'ai pensé que le zèle dont

Digitized by Google

vous êtes animé pour tout ce qui concerne le bien public, vous porterait à faire apprécier aux personnes avec lesquelles vous êtes en relation les avantages que promettent à l'industrie les dispositions adoptées par le gouvernement.

J'ai l'honneur, etc.

Digitized by Google

NOTE

LUE A L'ACADÉMIE LE 22 AVRIL 1825,

Par M. Des Alleurs Fils, D.-M. M.

Messieurs,

Ce n'est qu'avec une sorte de défiance que j'ai demandé à M. le président la permission de détourner un instant l'Académie d'occupations plus importantes, pour le plus grand nombre, pour fixer son attention sur le phénomène que je vais mettre sous ses yeux. Je m'attends à exciter l'hilarité de plusieurs de nos confrères, mais je suis sûr en même temps d'intéresser ceux qui s'occupent exclusivement des sciences naturelles, observant la nature avec soin, même dans ses aberrations, pour en tirer des inductions importantes sur l'état normal de l'organisation.

Aujourd'hui que quelques physiologistes s'occupent de démontrer, par l'anatomie comparée, la marche et l'enchaînement de toutes les fonctions chez l'homme, je crois qu'il est important de bien constater tous les faits à l'appui ou contradictoires. On ne doit donc négliger aucun de ceux qui paraîtront sortir des lois ordinaires, pour s'en faire une arme offensive ou défensive. C'est cette pensée qui m'a encouragé à vaincre une mauvaise honte et à vous présenter le monstre que je vais exposer à vos regards.

Il s'agit d'un petit chat, né ce matin même; il fait partie d'une portée venue à terme et bien constituée. Lui seul présente un phénomène digne de remarque,

Digitized by Google

en ce qu'il porte deux têtes, multiples dans quelques parties et simples dans d'autres.

La ligne hémicranienne ou suture sagittale, autant qu'on en peut juger à travers les téguments, se sépare au niveau de l'union antérieure du frontal avec les pariétaux; là elle se divise en deux portions égales, qui forment chacune une tête bien conformée. L'animal a deux nez et deux gueules parfaitement constitués; il n'a cependant que deux oreilles apparentes, situées aux deux parties latérales de la tête double. Tous les autres organes des sens sont doubles; il paraît que la suture lambdoïde est unique, et la tête, dans sa partie postérieure et inférieure, semblable à une tête ordinaire. Les conduits alimentaires et respiratoires ont l'air de se confondre en un seul au-dessous des deux gueules sur la ligne médiane, à une distance égale des commissures des lèvres, pour ne former ensuite qu'un seul pharynx et un seul larynx; du reste l'animal présente tous les caractères d'une conformation normale: il a donné, m'a-t-on dit, quelques signes de vie, et je n'ai pas de peine à le croire. Je regarde comme une chose fort curieuse pour un anatomiste et un physiologiste, de constater, par une autopsie délicate, la structure des parties internes, surtout la conformation nerveuse et celle des appareils d'organes correspondants. Je demanderai donc la permission à l'Académie de pratiquer ces dissections; je serais heureux qu'un de mes confrères s'adjoignît à moi dans ces recherches, parce que je les crois dignes de fixer l'attention d'un véritable ami de la science. J'aurais déjà commencé moi-même ces recherches, quoique le sujet ne m'ait été remis que depuis peu d'heures, si je n'avais désiré que les membres de l'Académie qui s'occupent de cette branche de l'histoire naturelle, pussent voir l'animal intact,

afin

Digitized by Google

afin de ne pas révoquer en doute les observations subséquentes.

Quoique ces recherches puissent paraître peu dignes de fixer l'attention, je demande cependant la permission de présenter une note succincte sur cette matière; elle pourra peut-être n'apprendre rien de nouveau et de bien intéressant, mais, quand elle ne ferait que mettre un seul fait hors de doute, ce serait déjà une chose précieuse, à une époque où les théories ont déclaré une guerre à mort aux faits les plus généralement et les plus authentiquement démontrés.

SUITE DE LA NOTE PRÉCÉDENTE,

Lue le 30 avril.

Messieurs, je vous demande la permission de fixer un instant encore votre attention sur le phénomène que j'ai eu l'honneur de vous présenter dans notre dernière réunion.

Je ne m'occuperai point à vous retracer les diverses théories qui ont été proposées sur la formation des monstres. Que l'aberration ait lieu par excès ou par défaut, il n'en est pas moins constant qu'elle mérite de fixer les yeux de l'observateur, surtout lorsque les parties surnuméraires sont unies aux parties normales, en avant, en arrière et latéralement, de manière à former un système complet d'organes dont la bifurcation, dans certaines parties, n'empêche cependant pas l'existence d'un système unique, conformé de manière à rendre possibles les actes organiques indispensables à l'existence des êtres constitués d'après le type primitif de l'espèce; or c'est ce qui s'est présenté à nos yeux dans cette circonstance.

Mon confrère et mon ami le docteur Hellis a bien voulu s'adjoindre à moi dans cette dissection. Nous avons commencé par enlever les téguments de la tête, et nous

Digitized by Google

avons remarqué, au premier abord, une disposition osseuse qui nous a fait pressentir l'organisation interne. Comme je vous l'avais annoncé, Messieurs, au niveau de l'angle antérieur de la suture lambdoïde, la ligne hémi-cranienne était continuée, mais elle se divisait en même temps en deux branches égales se portant à droite et à gauche, de manière à former latéralement deux sutures sagittales, correspondant chacune à un coronal séparé, dont les côtés internes étaient soudés au niveau de la ligne hémi-cranienne dont nous avons parlé plus haut. Des deux côtés externes, l'arcade zygomatique était parfaitement formée, l'os malaire bien formé et bien à sa place, les deux globes de l'œil régulièrement placés dans leurs orbites; mais, du côté interne, les orbites se réunissaient vers l'angle externe, pour former un seul orbite large et régulier, dans lequel se trouvaient adossés, et séparés par une simple cloison de tissu cellulaire intermédiaire, deux globes d'œil parfaitement conformés, et recevant séparément leurs nerfs par deux trous orbitaires séparés et par deux fentes sphénoïdales bien distinctes. Les portions sphénoïdales, coronales, ethmoïdales, etc., de l'orbite, étaient régulièrement conformées des deux côtés externes: la voûte inférieure du double orbite était formée par la soudure et la réunion parfaite des deux portions droite et gauche des maxillaires supérieurs des mâchoires supérieures des deux têtes. Un double trou sourcillier existait au-dessus de cet orbite moyen, et donnait passage aux nerfs et aux vaisseaux, comme dans l'état ordinaire. Il résultait de cet aperçu que la tête semblait bifurquée, seulement dans la partie moyenne du crâne, et qu'elle se séparait, au-dessus de l'occipital, en deux têtes soudées à leur partie interne et moyenne, mais ayant chacune tous les organes propres, internes et externes, de la face et du crâne. L'inspection des parties internes a confirmé pleinement les présomptions que la conformation externe avait fait naître.

Digitized by Google

Nous n'avons trouvé qu'un seul cervelet et deux cerveaux parfaitement organisés dans toutes leurs parties. Nous nous en sommes assurés par les recherches anatomiques nécessaires. La partie moyenne où se soudaient les deux crânes, ne renfermait pas de sinus ; la dure-mère s'y repliait simplement, de manière à former une sorte de ligament falciforme intermédiaire aux deux cerveaux, mais seulement dans la partie supérieure, la soudure des os étant complète à la base du crâne ; malheureusement, l'état d'ossification était trop peu avancé dans cette partie, pour bien juger de la disposition des organes de l'ouie du côté interne. Aux deux sutures sagittales correspondaient deux sinus qui se réunissaient inférieurement avec les sinus latéraux, au niveau de la suture lambdoïde, et ensuite se comportaient par rapport au cervelet, comme dans l'état ordinaire.

A la partie antérieure, l'arrière bouche et le pharynx, de chaque côté, correspondaient à un seul larynx et à un seul œsophage, remarquables tous les deux par leur ampleur. A partir de ce point, tous les organes rentraient dans l'ordre d'une conformation ordinaire.

Ainsi donc, Messieurs, il devient constant par ce fait, que, dans l'organisation animale, certaines parties peuvent se bifurquer régulièrement, acquérir un développement normal, chacune en particulier, pour se réunir ensuite dans un même point, de manière à reproduire une organisation ordinaire capable de pouvoir exercer les fonctions de la vie ; car, Messieurs, nous ne doutons pas que le monstre dont il est ici question ne fût susceptible de vivre, et même assez longtemps. Nous ne vous dissimulerons pas qu'il est fâcheux que, par des causes qu'il nous est impossible d'apprécier, il ait été sitôt privé de vie, car alors il eût donné le pouvoir de faire des expériences directes sur certaines fonctions attribuées exclusivement, par des physiologistes modernes,

Digitized by Google

à diverses portions de l'encéphale. Au surplus, nous livrons le fait lui-même, et sans commentaires, à tous ceux qui s'occupent de l'étude encore si peu éclairée de l'organisation, relativement à sa marche et à ses effets, persuadés qu'ils nous sauront quelque gré de cette communication.

J'ai joint à cette note trois figures destinées à rappeler:

1° L'aspect de la tête monstrueuse encore intacte;

2° La disposition externe des sutures du crâne;

3° La disposition antérieure des globes des yeux et de la partie frontale du crâne.

J'ai cru que cela rendrait plus sensibles à vos yeux les faits que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer.

Explication de la Planche.

Fig. A. Les deux têtes adossées, avec leurs téguments, (état naturel).

Fig. B. Aspect des sutures, après l'enlèvement des téguments.

A Suture lambdoïde.

AB Trace de la séparation primitive des deux crânes, ligne entierement soudee, sans sutures.

AC, AD Sutures sagittales, correspondantes à la séparation des deux hemisphères de chacun des cerveaux. Ces lignes présentaient des traces de suture et des os wormiens.

AEF Contour des lignes du crâne au delà des pariétaux externes, jusqu'à la reunion des deux frontaux.

BG Lignes de reunion, avec soudure complète des deux frontaux.

CH, DI Trace de la ligne médiane de réunion des deux frontaux.

EI G, GIF Contour des deux frontaux, antérieurement.

Fig. C. Vue de la partie supérieure du crâne et de la face, antérieurement, après l'enlèvement des téguments.

AB Globes de l'œil externes.

E Globes internes, adossés latéralement.

FE Ligne de jonction des deux globes, séparés par un repli de la conjonctive.

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2

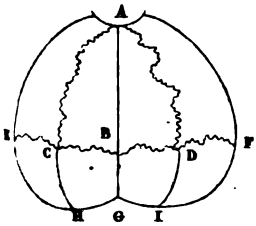

Fig. 3

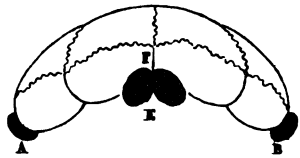

Des Alleurs, del. Breviere inc. aq. f.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR UN INSTRUMENT

DESTINÉ A RÉGLER LES PENDULES;

Par M. Destigny.

Messieurs,

Les obstacles qu'on rencontre en général pour resserrer la précision dans de certaines limites, sont souvent de nature embarrassante. On doit aisément se faire une idée des difficultés que présente l'exécution des machines propres à la mesure du temps. Il devient indispensable de neutraliser, autant que possible, les effets résultant des causes d'altération qui modifient les substances employées à la confection de ces instruments. Indépendamment de la difficulté du choix des métaux, à cause de leur qualité presque toujours différente ou mauvaise, il faut encore tenir un compte exact de leurs continuelles variations thermométriques, quoique ces variations échappent à nos sens. Si l'huile, dont l'usage est indispensable pour adoucir les frottements, est mauvaise, elle devient l'une des causes les plus puissantes qui troublent l'isochronisme des vibrations, soit du balancier, soit du pendule. Les effets hygrométriques, souvent irréguliers, de la soie servant à la suspension du pendule dans les horloges ordinaires, sont encore une grande cause de variation. D'autres difficultés à surmonter pour obtenir la plus grande précision des instruments qui mesurent le temps, naissent de l'exécution et de la forme à donner aux pièces qui composent ces instruments. Elles sont en assez grand nombre; et quoiqu'on exécute au-

Digitized by Google

jourd'hui les pièces d'horlogerie avec une délicatesse et un soin surprenants, leur effet est rarement en rapport avec celui prévu d'après les principes de la géométrie et les lois du mouvement. Néanmoins, si nous comparons maintenant l'horlogerie à ce qu'elle était il y a un siècle, nous reconnaîtrons que cet art a fait d'immenses progrès ; que c'est à la connaissance des sciences physiques et mathématiques et aux observations, que nous devons ceux qui ont rapport aux principes, et que ceux d'exécution sont dûs particulièrement aux outils ou machines. En effet, il est reconnu que les ouvriers, même les plus habiles, privés des instruments propres à tailler les roues ordinaires, celles d'échappement, les fusées, etc., n'exécuteraient que péniblement des ouvrages imparfaits et à un prix tres-élevé.

Les produits de l'horlogerie admis à la dernière exposition ont justifié la haute reputation dont jouit cette partie de l'industrie française, qui maintenant est portée au plus haut degré de prospérité, et forme une branche importante de notre commerce à l'étranger. Indépendamment de la belle horlogerie, qu'on peut appeler de luxe, et de l'horlogerie astronomique, qui s'établit particulièrement à Paris, et qui a été vue avec admiration, on y remarquait aussi celle désignée sous le nom de fabrique : on entend par là les ébauches de mouvements pour montres et pendules.

C'est principalement dans les départements du Haut-Rhin, du Doubs et de la Seine-Inférieure que sont fixés ces établissements. La plus importante de ces fabriques est celle élevée à Beaucourt, depuis plus de quarante ans, par MM. Japy. Cette intéressante manufacture fut incendiée en 1815 par les troupes etrangères. Relevée de ses ruines, elle est aujourd'hui plus florissante qu'elle n'ait jamais été. Elle produit plus de deux cents mille ébauches pour montres, chaque

Digitized by Google

année. Un autre établissement de même nature, formé près Montbéliard, par MM. Bernier frères, en fournit cinquante mille autres.

MM. Japy ont, depuis quelques années, fondé une autre manufacture qui produit annuellement quatre à cinq mille mouvements de pendules en blanc. Enfin, Saint-Nicolas-d'Aliermont près Dieppe est en possession, depuis un siècle, de fournir aux horlogers de Paris ces mêmes mouvements, pour être finis et placés dans ces belles boîtes, dont les formes, ainsi que la beauté de la ciselure et de la dorure, les font rechercher des étrangers, qui tenteraient en vain, sous ce rapport, de nous imiter. Il sort annuellement de Saint-Nicolas-d'Aliermont cinq ou six mille mouvements. La modicité du prix de ces ouvrages est vraiment surprenante. Les mouvements de pendules coûtent de 12 à 15 francs; les ébauches de montres depuis 1 fr. 40 cent. jusqu'à 2 fr. (1). Comme je le disais il y a un moment, c'est aux procédés mécaniques et aux machines qu'on est redevable de ces résultats presque incroyables.

C'est aussi à l'occasion d'un outil ou instrument que je mets sous les yeux de la Compagnie, que je réclame aujourd'hui avec confiance sa bienveillante attention.

Vous vous rappelez, Messieurs, que j'eus l'honneur, il y a quelques années, de vous entretenir d'une méthode de M. Pecqueur, qui avait pour objet la solution d'un problème consistant à établir un rapport donné entre les vîtesses angulaires de deux roues, lors même que les deux termes du rapport seraient des nombres

---

(1) Quelques-uns de ces détails, quoique tous puisés dans le rapport du jury sur l'exposition de 1819, se trouvent maintenant au-dessous de la vérité, la fabrique de Saint-Nicolas-d'Aliermont, entr'autres, ayant, depuis cette époque, presque triplé ses produits.

Digitized by Google

premiers surpassant le nombre de dents qu'il est possible de tailler sur la circonférence d'une roue.

L'auteur exposa, en 1823, une pendule qui, au moyen de l'application d'un rouage disposé suivant sa méthode, avait la propriété de régler une montre mise en communication avec elle. J'exécutai aussi, l'année dernière, une pendule ayant la même propriété et que j'eus l'honneur de vous présenter. Je vous signalai alors quelques applications dont cet ingénieux mécanisme était susceptible, et je m'étonne qu'on n'en ait pas encore tiré parti pour régulariser la vîtesse d'une machine à vapeur, celle d'une roue hydraulique, et pour la solution d'autres problèmes mécaniques relatifs aux arts industriels. Au nombre des résultats avantageux qu'on en peut obtenir, je n'avais pas encore songé à celui dont je me propose de vous entretenir, et qui, par l'utilité dont il peut être pour les horlogers, me paraît de nature à fixer votre attention.

Je viens de construire un instrument que je nomme *Régulateur d'horloge*, et qui mérite réellement ce nom par la précision avec laquelle il exécute seul l'opération qu'on lui confie. On pourrait peut-être le qualifier d'artiste mécanique.

Déjà l'on a dit qu'on avait créé un langage aux métaux : cet instrument ferait presque croire à leur intelligence, puisque, plus habile que l'homme, il marche droit au but sans incertitude et sans jamais le dépasser.

On sait que lorsqu'un horloger a exécuté ou réparé une pendule, il est loin encore de la pouvoir livrer. Il devient indispensable de la régler, en faisant tourner, soit dans un sens, soit dans un autre, la tige sur laquelle est enveloppée la soie qui sert de suspension, afin d'allonger ou raccourcir le pendule. Cette opération, qui n'est qu'un tâtonnement plus ou moins heureux, emploie nécessairement plusieurs jours, puisqu'elle

Digitized by Google

qu'elle ne peut se faire qu'en comparant la marche de l'horloge à régler, pendant un certain nombre d'heures, avec celle d'une pendule astronomique ou régulateur. Lors même qu'on croit l'horloge réglée, il arrive souvent qu'il reste encore une fraction de minute que l'on ne peut apprécier, mais qui, multipliée par 15, nombre ordinaire de jours que l'horloge marche sans avoir besoin d'être remontée, devient alors sensible. De là résulte une perte de temps pour l'horloger, qui est obligé de se déplacer, ne devant pas, après avoir livré une pendule, l'abandonner entièrement aux soins du propriétaire, sans être assuré de la justesse de sa marche.

Une difficulté plus grande peut-être (la variation fût-elle connue) résulte de la presque impossibilité d'allonger ou raccourcir le pendule dans une proportion convenable (1).

Ces obstacles, que je viens de signaler, disparaissent par l'usage de mon instrument, qui ne cesse d'agir que lorsque l'horloge est parfaitement réglée. Il ne reste maintenant, Messieurs, qu'à vous expliquer comment les effets se produisent. La disposition du rouage est telle qu'un axe que j'appellerai commun, parce qu'il est sollicité à se mouvoir par deux moteurs différents, a toujours pour quantité de mouvement la somme ou la différence de vitesse que lui imprime chacun des moteurs en particulier, suivant qu'ils tournent du même sens ou dans des directions opposées. Si nous supposons

---

(1) Le 100e d'un tour de la tige qui porte la soie, et qui ne ferait varier la longueur du pendule que de 1/40e de ligne, produirait néanmoins une variation de 10" par jour, en modifiant de la 17,280e partie de leur durée les vibrations du pendule, que nous supposons à demi-secondes. Cette énorme sous-division se comprend à peine, mais elle n'en est pas moins réelle.

Digitized by Google

pour moteurs deux roues, l'une appartenant à l'instrument, ayant toujours pour vîtesse une révolution par heure, l'autre fixée sur l'axe qui porte l'aiguille de minutes de l'horloge à régler, et conséquemment ayant une vîtesse inconnue, n'est-il pas évident que si l'horloge est réglée, l'axe commun aura zéro mouvement? Si, au contraire, elle avance ou retarde, la différence sera marquée par cet axe, qui porte une roue engrenant dans une autre fixée sur la tige d'avance et retard, et corrigera nécessairement la cause de variation, jusqu'à ce que la vîtesse des deux roues motrices soit égale; alors seulement, la cause étant détruite, il n'y aura plus d'effet.

Le temps nécessaire pour régler une pendule sera au plus de vingt-quatre heures. J'ai fait à l'instrument une addition qui, dans des cas pressants, fournit le moyen de régler dans l'espace de deux heures. J'ai fixé à la roue portée par la tige d'avance et retard une aiguille parcourant les divisions d'un cadran divisé en cent parties. J'observe alors, en comptant les secondes à un bon régulateur, de combien, dans une heure, l'horloge avance ou retarde; et fixant ensuite la détente jusqu'au moment de son dégagement, que je suppose avoir lieu à une heure dix minutes dix secondes. De ce point de départ, je note la position de l'aiguille. A l'heure suivante, j'observe de nouveau, et si je reconnais que l'horloge a avancé ou retardé de 5", que l'aiguille fixée sur la tige d'avance et retard a varié de deux divisions, j'en conclus que, pour correction approchée, il serait nécessaire que cette aiguille parcourût quarante-huit divisions. On conçoit qu'en arrêtant l'instrument ou l'horloge à régler, le temps nécessaire, on obtiendra de suite l'effet désiré.

Vous avez dû remarquer, d'après l'explication que je viens d'avoir l'honneur de vous faire, que, dans le

Digitized by Google

cas où l'horloge retarderait, ce serait l'excès de vîtesse de l'instrument sur celle-ci qui ferait agir l'avance et retard. Dans le cas contraire, ce serait l'horloge qui ferait mouvoir le rouage interposé entre elle et l'instrument, pour réagir sur elle-même. En terminant, Messieurs, je dois vous faire part que j'ai cédé au désir de quelques-uns de mes confrères qui m'ont engagé à faire exécuter plusieurs de ces instruments, afin d'en étendre l'usage.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAMPIGNONS.

Concordance de Persoon (Synopsis methodica fungorum), *avec* Decandolle (second et sixième volumes),

Par M. Leturquier de Longchamp.

Ia CLASSIS.

Ia 1er.	PERSOON.		Flore française, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Sphæria	militaris,	1	Sphœria	militaris,	282
—	ophioglossoides,	4	—	radicosa,	283
—	hypoxylon,	5	—	cornuta,	283
—	digitata,	6	—	digitata,	284
—	polymorpha,	7	—	polymorpha,	283
—	concentrica,	8	—	concentrica,	284
—	rubiformis,	9	—	granulosa,	286
—	fragiformis,	9	—	bicolor,	286
—	cohærens,	11	—	cohærens,	286
—	fusca,	12	—	fusca,	287
—	fusca,	12	—	coryli,	287
—	melogramma,	13	—	melogramma,	288
—	poronia,	15	—	punctata,	288
—	deusta,	16	—	deusta,	285
—	serpens,	20	—	serpens,	289
—	stigma,	21	—	stigma,	289
—	decorticata,	21	—	decorticata,	289
—	podoides,	22	—	ceratosperma,	293
—	ceratosperma,	23	—	podoides β,	293
—	disciformis,	24	—	disciformis,	290
—	typhina,	29	—	typhina,	290
—	graminis,	30	—	graminis,	291
—	radula,	37	—	radula,	291
—	nivea,	38	—	nivea,	291

Digitized by Google

No 1er.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag*
Sphæria	pustulata,	41	Sphæria	pustulata,	292
——	coronata,	43	——	coronata,	292
——	faginea,	44	——	faginea,	292
——	laburni,	50	——	laburni,	292
——	berberidis,	52	——	berberidis,	293
——	gnomon,	61	——	gnomon,	294
——	mammæformis,	64	——	mammæformis,	295
——	peziza,	66	——	peziza,	295
——	byssiseda,	67	——	byssiseda,	295
——	albicans,	70	——	albicans,	296
——	ovina,	71	——	ovina,	296
——	spermoides,	75	——	spermoides,	297
——	herbarum,	78	——	contaplanata,	299
——	sanguinea,	81	——	sanguinea,	297
——	pulveracea,	83	——	pulveracea,	297
——	inquinans,	83	——	inquinans,	298
——	tiliæ,	84	——	tiliæ,	298
——	demafium,	88	——	pilifera,	300
——	punctiformis β,	90	——	craterium,	298
——	punctiformis,	90	——	punctiformis,	296
——	punctiformis γ,	91	Xyloma	lichenoides,	304
——	pustula,	91	Sphæria	pustula,	300

No 1er.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Sphæria	argillacea,	10	Sphæria	argillacea,	117
——	sambuci,	14	——	sambuci,	117
——	ribis,	14	——	ribesia,	117
——	insitiva,	14	——	insitiva,	118
——	undulata,	21	——	undulata,	120
——	flavo-virens,	22	——	flavo-virens,	121
——	quercina,	24	——	quercina,	120
——	verrucæformis,	25	——	verrucæformis,	120
——	bullata,	27	——	bullata,	121
——	lata,	29	——	lata,	121
——	mucosa,	29	——	mucosa,	122
——	trifolii,	30	——	trifolii,	123
——	striæformis,	32	Hypoderma	striæformis,	166
——	uda,	33	Sphæria	uda,	119

Digitized by Google

N° 1er. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Sphæria	ferruginea,	35	Sphæria	ferruginea,	123
—	fimbriata,	36	—	carpini,	128
—	fimbriata β,	36	—	coryli,	129
—	prunastri,	37	—	prunastri,	126
—	scutellata,	37	—	scutellata,	122
—	leucostoma,	39	—	leucostoma,	123
—	corniculata,	40	—	corniculata,	124
—	fibrosa,	40	—	fibrosa,	126
—	setacea,	42	—	setacea,	131
—	pulchella,	43	—	pulchella,	127
—	ambiens,	44	—	ambiens,	124
—	quaternata,	45	—	quaternata,	127
—	salicina,	47	—	salicina,	142
—	decolorans,	49	—	pezizoidea,	125
—	decolorans β,	49	—	decipiens,	125
—	coccinea,	49	—	coccinea,	126
—	cupularis,	53	—	cupularis,	128
—	pileata,	54	—	macrostoma,	142
—	dehiscens β,	56	—	macrostoma β,	142
—	libera,	56	—	macrostoma γ,	142
—	compressa,	56	—	compressa,	142
—	episphæria,	57	—	episphæria,	142
—	dryina,	58	—	dryina,	132
—	rostrata,	58	—	rostrata,	132
—	stricta,	59	—	rigida,	132
—	tubæformis,	60	—	tubæformis,	129
—	gnomon,	61	—	gnomon,	130
—	solani,	62	—	solani,	133
—	acuta,	62	—	acuta,	133
—	rubella,	63	—	rubella,	135
—	fimeti,	64	—	fimeti,	134
—	pyriformis,	64	—	pyriformis,	135
—	pomiformis,	65	—	pomiformis,	135
—	seriata,	65	—	lineata,	135
—	hirsuta,	73	—	hirsuta,	139
—	hispida,	74	—	hispida,	140
—	artocreas,	77	—	artocreas,	143
—	lingam,	77	—	lingam,	134
—	herbarum,	78	—	herbarum,	134

Digitized by Google

N° 1er. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Sphæria	erythrostoma,	81	Sphæria	erythrostoma,	144
——	mobilis,	82	——	mobilis,	141
——	incrustans,	82	——	incrustans,	137
——	pulvis-pyrius,	86	——	pulvis-pyrius,	141
——	moriformis,	86	——	moriformis,	141
——	comata,	88	——	comata,	140
——	himantia,	89	——	himantia,	138
——	ægopodii,	89	——	ægopodii,	144
——	maculiformis,	90	——	maculiformis,	143
——	punctiformis β,	90	——	hederæcola,	148
——	punctiformis γ,	91	——	quercicola,	147
——	subulata,	94	——	subulata,	391

N° 2. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Stilbospora	asterosperma,	96	Stilbospora	asterosperma,	150
——	macrosperma,	96	——	macrosperma,	151
——	ovata,	96	——	ovata,	150
——	angustata,	96	——	angustata,	151
——	microsperma,	96	——	microsperma,	150
——	sphærosperma,	97	——	sphærosperma,	150

N° 3. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Hysterium	pinastri,	XXVIII	Hypoderma	pinastri,	305
——	arundinaceum,	XXVIII	——	arundinaceum,	305
——	pulicare,	98	Hysterium	pulicare,	307
——	quercinum,	100	Hypoderma	quercinum,	306
——	conigenum,	102	——	conigenum,	305

N° 3. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Hysterium	scirpinum,	*Ined.*	Hypoderma	scirpinum,	166
——	mytilinum,	97	Hysterium	ostraceum β,	167
——	cinereum,	99	——	cinereum,	168
——	fraxini,	100	Hypoderma	fraxini,	167
——	crispum,	101	——	crispum,	167
——	abietinum,	101	Hysterium	abietinum,	169

N° 4. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Xyloma	salicinum,	103	Xyloma	leucocreas,	303
——	acerinum,	104	——	acerinum,	302
——	punctatum,	104	——	punctatum,	303

Digitized by Google

N° 4. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Xyloma	hysterioides,	106	Hypoderma	xyloïdes,	305
——	salignum,	106	Xyloma	salignum,	304
——	populinum,	107	——	populinum,	304
——	fagineum,	107	——	lichenoides,	304

N° 4. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Xyloma	empetri,	*Ined.*	Hypoderma	sphærioides,	165
——	andromedæ,	104	Xyloma	andromedæ,	165
——	stellaræ,	105	Asteroma	phyteumæ,	162
——	pezizoides,	105	Xyloma	pezizoides,	160
——	sphærioides,	106	——	sphærioides,	161
——	fagineum,	107	——	fagineum,	157

N° 5. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Nœmaspora	chrysosperma,	108	Nœmaspora	chrysosperma,	301
——	leucosperma,	108	——	leucosperma,	301
——	crocea,	109	——	crocea,	302
——	populina,	109	——	chrysosperma β,	301

N° 6. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Vermicularia,		110	.....		

N° 7. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Tubercularia	vulgaris,	112	Tubercularia	vulgaris,	275
——	confluens,	113	——	confluens,	276
——	rosea,	114	——	rosea,	276

N° 7. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Tubercularia	granulata,	113	Tubercularia	granulata,	109
——	castanea,	114	——	castanea,	109

N° 8. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Sphærobolus,		115	.....		

N° 9. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Thelebolus	stercorarius,	116	Thelebolus	hirsutus,	272

Digitized by Google

N° 10. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Pilobolus	crystallinus,	117	Pilobolus	crystallinus,	271

N° 11. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Sclerotium	crocorum,	119	Sclerotium	crocorum,	277
——	durum,	121	——	durum,	277
——	erysiphe β,	124	Erysiphe	coryli,	272

N° 11. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Sclerotium	varium,	122	Sclerotium	varium,	112
——	semen,	123	——	semen,	113
——	quercinum,	124	——	pustula,	113
——	populinum,	125	——	populinum,	114

N° 12. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Tuber	cibarium,	126	Tuber	cibarium,	278
——	moschatum,	127	——	moschatum,	279
——	griseum,	127	——	griseum,	279

N° 13. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Batarrea,		129			

N° 14. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Geastrum	coronatum β,	132	Geastrum	striatum,	267
——	quadrifidum,	133	——	quadrifidum,	267
——	rufescens,	134	——	rufescens,	268
——	hygrometricum,	135	——	hygrometricum,	268

N° 15. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Bovista	plumbea,	137	Lycoperdon	ardosiaceum,	262

N° 16. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Tulostoma	brumale,	139	Tulostoma	brumale,	269
——	squamosum,	139	——	brumale β,	269

N° 17. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Lycoperdon	giganteum,	140	Lycoperdon	giganteum,	264
——	bovista,	141	——	cœlatum,	264

Digitized by Google

N° 17. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Lycoperdon	pratense,	142	Lycoperdon	proteus,	265
——	utriforme,	143	——	utriforme,	263
——	excipuliforme,	143	——	proteus δ,	265
——	excipuliforme β,	144	——	hyemale,	265
——	perlatum,	145	——	proteus,	265
——	pyriforme,	148	——	proteus,	265
——	gossypinum,	150	——	gossypinum,	263

N° 18. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Scleroderma	tinctorium,	152	Polysaccum	crassipes,	103
——	aurantium,	155	Lycoperdon	aurantium,	266
——	verrucosum,	154	——	verrucosum,	265
——	cervinum,	156	——	cervinum,	102

N° 19. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Lycogola	argentea,	157	Lycogola	argentea,	262
——	turbinata,	158	——	argentea β,	262
——	punctata,	158	——	punctata,	261
——	miniata,	158	——	miniata,	261

N° 20. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Fuligo	flava,	161	Reticularia	lutea,	260

N° 21. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Spumaria	mucilago,	163	Spumaria	alba,	261

N° 21. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Spumaria	physaroidea,	163	Spumaria	physaroides,	101

N° 22. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Diderma	floriforme,	164	Diderma	floriforme,	257
——	ramosum,	166	——	ramosum,	258

N° 23. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Physarum	bivalve,	169	Reticularia	sinuosa,	259.
——	hyalinum,	170	Trichia	utricularis,	251.

Digitized by Google

N° 23.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Physarum	nutans,	171	Trichia	alba,	252
——	luteum,	172	——	lutea,	253
——	viride,	172	——	viridis,	253
——	aurantium,	173	——	aurantia,	253
——	globuliferum,	175	——	globulifera,	253

N° 24.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Trichia	fallax,	177	Trichia	fallax,	251
——	nigripes,	178	——	pyriformis,	251

N° 24.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Trichia	clavata,	178	Trichia	clavata,	101

N° 25.	PERSOON		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Arcyria	flava,	184	Trichia	nutans,	254
——	punicea,	185	——	cinnabarina,	255

N° 26.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Stemonitis	leucostyla,	186	Stemonitis	leucopodia,	257
——	typhoides,	187	——	typhoides,	257
——	fasciculata,	187	——	fasciculata,	256

N° 27.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Cribraria	coccinea,	190	Trichia	reticulata,	256
——	vulgaris,	194	——	semicancellata,	255

N° 28.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Licea	circumscissa,	196	Licea	circumscissa,	249

N° 28.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Licea	flexuosa,	197	Licea	flexuosa,	100

N° 29.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Tubulina	fragiformis,	198	Tubulina	fragiformis,	250

Digitized by Google

N° 30. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Mucor	rufus,	200	Mucor	ramosus,	248
—	mucedo,	201	—	mucedo,	248

N° 30. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Mucor	herbariorum,	202	Mucor	herbariorum,	100

N° 31. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Oxygena	equina,	203	.....		

N° 32. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Æcidium	cornutum,	205	Æcidium	cornutum,	247
—	cancellatum,	205	—	cancellatum,	247
—	oxyacanthæ,	206	—	lacerum,	247
—	rumicis,	207	—	rubellum,	241
—	prænanthis,	208	—	prænanthis,	244
—	crassum,	208	—	crassum,	244
—	crassum, β *ficariæ*,	208	—	confortum,	245
—	asperifolii,	208	—	asperifolii,	242
—	tussilaginis,	209	—	tussilaginis,	241
—	berberidis,	209	—	berberidis,	246
—	ranunculi-acris,	210	—	bifrons,	249
—	euphorbiæ,	211	—	cyparissiæ,	240
—	tragopogi,	211	—	cichoracearum,	239
—	anemones,	212	—	leucospermum,	239
—	punctatum,	212	—	punctatum,	239
—	pini,	213	—	pini,	237

N° 32. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Æcidium	oxyacanthæ,	206	Æcidium	oxyacanthæ,	98
—	rumicis β,	207	—	grossulariæ,	92
—	orobi tuberosi,	210	—	orobi,	95
—	ranunculi-acris,	210	—	ranunculacearum,	97
—	allii ursini,	210	Uredo	confluens γ,	86
—	sii falcariæ,	212	Æcidium	falcariæ.	91

N° 33. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Uredo	mycophila,	214	Uredo	mycophila,	230

Digitized by Google

N° 33. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Uredo	confluens,	214	Uredo	confluens,	233
——	euphorbiæ helioscopiæ,	215	——	helioscopiæ,	232
——	rosæ centifoliæ,	215	——	rosæ,	232
——	miniata β,	216	——	lini,	254
——	linearis α,	216	——	linearis,	233
——	campanulæ,	217	——	rubigo,	234
——	sonchi arvensis,	217	——	rubigo,	234
——	rubi fruticosi,	218	——	ruborum,	234
——	rubi idæi,	218	——	rubi idæi,	234
——	tussilaginis,	218	——	tussilaginis,	231
——	scutellata,	220	——	scutellata,	227
——	suaveolens,	221	——	suaveolens,	228
——	appendiculata,	221	Puccinia	phaseolorum,	224
——	appendiculata β,	222	——	pisi,	224
——	bullata,	222	——	phaseolorum,	224
——	anemones,	223	Uredo	anemones,	229
——	candida,	223	——	tragopogi,	223
——	segetum, δ, ε,	224	——	segetum,	229
——	caricis,	225	——	segetum,	229

N° 33. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Uredo	alchimillæ,	215	Uredo	potentillarum,	80
——	linearis,	216	——	linearis,	84
——	linearis β,	217	——	polypodii,	81
——	campanulæ,	217	——	campanulæ,	87
——	sonchi arvensis,	217	——	sonchi,	86
——	farinosa,	217	——	capreolarum,	80
——	populina,	219	——	longicapsula,	84
——	pustulata,	219	——	pustulata,	85
——	menthæ,	220	——	labiatarum,	72
——	betæ,	220	——	betæ,	72
——	fabæ,	221	——	fabæ,	69
——	candida,	223	——	candida,	88
——	anemones,	223	——	ranunculacearum,	75
——	segetum,	224	——	carbo,	76
——	segetum, α, β, γ, δ,	224	——	carbo,	76
——	caricis,	225	——	urceolorum,	78
——	tragopogi pratensis,	225	——	receptaculorum,	79
——	violaceæ,	225	——	antherarum,	79

Digitized by Google

N° 34. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Puccinia	anemones,	226	Puccinia	anemones,	222
——	pruni spinosæ,	226	——	pruni,	222
——	menthæ,	227	——	menthæ,	221
——	polygoni amphibii,	227	——	polygoni amphibii,	223
——	polygoni avicularis,	227	——	polygoni avicularis,	223
——	circeæ,	228	——	circeæ,	220
——	graminis,	228	——	graminis,	223
——	mucronata α,	230	——	rosæ,	218
——	mucronata β,	230	——	rubi,	218

N° 34. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Puccinia	graminis,	228	Puccinia	graminis,	59
——	potentillæ,	229	——	potentillæ,	54

N° 35. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Trichoderma roseum,		231	Trichoderma roseum,		13

N° 36. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Conoplea,		234	.....		

N° 37. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE.		
Pyrenium,		235	.....		

N° 38. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Cyathus	olla,	237	Cyathus	vernicosus,	270

IIa CLASSIS.

N° 39. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Clathrus	ruber,	241	Clathrus	cancellatus,	215
——	flavescens,	242	——	cancellatus β,	215

N° 40. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Phallus	impudicus,	242	Phallus	impudicus,	214
——	hadriani,	246	——	hadriani,	214

Digitized by Google

N° 41. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Amanita	livida,	247	Agaricus	vaginatus,	211
——	spadicea,	248	——	vaginatus β,	212
——	virgata,	249	——	volvaceus,	211
——	pusilla,	249	——	pusillus,	211
——	verna,	250	——	vernus,	210
——	bulbosa,	250	——	bulbosus,	210
——	citrina,	251	——	vernicosus γ,	209
——	viridis,	251	——	verrucosus γ,	209
——	aurantiaca,	252	——	aurantiacus,	209
——	cæsarea,	252	——	aurantiacus β,	209
——	muscaria,	253	——	muscarius,	208
——	muscaria γ,	253	——	muscarius,	208
——	aspera,	256	——	asper,	207

N° 41. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Amanita	umbrina,	254	Agaricus	pantherinus,	52

N° 42. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Agaricus	procerus,	257	Agaricus	procerus,	207
——	colubrinus,	258	——	clypeolarius,	206
——	hæmatospermus,	261	——	hæmatospermus,	206
——	togularis,	262	——	togularis,	206
——	mesomorphus,	262	——	mesomorphus,	205
——	ramentaceus,	263	——	ramentaceus,	205
——	granulosus,	264	——	ochraceus,	204
——	radicatus,	266	——	radicosus,	204
——	sphalæromorphus,	266	——	sphalæromorphus,	156
——	aureus,	269	——	aureus,	204
——	polymyces,	269	——	annularius,	203
——	caudicinus, *var.*	271	——	lignatilis,	176
——	caudicinus,	271	——	annularius β,	203
——	helveolus,	273	——	helveolus,	203
——	nudus,	277	——	nudus,	195
——	collinitus,	281	——	mucosus,	200
——	glaucopus,	282	——	araneosus δ,	198
——	bulliardi,	289	——	araneosus ε,	198
——	purpureus,	290	——	purpureus,	197
——	albo-brunneus,	293	——	glutinosus,	195

Digitized by Google

N° 41. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Agaricus	arenatus,	293	Agaricus	psammocephalus,	196
—	turbinatus,	294	—	turbinatus,	196
—	notatus,	296	—	hæmatochelis β,	198
—	castaneus,	298	—	castaneus,	199
—	lucidus,	299	—	lamprocephalus,	199
—	æneus,	302	—	molibdocephalus,	181
—	phaiocephalus,	302	—	phaiocephalus,	186
—	arcuatus,	303	—	arcuatus,	181
—	ovinus,	303	—	ovinus,	177
—	pratensis,	304	—	fœcidus,	175
—	thrycopus β,	308	—	butyraceus,	181
—	leucophyllus,	309	—	vinosus β,	173
—	rimosus,	310	—	rimosus,	192
—	gymnopodius,	311	—	grammopodius,	178
—	fusipes,	312	—	fusipes,	176
—	radicatus,	313	—	longipes,	184
—	velutipes,	314	—	nigripes,	159
—	pumilus,	317	—	pumilus,	166
—	biconus,	317	—	pollucidus,	172
—	chrysantherus,	321	—	chrysantherus,	183
—	sulphureus,	322	—	sulphureus,	183
—	odorus,	323	—	odorus,	175
—	lycoperdoides,	325	Merulius	lycoperdoides,	128
—	fastibilis,	326	Agaricus	crustuliniæformis,	191
—	acerbus,	328	—	acerbus,	175
—	fertilis,	328	—	phonospermus,	187
—	sinuatus,	329	—	sinuatus,	182
—	repandus,	329	—	repandus,	192
—	collinus,	330	—	arundinaceus,	159
—	sagarum,	331	—	haiolorum,	182
—	urens,	333	—	urens,	185
—	leucopus,	333	—	leucopodius,	193
—	coccineus,	334	—	coccineus,	186
—	conicus,	335	—	croceus,	191
—	psittacinus,	335	—	cameleo,	180
—	ionides,	338	—	ionides,	182
—	purus β, γ, δ,	339	—	purus,	181
—	carneus,	340	—	carneus,	183
—	chalybeus,	343	—	columbarius,	190

Digitized by Google

N° 42. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Agaricus	salicinus γ,	345	Agaricus	glaucus,	179
——	myomyces β,	346	——	argyraceus,	190
——	atropunctus,	353	——	squarrosus,	163
——	nitratus,	356	——	murinaceus,	188
——	cartilagineus,	356	——	cartilagineus,	188
——	brevipes,	360	——	brevipes,	179
——	eburneus,	364	——	eburneus,	174
——	sericeus,	366	——	sericeus,	189
——	erythropus,	367	——	repens,	185
——	parasiticus,	371	——	parasiticus,	184
——	undulatus,	371	——	undulatus,	171
——	tuberosus,	374	——	tuberosus,	178
——	ramealis,	375	——	ramealis,	193
——	porreus,	376	——	alliaceus,	160
——	galericulatus,	376	——	fistulosus,	160
——	polygrammus,	377	——	polygrammus,	161
——	pilosus,	380	——	filopes,	161
——	lineatus,	383	——	lineatus,	162
——	melinoides,	387	——	melinoides,	162
——	hudsoni,	390	——	hudsoni,	164
——	stylobates,	390	——	stylobates,	158
——	adonis,	391	——	adonis,	164
——	variegatus,	391	——	variegatus,	164
——	clavus,	392	——	clavus,	165
——	roseus,	393	——	roseus,	165
——	corticola,	394	——	corticola,	165
——	comatus,	395	——	typhoides,	145
——	picaceus,	397	——	picaceus,	146
——	cinereus,	398	——	cinereus,	147
——	cinereus β,	399	——	tomentosus,	147
——	ferrugineus,	400	——	micaceus,	148
——	ferrugineus γ,	402	——	pseudo-extinctorius,	148
——	gossypinus,	402	——	gossypinus,	149
——	disseminatus β,	403	——	digitaliformis,	149
——	ephemerus,	406	——	ephemerus,	149
——	radiatus,	407	——	stercorarius,	150
——	semi-ovatus,	408	——	fimiputris,	151
——	velutinus,	409	——	lachrymabundus,	156
——	papilionaceus,	410	——	papilionaceus,	151

Digitized by Google

N° 42. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Agaricus	coprophilus,	412	Agaricus	coprophilus,	152
——	bullaceus,	412	——	bullaceus,	152
——	titubans,	415	——	conocephalus,	153
——	cepæstipea,	416	——	cepæstipes,	202
——	edulis,	418	——	edulis,	157
——	æruginosus,	419	——	cyanus,	157
——	melanospermus,	420	——	melanospermus,	157
——	lateritius,	421	——	amarus,	155
——	fasciculatus,	421	——	pulverulentus,	155
——	stipatus,	423	——	appendiculatus,	156
——	corrugis,	424	——	pellospermus,	154
——	campanulatus,	426	——	campanulatus,	154
——	conocephalus,	427	——	conocephalus,	153
——	torminosus,	430	——	necator,	143
——	flexuosus,	430	——	zonarius,	141
——	theiogalus,	431	——	theiogalus,	142
——	deliciosus,	432	——	deliciosus,	145
——	subdulcis,	433	——	subdulcis,	144
——	plumbeus,	435	——	plumbeus,	144
——	pyrogalus,	436	——	pyrogalus,	142
——	lacteus,	439	——	pectinaceus,	139
——	rosaceus,	439	——	pectinaceus δ,	139
——	emeticus,	439	——	pectinaceus β,	139
——	ochroleucus,	443	——	pectinaceus γ,	139
——	fætens,	443	——	fætens,	140
——	furcatus,	446	——	furcatus,	140
——	involutus,	448	——	contiguus,	171
——	gilvus,	448	——	infundibuliformis,	170
——	dryophilus,	452	——	dryophilus,	166
——	cupularis,	454	——	cupularis,	167
——	virgineus,	456	——	virgineus,	168
——	tigrinus,	458	——	tigrinus,	169
——	adustus,	459	——	nigricans,	156
——	tardus,	461	——	cyathiformis,	170
——	amethysteus,	465	——	amethysteus,	172
——	ardosiaceus,	466	——	ardosiaceus,	167
——	rotula,	467	——	rotula,	158
——	epiphyllus,	468	——	epiphyllus,	164
——	hydrogrammus,	470	——	hydrogrammus,	168

Digitized by Google

N° 44. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Boletus	fomentarius ε,	538	Boletus	obtusus ?	117
——	versicolor,	540	——	versicolor,	114
——	cinnabarinus,	540	——	coccineus,	115
——	favus,	540	——	favus,	114
——	cryptarum,	542	——	cryptarum,	114
——	ramosus,	549	——	ramosus,	114
——	hepaticus,	549	——	hepaticus,	113

N° 44. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Boletus	infundibuliformis β,	56	Boletus	melanopus,	42
——	conchatus,	538	——	conchatus,	42
——	abietinus,	541	——	abietinus,	40
——	medula-panis,	545	——	medula-panis,	39
——	tuberculosus,	545	——	tuberculosus,	40
——	incarnatus,	546	——	incarnatus,	40
——	ribis,	*Ined.*	——	ribis,	41

N° 45. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Sistotrema	bienne,	550	Hydnum	bienne,	112
——	confluens,	551	——	sublamellosum,	112
——	cinereum,	551	Boletus	unicolor,	115
——	violaceum,	551	Hydnum	decipiens,	112

N° 45. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Sistotrema	quercinum,	552	Hydnum	membranaceum,	36
——	cerasi,	552	——	cerasi,	36
——	fimbriatum,	553	——	fimbriatum,	37
——	digitatum,	553	——	paradoxum,	37

N° 46. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Hydnum	imbricatum,	554	Hydnum	squammosum,	112
——	repandum,	555	——	repandum,	111
——	compactum,	556	——	hybridum,	111
——	concrescens,	556	——	cyathiforme,	111
——	tomentosum,	556	——	cinereum,	110
——	auriscalpium,	557	——	auriscalpium,	110

Digitized by Google

N° 46. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Hydnum	gelatinosum,	560	Hydnum	gelatinosum,	110
—	erinaceus,	560	—	erinaceus,	108
—	ferrugineum,	562	—	membranaceum,	109
—	niveum,	563	—	niveum,	109
—	coralloides,	563	—	coralloides,	108
—	caput-medusæ,	564	—	caput-medusæ,	108

N° 46. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Hydnum	farinaceum,	35	Hydnum	farinaceum,	33
—	suberosum β,	XXX	—	aurantiacum,	38

N° 47. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Thelephora	caryophyllea,	565	Thelephora	caryophyllea,	103
—	hirsuta,	570	—	reflexa,	105
—	mesenterica,	571	—	tremelloides,	104
—	purpurea,	571	—	tremelloides γ,	104
—	muscigena,	572	—	muscigena,	105
—	quercina,	573	—	corticalis,	106
—	lævis,	575	—	papyrina,	106
—	ferruginea,	578	—	persoonii,	107

N° 47. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Thelephora	terrestris,	566	Thelephora	terrestris,	31
—	polygonia,	574	—	polygonia,	32
—	rosea,	575	—	rosea,	33
—	hydnoidea,	576	—	hydnoidea,	34
—	frustulata,	577	—	frustulata,	31
—	byssoides,	577	—	byssoides,	33
—	sulphurea,	579	—	sulphurea,	34
—	cinerea,	579	—	cinerea,	32
—	calcea,	581	—	calcea,	32
—	acerina β,	582	—	disciformis,	31

N° 48. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Merisma	cristatum,	583	Clavaria	laciniata,	102
—	fætidum,	584	—	anthocephala,	102

Digitized by Google

N° 49. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Clavaria	cinerea,	586	Clavaria	cinerea,	100
——	pratensis,	590	——	fastigiata,	100
——	amethystea,	590	——	amethystea,	101
——	rugosa,	594	——	rugosa,	98
——	cornea β,	596	—	aculeiformis,	98
——	pistillaris,	597	——	pistillaris,	96
——	helveola,	598	——	lutea β,	97
——	aurantia,	598	——	lutea,	97
——	inæqualis γ,	601	——	bifurca,	98
——	eburnea,	603	——	eburnea,	97
——	micans,	604	——	micans,	96
——	gyrans,	606	——	filiformis,	98

N° 49. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Clavaria	viscosa,	594	Clavaria	viscosa,	300
——	herbarum,	605	——	herbarum,	30
——	gyrans,	606	——	gyrans,	29
——	erythropus,	606	——	erythropus,	29

N° 50. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Geoglossum glabrum,		608	Clavaria	ophioglossoides,	101

N° 51. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Spatularia	flavida,	610	Spatularia	flavida,	95

N° 52. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Leotia	bulliardi,	612	Helvella	bulliardi,	95
——	lubrica,	613	——	gelatinosa,	95

N° 53. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Helvella	acaulis,	614	Helvella	acaulis,	93
——	mitra,	615	——	mitra,	94
——	albida,	616	——	elastica,	94

N° 54. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Morchella	esculenta,	618	Morchella	esculenta,	213
——	patula,	619	——	semilibera,	212

Digitized by Google

N° 54. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Morchella	crassipes,	621	Morchella	crassipes,	218
—	tremelloides,	621	—	tremelloides,	213

N° 55. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Tremella	mesenterica,	622	Tremella	mesenteriformis,	92
—	lutescens,	622	—	cerebrina β,	92
—	persistens,	623	—	persistens,	91
—	spiculosa,	624	—	glandulosa,	91
—	auricula-judæ,	624	Peziza	auricula,	88
—	juniperina,	625	Gymnoporangium	conicum,	216
—	foliacea,	626	Tremella	mesenteriformis?	92
—	ustulata,	627	—	ustulata,	90
—	lachrymalis,	628	—	deliquescens,	91
—	clavariæformis,	629	Gymnosporangium	clavariæformis,	217
—	dubia,	630	Tremella	amethystea β,	91

N° 55. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Tremella	lutescens,	622	Tremella	lutescens,	28
—	urticæ,	628	—	urticæ,	28
—	abietina,	634	—	abietina,	28

N° 56. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Peziza	inquinans,	631	Peziza	nigra,	89
—	gelatinosa,	633	—	gelatinosa,	89
—	sarcoides,	633	—	tremelloidea,	89
—	sarcoides β,	633	—	tremelloidea,	89
—	cinerea,	634	—	cinerea,	76
—	aurea,	635	—	chrysocoma,	78
—	aurantia,	637	—	coccinea,	86
—	alutacea,	638	—	cochleata,	88
—	acetabulum,	643	—	acetabulum,	84
—	tuberosa,	644	—	tuberosa,	84
—	corticalis,	651	—	corticalis,	80
—	crinita,	651	—	crinita,	78
—	araneosa,	651	—	araneosa,	77
—	coccinea,	652	—	epidendra,	85
—	pulchella,	653	—	bicolor,	79

Digitized by Google

N° 56. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Peziza	clandestina,	655	Peziza	clandestina,	83
——	rapula,	659	——	rapula,	84
——	fructigena,	660	——	fructigena,	82
——	echinophila,	661	——	echinophila,	83
——	radiata,	662	——	coronata,	83
——	cyathoides,	662	——	cyathoides,	82
——	lenticularis,	664	——	lenticularis,	76
——	granulosa,	667	——	granulosa,	79
——	patellaria,	670	——	patellaria,	76
——	radiata,	674	Stictis	radiata,	270
——	candida,	676	Peziza	solemia,	80

N° 56. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Peziza	cerea,	643	Peziza	cerea,	27
——	nigella,	648	——	nigella,	22
——	strigosa β,	648	——	hispidula,	25
——	sulphurea,	649	——	citrinella,	24
——	pithya,	652	——	pithya,	23
——	calycina,	653	——	calycina,	25
——	villosa,	655	——	villosa,	26
——	anomala γ,	656	——	poriæformis,	26
——	rosæ,	656	——	rosæ,	18
——	fusca,	657	——	fusca,	18
——	cæsia,	657	——	cæsia,	25
——	sanguinea,	657	——	sanguinea,	21
——	amorpha,	657	——	amorpha,	23
——	sulphurea,	659	——	citrinella,	25
——	citrina,	663	——	citrina,	22
——	herbarum,	664	——	herbarum,	26
——	leucoloma,	665	——	leucoloma,	23
——	compressa,	670	——	compressa,	22
——	leucomela,	670	——	leucomela,	21
——	abietis,	671	——	abietis,	20
——	populina,	671	——	populina,	27
——	farinacea,	672	——	farinacea,	20
——	ribesia,	672	——	ribesia,	19
——	pinastri,	672	——	pinastri,	20

Digitized by Google

N° 56.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Peziza	prunastri,	673	Peziza	prunastri,	20
——	cærasi,	673	——	cærasi,	19
——	alnea,	673	Sphæria	versiformis,	137
N° 57.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Ascobolus	furfuraceus,	676	Peziza	stercoraria,	79
N° 58	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Helotium	fimetarium,	778	Helotium	fimetarium,	75
N° 58.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Helotium	aureum,	678	Helotium	aureum,	17
N° 59.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, synopsis.		
Stilbum	rigidum,	680	Stilbum	rigidum,	15
N° 59.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Stilbum	tomentosum,	680	Stilbum	tomentosum,	15
——	piliforme,	681	——	piliforme,	16
——	vulgare,	682	——	vulgare,	16
N° 60.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE.		
Ægerita,		684	.....		
N° 61.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE.		
Ascophora,		685	.....		
N° 62.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Periconia	lichenoides,	686	Periconia	lichenoides,	16
——	byssoides,	686	——	byssoides,	17
N° 63.	PERSOON.		FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Isaria	mucida,	688	Ceratium	hydnoideum,	11
——	epiphylla,	688	Isaria	epiphylla,	12
——	carnea,	689	——	carnea,	12

Digitized by Google

N° 64. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Botrytis	cinerea,	690	Botrytis	racemosa,	70
——	ramosa,	690	——	umbellata,	71

N° 65. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Monilia	glauca,	691	Monilia	glauca,	69
——	racemosa,	692	——	racemosa,	70
——	digitata,	593	——	digitata,	69

N° 66. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Dematium	articulatum,	694	Erineum	articulatum,	74
——	ciliare,	694	Sphæria	ciliaris β,	300
——	strigosum,	695	Byssus	aurantiaca,	68
——	stuposum,	695	——	intertexta,	68
——	petrœum,	697	——	aurea,	68
——	cinnabarinum,	697	——	rubra,	68

N° 66. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Dematium	ciliare,	694	Sphæria	ciliaris,	131
——	cinnabarinum,	697	Ægerita	cinnabarima,	13
——	herbarum,	699	Byssus	herbarum,	11

N° 67. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Erineum	acerinum,	700	Erineum	acerinum,	73
——	tiliaceum,	700	——	tiliaceum,	74

N° 67. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Erineum	aureum,	700	Erineum	aureum,	14
——	populinum,	700	——	populinum,	14

N° 68. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Racodium	cellare,	701	Byssus	cryptarum,	57
——	xylostroma,	702	——	gigantea,	67

N° 68. PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 6e volume.		
Racodium	aluta,	703	Byssus	aluta,	10

Digitized by Google

N° 69. PERROON.			FLORE FRANÇAISE, 2e volume.		
Genres.	*Espèces.*	*Pag.*	*Genres.*	*Espèces.*	*Pag.*
Himantia	candida,	704	Byssus	candida,	66

N° 70. PERSOON.					
Rhizomorpha	subcorticalis,	704	Rhizomorpha	fragilis β,	281
—	subterranea,	705	—	fragilis,	281
—	setiformis,	705	—	setiformis,	281

N° 71. PERSOON.					
Mesenterica	argentea,	706	Byssus	parietina,	69

Note. L'Académie ayant bien voulu ordonner l'impression de cette Concordance dans son Précis analytique, j'en ai fait tirer en dehors des exemplaires pour les joindre à ceux des Concordances des figures de champignons de Bulliard avec la nomenclature de Fries, *systema mycologicum*, et des champignons de Decandolle et de Persoon avec le même auteur, qui sont sous presse en ce moment.

L'avantage que je retire moi-même de mes manuscrits, pour recourir d'une manière prompte et précise aux auteurs que je veux consulter, me donne lieu d'espérer que leur publication pourra être agréable aux personnes qui s'occupent de l'étude de l'immense famille des champignons.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS.

RAPPORT

Sur le Concours ouvert dans la Classe des Sciences; pour 1825,

Par M. Des Alleurs Fils, D.-M. M.

Messieurs,

Vous avez chargé une commission, composée de MM. Godefroy, Flaubert, Le Prévost, Hellis et Des Alleurs, à laquelle s'est joint M. Marquis, secrétaire perpétuel, de vous faire un rapport sur les ouvrages envoyés au concours que vous avez ouvert dans la Classe des Sciences, pour 1825; c'est le résultat de son travail que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

La question proposée par l'Académie était celle-ci :

« *L'expérience a-t-elle prouvé que les sangsues, appli-* » *quées sur la tête, le thorax ou l'abdomen, agissent autre-* » *ment que la saignée générale sur les organes malades* » *contenus dans ces cavités.* »

Les termes dans lesquels la question était posée avaient été adoptés après une mûre délibération, comme exprimant, d'une manière implicite, dans quel sens l'Académie désirait qu'elle fût traitée.

En effet, Messieurs, l'expérience en médecine est

Digitized by Google

le résultat de l'observation ; le programme témoignait donc évidemment que l'Académie désirait que les concurrents fissent un choix d'observations authentiques, puisées dans des auteurs d'une véracité reconnue ou dans leur propre pratique, pour prouver que les sangsues, appliquées dans les circonstances indiquées, avaient, comparativement à la saignée générale, une action, tantôt différente, tantôt identique. Il fallait, en outre, que ce choix d'observations fût fait de telle sorte, qu'il permît de parcourir sommairement toutes les affections dont les organes contenus dans les grandes cavités sont susceptibles d'être atteints. Des conclusions évidentes, tirées des faits cités, eussent fourni naturellement le complément du Mémoire.

Il n'y a aucun doute, Messieurs, que si l'un des concurrents eût adopté et suivi cette marche, il eût réuni les suffrages unanimes de vos commissaires.

L'Académie a reçu dix Mémoires en réponse à la question. Ce nombre doit être réduit à neuf, parce que les Mémoires cotés sous les nos 2 et 4, quoique parvenus par des voies différentes, ont été reconnus porter la même épigraphe et être entièrement semblables dans toutes leurs parties, à quelques légères additions près dans le no 4.

A sa première réunion, votre commission a dû nécessairement faire un choix parmi ces nombreux concurrents, et isoler ceux d'entre eux qui, par une supériorité évidente, méritaient de fixer plus spécialement son attention.

Ce choix a été fait d'un vote unanime, Messieurs, et la commission a pris en considération les Mémoires cotés sous les nos 3, 5, 6, 7 et 10.

Je pourrais, dès cet instant, négliger les autres, et je ne vous mentionnerai même pas le Mémoire rangé sous les nos 2 et 4, parce que l'auteur, en faisant imprimer son ouvrage d'abord, et ensuite en l'adressant à l'Académie

Digitized by Google

l'Académie sous cette forme, s'est mis de lui-même hors du concours.

Quant aux nos 1, 8 et 9, portant pour épigraphes, le premier : *Bonus magister experientia est, opus est vero et ipsum periculum facere ;* le n° 8 : *Experientia eruditioni conjuncta facit medicum ;* le n° 9 enfin : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !* nous rappellerons à leurs auteurs que la clarté dans les idées est le gage de celle du style dans toutes les compositions. Nous ajouterons que leur zèle et leurs efforts ont été appréciés par la commission, mais qu'il a été évident pour tous ses membres, que les auteurs de ces Mémoires n'avaient point répondu suffisamment à la question.

Votre commission, Messieurs, a relu avec une nouvelle attention les Mémoires qu'elle avait mis à part, et ce n'est qu'après l'examen le plus minutieux et les discussions les plus vives et les plus impartiales, qu'elle s'est décidée à former dans ces Mémoires deux nouvelles séries. Je commencerai par celle composée des nos 6, 10 et 3, que je vais désigner plus spécialement par leurs épigraphes.

Le n° 6 porte celle-ci : *Qui rationem cum experientiâ conflictare volunt nos illi omnes decipere videntur, tam empirici quam rationales.* (Baglivi.)

L'auteur de ce long mémoire s'excuse de son imperfection par le manque de temps, s'étant occupé trop tard, dit-il, de cette matière. Nous avons pris cette excuse au pied de la lettre, pour cette fois, et nous sommes convaincus, qu'à l'exemple de Fontenelle, il eût été beaucoup plus court s'il eût eu plus de temps.

Ce mémoire est, en effet, très-diffus ; l'auteur, n'ayant point adopté de marche fixe, s'expose à des redites continuelles ; cependant, en faisant le détail des affections des diverses cavités, il a souvent développé des talents pratiques ; nous ne lui pardonnerons pour-

Digitized by Google

tant pas d'avoir rangé la colonne vertébrale parmi les organes thoraciques. Du reste, l'auteur nous a paru un praticien instruit, mais, si sa tête contient des idées bien nettes et bien saines sur la théorie et la pratique, il ne s'est pas suffisamment exercé à rendre ces mêmes idées claires et évidentes pour le lecteur.

Le n° 10 porte cette épigraphe : *In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.* (Horat., *Ars poët.*) Celui-ci ne peut encourir les mêmes reproches que le précédent : l'auteur a l'habitude d'écrire ; il a divisé son sujet d'une manière claire et précise, et a eu le bon esprit de citer beaucoup d'observations. Mais, Messieurs, il s'est montré entièrement imbu des principes d'une doctrine actuellement très-répandue ; il a donné souvent la préférence aux saignées locales, dans des cas où les meilleurs praticiens reconnaissent la nécessité impérieuse de la saignée générale. Il a eu le tort irréparable, 1° d'avancer que la saignée locale agit seule et exclusivement sur la vitalité des parties ; 2° de prononcer, sans appel, que toutes les affections fébriles sont des gastro-entérites à divers dégrés ; 3° d'énoncer sur les effets révulsifs et dérivatifs des saignées des idées erronées et contradictoires ; 4° enfin, d'accorder aux sympathies de la peau des effets qu'on ne peut totalement leur reconnaître.

Cependant, Messieurs, malgré tous ces défauts, ce mémoire nous paraît l'ouvrage d'un homme instruit, accoutumé à se rendre compte de ses idées, et à les classer avec ordre et méthode ; nous avons donc cru devoir fixer vos yeux sur lui en particulier, dans son intérêt même ; c'est-à-dire, pour lui rappeler que l'exagération systématique est dangereuse, et qu'elle peut faire perdre le fruit des meilleures études et des plus rares dispositions.

Je passe au n° 3.

Il porte ces deux épigraphes : *Pour conserver la vie,*

Digitized by Google

il faut souvent la diminuer ; et, *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*

C'est évidemment l'ouvrage d'un jeune homme. Il s'est complu, pour faire preuve d'érudition, à s'appesantir sur des points qui n'avaient point un rapport direct avec la question. Il a encouru, plus que tous les autres, un reproche que l'on peut faire cependant aussi à la plupart des concurrents, c'est d'avoir essayé de faire une dissertation ou au moins une leçon sur la saignée. On peut lui reprocher aussi quelques assertions physiques et médicales trop légèrement avancées. La première partie de ce mémoire est écrite avec beaucoup d'ordre et d'intelligence, et il est malheureux que l'auteur, dont les talents et les connaissances ne peuvent être révoqués en doute, ne se soit pas appesanti sur les autres avec le même soin, car, sans cela, son ouvrage eût tenu dans le concours un rang beaucoup plus distingué.

Il me reste à vous parler, Messieurs, du n° 5, portant cette épigraphe : *Amica quidem nobis sit ratio, amica tamen et experientia ;* et du n° 7, portant celle-ci : *Non est fingendum, nec excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* (Bacon.) Ils forment la dernière série.

Ces deux mémoires sont les plus remarquables du concours. Votre commission s'est accordée sur ce point, mais il ne lui a pas été aussi facile de s'accorder sur leur mérite relatif.

Si l'auteur du n° 5 eût donné à son ouvrage tous les développements nécessaires, ses idées médicales, fondées sur les meilleurs principes, l'ordre, la méthode, la clarté et la simplicité de son style, lui eussent, sans doute, mérité les suffrages unanimes de la commission ; mais son mémoire, quoique bon, est cependant trop incomplet pour mériter la palme sans restriction.

Digitized by Google

L'auteur du n° 7 a de même beaucoup d'instruction, d'ordre et de clarté dans les idées ; il a cité plusieurs faits avec discernement, et la partie pratique de son Mémoire a paru excellente ; mais, malheureusement, il a énoncé quelques propositions mal-sonnantes pour des oreilles hyppocratiques. D'un autre côté, on a pu remarquer que ce médecin, soumis peut-être à l'influence de quelques doctrines dangereuses, avait cherché le contre-poison dans les auteurs les plus recommandables, tels que Bailliou, Pringle, Sydenham, Stool, Cullen, Pinel, etc. C'est sur les observations de ces patriciens célèbres qu'il a fondé ses meilleurs arguments ; en un mot, son ouvrage, quoique déparé par des taches, est celui d'un médecin instruit, sage, et cherchant, de bonne foi, la vérité au milieu d'idées diverses et de systèmes plus ou moins en vogue.

Enfin, les auteurs de ces deux numéros ont un reproche égal à se faire, pour avoir exagéré, celui du n° 5, les avantages de la saignée générale dans beaucoup de cas, celui du n° 7 ceux de la saignée par les sangsues.

Nous ne vous dissimulerons pas, Messieurs, que votre commission a été très-embarrassée ; elle n'a point senti ce regret, éprouvé quelquefois par d'autres juges, de n'avoir point deux couronnes à décerner. Sa justice la forçait de reconnaître que, si les deux concurrents ont parcouru un espace égal dans la carrière, ils n'ont cependant atteint le but ni l'un ni l'autre ; en un mot, que s'ils méritent plus qu'une mention, ils ne sont pourtant pas dignes de tout le prix ; elle a donc pris un terme moyen, et voici les conclusions qu'elle a adoptées.

La commission propose à l'Académie de partager également le prix entre les auteurs des Mémoires cotés sous les n°s 5 et 7.

Digitized by Google

Elle vous propose ensuite d'accorder une simple mention, dans l'ordre où je vais les nommer, aux auteurs des Mémoires rangés sous les nos 3, 10 et 6.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous communiquer un sentiment qui a été pour la commission un dédommagement des peines que sa mission a pu lui occasionner, c'est celui qu'elle a éprouvé en voyant le nombre des Mémoires envoyés au concours. S'il n'y en a point un seul de parfait, il y en a plusieurs d'estimables; ils vous ont été adressés des points les plus opposés; ainsi ce concours, nombreux et remarquable, témoigne hautement, d'abord, l'heureux choix de la question proposée, ensuite la considération dont jouit l'Académie de Rouen dans toute la France, et le prix que l'on attache à son suffrage!

L'Académie ayant adopté les conclusions de la commission, M. le Président a ouvert les billets cachetés des nos 5 et 7, et a proclamé les noms de M. Ladevère, médecin à Bordeaux, auteur du no 5, et Savin, médecin adjoint de l'hospice de Montmorillon, auteur du no 7, entre lesquels le prix a été partagé.

L'auteur du Mémoire no 3, qui a obtenu la première mention honorable, s'étant, postérieurement à la Séance publique, fait connaître à l'Académie, et l'ayant autorisée à publier son nom, l'Académie annonce que l'auteur de ce Mémoire est M. Bonfils fils aîné, docteur-médecin à Nancy, membre associé de la Société d'instruction médicale de Paris, membre du Cercle médical de la même ville, professeur, et médecin de plusieurs Établissements publics, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE N° 5.

> Amica quidem nobis sit ratio, amica tamen et experientia.
>
> HERMSTADT, *Palæalagia*.

Par expérience en médecine on doit entendre un assez grand nombre d'observations faites au lit des malades sur la nature de leurs maux, sur l'application et l'effet des méthodes et des remèdes déjà connus, ou sur ceux qu'on soumet à des essais, tandis que l'expérience en physique consiste dans des opérations, des tentatives faites sur des corps inanimés pour en reconnaître la nature et les propriétés.

Les expériences comparatives d'après lesquelles on peut statuer sur la différente manière d'agir de la saignée, et de l'application des sangsues, sur le corps vivant, peuvent être ou physiques ou médicales. C'est sous ce dernier point de vue que nous allons principalement les considérer; alors elles ne sauraient être faites sur le même individu, ni dans la même maladie. Le temps qui s'écoule, les changements continuels et successifs qui s'opèrent par le travail seul de la nature ou par les secours de l'art, les rendraient insuffisantes ou infidèles. Ce ne peut donc être que dans plusieurs maladies semblables ou très-analogues, prises chez plusieurs sujets, qu'on appréciera avec justesse les effets de ces deux sortes d'émission sanguine. Il faut même qu'elles soient faites aux mêmes périodes de la même maladie, au même organe, sur des sujets d'âge et d'idiosyncrasie semblables, autant que possible. L'état de l'atmosphère

Digitized by Google

doit être aussi pris en considération, afin que l'analogie se rapproche le plus possible d'une parité parfaite.

D'après cela, il convient, pour répondre directement à la question proposée, et pour procéder avec méthode, de se fixer d'abord sur les effets directs, topiques, physiques de la saignée employée sur l'homme en santé, et sur ceux de l'application des sangsues dans des circonstances semblables. L'on pourra mieux statuer alors sur les résultats particuliers de ces deux manières d'évacuer du sang, constatées par l'expérience, quand elles seront employées contre les affections maladives des organes contenus dans les trois grandes cavités du corps.

Le premier effet que produisent ces deux moyens dont se sert l'art de guérir, est mécanique; c'est de désemplir le système sanguin, par l'ouverture faite à un vaisseau veineux ou artériel, au moyen de la lancette; opération qu'on peut comparer à celle qu'on ferait à une machine hydraulique en perçant un de ses tuyaux. L'effet des sangsues, qui déterminent un vide dans les capillaires sanguins, par l'écoulement qui a lieu au moyen des déchirures qu'elles ont faites à la peau, est assez analogue au suintement du fluide dont serait imbibé un corps spongieux, qu'on déterminerait au moyen de quelque sorte de pompe aspirante, ou par l'ouverture de son tissu extérieur. Cet effet, dans ces deux dernières suppositions, est lent, circonscrit à la petite plaie faite à la peau par la sangsue ou par l'ouverture pratiquée audit corps spongieux.

Ces deux sortes d'évacuations sanguines sont bien différentes entre elles: dans l'une, ce ne sont que quelques vaisseaux capillaires ouverts, qui donnent une issue lente à un petit volume de sang, en sorte que l'évacuation sanguine n'est sensible pour tout le système qu'à la longue, même en multipliant le nombre de ces animaux: dans l'autre, c'est-à-dire, en ouvrant par la lancette

Digitized by Google

lancette une veine ou une artère d'un certain calibre, on tire en bien moins de temps une plus grande quantité de sang. Plus bas nous démontrerons les conséquences médicales qui résultent de ces deux différentes manières.

Outre le premier effet de l'évacuation du sang par la saignée et par l'application des sangsues qui est purement mécanique, il en est d'autres qui se font ressentir sur toutes les propriétés vitales, et ce sont ceux-là qu'il importe de bien constater et apprécier, pour se fixer sur le choix de l'une ou de l'autre manière, dans les cas de maladie où cette évacuation doit être employée.

Le vide, plus ou moins grand, presque subit, du système sanguin, fait par la saignée, en diminuant promptement la masse du sang, détermine la détente des parois vasculaires, émousse la sensibilité générale, tempère la chaleur, modère la fièvre et ses accidents. Porté à un certain point, relativement à l'idiosyncrasie des sujets, il cause la lipothymie, comme font toutes les évacuations subites et très-abondantes, telles que celle des eaux des hydropiques dans l'ascite par la paracentèse et par l'empyème dans l'hydrotorax, etc. . . . On prévient cet accident au moyen de compressions graduelles faites sur l'abdomen pendant l'opération de la paracentèse, en n'évacuant qu'à plusieurs reprises les eaux de l'hydrotorax, et en suspendant, de temps en temps, le jet du sang dans la saignée.

Les sangsues, au contraire, en tel nombre qu'on les applique, ne produisent des effets semblables qu'à la longue, car leurs piqûres ne se font le plus souvent que successivement et avec lenteur ; elles ne font couler du sang, par les déchirures qu'elles ont faites à la peau, qu'en petite quantité, et ce n'est qu'après un temps considérable qu'on en obtient suffisamment pour influer sur tout le système et avoir les mêmes résultats que par la phlébotomie : on pourra sans doute verser autant

Digitized by Google

de sang que par la saignée; mais on est privé de l'avantage de l'obtenir promptement. On n'a pas la facilité d'apprécier la quantité qu'on en retire, qui doit nécessairement être plus grande pour produire les mêmes effets, vu la lenteur de son écoulement; ce qui, en certaines circonstances, peut avoir subséquemment de bien graves inconvénients, tels que de causer une chute extrême des forces radicales, et déterminer des œdématies, des hydropisies....

Tels sont les effets généraux habituels de la saignée faite par l'ouverture d'une veine ou d'une artère, et ceux de l'application des sangsues, c'est-à-dire de désemplir le système sanguin.

Ces résultats différents, purement physiques, des deux manières d'évacuer du sang, sont aisément reconnus et distingués dans l'état physiologique; mais, pour les estimer dans leur juste et différente action lors des cas maladifs, il est nécessaire d'avoir des observations nombreuses faites en divers temps des maladies; car, comme la machine humaine ne se meut ni par une force purement mécanique; ni par des lois physiques, mais qu'elle est animée par un principe particulier de nature inconnue, et régie suivant les lois primordiales de la nature universelle, il faut les avoir longtemps étudiées, les connaître assez pour y soumettre sa conduite médicale. Ce ne peut être donc que par des observations multipliées, faites avec persévérance et sagacité, qu'on peut parvenir à apprécier à leur juste valeur les différentes manières d'agir des deux modes d'évacuer du sang (la saignée ou les sangsues) sur les propriétés vitales, et, d'après ces données, les appliquer avec discernement aux cas divers de maladie. Ce choix judicieux, qui caractérise le génie et le tact du médecin, est de la plus grande importance et ne peut être fait qu'après la connaissance analytique des effets constants généraux et

Digitized by Google

particuliers de la saignée et de l'application des sangsues. C'est dans la doctrine des révulsions et des dérivations que l'on doit puiser les règles pour l'emploi de ces deux sortes d'évacuations sanguines : elles sont un des plus puissants moyens thérapeutiques dont l'expérience clinique ait, depuis *Hippocrate*, constaté les bons et mauvais effets, selon leur bonne ou mauvaise application. La théorie des fluxions est ici indispensable pour ne pas commettre des erreurs fâcheuses qui seraient nécessairement les conséquences d'un mauvais choix.

C'est sur ces bases que nous avons rigoureusement établi les différences qui existent entre les effets de la saignée générale et de l'application des sangsues. Les émissions sanguines ont pour but, dans l'art de guérir, de résoudre les inflammations générales ou locales, de calmer les excès de l'irritabilité et de la sensibilité, soit de toute la constitution, soit de quelque système ou organe en particulier. C'est un des plus puissants secours qu'on oppose à ces deux sortes d'affections. Dès les temps les plus reculés, on a employé, pour produire cette évacuation, l'ouverture d'une veine ou d'une artère au moyen de la lancette, l'application des sangsues, des scarifications, précédées ou suivies de ventouses. Notre but est ici de ne nous occuper que des deux premiers moyens et de la manière d'agir des sangsues appliquées sur la tête, sur le thorax et sur l'abdomen, comparativement à la saignée générale, dans les affections maladives des organes contenus dans ces trois grandes cavités.

Aux inflammations imminentes ou récentes qui n'ont pas atteint à leur plus haut période, on doit opposer des attractions et des évacuations révulsives par rapport à l'organe qui en est menacé, ou qui en est déjà le siège, et imprimer des mouvements perturbateurs de la direction qu'affecte la fluxion. Quand l'inflammation

Digitized by Google

est parvenue à son état fixe et permanent, les moyens dérivatifs qu'on emploie sur les parties voisines de l'organe affecté, après avoir fait précéder des saignées révulsives, conviennent particulièrement. Il en est de même dans les affections nerveuses.

Ces deux manières d'employer ce puissant moyen thérapeutique sont ordinairement réservées pour les états maladifs : nous ne parlerons pas des saignées dites de précaution, faites dans des vues préservatives et prophilactiques, ni de l'application des sangsues à l'anus, qu'exige souvent le gonflement habituel ou éventuel des vaisseaux hémorroïdaux. Cela n'entre pas dans la discussion de l'objet qui nous occupe. En ce cas ces deux manières d'évacuer du sang pourraient avoir à peu près les mêmes résultats.

§. Ier.

Les inflammations aiguës de l'encéphale exigent des évacuations sanguines qui doivent être promptes et abondantes, selon la violence du mal et la nature des symptômes. Quand, par exemple, un délire frénétique, de vives douleurs de tête, un fort battement des artères temporales, la vivacité des yeux, l'injection de la cornée, la force de la fièvre, la chaleur, une soif vive, menacent d'inflammation le cerveau ou montrent qu'elle y existe déjà, une saignée faite par une veine ou une artère d'un certain calibre désemplit subitement le système sanguin et les vaisseaux encéphaliques, affaisse leurs membranes trop distendues par le *raptus* du sang, et dégage par suite le système capillaire. Les suites de ce premier effet de la saignée sont l'abattement du pouls, la diminution de l'excessive irritabilité, le calme des douleurs de la tête, la diminution ou la cessation du délire et des autres symptômes caractéristiques de l'inflammation. Ces résultats sont obtenus en tout ou

Digitized by Google

en partie, dans peu de temps, par cette saignée, qu'on réitère si les accidents se renouvellent, comme il arrive quelquefois.

On supplée à cette saignée faite au bras, à la jugulaire ou à la temporale, ordinairement d'une utilité marquée, par la saignée du pied, qui fait une révulsion puissante : on la favorise par des pédiluves chauds qu'on fait précéder ou qu'on donne pendant l'écoulement du sang. Les circonstances, l'idiosyncratie du malade déterminent ce choix. Elle a beaucoup d'avantages quand celles qu'on a pratiquées sur les parties supérieures n'ont pas obtenu tout le succès qu'on en attendait.

L'application des sangsues sur la tête, dans une circonstance semblable, produira-t-elle les mêmes effets ? En résultera-t-il cette même évacuation prompte, directe, du système sanguin, encéphalique, très-engorgé, ce qui est la cause de la maladie supposée ? En quelque nombre qu'on les applique, l'évacuation qu'elles produiront ne peut commencer que par les vaisseaux capillaires cutanés ouverts par la morsure des sangsues ; et il faudra un temps assez long pour que l'écoulement diminue la masse du sang d'une manière sensible, et que le système sanguin en général et l'encéphalique en particulier s'en ressentent. Indépendamment de l'espèce d'attraction du sang et des mouvements nerveux vers la tête, déterminés par l'irritation des piqûres des sangsues, indifférente quand elles sont en petit nombre, mais qui a des effets marquants si elles sont nombreuses, l'inflammation, dans ce temps, fera des progrès funestes ; des épanchements se formeront, et au lieu de la résolution salutaire qu'une évacuation forte et prompte de sang eût déterminée, il s'établira des solutions funestes.

Telle est la différence des effets de ces deux manières d'évacuer du sang dans les affections inflammatoires de la tête ; elle est immense, physiquement considérée :

Digitized by Google

elle est d'une importance majeure par les résultats divers qui sont si différents entre eux.

Ce n'est pas là que se borne la diversité des effets de l'application des sangsues sur la tête et des saignées. On désemplit, il est vrai, par ces deux moyens, le système sanguin. La saignée opère promptement, instantanément, pour ainsi dire; les sangsues agissent lentement, d'une manière presque insensible. Les observations ont prouvé et l'expérience journalière confirme que par la saignée révulsive on peut diminuer la trop grande rapidité du sang vers la tête, résoudre les spasmes et faire avorter une maladie. C'est par des secousses violentes seules qu'on peut aller ainsi au-devant des terminaisons funestes, des maladies aiguës inflammatoires, dont la marche est quelquefois extrêmement rapide. Dans de pareilles circonstances, les sangsues ne produiront pas de semblables effets; l'évacuation qu'elles occasionneront calmera peut-être, seulement à la longue, les accidents présupposés. La lenteur de ces effets ne saurait répondre aux indications pressantes qu'offre la maladie, ce qui peut lui donner le temps de s'aggraver.

Dans les apoplexies sanguines, par exemple, où l'on doit se hâter de délivrer le cerveau du sang qui le comprime ou l'affaisse, il faut promptement désemplir, par la saignée du bras, de la jugulaire ou de l'artère temporale, les vaisseaux gorgés du fluide qui s'y porte avec violence, ou qui y est déjà en stase, détourner la direction des humeurs ou des mouvements nerveux qui se portent vers l'encéphale, par les saignées du pied. En vain on couvrirait la tête de sangsues, elles ne produiraient pas la déplétion desirée, et n'allégeraient pas l'organe du poids qui le gène, avec autant de promptitude et d'efficacité que la saignée; peut-être même contribueraient-elles à une plus forte détermination des humeurs vers la tête, par l'espèce d'aspiration ou de

Digitized by Google

pompement qu'elles y opèrent. Les raisons de cette différence des résultats ont été données ci-dessus d'une manière assez détaillée pour dispenser d'insister davantage. Ce n'est que subsidiairement, et après les évacuations générales révulsives, qu'on peut avoir recours aux sangsues. Si on les employait dès le commencement, elles donneraient, par la lenteur de leur action, le temps à l'affection apoplectique de se porter au plus haut point, de déterminer des paralysies éternelles, ou de causer la mort. Les sangsues peuvent convenir dans le second temps, si on soupçonne des congestions locales, suite du *raptus* violent du sang qui a eu lieu vers le cerveau.

Nous avons pris l'apoplexie pour donner un exemple de la différence des effets des sangsues et de la saignée générale, dans son traitement; les mêmes lois de révulsion et de dérivation seront suivies dans les autres affections encéphaliques.

Les affections inflammatoires cérébrales ne sont pas les seules contre lesquelles on met en usage les évacuations sanguines; les maladies nerveuses, spasmodiques et convulsives, affectant principalement le cerveau, exigent souvent cette sorte de moyen thérapeutique, et la manière de l'employer est très-importante. Ici, comme dans les inflammations, l'urgence d'un changement dans l'état du malade peut exiger de prompts secours; et, si ce sont des émissions sanguines qu'on juge convenables, on doit pressentir, par ce que nous avons dit, que c'est par la saignée qu'on remplira cette indication; car la subite et abondante soustraction des fluides sains ou maladifs de leurs vaisseaux ou cavités propres, entraîne la défaillance, abat les forces, et, par suite de cette faiblesse, résout le spasme et calme les irritations. Que de temps n'exigerait pas l'évacuation du sang par les sangsues, pour devenir si abondante et ramener par là le calme qui est si nécessaire!

Digitized by Google

Car, outre que les affections du système nerveux deviennent d'autant plus rebelles qu'elles se prolongent davantage, on ne saurait calculer les conséquences des convulsions violentes ou des spasmes qu'on ne résout pas promptement.

Les communications directes immédiates de l'intérieur de la tête avec le cuir chevelu, par des vaisseaux sanguins, sont minces et en petite quantité; aussi est-on le plus ordinairement trompé quand on tente de faire dérivation d'une affection fixée sur le cerveau ou les meninges, par les sangsues appliquées sur la tête; leur effet est trop lent, trop peu direct. Elles auraient encore un effet moindre, si on voulait exciter une révulsion subite, tandis que la saignée à la jugulaire, l'ouverture de la temporale, ont des effets puissants sur l'organe encéphalique, soit directement, par la proximité et la contiguité des vaisseaux ouverts, soit par la déplétion générale et prompte du système sanguin en général, et de l'encéphalique en particulier, et par les suites résultant de l'évacuation directe. Mal à-propos on voudrait attendre quelque effet dérivatif de l'irritation causée sur le cuir chevelu par la piqûre des sangsues; cette irritation nous a paru toujours peu importante. Quelquefois, lorsqu'il se rencontre des filets nerveux qu'elles déchirent, il en résulte une petite irritation qui n'est pas d'un grand effet : mais si c'est par des moyens d'irritation qu'on cherche à déterminer la dérivation d'une affection cérebrale, c'est par des vésicatoires, des emplâtres sinapisés sur la tête, qu'on aura des résultats plus sûrs, par l'impression faite sur la sensibilité et l'irritabilité; impression qui, par ses irradiations, se portant à l'inférieur du crâne, changera nécessairement sa manière d'être maladive, et remplira les vues thérapeutiques qui ont déterminé à les employer ainsi.

§. II.

Digitized by Google

§. II.

Les organes malades contenus dans le thorax ne méritent pas moins d'attention dans le choix des moyens qu'on emploiera pour combattre leurs affections phlogistiques ou spasmodiques. On doit suivre à peu près les mêmes règles que pour les affections encéphaliques. La saignée du bras, indépendamment de son action sur le système sanguin, en général, a un effet direct sur les poumons et sur le cœur, en arrêtant, détournant, en partie, le sang qui revient des extrémités au centre : on diminue d'abord promptement la pléthore sanguine pulmonaire, et, par suite, celle des autres organes contenus dans cette cavité : le même effet aura lieu sans doute par l'application des sangsues ; mais quelle différence, quant au temps qui sera nécessaire pour extraire une égale quantité de sang, même en les appliquant en grand nombre ! Et si l'on manque le but qu'on s'est proposé, qui est de déterminer une révulsion prompte qu'exige l'urgence des symptômes, on expose les malades à des conséquences plus ou moins fâcheuses, résultat de l'évacuation trop lente que produisent les sangsues. Il est démontré, par la nature du parenchyme des poumons, par la multiplicité des vaisseaux sanguins qui les pénètrent dans tous les sens, avec quelle facilité l'engorgement de son tissu, l'hémoptysie et la dégénération purulente peuvent avoir lieu. Le cœur ne souffrira pas moins de cette extrême pléthore ; son tissu musculeux le rend très-susceptible d'inflammation et de ses terminaisons plus ou moins funestes. Les plèvres sont aussi sujettes aux affections inflammatoires : tous ces accidents seront prévenus, diminués, même détruits par des saignées abondantes.

A cette démonstration physiologique nous joindrons l'expérience clinique journalière. Quand, dans les fluxions

Digitized by Google

inflammatoires de la poitrine, il faut déterminer une révulsion prompte, on y parvient par la saignée du bras, quelquefois par celle du pied, si la douleur occupe les parties supérieures de la poitrine, comme l'indique *Barthez*. Le sentiment des meilleurs praticiens est de provoquer, dès le principe, cette révulsion, par des saignées abondantes du bras opposé au côté de la douleur, ou du pied du même côté. (*Picquer*, *Triller*, *Lentin*, *Ludwig*); et ce n'est jamais par l'application des sangsues sur le lieu même de la douleur, ni même sur des parties éloignées, qu'on doit chercher à faire cette révulsion. Pourrait-on exposer un malade à être étouffé par la suspension de la respiration, qu'arrête la violence de la douleur? L'effet trop lent des sangsues le livrerait à ce danger imminent, qu'on prévient par de larges saignées; il n'est pas de praticien qui n'en éprouve journellement de tels effets, et qui ne fasse la différence de ceux que produit l'application des sangsues: celles-ci seront préférables à la phlébotomie, dans les vues de dérivation qu'exige assez souvent l'engorgement local de la partie qui a été d'abord violemment enflammée, et que les saignées révulsives n'ont pu préserver de la stase du sang dans les capillaires ou dans le tissu cellulaire. Appliquées immédiatement sur le point douloureux ou à l'entour, elles ont des résultats que n'avait pas la saignée. C'est dans des circonstances analogues que l'on a retiré de grands avantages des vésicatoires sur la partie; mais il est des cas où ils sont contre-indiqués, et alors les sangsues réussissent assez bien.

Dans les péripneumonies malignes, où la douleur vive pourrait à elle seule ruiner les forces du malade, il faut se hâter de la faire disparaître; l'émission sanguine est le moyen le plus prompt: mais comme il y aurait à craindre que la saignée, en déterminant une évacuation trop subite du système sanguin, ne causât une chute

Digitized by Google

des forces et une faiblesse que ne comporte pas le caractère adynamique de la maladie, les sangsues, appliquées immédiatement sur le point douloureux, calmeront plus sûrement cet accident, qui, à lui seul, peut aggraver la maladie d'une manière funeste; c'est alors que leur application doit être préférée à la saignée; elle ne portera aucun obstacle au traitement spécifique de la maladie. Combien il importe, dans des cas semblables de pratique, d'être bien fixé sur la différence des effets de la saignée et de l'application des sangsues!

On observe la même diversité dans les effets de la saignée et de l'application des sangsues, quand des affections spasmodiques ou convulsives de la poitrine exigent l'émission du sang; il en est quelquefois de si violentes, qu'elles arrêteraient définitivement le cours de la vie, si elles se prolongeaient plusieurs minutes. L'évacuation prompte du sang, par une large saignée du bras, dissipe, comme par enchantement, cet état dangereux. Dans un cas de toux convulsive extrême, qui ne donnait pas une seconde de relâche, et contre laquelle avaient échoué une multitude de moyens, en apparence les mieux indiqués, l'ouverture de la médiane fit cesser de suite cette toux. Nous laissâmes couler le sang jusqu'à défaillance, et la maladie ne reparut plus. Nous croyons pouvoir assurer que cent sangsues n'eussent pu produire assez promptement la résolution de cet état convulsif dont était pris le poumon, et qui eût vraisemblablement fait succomber le malade, avant qu'une évacuation suffisante de sang, par l'application des sangsues, eût pu opérer un changement si nécessaire.

Les affections non organiques du cœur, qui sont combattues avec tant d'avantages par les saignées, céderaient bien moins à l'application des sangsues, soit qu'elle ait lieu immédiatement sur la région du cœur, soit que, dans des vues révulsives, on les mette sur des

Digitized by Google

lieux éloignés. Qu'elles soient nerveuses ou inflammatoires, ces maladies peuvent céder à des émissions sanguines, n'importe de quelle manière on les pratique; mais, dans des cas pressants, et lorsqu'il importe de ne pas laisser persister longtemps le spasme ou l'inflammation, la saignée aura certainement des effets plus sûrs que n'en auraient les sangsues; car ce n'est, comme nous l'avons déjà dit, que par un changement subit de la manière d'être existante qu'on résout ces sortes d'affections, et on n'y parvient que par l'évacuation prompte d'une assez grande quantité de sang, opérée par la saignée.

Les affections inflammatoires de la plèvre costale, les irritations qui peuvent y être fixées par beaucoup de causes, telles que la suppression de la transpiration, la métastase de quelque humeur morbide, nous offrent encore des preuves bien sensibles de la différence d'action des saignées générales et de l'application des sangsues dans ces circonstances. Après les premières évacuations sanguines d'un effet général sur tout le système, et révulsives de l'humeur métastatique, si elle n'est pas très-fixée, les sangsues appliquées immédiatement sur le point douloureux, peuvent calmer la douleur (ce que n'ont pas fait les saignées), à cause de l'adhésion immédiate de la partie souffrante avec le lieu d'où on tire le sang. L'organisation des parties favorise l'évacuation directe mécanique, et par conséquent assez prompte, des vaisseaux capillaires. Le *collapsus* de l'érétisme, la cessation de la douleur, en sont une suite ordinaire, tandis que la saignée ne calmerait pas quelquefois aussi bien ni aussitôt ce symptôme douloureux, malgré l'effet qu'elle produit sur le système en général. On en a une preuve dans les pleurésies : la saignée générale ne calme pas toujours entièrement la douleur pungitive qui en est le symptôme le plus incommode, quoiqu'elle ait

Digitized by Google

diminué l'intensité de la fièvre et la violence de tous les autres accidents : l'application des sangsues sur le point douloureux les fait disparaître promptement. Cette observation est journellement faite par les praticiens, et prouve que ces deux manières d'évacuer du sang agissent diversement : et, quelque soit l'organe du thorax atteint d'une affection maladive qui exige l'émission sanguine, on aura des résultats différents de ces deux manières de l'opérer. Les avantages seront relatifs au choix judicieux qu'on en aura fait.

§. III.

Les règles générales sur les évacuations sanguines révulsives et dérivatives que nous avons posées pour le traitement des maladies dont peuvent être pris les organes contenus dans le crâne et dans le thorax, sont les mêmes pour ceux de l'abdomen, quand il convient de les traiter aussi par les méthodes anti-phlogistiques et calmantes. Différents entre eux par leur organisation et par leurs fonctions, ainsi que ceux des deux cavités supérieures, les organes de l'abdomen doivent aussi se ressentir de cette diversité dans leurs affections maladives, et, quoique tous sujets à des maladies inflammatoires et aux affections nerveuses, ils en ressentent les effets, chacun à sa manière. Dans les cas où leur traitement exige des émissions sanguines, la saignée et l'application des sangsues agiront ici comme sur les organes malades contenus dans le crâne et le thorax. La marche de leurs affections ayant aussi leurs différentes périodes, la rapidité, le siége, la vivacité des douleurs qui les accompagnent, exigent souvent des secours aussi prompts qu'efficaces, et adaptés au temps où elles se trouvent. L'application des sangsues sur l'abdomen produira-t-elle l'effet de la saignée faite au bras, par une

Digitized by Google

large ouverture et avec l'abondance qu'exige l'intensité de la maladie ? Les principes ci-dessus établis font augurer le contraire, et les détails suivants vont le démontrer.

Les organes et les viscères contenus dans le ventre inférieur, quoique recouverts par les tégumens et les muscles abdominaux, n'ont cependant pas avec eux de communication vasculaire directe, immédiate. Dans les cas d'inflammation aiguë de ces parties, il est indispensable de désemplir leurs vaisseaux gorgés de sang, par des évacuations sanguines assez promptes et assez abondantes, pour que des gastrites, des péritonites et les inflammations des autres parties n'aient pas des terminaisons funestes. Mais les sangsues, d'après l'état organique des parties contenantes et contenues, appliquées, même en assez grand nombre, ne sauraient remplir cette indication. La saignée seule, par la promptitude de l'évacuation qu'elle opère, produit cet effet désirable et nécessaire dans l'état supposé. Les défaillances promptes qu'on peut déterminer ici, comme dans les cas cités plus haut, abattant subitement le mode inflammatoire, résolvent les spasmes presque inséparables de la douleur et de l'inflammation, et amènent une résolution favorable de la maladie Que de progrès rapides et funestes ne peuvent pas faire ces sortes d'affections dans les organes d'un parenchyme lâche, spongieux, tissu d'une infinité de vaisseaux sanguins, pendant le temps qui serait nécessaire, pour porter au point convenable l'évacuation sanguine, si on l'opère par l'application des sangsues! Tout praticien un peu exercé saura apprécier et prévenir les conséquences d'une telle méthode; ainsi, le mode inflammatoire des organes contenus dans l'abdomen, sera plus facilement modifié et même plutôt détruit par la saignée ou par les sangsues.

Il faut cependant observer qu'ici l'organisation des

Digitized by Google

parties présente un moyen de donner aux sangsues un effet plus direct et par conséquent un peu moins lent. Il consiste à les appliquer autour de la marge de l'anus, au périné ou à la vulve. Les communications directes du système sanguin hémorroïdal et utérin avec la veine-porte, dont les ramifications multipliées s'épanouissent sur tous les organes et les viscères du bas-ventre, favoriseront une déplétion directe, mais nécessairement plus longue : elle sera bien préférable et plus utile que la manière ordinaire de les disséminer sur les téguments de l'abdomen, quand même on les réunirait, autant que possible, sur le lieu correspondant à l'organe qui est le plus souffrant. Mais quand le péritoine, le mésentère, les intestins en masse sont pris d'une vive inflammation, que le ventre météorisé, fortement distendu, ne laisse pas le moyen de distinguer le centre de l'inflammation pour en faire le lieu d'élection pour l'application des sangsues, alors on doit les mettre à l'anus et aux parties environnantes ; c'est la seule manière d'en retirer de l'utilité, après avoir toutefois désempli le système sanguin en entier par la saignée au bras. Les stases sanguines partielles, suites fréquentes des violentes inflammations, céderont alors avec plus de facilité.

La sensibilité et l'irritabilité peuvent être exaltées dans les organes du bas-ventre, au point de donner lieu à des affections nerveuses, capables d'en altérer les fonctions, de causer des douleurs vives, des convulsions, et de laisser après elles des maladies synergiques ou sympathiques, telles que la paralysie des extrémités inférieures, suite assez fréquente de la colique des peintres. Il est reconnu que plus une affection maladive a de violence et de durée, et plus la faiblesse subséquente de la partie qui en a été le siége, est grande, et les suites fâcheuses; on doit conclure de ces observations, combien il est important de faire cesser promptement ces états violents,

Digitized by Google

et de connaître les moyens les plus efficaces pour y parvenir. Il résulte de ce que nous avons dit que, dans les cas où les évacuations sanguines conviennent, la saignée est le moyen le plus propre à diminuer promptement la masse de ce fluide et à produire des révulsions puissantes : l'application des sangsues ne produirait qu'à la longue le premier effet, et le second serait totalement manqué, la maladie pouvant, pendant ce temps, acquérir une intensité fâcheuse, que les saignées auraient certainement prévenue.

On obtient dans les maladies nerveuses, comme dans les inflammatoires, les effets les plus satisfaisants d'une méthode révulsive ou dérivative, par les deux manières d'évacuer du sang, selon la période de la maladie ; mais la saignée seule peut produire de promptes révulsions, et en ce cas, elle est plus sûre que l'application des sangsues.

La saignée n'est pas toujours préférable à l'application des sangsues, dans les vues d'une méthode palliative, qu'exigent beaucoup d'affections chroniques, compliquées de phlogose ou d'une sensibilité et mobilité exaltées. Ces états rendent leurs progrès plus rapides, plus douloureux, et leur terminaison funeste plus prompte. Il faut donc chercher à les détruire, ou du moins à les modérer, et à en neutraliser, autant que possible, les effets. Les sangsues, quand on peut les appliquer ou sur la partie malade, ou sur quelque point correspondant par le moyen du système vasculaire, comme à la jugulaire, dans les affections de l'encéphale, du côté où existe la maladie, si on peut le déterminer : sur la partie du thorax correspondante au point douloureux et pris d'inflammation : à l'anus quand les organes du bas-ventre sont le siége de ces affections chroniques : les sangsues, disons-nous, ont, dans ces circonstances, un très-grand avantage sur la saignée. Elles dégagent directement

Digitized by Google

tement, et par la voie la plus courte, la partie malade du sang qui, en se fixant ou dans son tissu ou tout autour, augmente la phlogose ordinairement existante à un plus haut degré dès le principe. Elles calment, émoussent l'extrême sensibilité, et comme, dans ces sortes d'affections, ordinairement d'un très-long cours, on est obligé de réitérer plus ou moins souvent ce moyen palliatif, l'évacuation par les sangsues est moins débilitante que la saignée. Elle ménage davantage la vitalité, ce qui est d'une considération majeure dans toutes les affections chroniques, soit pour en obtenir la guérison, soit pour en éloigner le terme fatal.

§. IV.

Bornerons-nous l'examen comparatif de la saignée et de l'application des sangsues à leur action sur les organes et les viscères contenus dans les trois grandes cavités du corps? On peut croire que c'est là le but unique de la question proposée; cependant ces organes peuvent être affectés métastatiquement par quelque humeur exanthématique, telle que la rougeole, la variole, la scarlatine, l'érysipèle, etc., et exiger l'évacuation sanguine, soit comme correctif de la cause occasionnelle de leur état maladif, soit comme curatif de l'effet. Les deux moyens dont nous cherchons à déterminer les différentes impressions sur l'économie animale, en temps de maladie, auraient ici des résultats bien divers. L'excès de l'irritation inflammatoire de la peau, en suspendant l'éruption qui doit être la crise naturelle et nécessaire de cette première période de la maladie, cause souvent le délire, des convulsions, des altérations profondes dans les organes du thorax, des inflammations et des engorgements dans ceux que contient le bas-ventre, selon la direction que prend l'humeur répercutée. Il est instant de s'opposer,

Digitized by Google

par les moyens les plus énergiques, à ce que ces humeurs se fixent, et les rappeler dans le lieu qui leur est propre, si on veut prévenir des terminaisons malheureuses. La saignée remplit toutes ces indications promptement; elle abat l'érétisme de la peau qui s'oppose à l'éruption, et qui cause la métastase de cette humeur critique d'où résultent les affections maladives dont nous parlons. Elles disparaissent au fur et à mesure que l'organe cutané, rappelé au terme moyen d'action propre à l'éruption critique, se couvre de boutons varioleux, morbilleux, de plaques rouges de la scarlatine et de l'érysipèle. L'application des sangsues, en quelque nombre qu'on les appliquât, n'arrêterait pas cette direction vicieuse des humeurs vers l'intérieur, et ne préviendrait pas les accidents fâcheux qui auraient lieu; au contraire, l'irritation, quoique en d'autres circonstances légère et sans conséquence, que causent les sangsues, les petits points d'inflammation qui se forment ordinairement autour des piqûres, et qu'on voit assez souvent dégénérer en inflammation érysipélateuse, surtout quand elles sont mises en grand nombre sur un petit espace, augmenteraient celle de la peau, et par conséquent les accidents désignés; d'ailleurs la lenteur des résultats de leur action évacuante, et par conséquent calmante, ne saurait être comparée à la promptitude de ceux de la saignée: cette dernière doit avoir en ce cas la préférence.

L'accouchement, dans l'ordre naturel, n'est pas une maladie. Cette fonction physiologique peut cependant se convertir en état maladif qui exige des secours prompts et efficaces: c'est le plus souvent une extrême irritation du col de la matrice, un spasme fixé sur son corps, un état inflammatoire, qui s'opposent aux contractions nécessaires à l'expulsion du fœtus; ce retard ou cette suspension du travail de l'accouchement peut être

Digitized by Google

fatal à l'enfant ou à la mère, souvent à l'un et à l'autre : les moyens les plus efficaces et les plus prompts doivent être mis en usage. La saignée du bras, abondante et par une large ouverture, suffit ordinairement pour dégorger l'organe utérin, résoudre promptement le spasme et calmer le mode convulsif. S'amusera-t-on, dans des circonstances si urgentes, à couvrir le bas-ventre de sangsues? En entourera-t-on la vulve? Et aux douleurs, aux angoisses d'un travail prolongé, ajoutera-t-on l'ennui, l'état de gêne et d'immobilité qu'exigent l'application et l'action de nombreuses sangsues? Je ne sache pas qu'on ait encore, malgré l'empire de la mode et le discrédit où est tombée la phlébotomie, préféré dans cette circonstance l'application des sangsues à la saignée plus ou moins réitérée, selon les forces de la malade et la ténacité de la maladie.

L'évacuation sanguine n'exclut pas l'usage des antispasmodiques, des narcotiques mêmes : leur effet sera favorisé par la saignée qui aura précédé. On ne saurait parvenir à changer les fausses positions de l'enfant qu'après avoir déterminé, par la saignée ou par les autres moyens convenables, la fin de la contraction de la matrice, pour qu'elle se prête à ce que l'accoucheur puisse donner à l'enfant la position convenable pour son extraction.

La lenteur seule de l'action des sangsues deviendrait souvent funeste. C'est donc à la saignée qu'il faut avoir recours, comme agissant d'une manière différente, plus prompte et plus utile.

Nous croyons devoir borner là les preuves que l'on pourrait multiplier beaucoup; mais nous pensons qu'elles suffisent à la solution du problème proposé. Il sera facilement résolu, si l'on est bien pénétré de la théorie des révulsions et des dérivations, et si on connaît les moyens que possède l'art de guérir pour les déterminer.

Digitized by Google

On a demandé s'il est prouvé par l'expérience que les sangsues appliquées sur la tête, le thorax et l'abdomen agissent autrement que la saignée générale sur les organes contenus dans ces cavités. Pour répondre à cette question si opportunément proposée, nous avons cru devoir, dès le commencement, nous fixer sur ce qu'on doit entendre par expérience en médecine; et c'est d'après ce principe bien établi que nous avons indiqué la différente manière d'agir de la saignée et de l'application des sangsues, quels en sont les résultats thérapeutiques, constatés par l'expérience des praticiens classiques, qui se renouvellent journellement. Nous n'avons pas omis de signaler les inconvénients graves qui doivent résulter d'un mauvais choix et d'une application intempestive. Il suit de notre travail, s'il remplit son but, outre l'indication précise des cas divers où l'une des deux méthodes d'évacuer du sang est préférable à l'autre, l'avantage de faire revenir de la marotte, si répandue depuis peu, de n'employer que des sangsues au lieu de la saignée : abus dont nous avons démontré les inconvénients. Nous avons en cela donné une preuve nouvelle qu'il n'est aucun point de médecine qui n'ait des rapports directs aux questions les plus importantes, et ne puisse influer, tant sur la manière d'envisager les phénomènes physiologiques, que sur les méthodes curatives.

Digitized by Google

MÉMOIRE N° 7.

Non est fingendum, nec excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat.

BACON, *De dignit. et augment. scientiarum.*

Notre but, dans cette dissertation, est de démontrer que, parmi les organes contenus dans la tête, le thorax et l'abdomen, il en est sur lesquels les saignées locales par les sangsues ont une action spéciale, qu'il en est d'autres au contraire qui sont plus directement assujettis à l'influence de la saignée générale; qu'en somme, les sangsues appliquées sur la tête, le thorax ou l'abdomen, agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités.

Tant que l'on a étudié les lésions des fonctions de l'encéphale, comme celles des fonctions de plusieurs autres organes, sans les rallier aux organes eux-mêmes, on a méconnu la plupart des nuances des inflammations cérébrales. On trouve beaucoup de ces nuances disséminées dans les cadres nosographiques, isolées les unes des autres, et placées parmi les fièvres, les névroses, etc. Fidèles à leurs théories, les médecins prodiguaient les toniques, les anti-spasmodiques, etc., et proscrivaient très-rigoureusement les émissions sanguines dans des affections où cependant l'expérience journalière démontre leur efficacité.

Le tableau qui représente les inflammations de l'encéphale occupe donc un cadre trop rétréci dans la

Digitized by Google

plupart des ouvrages de pathologie. Bichat même, à une époque qui n'est pas éloignée de nous, ne pensait pas que le cerveau pût s'enflammer primitivement, mais seulement par l'intermède de l'arachnoïde, dont les maladies étaient, suivant ce physiologiste, dix fois moins fréquentes que celles de la plèvre (*a*) : c'était singulièment restreindre le nombre des cas où le cerveau pouvait s'enflammer.

Et cependant, quel organe a plus de connexions, de rapports avec toutes les parties de l'économie animale, que le cerveau? Quel autre est plus excitable et plus susceptible d'être influencé, soit directement, soit indirectement, par le plus grand nombre des causes morbides? Placé au centre du système nerveux, il reçoit, par l'intermède des nerfs, les impressions que déterminent, sur les différentes parties du corps, les nombreux modificateurs de l'organisme. Uni à tous les organes, par les liens de la plus étroite sympathie, il prend une part plus ou moins active dans le plus grand nombre des affections de ces organes.

Ces notions, peu exactes, sur les inflammations de l'encéphale, tiennent à la position même de cet organe, qui le rend inaccessible à nos sens. Dans les affections des organes de l'abdomen, on peut palper ces organes, à travers les parois flexibles de cette cavité, apprécier jusqu'à un certain point leur température, reconnaître leur gonflement, interroger leur sensibilité. Nous sommes entièrement privés de ces ressources, dans l'examen des maladies de l'encéphale. Nous n'avons pas non plus ici de moyens qui remplacent la percussion et l'auscultation médiate, dont les secours contribuent tant à éclairer le diagnostic des affections de la poitrine. Renfermé

(*a*) *Anatomie génér.*, t. 2, p. 563, éd. de M. Maingault.

Digitized by Google

dans une cavité dure et résistante, l'encéphale ne peut être soumis directement à aucun de nos moyens d'investigation ; ce n'est que d'après les lésions diverses de ses fonctions, que nous pouvons juger de l'état pathologique de l'organe.

L'inflammation peut affecter deux parties fort distinctes dans l'encéphale ; savoir : le cerveau proprement dit et ses membranes. Cette distinction est de la plus haute importance, pour déterminer combien l'action des sangsues appliquées sur la tête, diffère de celle de la saignée générale, sur les organes malades contenus dans cette cavité. En effet, comme nous tâcherons de le prouver plus bas, telle partie de l'encéphale est plus spécialement influencée par la saignée générale, telle autre par la saignée par les sangsues. Mais comment pouvoir établir directement ce point de doctrine ?

L'obscurité dont s'enveloppent les maladies de l'encéphale a empêché pendant longtemps les médecins de distinguer les phlegmasies du cerveau de celles des méninges. Les anciens confondaient ensemble ces deux affections ; et les modernes, malgré les efforts de Cullen et de M. Pinel pour assigner des caractères distinctifs à ces phlegmasies, n'étaient guère plus avancés sur ce point que les anciens. Le traitement de la céphalite et de la méningite dut donc nécessairement se ressentir de la confusion qui existait entre les symptômes propres à l'une et à l'autre maladie. Comment, en effet, d'après l'expérience, pouvoir assigner à des maladies qui n'étaient pas distinctes, un traitement particulier à chacune d'elles ? Comment s'assurer si tel ou tel moyen curatif, employé dans les inflammations de l'encéphale, agissait plutôt sur le cerveau que sur ses enveloppes, ou réciproquement ?

La lumière que M. Lallemand a répandue sur le

Digitized by Google

diagnostic de l'encéphalite et de l'arachnitis, n'a point encore dissipé les ténèbres qui couvrent le traitement propre à chacune de ces maladies. D'ailleurs ces deux affections existent le plus souvent simultanément, comme on peut s'en convaincre en lisant les observations précieuses rapportées par ce médecin ; c'est pourquoi il est en général nécessaire de les traiter l'une et l'autre à la fois.

Il n'y a donc toujours qu'une communauté de moyens curatifs entre la céphalite et l'arachnitis, et il est difficile de faire la part à chacune d'elles.

Or, avant de rechercher sur quelle partie de l'encéphale porte spécialement l'action des sangsues, sur quelle autre les saignées générales exercent particulièrement leur influence, consultons les maîtres de l'art, et voyons de quelle manière ils emploient les émissions sanguines dans le traitement des phlegmasies de cet organe.

Si l'on ouvre les auteurs, et qu'on cherche quelles règles ils ont établies relativement à la saignée, dans la phrénésie (et on sait que sous cette dénomination ils comprennent l'inflammation du cerveau et des méninges), on voit qu'ils recommandent les saignées générales conjointement avec les saignées locales. Tels sont les préceptes de Cœlius Aurelianus, de Celse parmi les anciens, de Pringle, Stoll, Cullen, etc., parmi les modernes. A la vérité, quelques-uns de ces auteurs faisaient appliquer, sur la tête, des ventouses scarifiées au lieu de sangsues, mais on n'ignore point que les ventouses scarifiées n'ont pas une manière d'agir différente des sangsues, que, comme celles-ci, elles désemplissent les vaisseaux capillaires, et que même elles conviennent bien moins que les sangsues dans les phlegmasies aiguës, parce qu'elles causent plus de douleur et déterminent une plus grande irritation.

Cœlius

Digitized by Google

Cœlius Aurelianus (*b*), Pringle, Stoll (*c*), recommandent l'application des sangsues à la tête.

Le passage de Pringle est trop remarquable pour que nous le passions sous silence : « L'inflammation » primitive du cerveau, dit cet auteur célèbre, exige » sur le champ des saignées amples et réitérées ; et » l'on regarde le soulagement comme beaucoup plus » sûr, si l'on peut tirer le sang de la veine jugulaire. » Je n'ai jamais conseillé de couper l'artère des tempes, » parce que j'ai toujours trouvé de la ressource à appli- » quer à chacune trois ou quatre sangsues (*d*), après des » saignées réitérées du bras. On peut comparer l'avan- » tage qu'on en retire aux effets d'une abondante hé- » morrhagie du nez. » (*Observat. sur les maladies des années*, pag. 118.)

Le professeur F. Lallemand, dans son excellent ouvrage sur les maladies de l'encéphale (*e*), met la saignée générale et la saignée par les sangsues au premier rang, dans le traitement des inflammations cérébrales, et les exemples de guérison rapportés par cet auteur sont bien propres à engager les médecins à suivre les préceptes qu'il donne.

Enfin, les meilleurs praticiens de nos jours emploient

(*b*) Alia dehinc diatrilo rasis partibus cucurbitam adponimus occipitio mitiganter, atque sub ipsâ fronte sanguisugas facimus inhærere quatuor vel quinque, ut non ex unâ parte detractio fieri sanguinis videatur, sed veluti circularis ut totum spiret atque relevetur caput. (Cœl. Aurel., t. 1., p. 34, edent. Haller.)

(*c*) Stoll, *Aphoris. de Boerh.*, trad. p. Mah., pag. 16.

(*d*) Dans la suite, Pringle en faisait quelquefois appliquer six à chaque tempe.

(*e*) *Recherches anatomi-path. sur l'encéph. et ses dépend.*

Digitized by Google

habituellement les saignées générales de concert avec les saignées par les sangsues, dans le traitement des maladies qui nous occupent, et ils ont à se féliciter d'une telle pratique.

Quelle est la conséquence qui découle naturellement de ces principes? C'est que la saignée locale par les sangsues agit sur l'encéphale autrement que la saignée générale; et en effet, si la manière d'agir de l'une était la même que celle de l'autre, pourquoi les auteurs anciens et modernes auraient-ils recommandé, dans les inflammations cérébrales, les saignées locales concurremment avec les saignées générales? Pourquoi les plus habiles médecins de nos jours combineraient-ils ces deux moyens thérapeutiques, dans le traitement de ces maladies? L'emploi de la saignée générale, d'après cette hypothèse, devrait dispenser, dans tous les cas, de l'application des sangsues: or, il n'en est pas ainsi. L'expérience a donc appris que les sangsues agissaient sur l'encéphale d'une manière différente que la saignée générale. Nous tâcherons de déterminer dans la suite en quoi consiste cette différence.

Nous venons de voir quels préceptes les auteurs anciens et modernes ont donnés, relativement aux émissions sanguines dans la phrénésie.

Mais cette maladie n'existe pas toujours, au degré où l'ont décrite ces auteurs. Cette agitation extrême, ces symptômes d'exaltation générale, de réaction puissante du système vasculaire, sont loin d'être constants. Il est des nuances d'inflammations cérébrales bien moins tranchées, bien plus obscures.

Ces maladies peuvent affecter des vieillards débiles, de jeunes enfants, des sujets épuisés par de longues infirmités, par une mauvaise nourriture; elles peuvent s'allier à des affections d'autres organes, qui déjà ont consumé les forces des malades; en un mot, il peut y

Digitized by Google

avoir faiblesse générale, en même temps qu'il existe une inflammation au cerveau. On ne peut certainement pas alors suivre à la lettre les règles établies par les auteurs, relativement aux émissions sanguines, dans le traitement de la phrénésie. Les saignées avec la lancette, abondantes et répétées, telles qu'ils les ont conseillées dans cette maladie, feraient certainement, dans ces cas, encourir aux malades le plus imminent danger, et pourraient même devenir mortelles. Il faut avoir égard à l'âge, aux forces des malades, aux complications qui se présentent. Très-souvent on doit s'abstenir entièrement des saignées générales : or, l'expérience a appris que les sangsues pouvaient être employées avec beaucoup d'avantage, dans un grand nombre de circonstances où les saignées avec la lancette seraient dangereuses. M. Lallemand nous fournit, dans son excellent ouvrage, un exemple qui confirme cette assertion de la manière la plus satisfaisante.

« M. Remy, tapissier à Metz, âgé de soixante et » quelques années, depuis longtemps tourmenté par » une affection goutteuse, qui avait entièrement déformé » les doigts des mains et des pieds, travaillant aux » décorations du théâtre, dans le commencement du » mois de septembre 1818, se laissa tomber dans l'or- » chestre, perdit un instant connaissance, et bientôt » relevé, ne se plaignit que d'une légère douleur de côté, » qui se dissipa quelques jours après; il reprit ses tra- » vaux, et cet accident fut oublié. Au bout d'environ » quinze jours, on remarqua du trouble dans ses idées, » de l'altération dans sa mémoire, de l'assoupissement; » la parole devint embarrassée. On appliqua cinq à » six sangsues au cou; bientôt le malade fut obligé de » garder le lit, le bras droit était paralysé, et de » temps en temps agité de mouvements convulsifs; le » bras gauche se portait habituellement vers la tête, ou

Digitized by Google

» bien la main était en mouvement comme pour ra-
» masser des corps étrangers. Les parents ayant oublié
» de parler de la chute faite quinze jours auparavant,
» la maladie fut traitée comme une fièvre essentielle
» jusqu'au moment où cette circonstance fut connue des
» médecins, c'est-à-dire jusque vers le neuvième ou
» dixième jour. C'est à cette époque seulement, qu'étant
» en vacance, je vis le malade pour la première fois.
» Il venait d'éprouver, presque coup sur coup, deux
» syncopes très-longues et si graves qu'on avait pu
» croire un instant qu'il était mort. Les membres du
» côté droit étaient fléchis, ainsi que les doigts; on
» ne pouvait étendre le bras ni ouvrir la main sans
» éprouver de la résistance; la peau était tout-à-fait
» insensible de ce côté et à peine sensible de l'autre;
» les paupières étaient fermées, les yeux renversés,
» divergents, insensibles à la lumière; perte complète
» de l'ouïe et de l'intelligence; tout le corps était
» couvert d'une sueur froide et visqueuse; la respira-
» tion était pénible, fréquente, stertoreuse; le pouls
» avait disparu dans les artères radiales; on sentait à
» peine les battements des carotides. Dans cet état
» désespéré, le malade semblait n'avoir plus que quel-
» ques heures à vivre : on ne pouvait rien attendre des
» moyens ordinaires; les vésicatoires, les synapismes
» auraient agi trop lentement et trop faiblement pour
» réveiller la vie prête à s'éteindre. Je proposai d'ap-
» pliquer de l'eau bouillante sur les mollets, ensuite
» sur les cuisses, et en même temps de la glace pilée
» sur la tête. Cet avis fut adopté par les médecins pré-
» sents, mais avec répugnance, parce qu'il était en
» quelque sorte pénible de troubler l'agonie d'un mo-
» ribond, avec la ferme conviction que les moyens
» qu'on allait employer seraient inutiles.

» Au moment où j'appliquai l'eau bouillante aux

Digitized by Google

» jambes ; le malade fit un mouvement brusque de tout » le corps, le bras gauche s'agita, les paupières s'ou- » vrirent, le pouls se fit sentir au bras et prit de la » fréquence. Une demi heure après, lorsque je l'appli- » quai aux cuisses, l'effet fut encore plus sensible, la » face se colora, le pouls se développa et devint en- » core plus frequent. Alors on appliqua la glace pen- » dant deux heures ; le malade sembla se réveiller, » il porta sa main gauche à la tête comme pour en » ôter la glace. On la retira quand la peau du front » parut très-froide ; on la remit dès qu'elle fut ré- » chauffée. Le soir, le pouls était résistant, la face » rouge, surtout le nez (dix sangsues au cou, conti- » nuation de la glace pendant toute la nuit). Le len- » demain, bras gauche plus sensible, mouvements » volontaires assez faciles, peu de changement du côté » droit, respiration plus facile. Le soir, nouvelle con- » gestion cérébrale, semblable à celle de la veille (six » sangsues au cou, continuation de la glace pendant » la nuit). Le surlendemain, un peu de sensibilité dans » la peau du bras droit (eau de veau émétisée) ; le » soir, plusieurs applications de glace sur la tête.

» M'étant absenté pendant huit jours, je fus fort sur- » pris à mon retour de trouver le malade à son séant, » et mangeant du raisin. On avait continué l'usage de » légers purgatifs ; quand la figure était un peu plus in- » jectée que de coutume, on appliquait la glace sur la » tête. On avait d'abord donné quelques cuillerées de » bouillon, quelques gouttes de vin ; le malade avait » commencé par entendre, par suivre des yeux les corps » qu'on en approchait, ensuite il reconnut à une montre » l'heure qu'il était, etc. Bientôt il fut en état de se » lever et de marcher ; le bras droit resta plus long- » temps faible que la jambe ; mais, au bout de deux » mois, il avait repris toute sa force. Une circonstance

Digitized by Google

» que je ne dois pas omettre, c'est que les plaies pro-
» duites par l'eau bouillante étant très-profondes, sup-
» purèrent considérablement et furent plus de cinquante
» jours avant de se cicatriser. Je crois que l'intensité
» et la continuité de cette inflammation a contribué
» pour beaucoup à consolider la guérison.

» J'ai vu encore cette année M. Remy, il n'a rien
» perdu de ses facultés intellectuelles, ni de sa vivacité. »
(*Lettre deuxième, page* 297.)

On voit, dans cette observation remarquable, un homme déjà avancé en âge, épuisé par les infirmités, réduit presque à l'agonie par une maladie excessivement grave, qui durait déjà depuis plusieurs jours, dont la sensibilité se réveille par l'application de l'eau bouillante. Cependant il se fait le soir, pendant plusieurs jours, une congestion cérébrale, contre laquelle l'état de faiblesse du patient ne permettait pas d'employer la saignée générale. Le médecin, en mettant en usage ce moyen curatif, eût certainement compromis les jours du malade, et couru les risques de le voir périr sous la lancette. L'application de dix sangsues le premier jour, puis de six le jour suivant, produisit les résultats les plus avantageux; les congestions diminuèrent d'intensité, et finirent enfin par céder entièrement aux applications de glace sur la tête.

Les anciens ont divisé les apoplexies en sanguines et en séreuses. Quoique cette distinction ne repose pas sur des bases bien solides, puisque les symptômes qu'ils ont assignés à ces affections dépendent le plus communément d'un même état morbide, et qu'il est impossible d'ailleurs de distinguer pendant la vie l'épanchement séreux de l'hémencéphale, elle est cependant fort importante dans la pratique. Les saignées larges et réitérées, recommandées par les auteurs dans l'apoplexie sanguine, sont entièrement contre-indiquées dans ce qu'ils nomment

Digitized by Google

apoplexie séreuse, par l'âge, la débilité des malades, la faiblesse du pouls, la pâleur de la face, etc. Or, l'exercice journalier de la médecine apprend qu'il y a beaucoup de degrés intermédiaires entre ces deux extrêmes d'une même maladie, et que très-souvent les sangsues sont une ressource très-précieuse, dans bien des cas où la prudence défend l'emploi des saignées générales.

La prédominance dont jouit l'encéphale, dans le premier âge de la vie, dispose singulièrement cet organe aux maladies. Il s'affecte à cet âge sous l'influence des causes les plus légères, et il participe fort souvent aux affections des autres organes. De là, la fréquence des mouvements spasmodiques, des convulsions; de là aussi cette maladie si redoutable, connue sous le nom d'*hydrocéphale aiguë*, et qui est en quelque sorte le triste apanage de l'enfance.

Les inflammations cérébrales ne doivent pas être traitées chez les enfants avec la même énergie que chez les adultes. Il faut en général n'employer les saignées avec la lancette qu'avec beaucoup de réserve; on doit même très-souvent s'en abstenir totalement.

Chez l'enfant, le système lymphatique prédomine beaucoup sur le système vasculaire; celui-ci est encore peu développé, et la pléthore est très-rare à cet âge de la vie. Le principal organe de la circulation, doué encore de peu d'énergie, pourrait être jeté, par la saignée avec la lancette, dans un affaiblissement dont il se relèverait avec peine. C'est donc avec raison que les médecins s'en tiennent presque exclusivement aux saignées locales par les sangsues, surtout dans les phlegmasies cérébrales de la première enfance.

Dans les convulsions qui viennent si fréquemment assaillir l'enfant, pendant le travail pénible de la dentition, Alphonse Leroy a eu très-souvent l'occasion d'observer les bons effets de l'application des sangsues derrière les oreilles.

Digitized by Google

M. Gardien prescrit la même pratique dans cette maladie. « Si l'enfant, dit-il, est fort et sanguin ; s'il a » le visage rouge, les yeux saillants, ou bien s'il est dans » l'assoupissement dans l'intervalle des attaques, on » doit appliquer deux sangsues derrière chaque oreille » et aux tempes ; car ces signes sont l'indice que le » sang se porte à la tête et y séjourne. L'enfant est » menacé de périr d'apoplexie, si on ne dégorge pas » promptement la tête. Les sangsues me paraissent plus » propres à dégorger le système capillaire cérébral, que » la saignée du pied, recommandée par M. Désessards, » qu'il croyait surtout convenir quand les enfants ont » la tête grosse. L'irritation que produisent leurs piqûres » doit être considérée comme propre à attirer les fluides » à l'extérieur, en même temps qu'elle dégorge les » capillaires. » (*Traité compl. d'accouch. et des mal. des filles, des femmes et des enf.*, *t.* 4, *p.* 252.)

Il faut avoir égard, avons-nous dit, dans l'emploi des émissions sanguines, aux complications diverses des phlegmasies cérébrales.

Or, si nous voulons voir ces phlegmasies alliées avec d'autres maladies compliquées avec des affections d'autres organes, il faut jeter un coup-d'œil sur les tableaux qui représentent les fièvres dites *essentielles* des auteurs.

Dans la synoque ou fièvre inflammatoire, l'irritation cérébrale se reconnaît à la céphalalgie, à la rougeur de la face, aux bouffées de chaleur que le malade éprouve dans cette partie, aux battements des artères temporales, à la rougeur des yeux, qui deviennent larmoyants, étincelants, à la sensibilité de ces organes, qui ne peuvent supporter la lumière, aux tintements d'oreilles, etc. Cette nuance d'encéphalite coïncide, dans la synoque, avec la surexcitation du centre de l'appareil circulatoire et des symptômes plus ou moins prononcés d'irritation d'autres

Digitized by Google

d'autres organes, tels que le poumon, le foie, l'estomac, l'utérus, etc.

Dans les fièvres dites cérébrales, tiphodes, ataxiques, adynamico-ataxiques, gastro-ataxiques, l'inflammation de l'encéphale fait encourir au malade le plus imminent danger, de concert avec les phlegmasies des organes les plus importants de l'économie animale.

Le médecin, dans ces fièvres, tout en s'occupant du traitement de la maladie de l'encéphale, doit bien se garder de perdre de vue celui des autres affections qui la compliquent, et auxquelles souvent elle est venue s'ajouter. Là se rapporte ce que les auteurs ont dit de la phrénésie fausse.

« *Si verò phrenitis ab alio morbo inflammatorio jam facto* » *oritur*, dit Boerhaave (*f*), *ante omnia attendendum*, » *an genius ejus mali patiatur adhiberi modo dicta* (*g*), » *si non, tum curanda ex methodo illi morbo debita, semper* » *additis derivantibus et topicis remediis.* »

Lorsque ces affections se manifestent chez des individus pléthoriques, que le pouls est fort, plein, fréquent, qu'il y a chaleur à la peau, etc., ce qui est ordinaire dans les fièvres inflammatoires, ce qui arrive quelquefois dans les fièvres ataxiques, alors il ne serait pas suffisant de se borner aux saignées locales par les sangsues ; la saignée générale est nécessaire. Les médecins les plus célèbres, Chirac, Pringle, Wansvieten, Stoll, ne faisaient pas difficulté de faire ouvrir la veine dans certaines fièvres malignes.

Mais lorsque ces symptômes de surexcitation de l'ap-

(*f*) *Aphoris.* 782.

(*g*) *Aphoris.* 781. Dans lequel Boerhaave indique le traitement de la phrénésie vraie : « Venæ sectio instituenda larga, per amplum » vulnus, etc. »

Digitized by Google

pareil vasculaire n'existent pas, lorsque la maladie cérébrale se manifeste chez des individus plutôt nerveux que sanguins, épuisés par les jouissances ou les privations, lorsqu'elle s'ajoute à une affection d'un ou de plusieurs organes, qui déjà a porté une atteinte funeste aux forces de l'économie animale, lorsque surtout c'est une affection gastrique qui prédomine, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait pas alors recourir impunément aux saignées avec la lancette; il vaut mieux traiter l'affection cérébrale par des émissions sanguines locales.

» Si on a négligé la maladie dans son premier pé-
» riode, ou bien si, après les rémissions ou les inter-
» missions, elle vient à se changer en fièvre continue,
» on doit ouvrir la veine si le pouls le peut permettre.
» Mais en quelque état qu'il soit, si la tête est affectée
» d'un délire ou d'une douleur, il faut appliquer les
» sangsues aux tempes et un large vésicatoire aux épaules. »
(PRINGLE. — *De la cure des fièv. d'autom., remitt. et intermitt., des camps et de celle des pays bas et marécag.*, *p.* 185.)

Les auteurs les plus célèbres ont signalé les mauvais effets des saignées générales, dans le traitement des phlegmasies cérébrales, compliquées d'inflammation gastrique.

Dans la fièvre continue des années 1673, 74, 75, observée à Londres par Sidenham, et dont les symptômes nous représentent une inflammation de l'encéphale (*h*),

---

(*h*) Ut plurimum afficiebatur æger dolore capitis et dorsi satis atroci, stupore item. — Inter hujusce febris symptomata eminebat affectus quidam comati haud dissimilis, quo correptus æger obstupebat, delirabatque, etc.

Digitized by Google

compliquée de gastrite (*i*), et quelquefois d'une inflammation du poumon (*j*), cet illustre médecin remarqua que les saignées générales, plusieurs fois répétées, ne soulageaient point les malades, à moins qu'il n'y eût des symptômes d'inflammation aux poumons; ce qui arrivait quelquefois au commencement du printemps, et par l'effet d'un régime échauffant. (*k*)

Stoll décrit une nuance d'encéphalite compliquée de gastro-antérite, où les saignées générales produisaient de très-mauvais effets.

» Un mal de tête particulier, dit ce grand observa-
» teur (l'appellerai-je *bilieux?*), accompagne presque
» toutes les maladies bilieuses. Il est souvent très-con-
» sidérable; il semble au malade que sa tête va se fendre;
» en sorte qu'il croit pouvoir obtenir quelque soula-
» gement en se la serrant fortement avec ses mains,
» ou en se la faisant serrer par d'autres, et il réclame
» vivement ce service. Cette douleur occupe tantôt
» l'occiput, tantôt le front, souvent même toute la
» tête; elle observe des époques fixes où elle tour-
» mente plus violemment; quelquefois la face est
» rouge, les yeux brillants; mais le plus souvent la
» face est d'un vert pâle, qui teint aussi le blanc des

(*i*) Quod si excalefieret æger ultra ordinariam febris sortem, lingua aridissima erat cum flavedine subfusca, sitis etiam intendebatur.

(*j*) Etenim primo quo invadebat anno, uti et vere insequente, symptomata pleuritica febri superveniebant. (Sydenh., *Oper. med.*, t. 1, p. de 136 à 137.)

(*k*) Post regimen justo calidius, præsertim primo vere quo invadebat, sc. anno 1674, quo tempore a solis accensu occasionem nactus, ad genus peripneumonicum videbatur accedere. (*Idem*, p. 138.)

Digitized by Google

» yeux. La langue, la gorge, les rapports, la pesanteur de l'estomac, sa sensibilité au toucher, » des hypocondres tendus, élevés, leur douleur aiguë » ou gravative, les borborygmes, les vents, une » diarrhée légère et spontanée, annoncent clairement » qu'une matière étrangère surcharge l'estomac, et » qu'elle est la cause de tous ces accidents, que l'on » adoucit rarement en provoquant des selles.

» La maladie augmentait peu à peu, et à la fin, ou » les malades mouraient, ou ils ne se rétablissaient » que très-difficilement ; mais si on les saignait, bientôt » après tous les symptômes s'aggravaient.

» J'ai vu quelques malades qui, ayant été saignés, » déliraient sur-le-champ. » (STOLL, *Méd. prat.*, *t.* 1er, *p.* 26 *et* 27, *trad. Mah.*)

Le médecin de Vienne établit une grande différence, sous le rapport du traitement, entre la phrénésie inflammatoire et la phrénésie bilieuse ; autant les saignées avec la lancette lui paraissent avantageuses dans la première, autant, dans la seconde, elles lui semblent contraires au génie du mal (*l*).

Nous verrons bientôt, en parlant de l'influence des sangsues sur la membrane muqueuse gastro-intestinale enflammée, que le caractère de ces affections gastriques ne répugne pas ainsi aux émissions sanguines locales.

Nous venons d'établir que,

1° Les saignées générales, recommandées par les médecins les plus célèbres, et indispensables dans les inflammations de l'encéphale, sauf les exceptions nombreuses que nous avons indiquées, ne devaient point dispenser en général des saignées locales par les sangsues;

2° Que les saignées locales par les sangsues devaient

(*l*) *De la cause et du siége de la phrénésie*, ibid, t. 2, p. 107.

Digitized by Google

être exclusivement employées dans un grand nombre de ces affections où les saignées avec la lancette étaient contre-indiquées.

Continuons d'examiner l'influence des émissions sanguines sur les organes des autres cavités, afin de faire ressortir de plus en plus la différence dans la manière d'agir de ces deux modes de saignées.

Qu'à la suite d'un exercice violent du poumon, ou de l'impression brusque d'un air froid, après une course forcée, un individu éprouve un sentiment d'ardeur dans la poitrine, de l'oppression, de la difficulté de respirer, avec toux et expectoration sanguinolentes, pouls fort, fréquent, développé, rougeur de la face, il n'est aucun médecin instruit qui, dans un cas semblable, négligeât la saignée avec la lancette, et qui ne la répétât plus ou moins, suivant l'âge, les forces, etc., du malade.

L'évacuation lente et tardive des sangsues produirait bien peu d'effets sur un organe qui, dans l'état naturel, donne passage au sang de toutes les parties du corps. Il faut, dans la pneumonie, opérer une déplétion prompte et instantanée, et l'expérience a constaté l'efficacité des saignées copieuses et faites par une large ouverture. Telle est la pratique qu'ont adoptée tous les médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nous.

La phlébotomie, à laquelle on a recours en pareil cas, diminue l'irritation et la congestion locale du poumon, et facilite en outre le jeu de cet organe, en réduisant directement la masse du sang veineux qui y aborde. Or, l'inspection cadavérique démontre que le sang veineux joue un grand rôle dans la production des inflammations pulmonaires.

On voit tous les jours des hémopthisies opiniâtres céder tout-à-coup à l'emploi de ce moyen héroïque.

Ce que nous venons de dire de l'efficacité des saignées

Digitized by Google

avec la lancette dans la pneumonie, peut s'appliquer en partie aux phlegmasies du cœur, du foie, du rein, de l'utérus, etc. L'expérience a appris que ces organes enflammés se trouvaient très-avantageusement modifiés par l'ouverture des gros vaisseaux : là, l'application des sangsues est un moyen très-secondaire.

Mais si aux symptômes de la phlegmasie du parenchyme pulmonaire, il se joint, dans un des points de la poitrine, une douleur aiguë, superficielle, augmentant par les mouvements de la respiration ; si, en un mot, la plèvre participe à l'état morbide du poumon, alors tous les praticiens savent combien il est avantageux de combiner les saignées locales avec les saignées générales. C'est dans ces circonstances que Aëtius, Paul d'Œgine, Trellien, Celse, Joubert, Rivière, Lancisi, Cullen, faisaient appliquer des ventouses scarifiées sur la partie malade ; mais les saignées locales par les sangsues sont bien préférables à ce dernier moyen. Elles ont l'influence la plus directe sur la plèvre enflammée, et enlèvent, comme par enchantement, les douleurs pleurétiques les plus aiguës, qui ont résisté à la phlébotomie.

» Je pense, dit l'illustre auteur de la nosographie » philosophique, que, d'après les propriétés connues » des membranes séreuses et de leurs phlegmasies, les » saignées qui conviennent quelquefois, relativement » aux dispositions de l'individu, ont en général un » effet très-indirect sur les inflammations de la plèvre ; » que la saignée locale, par l'application des sangsues, » est bien mieux adaptée au changement favorable qu'on » veut produire sur la partie affectée, c'est-à-dire, à un » dégorgement de la membrane enflammée ; que ce » moyen, appliqué à temps, rend la douleur bien moin- » dre, diminue notablement les autres symptômes, et » favorise singulièrement la résolution de l'état inflam-

Digitized by Google

» matoire ; en le secondant d'ailleurs par les autres » secours généraux qui sont en usage contre lès phlegma- » sies de la poitrine (*m*). »

L'opinion de M. Broussais, sur les avantages que l'on retire de l'application des sangsues, dans la pleurésie, est tout-à-fait conforme à celle de M. Pinel.

» La saignée générale, dit-il, est beaucoup moins » nécessaire à la pleurésie qu'à la péripneumonie. Il n'en » est pas ainsi des saignées locales ; les sangsues, les » ventouses scarifiées sont toujours fort utiles aux dou- » leurs pleurétiques. L'ouverture des grosses veines » devrait être réservée pour les cas où le sujet est dans » un état évident de pléthore, et pour ceux où le paren- » chyme partage ou paraît partager l'irritation de la » membrane séreuse (*n*). »

Les saignées locales par les sangsues n'ont pas moins d'influence sur le péritoine enflammé, qu'elles n'en ont sur la séreuse pulmonaire. Je sais bien que très-souvent on a recours aux saignées générales dans la péritonite ; mais ce moyen thérapeutique est dirigé moins contre l'inflammation de la séreuse abdominale, qu'employé pour combattre l'état pléthorique du malade ou diverses complications qui le réclament. La saignée avec la lancette n'a, par elle-même, qu'un effet fort indirect sur l'inflammation du péritoine.

Les préceptes relatifs aux émissions sanguines, que donne M. Broussais, dans le traitement de cette maladie, nous paraissent très-conformes à l'expérience.

» Comme les phlogoses des membranes ne produisent » un pouls dur que chez les sujets vigoureux ou rem- » plis de sang, ceux-là seront aussi les seuls auxquels

---

(*m*) *Nosograph. philos.*, t. 2, p. 424, édit. 1823.

(*n*) *Hist. des phlég chroniq.*, t. 1, p. 279, 2e édit.

Digitized by Google

» la saignée générale sera vraiment utile. On la pratiquera donc toutes les fois que l'on rencontrera un pouls plein, fréquent, et une forte chaleur. Lorsque ces symptômes manqueront, elle pourra encore être utile si les malades sont secs, musculeux, colorés, jeunes, parce que l'excès de la douleur peut arrêter le développement du cœur ; dans ce cas il est toujours bon de commencer par une évacuation de sang assez copieuse.

» Mais, soit qu'on ait d'abord fait ouvrir une grosse veine, soit que le défaut d'énergie du patient ait fait rejeter ce moyen, il faut toujours, à moins d'une faiblesse extrême, ou d'une diathèse scorbutique manifeste, il faut, même quand on craindrait le typhus, recourir aux saignées locales. Les sangsues me paraissent préférables aux ventouses, qui sont trop douloureuse pour l'état aigu. (a) »

Les sangsues ont-elles une action aussi immédiate sur l'arachnoïde que sur les séreuses thorachique et abdominale ?

L'analogie l'indique, mais l'expérience n'a pas encore prononcé sur cette question d'une manière très-positive, parce que l'inflammation de l'arachnoïde n'a pas encore été suffisamment étudiée seule et indépendamment de la phlegmasie du cerveau; parce que ces deux maladies existent le plus souvent simultanément, et que, comme nous l'avons déjà dit, on ne connaît pas les agents qui modifient plutôt l'arachnoïde que le cerveau lui-même. Cependant nous pensons que les médecins ont résolu d'une manière tacite la question que nous venons de nous proposer, en reconnaissant les avantages que l'on retire des saignées locales, dans les inflammations de l'encé-

(a) *Hist. des phlég chroniques*, t. 2, p. 521.

phale.

phale. En effet, remarquons que les saignées locales sont employées conjointement avec les saignées générales dans ces affections, et que, comme nous l'avons dit, celles-ci ne doivent pas dispenser de celles-là. C'est donc reconnaître aux sangsues une manière d'agir particulière, différente de celle des saignées générales. Or, cette action spéciale ne porte point sur le cerveau lui-même. Quel est le praticien qui s'en rapporterait uniquement à l'application des sangsues, même en très-grand nombre, dans une hémencéphale, dans une encéphalite intense? Cette action des sangsues influence donc spécialement l'arachnoïde. On doit donc conclure, d'après l'analogie et d'après l'expérience, que les saignées locales par les sangsues ont, sur l'arachnoïde enflammée, de même que sur la plèvre et le péritoine affectés de phlogose, une manière d'agir particulière et différente de celle de la saignée générale.

Les membranes muqueuses pulmonaire et gastro-intestinale, sont, de même que les membranes séreuses dont nous venons de parler, spécialement modifiées par l'action des sangsues.

La prévention que les personnes du monde ont contre la saignée générale dans les catarres pulmonaires est assez bien fondée. Il est certain que ce moyen thérapeutique peut enlever beaucoup de force à l'organisme, sans influencer d'une manière bien avantageuse la membrane muqueuse enflammée.

Employée fréquemment dans les catarres pulmonaires, à une époque où, expliquant tous les phénomènes vitaux par les lois de l'hydraulique, les médecins s'imaginaient, à l'aide de ce moyen, pouvoir dégorger les plus petits vaisseaux et détruire l'obstruction, la saignée est abandonnée presque entièrement de nos jours, par tous les bons praticiens, dans le traitement de ces maladies.

Digitized by Google

On ne la pratique plus que chez les sujets pléthoriques, sanguins, affectés de bronchites intenses, et lorsqu'on a des raisons de penser que le parenchyme participe à l'inflammation de la muqueuse, dans ces maladies, que M. Pinel place sur les confins du catarre pulmonaire et de la pneumonie.

Les sangsues sont loin d'avoir les inconvénients de la saignée générale dans les catarres pulmonaires : à la vérité, un grand nombre de ces maladies guérit sans émissions sanguines d'aucune espèce, et par le secours seul des moyens généraux indiqués dans les phlegmasies de poitrine ; mais néanmoins, l'application des sangsues sur le thorax est d'une grande utilité dans les catarres pulmonaires qui ont une certaine acuité, et dans la coqueluche, qui n'est, d'après M. Jadelot, qu'une bronchite accompagnée d'une lésion particulière des nerfs (*p*).

La saignée générale, recommandée par Boerrhaave, Stoll, Cullen, dans le traitement de la gastrite aiguë, intense, désignée par le dernier de ces auteurs célèbres sous le nom d'inflammation phlegmoneuse de l'estomac, est loin de convenir dans toutes les nuances de gastrites. L'expérience a appris que ce moyen curatif ne devait être mis en usage que dans les gastrites aiguës, accompagnées d'une surexcitation considérable de l'appareil sanguin, chez les individus très-pléthoriques, lorsqu'il existe une complication de pneumonie, d'hépatite bien prononcée, etc. ; encore, dans ces cas, la saignée générale ne peut point dispenser le médecin d'avoir recours à l'application d'un plus ou moins grand nombre de sangsues sur la région épigastrique.

Dans la plupart des autres cas, les saignées générales

(*p*) *Formul. des hôpit. civ. de Paris*, par M. Ratier.

Digitized by Google

sont inutiles, et peuvent même fréquemment devenir nuisibles.

Des auteurs recommandables ont consigné dans leurs écrits les résultats fâcheux produits par les saignées avec la lancette, dans les nuances de gastrites décrites par eux, sous la dénomination de fièvres gastriques, et même dans plusieurs maladies inflammatoires compliquées de gastrites.

Baillou rejette entièrement ce moyen du traitement des pleurésies compliquées d'une affection gastrique.

« *Cùm dolores vagabundæ tenent nothas costas, et conti-* » *nuatione membranarum attingunt aliquandò mammas et* » *partes sterni anteriores, cautè videre oportet, an propter* » *ventris inferioris cacochymiam, a quâ, propter vapores* » *elevatos, dolores surgunt, et sensio adsit doloris, an* » *causa ipsa a partibus superioribus pendeat, an verò* » *in thorace ipso sit, vulgò secetur vena, undelicet sit* » *dolor, idque male. Quis enim nescit, si dolor iste* » *agnoscat causam in ventre inferiore, non modo non* » *prodesse phlebotomiam, sed etiam sæpè nocere, quòd* » *attractio fiat a partibus inferis, et si nundùm adsit pleu-* » *ritis, ea per venæ sectionem acceleratur* ». Baillou, *Epid.*

Stoll fait la description d'une maladie qui régna à Vienne, dans le mois de mars de l'année 1776, sous le nom de pleurésie ou de péripneumonie bilieuse, dans laquelle ce grand observateur remarqua les effets funestes de la saignée avec la lancette.

« La saignée, dit-il (*q*), faisait plus de mal qu'au- » cun autre remède, à moins qu'il n'y eût en même » temps inflammation (*r*). En effet, après la saignée, » l'oppression de poitrine devenait plus forte, la diffi-

(*q*) *Méd. prat.*, p. 12.

(*r*) Il y avait bien sans doute inflammation; mais, comme le

Digitized by Google

» culté de respirer plus grande, le pouls petit et fréquent, » la chaleur excessive ».

On a lieu de se convaincre, par la lecture des écrits de Stoll, combien cet auteur désapprouvait l'usage de la saignée générale dans les maladies bilieuses, maladies qu'il avait vues en effet très-souvent aggravées sous l'influence de cet agent thérapeutique. Considérant le sang comme le *modérateur de la bile* (*s*), il ne pratiquait la saignée avec la lancette, dans le traitement des affections gastriques, que lorsque la surexcitation de l'appareil vasculaire et la pléthore en réclamaient l'emploi (*t*).

Nous ne partagerons point sans doute l'opinion d'un grand nombre d'auteurs estimables, sur l'étiologie des affections gastriques; nous n'adopterons pas non plus les règles de traitement qu'ils ont prescrites dans ces maladies. Séduits par des théories mensongères, ils attribuaient tous les phénomènes des affections gastriques aux ravages d'une bile ennemie, qu'ils faisaient voyager dans toute l'économie animale, au gré d'une imagination prévenue; et, dans le traitement, ils ne se proposaient rien autre chose que d'expulser cette humeur

---

remarque très-bien M. Pinel dans une note (p. 7), les symptômes décrits par Stoll indiquent plutôt un catarre pulmonaire compliqué d'une affection gastrique, qu'une pneumonie.

Au reste, l'auteur développe son idée plus bas, en ces termes:

« Il arriva souvent que l'amas de la saburre dans les premières » voies et son absorption produisaient le mouvement fébrile duquel » résultait la diathèse inflammatoire du sang. On avait alors une » véritable inflammation, ou des poumons, ou des muscles, ou » des membranes et des tendons, principalement dans les articu- » lations, etc. » (*Méd. prat.*, p. 13.)

(*s*) *Ibid*, t. 1, p. 255.

(*t*) *Ibid*, t. 1, p. 256.

Digitized by Google

malfaisante, cause de tous les désastres. L'anatomie pathologique, une saine physiologie, ont fait justice de ces erreurs, qui ne reposaient sur aucun fondement solide. Mais si les théories de ces auteurs nous paraissent surannées aujourd'hui, leurs observations nous restent; et il est constant, d'après ces observations, que les saignées générales ne conviennent point dans les inflammations gastro-intestinales, sauf les exceptions que nous avons indiquées.

Il n'en est pas de même des saignées locales par les sangsues; l'observation journalière démontre leur efficacité dans ces maladies, et depuis qu'on les met en usage dans les fièvres gastriques, conjointement avec les autres moyens anti-phlogistiques usités en pareil cas, on ne voit plus aussi fréquemment ces maladies s'aggraver et dégénérer, comme on le disait jadis, en fièvres ataxiques et adynamiques.

Il résulte de ce qui précède, que les saignées locales par les sangsues ont une action spéciale et bien supérieure à celle des saignées générales sur les organes membraneux de la tête, du thorax et de l'abdomen;

Que les saignées générales, au contraire, modifient les organes parenchymateux de ces cavités d'une manière bien plus directe que les saignées locales par les sangsues;

Que, néanmoins, celles-ci sont d'une grande ressource dans les phlegmasies de ces derniers organes, lorsque l'âge, les forces des malades ou diverses complications s'opposent à l'emploi des saignées avec la lancette.

Cette différence entre les avantages médicinaux que l'on retire des sangsues et de ceux que procurent les saignées générales, nous paraît tenir à deux causes :

1° A la différence de vaisseaux sur lesquels agit chacune d'elles;

2° A la manière diverse dont elles opèrent la déplétion de ces vaisseaux.

Digitized by Google

Le sang, parvenu dans le système capillaire, est tout-à-fait hors de l'influence du cœur et des artères. Sa circulation est entièrement assujettie à la vitalité des petits vaisseaux qu'il parcourt. Cette vérité, déjà entrevue par Bordeu, a été mise dans tout son jour par Bichat.

Aussi la circulation capillaire est-elle souvent troublée, sans que la circulation générale s'en ressente. Combien d'inflammations locales, sans trouble général! Combien ne voit-on pas de catarres pulmonaires et même de gastrites, sans réaction du système vasculaire, sans fièvre, en un mot! Morgagni parle, d'après Albertinus son maître, et d'après ses propres observations, d'entérites terminées par la gangrène, sans avoir présenté de phénomènes fébriles.

Or, puisque le sang est, dans le système capillaire, assujetti à des lois indépendantes de l'impulsion du cœur, on conçoit que, dans les inflammations des parties où se distribue exclusivement cet ordre de vaisseaux, on pourrait opérer une grande déplétion dans le système vasculaire par le moyen de la saignée générale, soustraire à l'organisme une grande quantité de sang, sans en enlever beaucoup à ces parties. Voilà la raison pour laquelle la saignée capillaire par les sangsues est bien préférable à l'ouverture des gros vaisseaux, dans les inflammations des membranes qui, comme le péritoine, la plèvre, l'arachnoïde, la muqueuse gastro-pulmonaire, ne reçoivent que des vaisseaux capillaires, et dans lesquelles, par conséquent, la circulation se fait hors de l'influence du cœur et des artères.

C'est parce qu'ils ignoraient cette ligne de démarcation si bien tranchée qui existe entre le système vasculaire d'une part, et les vaisseaux capillaires de l'autre, que les médecins mécaniciens ont tant abusé des saignées générales. Considérant le cœur comme l'agent unique

Digitized by Google

qui présidait à la circulation, ils pensaient que lorsque cet organe poussait le sang avec trop d'impétuosité dans une partie, il y déterminait l'inflammation. Rien n'était plus simple, d'après cette fausse idée, que de vouloir enlever ce fluide à l'organe enflammé, par des saignées abondantes et réitérées. On sait avec quelle force et quelle logique Théophile Bordeu s'est élevé contre cette pratique absurde.

Mais, outre les capillaires innombrables qui entrent dans la composition des organes parenchymateux, ceux-ci reçoivent dans leur substance un grand nombre de vaisseaux d'un gros calibre, qui leur fournissent, dans l'état normal, une quantité de sang considérable, quantité qui augmente beaucoup, lorsqu'une irritation violente, faisant de ces organes un centre de fluxion, semble appeler vers eux tous les fluides de l'économie animale. Alors la saignée capillaire est insuffisante; il faut opérer une déplétion prompte et immédiate dans le système vasculaire, d'où résultent une diminution de l'éréthisme général, le rallentissement du mouvement circulatoire, et par conséquent l'abord d'une moins grande quantité de sang à l'organe enflammé.

C'est dans les phlegmasies du cerveau, du cœur, du poumon, etc., qu'on peut quelquefois porter avec avantage les saignées jusqu'à la syncope; c'est là qu'on peut réellement bien appliquer *le jugulare febrim*, si célèbre depuis Galien.

Par la saignée capillaire des sangsues, on obtient une déplétion lente, et en quelque sorte insensible du système capillaire. Le sang suinte goutte à goutte des piqûres faites par ces animaux, et on peut en tirer une grande quantité, sans avoir à redouter la faiblesse et la syncope, que provoque très-fréquemment l'évacuation subite et instantanée du sang, par l'ouverture des gros vaisseaux. Cet avantage de la saignée avec

Digitized by Google

les sangsues est inappréciable dans un grand nombre de circonstances, et il vaut même quelquefois à celle-ci la préférence sur la saignée générale, dans les inflammations parenchymateuses, lorsque l'âge, l'état de faiblesse du sujet, etc., s'opposent à l'emploi de la saignée générale, que réclamerait la nature de la maladie.

D'après les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer, nous croyons pouvoir résoudre affirmativement la question proposée par la célèbre Académie, et conclure que,

L'expérience a prouvé que les sangsues appliquées sur la tête, le thorax ou l'abdomen, agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités.

Digitized by Google

Prix extraordinaire proposé pour 1827.

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, dans sa séance du mois d'août 1827, décernera un Prix de la valeur de 1500 francs à l'auteur qui lui aura présenté un Travail satisfaisant sur la

Statistique minéralogique du département de la Seine-Inférieure.

On devra faire connaître les différentes couches minérales qui constituent le sol du département, indiquer l'ordre de superposition de ces couches, les décrire séparément ou par groupes, en indiquant les minéraux accidentels et les restes de corps organisés fossiles qu'elles renferment, et faire ressortir l'influence que la constitution intérieure du sol exerce sur sa configuration extérieure, sur la distribution et la nature des eaux, sur la végétation en général, et sur l'agriculture.

On s'attachera à faire connaître, avec précision, les gissements des substances utiles dans les arts que renferme ce département, à décrire sommairement les établissements qu'ils alimentent comme matières premières, et indiquer ceux qui pourraient encore y être introduits avec avantage.

Le mémoire sera accompagné d'une carte en rapport exact avec le texte, et d'un nombre de coupes de terrein suffisant pour la parfaite intelligence du travail.

Il serait bon qu'on indiquât, avec précision, la hauteur, au-dessus du niveau de la mer, des points qui présentent un intérêt quelconque pour la géologie.

L'Académie désirerait aussi, mais sans en faire une

Digitized by Google

condition expresse ; qu'on fît connaître les rapprochements auxquels les observations contenues dans le mémoire pourraient conduire entre les divers terreins qui se rencontrent dans le département et ceux qui ont été observés et décrits dans d'autres contrées.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés, francs de port, à M. Marquis, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences*, avant le 15 mars 1827. Ce terme sera de rigueur.

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS

RAPPORT

Fait par M. Bignon, Secrétaire perpétuel de la classe des Belles-Lettres.

Messieurs,

Avant d'entrer dans le détail de vos travaux littéraires, il est un fait principal que nous avons cru devoir consigner comme monument historique dans vos annales; c'est la sanction accordée par le gouvernement à quelques additions dont l'expérience avait fait sentir la nécessité dans vos anciens statuts, et l'adoption de quelques nouveaux articles réglementaires qui en ont été déduits pour en assurer l'exécution et la durée. Ainsi, Messieurs, par cette nouvelle faveur de l'auguste dynastie qui préside au destin de la France, l'Académie a l'avantage de rattacher positivement le fil de son existence au principe légitime de sa primitive création, et d'ajouter, au commun devoir de la fidélité et du dévoûment, le puissant motif d'une reconnaissance toute particulière; car, si ce n'est que des productions des lettres que les princes peuvent attendre, même pour les plus beaux règnes, cette étendue et cette perpétuité de renommée, qui leur assurent la vénération de toutes les nations et de tous les siècles, ce n'est aussi que dans la protection

Digitized by Google

des bons princes que les lettres peuvent puiser le beau principe de cette noble émulation et de cette heureuse sécurité qui étendent la puissance du génie et le perfectionnement de ses œuvres.

Correspondance.

Parmi les productions d'auteurs étrangers à l'Académie, nous devons remarquer un *Précis sur l'usure attribuée aux prêts de commerce, suivi de l'opinion analogue de l'abbé Bergier*, par M. B....., à qui nous regrettons de ne pouvoir adresser un témoignage de haute considération, qui trahirait l'anonyme qu'il a voulu garder dans son offrande.

= Trois *Bas-Reliefs lithographiés*, dessinés sur un coffret antique en pierre, trouvé en Bourgogne, et transporté dans le cabinet de M. le comte de Blacas, sont autant de problèmes à résoudre, adressés tout récemment, par M. Labey de la Roque, de l'Académie de Caen, aux antiquaires de la Seine-Inférieure.

= Madame Céleste Vien, héritière d'un nom célèbre dans l'école de peinture en France, déjà connue elle-même par plusieurs productions en vers, vient de se mettre à la suite de Mademoiselle Lefèvre, sur les rangs pour la classe des femmes célèbres dans la littérature des anciens, par une nouvelle traduction en prose des odes du poète de Théos.

Membres correspondants.

A l'égard des membres correspondants de l'Académie, c'est une situation pénible, dans le compte que nous avons à rendre, que la nécessité de dire si peu de chose, quand on en aurait tant de bonnes à répéter.

M. Boucharlat vous a adressé deux pièces de vers

Digitized by Google

intitulées, l'une : *Hamlet et l'ombre de son père*, traduction de Shakespeare ; l'autre : la *Mort de Montgommeri*, traduction de Schiller ;

M. Boinvilliers, une nouvelle édition de son *Tableau de village ;*

M. Marie Dumesnil, un *Dithyrambe aux mânes de Louis XVIII ;*

M. d'Anglemont, un *Recueil d'Odes*, et plusieurs pièces de vers détachées ;

M. le comte François de Neufchâteau, un poème ayant pour sujet le *Procès entre le corps et l'ame*, poème philosophique et religieux, testament moral d'une muse octogénaire, toujours féconde, toujours élégante et naturelle, malgré la manie des prétentions modernes.

Toutes ces œuvres poétiques de nos confrères de la capitale, mises à l'ordre des lectures, ont fait le charme de plusieurs de nos séances.

= Le doyen des correspondants, qui date de 1766 dans la Compagnie, vous a adressé une suite de son histoire de la *Scie d'Harfleur*, où l'abondance de l'érudition et la variété des souvenirs qui distinguent M. le vicomte de Toustain, ne le cèdent qu'à la loyauté de son noble et généreux caractère.

= Dans la *Clef des étymologies*, par M. Fontanier, M. de la Quérière a reconnu cet esprit d'analyse qui recommande tous les ouvrages classiques de l'auteur, cet art de remonter aux principes d'une science, et de saisir les idées intermédiaires pour remplir les lacunes des théories, et conduire aux derniers résultats comme par la main.

= Dans l'*Essai historique sur Dieppe*, par M. P. J. Féret, M. *A. Le Prévost* a trouvé « des documents » puisés aux bonnes sources, un exposé satisfaisant des » nouvelles découvertes, et une revue exacte de l'état

Digitized by Google

» des choses jusqu'à l'établissement des Normands, avec » la suite des événements jusqu'à nos jours, et des » détails curieux sur le caractère et les mœurs des » Poitevins; enfin un cadre rempli de faits nombreux, » bien choisis et authentiques. »

= Le même rapporteur a trouvé, dans l'examen du *Studi geniali*, de M. le comte Vincenzo de Abbate, d'Alba, quelque difficulté à croire, sur les preuves alléguées, que la *Martininga*, maison de campagne de l'auteur, soit la *Villa Martis*, où naquit l'empereur Pertinax; plus de vraisemblance dans la discussion tendant à prouver, par la découverte de quelques objets précieux, que Pertinax aurait habité la *Martininga* ou ses environs; enfin, « des sujets variés d'un grand intérêt, dans le catalogue expliqué du cabinet où le » savant italien a réuni des collections précieuses qui » font honneur au goût et aux connaissances d'un riche » propriétaire. »

= L'*Éloge du président de Thou*, par M. Patin, favorablement jugé, l'année dernière, par l'Académie française, qui l'a appelé au partage du prix d'éloquence, a paru à M. *Houel*, « dans une de ces périodes que » Tacite regarde comme propres pour écrire l'histoire, » l'ouvrage d'un orateur qui pourra figurer parmi nos » plus sages écrivains, au milieu de ces faiseurs de » résumés qui calomnient l'antiquité et s'appitoyent, par » une espèce de démence, sur le sort de nos neveux... »

= Un ouvrage sur les *biens de main-morte*, qui n'est pas de fraîche date, puisque M. l'abbé Grappin le donne comme une production de sa jeunesse, a été accueilli avec la considération méritée par de longs et utiles travaux.

= « C'était un sujet bien rebattu et bien difficile à traiter » en

» en présence de l'Académie française, » a dit M. l'abbé *Gossier*, en parlant du *Panégyrique de Saint-Louis*, prononcé l'année dernière par M. l'abbé La Bouderie ; et il a fait voir comment l'orateur a rempli d'une manière honorable les deux divisions de son discours ; comment, obligé à parler de la guerre contre les Albigeois et des croisades, M. La Bouderie a balancé les opinions diverses sur les atrocités de l'une et les résultats des autres, « avec cette franchise qui seule peut donner du poids » aux éloges. »

= Les *Chroniques neustriennes*, de M. Marie Dumesnil, sont un précis très-laconique, et un premier essai sur l'histoire de la Normandie, qui paraît destiné, par le jeune auteur, à servir de cadre à un ouvrage plus substanciel, et probablement aussi plus exact dans quelques-uns de ses articles.

= Le plus ancien de nos archéologues, qui, malgré son grand âge, joint constamment l'activité du zèle à l'étendue des lumières, M. François Rever, a fait hommage à la Compagnie d'un mémoire sur les *Ruines de Lillebonne*, d'un opuscule sur les *Médailles de Ste-Croix-sur-Aisier*, et sur un *Météore lumineux, observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer, le* 10 *décembre dernier ;* enfin, d'une seconde édition de sa *Description de la statue fruste, en bronze doré.*

= A toutes ces précieuses révélations se rattache, par sa nature, la découverte récente d'établissements romains ou gallo-romains, à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville, à un quart de lieue de Dieppe, faite par les soins de M. Féret, de qui l'Académie en a reçu des détails d'un grand intérêt.

= L'apparition en France, en l'année 1818, de notre confrère M. Dibdin, antiquaire anglais, a eu pour résultat une *Relation scientifique* très-étendue *de son*

Digitized by Google

voyage. Le premier tome de ce voyage, qui tient à une grande entreprise typographique, élégamment traduit, avec des notes, par notre confrère M. *Théodore Licquet*, sorti cette année des presses de M. Crapelet, avec la perfection des éditions les plus rares, et offert au nom de tous les deux à l'Académie, peut être regardé comme un vaste et beau magasin d'érudition, où l'on trouve, en grande partie, tout ce qu'on est en droit d'y chercher, souvent aussi ce qu'on n'y chercherait pas, mais dont il est quelquefois à propos de vérifier les poids et les mesures.

= M. le comte Blanchard de la Musse a fourni des documents sur un gros chêne, appelé *chêne au vendeur*, de sept brasses de circonférence, à hauteur d'homme, et d'une élévation proportionnée, vénéré depuis au moins six cents ans, dans la forêt de Montfort-sur-Mer, département d'Ille-et-Vilaine. Ces documents sont terminés par une pièce de vers à l'honneur de ce roi des végétaux.

— M. Guttinguer a répondu à M. Blanchard de la Musse, sur le respect dû aux vieux arbres, par une de ces aimables inspirations, qui prêtent du sentiment à la nature la plus morte, et qui a provoqué une réponse flatteuse de la part de la muse de Montfort, sujet gracieux à développer devant l'assemblée. Mais un sujet grave nous appelle à dérober à la littérature quelques instants pour la mémoire des arts.

= M. Hyppolite Lemonnier a fait présenter à l'Académie, sur M. Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier, son père, une *Notice* empreinte des sentiments d'une tendresse filiale expansive autant que respectueuse. Cet hommage éloquent va nous servir de guide dans l'expression simple et nécessairement précise de nos regrets. (*Voir* la Notice imprimée ci-après.)

Digitized by Google

Membres résidants.

Les travaux des membres résidants sont dans une proportion honorable avec ceux de la correspondance.

M. *Guttinguer* a signalé l'ouverture de sa présidence par une sorte de revue de l'état actuel de la littérature. Persuadé qu'il existe dans les esprits une tendance générale à des innovations littéraires, il voudrait que les Académies se missent à la tête de ces légions de novateurs pour les diriger par la raison, au lieu de provoquer la violence par une sévérité excessive.

(L'Académie a délibéré l'impression du Discours de M. Guttinguer à la suite de ce Rapport.)

= M. *Vándœuvre* a offert à la Compagnie son *Discours de rentrée prononcé à la Cour royale*;

— M. *Marquis*, une *Notice sur quelques antiquités observées à Dreux*, et des *Considérations sur l'école romantique*;

— M. *Maillet-Duboullay*, deux *Bas-Reliefs lithographiés*, pris sur la façade d'une maison du 16e siècle, rue de la Grosse-Horloge, n° 115, sur lesquels M. *Houel* a donné une notice explicative, comme ayant lui-même concouru à la découverte;

— M. *Langlois*, une *Notice sur le tombeau des énervés de Jumièges*;

— M. *Guttinguer*, un opuscule ayant pour titre : *le Bal*, suivi de quelques autres poésies;

— M. *Ballin*, une Grammaire italienne de Peretti, par lui revue et augmentée;

— M. *Aug. Le Prévost*, un *Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus*, dans les invasions des Normands. Notre confrère se range, contre M. Bonami,

Digitized by Google

qui place cette île d'Oiscel, près Rouen, du parti de l'abbé Le Bœuf, qui la place vis-à-vis de Bougival.

Tous ces ouvrages, imprimés, ont subi leur jugement et obtenu les témoignages de satisfaction de la Compagnie.

= Faire une longue analyse des considérations fort judicieuses présentées par M. *Licquet*, sur les *Juifs d'Occident* de M. Arthur Beugnot, et par M. Aug. *Le Prévost*, sur les *Mélanges poétiques* de M. *Guttinguer;* ce serait vouloir apprendre un peu tard au public pourquoi il a pris tant d'intérêt à lire les uns, et tant de plaisir à parcourir les autres.

= M. *Langlois* a exposé les dessins, de face et de profil, d'une tête antique, d'un rare modèle, en marbre, trouvée dans les ruines de Lillebonne, dans laquelle il croit reconnaître tous les traits de l'empereur Commode; c'est à M. Langlois que nous devons encore des détails précieux sur plusieurs autres antiques sorties tout récemment de cette même mine, que l'activité des recherches a rendue si féconde.

= De son côté, M. *de la Quérière*, scrutateur soigneux des curiosités monumentales de cette ville, a fait lecture d'un premier *Mémoire sur la découverte de plusieurs antiquités* dans la démolition, exécutée en 1822, des nos 14 et 16 de la rue Saint-Étienne-des-Tonneliers; d'un second *sur des Bas-Reliefs* d'une maison, rue de l'Écureuil, no 13; et, dans nos dernières séances, il s'est présenté avec de nouvelles conquêtes faites sous le no 18 de la rue des Maillots, que l'abondance des matières a forcé de renvoyer à l'année prochaine.

Ainsi, Messieurs, d'après l'énumération, contenue dans ce rapport, des travaux de ce genre pour cette année, à Rouen comme à Cailly, à Sainte-Marguerite,

Digitized by Google

à Saucemare, à Arques comme à la ville d'Eu et à Bonne-Nouvelle, c'est en vain que l'antiquité se cache aux regards d'une génération curieuse et avide de la connaître; partout, sur les points essentiels de ce département, elle est poursuivie jusqu'au sein de ses retraites les plus profondes, et menacée d'une révélation complète.

= Dans son discours de réception, M. *Ballin* a traité la question de savoir si la grammaire est un *art* ou une *science*. Après avoir cherché à fixer l'étymologie du mot *art* et déterminé celle du mot *science*, notre confrère a exposé les principaux caractères distinctifs des deux noms, pour appuyer une définition où il établit entre eux la différence qui se trouve entre la pratique et la théorie; et après avoir combattu la définition de la grammaire particulière par l'encyclopédiste Beauzée, il a conclu, avec d'Alembert et Condillac, que la grammaire est véritablement une *science*.

— « Les principes sont, en toutes choses, une condition essentielle, a répondu M. le président, en morale » comme en littérature; » et, pour application au langage, il a invoqué l'autorité de Despréaux, « sans la » langue, en un mot, etc. » Ensuite, après avoir présenté la nécessité de cultiver de temps en temps la science grammaticale, pour éviter la disgrace de ne pas retrouver, au besoin, des principes qui s'échappent, il a vu une preuve de l'attachement de l'Académie à ces mêmes principes, dans le choix d'un littérateur exercé en ce genre d'étude, où « rendre des services, » a-t-il dit, équivaut bien à procurer des plaisirs. »

= Dans ce concert de travaux sérieux, les muses ont aussi fait leur agréable partie. M. *Pierre Dumesnil* a marqué sa rentrée, en qualité de résidant dans l'Académie de sa ville natale, par une ode pleine de mouvement

Digitized by Google

et d'harmonie, sur la célèbre *bataille d'Hastings*, qui fit, suivant l'expression même de l'auteur, « d'un vassal » de la France un roi de l'Angleterre. »

— M. le président à applaudi à l'heureux choix du sujet. Les inspirations patriotiques lui ont paru le seul moyen de ramener les esprits à la poésie; et il a invité l'auteur de Jeanne-d'Arc à faire à l'Académie toutes les confidences de sa muse neustrienne.

= M. *Le Filleul des Guerrots*, fidèle à son talent de nous montrer la morale et la raison sous le voile transparent des allégories, a dédommagé l'Académie de son absence, par l'envoi d'un *Recueil de fables* manuscrites, bien faites pour figurer dans son livre.

= Dans cet aimable genre, où il a fait aussi ses preuves, M. *Guttinguer* a produit la *Rose, le Papillon et le Limaçon*. On lui doit encore, dans un style plus élevé, des regrets éloquents, qu'il a exprimés sur la *Mort du célèbre Girodet*, et la couleur morale et religieuse qu'il a su donner aux derniers adieux d'Agnès dans son *Charles VII à Jumièges*.

= M. *Des Alleurs* a pris un petit coin du masque de Thalie, pour faire, au compte de qui il pourra appartenir, les *Révélations d'un journaliste*.

= M. *Licquet* est chargé de porter plainte contre les Muses pour n'avoir pas atteint complettement le noble but proposé à leur émulation pour cette année, et il ne nous reste plus à nous qu'à offrir, au nom de l'Académie, au gouvernement et à nos premiers administrateurs, ce rapide coup-d'œil de tant de travaux divers, comme un hommage de reconnaissance rendu à la haute protection qui les soutient et les honore.

Digitized by Google

CONCOURS.

RAPPORT

Sur le Concours ouvert dans la Classe des Belles-Lettres et Arts, pour 1825,

Par M. Licquet.

Messieurs,

Témoins des sentimens d'amour que fit éclater, l'année dernière, sur les différents points du département, la présence de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, vous conçutes l'heureuse idée de proposer le voyage de la princesse, pour sujet du prix de poésie à décerner en 1825.

En laissant aux concurrents toute liberté sur la forme du poème et le nombre des vers, vous aviez pris soin, néanmoins, de leur indiquer les principales divisions du travail. Vous leur aviez particulièrement signalé le séjour de la princesse à Rouen, sa visite à Elbeuf, sa navigation sur la Seine, de Rouen à la Mailleraye, par le bateau à vapeur; l'intérêt qu'elle avait montré pour Saint-Georges, Jumièges, Lillebonne et Tancarville. Vous désiriez encore que les concurrents décrivissent le séjour de S. A. R. au Havre et à Dieppe, sa visite aux ruines du château d'Arques, et aux autres lieux les plus remarquables du département.

Quel sujet plus riche, plus noble et plus gracieux tout ensemble pouviez-vous livrer à l'émulation des

Digitized by Google

poètes ? Tout leur parlait ici des Rollon, des Richard, des Guillaume ; les actions les plus héroïques s'offraient en foule à leurs souvenirs ; à une époque moins reculée, se présentaient successivement, et la victime de Bedford, et le souverain qui éleva dans nos murs un temple à la justice, et le monarque vainqueur de Jean-Sans-Terre. Dans le trajet de Rouen à la Mailleraye, de grandes pensées religieuses se réveillaient à l'aspect des abbayes de Saint-Georges et de Jumièges ; et ici, Messieurs, rien n'empêchait le poète de s'arrêter un moment sur le tombeau d'Agnès. Le tableau délicieux qui règne et se prolonge sur toute la rive du fleuve, prodiguaient d'ailleurs aux concurrents de charmants sujets de descriptions pittoresques. A son retour de la Mailleraye, la princesse visita les ruines du château de Moulineaux, dont la tradition crédule a consacré le nom fabuleux. En se rappelant que cette antique forteresse fut démolie par l'indigne successeur de Cœur-de-Lion, pour retarder la marche victorieuse de Philippe-Auguste, le poète aurait mérité vos suffrages s'il eût frappé d'anathème ce chef pusillanime d'un grand peuple, ce barbare assassin d'un enfant. Le Havre, dont on ne peut parler sans prononcer le nom de François Ier ; Dieppe, que l'on pourrait appeler le berceau de la marine française ; le château d'Arques, témoin de l'un des plus beaux faits d'armes de Henri ; celui de Tourpes, encore habité par l'ombre de Gabrielle : tous ces lieux etaient autant de mines fécondes où le poète était sûr de trouver d'immenses richesses, autant de sujets heureux où il devait puiser des inspirations nobles, touchantes ou gracieuses.

Vous avez regretté, Messieurs, que deux rivaux seulement fussent entrés dans la lice. Votre commission a examiné les deux poèmes avec une attention scrupuleuse, et vient vous offrir le résultat de son travail.

La

Digitized by Google

La pièce de vers qui vous est parvenue la première, et qui ne porte point d'épigraphe, n'a donné lieu qu'à une courte discussion. A l'occasion d'un voyage qui ne fut qu'une suite non interrompue de fêtes et de réjouissances, l'auteur rappelle longuement des souvenirs à jamais déplorables, et qu'il faudrait oublier, s'ils étaient de ceux qu'on oublie. Tout le monde m'entendra quand j'aurai dit que le début de l'auteur était de nature à faire couler les larmes de celle pour qui nous aurions voulu créer sans cesse de nouveaux plaisirs. Si le poème, du moins, eût été marqué au coin d'une supériorité décidée, vous auriez pu, en indiquant une coupure à l'auteur, lui tenir compte de ses efforts pour le reste; mais, après avoir entendu plusieurs passages de sa pièce, vous avez cru devoir réserver la meilleure part de vos louanges pour les sentiments honorables dont il se montre animé.

La seconde pièce, ayant pour épigraphe:

D'un fils de la Neustrie accueillez les essais,

à fixé davantage l'attention de vos commissaires. Ils y ont remarqué une heureuse facilité de versification; une variété de rhythme bien entendue; d'aimables détails rendus en vers gracieux; quelques souvenirs historiques habilement amenés. D'un autre côté, Messieurs, vos commissaires n'ont pu se dissimuler les défauts de l'ouvrage. Le plus grand de tous, à leurs yeux, c'est que l'auteur a plutôt effleuré que traité le sujet, circonstance d'autant plus regrettable, qu'il paraissait en état de remplir la tâche et de répondre à vos vœux. Tout près d'un passage offrant d'agréables descriptions et de fraîches images, il se rencontrera des idées peu saillantes, des vers faibles, quelquefois même prosaïques. L'ouvrage se termine d'ailleurs d'une manière assez malheureuse; et, en supposant que le poète eût trouvé le moyen d'amener naturellement la pensée du

Digitized by Google

lecteur sur la mort, alors prochaine, du roi de France, un cercueil n'était pas le dernier objet à présenter, dans cette suite de tableaux aimables, dans cette galerie de riantes peintures.

Toutes choses compensées, Messieurs, et après avoir entendu la lecture de la pièce entière, vous avez accordé une mention honorable à l'auteur, et nous rendrons hommage à son talent en lisant à cette séance plusieurs fragments de son ouvrage.

Digitized by Google

Prix proposé pour 1826.

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, propose, pour le concours du Prix de Poésie, qui sera décerné dans sa séance publique de 1826, le sujet suivant :

Arthur de Bretagne est assassiné dans la vieille tour de Rouen, par Jean Sans-Terre, son oncle, roi d'Angleterre et duc de Normandie; Constance, mère du jeune prince, sollicite la vengeance de Philippe-Auguste.

Les Concurrents auront toute liberté sur la forme et l'étendue du Poème.

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête son ouvrage une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. N. Bignon, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1er juillet 1826. Ce terme sera de rigueur.

Digitized by Google

ADRESSE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

A S. M. CHARLES X.

SIRE,

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, profondément émue d'un évènement qui plonge la France dans une juste douleur, vient de demander à Dieu la paix et le repos de la grande ame qui sût par sa sagesse les procurer au monde.

En quittant les autels où nous appelait un triste et religieux devoir, qu'il nous soit permis, Sire, de porter nos pensées vers vous et de calmer d'amers regrets par de grandes espérances.

Après des prières au ciel il nous semble que nos vœux arriveront plus confiants jusqu'au trône.

Votre Majesté daignera les accueillir, car elle succède à un Prince protecteur, ami des sciences et des lettres, à un Prince qu'elles comblèrent de leurs consolations et de leurs nobles jouissances dans les jours de l'adversité comme aux jours du bonheur, et V. M. a hérité de ces généreux sentiments.

Que votre règne soit heureux, Sire; et il doit l'être, puisqu'il sera juste : vous avez dit que vous imiteriez votre auguste frère.

Instituée et encouragée par vos illustres aïeux, l'Académie de Rouen ose espérer que vous daignerez lui continuer la bienveillante protection dont elle fut honorée par eux, et que V. M. recevra avec bonté l'hommage respectueux de son dévouement, de sa soumission et de sa fidélité.

Digitized by Google

OUVRAGES

Dont l'Académie a ordonné l'impression en entier dans ses Actes.

NOTICE

SUR M. L'ABBÉ GOURDIN,

Par M. N. Bignon.

Messieurs,

En venant payer le tribut académique à la mémoire d'un de nos plus estimables collaborateurs, nous avons dû regarder une notice autographe qui nous a été confiée comme une pièce testamentaire, et la respecter comme la dernière volonté d'un mort. Ainsi nous ne parlerons guère sur M. l'abbé Gourdin, que d'après M. l'abbé Gourdin lui-même.

« Je vous obéis, » dit-il, en 1781, à notre confrère M. Descamps, qui lui avait demandé cette marque de confiance ; « je vous obéis, et, malgré toute ma ré-
» pugnance, voici le détail de ma vie : vous y verrez
» toute l'inconstance de ma jeunesse, et combien peu
» j'ai tiré parti de moi-même, jusqu'à l'âge de dix-
» huit ans ; mais les circonstances font les hommes...

» François-Philippe Gourdin naquit à Noyon, en
» Picardie, le 8 novembre 1739, de François Gourdin,
» peintre, élève de l'école de Paris ; il fut l'aîné de quinze
» enfants : son père, plein d'amour et d'enthousiasme
» pour son art, le destinait à la peinture. A l'âge de quatre

Digitized by Google

» ans, laissé seul dans l'atelier, il prend les pinceaux, » mélange toutes les couleurs et gâte un tableau sur le » chevalet. Le père rentre, et, prenant la chose du bon » côté, il trouve ce moment un des plus heureux de sa » vie. Dès l'âge de six ans, il mit un rudiment entre » les mains de son fils, qui devait avoir fini sa rhéto- » rique à douze ou treize ans, en joignant l'étude du » dessin à celle des lettres. C'était le calcul du père... ; » mais le fils, en annonçant quelques dispositions pour » l'une et pour l'autre, ne fit aucun progrès. Ayant » quitté le collége en troisième, il se livra au dessin » avec ardeur et quelque succès. Sentant le besoin de » l'intelligence des bons auteurs, il reprit ses études. En » seconde, il fit une pièce d'environ deux cents vers sur » la mort de Louis XV. En rhétorique, il abandonna les » vers latins absolument. Il fit ensuite dix-huit mois de » philosophie, qu'il commença par la physique de Des- » cartes, qu'il écrivait sans l'étudier ; mais il prit goût à » la lecture, et fit beaucoup d'extraits.

» En 1760, il entra chez les bénédictins, fit profession » à l'abbaye de Saint-Georges en 1761, et ses cours de » philosophie et de théologie à l'abbaye de Saint Vandrille; » mais son antipathie pour le jargon de l'école lui faisaient » regretter les moments qu'il perdait pour la littérature. » En 1767, renvoyé à l'abbaye de Saint-Georges, il fut » nommé dépositaire, six mois après qu'il eût reçu la » prêtrise. Ce fut alors qu'il mit la dernière main aux » *Après Dîner à la Campagne*, qui parurent en 1772, à » la suite d'une brochure intitulée l'*Homme sociable*, déjà » imprimée en 1767.

» En 1769, nommé professeur de rhétorique au collége » de Beaumont en Auge, il y composa une *Rhétorique* » *française*, un *Recueil d'extraits des poètes allemands*, » imprimé en 1773, avec quelques pièces de sa façon ; » de plus, une *Traduction de l'Art poétique d'Horace* avec

Digitized by Google

» des notes et des remarques. Après cinq ans d'enseigne-
» ment, il demanda à se charger de l'*Histoire de la Pi-*
» *cardie.* » Ici, c'est-à-dire en 1774, M. Gourdin s'arrête sur l'histoire de sa vie, probablement, parce qu'alors il était dans la communauté de Rouen, et conséquemment à portée d'être connu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès 1771, il appartenait comme associé adjoint à cette Académie. La première production, qui date de cette époque, traite *de l'action de l'orateur.* Depuis lors, jusqu'en 1791, nous avons compté sous son nom, dans nos annales, trente-cinq dissertations et pièces de vers, qui, par la variété et l'importance des matières, annoncent une grande étendue de connaissances ; et, sans ajouter à ce catalogue les dissertations nombreuses et savantes dont M. Gourdin a enrichi l'Académie, depuis la restauration jusqu'à l'époque de sa vétérance, nous devons remarquer un *Traité sur la traduction*, imprimé en 1787, qu'il nous fit l'honneur de nous adresser à nous-même, et qui, dès-lors, fut un de nos guides dans l'enseignement de la seconde au collége royal de cette ville. On cite encore de M. Gourdin, avec éloge, un *Traité de la prescription en matière de foi, de morale et de discipline*, qui paraît être le dernier fruit de ses savantes méditations. Le manuscrit vient d'être déposé à la bibliothèque publique.

Forcé par la violence des décrets de la révolution à rentrer dans l'état séculier, M. Gourdin n'en fut pas moins régulier par sa conduite, et il a prouvé, par sa louable tenue dans le monde, la contre-partie du proverbe, c'est-à-dire que l'on peut encore être moine sans l'habit. C'est par une suite de cet esprit de régularité et de fidelité à ses premiers engagements, qu'à l'affranchissement du culte catholique, il a repris et continué, jusqu'à ses derniers jours, l'exercice des fonctions ecclé-

Digitized by Google

siastiques qu'il avait coutume de remplir dans les cloîtres.

Lorsque, las de confisquer et de détruire, on songea à recueillir enfin les monuments littéraires épars dans les départements, M. Gourdin fut chargé de cette opération pour celui de la Seine-Inférieure; et c'est à la constante application de ses connaissances bibliographiques que nous devons l'organisation première de ces immenses débris de tant de richesses, qui ont formé, sous sa direction, une bibliothèque publique, d'abord à l'école centrale, puis dans cette enceinte municipale, où les soins et les lumières de son successeur offrent toutes les garanties de la conservation et du bon ordre.

En 1803, lorsque le soleil des arts vint répandre un premier degré de chaleur au sein des muses effarouchées et engourdies, et que l'Académie de Rouen sortit des décombres du vandalisme à la voix d'un préfet ami de l'instruction, M. Gourdin fut appelé au secrétariat des Belles-Lettres, dont il remplit honorablement les fonctions jusqu'à la fin de 1810; alors, cédant au travail et aux années, il emporta dans sa modeste retraite la reconnaissance de la Compagnie et les honneurs d'une vétérance méritée par quarante années déjà d'une coopération des plus actives. Voilà ce qu'a fait M. Gourdin pour le public et pour la Compagnie. Quant à ses dispositions morales, c'est encore lui-même qui va nous instruire.

« Je ne vous peins point mon caractère ni mes mœurs: » celles-ci sont simples et pures par la conviction d'un » être suprême et d'un monde à venir; car je fais gloire » d'aimer la religion, mais la vraie..... Le fond de » mon caractère est la véracité, grand défaut, dont je » ne me corrigerai point (j'en suis fâché), mais que je » cache le plus qu'il m'est possible. Il est un sentiment » que mon cœur ignore: mais je sens qu'il est fait pour » l'amitié;

Digitized by Google

» l'amitié. Je n'ai jamais aimé à suivre les routes frayées ;
» et, presque toujours abandonné à moi-même, j'ai été
» mon seul guide ; je pourrais en avoir eu un meilleur.
» Une mélancolie douce occupe mon esprit ; j'aime à être
» seul avec mes livres. L'ambition ne m'a jamais tenté,
» et, amoureux de mes productions lorsque je m'en
» occupe, je n'en fais pas assez de cas, lorsque je les
» ai finies, pour y mettre quelque importance. Voilà
» mon portrait ; je l'ai peut-être flatté : c'est à votre amitié
» à le rendre plus ressemblant..... »

Ce portrait, Messieurs, est une esquisse, mais qui peint l'homme. Pour le petit nombre de ceux qui ont été à portée de l'étudier, ce qui pourrait manquer ici d'essentiel au portrait, serait encore, par cela même, un trait de plus dans le caractère ; pour nous, nous n'hésiterons point à y reconnaître l'homme simple et naturel dans sa manière d'être et de paraître, tel, au fond, que nous l'avons connu dans un commerce habituel d'environ six années à l'École centrale ; tel aussi qu'il s'est montré depuis, dans une crise financière où il perdit le fruit de ses honnêtes économies, avec la résignation d'une véritable philosophie chrétienne. Hélas ! en 1781, quand il écrivait pour nous l'histoire de sa vie et de son cœur, croyant alors n'avoir jamais rien à démêler avec la fortune, il ne se doutait guère qu'une épreuve si terrible dût fournir un des plus grands traits de son inébranlable fermeté d'ame !

C'est dans ces pieuses et habituelles dispositions, qu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 11 juillet dernier, M. l'abbé Gourdin a terminé sa laborieuse carrière.

Estimable confrère, si digne de tous nos regrets, reçois ici en particulier mes derniers adieux, que je n'ai pu déposer sur ta tombe, avec l'hommage des sentiments dus à la candeur de tes pensées et à l'inno-

Digitized by Google

cence de tes mœurs ! Jouis en paix des délices du port à l'abri des orages qui agitent la mer de ce monde. Ta franchise vient de nous laisser un de ces exemples rares, qui trouvent ordinairement plus d'approbateurs que de gens disposés à les suivre, mais que l'on ne peut critiquer sans s'être déjà condamné soi-même.

Digitized by Google

NOTICE

SUR M. LEMONNIER,

Par M. N. Bignon.

Messieurs,

M. Gabriel Lemonnier, né en 1743, appartenait à la ville de Rouen, comme ayant reçu le jour et la première éducation dans ses murs, à l'Académie comme ancien correspondant, et à la France entière comme grand artiste. Montré à l'espérance de l'art par le grand prix de peinture, qu'il remporta en 1770, pensionnaire, en 1774, de l'Académie de France à Rome, où il fit encore un long voyage après son temps d'académie, il prouva, par l'exposition de son *Charles Boromée* au salon de 1785, qu'il avait su profiter des inspirations de la terre classique de la peinture. Nous n'entrerons point dans le détail de ses vastes et nombreuses compositions: on les admire dans la cathédrale de Lisieux; à l'école royale de médecine, dont il fut le dessinateur jusqu'à son dernier jour; et au palais de la cour suprême de justice. Ils figurent honorablement à Munich, dans la superbe galerie du prince Eugène; à Rouen, dans nos édifices publics, en grand nombre dans notre Musée, dont il fut le premier ordonnateur, et le restaurateur ensuite; et la solemnité des lieux qu'ils décorent suffirait seule pour en constater le mérite.

Directeur des Gobelins en 1810, après avoir, dans sa *Peste de Jaffa*, produit la plus belle création des tapisseries de la couronne, M. Lemonnier eut le malheur d'être destitué en 1816, et de n'avoir pas d'abord assez

Digitized by Google

de fermeté pour supporter les premières atteintes d'une pareille disgrace. Il s'en consolait cependant en partie, avec sa conscience, dans le sein de l'amitié; et les honneurs d'une sorte de triomphe public décerné, en 1819, à ses talents et à d'importants services, par le corps municipal de sa ville natale, avaient achevé de cicatriser la plaie d'un cœur naturellement trop sensible. Un ennemi intérieur a fait tomber de ses mains la palette et les pinceaux, qu'il cherchait encore à sa dernière heure; et, le 17 août 1824, la postérité a commencé pour lui. Il nous laisse dans son fils un digne successeur à l'Académie, et le génie du littérateur y soutiendra la mémoire du peintre, si toutefois il était possible d'oublier l'artiste en présence d'un de ses chefs-d'œuvre, qui proclame son nom et ses talents dans l'enceinte même de nos réunions hebdomadaires.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DE RENTRÉE,

Le 19 *Novembre* 1824,

Par M. Guttinguer, Président.

Messieurs,

Les vacances sont terminées. A cet arrêt auquel nous préparait l'automne, et que vient de prononcer l'hiver, le front du magistrat se rembrunit, l'esprit du professeur se recueille, le cœur de l'écolier se serre; je ne sache guère que le simple académicien qui voie sans tristesse et sans crainte se rouvrir le sanctuaire de ses travaux.

La nature, en se dépouillant de ses parures, en nous faisant de tristes adieux, nous livre presque tous aux chaînes de l'ordre social; mais elle tient en réserve des consolations vraies, puissantes, pour le savant, l'homme de lettres ou l'artiste admis dans votre enceinte.

Pour lui, des voies faciles, une indépendance peut-être trop étendue, conduisent à des jouissances dans lesquelles il est à son gré acteur ou spectateur, et dont il ne peut, dans tous les cas, que s'applaudir, car l'urbanité et la courtoisie rendent les succès aimables, les combats innocents et les mécomptes, s'il s'en trouve jamais, peu fâcheux.

Cet état de choses m'a souvent conduit à de douces méditations, et lorsque sur la grande scène du monde tout est rivalités orgueilleuses, vastes projets, ambitions disproportionnées, ou tout au moins gêne, malaise et

Digitized by Google

contrariétés, il y a consolation à penser qu'un cercle d'hommes qui se sont eux-mêmes choisis et comptés, vient apporter avec confiance, sans aucune contrainte, sans autre but que l'espoir d'être utile ou agréable à ses confrères, les fruits de ses recherches, ou les fleurs de son imagination.

Puisse la récolte avoir été féconde! puisse chacun de vous, Messieurs, avoir songé, durant l'absence, qu'il était membre d'une Compagnie envers laquelle il est juste, il est doux d'acquitter un tribut qu'elle accepte comme une faveur, quand elle pourrait le regarder comme un devoir!

Je n'en doute pas, si cette pensée nous était plus présente, si elle excitait votre émulation, si vos succès acquis laissaient vos consciences moins paisibles, tant de connaissances variées augmenteraient rapidement le charme et l'importance de vos travaux, et bientôt la considération de l'Académie serait au niveau des réputations individuelles qu'elle possède en son sein.

C'est le cœur plein de cette conviction que j'oserai demander à mes confrères de songer à ce que chacun d'eux peut et doit faire pour la gloire de la Compagnie, que j'oserai réclamer en son nom quelques-unes de leurs veilles et beaucoup de leurs loisirs.

Et quel temps plus propice, Messieurs, au développement de toutes les branches de l'esprit humain, que celui où nous vivons?

Est-ce lorsque la Société en repos peut enfin se contempler elle-même, est-ce lorsqu'elle cherche à recueillir le prix de ses peines, de ses souffrances, que l'indifférence et le repos seraient permis!

Quelle époque appela jamais plus puissamment les méditations du philosophe et du savant, les accents de l'orateur, l'enthousiasme du poète, le génie de l'artiste!

Digitized by Google

L'instruction se répand et se communique, les découvertes se succèdent, les besoins augmentent, et comme de cette agitation naissent de nouvelles combinaisons, des systèmes, des erreurs et des dangers, les efforts de la science, ceux du génie, doivent tendre en secondant les mouvements ambitieux des esprits à empêcher qu'ils ne se perdent ou ne s'égarent.

Plus les lumières jaillissent au dehors, plus les obligations des corps savants s'augmentent et se compliquent.

Quand la science et l'esprit ont cessé d'être un monopole, on ne peut se dissimuler que la position des Académies est bien changée. Quand l'émulation est générale, il faut qu'elles y prennent part, que leur sanctuaire ne soit plus un lieu de repos, de contemplation et d'examen, mais un temple dont tous les desservants travaillent au grand œuvre du perfectionnement des connaissances humaines, secondent, dirigent, exaltent les fidèles autant de l'exemple que du conseil.

Votre situation particulière ne vous impose pas moins, Messieurs, que l'intérêt et la dignité des Académies en général.

Vous êtes environnés de Sociétés savantes qui attendent beaucoup de vous, et dont les recherches, le zèle, les tentatives me paraissent prendre chaque jour plus d'essor.

Depuis qu'enfin lassés de chercher, sous le ciel de la Grèce des restes tant de fois décrits et nommés, des souvenirs si étrangers à nous-mêmes, nos regards et nos pensées se sont fixés sur notre sol, ont enfin songé à interroger les débris qui heurtent nos pas, nous voyons se grouper de nombreux voyageurs jaloux d'instruire leur pays de ses richesses, et de faire connaître la vieille France à la nouvelle.

D'un autre côté, les recherches d'histoire naturelle ne sont pas poursuivies avec moins d'activité, avec moins

Digitized by Google

de succès ; la littérature est agitée de besoins et de désirs auxquels les richesses acquises ne suffisent plus ; et dans ce concours d'efforts, les Académies ne peuvent pas se borner à applaudir, à féliciter : elles sentiront que leur devoir est de marcher en avant de ces légions de savans et de littérateurs animés d'un zèle qui s'accroît à chaque triomphe.

Cependant, sera-t-il permis de le dire ? il semble que ces associations respectables n'aient de mission, de devoirs que ceux de conserver et de maintenir.

La garde des doctrines et des règles est devenue la passion, la manie des corps savants, et quelques-uns diraient volontiers : Périsse la littérature plutôt qu'un principe !

Je veux bien que dans un siècle aussi animé que le nôtre, aussi avide de nouveautés, de gloire et de jouissances, la prudence, la raison doivent surtout veiller à ce qui se crée avec vivacité et enthousiasme ; mais si ces maximes de sévérité sont poussées trop loin, il est à craindre que les innovations littéraires ne se fassent avec violence et désordre, tandis que si elles eussent rencontré moins de rigueur et de préventions, elles eussent pu s'accomplir à la plus grande gloire de l'esprit humain.

J'ai été conduit à ces réflexions par le souvenir tout récent de l'excessive rigueur dont a usé l'Académie française envers cette école qu'à peine il est permis de nommer, dont les hardiesses ont effrayé outre mesure la sagesse et l'expérience des pairs de la littérature.

Un anathème foudroyant a été lancé dans les formes les plus solennelles contre les novateurs, contre ces *protestants* de la littérature, qu'on ne pouvait trop tôt se hâter d'excommunier.

Sans prétendre précisément rouvrir une lice où, durant

nos

Digitized by Google

nos derniers tournois (1), tant de lances ont été rompues et pas un chevalier renversé, il me reste encore à dire sur les questions qui nous ont occupés l'an passé, qu'au fond les novateurs ne veulent pas des choses si extravagantes qu'on le suppose quelquefois si gratuitement.

Pour s'en convaincre, écoutons l'un de leurs tenants les plus redoutables : « Nous désirons, dit-il, que notre » littérature, notre poésie surtout, sorte de notre propre » fond ; qu'elle ait un caractère national et vrai, une liaison » intime avec nos mœurs, notre religion, nos annales ; » qu'on cesse enfin de copier les modèles antiques, qu'on » ne repousse pas les impressions et les inspirations de » la vie habituelles, car si nous sommes si loin des an- » ciens, et surtout des Grecs, c'est qu'eux étaient tou- » jours dans la réalité, qu'ils peignaient ce qu'ils sen- » taient, décrivaient ce qu'ils voyaient, et que nous, » avons presque toujours fait le contraire. »

Malgré tant de belles professions de foi, d'explications données de part et d'autre et en conscience, il devient plus que jamais impossible de s'entendre.

Les *Romantiques*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, montrent leurs beautés ; on leur répond en leur montrant des fautes. Eux-mêmes tombent dans le même excès, en cherchant des fautes où il y a des beautés reconnues.

C'est au temps et aux œuvres à décider la question ; la discuter est peine perdue : aucun des deux partis ne consentira à être convaincu.

---

(1) Dans le cours de l'année 1824, plusieurs Mémoires ont été lus dans l'Académie sur les Romantiques et les Classiques ; leurs auteurs les ont réunis dans un corps d'ouvrage dont la publication aura lieu incessamment.

Digitized by Google

Il n'en reste pas moins vrai que la littérature, dans l'état où elle se trouve, donne lieu à une foule de suppositions, de pensées, de conjectures.

Qui doit à la fin l'emporter de ceux qui la retiennent ou de ceux qui veulent l'entraîner ?

Forte et belle de ses monuments antiques, va-t-elle se complaire dans l'admiration d'elle-même et rester stationnaire ?

Ou, comme les sciences, va-t-elle marcher de découvertes en découvertes, et faire pour le bonheur et les jouissances de l'espèce humaine, ce qu'elles ont fait pour ses besoins et son utilité ?

Est-ce pour les sciences seulement que sera vraie cette maxime célèbre d'un poète, déjà oublié peut-être :

> Croire tout découvert est une erreur profonde ;
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

La littérature enfin n'a-t-elle plus rien à acquérir ni à désirer ?

Continuera-t-elle d'imiter, de suivre, ou parviendra-t-elle à créer elle-même des modèles, à s'ouvrir de nouvelles routes ?

Cette figure grecque et romaine n'abandonnera-t-elle pas la régularité de ses traits pour prendre un peu de physionomie et d'originalité ?

On serait fort embarrassé de répondre à ces questions et de juger de l'avenir par le présent.

Je vois chez les fidèles et chez les novateurs une égale résolution, pour les uns de rester, pour les autres d'avancer.

Suivant le monde où je me trouve, je rencontre la poétique de M. de Châteaubriand exaltée ou proscrite, le Ciel chrétien ou l'Olympe payen invoqués :

Digitized by Google

Paris, Hector, Ajax, Ulysse, Idoménée,

ou

Clovis, Richard, Louis, Soliman et Tancrède.

Car ce sont là, bien certainement, les points de différence les plus marqués des deux écoles.

Je ne sais ce qu'il est permis de craindre ou de désirer; s'il faut se mettre du parti des sages, ou de celui des poètes.

Je vois, dans le Sénat littéraire, une opposition imposante que je serais tenté de respecter et de redouter, mais je crains, d'un autre côté, qu'en voulant arrêter des excès on n'étouffe des inspirations.

Quoiqu'il en soit ces derniers sauront bien se faire jour, et les concessions me paraissent arriver graduellement.

Déjà la rigueur opposée à la poésie s'adoucit envers les prosateurs.

Tous les jours on accorde quelque chose à ces derniers, et peut-être, avec le temps et de la modération dans ceux qui demandent, cette indulgence, à laquelle le cours des choses oblige, s'étendra-t-elle jusqu'aux poètes.

On m'a raconté que le plus hardi et le plus sévère des peintres de notre école, David, corrigeant le tableau d'un de ses élèves, lui demandait une couleur dont le nom lui échappait.

C'est sans doute celle-ci, lui dit l'élève en lui présentant et lui nommant une couleur savante.

Non, répondit le maître avec humeur, la couleur que je te demande n'a pas de nom.

Ne trouverait-on pas plus d'une occasion d'appliquer ce mot à certaines inventions nouvelles du style dont les esprits sont étonnés?

Est-ce une catacrèse, une métonymie, une onomatopée? — Non! ces figures là n'ont pas de nom, mais heureux ceux qui savent les trouver.

Digitized by Google

Qu'on nous pardonne de désirer que notre jeune littérature soit encouragée à tenter de nouvelles voies, plutôt que ramenée durement, comme j'en suis témoin tous les jours, dans les routes battues et usées de ses devanciers.

Qui sait quelle face nouvelle, intéressante, prendrait notre théâtre, notre poésie, si, profitant à la fois des beautés hardies, des grandes études du cœur humain, et des défauts, des trivialités, du désordre des littérature allemande et anglaise, la nôtre allait surpasser ce qui est bien et éviter ce qui est mal?

La poésie est peut-être comme la fortune, elle sourit aux audacieux.

Il est vrai de dire que c'est souvent pour les tromper, et que si la fortune sourit à l'audace, elle ne se fixe que par la prudence.

Quoiqu'il en soit des tentatives et des oppositions littéraires, on peut remarquer avec satisfaction que l'élan de force et d'activité qui se manifeste n'a plus pour objet d'attaquer ce qui est saint, de jeter au moins de l'inquiétude dans les esprits, de se venger de la puissance, de l'affliger, pas plus que de diviniser ses erreurs, de flatter ses passions, d'adorer ses fautes. Le but des novateurs est évident : ils veulent que les autels se parent de poésie, que nos souvenirs historiques revivent, que nos temps nous soient connus, que notre Dieu et notre pays soient chantés.

Telles sont les belles destinées auxquelles la littérature du dix-neuvième siècle me semble appelée.

Tel est le but vers lequel tend un essaim de jeunes poètes, qui n'abandonnent les lyres du paganisme que pour chercher des accords sur les harpes de Jérusalem.

Assez longtemps on a reproché aux lettres d'avoir, par une tendance satyrique, par une philosophie observatrice et maligne, renversé ou flétri ce qui faisait

Digitized by Google

l'adoration ou le respect des hommes ; qu'il leur soit donné aujourd'hui de réparer, de consoler, de rajeunir le monde ; et puisse l'Académie ne pas rester simple spectatrice de cette rénovation littéraire, des grands et nobles travaux dans lesquels l'activité, l'inquiétude de l'esprit humain chercheront, il faut l'espérer, un indispensable et utile aliment !

Puisse de son sein sortir quelque preuve éclatante que l'ame du grand Corneille est encore là, et que ce fertile pays de Normandie est toujours la patrie des Poètes, comme il est la terre de Sapience !

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR DIVERSES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE DE ROUEN,

Par M. DE LA QUÉRIÈRE.

MESSIEURS,

Les recherches auxquelles j'ai continué de me livrer depuis la publication de mon travail sur les Antiquités de Rouen, m'ont mis à portée de recueillir plusieurs découvertes intéressantes d'objets appartenant au temps de la domination romaine, ou au moyen âge. Ces découvertes sont le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Au mois de juillet 1822, on démolit une vieille maison de bois, rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, nos 14 et 15. En travaillant dans les fouilles, on trouva, du côté du sud, à onze pieds au-dessous du niveau du pavé près de la rue, d'anciens fourneaux de construction romaine, dont on fut obligé de détruire une partie pour asseoir les fondements de la nouvelle maison; le reste passe sous la rue même de Saint-Etienne-des-Tonneliers. Des traces de feu et de résidus ont fait conjecturer avec une grande vraisemblance que là une usine avait été établie.

Dans une autre partie du terrein, du côté de l'ouest, on trouva encore un fourneau du même genre, et tout près, un conduit en ciment et terre cuite, se dirigeant du nord au sud, de grandes tables de terre cuite et des briques romaines de la dimension ordinaire.

Digitized by Google

Il est à remarquer que le territoire de la rue Saint-Etienne était alors une des îles de la rivière de Seine, qui, sous nos premiers ducs, ont été réunies à la terre ferme.

A l'angle nord-est de cet emplacement, il était resté un carré de douze pieds environ de terre rapportée. Dans l'enlèvement de cette terre, et en quelques autres endroits, les ouvriers recueillirent un certain nombre de médailles (cinquante ou soixante) de diverses époques, quelques-unes romaines, parmi lesquelles deux de Constantin, en petit bronze, et une de Gallien, en argent, de petit module. Le plus grand nombre se composait de pièces de cuivre jaune ou rouge, très-minces, du quinzième siècle et du commencement du seizième; les unes, que l'on peut avec vraisemblance regarder comme une espèce de jetons, offrent d'un côté la figure d'une galère, et de l'autre quatre fleurs de lis renfermées dans un carré; les autres présentent, d'un côté, un globe impérial renfermé dans une espèce de trèfle, et de l'autre une rosace, autour de laquelle sont circulairement et alternativement disposées trois couronnes et trois fleurs de lis. Les inscriptions de ces dernières pièces sont conçues dans une langue qui nous paraît étrangère. Ces pièces, dont on ne peut souvent déchiffrer les inscriptions, qui ne se composent d'ailleurs, pour la plupart, que de lettres initiales, se trouvent assez abondamment sur différents points de la Normandie, et s'il est difficile d'assigner précisément leur ancien usage, il est facile au moins de juger qu'il était extrêmement répandu.

Quelques pièces du règne d'Henri II ont été également trouvées, ainsi qu'une pièce du seizième siècle, à l'écusson de Normandie.

Les ouvriers ramassèrent aussi quelques petits poids en cuivre jaune; ils portent sur une des deux faces, chacun une empreinte différente, telle que l'écu de France

France aux trois fleurs de lis, un Roi son sceptre à la main, un Saint Michel archange terrassant le diable, une tête de François Ier, une galère.

En 1823, M. Thiélocq, aubergiste, à l'Image Saint-François, rue Saint-Hilaire, n° 102, fit creuser chez lui une cave. En fouillant, on trouva plusieurs vases tant en terre qu'en verre, des médailles romaines, ainsi que beaucoup d'ossements humains.

On sait que les anciens plaçaient leurs cimetières sur le bord des chemins : la place qu'occupe la maison ci-dessus désignée, immédiatement sur la rue, les objets trouvés, tout annonce qu'un champ de repos exista jadis en ce lieu.

Ces jours passés, lorsque l'on creusait le puits destiné au paratonnerre que doit porter la nouvelle flèche en fer de l'église Cathédrale, on acquit encore une preuve de la présence des Romains dans ce pays et de la haute antiquité de notre ville.

A vingt-cinq pieds de profondeur, on ramassa quantité de débris de tuiles et de briques romaines, et une médaille de petit module en bronze, bien conservée, présentant le mot *Constantinopolis* et la tête casquée du génie de cette ville. Une victoire se voit sur le revers.

Dans le même temps, M. Michel Journeaux, fabricant de rouenneries, en jetant les fondements d'une maison rue Saint-André-hors-ville, près de la rue Saint-Maur, découvrait, à sept ou huit pieds de profondeur, dans une terre argileuse et compacte, un squelette humain entre les tibias duquel s'est trouvée une pile de vingt-sept petites pièces de cuivre oxidées et agglomérées. Aux pieds était un vase de verre blanc et très-mince.

Ces médailles, du Bas-Empire, sont presque toutes de Constantin le jeune. Dans le nombre on en a reconnu plu-

Digitized by Google

sieurs absolument semblables à celles dont il vient d'être parlé, lesquelles portent aussi la légende *Constantinopolis*. La plupart sont fort communes, excepté cependant quelques-unes, qui furent autrefois considérées comme rares par plusieurs numismates; elles offrent d'un côté la tête de Constantin le jeune, et au revers deux victoires tenant chacune une couronne, et autour desquelles se lit cette inscription : *Victoriæ dominorum augustorum nostrorum.*

J'arrive à une époque et à des sujets plus susceptibles d'intérêt.

Au fond de la cour d'une maison située rue de l'Écureuil, N° 13, est un corps de logis en bois, élevé vers le milieu du seizième siècle, extérieurement orné de pilastres et d'arabesques. A en juger par les précieux morceaux de sculpture que l'on y voit encore, par deux bustes d'empereurs romains, en terre cuite émaillée, par des vestiges de fresques, etc., ce dut être une habitation importante.

Le socle était décoré de bas-reliefs allégoriques, en pierre, d'un beau travail et d'une composition riche et spirituelle. Il n'en reste plus que trois, malheureusement incomplets et fort mutilés, un dans la cour, les deux autres retournés en dedans de la maison, probablement à la suite de quelque réparation faite à ce socle, les maçons n'ayant vu sans doute là uniquement que de la pierre à employer, n'importe de quelle façon. Ces derniers bas-reliefs sont les premier et deuxième que nous allons décrire.

PREMIER BAS-RELIEF.

Une femme richement vêtue, portant un drapeau sur lequel la Justice, distinguée par ses attributs, se voit représentée la tête en bas, est suivie d'Adam et d'Eve

Digitized by Google

dans l'état de péché, exprimé par la feuille de figuier dont ils cachent une partie de leur nudité. La mère des humains tient la pomme fatale ; après eux marchent plusieurs figures, symboles des maux qui suivirent la désobéissance du premier homme : la maladie, le travail et la misère. Deux jeunes femmes, aussi somptueusement habillées que celle qui précède ce cortège, étaient attelées à un char dont il ne reste plus qu'une très-faible partie de l'avant. Dans le fond du sujet, le paradis terrestre est représenté par un verger planté d'arbres et arrosé d'un canal dont les eaux sont alimentées par celles d'une jolie fontaine dans le goût du seizième siècle. Plusieurs anges paraissent s'entretenir avec chaleur dans ce séjour de béatitude, entouré d'un treillage, et défendu par une porte fortifiée, extérieurement gardée par un chérubin.

DEUXIÈME BAS-RELIEF.

Ce deuxième bas-relief, coordonné au premier par la nature de son sujet, est dans l'état le plus désolant de mutilation. Sur l'arbre de la science du bien et du mal, dont la partie inférieure a disparu (le bas de cette sculpture ayant été brisé dans toute sa longueur), le diable, sous la figure d'une femme dont la partie inférieure se termine par des griffes et par une énorme queue de serpent, grimpe dans l'arbre et en cueille le fruit d'une main, tandis que de l'autre il fait flotter dans l'air un large étendard sur lequel la mort est représentée sous la forme d'une femme maigre, échevelée, marchant à grands pas et brandissant une javeline. Ce petit sujet est parfaitement exécuté. A la suite du prince des enfers, paraissent les sept péchés capitaux, exprimés par des figures de femmes élégamment coiffées et costumées et d'une exécution fort délicate, tenant dans leurs mains des branches d'arbres garnies d'un épais feuillage.

Digitized by Google

Des divers animaux qui les caractérisent dans ces anciennes compositions, il ne reste aujourd'hui, dans le sujet dont nous nous occupons, que les vestiges d'un bouc, d'un âne et d'un porc, emblêmes de la luxure, de la paresse et de la gourmandise.

TROISIÈME BAS-RELIEF.

Ce bas-relief fait suite aux précédents. L'enfant que l'on voit sur un char fort bas à quatre roues, entouré d'une gloire, tenant une banderole à la main, peut être considéré comme le Messie régénérateur de la nature humaine déchue par le péché de nos premiers parents. La femme assise et tenant une palme, qui vient ensuite, est probablement l'église entourée de plusieurs des prophêtes qui prédirent l'avénement du Christ. Parmi ces dernières figures, David est le seul que l'on puisse reconnaître, grâce à ses attributs dont on voit encore des vestiges fort apparents. Les personnages qui suivent le char, et qui portent également des palmes, n'entrent, selon toute apparence, dans cette composition, que pour représenter la réunion des fidèles. Il est fâcheux que les figures qui traînent ce char, et dont il ne reste plus que les pieds, ne puissent par leur présence nous mettre à portée de donner une description plus complète, et sans doute une explication plus satisfaisante.

On doit d'autant plus vivement déplorer la mutilation de ces bas-reliefs (1), qu'ils faisaient incontestablement partie d'une suite bien plus nombreuse, et qu'ils sont

(1) Ils ont été dessinés par notre habile et savant confrère M. E.-H. Langlois, pour la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

généralement d'une fort bonne exécution. Les parties les mieux conservées offrent beaucoup de grâce dans les formes et de délicatesse dans le travail du ciseau.

Rouen est peut-être, de toutes les villes de France, celle où se voient encore le plus de compositions de ce genre. Introduit depuis une longue suite de siècles, dans les productions des poètes français et dans la décoration de nos monuments, ce fut surtout au seizième siècle que le goût de l'allégorie et de la représentation des nombreux êtres métaphysiques qui en dépendent, obtint la vogue la plus universelle.

On a récemment découvert plusieurs portions de la superbe décoration qui ornait autrefois un ancien appartement de la maison de M. Dossier, procureur du Roi, rue des Maillots, n° 16. On n'y voyait plus que le plafond en menuiserie, formé de carrés réguliers et de petits médaillons sculptés aux sommiers. Les petites fenêtres à cintre aplati et à moulures gothiques avaient fait place à des croisées plus modernes, qui, à leur tour, viennent de disparaître.

Cette décoration, d'une grande magnificence, peut donner une idée du luxe de nos pères au commencement du seizième siècle, et peut aussi servir de confirmation à ce que dit Seyssel, évêque de Marseille et historien de Louis XII, de la somptuosité répandue en ce temps-là, non-seulement sur les édifices publics, mais même sur les habitations particulières.

Un panneau de bois de chêne, parfaitement conservé, de sept pieds dix pouces de haut, sur sept pieds trois pouces de large, couronné d'une corniche et porté sur un lambris d'appui du même temps, s'est trouvé à la place pour laquelle il avait été fait, derrière le feuillet d'une armoire, entre la muraille et un corps de cheminée.

Il présente, dans sa partie principale et centrale, dé-

Digitized by Google

corée d'une archivolte élégante, un grand bas-relief modelé en terre et accompagné de deux autres plus petits, placés comme le précédent dans des enfoncements pratiqués dans l'épaisseur du lambris.

Les sujets de ces bas-reliefs sont tirés de la Bible, livre des Juges, chapitre 4; c'est l'histoire de Débora. Ils sont souscrits d'inscriptions analogues. Les figures sont, ainsi que les ornements accessoires, décorées de dorures et de peintures diverses, genre de luxe fort ancien qui se maintint jusqu'au règne de Louis XIV.

Le petit bas-relief, à la gauche du spectateur, représente Débora instruisant Barach (1) sur les moyens qu'il doit employer dans son expédition contre Sisara. Au-dessous de cette première scène, qui se passe sur le sommet d'un roc, on remarque plusieurs femmes, dont une est assise au milieu d'un grand nombre d'hommes. Cette dernière est probablement Débora environnée des guerriers des tribus de Nephtali et de Zabulon qu'elle se propose de faire marcher contre Sisara.

Le grand bas-relief qui vient ensuite, offre le triomphe de Débora. Armée comme Pallas, cette femme, debout sur un char (2) orné de riches arabesques, tient à deux mains une épée qu'elle brandit d'un air menaçant. Le guide de ses coursiers élève de sa main droite un étendard à quatre flammes, sur lequel on remarque la figure d'une femme couronnée, tenant un sceptre d'une main et de l'autre trois branches de lis; elle foule aux pieds un dragon. Le char de l'héroïne est environné d'hommes combattants. Marchant dans une direction inverse, un autre char, celui de Sisara, aussi richement décoré que le premier, est abandonné par ce chef dont on ne voit plus

(1) Le nom de Barach se trouve inscrit au-dessous de cette figure.

(2) On lit sur la plate-forme du char le nom de DEBORA.

Digitized by Google

qu'une jambe, le reste du corps disparaissant dans des arbres qui forment le bord du sujet. Le fond du bas-relief se compose d'arbres et de rochers parmi lesquels on voit une troupe d'hommes de guerre et un cheval effréné fuyant sans maître.

Une triple scène se passe dans le second petit bas-relief à côté du précédent.

Sur le devant, Sisara fugitif est accueilli par Jahel, qui l'invite à se cacher dans sa maison, sur le mur de laquelle on lit : IN MANV MVLIERIS TRADITVR SISARA, Judic., 4°. Cette inscription est analogue à la scène qui s'aperçoit par la baie de la porte, et qui représente Jahel fixant sur la tempe du général endormi les gardes d'une clef (1) qu'elle s'apprête à frapper d'un coup de marteau. Le fond du sujet représente la même femme invitant à entrer chez elle Barach, qui poursuit le guerrier auquel elle vient de donner la mort.

Ces trois sculptures sont surmontées d'un grand arc dans le centre duquel on voit encore un petit bas-relief de même matière que les autres, et dont le sujet allégorique offre l'Innocence assise sur un char triomphal. Sa main droite soutient une palme, et sa main gauche s'appuie sur un livre ouvert supporté par un pupitre.

---

(1) Il n'y a guère d'autre moyen de se rendre compte de la substitution d'une clef à un clou, qu'en supposant que l'artiste, peu versé dans la langue latine, aura confondu le mot *clavum* (clou) employé dans la Bible, avec le mot *clavem* (clef). Au reste, l'instrument dont se servit Jahel pour donner la mort à Sisara n'est pas toujours désigné sous le même nom dans les différentes versions de la Bible. Dans la Vulgate, il est appelé *clavum*, et dans la version des Septante, *paxillum*, diminutif de *palus* (pieu). Dans l'un comme dans l'autre cas, on doit voir dans cet instrument un des piquets de la tente de Jahel.

Digitized by Google

Le chien à triple tête de l'enfer poétique est écrasé sous les roues de ce char traîné par deux anges. On lit sur le terrein de ce sujet le mot *Innoscence.*

En dehors du grand arc, et à droite et à gauche dans les angles, était un médaillon.

Les diverses parties de cette charmante composition, dont nous ne pouvons donner qu'une description très-incomplète, et où l'or brilla jadis ainsi que les couleurs les plus variées, sont séparées entre elles, ou accompagnées de pilastres, de candélabres, d'arabesques et de jolis ornements de caprice dans le goût de la renaissance des arts sous François Ier.

A l'extrémité opposée de l'appartement, du côté du levant, et dans toute sa largeur, on découvrit, derrière le lambris, une décoration en plâtre appliquée au mur, d'un genre différent, quoique de la même époque. Elle consistait en trois grands compartiments cintrés, ornés d'archivoltes et séparés par des pilastres chargés de candélabres et enrichis d'arabesques. Celui du centre avait été anciennement détruit et remplacé par une cheminée.

Les compartiments existant renferment chacun deux bas-reliefs placés l'un au-dessus de l'autre. L'archivolte couronne le premier, et sous le second, qui renferme le sujet principal, se lit en latin une inscription explicative, composée de plusieurs versets de l'écriture sainte.

Les bas-reliefs principaux, d'une assez grande dimension (1), sont relatifs à un épisode de la vie de David. Son message à Nabal et son mariage avec Abigaïl, femme de Nabal, s'y voient représentés.

---

(1) Ils ont quatre pieds de largeur sur deux pieds neuf pouces de hauteur.

Premier

Digitized by Google

Premier bas-relief à gauche du spectateur. Nabal, assis au milieu de ses serviteurs occupés à la tonte des moutons; son nom est tracé sur son vêtement. Il repousse les envoyés de David (1).

Le sujet supérieur représente Dieu appelant Adam et Eve, qui paraissent accablés du remords de leur péché. Au côté opposé de ces deux figures, se voit l'arbre de la science du bien et du mal, entouré du serpent tentateur.

Deuxième bas-relief. Le grand-prêtre bénissant l'union de David et d'Abigaïl. Le roi est suivi de ses officiers, dont l'un porte son sceptre et l'autre sa couronne. David passe l'anneau nuptial à l'index de sa nouvelle épouse, qui est suivie de ses femmes. Une de celles-ci porte un vase de parfums, et une autre un livre (2).

Sous l'archivolte, la vierge, couronnée par des anges et environnée des trois personnes de la Trinité.

Le même luxe de peintures et de dorures a été prodigué à cette décoration, qui dut produire autrefois l'effet le plus éclatant.

---

(1) Sous ce bas-relief, on lit :

ERAT AVTEM VIR QVISPIAM IN SOLITVDINE MAON, etc. NOMEN AVTEM VIRI ILLIVS ERAT NABAL ET NOMEN VXORIS EIVS ABIGAIL. ERAT ILLA MVLIER PRVDENTISSIMA ET SPECIOSA. VIR IVRVS, PESSIMVS ET MALICIOSVS. CVM AVTEM VIDISSET DAVID QVOD TONDERET NABAL GREGEM MISIT DECEM IVVENES, etc. NABAL AVTEM RESPONDENS AIT QVIS EST DAVID, etc. PRL. REG. Co. XXV.

(2) Sous ce bas-relief, est écrit :

CVMQVE PERTRANSISSENT DECEM DIES PERCVSSIT DOMINVS NABAL ET MORTVVS EST, etc., MISIT ERGO DAVID AD ABIGAIL VT SVMERET EAM SIBI VXOREM, etc., QVE CONSVRGENS ADORAVIT EVM ET AIT ECCE FAMVLA TVA SIT IN ANCILLAM, etc., ET FACTA EST ILLI VXOR, etc. Co. SVP. D.

Digitized by Google

Les poses tourmentées des figures de ces différents sujets, leurs formes excessivement prononcées, désignent assez que l'artiste, sans y avoir réussi, cherchait à se pénétrer du style de Michel-Ange.

Il faut regarder comme une bonne fortune la découverte de ces sculptures aussi remarquables que rares, en songeant que, parmi les innombrables travaux de tous genres entrepris dans le seizième siècle, cette époque de splendeur et de gloire pour les arts dépendant du dessin, les objets que la mode, de nouvelles mœurs et de nouveaux besoins ont le moins épargnés dans des périodes de temps assez rapprochées, sont les décorations intérieures des maisons.

En effet, dans les villes vieilles comme celle de Rouen, où la plupart des habitations remontent à trois et quatre cents ans, malgré les mutilations qu'on leur fait subir, ou les déguisements dont on les revêt, surtout depuis une vingtaine d'années, il est extrêmement rare de rencontrer des cheminées, des plafonds, des planchers, des lambris ou tentures de l'époque de la construction des maisons.

On ne saurait trop louer le possesseur de ces curieuses reliques du soin qu'il prend de leur conservation : exemple qui devrait être imité par tous ceux dans les mains desquels le hazard fait tomber de semblables objets, et qui leur assurerait des droits à la reconnaissance des amis des arts et des antiquités nationales.

Digitized by Google

CHARLES VII A JUMIÈGES. (1)

Récit.

D'où reviennent gaiement ces vaillants chevaliers ?
Harfleur a vu leurs fronts couronnés de lauriers.
Comme ils marchent joyeux ! Leurs pesantes armures
Sont couvertes pourtant de neige et de frimats,
Et l'hiver est cruel ; mais que font ses injures
Et les rigueurs d'un siége au cœur de ces soldats ?
Ils sont Français ! Par eux la patrie est sauvée !
Ils s'en vont, racontant tour-à-tour leurs exploits,
Aux Anglais abattus la province enlevée,
L'audace de Brézé, la valeur de Dunois.
Autour de Charles VII se pressent les bannières ;
Et le Roi, souriant : « Bons chevaliers, mes frères,
» Mes amis, grace à vous les Normands sont Français !
» Il ne reviendra plus, ce temps où d'un Anglais
» Le front audacieux essayait ma couronne !
» Vous souvient-il que, Roi sans sujets et sans trône,
» A peine autour de moi quelques soldats épars
» Soutenaient sans trembler l'aspect des léopards !

(1) Au commencement de janvier 1451, la garnison de Harfleur s'étant rendue au Roi, il s'en alla passer le reste de l'hiver à Jumièges, à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil. A ses derniers moments elle montra beaucoup de dévotion et de repentir. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dit, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine.

(*Chroniques du temps.*)

Digitized by Google

» A peine en mon parti s'obstinaient quelques villes,
» Mais fumantes encor des discordes civiles ;
» J'étais pauvre, vaincu; mais j'avais des amis,
» Des amis tels que vous, cher Mailli, preux Saintraille !
» Puis j'aimais Dieu ! Son bras au trône m'a remis ;
» Il nous envoya Jeanne au jour de la bataille,
» Elle avait sa parole, et fit voir à nos yeux
» La victoire et la foi qui descendaient des cieux.
» Gloire à Dieu ! » Les guerriers aussitôt s'écrièrent :
» Gloire au Roi ! » Tous ensemble autour de lui levèrent
Leurs glaives, leurs écus, leurs lances, leurs drapeaux :
» Vive France à jamais ! » — « Donnons-lui le repos, »
Reprit le Prince, ému de ces transports de gloire ;
« A ces champs dévastés il faut que la victoire
» Profite enfin ; qu'ils soient mieux protégés par vous;
» Respectez leurs moissons ! Vous me le jurez tous !...
» Mon peuple souffre, il faut partager sa misère,
» Par nos fêtes, nos jeux, ne pas l'humilier ;
» Vous savez quels fléaux traîne après soi la guerre,
» Aidez-moi, mes amis, à les faire oublier.
» Je voudrais de trésors payer votre vaillance ;
» Mais que de maux encor il me reste à calmer !
» Avant tout il me faut le bonheur de la France ;
» Si vous m'avez fait craindre, il faut me faire aimer. »

Ainsi parla le Prince. On gardait le silence ;
Car ces preux, si vaillants, si fiers dans les dangers,
Si connus au pays par de beaux coups de lance,
N'étaient pas du trésor excellents ménagers.
Et le Roi soupirait : « Quel poids que la couronne !
» Disait-il en lui-même, et comment plaire à tous !

Digitized by Google

» L'un veut que je ménage, et l'autre que je donne ;
» Pauvres sujets ! Je suis plus à plaindre que vous ! »
Voilà que cependant la tour de Lillebonne
Se montre dans les bois. Un noble chevalier
Accourt dans le lointain, suivi d'un écuyer ;
Il se hâte, il se presse, et répond au qui vive :
Tancarville ! Aussitôt près du Prince il arrive :
« Ah ! Sire, suivez-nous ! A ma tremblante voix
» Connaissez ma douleur. Agnès, Agnès expire
» Et veut voir ce qu'elle aime une dernière fois. »
Le cœur du Roi se trouble ; il appelle Dunois :
« Dans les murs de Rouen chargez-vous de conduire
« Ces braves, lui dit-il,..... Tancarville, j'y cours ! »
Ils sont déjà bien loin. Les coteaux de Jumiège,
Enfermant de leurs bois la Seine aux longs détours,
Apparaissent couverts d'une éclatante neige ;
De l'antique Abbaye on aperçoit les tours,
Et bientôt le manoir des royales amours
Où Charles tant de fois, heureux de sa tendresse,
Porta les pas légers d'une amoureuse ivresse !
Dans ces sauvages lieux, oubliés des humains,
Que de fois de son sceptre il délivra ses mains !
Que d'aimables transports, que d'enivrantes chaînes !
Que de bonheur jadis ! Aujourd'hui que de peines !
Quelle angoisse du cœur, à chaque souvenir
De ces biens d'autrefois prêts à s'évanouir !
L'aride vent du Nord, s'élançant sur la plage,
Courbe les longs rameaux des ormes sans feuillage ;
Dans la vaste forêt, le Roi silencieux
Jette un triste regard sur la terr et les cieux.

Digitized by Google

Tout paraît à son cœur de sinistre présage,
Le hurlement des loups et le vol des corbeaux,
Et le cri prolongé de l'oiseau des tombeaux.
Plus le but est prochain, plus sa crainte s'augmente;
Plus il croit deviner, mêlés à la tourmente,
Dans le bruit des bouleaux agités par les vents,
De la cloche des morts les derniers tintements.
Alors à son coursier il prodigue l'injure,
Le presse, et, dans la nuit triste, glacée, obscure,
On n'entend plus alors, frappant les durs sentiers,
Que les rapides pas des nerveux destriers.

Enfin les écuyers frappent au monastère.
Tandis que leurs coursiers hennissent dans les cours,
Le Roi prend à la hâte un sentier solitaire,
Dont son cœur, dans la nuit, reconnaît les détours;
Impatient, d'Agnès il atteint la demeure,
Fait retentir du cor le son accoutumé.
Agnès l'a reconnu : « Voilà le bien aimé!
» Il vient à moi, dit-elle; encore, encore une heure!
» Que j'entende sa voix, que je l'embrasse et meure! »
Et le Roi, que précède un moine du couvent,
Pénètre dans la chambre où, sur un lit gissante,
Agnès, jadis si belle, aujourd'hui languissante,
Pour vivre et pour aimer n'avait plus qu'un moment.

Charles, muet d'effroi, quelque temps la regarde.
» Me reconnaissez-vous, s'écrie Agnès en pleurs?
» Je n'ai plus de beauté, mais toujours je vous garde
» Avec un doux sourire le plus aimant des cœurs!
» Venez toucher encor la main de votre amie;
« Je croirai que de Dieu le pardon est sur moi,

Digitized by Google

» Et près de lui bientôt je prierai pour le Roi,
» Comme on sait qu'ici-bas j'ai fait toute ma vie. »
Et Charle au désespoir, pressant ses froides mains :
« Agnès ! à mon amour, eh quoi ! sitôt ravie !
» Ouvre ton pauvre cœur ; dis-moi par quels chagrins,
» Quelle injure ou quel vœu ton ame est poursuivie,
» Et l'amant et le Roi sauront te protéger.
» — Vas, mon mal est trop grand ! Ce n'est pas ta puissance,
» O Roi, qui peut guérir une telle souffrance !
» Mais en te la contant je peux la soulager.

» Je rêvais ton retour sur les bords de la Loire,
» Là, bientôt me parvint le doux bruit de ta gloire ;
» Il me parut qu'alors j'étais trop loin de toi.
» Dans le malheur, jadis, il eut besoin de moi,
» Me disais-je ; aujourd'hui partageons sa victoire.
» Glorieuse de toi, fière de ton bonheur,
» J'allais, disant partout ma joie et ma tendresse.
» Qu'est-ce que j'entendis ! O mortel déshonneur !
» Mon ami, je ne suis qu'une indigne maîtresse !
» Ton nom est par le mien à jamais obscurci ;
» Tes maux viennent de moi, ceux de l'Etat aussi !
» Je t'arrache au devoir, j'énerve ta pensée ;
» On nomme tes enfants, ton épouse offensée ;
» On m'accuse, on te blâme ; et j'ai vu qu'en tous lieux,
» Si tu ne m'aimais plus, on t'aimerait bien mieux !
» On me reproche tout, mon orgueil, ma faiblesse,
» Et tes moindres présents, et ma propre richesse !
» Voilà ce que partout on criait sur mes pas.
» Ils ont dit plus encore, et c'est un tel outrage,

Digitized by Google

» Que de le supporter je n'ai pas le courage :
» Ils ont dit, mon ami, que je ne t'aimais pas !
» Tu vois qu'il faut mourir ! Je suis bien criminelle,
» Puisque je te ravis le cœur de tes sujets ;
» Mais, au moins, rends justice à cette ame fidèle,
» Dis un mot, bénis-moi, je mourrai sans regrets. »

La colère du Prince en ses yeux étincelle ;
Il s'écrie : « Est-ce ainsi qu'on respecte les Rois ?
» Faut-il qu'ils n'aient jamais de faiblesse mortelle !
» Que de l'amour jamais ils n'écoutent la voix !
» Te connaît-il, Agnès, ce monde qui t'outrage ?
» Quand il m'abandonnait à l'ennemi vainqueur,
» Sait-il que, m'appuyant de plus près sur ton cœur,
» C'est là que j'ai repris confiance et courage ?
» Sait-il que c'est par toi que mon bras fut armé ?
» Pour me rendre à l'honneur connaît-il tes prières ?
» Sait-il que, désertant moi-même mes bannières,
» Je ne serais plus Roi, si je n'avais aimé ?
« Peuple ingrat et léger que cet amour offense,
» Des maux que tu lui fais il consola mon cœur !
» Sais-tu combien de fois, désarmant ma rigueur,
» Cette Agnès près de moi prit soin de ta défense ? »
« — Je veux la prendre encor dans ce dernier adieu,
» Dit Agnès ; il faut bien que je le justifie !
» Il a raison, ce peuple, en condamnant ma vie ;
» Je suis comme à ses yeux coupable aux yeux de Dieu.
» Des erreurs du passé souffre que je m'accuse ;
» Le rang et la beauté ne sont point une excuse,
» Un Roi doit aux sujets l'exemple des vertus.
» Dis-leur mon repentir, quand je ne serai plus,

» Dis-leur

Digitized by Google

» Dis-leur que j'ai pleuré mes criminelles joies,
» Que Dieu me les remet, que je meurs dans ses voies,
» Que je l'ai confessé le cœur plein de regrets;
» Mais surtout, apprends-leur, Charles, que je t'aimais!
» Adieu! Donne ta main, sois l'amour de la France,
» Avant de la quitter j'ai vu sa délivrance,
» Tes ennemis vaincus, ton règne glorieux,
» Et j'emporte avec moi ce bonheur dans les cieux! »

Ces mots furent suivis d'un effrayant silence.
Le Prince veut parler, mais de nombreux sanglots
De sa vive douleur ont arrêté les mots.
L'abbé du monastère en ce moment s'avance;
Pour la salut d'Agnès il redoute l'amour,
Et des vœux d'ici-bas quelque fatal retour.
Il vient avec respect montrer un front austère,
En s'approchant du lit, parle de repentir:
« Brûleriez-vous encore d'une flamme adultère?
» — Oh! oui, répond Agnès dans un dernier soupir,
» Oui, je l'aime toujours.... mais non plus sur la terre! »

Par M. Guttinguer.

Digitized by Google

LA BATAILLE D'HASTINGS.

Tremble, fière Albion ! Suivi de ses Normands,
Dont les Français en foule ont renforcé les rangs,
Guillaume est descendu sur ta plage alarmée ;
Soudain, armant son bras d'un flambeau destructeur,
A la flamme en fureur
Il livre les vaisseaux où vogua son armée.

« Ces vaisseaux désormais ne peuvent nous servir,
» Dit-il ; braves amis, qui de nous voudrait fuir ?
» Voici votre patrie. Il faut que la victoire
» Force un peuple rebelle, armé contre mes droits,
» A fléchir sous mes lois,
» Ou que sous nos drapeaux nous mourions avec gloire. »

Sûrs de vaincre avec lui, les guerriers du héros
Par mille cris joyeux répondent à ces mots.
Guillaume alors, rempli d'ardeur et d'espérance,
Donne à ses bataillons le signal du départ ;
Déjà son étendart
Se déploie à leur tête et vers Londres s'avance.

Dans les plaines d'Hastings il arrive, et ses yeux
Aperçoivent d'Harold les pavillons nombreux.
Tel qu'un lion puissant qui voit venir sa proie,
Tel Guillaume frémit, de cet aspect charmé ;
Et, de gloire affamé,
Son noble cœur s'émeut d'une héroïque joie.

Digitized by Google

Résolu de combattre aussitôt que le jour
Dans les cieux éclaircis doit être de retour,
Le héros, qui sait joindre au courage invincible
La sage profondeur d'un esprit lumineux,
Médite avec ses preux
Les menaçans projets de l'attaque terrible.

Ce n'est point à cueillir la palme de l'honneur
Que veut en ce grand jour se borner sa valeur;
A de plus hauts desseins son ame s'abandonne :
Il faut que d'un seul coup Harold soit terrassé;
Que, du trône chassé,
Il livre à son vainqueur son sceptre et sa couronne.

Dès que le jour paraît, les deux peuples rivaux
S'ébranlent à l'envi, rangés sous leurs drapeaux;
Sur les pas de leurs chefs au combat ils s'avancent:
La plaine au loin mugit du choc impétueux,
Et des cris furieux
Au sein des airs émus de toutes parts s'élancent.

Quelque temps aux Anglais leurs ennemis serrés
Opposent, comme un mur, leurs rangs bien assurés.
Mais soudain leur armée hésite et se replie;
Fiers de voir reculer ces agresseurs altiers,
Harold et ses guerriers
Les poursuivent, brûlant de joie et de furie.

Harold, ivre d'espoir, de cet heureux combat
Attendait son salut et celui de l'Etat.
Monarque infortuné, quel vain songe t'abuse !

Digitized by Google

Au moment où tu crois le triomphe certain,
Ton désastre est prochain :
De tes fiers ennemis la fuite est une ruse.

Derrière un bois épais, voisin du champ d'honneur,
Sous l'ordre d'un baron fameux par son grand cœur,
Guillaume a fait poster une intrépide élite :
Par sa fausse retraite il attire à son gré
Au piége préparé,
L'ennemi dont l'ardeur bientôt s'y précipite.

Soudain ce corps nombreux, en poussant de grands cris,
Fond sur les derniers rangs de l'ennemi surpris,
Tandis qu'à ce signal la masse de l'armée
S'arrête, et, reprenant un maintien menaçant,
S'élance en frémissant
Sur celle des Anglais à les suivre animée.

Alors, de deux côtés foudroyés à la fois,
Les soldats d'Albion par de vaillants exploits
Tâchent de conjurer le sort qui les menace :
Mais ces efforts sont vains ; leur sang coule à longs flots ;
Des guerriers du héros
Chaque instant semble accroître et redoubler l'audace.

Guillaume, en ce combat, par d'immortels travaux
Au royal héritage acquiert des droits nouveaux :
Son glaive impétueux, guidé par son courage,
Moissonne les Anglais en foule renversés ;
Et les morts entassés
Couvrent autour de lui l'arène du carnage.

Digitized by Google

Longtemps Harold, sanglant, éperdu de fureur,
Des guerriers d'Albion encourage l'ardeur :
Mais enfin, succombant auprès de ses deux frères
Qui périssent, après de valeureux efforts,
Sur des monceaux de morts
Il tombe, et le trépas le rejoint à ses pères.

Alors, désespérés, ses guerriers malheureux
Cessent de s'opposer à leur destin affreux.
La moitié tombe et meurt dans ce carnage immense ;
Le reste est dans les fers, ou fuit plein de terreur :
Désormais le vainqueur
Au trône d'Edouard s'assied sans résistance.

Ainsi, noble héros, tes glorieuses mains
Ont d'un seul coup de foudre accompli tes desseins !
Ce triomphe inoui, qu'admirera la terre,
Va courber sous tes lois tout un peuple tremblant ;
Et, dès ce jour sanglant,
Un vassal de la France est roi de l'Angleterre.

Par M. Pierre Dumesnil.

Digitized by Google

LE PAPILLON, LA ROSE ET LE LIMAÇON.

Fable.

» Ah ! tout vaut mieux qu'un inconstant !
» Disait la fraîche Rose au Bengale enlevée
» Et dans nos jardins élevée ;
» L'ingrat ne m'aima qu'un instant.
» Un Papillon est donc partout le même !
» Un regard, un baiser, et puis tout est fini ;
» A peine a-t-on prouvé qu'on l'aime,
» Que le méchant vous en punit.
» Mieux vaut cent fois un amant raisonnable,
» Que l'on s'attache pour jamais ;
» De corps, d'esprit, fût-il moins agréable ;
» Tant mieux. Dans un choix estimable,
» Moins de plaisirs, moins de regrets. »
Un Limaçon entendit ce langage
Qu'accompagnaient des pleurs nombreux ;
Il trouva le moment heureux,
Et fit offre de mariage.
Quand il eut bien traîné sa déclaration,
On l'accepta. Vous en doutez, peut-être ?
Hélas, dans la colère, on ne peut se connaître !
Pour le dépit tout choix est bon.
Cet époux fut constant, par malheur pour la belle ;
Son déplorable amour vint flétrir ses couleurs.
« Ah ! s'écriait la fleur, que n'est-il infidèle !
» Qu'il m'abandonne à l'instant, ou je meurs ! »

Digitized by Google

Mais son amant avait des principes sévères :
Il garda ses serments en dépit des prières ;
Et la fleur en mourut. A ses derniers instants,
Elle vantait, dit-on, les inconstants.
« Je serais plus à plaindre encore, disait-elle,
» Si je n'avais, pour m'aider à mourir,
» Gardé de l'infidèle
» Un tendre souvenir.
» Lui seul m'a fait connaître l'existence ;
» Ce bonheur, il est vrai, n'a duré qu'un seul jour.
» Mais un instant, mais un éclair d'amour,
» Vaut certains siècles de constance. »

Par M. GUTTINGUER.

Digitized by Google

LA RENARDE ET LES RENARDEAUX.

Fable.

Une bonne mère Renarde,
Au bord de son terrier promenant ses petits,
Leur disait : « Hélas ! qu'il me tarde
« De voir de retour au logis
» Votre père, que Dieu prenne en sa sainte garde !
» Pour nourrir votre enfance, à combien de périls
» Il expose ses jours ! Chiens, traquenards, fusils,
» Est-il rien qui l'effraie et rien qu'il ne hazarde ?
» Admirez jusqu'où va sa tendre affection !
» Ce qu'il a de plus cher, sa réputation,
» Il vous la sacrifie ; et la gent campagnarde
» En vain dans ses propos le traite de fripon,
» Se résignant pour vous, à peine il y prend garde....
» Mais voici qu'il revient, muni d'une poularde :
» Ce bon père ! Songez à le bien recevoir. »
C'était en effet lui qui rentrait au manoir,
Comme un des Renardeaux répliquait à sa mère :
« Maman, je voudrais bien savoir
» Si notre très-honoré père
» N'allait point en maraude avant de nous avoir.
» Notre oncle, m'a-t'on dit, était célibataire,
» Et toutefois, sous le bâton
» Rencontra le trépas, en volant un chapon. »
Père ambitieux, père avare,
Père égoïste, ici sont peints au naturel :
Du nom de l'amour paternel
Que de vices souvent on pare !

Par M. Le Filleul des Guerrots.

LA

Digitized by Google

LA PIE.

Fable.

Margot, pour le babil, vaut cinquante femelles :
Volatile de son métier,
Elle est toujours en l'air, à l'affût des nouvelles
Qu'elle se plaît à publier.

Tantôt, pour en avoir, Margot s'invite et mange
Chez les hôtes d'un colombier ;
Tantôt elle se perche au haut d'un cerisier,
A côté d'un pinçon, ou bien d'une mésange ;
Quelquefois, parmi les dindons,
Elle rôde autour de la grange ;
Quelquefois, près des canetons,
Elle barbote dans la fange ;
Même on l'a vue un jour, avec de noirs corbeaux,
D'une chair corrompue avaler les lambeaux.

Aimable ou sotte compagnie,
Gens bien ou mal famés, d'un esprit aigre et doux,
Gris de plumage, blancs ou roux,
Tout est bon pour Margot la Pie,
Pourvu qu'elle s'informe, écoute, observe, épie.

Par le même.

Digitized by Google

LE TARIN ET LES AUTRES OISEAUX.

Fable.

Un Tarin dit un jour aux oiseaux rassemblés :
« Je vous veux aujourd'hui régaler de cerises ;
» Suivez-moi, j'en connais d'exquises. »
A sa suite aussitôt tous se sont envolés ;
Tous, hors un vieux routier, de loin sentant la poudre,
Un Merle, qu'à partir ils n'avaient pu résoudre.
« Votre grand nombre, amis, vous portera malheur ! »
Avait dit l'oiseau noir : hélas ! sa prophétie
Se trouva bientôt accomplie.
Non loin des cerisiers réduit certain chasseur
Il entend de joyeux ramages,
Il voit s'ébattre en l'air mille chantres volages.
Du fusil à deux coups dont notre homme est armé
Il tire au beau milieu de ce peuple emplumé.
Vous jugez, en long comme en large,
Du ravage que fit la fatale décharge.

« O jour d'épouvante et de deuil !
» Je ne t'oublierai pas, » dit alors un Bouvreuil
Qui, palpitant d'effroi, dans un taillis se coule :
« Tu m'avertis qu'à l'avenir
» Le plus sûr chemin à tenir,
» N'est pas celui que prend la foule. »

Par le même.

Digitized by Google

RÉVÉLATIONS D'UN JOURNALISTE.

Scène extraite d'une Comédie inédite.

Voici d'abord mon nom : Irascible Mordant.
Des Fréron, des Geoffroy je suis le descendant.
J'eus à peine vingt ans, au sortir du collége,
Que de trancher sur tout j'acquis le privilège.
Je me fis journaliste; alors de tout Paris
Je vis courir chez moi messieurs les beaux-esprits.
Je devins le courtier du temple de mémoire;
A mon gré j'établis un impôt sur la gloire;
Nul ne plut au public sans mon consentement,
Et l'on eut de l'esprit, enfin, pour son argent.
Ma fortune eût bientôt passé mon espérance;
Je vis régner chez moi le luxe, l'abondance.
Il fallait soutenir ce faste journalier....
Je vais vous dévoiler les secrets du métier.
A tort comme à travers lançant des épigrammes,
Je drapai les acteurs, je fis des mélodrames,
J'eus la vogue; en un mot, il devint du bon ton
De lire et d'admirer partout mon feuilleton.
Les auteurs, les acteurs, les danseurs, les actrices
S'en vinrent, tour-à-tour, implorer mes services;
Je fis donc circuler mon tarif de succès,
Et je vis mon crédit faire encor des progrès.
Je prenais dix louis pour une comédie,
Vingt pour un opéra, pour une tragédie

Digitized by Google

Soixante, et plus encor pour un succès d'éclat,
Six pour un vaudeville ou pour un entrechat.
Fidèle à mon tarif, j'aurais fait conscience
De trahir des chalands l'exacte confiance;
Je consentais pourtant à prendre des cadeaux,
Des meubles, des couverts, des marbres, des cristaux.
Arbitre du bon goût et tyran du Parnasse,
Nul, sans me consulter, n'osait y prendre place;
Et, certain de la vogue et de l'opinion,
De certain chansonnier j'aurais fait un Piron.
Je sais ce qu'il s'en faut; mais mon plus grand scrupule
N'a jamais pu tenir devant une pendule,
Et, du plus ignorant barbouilleur de papier,
J'aurais fait un Racine avec un sucrier.
Plus d'un, par ce moyen, sut fixer la fortune.
Un sot dans les grandeurs est chose assez commune;
Souvent le plus à plaindre a le plus de talent.
Corneille devint gueux, Chapelain opulent;
Et tel qui, pour son or, m'acheta du génie,
Est souvent parvenu jusqu'à l'académie!
Pour m'élever encore on ne fut pas surpris
De me voir à propos servir tous les partis,
Changer comme le vent était ma politique;
Criant Vive le Roi! vive la république!
Et vendant au plus fort et ma plume et ma main,
Je trahis mon pays, mais je fis mon chemin.
Vous sentez que, bravant ainsi ma conscience,
Je fus le plus heureux journaliste de France!
Je sais bien que parfois quelques esprits mal faits
Me firent payer cher mes plus aimables traits;

Digitized by Google

Je supportai souvent des attaques cruelles;
Mais un homme sensé rit de ces bagatelles:
Chacun a des moments un peu durs à passer.
Cependant, mon crédit commençait à baisser;
Déjà de mon journal je n'étais plus l'oracle,
Je m'y trouvais réduit à l'article *Spectacle*,
Imprimé de façon, que, pour m'humilier,
J'avais l'air d'être là pour remplir le papier:
Lorsque la France enfin, au comble de la gloire,
Éprouva des revers inconnus à l'histoire.
Voyant mon journal mort, je sus adroitement,
Pour le ressusciter, profiter du moment,
Et, par un de ces traits, dignes d'un libelliste,
J'y mis un couvert blanc: on me crut royaliste.
Suivant l'esprit du jour variant mes couleurs,
Je prédis aux français encor d'autres malheurs;
J'osai, nos descendants auront peine à le croire,
De nos braves guerriers calomnier la gloire;
J'osai plus, je criai Vive nos ennemis!
J'étais bien loin, Monsieur, d'être de mon avis.
De tous les bons français la fureur fut extrême:
On maudit mon journal, on me maudit moi-même,
Et je continuai pourtant sur ce ton là:
N'en soyez point surpris, j'étais payé pour ça.
Tel est mon sort, Monsieur; et cet aveu sincère,
Loin de vous offenser, est digne de vous plaire.
Je quitte mon métier: bientôt l'opinion
N'osera plus ternir ma réputation,
Car on dira toujours, de Paris jusqu'à Rome,
Il est très-riche, donc il est très-honnête homme!

Par M. Des Alleurs fils.

Digitized by Google

LA JEUNE VEUVE.

Ode.

> Dieu se plaît à nous faire soupirer après cette patrie immortelle, où rien ne manquera plus à notre bonheur.
>
> MASSILLON.

J'ai trop longtemps sur moi vu tomber la pitié
De femmes qui d'un masque où se peint l'amitié
Ont peut-être emprunté les charmes ;
Enfin de ma douleur je n'ai plus de témoins ;
Seule je puis gémir, seule je souffre moins ;
Mes yeux ont retrouvé des larmes.

Toi que naguère encor je pressais sur mon sein,
Je ne te verrai plus ; le fer d'un assassin
A tranché le cours de ta vie,
Et la mienne aujourd'hui n'est pour moi qu'un fardeau,
Dont je supporterai le poids jusqu'au tombeau.
Espérance, tu m'est ravie !

Pour moi plus de printemps, pour moi plus de beaux jours;
Pour moi plus de ces nuits où l'ange des amours
Nous versait leur volupté pure ;
Je suis comme cet arbre, orgueil de nos vallons,
Que le souffle imprévu d'orageux aquilons
Vient dépouiller de sa verdure.

A l'heure où son baiser caressait mon réveil,
Sur mon lit désormais chaque nouveau soleil
Me trouvera seule et plaintive.

Digitized by Google

Pleurer, toujours pleurer !..... Lorsque j'ai tout perdu,
Qu'ici-bas le bonheur ne peut m'être rendu,
Sur la terre suis-je captive ?

Quand le plus tendre époux, par la mort entraîné,
Quitte de nos amours l'asile fortuné
Pour une nouvelle demeure,
Ne puis-je m'y frayer un rapide chemin ?
Oui, je vais le revoir : il m'attend. De ma main
C'en est fait, il faut que je meure.

Plus d'orages pour moi : je vais entrer au port.
Qu'ai-je osé dire, ô ciel ! à quel affreux transport
La douleur m'a-t-elle livrée !
Pardonne, Dieu clément, pardonne au désespoir !
Je sais ce que m'impose un austère devoir :
J'en suivrai la route sacrée.

Mon Dieu, je subirai tes rigoureux arrêts.
On ne m'entendra plus accuser tes décrets,
Et maudire mes destinées.
Que pour les malheureux mes jours soient un bienfait;
Je ferai tout le bien que mon époux eût fait,
S'il eût coulé d'autres journées.

On ne me verra point, fastueuse en mon deuil,
Artémise nouvelle, enfermer son cercueil
Au sein d'un pompeux mausolée.
Je n'achèterai pas les louanges d'un chant;
Une pierre, une croix, son nom, son nom touchant,
Couvriront sa tombe isolée.

Digitized by Google

C'est là que, chaque soir, je porterai des fleurs,
C'est là que, pour tromper mes amères douleurs,
J'irai prier dans le mystère,
Jusqu'au jour consolant, où, m'appelant aux cieux,
Pour me rendre celui que demandent mes yeux,
Dieu m'enlèvera de la terre.

Par M. Edouard d'Anglemont.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

Discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. Guttinguer, *Président*, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Marquis, *secrétaire perpétuel*, 23

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Physique et Mathématiques.

Discours de réception de M. Schwilgué, *et réponse de M. le Président*, 23

Notice sur un instrument destiné à régler les pendules, par M. Destigny, 25

Théorie et usage du cercle de réflexion de Borda, par M. Arthur; et rapport par M. Cazalis, ibid.

Mémoires sur les effets des pompes du système de M. Arnollet; et rapport par M. Cazalis, ibid.

Théorie, description et usage du pachomètre, par M. Benoît; et rapport par M. Lévy, 26

Nouvelle théorie de la vision, par M. Lehot; et rapport par M. le docteur Le Prevost, ibid.

Chimie.

Mémoire sur la fabrication du salpêtre (nitrate de potasse), 41

Digitized by Google

au moyen des végétaux, et sans addition de matières animales, par M. Dubuc, 26

Notice chimico-toxicologique sur le sublimé corrosif et sur l'arsenic ordinaire, par M. Dubuc, 28

Nouveau moyen de fabriquer l'eau-de-vie de pommes de terre pendant toute l'année, sans être obligé de les réduire en fécule, par M. Lenormand, ibid.

Tableaux synoptiques des acides, par M. Bacon, 29

Histoire naturelle.

Notice anatomique sur un chat monstrueux, par M. des Alleurs, 29

Concordance des divers noms donnés aux champignons, par les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de cette partie de la botanique, et surtout des noms de Fries avec ceux de De Candolle, de Persoon et de Bulliard, par M. Le Turquier de Longchamp, 30

Éléments de botanique, par MM. Brière et Potier; et rapport par M. Le Turquier de Longchamp, ibid.

Recueil de plantes cryptogames du nord de la France, par M. Desmazières; et rapport par M. Marquis, 31

Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie, par M. Loiseleur des Longchamps; et rapport par M. Dubreuil, ibid.

Compte rendu des travaux de la Société Linnéenne de Paris, et Éloge de M. André Thouin, par M. Thiébaud de Berneaud; et rapport par M. Levieux, ibid.

Dissertations sur le prétendu fossile humain de Fontainebleau, ibid.

Médecine.

Mémoire sur la constitution médicale de l'hiver de 1824, par M. Hellis, 32

Digitized by Google

Observations sur l'influence de la constitution médicale de l'automne et de l'hiver derniers, par M. Vigné, 33

Mémoire sur les propriétés vénéneuses des fruits du solanum mammosum, par M. des Alleurs, 33

Recherches critiques sur la nouvelle doctrine médicale italienne, connue sous le nom de contro-stimulisme, par M. Carrault; et rapport par M. Hellis, 34

Recueil de Mémoires de médecine légale, de M. Chaussier; et rapport par M. Godefroy, 35

Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes, par M. Chaussier; et rapport de M. Le Prevost, ibid.

Considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement, par M. Chaussier; et rapport par M. Le Prevost, ibid.

Observation de M. le docteur Le Prevost, *sur une excroissance développée sur la tête d'un homme, à la suite de la rupture d'une loupe,* ibid.

Programme et Discours d'ouverture d'un Cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine, par M. Leroux; présentés par M. Dubuc, 35

Traduction de Morgagni, par MM. Desormeaux et Destouet; et rapport par M. Hellis, 36

Traduction du Manuel d'anatomie de Meckel, par MM. Jourdan et Breschet; et rapport par M. Hellis, ibid.

Eloge de J. Janin de Combe, par M. Pointe; et rapport par M. des Alleurs, ibid.

Mémoire de M. Moreau de Jonnès sur le choléra-morbus des Indes; et rapport par M. des Alleurs, ibid.

De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine, par M. Salgues; et rapport par M. des Alleurs, 37

Digitized by Google

Hygiène des vieillards, par M. Salgues; et rapport par M. des Alleurs, 37
Observations sur le traitement et la guérison de la fièvre quarte rebelle, par les moyens hygiéniques, par M. Denis; et rapport par M. le docteur Le Prevost, ibid.
Nouveaux éléments de physiologie pathologique, par M. Surun; et rapport par M. des Alleurs; ibid.
Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue, par M. Gintrac, 38
Avis au public sur l'emploi raisonné des sangsues, par M. Picquet, ibid.

Agriculture.

Mémoire sur les arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, *par M.* Prévost, *pépiniériste,* 38
Nouvelle broie mécanique, de M. Laforêt, pour la préparation du chanvre et du lin, sans rouissage; et rapport par M. Lévy, 39
Travaux des sociétés correspondantes, 40
Note sur M. Descroizilles, ibid.

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

Notices chimico-toxicologiques, tant sur le sublimé corrosif que sur l'arsenic ordinaire, par M. Dubuc, 43
Essai sur l'éducation et la culture des arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, *par M.* Prévost *fils, pépiniériste,* 55
Des différentes sortes de terre, et des espèces et variétés d'arbres qui peuvent y prospérer, 75
De l'abricotier, 77
Du cerisier, 80
Du coignassier, 84

Digitized by Google

Du néflier, 84
Du pêcher, 85
Du poirier, 86
Du pommier, 90
Du prunier, 94
Tableau des diverses opérations relatives à leur éducation, leur plantation, etc., 99
Note explicative du sens attaché à quelques expressions employées dans le cours de ce mémoire, 109

CONSTITUTION *médicale de l'hiver de* 1824, *par M.* Hellis, 111
OBSERVATIONS *lues par M.* Vigné, 135
OBSERVATION *sur un empoisonnement causé par le solanum mammosum de Linné, par M.* des Alleurs *fils*, 141
MÉMOIRE *sur la culture ou fabrication indigène du salpêtre (nitrate de potasse), etc., par M.* Dubuc, 151

Première couche, faite avec deux plantes cruciferes, 157
Deuxième couche, faite avec des plantes solanées et des pavots, 159
Troisième couche nitrifere, faite simplement avec des tiges et feuilles de chou, 161
Notice sur la première couche, 163
Notice sur la deuxième couche, 165
Purin pour arroser les couches ou amas nitrifères, 166
Notice sur la troisième couche, 167
Résumé et conclusion, 168
Copie d'une lettre écrite à l'auteur, par M. Malouet, 173

NOTE *sur un chat monstrueux, par M.* des Alleurs, 175
NOTICE *sur un instrument destiné à régler les pendules, par M.* Destigny, 181
CHAMPIGNONS. *Concordance de Persoon* (synopsis methodica fungorum), *avec de Candolle*, (second et sixième volume), *par M.* Le Turquier de Longchamp, 189

Digitized by Google

Concours.

Rapport sur le concours ouvert dans la classe des Sciences, pour 1825, *par M.* des Alleurs, 215
Annonce des mémoires couronnés, 221
Mémoire N° 5, par M. Ladevère, 223
Mémoire N° 7, par M. Savin, 245
Prix extraordinaire proposé pour 1827, 273

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. Bignon, *secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres*, 277

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Correspondance.

Précis sur l'usure attribuée aux prêts de commerce, suivi de l'opinion analogue de l'abbé Bergier, 278
Bas-reliefs lithographiés, adressés par M. Labey de la Roque, de Caen, ibid.
Nouvelle traduction en prose des Odes d'Anacréon, par madame Céleste Vien, ibid.

Membres correspondants.

Hamlet et l'ombre de son père, traduction de Shakespeare, par M. Boucharlat, 279
La mort de Montgommeri, traduction de Schiller, par le même, ibid.
Tableau de village, par M. Boineilliers, ibid.
Dythirambe aux mânes de Louis XVIII., par M. Marie Dumesnil, ibid.

Digitized by Google

Recueil d'Odes ; par M. d'Anglemont ; 279
Procès entre le corps et l'ame, par M. le comte François de Neufchâteau, ibid.
Suite de l'histoire de la Scie d'Harfleur, par M. le vicomte de Toustain, ibid.
La Clef des Etymologies, par M. Fontanier ; et rapport par M. De la Quérière, ibid.
Essai historique sur Dieppe, par M. P.-J. Féret ; et rapport par M. Aug. Le Prévost, ibid.
Examen du Studi Geniali *de M. le comte Vincenzo de Abbate, d'Alba, par M.* Aug. Le Prévost, 280
Éloge du Président de Thou, par M. Patin ; et rapport par M. Houel, ibid.
Ouvrage sur les biens de main-morte, par M. l'abbé Grappin, ibid.
Panégyrique de Saint Louis, par M. l'abbé La Bouderie ; et rapport par M. l'abbé Gossier, 281
Chroniques neustriennes, par M Marie Dumesnil, ibid.
Mémoire sur les Ruines de Lillebonne, par M. François Rever, ibid.
Opuscule sur les médailles de Sainte-Croix-sur-Aizier, par le même, ibid.
Météore lumineux observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer, le 10 *décembre* 1824, *par le même,* ibid.
Description d'une Statue fruste, en bronze doré, (2e édition) *par le même,* ibid.
Détails sur la découverte d'établissements romains ou gallo-romains, à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville, par M. Feret, ibid.
Premier tome de la relation du Voyage de M. Dibdin, antiquaire anglais, traduit par M. Théod. Licquet, ibid.
Notice et pièce de vers sur un gros chêne, appelé Chêne-au-vendeur, *par M. le comte Blanchard de la Musse,* 282

Digitized by Google

Réponse de M. Guttinguer à M. Blanchard de la Musse, 282

Notice sur M. Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier, par M. Hippolyte Lemonnier, ibid.

MEMBRES RÉSIDANTS.

Discours d'ouverture de la Séance de rentrée, par M. Guttinguer, *président*, 283

Discours de rentrée prononcé à la Cour royale, par M. Vandoeuvre, ibid.

Notice sur quelques antiquités observées à Dreux, par M. Marquis, ibid.

Considérations sur l'école romantique, par le même, ibid.

Bas-reliefs lithographiés par M. Maillet-Duboulhey, *avec une Notice de M.* Houel, ibid.

Notice sur le tombeau des énervés de Jumièges, par M. E.-H. Langlois, ibid.

Le bal, et autres poésies, par M. Guttinguer, ibid.

Grammaire italienne de Peretti, revue et augmentée par M. Ballin, ibid.

Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus, par M. Aug. Le Prévost, ibid.

Considérations sur les Juifs d'occident, *de M. Arthur Beugnot, par M.* Licquet, 284

Considérations sur les Mélanges poétiques *de M. Guttinguer, par M.* Aug. Le Prévost, ibid.

Dessins d'une tête antique en marbre, trouvée dans les ruines de Lillebonne, par M. Langlois, ibid.

Notices sur plusieurs antiquités de Rouen, par M. De la Quétière, ibid.

Discours de réception de M. Ballin, *et réponse de M. le président*, 285

Ode

Digitized by Google

Ode sur la bataille d'Hastings, par M. Pierre Dumesnil, 285
Recueil de fables, par M. Lefilleul des Guerrots, 286
La Rose, le Papillon et le Limaçon, fable, par M. Guttinguer, ibid.
Poème sur la mort de Girodet, par le même, ibid.
Charles VII à Jumièges, par le même, ibid.
Révélations d'un journaliste, par M. des Alleurs, ibid.

Concours.

Rapport sur le concours de la classe des Lettres, par M. Licquet, 287
Prix proposé pour 1826, 291

Adresse a S. M. Charles X, 292

Ouvrages dont l'Académie a ordonné l'impression dans ses Actes.

Notice sur M. l'abbé Gourdin, par M. Bignon, 293
Notice sur M. Lemonnier, par M. Bignon, 299
Discours prononcé à la Séance de rentrée, par M. Guttinguer, *président,* 301
Notice sur diverses antiquités de la ville de Rouen, par M. De la Quérière, 311
Charles VII a Jumiéges, par M. Guttinguer, 323
La Bataille d'Hastings, par M. Dumesnil, 330
Le Papillon, la Rose et le Limaçon, par M. Guttinguer, 334
La Renarde et les Renardeaux, par M. Le Filleul des Guerrots, 336
La Pie, par le même, 337

Digitized by Google

Le Tarin et les autres Oiseaux, *par le même*, 338

Révélations d'un Journaliste, *par M.* Des Alleurs, 339

La Jeune Veuve, *par M.* Ed. d'Anglemont, 342

Fin de la Table.

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1826.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1826.

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE NICÉTAS PÉRIAUX JEUNE,
RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

1826.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1826,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES, A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. L'ABBÉ GOSSIER, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

LA vue seule d'un corps littéraire dont le Président est revêtu du caractère sacerdotal fait naître tout d'abord, et comme spontanément, une grande pensée : l'alliance des lettres et de la religion. Elle s'est assurément présentée à tous ceux qui honorent cette solennité de leur présence, quoique peut-être quelques-uns n'ont pu se

Digitized by Google

rendre compte à eux-mêmes de l'impression qu'ils ont éprouvée en nous voyant pénétrer dans cette enceinte. Plus cette pensée a frappé votre esprit, plus aussi, sans doute, vous aimerez à vous y arrêter. La religion et la littérature ne peuvent être considérées, même chacune séparément, sans exciter le plus vif intérêt : l'aspect de leur union et de leurs rapports mutuels ne peut manquer de pénétrer des ames sensibles et généreuses.

Quel beau sujet pour un ministre des autels appelé en ce jour à faire l'ouverture de la Séance publique annuelle d'une Société scientifique et littéraire! Qu'il est d'ailleurs consolant d'avoir à le développer en présence de chefs d'administration, protecteurs par devoir, et plus encore par goût et par sentiment, des lettres et de la religion, dans une assemblée aussi brillante de vertus que de talents, et au sein d'une ville qui, supérieure, après la capitale, à presque toutes celles de la France, par son étendue et sa population, se distingue éminemment par ses honneurs héréditaires et sa gloire propre dans les différentes branches des lettres, des sciences et des arts, et s'est acquis, dans des temps de trouble et de délire, de si éclatants mérites aux yeux de la religion et de ses ministres!

Religion, littérature : l'union, l'harmonie, les rapports qui règnent entre ces deux grands pouvoirs, les secours mutuels qu'ils se prêtent et qu'ils se rendent, voilà donc le sujet qui, je ne dirai pas, se présente à moi, mais que les circonstances semblent m'imposer. Il n'est pas entièrement de mon choix, et vous en êtes témoins, Messieurs; je le saisis cependant, et sans considérer mes forces. Oser est pardonnable et même méritoire quand l'entreprise est glorieuse et peut devenir utile. La religion n'a pas besoin d'éloges, ni la littérature de louanges. Mais des hommages ne sont pas des services : ce sont

Digitized by Google

des devoirs ; et ces devoirs sont d'autant plus sacrés et indispensables que l'objet auquel ils se rapportent est et plus grand et plus relevé.

Mères pieuses et instruites, qui, avant tout, cherchez à former le cœur de vos enfants ; pères vertueux et lettrés, qui donnez principalement vos soins à l'ornement de leur esprit ; administrateurs, magistrats, tout à la fois religieux et savants, qui voyez, dans un culte public sage et imposant, la plus sûre garantie du bon ordre social, et, dans une littérature saine et noble, l'assurance de la plus haute gloire de la Patrie ; professeurs, instructeurs, ecclésiastiques, qui, au milieu d'un siècle quelquefois entraîné à l'irréligion par l'ignorance, et quelquefois ignorant par manque de religion, vous efforcez de relever la piété par la science et de sanctifier la science par la piété ; vous encore, portion intéressante de la société, qui devez un jour vous rendre des compagnes agréables par une modeste et discrète instruction, et faire le bonheur de vos époux par une religieuse attention à vos devoirs ; et vous aussi, jeunes hommes, espérance de notre Patrie, vous qui, trouvant encore la vertu si belle et sa pratique si douce, préludez aux différents genres de gloire qui vous attendent par la gloire littéraire ; vous tous, enfin, embrâsés d'une ardeur honorable pour tout ce qui est beau et bon, pour tout ce qui est sacré devant Dieu et grand aux yeux des hommes, tous, sans distinction de sexe, d'âge, de condition, de caractère, vous daignerez accorder une bénévole attention à des rapprochements qui, en dépit de toute la faiblesse de celui qui les présentera, ne pourront manquer de toucher votre ame en charmant votre esprit. Que votre indulgence, toutefois, n'attende qu'une indication succincte de quelques idées principales. Plusieurs discours suffiraient à peine pour un développement satisfaisant d'un si grand

Digitized by Google

sujet. Hâtons-nous : déjà trop d'instants ont été dérobés aux rapports de la religion et de la littérature.

Dans tout le cours du moyen âge, et même durant plusieurs des siècles qui l'ont immédiatement ou précédé ou suivi, la religion et la littérature n'eurent qu'un temple et un asile. Les lettres, effrayées du bruit des armes, que les épaisses ténèbres de la barbarie rendaient encore plus affreux, allaient quitter la terre et retourner dans le sein de la Divinité, lorsque la religion leur offrit une retraite. Sourde à la voix de timides scrupules, elle n'hésita point de leur ouvrir son sanctuaire et de les appeler à partager avec elle les veilles de l'ascétique, le culte des adorateurs privilégiés du vrai Dieu. L'ardeur de sa charité hospitalière leur pardonna l'encens qu'elles avaient brûlé sur des autels profanes, dans Babylone et dans Memphis, dans Athènes et dans Rome ; elle parut ne se souvenir que de ces chants sublimes dont elles avaient autrefois fait retentir les bords de la mer de Suph, les profondeurs du désert de Pharan et les rochers de la sainte montagne de Sion.

Quelques modernes paraissent ne pas apprécier suffisamment le mérite et le désintéressement de cette généreuse hospitalité. Que les cloîtres aient recueilli les monuments précieux de la littérature judaïque, nous n'avons pas lieu d'en être étonnés. Le chrétien y trouvait les documents de sa foi, le chœur des ministres y puisait les cantiques qu'au nom des fidèles il adressait sept fois le jour à l'Éternel ; mais, qu'ils devaient avoir de grandeur d'ame et de goût, ces cénobites qui, malgré le double préjugé de siècles aussi grossièrement et superstitieusement religieux que profondément et orgueilleusement ignorants, conservaient avec soin les restes d'une littérature toute profane, toute païenne, souvent licencieuse et quelquefois même impie ! Assurément ces

Digitized by Google

hommes qui, dans les intervalles des exercices d'une religion chaste et jalouse, transcrivaient pour la postérité, et sans distinction quelconque, Homère, Anacréon et Sapho, Virgile et Ovide, Catulle et Lucrèce, devaient être doués d'une raison bien ferme, d'un bon sens bien solide et bien vigoureux : ils devaient être bien supérieurs à tous les petits scrupules d'un esprit faible et borné.

Si, vers les temps de la plus épaisse obscurité morale et littéraire, ils n'ont pas empêché la perte de quelques écrits; si, lorsque l'encre rendait, en pâlissant, presque illisibles les caractères autrefois tracés sur les anciens volumes, ils se sont servis du parchemin antique pour interligner les productions de quelques scolastiques obscurs; ne soyons point surpris que les ténèbres, toujours croissant, aient à la fin gagné les monastères eux-mêmes. Souvent, au moment même où de vastes plaines sont couvertes d'un brouillard impénétrable, il arrive que les pics des plus hautes montagnes jouissent d'une lumière vive et pure; mais quelquefois encore le voile des nuages, s'élevant de plus en plus, parvient enfin à envelopper aussi les lieux qui avaient long-temps paru lui être inaccessibles. D'ailleurs, la milice des cloîtres ne pouvant être recrutée que du dehors, comment s'étonner que ceux qui y entraient n'y fissent à la fin prévaloir les préjugés apportés du sein d'une population qui ignorait autant qu'elle méprisait les lettres?

Si, entre les chrétiens depuis le quatrième jusqu'au huitième siècle et ceux des premières années de notre ère, nous remarquons, malgré l'identité du dogme et de la morale, une si étrange différence, la cause s'en trouve dans l'état différent de la littérature. Les bienfaits dont la religion que nous professons avait comblé la terre à sa première apparition, étaient, par suite d'une

Digitized by Google

ignorance presque générale, en partie oubliés, et en partie corrompus. L'inondation des barbares du Nord, qui avait fait crouler les corps politiques de l'Europe, avait aussi bouleversé les habitudes littéraires des peuples, vicié leurs idées morales et religieuses. Ces nations exotiques, qui entrèrent dans l'église du Christ en s'accommodant extérieurement à la religion des peuples conquis, y introduisirent presque toute leur rudesse originaire, presque toute leur naturelle ignorance. Humainement parlant, il semble que la croyance, en quelques-uns des articles les plus essentiels, ne put être préservée que par l'artifice grossier de cérémonies soit puériles, soit ridicules, dont on s'avisa de déshonorer la majesté d'un culte auguste.

Sans la religion, la nuit de l'âge que nous appelons moyen parce qu'il se trouve entre la littérature ancienne et la littérature moderne, n'aurait peut-être été suivie d'aucun jour; mais aussi la religion, pour ramener dans tout son éclat la lumière dont nous jouissons aujourd'hui, s'associa la littérature. Les miracles éclatants et solennels qui avaient brillé sur son divin berceau ne devaient pas être renouvelées : le ciel avait fait choix de moyens nouveaux. Les lettres humaines devaient, en civilisant les peuples barbares, mettre le caractère de l'homme en harmonie avec une religion de paix et de charité ; elles devaient le disposer à en sentir la beauté, à en recevoir l'influence. Leur flambeau, quoiqu'allumé sur la terre, fera ressortir les traits célestes de cette fille de l'Éternel, et, sans y rien changer, elle les développera et les montrera sous le point de vue le plus propre à lui concilier le respect et l'amour.

Au temps voulu, un génie extraordinaire paraît sur l'horison, et, à sa puissante voix, les nuages d'ignorance et de barbarie qui avaient pesé si long-temps sur l'Europe, commencent tout-à-coup à s'éclaircir pour se

Digitized by Google

dissiper ensuite graduellement. C'est à la France, c'est à l'un de nos Rois que la terre doit ce bienfait. Charlemagne, religieux à la manière de son temps, et lettré pour son siècle, fit refleurir la religion et la littérature ; il connut qu'elles ne devaient point, qu'elles ne pouvaient point être séparées. La réciprocité des secours que ces deux grandes puissances se communiquent toujours, parut peut-être plus remarquable encore dans ce siècle que dans tout autre. La marche rapide de chacune semblait tout à la fois la cause et l'effet des progrès de l'autre. Si la littérature faisait un pas, elle semblait ne le faire que pour la religion, à laquelle elle donnait la main, et qui, de son côté, trouvant de nouvelles forces dans cette assistance fraternelle, n'en faisait elle-même un autre que pour porter en avant la littérature, dont elle devait encore recevoir bientôt un semblable secours.

Le sens droit du genre humain, même dans les temps les plus reculés, a toujours, ce semble, reconnu l'alliance naturelle entre la religion et la littérature. La politique des Egyptiens, qui avait divisé la population en autant de castes ou classes que l'administration du gouvernement, le maintien des lois, la défense du pays, les sciences, les arts, les différents besoins de la société, offraient de branches diverses, n'avait point séparé le culte des lettres du culte de la Divinité. Le prêtre qui sacrifiait à l'autel de l'Être suprême, sacrifiait à celui des muses. Habile, par la constitution de son pays, à entrer dans l'un et dans l'autre sanctuaire, il chantait, dans les cérémonies religieuses, les vers que la littérature lui avait dictés, et il enrichissait la littérature des conceptions sublimes que lui suggérait la religion. Pareillement, chez tous les peuples anciens, la poésie, fille aînée et long-temps unique de la littérature, était vouée aux dieux ; son langage était regardé comme leur langage ; c'était

Digitized by Google

des dieux que le poète recevait ses inspirations, c'était pour eux aussi qu'il accordait sa lyre : la littérature était la partie principale de la religion, et toute la religion était, pour ainsi dire, dans la littérature.

Ne croyons pas, Messieurs, que l'accord entre les lettres humaines et divines, ne se trouva autrefois que dans les religions païennes, dans ces religions formées ou plutôt défigurées par l'homme ; le peuple d'Israël, conservateur fidèle des anciennes traditions et des divines promesses, n'est point ici un peuple à part. Chez lui, comme chez les autres nations anciennes, le caractère de poète rarement séparé de celui de chef, de prince ou de roi, paraît presque inséparable du caractère sacerdotal. Chez lui encore, aussitôt, du moins, qu'il a pris une station fixe, nous voyons, d'une part, la poésie, jointe à la musique, former la partie la plus noble et la plus populaire du culte religieux, et, de l'autre, la religion donner à la poésie de ce peuple extraordinaire une sublimité qui n'a jamais été surpassée, n'a jamais été même égalée chez aucune autre nation. C'est sans doute la vérité de leur religion qui imprima, dans tous les temps, à la littérature des Juifs, ces traits de dignité et d'élévation que, malgré le voile peu souple de nos traductions modernes, l'œil le moins exercé y distingue encore.

Depuis que la terre est habitée par l'homme, cet être à qui seul il appartient et d'honorer la Divinité et de cultiver les lettres, quelques courtes années seulement se font remarquer où la véritable religion se montra sans avoir pour compagne la littérature, et sans paraître même avoir besoin de son secours. Mais ce fût là, Messieurs, une des plus grandes merveilles du Tout-Puissant. Une religion qui, sans l'assistance des lettres, s'élève tout-à-coup sur les ruines de la religion

Digitized by Google

religion de Moïse et de toutes celles du paganisme, porte, sur son front, une marque incontestable d'une puissance surnaturelle ; on y découvre le doigt de celui à qui rien n'est impossible et qui peut tout par lui-même. Aussi, après ces jours d'une exception que demandait l'honneur dû à la présence de l'Homme-Dieu sur la terre, la main de la providence replaça la religion sous l'influence des causes secondes, et conséquemment de la littérature. Alors les lettres humaines rentrèrent dans les fonctions de leur honorable office ; alors elles suscitèrent le génie des Tertullien, des Origène, plus tard celui des Lactance, des Minutius Félix, et successivement celui des Irenée, des Basile, des Jérôme, des Augustin et de tant d'autres lumières de la littérature chrétienne.

Si la littérature n'a pas toujours paru favorable au progrès et au maintien de la religion, que cela ne soit point un scandale pour le littérateur chrétien. Jusqu'où n'a pas été l'erreur, ou de quoi la malice n'a-t-elle pas abusé ? N'a-t-on pas aussi voulu proscrire la littérature au nom de la religion ? Ce ne sont pas les seuls exemples que le monde ait donnés de dissentions semées entre des sœurs.

De nos jours encore, Messieurs, à quels soins paraissent être particulièrement confiés les intérêts de la religion sainte que tout l'univers éclairé professe ? assurément c'est aux soins de la littérature. L'Eternel n'a pas craint d'abandonner aux lettres humaines la tutelle de cette fille aînée de son amour pour l'homme. Ce sont elles qui la défendent contre les attaques réitérées de ses nombreux ennemis. Elles sont sa cuirasse et son bouclier ; cela suffit à une religion qui n'a pas d'épée et qui ne se sert point d'armes offensives.

Ce sont les lettres aussi qui, au besoin, tantôt dissipent les ténèbres de l'incrédulité, tantôt éclaircissent les doutes

Digitized by Google

de l'incertitude, tantôt encore donnent un éclat inattendu au flambeau de la vérité. Soit qu'elles parlent du haut des chaires chrétiennes, soit qu'elles animent une feuille muette, soit en public, soit en particulier, elles nous mènent à la religion, en la faisant mieux connaître, en nous inspirant son amour, et en versant des fleurs pour couvrir les aspérités quelquefois fortement adhérentes au sentier des vertus domestiques et sociales, morales et religieuses.

Ces services éminents, que la littérature prête à la religion, ne sont point sans de justes retours. C est à la religion que la littérature doit ses plus grandes beautés: elle ne paraît jamais plus merveilleuse et plus sublime que quand elle suit le cercle des vérités révélées et s'empare des articles mêmes de notre croyance.

La religion évoque tous les enchantemens de l'imagination ; elle appelle toutes les forces de l'esprit, tous les intérêts du cœur. Dans la sublime simplicité de ses préceptes et de ses conseils, elle présente le beau idéal des mœurs. Ses dogmes, ses mystères, ses sacremens nous découvrent les rapports les plus intimes et les plus touchants entre le ciel et la terre, entre Dieu et l'homme, et, ainsi, offrent au poète, à l'écrivain, à l'orateur, les plus attendrissantes images, les sentiments les plus élevés, les plus nobles inspirations, les plus grands mouvements.

Les esprits de lumière et ceux des ténèbres; le néant et un être nécessaire éternel; la création de l'univers et un mouvement infatigable imprimé aux globes qui sillonnent l'espace; les mystères, soit de la vie, soit de la reproduction, et le souffle de la Divinité qui anime celui pour qui tout est fait; l'état originel d'une innocence parfaite; une désobéissance subséquente qui change

Digitized by Google

la terre et ébranle les cieux; dans l'unité de Dieu, une trinité de personnes qui rend possible à l'homme une expiation compétente ; les eaux du baptême, le pain eucharistique, ce bois qui, nous rappelant ce que nous devons croire et aimer, est encore le gage de ce que nous avons à espérer ; une providence infinie et des anges tutélaires ; ces prières à un Dieu de miséricordes, qui, dans sa nature divine, réclame le nom du père, et, dans sa nature humaine, prend celui de frère; cette vie qui commence quand la présente finit ; ce commerce touchant entre ceux qui ont quitté la terre et ceux qui y sont encore restés ; l'immortalité de l'ame ; les profondeurs de l'éternité, des joies célestes dans le sein d'un Dieu qui se donne pour récompense, et qui, comme s'il eût craint que le bienfait ne fût pas assez grand, veut que nous le partagions avec ceux que nous avons le plus chéri sur la terre.... quelles sources, pour un littérateur sensible, d'images tendres ou terribles, tristes ou gracieuses, fortes ou sublimes !

La Religion agrandit tout; elle ennoblit tout, l'homme et ses destinées, l'autorité et la soumission, les droits et les devoirs, nos peines et nos plaisirs, nos travaux et nos études. Le poète, le littérateur, pour plaire, pour être goûté, pour trouver des tons qui émeuvent le cœur, est obligé d'emprunter le langage de la religion ; il faut qu'il soit religieux, et, s'il ne l'est pas, il faut qu'il feigne de l'être. Cette hypocrisie littéraire n'a malheureusement pas été chez nous sans exemple. Un auteur célèbre, qu'il n'appartient pas à la charité de juger, mais qui, dans plusieurs de ses ouvrages presqu'innombrables, s'est montré plus d'une fois sous le caractère du cynique et de l'impie, a cependant baissé sa tête altière devant la religion, et a imploré ses inspirations toutes les fois qu'il voulut écrire pour sa gloire et pour l'immortalité ; mais il

Digitized by Google

n'était pas vrai, dit-on : la froide incrédulité de son cœur arrêta les élans de son génie, et, comme le déclare un auteur (1), bon juge en littérature et en religion, les ouvrages de Voltaire restèrent au-dessous de son talent.

Il n'appartient qu'à bien peu d'hommes de se donner pour les apologistes de leur siècle; il n'appartient à personne d'en être le détracteur. Dans tous les temps, que des circonstances particulières n'ont pas jetés bien loin hors des temps communs, un esprit difficile trouvera toujours autour de lui beaucoup à blâmer, et un spectateur indulgent y trouvera toujours assez à louer. Sans nous aveugler sur ce qu'on pourrait reprocher au siècle où nous vivons, ne nous sera-t-il pas permis de rendre justice à quelques-uns des principes qui l'animent? Rarement, peut-être, semble-t-on avoir mieux senti qu'aujourd'hui l'union mystérieuse et ineffable de la littérature et de la religion; rarement s'est-on plus efforcé de favoriser, entre ces deux filles du ciel, un heureux accord, une harmonie parfaite. L'une et l'autre, dans des jours néfastes, avaient paru chez nous descendre ensemble dans l'oubli du tombeau; mais, après un court et léger sommeil, la religion et la littérature, se réveillant sur la même couche, se sont donné le baiser de sœurs. La France en tressaillit; elle éleva un cri de joie qui suscita le génie, ranima le talent, convoqua et réunit les membres épars des institutions littéraires et des établissemens religieux. Ce mouvement, une fois imprimé, s'est maintenu, et il continuera.

Déjà un sexe qui autrefois ne cherchait à plaire que par des charmes extérieurs, se met courageusement, et non sans l'approbation du nôtre, au-dessus des cen-

(1) De Châteaubriand.

Digitized by Google

sures du satirique latin et du satirique français. Il ne craint plus le titre de savant; il aspire généreusement aux distinctions de la science proprement dite, à la pratique de presque tous les arts, aux honneurs de presque toutes les branches de la littérature, et, connaissant, comme par instinct, la connexité qui existe entre la religion et les lettres, sans cesser d'être pieux, il veut encore être instruit.

Des écrivains qui ont acquis plus d'un droit à l'estime générale, ont, de nos jours, aspiré à la gloire d'unir encore plus étroitement que jamais les palmes de la religion à celles de la littérature. Qu'ils auraient mérité de notre siècle, si, sans vouloir trop rudement et trop sévèrement condamner des manières reçues et des habitudes existantes, ils se fussent contentés de donner doucement, et par la force seule de talens reconnus, une direction toute sentimentale et toute religieuse à notre poésie! Le littérateur chrétien et français, toujours franchement loyal, les aurait vus avec plaisir allier dans leurs chants la patrie et une sage liberté à la religion; il leur aurait même pardonné de paraître chercher à se concilier de la faveur chez un sexe sensible, en ajoutant à ces trois grands objets un quatrième qui, toujours sûr d'intéresser, n'est pas toujours chaste. Mais pourquoi une scission explicite? pourquoi se déclarer en opposition à une littérature qui, malgré des restes de formes un peu antiques, et malgré des traits qu'elle a contractés dans sa course à travers les siècles payens, admet cependant tous les genres, et offre des modèles pour l'expression juste et animée de toutes les affections naturelles, sociales et religieuses? Pourquoi sciemment créer des préjugés et indisposer sans motif le monde *classique*, en adoptant, ou même seulement, peut-être, en ne repoussant pas une appellation aussi ridicule qu'éloignée de nos mœurs, et en s'élevant sans ménagement contre des principes universellement reçus,

Digitized by Google

respectés et admirés jusqu'ici par le goût pur des plus beaux siècles? Avec un peu plus d'un bon esprit de modération et de conciliation, la littérature et la religion, toujours amies, resserreraient chez nous de plus en plus les nœuds sacres qui les unissent.

Un siècle qui vient à peine de terminer un quart de sa course, prend, mais seulement après l'avoir mérité, le titre de siècle de l'*industrie*.... C'était peut-être la seule gloire qu'aucun des âges passés n'avait pu s'approprier, et nous nous sommes hâtés de nous en emparer. Il appartenait à la France de contribuer au mouvement général, plutôt que de s'en laisser entraîner; elle ne s'est pas manqué à elle-même. Son ardeur nouvelle ne lui fera cependant pas abandonner ses anciennes et glorieuses habitudes; elle sera ce qu'elle n'était pas, mais sans cesser d'être ce qu'elle était, littéraire et religieuse. A l'exemple du commerce, qui a souvent rendu des services importants à la littérature et à la religion, l'industrie, n'en doutons pas, leur en rendra aussi, et déjà elle l'a promis. Les arts industriels, cultivés avec sagesse et discrétion, donnent un exercice convenable à l'esprit et au corps, et ainsi contribuent à extirper une dangereuse oisiveté; elles inspirent une prudente économie, et, par une suite naturelle, conduisent à une vie régulière et exempte de pernicieux excès. C'est leur privilége de répandre, dans les classes moyennes de la société, une heureuse aisance qui amène toujours avec elle, par des degrés sûrs quoiqu'insensibles, un sentiment intime de ce qui est beau, juste et bon. Les peuples, sous leur tutelle, acquièrent un goût habituel pour une élégance, une délicatesse de manières, de coutumes, de conceptions qui favorisent les progrès des lettres, l'amélioration des mœurs, la pureté de la religion. La ville dont le nom distingue notre Académie, peu contente de suivre, dans la carrière nou-

Digitized by Google

velle, de grands exemples, se charge d'en donner elle-même; elle ajoute, de nos jours, à ses antiques honneurs ceux de presque tous les arts, et déjà Rouen peut se glorifier des héros de son industrie comme elle se glorifie de ses saints pontifes et de ses savants littérateurs.

Dans toute l'étendue de notre belle et chère patrie, que de consolations nous offre le présent et que d'espérances planent sur l'avenir! La religion est assise sur le trône et sur les premiers degrés du trône; la littérature fleurit, non-seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces; les princes de l Eglise s'asseyent sur le fauteuil académique, et les académies placent à leur tête les ministres des autels; les chefs d'administration politique, civile et militaire joignent la piété à la science; la masse de la population chérit de plus en plus les principes religieux et donne plus que jamais ses soins et son temps aux belles-lettres : la France continuera donc de remplir ses glorieuses destinées; elle ne cessera jamais de donner des exemples dignes du titre qu'elle tient de la reconnaissanee du chef de la hiérarchie chrétienne; digne du rang qu'elle occupe parmi les nations lettrées, toujours elle embellira, elle honorera la religion par la littérature, toujours elle ennoblira, elle sanctifiera la littérature par la religion.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Marquis, *Secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences.*

Messieurs,

Chargé, par l'honorable confiance de l'Académie, de vous rendre compte d'une partie des travaux de mes confrères, pendant le cours de cette année, et ne pouvant vous intéresser plus sûrement que par leurs ouvrages, je ne prolongerai point votre attente par un inutile exorde.

Physique et Mathématiques.

M. *Destigny* nous a lu des *Réflexions sur la mesure du temps.* Après quelques détails historiques sur les divisions du jour en usage chez les différents peuples, notre confrère expose les motifs qui lui font regarder comme avantageux que les horloges publiques ne marquent que le temps moyen, comme cela est adopté à Genève et presque généralement en Angleterre, et non le temps vrai, dont les divisions inégales d'une saison à l'autre entraînent des inconvénients, et qu'on ne peut, d'ailleurs, faire indiquer, par presque tous ces instruments, construits pour marquer uniquement le temps moyen, que par des

Digitized by Google

dérangements continuels, d'où résulte nécessairement une fâcheuse discordance dans leurs indications.

Il donne le modèle d'une table d'équation du temps moyen avec le temps vrai, qu'il propose de placer auprès de toutes les horloges.

Plusieurs lettres sur le même sujet, mais dont les conclusions sont différentes, adressées à l'Académie par le respectable pasteur d'une des églises de cette ville, ont été entendues avec un vif intérêt.

Une commission chargée de l'examen de cette question, et au nom de laquelle M. *Lévy* a fait un rapport, partage en tout l'opinion de M. Destigny, quoiqu'elle ne paraisse pas éloignée de penser qu'on pourrait admettre dans une grande ville une seule horloge marquant le temps vrai, qui pourrait, en quelque sorte, remplacer les méridiennes dans les cas où l'état nébuleux de l'atmosphère les rend inutiles.

(Le mémoire de M. Destigny se trouve imprimé à la suite de ce rapport.)

= M. *Cazalis* a lu un rapport sur la deuxième partie de l'ouvrage de M. Bourgeois, intitulé : *Manuel d'optique expérimentale.*

En rendant justice à l'habileté de M. Bourgeois dans l'art des expériences, M. Cazalis reste persuadé que ces expériences s'expliquent d'une manière plus satisfaisante d'après les principes généralement admis, que par la nouvelle théorie qu'en donne l'auteur.

= M. *Cazalis* a rendu compte aussi des *Observations sur le calorique et la lumière*, offertes à l'Académie par M. Pugh.

M. Pugh admet comme principes les trois propositions suivantes :

« 1° Les rayons solaires sont composés de calorique et de lumière.

Digitized by Google

» 2° La lumière renferme toutes les couleurs primitives. Elle est, par conséquent, composée d'autant d'éléments qu'il y a de couleurs simples, chacune devant avoir une base particulière démonstrative de sa couleur ;

» 3° Le calorique est un élément qui paraît devoir être considéré comme la cause de la visibilité de la lumière. »

Suivant M. Pugh, le calorique et la lumière existent dans tous les corps combustibles, en y comprenant les métaux oxidables ; ou, du moins, quelques rayons de lumière, dans leur état d'inertie, entrent dans la composition de ces corps.

Le mémoire adressé à l'Académie par M. Pugh, malgré les objections très-fortes qu'on peut opposer à sa doctrine, n'en paraît pas moins, à M. Cazalis, intéressant par le grand nombre de faits curieux qui y sont rassemblés.

= M. *Lévy* a donné lecture d'un rapport sur l'ouvrage de M. Benoît, correspondant, intitulé : *Notice sur la construction des roues à augets cylindriques.*

M. le Rapporteur ne croit pas que l'avantage du nouveau système de roues proposé puisse être aussi grand que l'auteur paraît le penser, comparativement aux roues perfectionnées du même genre, qui existent déjà.

= L'Académie a encore reçu de M. Benoît la suite de sa *Topographie.*

= L'Académie a reçu de M. Bérigny un ouvrage intitulé : *Navigation maritime du Havre à Paris*, et une *Réfutation* de la réponse déjà faite à ce mémoire.

L'Académie attend, sur ces deux écrits du plus haut intérêt local, un rapport de M. *Schœilgué.*

Digitized by Google

Chimie.

= M. *Dubuc* a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Notice et Observations sur les degrés de pureté de l'eau ordinaire, etc.*

Ce travail étendu offre d'abord l'analyse de l'eau d'un puits de M. de Boishébert, à Couronne, et d'une incrustation qui se forme dans le bassin qui la reçoit; ensuite l'analyse de l'eau de la Seine, naturelle et clarifiée; enfin celle de l'eau de différentes fontaines de Rouen.

De ses nombreuses expériences notre confrère tire les conclusions suivantes :

« L'eau ordinaire, employée comme aliment ou dans les arts, n'a réellement qu'une pureté relative. La meilleure est celle qui donne le moins de résidu par son évaporation.

» Il suffit, pour que l'eau soit salubre, qu'elle ne soit pas trop chargée de matières hétérogènes, surtout métalliques.

» On peut partager les eaux en deux classes.

» 1° Celles qui ne donnent qu'environ un decigramme, ou deux grains, de résidu terreux par litre de fluide. Ce sont celles-ci qui doivent être préférées comme boisson et pour servir aux préparations alimentaires et dans les arts.

» 2° Celles qui donnent deux décigrammes et au-delà de résidu par litre. »

On remarque, entre autres, dans le travail de M. Dubuc, l'expérience relative à l'eau de la mer rendue potable par un procédé qu'il a indiqué dans un autre mémoire, et qui ne paraît point avoir perdu cette qualité après une conservation de plus de 8 ans.

(L'Académie a délibéré que ce mémoire serait imprimé en entier dans ses actes.)

Digitized by Google

= Nous avons reçu de M. Germain, pharmacien à Fécamp, un *Mémoire sur l'eau de la Seine*, et particulièrement sur le point où cesse son mélange avec celle de la mer, qui donne une idée favorable des connaissances chimiques de l'auteur, d'après le compte qu'en a rendu M. Dubuc. Les analyses faites par M. Germain indiquent en lui un chimiste instruit et d'une exactitude scrupuleuse.

= M. *Dubuc* nous a aussi communiqué une *Notice sur une huile volatile* qui lui a été remise par M. de Blosseville, et qui est extraite du cayou-ponti, ou bois blanc, arbre qui croît dans les îles de l'Archipel asiatique, et particulièrement dans celle de Bourou.

Cette huile, fort analogue à celle de camomille et de sabine, a la propriété remarquable de nager sur l'eau, au lieu de s'y précipiter comme la plupart des huiles volatiles exotiques. Ses qualités portent M. Dubuc à penser qu'elle provient de quelque végétal de la famille des conifères.

= Nous devons au même membre deux rapports, l'un sur un *Mémoire manuscrit* adressé à l'Académie par M. Julia-Fontenelle, correspondant, *sur le soufre natif hydraté découvert dans le département de l'Aude;*

L'autre sur un *Manuel des eaux minérales*, également de M. Julia-Fontenelle, qui paraît, à M. Dubuc, un ouvrage vraiment utile et sagement rédigé.

= M. *Godefroy* a rendu compte d'un *Mémoire manuscrit sur du sang épanché dans la poitrine, à la suite de la rupture d'un anévrisme*, adressé à l'Académie par M. Morin.

« Il résulte des recherches de M. Morin, que le sang soumis à son examen avait subi, par suite de la maladie,

Digitized by Google

une altération très-évidente, et que la matière colorante du sang est bien une substance particulière, tout à fait exempte de fer, ainsi que l'établissent les expériences de MM. Brande et Vauquelin ; qu'enfin les 100 grammes de serum contiennent :

	gram.	centigr.
Eau	95 —	»
Matière huileuse	» —	30
Chlorure de sodium	» —	40
Lactate de soude et osmozome	1 —	60
Matière animale précipitable par le tannin	» —	10
Albumine	2 —	60
	100 —	»

M. Godefroy reconnaît, dans l'analyse de M. Morin, une exactitude, une précision, un caractère de vérité propre à faire naître la plus haute idée du talent et de la véracité de l'auteur.

Histoire naturelle.

= M. *Marquis* a lu un Mémoire intitulé : *Considérations sur quelques végétaux du dernier ordre.*

Resserrer dans de plus justes limites les distinctions de genres et d'espèces dans la famille des algues, et apprécier les opinions nouvellement émises sur l'animalité ou la semi-animalité de ces productions, tel est le double but que l'auteur s'est proposé dans ce mémoire.

Il fait plus particulièrement l'application de ses principes aux genres *oscillaria*, *vaucheria*, *conjugata*, dont il propose, d'après une analyse raisonnée, la réduction à un nombre d'espèces beaucoup moindre.

Le

Digitized by Google

= Le même membre a donné lecture d'un *Discours sur les familles végétales*, prononcé à l'ouverture du cours de botanique.

= MM. *Dubuc* et *Meaume* ont rendu compte d'un *Mémoire géologique sur quelques terrains de la Normandie occidentale*, adressé à l'Académie par M. de Caumont, secrétaire de la Société linnéenne du Calvados, ouvrage qui prouve à la fois et l'ardeur infatigable et la variété des connaissances de l'auteur.

= Nous devons à M. Morlent un *Travail* estimable *sur Guérande, le Croisic et leurs environs*, que M. *Dubuc* nous a également fait connaître par un rapport.

= M. *A. Le Prévost* a entretenu l'Académie des résultats importants du voyage d'observation exécuté dernièrement sous les ordres de M. Duperrey, et de la part très-active que M. Jules de Blosseville, jeune Rouennais, qui faisait lui-même partie de l'expédition, a prise aux recherches fructueuses que les sciences naturelles doivent à ce voyage.

= Un *Mémoire géographique sur la Nouvelle-Zélande*, offert à l'Académie par M. Jules de Blosseville, a fait l'objet d'un rapport de M. Lévy.

Ce mémoire, qui a pour but principal de faire mieux connaître les rivages arides et sabloneux de l'Est de cette île, et où plusieurs noms sont rectifiés, contient, en outre, une foule d'observations intéressantes.

= M. *Levieux* a donné lecture d'un *Mémoire sur les espèces du genre Elatine*, adressé à l'Académie par M. Degland, correspondant.

Ce qui paraît résulter des observations de M. Degland, c'est que les *Elatine hexandra*, Dec., et *triandra*, Hoffm., ne doivent être considérés que comme de simples variétés de l'*Elatine hydropiper*, L. C'est un des cas très-

Digitized by Google

fréquents en histoire naturelle, où l'embarras où l'on s'est jeté par des distinctions vagues et inutiles, disparaît de lui-même, dès qu'après avoir apprécié ces vaines distinctions, on en revient au point de départ, à la nomenclature linnéenne.

= M. *Dubreuil* a rendu compte d'un ouvrage de M. Loiseleur des Longchamps, correspondant de l'Académie, intitulé : *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie.*

Ce travail, qui contient tout ce qu'on peut désirer de savoir sur le mûrier et sur le précieux insecte qu'il nourrit, se recommande surtout par une suite d'expériences du plus grand intérêt, par lesquelles l'auteur démontre la possibilité d'obtenir deux récoltes de soie dans une même année.

= Le compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris, par M. Thiébaud de Berneaud, a été reçu par l'Académie, qui attend le rapport que M. *Levieux* est chargé de lui en faire.

Médecine.

Plusieurs *Observations médicales*, communiquées par M. *des Alleurs*, offrent des cas d'une singularité remarquable.

Un vomissement de sang, offrant le caractère de l'intermittence, a paru céder surtout à l'usage du sirop de quinquina. Un écoulement critique accompagné d'un froid glacial, produit par un vésicatoire pratiqué pour combattre une affection catarrhale ancienne ayant pour cause des aspersions froides sur la tête, a prouvé à l'auteur qu'il s'était trop pressé de regarder comme chimériques des écoulemens de même nature mentionnés par Cabanis.

Digitized by Google

Une troisième *Observation* confirme la grande utilité des applications de glace sur la tête, dans les apoplexies violentes, pour favoriser l'action des moyens révulsifs.

(L'ouvrage de M. des Alleurs est un de ceux qui se trouvent imprimés à la suite de ce rapport.)

= M. *Godefroy* a rendu compte de deux ouvrages adressés à l'Académie par M. Chaussier, correspondant.

L'un, intitulé : *Tableau synoptique de la lithotomie et de la lithomylie*, offre un modèle de l'art de resserrer méthodiquement dans le plus étroit espace une multitude de faits et de préceptes.

L'autre est le *Discours prononcé* par M. Chaussier *à l'ouverture du cours de M. le docteur Demercy, sur la doctrine d'Hippocrate.*

Une appréciation raisonnée des progrès récens de la médecine, et une juste admiration des antiques monumens de l'art, élevés par l'observation, et qui en sont encore la base la plus solide, se remarquent également dans ce discours plein de choses, que M. le rapporteur regarde comme un des écrits les plus propres à diriger les jeunes médecins dans leurs études.

= M. *des Alleurs* a donné lecture d'un rapport sur le *Mémoire* de M. Hellis, *sur les effets comparés de la saignée et des sangsues*, auquel une médaille a été décernée par la Société royale de médecine de Marseille. L'Académie n'a pu voir sans une vive satisfaction le succès obtenu dans ce concours par un de nos confrères.

= M. *Le Prévost* a lu un rapport sur l'ouvrage de M. Hellis, intitulé : *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, pour l'année* 1824.

L'introduction de cet ouvrage important offre une topographie médicale abrégée de la ville de Rouen, où se

Digitized by Google

trouvent exposées les causes diverses qui rendent les maladies des habitans bien plus souvent catarrhales ou bilieuses qu'inflammatoires.

Après un aperçu de tout ce qui a été fait depuis quarante ans pour rendre la ville de Rouen plus salubre, M. Hellis paye un juste tribut d'éloges et de reconnaissance aux administrations qui, dans ce moment surtout, s'occupent avec tant de zèle et d'activité de l'assainissement et de l'embellissement de cette vaste et industrieuse cité.

Quelques généralités sur la température, la direction des vents, etc., précèdent encore les observations de M. Hellis sur les maladies. Il décrit avec un soin scrupuleux les désordres de divers genres que lui ont fait reconnaître seize ouvertures de cadavres.

M. le rapporteur ne doute pas que la Clinique médicale de M. Hellis ne soit accueillie avec intérêt par tous les médecins qui sont imbus des vrais principes de la médecine hippocratique.

= M. *Vigné*, dans un rapport méthodique et étendu, a rendu compte du Recueil de la Société de médecine de Caen, et nous a fait connaître les droits de cette compagnie à l'estime et à la reconnaissance publique.

= Un rapport sur le Bulletin publié par la Société de médecine de Rouen, a été lu par M. *Hellis*. Le nombre et l'importance des travaux d'une société formée de concitoyens, et en partie de confrères également instruits et zélés, qui réunissent leurs efforts pour le soulagement de l'humanité, ne pouvaient manquer d'intéresser vivement l'Académie.

= M. *Gosseaume*, dont la voix vénérable est toujours entendue, dans le sein de l'Académie, avec un nouvel intérêt, nous a entretenus des travaux de la Société de

Digitized by Google

médecine et d'agriculture de l'Eure, dont le zèle pour le progrès des sciences utiles ne se ralentit point.

= M. *des Alleurs* a fait un rapport sur une thèse intitulée : *De la folie ou aliénation mentale*, adressée à l'Académie par M. Bonfils, de Nancy.

= M. *Le Prévost* a rendu compte des *Éloges de Bellet et de Mortier*, l'un médecin, et l'autre chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Lyon, adressés à l'Académie par M. Pichard.

= Un ouvrage intitulé : *De la lithotritie ou broyement de la pierre dans la vessie*, par M. Civiale, correspondant, nous a été adressé par l'auteur.

L'Académie attend, sur ce travail, un rapport de M. *Flaubert.*

Agriculture.

= M. *Dubreuil* a donné lecture d'un Mémoire intitulé : *De l'enfance des végétaux.*

Notre confrère rappelle d'abord au cultivateur qu'il ne peut espérer de réussir qu'en imitant, autant qu'il lui est possible, les procédés de la nature ; et que, lorsqu'il manque ses opérations, c'est presque toujours parce qu'il s'est écarté de cette marche.

Il doit, en conséquence, lorsqu'il confie des semences à la terre, bien se garder de déranger, par des labours mal calculés, la disposition naturelle des couches du sol ; l'humus et les débris de végétaux qui couvrent sa surface, et qui sont nécessaires à la germination, ne doivent surtout point être enfouis et recouverts par les couches plus profondes.

Le volume des semences donne à-peu-près la mesure de la profondeur à laquelle elles doivent être mises en terre.

Digitized by Google

Les semences très-fines ont à peine besoin d'être recouvertes. M. Dubreuil rassemble plusieurs observations pour prouver que c'est là précisément ce qui s'opère dans l'ordre naturel.

L'enveloppe de beaucoup de semences ne paraît qu'un des moyens employés par la nature pour favoriser leur développement. Les fruits du cocotier en offrent un exemple remarquable. L'enveloppe fibreuse qui recouvre la noix, en se pénétrant d'humidité, devient le premier milieu et en quelque sorte l'humus où se développe la radicule. Cette enveloppe fibreuse remplace ainsi la terre dans laquelle un fruit aussi gros pénétrerait difficilement à la profondeur convenable pour qu'il puisse germer.

= M. *Dubuc* a lu deux *Notices sur le puceron lanigère, et en particulier sur les propriétés tinctoriales de cet insecte, et sur les moyens de le détruire.*

(Un extrait détaillé de ces deux notices se trouve imprimé à la suite de ce rapport.)

= Le même membre donne lecture d'un Mémoire intitulé : *Analyse d'une terre arable du Lieuvin, considérée comme de première qualité.*

Ce mémoire offre un nouvel exemple de l'utile application que M. Dubuc se plaît à faire de ses connaissances chimiques à l'agriculture.

La terre qu'il a analysée, spongieuse, grasse, douce au toucher, ni trop aride, ni trop hygrométrique, lui paraît, par l'heureux mélange des quatre terres primitives et de l'humus qu'elle présente, une des plus propres à la culture des céréales et surtout du froment, dont elle rend, tous les deux ans, jusqu'à vingt mesures pour une de semence.

Notre confrère pense qu'il existe naturellement, dans toutes les terres, une substance particulière, soluble dans

Digitized by Google

les alcalis caustiques, qui paraît ce qu'on doit appeler *humus*, terme trop vaguement employé par les chimistes et les agronomes. C'est l'abondance de cet *humus* combiné à la chaux qui rend surtout un sol propre à la culture du froment.

Il partage les terres arables, d'après leur composition et leurs produits, en quatre grandes classes.

Il croit enfin qu'on pourrait avoir recours, dans bien des cas, à l'analyse approximative des fonds agraires, pour en déterminer la nature, la qualité, et, par suite, en apprécier la valeur, soit pour les cadastrer, soit pour en fixer le prix vénal.

(L'importance de ce mémoire en a fait voter l'impression en entier dans les actes de l'Académie).

= M. *Gossier*, président, a rendu compte d'un *Nouveau procédé employé, pour faire le cidre*, par notre honorable confrère M. Pavie.

Une cuve et un instrument pour écraser les pommes, formé de deux cylindres cannelés mus par deux ou même par un seul homme, au moyen d'une manivelle, sont les seuls ustensiles nécessaires pour ce nouveau procédé.

Les pommes écrasées par cette machine sont disposées dans la cuve, dont le fonds est garni d'une claie, en lits séparés par de la paille d'avoine. M. Pavie préfère cette paille, parce qu'il a observé qu'elle donne une couleur plus agréable au cidre et corrige l'amertume des pommes.

De l'eau versée à plusieurs reprises sur les pommes ainsi disposées, donne, après 24 heures d'infusion, des moûts de différentes forces. Les plus faibles sont versés ensuite sur de nouvelles pommes broyées et stratifiées de même; et, du mélange de ces divers moûts, résulte enfin un cidre d'excellente qualité.

Ce procédé offre, surtout relativement à la propreté, un grand avantage sur les manipulations souvent dégoû-

Digitized by Google

tantes par lesquelles on fabrique le cidre dans les pressoirs; « Je regarde, dit en finissant M. le rapporteur, comme une véritable amélioration dans l'économie domestique, tout procédé qui augmente la propreté des manipulations, et qui satisfait et entretient une délicatesse toujours si favorable à la santé du corps, à l'élévation de l'esprit et à la pureté des mœurs. »

= M. *Le Prévost*, vétérinaire, nous a fait connaître un rapport fait à la Société d'agriculture sur une *Nouvelle presse propre à tirer le miel des gâteaux de cire.*

= M. *Dubuc* a donné lecture d'un rapport sur les Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris.

Ce précieux recueil offre une nouvelle preuve des efforts de cette Société pour continuer de justifier sa célébrité, en portant, chez nous, le premier des arts au degré de perfection dont il est susceptible.

= Un grand nombre d'autres sociétés savantes avec lesquelles l'Académie se plaît à entretenir une active correspondance, nous ont adressé les recueils de leurs travaux. Je dois rappeler avec reconnaissance les noms de MM. Meaume, Periaux, Duputel, Lévy, Prévost, Dubuc, Cazalis, des Alleurs, qui ont bien voulu, par des analyses substancielles, nous mettre à portée de profiter des lumières éparses dans ces différents recueils.

Après vous avoir entretenus de nos travaux, c'est-à-dire de nos plaisirs, il me reste à remplir un devoir plus triste, celui de vous entretenir de nos regrets. L'Académie reprenait à peine le cercle de ses occupations, quand elle a appris la perte d'un membre cher à ses confrères, et dont ils regrettaient depuis plusieurs années l'absence.

M.

Digitized by Google

M. *Robert*, pharmacien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, avait souvent enrichi notre recueil annuel d'excellents mémoires sur divers sujets de chimie et d'histoire naturelle. Des connaissances variées et solides, présentées avec clarté et intérêt, l'art des analyses, l'esprit d'observation se font remarquer dans toutes ces productions.

Familier avec les langues anglaise et italienne, M. Robert a traduit de la dernière *l'histoire de l'Etna*, par Fernara, ouvrage important, de la traduction duquel il fit hommage à l'Académie.

Il s'était livré avec un goût particulier à l'étude de la botanique, et peu d'hommes étaient plus versés dans cette science. Pendant plusieurs années, à l'époque de la distribution des médailles que la ville accorde aux élèves du cours de botanique, il voulut bien concourir à leur examen, et cet examen était toujours pour eux une nouvelle source d'instruction.

La littérature, la poésie même, ne lui étaient pas plus étrangères que les sciences. Divers morceaux d'un poëme didactique sur les plantes, communiqués par lui à l'Académie, en sont la preuve.

C'est souvent avec succès qu'il a essayé, dans ces fragments, de rendre sous des formes poétiques jusqu'aux détails de la science qui en paraissent le moins susceptibles.

Les longs services de M. Robert, dans l'administration des hospices et au comité de vaccine, dont il était secrétaire, lui avaient acquis une juste considération. Ses qualités personnelles, l'amabilité de son caractère, son savoir et la modestie avec laquelle il en faisait usage, lui conciliaient infailliblement l'estime et l'attachement de tous ceux qui avaient des rapports avec lui.

Digitized by Google

Le sentiment pénible que j'éprouve en déposant aujourd'hui, au nom de mes confrères, une couronne funèbre sur la tombe où il repose, est, j'en suis bien sûr, partagé par tous; et l'ame de plus d'un de nos auditeurs y répond sans doute.

Si, dans l'aperçu rapide que j'ai mis sous vos yeux, je n'ai pu vous intéresser autant que je l'aurais desiré, la cause n'en est point dans les travaux de mes confrères; elle ne peut être que dans la brièveté avec laquelle il m'est permis de vous en parler, et surtout dans l'insuffisance de l'interprète qu'ils ont choisi.

Remplir autant qu'il dépend de nous, en cultivant avec ardeur les sciences et les arts, en propageant les découvertes utiles, en encourageant les recherches, les essais des hommes laborieux, les intentions du sage Monarque qui nous gouverne, voilà notre but. Puisse l'honorable public qui daigne m'écouter voir au moins dans le compte que je viens de lui rendre, la preuve de notre zèle et de nos efforts !

Digitized by Google

PROGRAMME

DES PRIX QUI SERONT DÉCERNÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DE 1827.

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen propose, pour sujet d'un Prix qui sera décerné dans sa séance publique de 1827, la question suivante :

Déterminer, d'après la théorie et l'expérience, le moyen le plus prompt et le moins coûteux pour mettre en Ebullition une quantité connue d'Eau, soit en chauffant directement, soit par l'intermédiaire de la vapeur, en employant divers combustibles.

Le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

L'Académie décernera en outre, dans la même séance publique du mois d'août 1827, un Prix extraordinaire, de la valeur de 1500 francs, à l'Auteur qui aura présenté un Travail satisfaisant sur la

Statistique minéralogique du Département de la Seine-Inférieure.

On devra faire connaître les différentes couches minérales qui constituent le sol du Département, indiquer l'ordre de superposition de ces couches, les décrire séparément ou par groupes, en indiquant les minéraux accidentels et les restes de corps organisés fossiles qu'elles renferment, et faire ressortir l'influence que la constitution intérieure du sol exerce sur sa con-

Digitized by Google

figuration extérieure, sur la distribution et la nature des eaux, sur la végétation en général et sur l'agriculture.

On s'attachera à faire connaître, avec précision, les gissements des substances utiles dans les arts que renferme ce département, à décrire sommairement les établissements qu'ils alimentent comme matières premières, et indiquer ceux qui pourraient encore y être introduits avec avantage.

Le Mémoire sera accompagné d'une Carte en rapport exact avec le texte, et d'un nombre de coupes de terrein suffisant pour la parfaite intelligence du travail.

Il serait bon qu'on indiquât, avec précision, la hauteur, au-dessus du niveau de la Mer, des points qui présentent un intérêt quelconque pour la géologie.

L'Académie désirerait aussi, mais sans en faire une condition expresse, qu'on fît connaître les rapprochements auxquels les observations contenues dans le mémoire pourraient conduire entre les divers terreins qui se rencontrent dans le Département et ceux qui ont été observés et décrits dans d'autres contrées.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait obtenu le Prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés, francs de port, à M. Marquis, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences*, avant le 15 mars 1827, pour le prix extraordinaire, et avant le 1er juillet, pour le prix ordinaire. Ces termes seront de rigueur.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

RÉFLEXIONS

SUR LA MESURE DU TEMPS,

Par M. Destigny.

Messieurs,

Le temps est pour nous l'impression que laissent dans la mémoire les événements que nous savons avoir existé successivement. Rien dans la nature ne peut se soustraire à ses lois. La naissance comme la destruction de tous les êtres s'opère dans le temps. Les païens avaient raison de peindre Saturne avec une faulx et dévorant ses propres enfants, pour marquer que le temps détruit tout. En effet, rien n'est à l'abri de ses ravages ; le fer, l'airain, le marbre ne peuvent lui résister, et, dans son cours rapide et uniforme, il nous entraîne avec lui, ce qui a fait dire à Boileau :

> Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne après soi ;
> Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Dès la plus haute antiquité, chez tous les peuples, le soleil, étant l'objet le plus frappant, a dû servir et a servi en effet à mesurer le temps. Les premières divisions ont été les jours marqués par ses apparitions ; ensuite les mois,

Digitized by Google

les années ont servi à compter les temps éloignés, et le jour fut subdivisé en heures.

Cet art de la division exacte du temps, dont la connaissance est d'un si grand intérêt pour régler les actions de notre vie, était ignoré des anciens, puisque l'histoire nous rapporte qu'au 12e siècle, le sacristain de l'abbaye de Cluny était obligé de sortir la nuit pour regarder la hauteur des étoiles, afin d'éveiller les religieux à l'heure de l'office; et que, suivant Falconnet, ce ne fut que vers le commencement du 14e siècle que l'on exécuta des horloges mécaniques (1). Jusqu'alors les clepsydres et les cadrans solaires étaient les seuls moyens employés pour la mesure du temps.

La division du jour en 24 parties égales est attribuée aux égyptiens, et l'on en raconte une origine plaisante (2). « Quelques auteurs disent qu'Hermès ou Mercure-Tris-» mégiste, ayant observé le premier qu'une espèce de » singe, appelé *cynocéphale*, consacré à Sérapis, rendait » son urine douze fois par jour et autant la nuit, en des » intervalles égaux, s'en servit ensuite pour mesurer les » heures du jour. Ils font même dériver le mot heure d'un » mot grec qui signifie urine. Il est vraisemblable que » l'observation d'Hermès donna l'idée des clepsydres, » qui sont de l'antiquité la plus reculée.

» Les Chinois ont fort anciennement l'usage des clep-» sydres et du gnomon. Les usages des gnomons sont

---

(1) L'époque de l'invention de ces instruments est assez douteuse, mais, en supposant qu'elle fût antérieure à celle fixée par Falconnet, il est certain, du moins, que ces horloges, jusqu'au moment où le célèbre Huyghens, vers le milieu du 17e siècle, leur appliqua le pendule comme régulateur, ne pouvaient diviser exactement le jour en heures, minutes et secondes.

(2) A. Janvier, (*Manuel chronométrique*, pag. 71.)

Digitized by Google

» détaillés dans un ouvrage écrit 206 ans avant J. C., » où l'on recueillit les anciennes connaissances après la » guerre qu'un empereur barbare fit à la lumière et aux » livres de science.

» L'art de diviser la journée ne parut que tard à » Rome, car on n'y connut, jusqu'au delà du cinquième » siècle de sa fondation, que le lever et le coucher du » soleil avec le midi. Ce dernier était marqué par l'ar- » rivée du soleil entre la tribune aux harangues et un lieu » nommé *Græcostasis*. Alors un hérault, préposé à guetter » le moment, le proclamait au peuple. Les gens de qua- » lité, à l'imitation des Grecs, avaient des esclaves qui » leur en apportaient l'annonce. »

Les heures, chez les Juifs et les Romains, étaient nécessairement inégales, puisqu'ils divisaient le jour naturel ou le temps que le soleil est sur l'horizon en douze parties, et la nuit en douze autres parties. Ils employaient, en outre, quatre autres principales divisions : prime, qui commençait au lever du soleil; tierce, trois heures après; sexte, à midi; et none, trois heures avant le coucher.

Les Perses et la plupart des Orientaux commençaient à compter les heures au lever du soleil; les Athéniens, au contraire, commençaient au coucher.

Tous les peuples Européens comptent le jour de minuit à minuit. Chez un grand nombre, les 24 divisions indiquées par les horloges publiques sont inégales pour tous les jours de l'année, en leur faisant marquer le temps vrai, temps réglé par le mouvement du soleil, et conséquemment inégal, puisque le jour vrai se compose de l'intervalle de deux retours du soleil au même méridien, et que, pendant cet intervalle, il passe au méridien 360° de l'équateur céleste, plus un arc de cercle variable, répondant au mouvement diurne du soleil en ascension droite.

A Genève, et presque généralement en Angleterre, on a adopté l'usage de faire marquer aux horloges le temps

Digitized by Google

moyen. On sait que ce temps est celui qui divise l'année en parties égales, et qui, conséquemment, précède et suit tour-à-tour le temps vrai, avec lequel il ne coïncide que quatre fois l'année, et dont il diffère quelquefois de plus de 16 minutes; celui, enfin, qu'une bonne horloge marquerait à tous les instants, si on la supposait assez bien régée pour que, mise d'accord avec le midi vrai le 1er janvier, elle s'y retrouvât encore le 1er janvier suivant. Quelques horloges publiques, à l'aide d'un mécanisme particulier, toujours d'une exécution difficile et assez coûteuse, suivent d'elles-mêmes le temps vrai. On en compte plusieurs à Paris, mais aucune à Rouen, et cependant on exige en France que la généralité de ces instruments suive la marche irrégulière du soleil, quoique, par leur nature, ils ne puissent avoir qu'une marche uniforme. Delà naît cette diversité d'heures qu'ils indiquent, suivant que les personnes chargées de les avancer ou retarder le font avec plus ou moins d'exactitude, ou sont plus instruites; quelques-unes raccourcissant ou allongeant le pendule alternativement, suivant que le soleil avance ou retarde.

J'ai souvent remarqué, et particulièrement pendant l'hiver, une différence de plus de 15 minutes entre les horloges. La société, en général, depuis l'homme le plus élevé en dignité jusqu'au simple artisan, souffre de cet ordre de choses. Permettez-moi, Messieurs, de vous signaler quelques-uns des inconvénients qui en résultent. Par exemple, les magistrats, nevoulant et ne devant pas se faire attendre, conviennent entr'eux de l'heure à laquelle ils doivent se réunir, et, quoiqu'ils soient d'accord sur quelle horloge ils se guideront, celui qui se trouve éloigné de cette horloge, que je suppose avoir été avancée, d'un jour à l'autre, de 15 minutes, sans qu'il en ait été prévenu, sera nécessairement en retard; les employés des diverses administrations se trouvent souvent dans le même cas; les

Digitized by Google

les commerçants peuvent éprouver un grand dommage, si, par la même cause, le départ de leur correspondance est remis au lendemain, et si, lorsqu'ils doivent voyager par la diligence, ils la trouvent partie en arrivant au bureau; ce qui est arrivé il y a quelque temps. Un huissier, à cette occasion, vint chez moi pour constater l'heure qu'il était réellement : celle indiquée ce jour-là par deux horloges, celle de la Ville et celle de la Cathédrale, différait de 10 minutes. Toutes les personnes qui ont des montres et des pendules attribuent souvent à leur mauvaise qualité une différence subite qu'ils remarquent entr'elles et les horloges de la ville, tandis qu'au contraire cela provient de ce que ces dernières ont été avancées ou retardées pour les mettre d'accord avec le temps vrai; enfin je dirai que ceux qui font travailler sont presque toujours dupes de l'usage que je combats, les ouvriers se guidant souvent sur l'horloge qui retarde pour arriver au travail, et se réglant, au contraire, sur celle qui avance lorsqu'il s'agit de le quitter.

Avoir signalé ces divers inconvénients, c'est en même-temps avoir démontré les avantages qui naîtraient d'une autre méthode que celle suivie jusqu'à ce jour, celle de faire marquer le temps moyen aux horloges publiques. Cette idée d'intervalles égaux pour les heures et les jours est très-naturelle. Aussi depuis long-temps, et à diverses époques, plusieurs savants ont émis le vœu de voir s'établir cet usage contre lequel une seule objection a été présentée, celle de l'inutilité des cadrans solaires, qui, dans ce cas, ne devraient être d'accord avec les horloges que quatre fois l'année. On a dit qu'au mois de novembre, par exemple, où l'équation est la plus forte, et dans le cas où un cadran d'horloge se trouverait en regard d'une ligne méridienne, il devrait paraître extraordinaire à un grand nombre de personnes qu'à l'instant où celle-ci marquerait midi, l'horloge n'indiquât que 11 h. 44 m.

Digitized by Google

Cette objection peut être combattue avec avantage. Les personnes instruites connaîtraient la cause de cette différence, comme elles reconnaissent aujourd'hui qu'elles sont obligées de tenir compte de l'équation lorsqu'elles veulent s'assurer si la marche de leur montre est régulière; d'ailleurs il y aurait un moyen de s'entendre et de transiger, si je puis m'exprimer ainsi : ce serait de placer au pied de chaque monument où il se trouverait soit une horloge, soit une ligne méridienne, une table qui marquerait, de 2 en 2 jours seulement, l'heure qu'une horloge suivant le temps moyen devrait indiquer à l'instant du midi vrai ; cette table pourrait être en marbre et scellée dans le monument. J'en ai tracé un modèle (pour les six premiers mois de l'année) que je mets sous les yeux de la Compagnie.

Messieurs, le haut intérêt que présente la solution de la question dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir, m'a porté à vous proposer qu'une commission fût nommée pour l'examiner ; j'ai pensé que si son avis était conforme à l'opinion que je m'en suis formée moi-même, l'énoncé qui en serait fait dans le rapport général des travaux de l'Académie serait comme un jalon placé en avant, vers lequel se dirigeraient les vues bienfaisantes de l'administration.

Digitized by Google

TABLE indiquant de 2 en 2 jours l'heure que doit marquer, à l'instant du midi vrai, une Horloge réglée sur le temps moyen.

Jours du mois.	Janvier.			Février.			Mars.			Avril.			Mai.			Juin.		
	Heur.	Min.	Sec.	Heur.	Min.	Sec.	Heur.	Min.	Sec.	Heur.	Min.	Sec.	Heur.	Min.	Sec.	Heur.	Min.	Sec.
1	0	3	49	0	13	56	0	12	41	0	4	3	11	56	57	11	57	21
3	0	4	46	0	14	10	0	12	16	0	3	27	11	56	43	11	57	39
5	0	5	41	0	14	22	0	11	50	0	2	51	11	56	30	11	57	59
7	0	6	34	0	14	30	0	11	21	0	2	10	11	56	20	11	58	20
9	0	7	25	0	14	34	0	10	52	0	1	42	11	56	12	11	58	43
11	0	8	14	0	14	36	0	10	20	0	1	9	11	56	7	11	59	6
13	0	9	0	0	14	35	0	9	48	0	0	37	11	56	4	11	59	31
15	0	9	44	0	14	30	0	9	14	0	0	6	11	56	3	11	59	56
17	0	10	25	0	14	22	0	8	39	11	59	36	11	56	4	0	0	21
19	0	11	4	0	14	12	0	8	3	11	59	8	11	56	8	0	0	46
21	0	11	39	0	13	59	0	7	27	11	58	41	11	56	13	0	1	12
23	0	12	11	0	13	43	0	6	50	11	58	17	11	56	21	0	1	38
25	0	12	40	0	13	24	0	6	13	11	57	54	11	56	30	0	2	3
27	0	13	5	0	13	4	0	5	35	11	57	33	11	56	42	0	2	29
29	0	13	28	0	»	»	0	4	58	11	57	14	11	56	56	0	2	53
31	0	13	4-	0	»	»	0	4	21	»	»	»	11	57	12	»	»	»

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICES

ET

OBSERVATIONS

SUR LES DIFFÉRENTS DEGRÉS DE PURETÉ DE L'EAU ORDINAIRE SERVANT AUX USAGES DE LA VIE, DANS LES ARTS, ETC.;

Lues à l'Académie, le 10 février 1826, par M. Dubuc.

Messieurs,

Le travail que je vais communiquer à l'Académie ne lui offrira peut-être qu'un faible intérêt, vu les objets qu'on y traite; néanmoins je le crois encore de nature à mériter l'attention de ceux qui voudraient avoir quelques notions sur un fluide généralement employé soit comme aliment, soit dans les arts, etc.

Il s'agit, dans ce petit mémoire,

1° De l'analyse d'une eau provenant d'un puits situé au Grand-Couronne, sur une propriété appartenant à un de nos anciens collègues, l'honorable M. de Boishébert, maire de cette commune, et où l'eau de la Seine afflue dans les fortes marées;

2° De l'analyse d'une incrustation pierreuse retirée d'un vaste bassin fourni d'eau par ce même puits;

3° De l'analyse de l'eau de la Seine, soit prise dans son état naturel, soit après avoir été clarifiée et épurée par le procédé suivi, à cet effet, à l'établissement situé dans un des faubourgs de cette ville, à Saint-Sever;

4° Enfin, de l'analyse de l'eau prise à plusieurs fontaines publiques de cette ville.

M. de Boishébert ayant conçu de l'inquiétude sur la

Digitized by Google

salubrité de l'eau de son puits, dont il fait usage, et sur celle d'un grand bassin alimenté par ce même puits, m'engagea, l'année dernière, à faire l'analyse chimique de cette eau, et du dépôt *stalactite* qui se forme dans le réservoir solaire dont on vient de parler, et enfin, de lui dire mon opinion sur le tout.

J'ai donc procédé à l'examen physique et analytique de l'eau et de l'incrustation terreuse provenant du puits et du bassin de M. de Boishébert.

Cette eau est insapide, inodore, incolore, cuit bien les légumes et les racines alimentaires; dissout complètement le savon, sans caillebotter; enfin sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau de la Seine, puisée dans un temps calme, au milieu du fleuve.

Un litre d'eau de ce puits, évaporée à siccité dans une capsule de verre, a fourni un résidu pesant environ deux grains et demi, et qui s'humecte légèrement à l'air.

Ce résidu, analysé par les réactifs et par les moyens connus, s'est trouvé composé, 1° pour les deux tiers de son poids, de carbonate de chaux, que l'eau naturelle tient en dissolution au moyen d'un léger excès d'acide carbonique seulement interposé dans le fluide aqueux;

2° D'un demi grain de muriate de soude et de chaux;

3° D'un peu d'alumine mêlée d'une fraction d'extractif animalisé.

Ainsi, soit que cette eau provienne de source, ou qu'elle se trouve mêlée de celle de la Seine dans les fortes marées, toujours est-il certain, d'après ses propriétés physiques et chimiques, qu'elle peut être rangée au nombre des eaux potables, et servir, par conséquent, à tous les besoins de la vie.

Maintenant, je passe à l'analyse de l'incrustation ramassée par M. de Boishébert, dans son grand bassin solaire.

Cette incrustation, dont j'expose un échantillon aux

Digitized by Google

regards de la Compagnie, est d'une couleur blanche jaunâtre, son grain très-serré, et présenterait la dureté ordinaire d'un bon mortier hydraulique, si elle était en forte masse.

Cent parties en poids de ce ciment naturel, se composent, très-approximativement,

1° D'eau interposée.....	8 parties.
2° De carbonate de chaux neutre..... (ou environ 30 d'oxide de calcium.)	60
3° D'alumine très-tenue.....	20
4° De silice très-divisée, et de matières extractives animalisées.....	12
TOTAL.....	100 parties.

On peut s'assurer, par un essai extrêmement simple, que cette incrustation est empreinte d'une matière animale: il suffit, pour cela, d'en jeter une forte pincée sur des charbons incandescents; bientôt il émanera du foyer une fumée noirâtre qui répand une forte odeur de corne qui brûle.

D'après cet examen, on voit que cette incrustation est composée à peu près des mêmes éléments que ceux trouvés dans l'eau du puits qui la produit, plus de quelques grains de silice très-tenue, qui, je crois, ne s'y trouve que fortuitement et peut provenir de la poussière siliceuse qui émane de la grande route qui avoisine la propriété de M. de Boishébert.

La formation du dépôt dans le bassin en question se conçoit facilement..... Le carbonate de chaux n'est soluble dans l'eau qu'au moyen d'un léger excès d'acide carbonique interposé; ainsi, si une agitation quelconque, une chaleur moyenne, ou même un froid subit, 2 à 3 degrés au-dessus de zéro par exemple, viennent à rompre l'équilibre, ou mieux, l'affinité d'attraction entre ces deux corps, alors le sel calcaire privé, de son principe

Digitized by Google

dissolvant, se précipite en tous sens, et forme, avec les autres matières dont on a parlé, des incrustations plus ou moins solides.

Deux causes concourent encore à la formation de cette incrustation.... La première, a lieu par le mouvement d'oscillation occasionné par le jeu de la mécanique établie à Couronne pour faire arriver l'eau du puits, très-profond, dans le grand réservoir solaire, mouvement qui seul serait capable d'occasionner le dépôt (*a*);

La deuxième provient de l'exposition de l'eau carbonatée aux influences du vent, du chaud et du froid; cela s'explique encore de soi-même.

Enfin, les stalagmites ou concrétions terreuses calcaires et souvent d'une forme si bizarre que l'on voit dans certaines grottes, doivent également leur formation à de l'eau imprégnée de carbonate de chaux avec excès d'acide, et elles ont lieu à peu près par les mêmes causes que celles qu'on vient d'indiquer dans les paragraphes précédents.

Ainsi, il résulte de cette dissertation que l'eau du grand bassin solaire en question est propre aux usages de la vie, aux arts et à l'agriculture, vu la nature et la petite quantité de matières hétérogènes qu'elle récèle, même en sortant du puits.

L'analyse de l'eau prise à Couronne, et les observations qui en ont résulté, m'amènent naturellement à parler de ce fluide puisé dans la Seine, à Rouen,

---

(*a*) Cette eau est élevée du puits à près de quatre-vingts pieds, au moyen d'une mécanique très-simple, mue par des ailes à vent, et parcourt une grande distance avant d'arriver dans le grand bassin solaire où elle séjourne et dépose.

On trouve la description de cette mécanique, exécutée il y a plus de quarante ans par M. de Boishébert, ancien officier du génie militaire, dans le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1817.

et

Digitized by Google

et de celle qui jaillit des meilleures fontaines publiques de cette ville.

En 1823, une compagnie conçut l'utile projet de former un établissement, dans un des faubourgs de Rouen, à Saint-Sever, pour y clarifier et épurer l'eau de la Seine, afin de rendre ce fluide plus propre aux usages de la vie et des arts; mais bientôt des préventions se répandirent contre l'innocuité des matières clarifiantes et contre la bonté de l'eau fournie au public par cet établissement. Les entrepreneurs de l'usine nouvelle ayant donc à lutter contre une opinion qui s'accréditait, au grand détrîment de la prospérité de leur entreprise, réclamèrent une commission pour examiner la nature des substances à travers lesquelles l'eau du fleuve filtre pour se débarrasser des corps hétérogènes qui la rendent plus ou moins trouble, en raison des gros temps, des fortes marées, etc. (*b*)

En conséquence, M. des Alleurs fils, médecin chimiste, et moi, fûmes chargés de cette utile mission, et, après avoir examiné attentivement les moyens et la nature des substances employées dans l'établissement pour y épurer et clarifier l'eau de la Seine, nous examinâmes aussi, avec le même soin et chimiquement, l'eau épurée et telle qu'on la livre journellement au public.

Notre inspection et nos expériences prouvèrent que l'eau épurée sortant dudit établissement était tout bonnement l'eau ordinaire du fleuve, moins les différents corps

---

(*b*) L'eau de la Seine, prise au port de Rouen, est rarement très-claire; cela tient, non-seulement aux causes que nous venons d'indiquer, dont le mouvement répété interpose dans le fluide divers corps terreux, mais encore à l'affluent de plusieurs rivières dont l'eau toujours chargée de débris de matières tinctoriales, contribue également à l'impureté de l'eau de ce fleuve et à lui donner un aspect désagréable, surtout sur sa rive droite.

Digitized by Google

hétérogènes qu'elle tient en suspension et dont elle est purgée en totalité en filtrant à travers des matières absolument insolubles dans le fluide aqueux.

Nous fîmes donc un rapport très-avantageux sur cet établissement, en déclarant que l'eau qui en sort égale au moins en pureté et en salubrité celle que donnent la plupart des fontaines de Rouen, provenant de diverses sources.

Ce rapport fut imprimé, le 12 septembre 1823, dans le journal de Rouen; et concourut à faire cesser les préventions qui s'élèvent presque toujours contre les établissements les plus utiles, et celui de Saint-Sever, pour y clarifier l'eau de la Seine, peut être mis au nombre de ces derniers.

Ces essais sur l'eau clarifiée à Rouen furent suivis, pour mon compte particulier, d'expériences,

1° Sur l'eau de Seine, prise au milieu de ce fleuve en temps calme;

2° Sur ce même fluide, clarifié;

3° Sur l'eau qui jaillit de trois des principales fontaines publiques de cette ville.

La première me donna, par son évaporation, un résidu très-analogue à celui obtenu de l'eau provenant du puits de M. de Boishébert, mais pesant un tiers de plus. Cet excédent de poids provient uniquement de quelques atômes d'alumine et de silice tenus en suspension dans l'eau non clarifiée, et dont elle se débarrasse en grande partie par 24 heures de repos.

Ainsi, un kilogramme ou un litre d'eau de la Seine, non épurée, tient en dissolution et en suspension environ trois grains de matières étrangères, savoir:

Carbonate de chaux.....	1 grain	1/2
Muriates de soude et de chaux, environ...	1	
Alumine, silice et extractif.....	»	1/2
Total.....	3 grains.	

Digitized by Google

Divers essais faits sur ce fluide, pris en pleine lune, ou au décours de cet astre, m'ont donné, à très-peu près, les mêmes résultats : ce qui tend à prouver que les marées plus ou moins fortes, même celles d'équinoxes, n'influent en rien sur la qualité de l'eau du fleuve royal, puisée à Rouen.

La même eau, clarifiée à Saint-Sever, ne donne, par litre, qu'environ un décigramme de résidu, exempt d'alumine et de silice, dont elle se trouve débarrassée par l'épuration. Ce résidu se compose de carbonate de chaux, demuriate de soude et de chaux, plus, d'une fraction impondérable d'extractif.

L'eau des fontaines publiques de Rouen est spécifiquement plus pesante que celle puisée à la Seine ou clarifiée (c).

Ce fluide, pris aux fontaines du Neuf-Marché, de Lisieux, et à celle de Saint-Maclou, donne, par litre, environ 2 décigrammes ou 4 grains de résidu... Ce même résidu, analysé avec soin, se compose, à très-peu près :

De carbonate de chaux.....	1 grain.
De sulfate de chaux.....	1
De muriate de chaux.....	1 1/2
Le reste en extractif.	
Total.....	4 grains.

Je n'ai pas cru, Messieurs, devoir rapporter dans cet ouvrage les divers moyens analytiques employés à ces sortes de décompositions; ces moyens sont maintenant si

(c) Cela tient : 1° en ce qu'elle est moins aérée que l'eau du fleuve; 2° en ce qu'elle contient plus de matières salines en dissolution. Nous croyons aussi, mais sans oser l'affirmer, que l'extractif qu'on rencontre dans presque toutes les eaux potables, s'y trouve combiné à l'oxide de calcium ou à quelqu'autre base saline-terreuse.

Digitized by Google

connus qu'il devient presque superflu d'en parler, surtout dans l'état actuel de la science chimique.

Voici maintenant les conséquences et les conclusions qu'on peut tirer de ces notices, surtout en leur donnant une certaine extension sous le rapport des propriétés physiques et chimiques du fluide qui en a fait l'objet.

On entend, en général, par eau potable, celle propre aux usages de la vie, et dont l'emploi ne peut nuire aux fonctions de l'économie animale. Mais l'eau ordinaire, soit des fleuves, des rivières, de sources, etc., n'est jamais parfaitement pure, *chimiquement parlant*, et les quatre espèces dont on vient de parler prouvent, par leur analyse, la vérité de cette assertion; néanmoins elles sont toutes potables, quoique plus ou moins chargées de corps hétérogènes; mais ces corps étrangers n'y figurent qu'en fractions insignifiantes dans cette circonstance.

Ainsi, l'eau ordinaire, employée comme aliment ou dans les arts industriels, n'a réellement qu'une pureté relative, et la meilleure est celle qui donne le moins de résidu par son évaporation.

Je terminerai ces notices par d'autres observations sur le même sujet.

Je viens de dire que l'eau, telle que nous la recueillons dans nos fleuves, dans les rivières, etc., n'avait qu'un degré de pureté relative, et cela est rigoureusement vrai, dans le sens que l'entendent les physiciens et les chimistes; je vais maintenant généraliser cette assertion.

L'art et la science ont, dit-on, décomposé et recomposé l'eau, et, d'après les belles expériences de Lavoisier, de Fourcroy, etc, il semble démontré que ce fluide, considéré autrefois comme un corps simple, contient, dans son plus grand état de pureté, sur 100 parties en poids, 88 parties d'oxigène et 12 d'hydrogène combinées ou fondues ensemble par l'intermède du calorique, etc.

Mais l'eau préparée dans nos ballons, dans nos petits

Digitized by Google

appareils ; est-elle bien la même que celle qui provient du vaste laboratoire de la nature? *Beaucoup en doutent*... car on n'a jamais fait d'expériences assez en grand et assez multipliées pour établir sa parfaite identité avec l'eau ordinaire servant aux usages de la vie, etc. (*d*)

Voici encore deux expériences qui viennent à l'appui de cette assertion.

Il y a plus de vingt ans que je déposai dans une cave ordinaire, un grand flacon de verre, en cristal, bouché à l'émeri, plein d'eau distillée, très-pure en apparence. Quinze ans après, je remarquai dans le fond du flacon un dépôt d'un blanc micacé. Ce dépôt, analysé, se trouva être de l'alumine mêlée de quelques atômes de silice... D'où venait cette alumine? Ce n'était pas du flacon, puisque le verre n'en admet pas dans sa composition... mais tout porte à croire que ce corps terreux se trouvait, en principe, combiné à l'eau, ou dans un état atomistique tel qu'il a pu être volatilisé avec le fluide aqueux pendant sa distillation. Ce petit phénomène, si c'en est un, servirait encore à expliquer la formation des *bissus* qui ont lieu dans les eaux distillées des pharmacies, et viendrait aussi appuyer l'opinion de certains naturalistes qui croient que l'eau ordinaire s'attérit à la longue, etc.

En 1818, je présentai à l'Académie de Rouen un travail assez étendu sur l'eau de la mer. J'indiquais, dans ce mémoire, un procédé extrêmement simple pour obtenir, à peu de frais, un fluide potable de l'eau marine. J'exposai alors trois flacons de cette eau aux regards et à

(*d*) Pour établir cette identité, il eût fallu soumettre l'eau artificielle des chimistes aux grandes épreuves de la congellation, de la dilatation, de la végétation, de la nutrition, de l'oxidation des métaux, etc., etc., et on ne sache pas que ces expériences aient été faites d'une manière positive.

Digitized by Google

l'inspection de la Compagnie. J'ai encore ce fluide, et puis le faire voir; mais on y remarquera, dans chaque flacon, un dépôt légèrement floconneux que ne devrait pas offrir une eau supposée très-pure. Néanmoins cette eau de mer, quoique distillée depuis au moins huit ans, est inodore, sans saveur étrangère, et pourrait, au besoin, servir à préparer les aliments, sur les vaisseaux, etc. (*e*)

Ainsi, ces deux dernières observations prouvent encore que l'eau ordinaire la mieux distillée contient des corps hétérogènes, et que nous manquons d'un procédé chimique assez efficace pour obtenir l'oxide d'hydrogène dans son plus grand état de pureté, ou tel que le conçoivent les chimistes.

Résumé de cet ouvrage.

En résumant son ensemble, on voit que l'eau, ce breuvage naturel, est plus ou moins pure, mais toujours salubre, quand elle n'est pas trop chargée de corps hétérogènes, et surtout quand ces corps ne sont pas d'origine métallique.

En partant des observations consignées dans ces mêmes notices, on pourrait diviser l'eau potable en deux grandes classes.

La première comprendrait celle qui ne donnerait qu'environ un décigramme ou deux grains de résidu terreux par litre de ce fluide;

La deuxième, comprendrait les eaux qui recèlent à

(*e*) Le procédé simple et facile d'exécution pour obtenir de l'eau potable de l'eau de la mer fut publié, en 1818, dans le Recueil annuel de l'Académie de Rouen. Mais ce procédé est probablement peu connu, comme à peu-près tout ce qui n'est pas imprimé à Paris.....

Digitized by Google

peu près deux décigrammes de résidu terreux par litre de ces fluides.

L'essai d'une eau naturelle peut être fait par tout le monde : il suffit d'en faire évaporer à siccité et à feu doux une quantité déterminée, et ensuite de peser le résidu... Ce moyen donnera toujours, à très-peu près, la pureté de l'eau essayée, et, si elle contient plus de quatre grains ou deux décigrammes de résidu par litre, il faudrait ne l'employer qu'avec circonspection aux usages de la vie.

La première de ces eaux devra, dans tous les cas, être préférée, surtout pour couper les boissons et dans les arts industriels, car il est reconnu que plus l'eau est pure et aérée, mieux elle convient à la fermentation panaire, à celle des fluides vineux, pour la teinture, la végétation, etc., etc.

Ici se termine un travail que j'ai cru devoir communiquer à l'Académie, et qui peut être de quelque utilité au public, et surtout pour les habitans des grandes cités, pour les marins, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS

LUES A L'ACADÉMIE DE ROUEN EN 1826,

Par M. Des Alleurs Fils, D.-M. M.

Messieurs,

Réunir un grand nombre d'observations, dans chaque saison, sur les maladies qui ont le plus particulièrement règné; donner, de leur marche et de leur traitement, des descriptions simples, exactes, précises, est une chose fort avantageuse pour la médecine et pour les médecins qui pratiquent dans le même lieu, ou dans des circonstances analogues : mais, pour rassembler des masses de faits semblables, car c'est dans leur grand nombre que consiste le principal mérite de ces recueils, puisqu'il permet plus de rapprochements, pour rassembler, dis-je, des masses semblables, il faut avoir une pratique fort étendue, ou être à même de visiter un grand hôpital. N'étant point dans cette position, les résultats que j'ai obtenus pourraient confirmer les observations faites dans ces grands établissements, mais mes recherches, sous ce rapport, ne seraient pas de nature à fixer l'attention de l'Académie; j'ai donc dû me borner à vous présenter, Messieurs, les faits singuliers que j'ai rencontrés dans ma pratique depuis plus d'une année : ils sont peu nombreux, mais je les crois dignes de fixer l'attention des hommes de l'art. Les cas exceptionnels doivent être d'autant plus connus et étudiés qu'ils sont plus embarrassants : il est rare, d'ailleurs, que, pour le médecin observateur, leur irrégularité même ne soit une occasion de remarques im-

Digitized by Google

téressantes sur la marche habituelle de la nature, dans les cas ordinaires.

Première Observation.

Intermittente larvée.

Dans les premiers jours d'avril dernier, je fus appelé dans la rue des Ramassés, vers un endroit très-resserré, à cette époque, dans une maison où le soleil ne pénètre qu'avec peine, située, en outre, près d'un égoût, et ayant une cour commune, mal aérée, et dans laquelle de nombreux locataires peu aisés accumulent une grande quantité d'immondices. C'était pour voir un nommé Pierre, camionneur, de l'âge de 38 à 40 ans, fort sanguin, d'une bonne constitution. Il avait été pris, sur les 10 heures du soir, après une journée fatigante, d'un vomissement de sang très-abondant; depuis quelques jours il était mal à son aise : il avait perdu l'appétit; il se plaignait d'avoir souvent froid et de suer ensuite outre mesure. Le soir de son accident, il n'avait point voulu souper en rentrant de son travail; il n'avait, dans l'après-dînée, pris qu'un verre d'eau-de-vie. Je m'informai s'il en faisait un usage démesuré : je sus qu'il en prenait habituellement un ou deux verres par jour. Lorsque j'arrivai, le vomissement était passé; je remarquai, dans un pot de nuit, plus de la moitié de sa capacité remplie d'un sang rouge très-spumeux. Le malade était pâle, abattu, très-effrayé; il se plaignait d'un sentiment de froid très-vif; le pouls était petit et serré; le malade avait encore quelques nausées, avec un goût de sang qui faisait craindre à chaque instant de voir le vomissement se renouveler. Une saignée révulsive était indiquée: cependant, vu l'état de faiblesse du malade, je n'osai la pratiquer; sachant qu'il était hémorroïdaire, je préférai faire au siége une application de 20 sangsues; une potion rendue légèrement styptique lui fut

Digitized by Google

administrée, et il fut mis à l'usage d'une infusion de feuilles de roses avec le sirop de grande consoude.

Le lendemain, sur les 10 heures du matin, je revis le malade; les vomissements n'avaient point reparu; les sangsues avaient saigné modérément; les forces s'étaient relevées, le pouls était fort, même un peu dur, le visage animé; le malade avait repris courage; il demandait à manger. J'ordonnai une nouvelle application de sangsues au siége, continuation de la tisanne, deux bouillons dans la journée.

Le soir, le malade était bien, les sangsues avaient beaucoup saigné. Le lendemain, sur les 2 heures, il éprouva un malaise; je soupçonnai quelque imprudence dans le régime; on me jura qu'il n'avait mangé qu'une soupe légère, d'après ma permission. A 5 heures, on vint me chercher : le malade éprouvait un vif sentiment de froid, il était très-abattu, et avait des nausées avec un goût de sang très-prononcé. Je fis reprendre la potion avec une nouvelle addition d'eau de rabel; à 9 heures, il y eut un vomissement de sang, moins abondant que le premier, mais de même nature. Continuation des mêmes moyens. Il était évident que le sang venait de l'estomac; la poitrine ne donnait aucun symptôme : elle était sonore dans toute son étendue, la respiration entièrement libre; le malade désignait lui-même la région de l'estomac comme le siége du mal; le tact ne laissait reconnaître aucun engorgement contre nature, ni dans l'épigastre, ni dans tout l'abdomen. Le quatrième jour, le malade se trouva mieux, il demanda de nouveau à manger; je ne permis qu'un seul bouillon. Le cinquième jour, retour des accidents; la position du malade devenait grave; ces pertes de sang réitérées menaçaient d'une issue fâcheuse. Je fis préparer un opiat avec le quinquina orangé et le sirop d'écorces de grenade, et j'ordonnai au malade d'en prendre, toutes les deux heures,

Digitized by Google

plein une cuiller à café. Il obéit ponctuellement pendant tout le sixième jour et le septième; le soir de celui ci il y eut du malaise et point de vomissement; le régime fut rendu moins strict. L'opiat répugnait beaucoup : j'en fis prendre deux fois dans la journée seulement, mais je fis ajouter dans la tisanne du sirop de quinquina. Les vomissements ne se sont plus renouvelés, le malade a repris ses forces, sa gaîté, son appétit; il se livre à son travail et se porte bien. Je lui ai conseillé des applications de sangsues au siége de temps en temps, et de s'abstenir de café, d'eau-de-vie et d'aliments stimulants et épicés : une stimulation trop prononcée ou trop fréquente chez un pareil sujet, serait, je crois, une cause occasionnelle de maladies organiques graves.

Il est impossible de méconnaître ici une intermittente pernicieuse. Le succès du traitement en est, suivant nous, la preuve complète; c'est, nous l'avouons, le premier exemple de cette nature que nous ayions non-seulement vu, mais même entendu. Nous avons eu l'occasion d'en observer de bien des espèces dans les hôpitaux de Montpellier, mais nous n'aurions jamais pu penser qu'il s'en présentât sous cette forme.

Deuxième observation.

Écoulement froid catarrhal.

Un des écrivains médicaux les plus distingués de ce siècle, Cabanis, dans un petit ouvrage sur les affections catarrhales, a donné plusieurs observations intéressantes, et il les a rapportées avec une simplicité et une bonne foi remarquables. Cette petite brochure n'est pas son moindre titre à l'estime des praticiens et des médecins hippocratiques. Beaucoup de jeunes docteurs ne manqueront pas de vous dire que Cabanis est un assez bon écrivain,

Digitized by Google

mais que, comme praticien, c'est un radoteur. Je ne nierai pas qu'en lisant pour la première fois l'ouvrage dont je vous parle, quelques-unes des observations qui y sont relatées, me parurent propres à faire accuser l'auteur de crédulité. Un fait qui s'est passé sous mes yeux m'a appris à me défier de moi-même, et m'a fait suspendre mon jugement définitif sur l'ouvrage de Cabanis. Voici ce fait :

Mademoiselle D***, âgée de 25 ans environ, était restée jeune confiée aux soins d'une sœur plus âgée qu'elle, et qui, livrée à la carrière des arts, oubliait un peu trop les devoirs que la parenté et la simple humanité lui imposaient. Cette jeune fille, très-négligée, avait beaucoup de vermine; sa sœur avait imaginé, pour l'en débarasser, de la placer sous une pompe, et d'inonder sa tête d'eau très-froide. Jusqu'à l'âge de 14 à 15 ans ces bains économiques furent mis en usage; il en résulta, chez la jeune personne, des douleurs de tête, des affections catarrhales fréquentes, une menstruation irrégulière. A 17 ans, mademoiselle D*** fut séparée de sa sœur; les agitations et les inquiétudes inséparables de sa position et de sa profession, ne contribuèrent pas à améliorer sa santé. Elle vint à Rouen l'année dernière, et là elle ne tarda pas à être prise d'une de ces affections catarrhales si communes chez nous, et à laquelle elle était si bien prédisposée. Je fus appelé : il y avait une fièvre catarrhale générale, mais, de plus, une douleur de tête qui devenait parfois insupportable; j'appris que cette douleur était antérieure à la maladie, qu'elle revenait fréquemment, qu'elle produisait alors de la surdité, et mettait quelquefois la malade hors d'état de remplir ses devoirs. La fièvre catarrhale guérit assez promptement, mais la douleur de tête persista. Les règles, quoique peu abondantes, étaient cependant régulières depuis quelque temps; l'appétit était assez bon, toutes les fonctions se faisaient à peu près bien; mais la malade, fatiguée

Digitized by Google

et inquiète de ces longues douleurs, était triste et abattue. Instruit des circonstances qu. j'ai relatées plus haut, je conseillai un vésicatoire à la nuque : on me dit que l'on en avait déjà mis un, ensuite un séton, et que rien n'y avait fait. J'engageai la malade à appliquer un nouvel exutoire à la nuque, à se couper les cheveux, et à se couvrir la tête continuellem. nt d'une coiffe de flanelle : elle hésita quelque temps ; une de ses amies que je voyais malade, et chez qui une douleur de tête, d'une nature différente, n'avait cédé à aucun moyen rationnel, ni à l'acupuncture, pratiquée par M. Cloquet, et ensuite par moi, lui ôtait tout espoir. Je parvins à la convaincre que les deux affections, quoiqu'occupant le même lieu, étaient cependant bien loin d'avoir la même cause. Elle céda : un vésicatoire fut appliqué à la nuque, la tête fut rasée, des frictions sèches y furent pratiquées trois fois par jour ; on mettait ensuite la coiffe de flanelle, qu'elle gardait nuit et jour. Les douleurs causées par le vésicatoire devinrent intolerables pour la malade : elle demanda à le supprimer ; je fus forcé de céder, quoiqu'à regret, et je fis appliquer au bras un autre vésicatoire, en même temps que je supprimais celui du col. J'étais bien loin de prévoir ce qui arriva. On continuait toujours les frictions sur la tête avec une flanelle sèche ; tout-à-coup le vésicatoire du bras, qui avait peu donné d'abord, coula abondamment ; mais, en même temps, mademoiselle D*** éprouva, dans tout le bras droit, un sentiment de froid insupportable ; ce froid était sensible même pour les autres ; la peau était violacée, présentant sans cesse l'aspect de la chair de poule ; l'humeur qui s'écoulait du vésicatoire avec abondance, prenait l'aspect d'une couenne blanchâtre également froide. Ni le feu, ni la laine, ni les frictions pratiquées sur le bras, ne pouvaient y ramener la chaleur ; la malade, dans le lit même, en souffrait au point d'être privée de sommeil ; elle me pressait de porter remède à ce nouveau

Digitized by Google

symptôme. Je m'en gardai bien, Messieurs; son étrangeté même me le fit regarder comme favorable; et, observant que les douleurs de tête diminuaient successivement, et étaient presque entièrement disparues, je n'hésitai pas à regarder ce travail comme critique. Je n'ai point été trompé dans mon attente; cet état a duré près de 15 jours, mais surtout 5 à 6 avec une grande intensité. La douleur de tête a entièrement disparu. Mademoiselle D*** a recouvré sa gaîté et sa fraîcheur. Elle partit pour Nancy, où elle s'est mariée. Je l'ai revue il y a 15 jours, dans ce pays-ci, où elle a passé avec son mari; sa santé est florissante et promet de l'être long-temps.

Cette guérison, où je n'ai d'autre mérite que celui de l'avoir observée, m'a surpris, sans doute; mais je l'ai trouvée moins étonnante en relisant Cabanis, et j'ai vu que je l'avais jugé trop légèrement, en regardant comme des chimères ces écoulements froids critiques qu'il a observés dans quelques affections catarrhales.

Troisième observation.

Apoplexie.

Je finirai, Messieurs, par une remarque pratique que j'ai été à même de faire plusieurs fois depuis quelques mois.

Les recherches faites, dans ces derniers temps, sur les maladies de l'encéphale, ont été nombreuses, et, si elles se sont un peu ressenties de l'influence systématique, sous le rapport de la théorie des irritations, il n'en est pas moins vrai que ces recherches ont tourné, en quelques points, au profit de la médecine pratique. Les applications à la glace sur la tête ont produit souvent de grands effets, et j'avouerai que je les ai vues fréquemment agir d'une manière très-efficace, et aider beaucoup au succès des autres moyens révulsivement employés, dans

Digitized by Google

l'une des plus graves affections cérébrales, dans l'apoplexie.

Dans les apoplexies dites foudroyantes, c'est-à-dire, dont l'action est tellement brusque et forte que la réaction est souvent nulle et toujours tardive, la glace et les applications froides ont déterminé souvent cette réaction avec assez de promptitude ; c'est-à-dire, que peu de temps après son application, dans ces cas, j'ai vu se développer des convulsions que je regarde comme favorables, en ce qu'elles annoncent une réaction que tout l'art du médecin tend à solliciter, pour la diriger ensuite convenablement.

J'ai eu d'assez fréquentes occasions d'observer des apoplexies depuis 18 mois; quelques-unes ont été graves, et, parmi celles qui semblaient devoir être mortelles, j'ai vu souvent des symptômes favorables suivre l'application de la glace sur la tête conjointement avec les autres moyens. Parmi plusieurs faits, je choisirai l'un des plus concluants.

Dans le mois de février dernier, un de mes voisins, M. B***, âgé de 65 ans, commerçant, rue Saint-Eloi, travaillant dans son grenier le matin, à jeûn, tombe tout-à-coup sans connaissance. Je fus appelé sur-le-champ; je trouvai le malade assis sur une chaise et soutenu par plusieurs personnes. Une sueur froide couvrait tout le corps, la bouche était fortement déprimée à droite. Il y avait perte absolue de sentiment et de mouvement. Je fis transporter le malade dans son appartement : la syncope était complète; les paupières entr'ouvertes laissaient voir l'œil fixe, la pupille dilatée et insensible à la lumière; les traits prirent bientôt cet aspect qui annonce une fin prochaine; la mâchoire inférieure tomba abandonnée à son propre poids. Je regardais la mort comme certaine, surtout lorsque je sus que le malade, qui avait perdu son épouse deux mois auparavant par une apoplexie foudroyante, avait

été

Digitized by Google

été vivement affecté de cette perte et de l'idée qu'il périrait de la même manière.

La famille éplorée sollicitait des secours; je les administrai, les croyant pourtant inutiles. Le malade fut promptement débarrassé de ses vêtements; je fis appliquer aux extrémités de larges synapismes s'étendant jusqu'aux mollets; des frictions avec une liqueur stimulante furent pratiquées continuellement sur la région du cœur. J'aperçus avec joie un frémissement sensible dans les carotides et les autres vaisseaux du col; la bouche devint moins béante, la figure colorée. Le malade était robuste, sanguin et hémorroïdaire; je pratiquai sur-le-champ une large saignée au bras droit : le sang sortit en nappe d'abord, bientôt après en jet. Je fis de suite l'application de deux larges vésicatoires aux cuisses; une potion émétisée fut préparée, et je parvins à en introduire deux fortes cuillerées environ. Le côté droit était entièrement paralysé; mais, du côté gauche, le malade exécuta quelques mouvements. La tête du malade était chauve; j'y fis appliquer, sans discontinuer, un mélange fait avec de la glace pilée, de l'eau et de l'acide acétique; j'ordonnai que cette application fût continuée sans interruption. Une heure après, des mouvements convulsifs se manifestèrent dans le côté gauche, bientôt après dans l'extrémité inférieure droite. Le malade contenu par des assistans, on continua les applications froides; le calme succéda à ces secousses violentes et réitérées, et aussitôt l'estomac fut débarrassé, par un vomissement abondant, d'une énorme quantité de glaires et de bile. Les jambes ne tardèrent pas à rougir. Un lavement purgatif fut administré; le malade, devenu plus calme, portait fréquemment sa main à sa tête; dans un mouvement un peu brusque, l'appareil de la saignée tomba, et le sang coula de nouveau; j'en laissai sortir encore une poêlette et demie environ. Le malade ouvrit les yeux; j'ordonnai de continuer

Digitized by Google

les applications froides et la potion stibiée, mais plus étendue. Le soir la connaissance revint, le lendemain la parole; d'abord difficile, elle devint de jour en jour plus nette; le traitement fut continué par les moyens ordinaires. Chose incroyable, après une attaque aussi violente, le sixième jour, M. B*** était levé et dicta quelques lettres. Au bout de 15 jours il était complétement rétabli; la paralysie avait tout à fait disparu, et le malade sortit, à la grande surprise de ses voisins, témoins de son accident. J'ai obtenu des mêmes moyens des succès semblables, dans plusieurs autres cas, et je ne doute pas que les applications froides n'aient beaucoup activé l'action des révulsifs, en coopérant à leur effet, par leur action directe sur la partie malade.

J'aurais désiré, Messieurs, pour achever d'acquitter ma contribution académique, vous communiquer les résultats d'expériences que j'ai entreprises avec M. Drappier, l'un des ingénieurs les plus distingués de ce département, sur la cloche à plongeur. Le désir de donner à ce travail plus d'étendue et d'importance, et à ses résultats plus de précision, nous a engagés à remettre cette publication à l'année prochaine.

Digitized by Google

TRAVAIL CHIMICO-GÉORGIQUE

ou

MÉMOIRE SUR LA COMPOSITION ET SUR LES DIFFÉRENTES PROPRIÉTÉS DES TERRES ARABLES,

Lu à l'Académie, le 23 décembre 1825, par M. Dupuc.

Nec verò terra ferre omnes omnia potuit. (Lucrec.)

Messieurs,

Avant d'exposer les motifs qui m'ont déterminé à entreprendre le travail que j'ai à soumettre à l'Académie sur les terres dites *arables*, nom qu'elles ont reçu comme faisant opposition à celui des sols arides, je dois partir de ce principe, *savoir :* qu'il n'existe point, comme les anciens naturalistes le croyaient, de terre *sui generis*, ou servant uniquement de base aux sols agraires cultivables. Cette idée ne peut être comprise de nos jours, puisque la chimie expérimentale a démontré qu'on rencontre au-delà de neuf matières terreuses dans le composé géologique naturel sur lequel s'implantent, germent et croissent les nombreux produits du règne végétal, depuis l'humble mousse, le modeste gramen, jusqu'au hardi cèdre du Liban et l'étonnant baobab. Ainsi, en agriculture, point de terre unique, mais bien des mélanges terreux d'où résultent les différents fonds arables propres à diverses productions, selon la nature de leur composition.

D'après ce court exposé, et sur la demande qui m'en a été faite par divers propriétaires ruraux normands, j'ai

Digitized by Google

analysé une bonne terre à blé, prise dans la belle et riche contrée du Lieuvin, sur un fonds excellent appartenant à notre honorable et savant confrère M. Auguste Leprévost. Le but de cette analyse chimique a pour objet principal,

1° De connaître les éléments d'un sol fertile en blé et réputé de première qualité ;

2° De servir comme de type pour évaluer les terres agraires entre elles, vu la nature de leur composition ;

3° Enfin, de pouvoir servir de base, dans bien des cas, à l'opération cadastrale des différentes terres labourables, et aux partages entre héritiers, etc.

Pour atteindre ce triple but, mes regards se sont naturellement portés sur plusieurs points. J'avais à choisir, en Haute Normandie, spécialement sur cinq à six contrées où la terre est riche en productions de bien des sortes, mais surtout en céréales fromentacées. Ainsi le Lieuvin, le Roumois, le Vexin Neustrien, le canton de Goderville, arrondissement du Havre, la belle plaine dite du Neuf-Bourg, et vers Louviers, m'offraient partout une terre à blé ou éminemment arable, pour faire mes expériences; mais, parmi ces fonds de terre, j'ai dû donner la préférence à celui du Lieuvin, car, d'après le célèbre agronome Arthur Young, ce sol peut être regardé comme étant un des plus fertiles du monde, et il ne craint pas, dans ses ouvrages, de le désigner sous le nom de *terre promise* : *the promesed land.*

Cette analyse sera suivie de diverses observations chimico-géorgiques, dont l'explication pourra servir, non-seulement à comparer et à distinguer la nature et la valeur vénale des sols entr'eux, mais encore à régulariser les opérations du cadastre, opérations qu'on poursuit en France, et dont les résultats seront toujours très-éventuels, du moins d'après l'opinion de bons agronomes, et surtout si ce gigantesque travail continue à être fait par

Digitized by Google

la simple inspection physique des fonds de terre, et par les produits actuels des récoltes qu'on y remarque.

Afin d'abréger ce travail, je n'y consignerai que les principales opérations analytiques, et dont les résultats me serviront de base pour en faire le résumé.... Je commencerai par décrire les propriétés physiques et chimiques de la terre du Lieuvin, puis je soumettrai cette terre aux expériences nécessaires pour en reconnaître les principes constituants C'est en opérant ainsi que j'espère atteindre le but qui fait l'objet de cet ouvrage et répondre, en outre, à l'attente des agronomes qui me l'ont demandé (*a*).

Propriétés physiques de la terre du Lieuvin.

Elle est de couleur jaune sombre, inodore, douce et moëlleuse au toucher sans rayer le verre, propriétés qui indiquent que les molécules qui la composent s'y trouvent dans un grand état de division et intimement unies entre elles; pétrie avec de l'eau, elle répand une odeur argileuse et happe à la langue, comme les terres alumino-siliceuses.

Elle absorbe environ un cinquième de son poids d'eau, pour avoir le *delité* convenable à être emblavée, et pour se bien diviser par l'opération du hersage.

(*a*) Toutes les expériences dont on va rendre compte ont eu lieu, sur la terre en question, prise à l'état pulvérulent, c'est-à-dire privée d'environ un cinquième de son poids d'eau interposée, qu'elle retient dans son état agraire, ou propre à être emblavée, circonstance qu'il est bon de noter pour mieux comprendre le résumé de nos opérations à son égard; car, outre cette eau interposée, tous les sols contiennent un humide radical inhérent à la nature et à la composition des terres arables, et dont nous parlerons ailleurs.

Digitized by Google

Sa pesanteur spécifique, comparée à celle de l'eau ordinaire, est de plus du double que celle de ce fluide, c'est-à-dire, qu'un vase qui renferme un kilogramme d'eau, contient 2064 grammes de cette terre.

Tels sont les principaux caractères physiques de la terre soumise à mon examen, caractères que présentent, à peu de chose près, deux autres échantillons de terre que j'ai également analysés, l'un pris dans le Roumois, et l'autre dans le Vexin, vers Gisors.

Propriétés chimiques de la terre du Lieuvin.

Elle éprouve des altérations très-notables par l'action du feu, soit à vase clos, soit à feu nud dans un creuset.

Les acides dits minéraux l'attaquent, mais sans effervescence sensible, circonstance qu'il est bon de noter, et qu'on remarque rarement dans l'espèce.

Les alkalis, l'alcool, l'eau chaude agissent également, chacun dans leur genre, sur la terre du Lieuvin.

Elle répand une forte odeur de corne qui brûle et *phosphoracée*, étant mise sur des charbons incandescents.

Après ces notions préliminaires acquises, et qui servent en général à diriger les opérations analytiques des terres, nous allons décrire les principales expériences faites sur celle du Lieuvin, pour en déterminer les principes constituants.

Première expérience.

Un demi-kilogramme marc de cette terre a été chauffé jusqu'au rouge dans un creuset ouvert, pendant une heure; elle perdit environ un huitième de son poids par cette opération. Cette perte a lieu par l'évaporation de l'humide radical du sol, et aussi par la décomposition de l'humus et de quelques portions de matières animalisées que recèlent

Digitized by Google

toujours les terres arables amendées avec les fumiers ordinaires. Sa couleur déclina au rouge clair par l'action du feu, effet dû au peu de fer qu'elle contient, et qui passe à l'état de per-oxide par la calcination. Il est aussi à noter que la terre du Lieuvin ne prend ni retrait, ni cohésion moléculaire, par la force de la chaleur, ce qui prouve qu'elle n'est pas de nature glaiseuse, etc.

Deuxième expérience.

On a mis à distiller, dans une cornue, munie d'un appareil convenable pour en recevoir les produits, 500 grammes de la terre du Lieuvin ; l'on obtint, par la force du feu ; 1° un fluide aqueux d'abord incolore, mais un peu acide ; 2° une autre liqueur rougeâtre, d'une odeur ammoniacale ; 3° enfin, quelques gouttes d'huile empyreumatique.

Le résidu resté dans la cornue avait une couleur noirâtre et pesait environ 436 grammes : c'étaient les terres inaltérables par l'action du feu, mêlées de charbon et d'oxide de fer. Ce résidu, chauffé à feu ouvert, dans un creuset, prit, comme dans l'opération précédente, une couleur ro acée par la combustion du charbon et par l'oxidation du métal, etc.

Les résultats de cette expérience, réunis à ceux obtenus de l'essai n° 1, prouvent que cette terre contient très-approximativement un huitième de son poids de matières volatiles qui lui sont enlevées par l'intermède du calorique, et que ces matières sont de nature végéto-animales.

Maintenant nous allons procéder à son analyse par la voie des réactifs liquides et salins.

Troisième expérience.

On mit à macérer 250 grammes de la terre dans son

Digitized by Google

poids égal d'alcool à 36 degrés : après 24 heures de macération, l'esprit de vin prit une couleur opale foncée, un goût âcre et amer; moitié de cette espèce de teinture fut évaporée à siccité dans une capsule de verre, et donna environ 3 décigrammes ou 6 grains d'un résidu brunâtre qui s'humectait à l'air. Ce résidu, traité par l'acide sulfurique concentré, donna des signes non-équivoques d'acide hydrochlorique.

L'autre portion de teinture fut en partie décomposée, en la mêlant à trois fois son volume d'eau ordinaire, et laissa déposer à peu près un demi-gramme d'une matière grasse, floconneuse, *résinoïde*; le fluide surnageant, précipitait fortement par les nitrates d'argent et de mercure. C'était un véritable muriate calcaire.

Il résulte de cette expérience que la terre en question contient une matière extractive grasse *résinoïde*, insoluble dans l'eau, du muriate de chaux et peut-être quelques atomes de sel marin ordinaire. Ces deux derniers sels sont aussi enlevés à la terre du Lieuvin par l'action de l'eau chaude ordinaire. Ces sels, et la matière grasse extractive, contribuent à lui donner le moëlleux et la douceur dont on a déjà parlé.

Quatrième expérience.

On mit à bouillir, pendant une demi-heure, 250 grammes de la terre, privée de ses sels et de son extractif par les moyens qu'on vient d'indiquer, dans de l'eau rendue alkaline par la lessive des savonniers. Ce fluide se colora bientôt en rouge brun; on décomposa cette espèce de savon végéto-animal avec de l'acide sulfurique faible: Cet acide s'empara de la soude et mit l'humus (*b*) à nu;

(*b*) Les idées, comme on le verra dans le courant de cet ouvrage, ne sont pas fixées, en agriculture, sur la valeur du mot *humus*, et cette

Digitized by Google

cette matière est de couleur brun-marron et plus légère que l'eau ordinaire. La quantité en était d'environ 6 grammes. Cet humus répand en brûlant une odeur de matières animales et de gaz hydrogène phosphoré. La cendre grise et onctueuse qu'il produit contient une quantité assez notable d'alkali végétal et minéral.

Il résulte de cette expérience deux choses utiles à connaître en agronomie; la première, qu'une bonne terre à blé contient environ 25 grammes d'humus par kilogramme de ce sol pris dans l'état pulvérulent, ou 20 grammes dans l'état où la terre est propre à être emblavée, au temps de la semaille.

La deuxième, que l'alkali caustique a plus d'affinité pour l'humus proprement dit, que n'en a le calcaire avec lequel il se trouve spécialement combiné dans les terres agraires de première qualité. Cette combinaison de l'humus avec l'oxide de *calcium* forme, selon nous, la matière essentiellement végétative, que beaucoup d'agronomes désignent par l'heureuse épithète de *pabulum vitæ* des terres de labour.

Nous croyons que ces deux dernières observations sont neuves, ne les ayant vues consignées dans aucun des ouvrages qui traitent de l'agriculture, et qu'elles pourront être utiles à ceux qui s'occupent de la science agricole et de la décomposition des terres, etc.

Cinquième expérience.

La terre épuisée, par les opérations précédentes, de sels, d'humus et d'extractif, fut ensuite traitée par l'acide

---

encore moins sur la nature de cette substance; mais nous croyons que le véritable humus végétal est la matière dont nous venons de parler, et qu'on peut extraire des terres à blé, au moyen de l'alcali caustique, etc. Nous y reviendrons.

Digitized by Google

hydrochlorique aqueux : ce réactif en sépara le calcaire, un des éléments de ce sol, mais sans effervescence. Le même acide en dissout aussi un peu de fer qu'on y reconnut au moyen du prussiate de potasse, etc. L'acide nitrique faible, mis également en contact avec cette terre, prend bientôt une couleur laiteuse, effet qui indique qu'elle recèle de la magnésie, mais la quantité en est faible et peut être évaluée, d'après nos essais, à environ pour un centième, dans ce composé agraire.

Les résultats de cette expérience m'ont prouvé que la terre du Lieuvin, contient plus d'un dixième de son poids de chaux pure, *oxide de calcium*. Cette chaux précipitée de son dissolvant par les alkalis, s'offre dans un état de tenuité extrême et possède au plus haut degré toutes les propriétés physiques et chimiques qui lui sont particulières.

Sixième expérience.

Le résidu de l'expérience précédente, pesant 215 grammes, fut traité par l'acide sulfurique faible. Après trois immersions, cet acide avait dissout toute l'alumine pure que recélait ce résidu. J'obtins cette argile en saturant l'acide employé, au moyen de l'ammoniaque, etc.

Il résulte de cet autre essai que la terre du Lieuvin contient environ un cinquième de son poids d'alumine pure, oxide d'*aluminium*, qui s'y trouve aussi dans un état de grande division moléculaire.

La matière insoluble, dans l'alcool, dans l'eau chaude, dans les alkalis et dans les acides, où le résidu des opérations précédentes forme à lui seul environ moitié en poids du total de la terre du Lieuvin.

Ce résidu est un sable siliceux, un peu rosacé, très-tenu et presqu'impalpable ; ce sable uni, au moyen

Digitized by Google

de l'humide radical (c), aux autres éléments dont on a parlé sert merveilleusement à diviser et à amender les terres à blé, et les rend ni trop arides, ni trop humides. Telle est l'heureuse composition des terres arables du Lieuvin, du Vexin-Normand, d'une partie de celles du pays de Caux, etc., que nous avons aussi analysées.

Ainsi, en résumant les produits des essais et des expériences qui précèdent, on voit que 1000 grammes de la terre du Lieuvin, prise dans l'état pulvérulent, se composent très à peu près des éléments suivants, savoir :

1° Humide radical.....	120 grammes.
2° Humus ou matières solubles dans les alkalis caustiques.....	25
3° Chaux pure très-divisée.....	125
4° Alumine ou argile pure très-tenue.	160
5° Sable siliceux rosacé d'une grande finesse.....	500
6° Magnésie pure, muriate de chaux, oxide de fer, fibres végétales et sel marin.....	70
Total.....	1000 grammes.

Tels sont, Messieurs, les principaux éléments que ren-

(c) Il faut ici entendre par humide radical, non l'eau ordinaire, mais un fluide particulier ou espèce de *synovie végétale* qui sert à lier entre elles toutes les molécules terreuses qui composent un sol arable. On ignore comment s'opère cette heureuse réunion de principes végétatifs, mais combien de choses la nature nous laissera toujours ignorer pour le bonheur du genre humain ! C'est déjà beaucoup que d'être parvenu à pouvoir différencier les sols entre eux, et de leur faire rapporter des végétaux divers en raison des mélanges terreux qui les composent !

Digitized by Google

ferme un sol à blé de première qualité, éléments qui ont beaucoup d'analogie avec ceux trouvés par le chimiste anglais Davy, dans l'analyse qu'il fit d'un excellent terrein à froment, situé près Drayton en Middlesex (voir à ce sujet, sa Chimie agricole, tome 1er, page 211). Seulement, dans la terre du Lieuvin, on ne rencontre point le calcaire uni à l'acide carbonique, comme dans celle de Drayton; mais au contraire à l'humus, chose essentielle à noter, car il nous paraît démontré que plus un fonds sera riche en *humus combiné à la chaux*, mieux il conviendra à la culture de la plante éternelle, le *triticum hibernum*, et à celles de ses congénères, et plus le blé sera riche aussi en gluten, base principale de bonnes farines.

Voici d'autres observations, qui font suite au travail précédent, dont l'application servira pour estimer la valeur des terres entr'elles, soit sous le rapport agricole, soit dans l'opération du cadastre, etc.

Nous posons en principe que, pour bien apprécier la valeur des *sols*, il convient, 1° d'en connaître les éléments constitutifs; 2° dans quelles proportions ils s'y trouvent combinés; 3° quel est leur degré de ténuité; 4° leur *hygromicité*.

Avec ces notions, l'estimateur pourra agir sciemment, surtout en prenant pour modèle de ses opérations la terre du Lieuvin, que nous avons analysée, et qu'on peut classer comme terre arable de *première qualité*. (*d*)

(*d*) Cette terre, d'après M. Leprévost, donne, tous les deux ans, une quantité d'excellent blé, représentant environ vingt fois la semence, et nous sommes convaincus qu'elle ne doit sa grande fertilité qu'à l'heureuse proportion et à la ténuité des éléments qui la composent, car c'est un axiome reçu en chimie comme en physique,

» Que plus les corps ou molécules organiques sont divisés entre

Digitized by Google

Un autre sol composé à peu près comme celui du Lieuvin, mais où le calcaire est uni à l'acide carbonique, et non à l'humus, devrait être, selon nous, rangé dans les terres de seconde classe, car ses récoltes en blé n'en seront jamais aussi abondantes que dans le premier. Ce dernier fonds convients pécialement à la culture des plantes à fourrages, à fleurs légumineuse. Il convient aussi merveilleusement à la production des végétaux à graines oleracées. On peut reconnaître facilement le carbonate de chaux, dans un sol, par l'effervescence ou bouillonnement qu'on y remarque, en versant dessus un acide quelconque.

Les fonds agraires composés, pour les trois quarts, d'un sable grossier, de calcaire combiné à l'acide carbonique, et mêlés d'ocre, ne rapportent guère qu'à force d'engrais, et ne conviennent qu'à la culture des menus grains, à celle des pommes de terre, des navets, etc.; par ces motifs, nous croyons qu'on peut les ranger dans les terres de troisième classe.

La quatrième classe des terres, dites de labour, est connue aux champs sous le nom de terre glaiseuse; elle est composée généralement d'argile ocreuse et d'un peu de sable rouge. Ce sol est de difficile culture; ses produits sont médiocres; néanmoins on en tire encore parti dans les années favorables; mais en tout c'est un mauvais fonds.

Nous ne parlerons pas, dans cette classification cadastrale, des prairies ni des terres d'alluvion. Ces fonds pro-

---

» eux, plus ils sont propres à l'agrégation, à la nutrition, à l'assi-
» milation, et, par conséquent, à l'accroissement et à la production
» des êtres »; et, sous tous ces rapports, la terre du Lieuvin et plusieurs autres en Normandie possèdent éminemment ces précieuses qualités.

Digitized by Google

duisent toujours des récoltes en foin, presqu'assurées, et leur valeur réelle peut être facilement déterminée.

J'ignore, en partie, quelles sont les bases qui servent aux agents du Gouvernement, pour cadastrer les terres en général. On sait, néanmoins, que les récoltes comparées entr'elles, ou de canton à canton, dans un temps donné, est une de ces bases; que l'inspection et le toucher des sols en est une autre, etc.

Ici, je conviens que des agronomes instruits, et bons praticiens, peuvent, par approximation, évaluer et classer les fonds de terres entr'eux; mais cette opération, quoique faite loyalement, manque, néanmoins, de ce degré de perfection qu'on a droit d'exiger d'experts chargés d'une mission aussi délicate, et dont la décision influe si puissamment sur la répartition de l'impôt foncier, etc., etc.

Car on peut bien, à force d'engrais, d'amendements et de soins, rendre un sol médiocre très-productif; mais on n'en changera pas la nature, et il n'égalera jamais en valeur un fonds arable, tel que celui du Lieuvin, etc., parce que les éléments primitifs dont il est composé s'y opposent naturellement.

Nous croyons donc, (c'est d'ailleurs l'opinion de bien des agronomes), que, dans bien des cas, on doit avoir recours à l'analyse des terres pour pouvoir en apprécier la valeur réelle; d'ailleurs, cette opération est facile et peu dispendieuse, et peut se faire partout... Quelques connaissances en chimie, deux ou trois flacons d'acides, un d'alkali, et un vase bien jaugé: voilà, à peu près, tout l'attirail d'un laboratoire chimico-agricole.

Au reste, en émettant cette opinion, je suis bien loin de chercher à jeter de la défaveur sur les opérations cadastrales déjà si avancées; mais je persiste à croire qu'elle n'est pas dénuée de raison, et que, dans bien des cas, on pourrait s'aider de l'analyse des terres pour servir de base à leur estimation vénale, etc.

Digitized by Google

J'ajouterai encore, que je ne suis pas du nombre de ceux qui regardent l'opération cadastrale des terres comme inutile. Je crois, au contraire, que si cette grande opération était faite avec tout le soin et l'exactitude qu'elle comporte, elle serait non-seulement de la plus grande utilité pour la répartition exacte de l'impôt, mais qu'elle servirait aussi de base générale pour le partage des héritages, et éviterait bien des procès, etc

Nous terminerons ce mémoire par une notice sur l'*humus végétal*, matière sur laquelle les idées des agronomes sont bien loin d'être fixées, et qui joue pourtant un si grand rôle dans la composition et dans les propriétés végétatives et productives de certains fonds agraires.

Les uns entendent par *humus*, la couche de terre végétale qui existe sur une partie de la surface du globe. Ainsi, d'après cette définition, tout terrein où il croît un brin d'herbe ou un misérable gramen, contiendrait de l'humus; cependant on voit quelques végétaux pousser et prospérer dans des fonds purement sableux ou quartzeux, et qui semblent tout à fait dénués de ce principe; mais on sait que certaines plantes naturellement hygrométriques se nourrissent de l'humidité et des gaz répandus dans l'atmosphère, et que le sol ne leur sert guère que de support.

D'autres, et c'est le plus grand nombre, appelent *humus*, un amas terreux, brun noirâtre, qui résulte de la décomposition spontanée d'un mélange de matières végétales et animales. Les fumiers ordinaires entassés donnent à la longue cet *humus* par leur putréfaction. Mais ce compôt, quoique très-bon engrais, n'est point l'humus tel que nous le concevons.

D'après M. Bose, l'humus serait une matière noire végéto-animale, spongieuse et soluble dans l'eau, idée assez étrange, puisque cette matière serait enlevée aux terres en pente par les averses, par les neiges qui la refouleraient au-dessous de la couche terreuse végétale, etc.

Digitized by Google

Enfin, M. Chaptal, auteur de la chimie appliquée à l'agriculture (voir cet ouvrage, tome 1er, page 43), trouve l'humus dans le détritus des galets et du sable fin, liés ensemble par du limon.

Ainsi, l'humus de M. Bosc n'est point de la même nature que celui de M. Chaptal, car ce dernier est insoluble dans l'eau, etc.

Tant qu'à nous, nous pensons que l'humus proprement dit n'est point le produit immediat des fumiers pourris, ni encore moins l'amalgame siliceux et limoneux dont parle M. Chaptal; mais on a lieu de croire, au contraire, que cette matière existe toute formée par la nature dans certains sols, et que plus une terre sera riche en humus naturel, plus elle doit être recherchée des cultivateurs qui mettent au premier rang la récolte du blé.

D'après nos expériences, nous regardons l'humus comme un être *sui generis* ou particulier, dont voici les principales propriétés physiques et chimiques :

Cette matière est de couleur brunâtre, poisseuse, sans odeur, plus légère que l'eau, d'une saveur fortement amère. Avec la chaux pure elle forme une combinaison insoluble dans l'eau, ou le *pabulum vitæ* des terres. L'humus, en brûlant, offre tous les caractères d'une matière animale. En outre, il est noirci et charbonné par l'acide sulfurique concentré, et devient jaune par son contact avec l'acide nitrique à 40 degrés; l'alkali caustique le saponifie, et le rend soluble dans l'eau, etc.

D'après ce court exposé, on voit que l'humus, tel qu'on le trouve dans la terre du Lieuvin, et dans les fortes terres arables, diffère essentiellement, par ses diverses propriétés, de l'amas terreux connu sous le nom de terreau par les jardiniers, et qu'il s'éloigne encore plus des deux espèces d'humus dont parlent MM. Bosc et Chaptal, dans leurs traités agronomiques.

Je

Digitized by Google

Je pourrais donner une grande extension à cette notice, sur la présence de l'humus naturel dans certains fonds agraires, et sur ses qualités éminemment végétatives, surtout étant combiné à l'*oxide de calcium pur*, autre matière dont la présence joue aussi un grand rôle dans la composition et dans l'amendement des terres; mais cette dissertation, quoiqu'utile, m'entraînerait hors les limites que je me suis prescrites dans la rédaction de ce mémoire. Peut-être y reviendrai-je un jour, car ici le champ est vaste et peut être exploré de bien des manières, et toujours à l'avantage de la science agricole.

En résumant succinctement l'ensemble de cet ouvrage, on voit :

1° Que la terre du Lieuvin que nous avons analysée, recèle, dans son ensemble, tous les éléments d'un excellent fonds agraire; que ce sol, tout à la fois spongieux, gras et doux au toucher, doit particulièrement ses qualités à l'état moléculaire des quatre terres primitives dont il est composé, et à l'humus qu'il contient naturellement. Heureux sol! dont les propriétés, ni trop arides, ni trop hygrométriques, le rendent très-propre à la culture des plantes culmifères; mais spécialement de la plus utile, le *triticum hibernum;*

2° Qu'il existe une substance particulière dans les fortes terres, inhérente à leur nature, qu'on est convenu d'appeler *humus*, et dont nous avons fait connaître les principales propriétés;

3° Que la terre du Lieuvin, et plusieurs autres qui lui sont analogues en Normandie, peut être regardée, par l'heureux assemblage des molécules terreuses qui la composent, comme étant un fonds arable de première qualité;

4° Que les terres productives peuvent se diviser en quatre grandes classes, vu la nature de leur composition, et aussi en raison des récoltes qu'elles donnent;

5° Enfin, qu'on peut avoir recours, dans bien des cas,

Digitized by Google

à l'analyse chimique des fonds agraires, pour en déterminer la nature, la qualité, et, par suite, en apprécier la valeur, soit pour les cadastrer, soit pour en fixer le prix vénal dans les héritages, etc.

Tel est, Messieurs, l'ensemble de l'ouvrage chimico-géorgique qu'on m'a demandé, et qui ne devait être, en principe, qu'une simple analyse de la terre du Lieuvin ; mais auquel j'ai ajouté, par goût, et dans l'intérêt de la science agricole, diverses observations et remarques qui pourront trouver plus d'une utile application en agronomie et en économie rurale.

Digitized by Google

EXTRAIT

DE DEUX NOTICES SUR LE PUCERON LANIGÈRE,

Lues, en 1826, à l'Académie, par M. Dubuc.

Dans ses notices, M. Dubuc rapporte des expériences dont les résultats lui ont prouvé que le puceron lanigère ramassé sur les pommiers, contient un principe colorant tout à fait analogue à la carmine que fournit la cochenille étrangère. Il croit que les arts pourraient tirer le même parti de cette espèce de cochenille indigène, qu'il nomme *coccus mali*, que de celle qui nous vient à grand frais du Mexique.

Il n'est pas loin de penser que l'insecte qui ronge nos pommiers, et qui résiste à un froid de 10 degrés et au-delà (l'hiver dernier prouve cette assertion), pourrait être récolté sous la zône tempérée, non sur l'arbre à cidre, mais sur d'autres végétaux moins précieux, pour servir à la teinture, etc. Les larges et belles feuilles de pavot, du *phytolacca decandra*, la betterave ordinaire, etc. lui semblent des plantes convenables à cette culture, et sur lesquelles il se propose de tenter quelques essais pour y élever le puceron lanigère.

Dans ses notices, M. Dubuc fait entrevoir que le puceron-cochenille a été vu, en Normandie, sur les arbres à cidre, il y a plus de 30 ans, et que ses ravages sur le *pyrus malus* ne sont pas aussi dangereux qu'on le croyait d'abord; néanmoins, il indique les deux moyens suivants pour anéantir et détruire cet insecte sur les arbres qui en sont atteints.

Le premier consiste dans l'extirpation et la combustion, vers la fin du mois de juin, des jeunes branches et pousses

Digitized by Google

sur lesquelles l'insecte stationne et se multiplie, particulièrement lors des fortes chaleurs.

Le deuxième consiste à imbiber, au moyen d'un pinceau ou d'une brosse, les parties chancreuses et caverneuses des pommiers où le puceron se rassemble, surtout vers l'automne, avec une solution cuivreuse acide, composée de : sulfate de cuivre ou vitriol bleu, 8 onces, huile de vitriol ordinaire, 4 onces, le tout fondu dans 8 litres d'eau. Une seule imbibition de ce fluide salin suffit pour détruire le puceron. L'expérience faite en grand, dans une cour située aux environs de Rouen, et dans laquelle on remarqua, au mois de juin dernier (1826), plus de 300 pommiers infestés de cet insecte, a prouvé, d'une manière non équivoque, que les deux moyens indiqués atteignent parfaitement le but qu'on s'en propose. Ces moyens, d'ailleurs, sont faciles d'exécution, et en outre, peu dispendieux.

Dans sa seconde notice, lue à l'Académie le 14 juillet de cette année, M. Dubuc rapporte plusieurs observations d'où il résulte que divers pommiers qui étaient couverts de puceron lanigère, en avril de la même année, en étaient complètement délivrés trois mois plus tard, et que ces mêmes pommiers, tant à haut vent qu'en éventail, avaient repris leur vigueur et portaient fruit.

De ces remarques, et appuyé d'observations que lui ont fourni d'anciens agronomes à cet égard, M. Dubuc termine ses notices par déclarer qu'il croit que le puceron lanigère finit, en se multipliant trop, par se détruire de lui-même, ou est détruit par d'autres insectes dévorateurs comme cela a lieu dans bien des cas; et tout porte à croire que l'existence du puceron sur les pommiers ne sera que passagère en Normandie, etc.

Digitized by Google

Telle est la substance des deux notices présentées à l'Académie, par M. Dubuc, sur une partie vraiment intéressante pour notre agriculture, et qui fait voir, en outre, que le puceron dit *lanigère*, n'est qu'une espèce de cochenille sauvage, dont les principes colorants sont congénères de ceux que donne la cochenille récoltée au Mexique, sur la raquette, l'*opuntia*, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Licquet, en l'absence de M. Bignon, Secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres.

Messieurs,

Informés au dernier moment, pour ainsi dire, de la maladie de M. le Secrétaire des Lettres, et de l'impossibilité où il se trouvait de rédiger son rapport sur les travaux de l'année, vous m'avez chargé de vous présenter au moins un aperçu de ces travaux. Vous avez déjà pensé, Messieurs, que je ne devais point chercher à vous soumettre ici, dans un plan méthodique, et le résultat de vos relations au dehors, et l'analyse développée de vos propres ouvrages. Ne pouvant arriver à ce but dans le court espace de temps à ma disposition, j'ai dû proportionner ma tâche au peu de moments qui me restaient pour la remplir; et, puisqu'il fallait un sacrifice, j'ai cru devoir le faire tomber sur la correspondance de l'Académie, plutôt que sur le travail qui appartient à ses membres. J'indiquerai, néanmoins, succinctement, les principaux ouvrages parvenus pendant l'année.

M. Féret, de Dieppe, vous a fait hommage, 1° d'un *Mémoire* intéressant *relatif à des établissements romains ou gallo-romains* par lui découverts à Bonne-Nouvelle sous Neuville, à un quart de lieue de Dieppe; 2° d'un extrait

Digitized by Google

de son travail sur le *Camp de César, ou cité de Limes*, près la même ville.

= M. Moreau, vice-consul à Londres, vous a offert trois grands *Tableaux* relatifs, le premier, au *Commerce de la Grande-Bretagne avec toutes les parties du monde;* le second, aux *Rapports politiques et commerciaux de l'Angleterre avec les Indes orientales, dans l'intervalle de plus de deux siècles;* M. le Président, au nom d'une commission, vous en a rendu un compte très-avantageux. Le troisième tableau est intitulé : *Commencement et progrès du commerce de la soie en Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, février* 1826.

= Vous avez reçu de M. Albert Montemont, sa *Traduction en vers* de deux poèmes anglais. L'un a pour titre : *les Plaisirs de la mémoire*, et pour auteur, Samuel Rogers; l'autre, *les Plaisirs de l'espérance*, est de Thomas Campbell. M. *Blanche*, organe d'une commission, vous a fait connaître le mérite réel de ces traductions;

De M. Victor, sa tragédie intitulée : *Harald* ou *les Scandinaves*. Dans un rapport sur cette œuvre dramatique, M. *Hellis* s'est estimé heureux de pouvoir confirmer les éloges qu'elle avait déjà obtenus du public;

De M. Joseph Bar, des *Considérations pour servir à l'histoire du développement moral et littéraire des nations*. M. *Dumesnil* vous a fait un rapport détaillé sur cet ouvrage. M. Bar vous a aussi adressé un écrit ayant pour titre : *Lettre à une Académie de province sur l'école romantique en France;*

De M. Boucharlat, un *Cours de littérature* faisant suite au *Lycée* de La Harpe. C'est encore M. *Dumesnil* qui vous a entretenu de cet ouvrage, et de l'intérêt qu'il présente;

De Mme Céleste Vien, une *Traduction nouvelle des*

Digitized by Google

odes d'Anacréon; j'ai eu l'honneur, Messieurs, au nom d'une commission, de payer à Mme Vien un tribut d'éloges mérité ;

De M. Morlent, un ouvrage en deux volumes intitulé : *Le Havre ancien et moderne.* M. *Ballin*, confirmant l'opinion générale sur cette production, a justement pensé qu'elle devait occuper une place distinguée dans la bibliothèque de l'Académie ;

De M. Fontanier, *La Religion*, poème de Louis Racine, mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, et enrichi, à la suite de chaque chant, d'un appendice contenant divers morceaux de prose ou de poésie, par M. Fontanier. Dans un grand nombre de notes, dit M. *Duputel*, chargé de l'examen du livre, les personnes instruites retrouveront avec plaisir l'écrivain à qui l'on doit le *Manuel classique pour l'étude des tropes*, et la *Clé des étymologies ;*

De M. Jonquois, sergent au 6me régiment d'artillerie à pied, un manuscrit ayant pour titre : *La Langue naturelle*, ou *Système de grammaire philosophique, appliqué à de nouveaux éléments d'expression.* M. *Ballin* vous a lu, sur cet ouvrage, un savant rapport qu'il termine ainsi : « le système de l'auteur repose sur une hypothèse dénuée de la moindre chance de succès; mais la connaissance de plusieurs langues anciennes et modernes, l'aptitude et la réflexion que suppose un pareil travail, exécuté à 26 ans, au milieu des distractions de l'état militaire, sont des titres qui méritent à M. Jonquois toute l'estime de l'Académie et la mention la plus honorable. »

= M. Grappin vous a fait parvenir trois opuscules de sa composition, ayant pour titre : 1° *Lettre sur feu M. Lecoz, archevêque de Besançon ;* 2° *Notice historique sur la vie et les ouvrages du général Toulougeou ;* 3° *Notice sur M. Demeunier.*

Digitized by Google

M. Raimond, une *première Lettre sur les antiquités de la Normandie.*

M. Dupias, sa tragédie d'*Alain Blanchard*, et une pièce de vers intitulée : *La vérité à Charles X.*

= L'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, la Société des antiquaires de Normandie, vous ont aussi envoyé, l'une, le *Précis de sa séance publique tenue le 25 août 1825;* l'autre, *les deux premiers volumes de ses Mémoires*, avec un atlas. MM. *Duputel* et *Ballin* ont analysé ces deux Recueils, dans le cours de vos séances particulières.

= Vous avez encore reçu de M. *Marquis*, le *Discours* par lui *prononcé à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture de Rouen;* de M. *Duputel*, un exemplaire de sa *Notice biographique sur feu M. l'abbé Baston*, qui a laissé parmi nous tant de souvenirs honorables, et dont le nom est revendiqué, tout ensemble, par la religion, les lettres et l'humanité.

= A la suite de tous ces hommages, Messieurs, me permettrez-vous de rappeller le moins digne de vous? Je veux dire le deuxième volume du *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Normandie*, traduit par moi, de l'anglais, du révérend Th. Frog. Dibdin. M. Crapelet vous a offert les 3me et 4me volumes, relatifs à Paris et à quelques autres départements.

Ici, Messieurs, ma tâche devient plus douce à remplir, puisque j'ai à parler de nos confrères résidants.

La première pièce est le *Discours de rentrée* prononcé par M. l'abbé *Gossier*, président. L'orateur commence par marquer le passage des beaux jours d'été à des jours d'une température plus sévère. Il prouve, par des développements, que si les premiers sont plus propres à

Digitized by Google

donner l'essor à l'imagination, les seconds sont aussi plus favorables à la composition, non-seulement dans les sciences et les lettres, mais encore dans tous les arts et dans toutes les professions; en un mot, nous recueillons pendant l'été les matériaux que nous mettons en œuvre pendant l'hiver. (1)

= J'ai dit, dans la première partie de cet exposé, que M. Raimond avait adressé à l'Académie une brochure intitulée : *première Lettre sur les antiquités de la Normandie.* M. *A. Le Prevost* vous a fait, à cette occasion, un rapport (2) plein d'intérêt que l'on peut regarder comme un mémoire sur le sujet même, dont la lecture offre un double but d'utilité, sous le rapport du fond, que personne mieux que M. Le Prevost n'était en état de traiter, et sous le rapport de la forme, qui paraît avoir été un peu négligée par M. Raimond.

= M. *Delaquérière* a communiqué des *Réflexions sur la langue française.*

Après avoir rappelé que la parole est le plus noble attribut, la plus précieuse faculté de l'homme, M. Delaquérière admet la supériorité des peuples modernes dans toutes les connaissances; mais il décerne aux anciens Grecs la palme du langage, que, d'après le sentiment de quelques philologues, il ne conteste pas même à leurs descendants actuels. C'est à l'heureuse organisation physique et morale des Grecs que l'auteur attribue les nombreux chefs-d'œuvre qu'ils nous ont transmis. M. Delaquérière jette ensuite un coup-d'œil sur l'origine de la langue française, sur ses progrès et les causes diverses qui l'ont rendue la langue de l'Europe. « Avec un si beau privilége,

(1 et 2) Ces deux discours se trouvent imprimés à la suite de ce rapport.

Digitized by Google

dit-il, ne doit-on pas s'étonner qu'elle obtienne si peu d'estime de la part des Français eux-mêmes? » Et à cette occasion, il renouvelle ses plaintes fondées sur l'injuste préférence accordée au latin pour le style lapidaire, auquel le français se prêterait tout aussi bien qu'une langue morte.

Il remarque en outre que le français n'est point, en général, dans les colléges, l'objet d'études assez spéciales; que la prosodie est négligée; que la plupart de ceux qui parlent en public semblent avoir oublié le précepte de Démosthènes, etc.

En résumé, notre confrère ne pense pas que la langue française ait reçu tous les perfectionnements dont elle est susceptible.

= M. *Delaquérière* a aussi donné lecture d'un Mémoire intitulé : *petit Traité de prosodie normande*. Cet ouvrage ayant été rendu public, il n'est plus nécessaire de le faire connaître par l'analyse.

= *Manifeste d'un simple citoyen contre la Monomanie*, tel est le titre d'un mémoire communiqué par M. *Guttinguer*.

Dans ce Mémoire, l'auteur a eu pour but principal d'appeler l'attention des magistrats et des médecins sur cette nouvelle disposition de l'homme.

Il a commencé par rappeler que, déjà, dans le sein de l'Académie, il avait eu mission de rendre compte des œuvres d'un philantrope qui proposait, par simple raison d'humanité, l'abolition de la peine de mort.

« J'ai dit alors, ajoute l'auteur, qu'il me semblait que c'était bien mal prouver sa sensibilité, que de laisser aux homicides une vie qu'ils ne manquent presque jamais de consacrer à l'atrocité, lorsqu'ils parviennent à éviter la vengeance des lois.

» Etranger à ces fortes études, à ces connaissances des

Digitized by Google

codes et des droits des peuples, qui permettent de comparer, d'approfondir des questions si importantes à la conservation des sociétés, à leur repos, à leur bonheur, je me permis de juger l'affaire comme un simple juré l'aurait fait en consultant son honneur et sa conscience. Je me rappelle que je trouvai que la perfectibilité humaine avait fait d'assez beaux progrès en abolissant, successivement, la question, la torture, les commissions et les supplices, en environnant le prévenu d'un crime de toutes les précautions, de toutes les garanties, de toute la responsabilité d'une procédure publique, pour ne pas aller plus loin sans risquer de manquer son but, le seul que je lui suppose, celui de soutenir et d'améliorer l'édifice social.

» Car, je le pense encore aujourd'hui, si nous voulons des lois plus douces, il faut, avant, rendre les hommes meilleurs, et cela vaudrait bien mieux sans doute; mais bien que les masses me semblent améliorées, et qu'à tout prendre notre temps vaille bien celui du Bas-Empire, celui de la Jacquerie ou des guerres de religion, il n'est que trop prouvé qu'il existe au fond du cœur de l'homme un principe féroce et pervers, qu'on ne peut arrêter, lorsque la religion et la raison sont impuissantes, que par l'effroi de la plus terrible des peines, la privation de cette vie, pour le bien-être, pour l'intérêt de laquelle le scélérat se porte au plus grand des crimes parmi les hommes, celui de la destruction de son semblable.

» Toutes les pensées qui me vinrent alors, et que j'aurais retrouvées, sans doute, dans une foule d'excellents ouvrages, sont revenues me visiter depuis que je vois nos journaux pleins d'un mot qui ne s'était point encore présenté, et que les médecins, les philosophes et les légistes s'accordent à accepter, pour définir une nouvelle et affreuse disposition de notre nature, la *Monomanie*.

» Hélas, mon Dieu! qu'est-ce donc que l'espèce hu-

Digitized by Google

maine? Le monde a 4 ou 5 mille ans; en voilà 1826 que nous vivons sous l'ère chrétienne, que les états s'élèvent, s'écroulent, que les savants écrivent, que les hommes étudient, et nous ne nous connaissions pas encore? Et voilà qu'on nous dit qu'une bonne ou mauvaise digestion (1) peut nous donner, à nous, gens de mœurs douces et raisonnables, l'envie irrésistible de tuer l'enfant de notre voisin dans les bras de sa mère, bien que de sang-froid et avec tout notre bon sens; que, dans ce cas, nous ne serons point des monstres, mais simplement des infortunés qui, comme le dit le peuple, auront eu une idée.

» Vraiment, si l'atrocité a un côté ridicule, c'est bien en pareille circonstance; mais les conséquences d'un pareil système s'offrent à l'imagination sous un aspect si effroyable, il en résulte une si pénible incertitude, un rêve si douloureux, un désordre, une confusion tels, qu'on ne saurait prendre la chose trop au sérieux, ni demander trop de consultations aux gens compétents en pareille matière. »

» Sans oser rien préjuger de la monomanie, de sa réalité, de l'intérêt, de la pitié que peuvent inspirer ceux qui, dit-on, en sont atteints, je me hasarderai pourtant, en ma qualité d'homme, à demander à quels signes on la reconnaîtra, quelles limites lui seront données, quel traitement ou quelle peine vous lui opposerez, quel préservatif vous donnerez contre elle à la société affligée déjà par elle de meurtres si atroces que notre imagination en est consternée!

---

(2) Nous trouvons, dit le docteur Marc, dans l'histoire bien observée des Monomaniés avec penchant à l'homicide, que ces maladies s'annoncent par *des secrétions ou des excrétions habituellement pénibles.* Pauvres humains!

» Qu'on

Digitized by Google

» Qu'on y prenne garde, Messieurs! De la monomanie à la fatalité ou au fatalisme il n'y a pas si loin que l'on pense, et, de tous les articles de journaux que je lis, je conclus que leurs auteurs, les uns imprudemment, les autres par un système destructeur de toute morale et de toute religion, nous mènent à penser que l'homme n'est pas responsable de ses actions et qu'il est poussé au mal par un pouvoir plus fort que lui. Ce principe admis, on sait qu'il y a des crimes et point de coupables, de la matière et point de Dieu. »

A l'occasion du meurtre épouvantable commis par Henriette Cornier, trois ouvrages remarquables ont paru, ceux de MM. Michu, Grand et Marc, et leurs auteurs sont d'opinions différentes sur les causes d'une action aussi révoltante.

« *Le Globe* qui en a rendu compte avec le talent et la conscience qui caractérisent ses rédacteurs, ajoute enfin M. Guttinguer, penche pour l'absolution des monomanes; il veut plaindre notre nature au lieu de la punir, et il discute les questions de médecine, d'humanité et de philosophie avec une profondeur qui inquiète et refroidit mon indignation. Il refuse, dans tous les cas, de se prononcer jusqu'à ce qu'on ait éclairci les trois questions suivantes :

» Quelles sont les conditions organiques de l'apparition de la monomanie homicide?

» Quelles sont les conditions organiques qui s'opposent à l'existence de la liberté morale?

» Les premières peuvent-elles, insurmontablement, entraîner les secondes?

» En attendant, il entre en fureur contre le docteur Grand qui soutient que si les prétendus monomanes qui, d'après le témoignage unanime des médecins, sont avertis de leur situation par une sombre et taciturne tristesse, au lieu de s'abandonner à leur idée homicide,

Digitized by Google

recouraient à la grâce divine, aux conseils, aux consolations de la religion, ils seraient détournés des crimes qu'ils méditent, car, ajoute-t-il, Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont recours à lui dans les tentations.

» Et le Globe appelle cela du *fanatisme* ! Nous trouvons, nous, que c'est de la bonne raison, de la pure et vraie morale, et que, hors de là, il n'y a plus que désordre, que confusion, et qu'il faut, pour ainsi dire, l'impunité à tous les crimes. Car il n'est pas plus difficile à tous les scélérats qu'aux monomanes, de prouver qu'ils ont été entraînés au meurtre, au vol contre leur volonté. Ce crime était dans ma constitution, diront les monomanes ; il était dans ma destinée, diront les autres. Ma santé en avait besoin, diront les premiers ; mes passions, bien autrement insurmontables, m'y ont poussé, diront les seconds.

» Remarquons un peu, jusqu'à présent, quels étaient les monomanes.

» Quel était ce Léger ? un monstre adonné à l'oisiveté, aux plus ignobles débauches.

» Henriette Cornier était une fille de mauvaise vie, qui, dit l'instruction, *n'avait aucune confiance en Dieu, aucune habitude de religion.*

» En y réfléchissant avec attention, toutes les monomanies s'expliquent.

» Philosophes ou chrétiens que nous sommes, nous avons nos moments de noire mélancolie. Nos amères résolutions, nos passions contrariées, nos desseins combattus, notre ambition humiliée peuvent échauffer nos imaginations, brûler notre sang et nous donner *des idées fixes* de ressentiment ou de vengeance. Mais la raison, la religion sont là pour mettre un intervalle immense entre la pensée du crime et son exécution.

» Celui qui sort vaincu de ce combat mérite pitié,

Digitized by Google

peut-être, suivant les circonstances, mais appartient à la justice des hommes.

» En me résumant, j'ai besoin de dire encore, ajoute l'auteur, qu'il y a dans l'homme un bon et un mauvais principe.

» Si le dernier est le résultat de notre organisation, brûlez vos lois, abolissez les supplices : vous serez, à coup-sûr, injustes en punissant.

» Vous dites que le châtiment des monomanes les rendra plus nombreux : le contraire peut se soutenir avec plus d'avantage encore. Mais, direz-vous, l'exécution de Léger n'a pas empêché le crime de la fille Cornier ! Et qui vous dit qu'elle n'a pas arrêté le bras de beaucoup d'autres ? et, d'ailleurs, prouvera-t-on que la peine de mort est inutile à la société, parce que, malgré elle, il y a encore des assassins ?

» De nouveaux monomanes se sont montrés depuis *l'impunité* de la fille Cornier ; n'est-il pas au moins singulier qu'on vienne nous dire, à cette occasion, que si elle eût été *exécutée*, il en aurait paru un bien plus grand nombre ? Comment prouver une proposition si contraire à l'évidence ?

» La monomanie est un fruit nouveau de l'oisiveté, de la dépravation ; le cerveau s'exalte dans la débauche et dans les excès ; delà les mauvaises pensées, l'inconduite et le crime.

» Au reste, mon opinion ne devant exercer aucune influence, je ne me suis pas refusé de la laisser voir dans cette question importante et toute nouvelle, et n'ai eu d'autre but que d'attirer sur elle les lumières de mes confrères. »

= M. *Descamps* vous a communiqué une *Notice biographique* dans laquelle il rend un juste hommage à feu M. *Lebarbier*, membre correspondant de l'Académie.

Digitized by Google

= La poésie a aussi contribué au charme de vos séances particulières. L'héroïde, l'ode et la fable ont fourni à MM. *Guttinguer*, *Dumesnil* et *Le Filleul des Guerrots*, d'heureux sujets, traités avec le talent dont nos confrères ont déjà donné tant de preuves. La séance publique devra une partie de son éclat et de sa variété à la lecture de plusieurs de ces poëmes.

Enfin, Messieurs, quatre pièces de vers vous ont été adressées sur le sujet de poésie mis au concours; elles ont été l'objet d'un rapport spécial qui sera lu à la fin de cette séance. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer d'avance que le prix a été mérité.

Entre la séance publique de l'année dernière, et celle qui nous réunit en ce moment, l'Académie s'est vue appelée à l'une de ces faveurs dont le souvenir ne s'efface jamais; je veux parler de la présentation de la Compagnie à S. A. R. *Madame*, duchesse de Berri. Vous avez décidé que le discours prononcé par M. le Président serait inscrit dans vos actes. Ce document, Messieurs, appartient en quelque sorte à deux années. Il sert comme de transition de l'une à l'autre, et l'Académie royale peut saisir avec empressement cette nouvelle occasion de manifester les sentiments dont elle est animée pour la famille de ses Rois. A l'heure même où nous parlons, l'auguste princesse reçoit les hommages de nos compatriotes, dans une ville voisine. S'il ne nous est point donné de partager leur bonheur, nous mêlons de loin nos voix à ces accents d'une joie nationale, à ces témoignages de respect et d'amour, à ces concerts de vœux et de bénédictions unanimes.

Digitized by Google

L'Académie ayant été présentée à S. A. R. *Madame*, duchesse de Berri, le 14 septembre 1825, le Président a prononcé le discours suivant :

MADAME,

Heureuse est la province qu'adoptent vos plaisirs et vos bienfaits!

Tout s'anime à votre aspect, et cet empressement des peuples témoigne encore plus de votre bonté que de votre puissance.

Chacun des pas de Votre Altesse Royale est marqué par des fêtes; mais telle est votre noble popularité, qu'on ne sait qui de vous ou des sujets les donne ou les reçoit.

C'en est une bien grande pour cette Cité fidèle, que votre passage dans nos murs. L'Académie royale de Rouen ose venir en réclamer sa part, en déposant à vos pieds l'hommage de ses sentiments respectueux et dévonés.

On rappelait naguères, parmi nous, que la conquête de la Sicile avait été l'œuvre des chevaliers Normands: il semble que vous veniez prendre aujourd'hui votre revanche; mais, qu'il nous soit permis de le dire, votre conquête est plus facile sans être moins glorieuse; ce ne fut qu'après de longs combats que nos ancètres restèrent maîtres de votre belle patrie, et vous n'avez eu qu'à vous montrer dans la nôtre, pour y ranger à jamais tous les cœurs sous vos lois!

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DE RENTRÉE,

Le 18 *Novembre* 1825,

Par M. l'abbé Gossuin, Président.

Messieurs,

L'été est déjà bien loin de nous, et ses chaleurs sont passées. L'automne même, l'automne, séduisante par l'abondance et la variété de ses produits, a, depuis quelque temps, abandonné nos campagnes; elle s'est retirée après avoir versé, dans nos granges, dans nos fruitiers et dans nos magasins, toute la richesse de ses trésors. La saison où le corps énervé et affaibli soit par les influences d'une molle atmosphère, soit par des jouissances qui, en captivant nos sens, sont autant de distractions pour l'esprit, a déjà presque fait place à une autre qui, plus rigoureuse, amène avec elle une nouvelle aptitude, aussi bien qu'une nouvelle ardeur, pour de plus sévères études. Les mois dans lesquels nous entrons ont, pour le monde littéraire, quelques avantages fort précieux sur ceux qui viennent de s'écouler. Ils sont beaucoup plus propres que les derniers à la fatigue de toutes les opérations qui demandent de la patience, de la persévérance, une application intense et continue. L'esprit, alors, moins distrait, moins détourné du travail par le charme des objets extérieurs, se concentre plus aisément en lui-même; trempé, pour ainsi dire, par un air plus pur et plus vif, il est plus capable d'études fortes; il pourra plus exactement soumettre son style à la lime, et ses pensées à un minu-

Digitized by Google

tieux examen, vérifier la justesse de ses raisonnements et suivre, au besoin, des conséquences éloignées le long des anneaux d'une chaîne compliquée de propositions identiques peut-être, mais abstraites. Si l'imagination ne trouve pas, dans les jours froids et courts de l'hiver, les mêmes secours qu'elle reçoit des brillantes matinées du printemps, des soirées délicieuses de l'été, et de ces crépuscules ravissants qui, dans l'automne, tempèrent la lumière par les ombres et la chaleur par le frais; cependant les obligations de la science, au ciel sombre et aux longues veilles de la saison qui s'avance, ont été de tout temps reconnues avec gratitude, et quelquefois célébrées avec enthousiasme. L'été est plus particulièrement le temps de l'invention et de la composition; l'hiver convient mieux à celui qui veut examiner, approfondir et retoucher.

Les conceptions premières et originales sont souvent le résultat du jeu des organes excité par un air libre, une douce atmosphère et un exercice modéré du corps. Elles se présentent souvent, alors, comme des images éthérées qui, flottant, pour ainsi dire, dans le vague, ne font que passer, et dont l'impression serait peut-être perdue pour toujours, si, sur le champ même, et sans un examen trop sévère, elle n'était fixée par la plume du poète, le pinceau du peintre, ou la composition du musicien. C'est surtout dans les heures consacrées au loisir, c'est dans les semaines accordées, par toutes les institutions civiles et littéraires, au délassement et à un repos honorable, que l'esprit semble agir avec plus de force et déployer plus d'indépendance, plus de véritable originalité. N'étant plus préoccupé, harassé par le retour constant et indispensable d'un travail jusqu'à un certain point obligé, ne souffrant plus aucune gêne d'une succession constante et uniforme autant que nécessaire d'occupations professionelles, n'éprouvant aucune distraction de

la

Digitized by Google

la vue d'objets qui réclament impérieusement de l'attention et des soins, il respire à l'aise ; enfin, débarrassé pour ainsi dire d'un poids qui l'empêchait de s'élever et qui le fixait sur des objets matériels, il s'échappe de ses entraves, et fait des excursions dont il rapporte des connaissances, des vérités, ou du moins des pensées qui sont inconnues à celui qui ne sait que travailler et étudier.

On n'avait peut-être d'autre intention que celle de jouir du frais du matin ou des riches scènes que la nature présente si souvent au coucher du soleil ; on ne cherchait qu'à faire de l'exercice et à se donner le plaisir d'une promenade solitaire ; mais l'esprit, éprouvant une liberté entière, s'élance comme en se jouant, et sans aucune réflexion, dans des champs aussi nouveaux qu'immenses, et il les peuple d'êtres de sa création. Evoquant le passé, appelant le futur, plaçant devant lui ce qui existe et ce qui n'existera peut-être jamais, il donne une forme à ce qui n'est que possible, pour le combiner avec ce qui a l'existence. Dans ces excursions de l'imagination, combien de fois ne lui arrive-t-il pas d'apercevoir des rapports jusques-là inobservés, de concevoir des pensées hardies, de vaincre des difficultés qui avaient toujours paru insurmontables, de découvrir, sans, pour ainsi dire, la peine d'aucune recherche, des moyens neufs pour l'avancement des sciences, la perfection des arts, les intérêts généraux de la patrie, le bien universel de l'humanité. Alors, le poète et le littérateur, le philosophe et le magistrat, le géomètre et le mécanicien trouvent de nouvelles images, de nouvelles pensées, de nouvelles ressources. C'est souvent, alors, que, tandis que les uns font des découvertes utiles, soit dans l'administration publique, soit dans l'établissement et l'application des lois, d'autres améliorent la théorie et la pratique de l'art de guérir, quelques-uns étendent la

Digitized by Google

sphère de l'étude de l'antiquité ou reculent les bornes de l'histoire naturelle, d'autres accélèrent la marche des sciences exactes, plusieurs encore, perfectionnant cette industrie qui a pour but notre bien-être, nos plaisirs, et un luxe innocent et aimable, s'efforcent d'élaborer les productions de la nature, d'embellir la résidence de l'homme, et de rendre plus précieux encore le premier bienfait du Créateur, la vie.

Mais ces pensées mères et fécondes ont besoin d'être soumises à un examen sévère, dans le retirement du cabinet. Il faut en considérer la source, en suivre le cours, en étudier les conséquences, examiner leur valeur intrinsèque, leurs rapports et leur convenance avec des vérités connues et incontestables; enfin, il faut les coordonner et les revêtir de ces formes reçues du langage, qui, en les introduisant au public, les rendent capables de contribuer, soit au plaisir, soit à l'instruction, soit aux besoins de nos semblables. Sans ces dernières opérations toujours nécessaires, quoique souvent un peu mécaniques, les idées les plus justes, les plus vraies, les plus fertiles, que le génie a recueillies dans ses courses vagabondes, mais savantes, et qu'il a saisies dans les moments rapides de l'inspiration, demeureraient inutiles pour sa gloire, inutiles aussi pour l'honneur et le bien du genre humain. Les notes même que le littérateur, l'homme d'étude a, dans les temps de vacance, dans les jours de délassement, confiées à son porte-feuille pour soulager sa mémoire, ne sont souvent, à son retour, que de légères, pâles et presque informes esquisses, auxquelles il manque, sinon des traits plus libres, plus fermes et plus francs, du moins plus de régularité et de symétrie, ou, peut-être encore, des touches plus fortes. Si elles doivent quelque mérite d'originalité à un moment heureux, ou à la vue soit de quelque spectacle frappant de la nature, soit de quelque noble produc-

Digitized by Google

tion de l'industrie de l'homme, c'est à l'art qu'elles devront ce fini, cette perfection qui leur donne une valeur courante; c'est au travail, et à un travail opiniâtre, qu'elles devront cette beauté idéale que l'artiste saisit de temps en temps, au-delà même de l'empire de la nature, et dont il sait fixer l'empreinte sur ses ouvrages.

En reprenant, Messieurs, le cours de nos assemblées académiques, vous ne revenez pas les mains vides. Les beaux jours et le loisir dont vous avez joui ont tourné à l'avantage de vos recherches et de vos études, et bientôt ils contribueront à remplir agréablement et utilement nos séances hébdomadaires, avant de contribuer plus généralement au bien de leurs semblables.

Ceux même pour qui le temps de nos vacances n'a été, en grande partie, qu'une continuation de leurs occupations ordinaires, ceux-là même n'ont pas été privés de jouissances, de ces jouissances que, par un conseil admirable et miséricordieux, l'auteur de tout ce qui existe a lui-même attachées d'une manière inséparable à l'exercice du bien. Ils ne seront aussi pas moins prêts que les autres à payer leur dette, soit d'instruction, soit de plaisir raisonnable. Si, pendant le cours des derniers mois, ils se sont trouvés dans des circonstances moins favorables à l'essor rapide de la pensée, aux excursions excentriques de l'imagination et à l'enthousiasme d'inspirations soudaines et originales, nous pouvons être certains qu'ils ont poursuivi constamment, régulièrement et sûrement, la carrière dans laquelle le zèle du bien public les a conduits et les soutient. Le travail opiniâtre qui surmonte tout, aura tenu lieu, pour eux, de tous les avantages d'un autre genre. D'ailleurs, ils n'auront rien à revoir, rien à examiner; ils n'ont point été, comme les premiers, exposés à de trompeuses rêveries; tout est chez eux le fruit d'un examen tranquille, d'une application sévère et

Digitized by Google

d'une réflexion profonde ; tout ne demande que la rentrée, pour animer nos séances, les rendre agréables et intéressantes.

Vous n'attendrez pas, Messieurs, je le souhaite et je l'espère, vous n'attendrez pas de celui qui aura l'honneur d'y présider, pendant l'année académique qui ouvre aujourd'hui, les talents brillants que nous avons admirés dans celui qui, poète et littérateur, occupait le fauteuil avant les vacances. Dans ces départements même de littérature, où votre indulgence pourrait imaginer possible quelque rapprochement entre l'un et l'autre, vous n'établirez aucune comparaison, si vous désirez ne troubler en aucune manière le plaisir que vous avez éprouvé en votre dernier choix. Vous avez paru vous y complaire, et assurément un corps formé comme le vôtre, un corps composé de personnes si respectables par des talents reconnus, si éminentes pour toutes les qualités aimables du cœur et de l'esprit, si raisonnables dans leur conduite et dans toutes leurs actions, n'a pu faire une démarche frappante sans des motifs suffisants, justes et louables. Aussi rien ne pourrait jamais me porter à la plus indirecte animadversion contre une promotion qui m'attriste toutefois, et qui, dans presque toute autre occasion, aurait été fortement censurée par le public. Mais ne craignons pas qu'on s'y méprenne : il ne verra ici qu'un hommage rendu par la première Société savante d'une grande ville, à une religion sainte et auguste. Il apprendra de vous à donner aux ministres d'un culte sacré, des marques édifiantes de distinction, et à leur rendre un honneur qui, dans un siècle comme le nôtre, sont propres à leur concilier presque autant de respect et de crédit que la science de l'évangile, la pureté des mœurs et une conduite irréprochable. Il est beau d'appuyer de tout le poids, et de votre respectabilité personnelle et de la réputation de votre corps, un caractère reconnu par les institutions nationales, consacré

Digitized by Google

par l'auteur d'une révélation divine, et qui existe dans la société pour le maintien de la morale publique, la tranquillité intérieure des états, le commerce de l'homme avec Dieu, et les intérêts de la portion immortelle de notre être.

Tandis que la Religion et ses ministres sont ainsi de nouveau honorés en France, et que la gloire militaire y retient son ancien lustre, les belles-lettres aussi, accompagnées, comme elles se montrent toujours, des sciences et des arts, y sont cultivées avec succès.

Le Français a toujours compris que les lauriers cueillis dans le champ de Mars ne sont pas ceux qui honorent le plus un pays; non-seulement leur éclat souffre du sang dont ils sont couverts, mais leur texture est fragile. Une tourmente survient-elle, aussitôt elle les brise jusque sur leurs racines, elle en disperse les rameaux, elle en fait disparaître les fragments, et parvient à effacer jusqu'à leur trace sur le sol qui les avait vu naître. Rome en avait récolté une moisson abondante; qu'en reste-t-il pour ses modernes habitants, pour nous-mêmes, pour le monde entier, pour tant de générations passées, pour toutes les générations à venir? D'ailleurs la gloire d'une bataille remportée est balancée par une bataille perdue; une victoire est neutralisée, dans son effet, et aussi sans doute dans son éclat, par une défaite. Aussi, que nous présente l'histoire de tous les peuples, sinon une succession presque alternative de triomphes et de revers? Celui qui paraît le plus fort ou le plus courageux aujourd'hui, paraîtra demain le plus faible ou le plus timide; et le maître suprême, en transportant successivement la couronne d'un côté à l'autre, et en l'arrachant tour à tour à tous les deux, apprend au monde qu'il n'appartient à aucun parti de se glorifier de la force de ses armes.

Quelle différence entre ces lauriers et ceux que la poésie et la muse de l'histoire ont cueillis dans les plaines de la

Digitized by Google

Grèce et du Latium! Sans tache et d'une vigueur immortelle, ils ont survécu dans toute leur beauté, dans toute leur force, à tous les événements qui ont bouleversé le sol, changé les mœurs et le langage, détruit les vestiges et quelquefois même la mémoire du lieu où ils avaient fleuri. Les torrents des barbares versés des montagnes glacées du Nord ne les ont arrachés de leurs natives plaines que pour les disséminer sur la surface du globe et les porter jusqu'aux contrées les plus éloignées. Parmi les plantes les plus vigoureuses, pas une seule de leurs feuilles n'a été perdue. Les anciennes racines se sont étendues et affermies dans un sol étranger, elles ont poussé au loin de nombreux et vigoureux rejetons, et les fruits des nouveaux rameaux ont fécondé une terre adoptive. C'est à cette fertilité que sont dûs les lauriers de la littérature moderne; ils ressemblent, en beauté et en valeur, à ceux de l'antiquité; ce sont des plantes qui, acclimatées dans un autre pays, n'ont point changé de caractère et ne présentent que quelques différences dans la forme ou la couleur.

Quelques génies entreprenants ont, dans ces dernières années, tenté d'inoculer sur ces plantes exotiques, des fruits indigènes. Rassasiés jusqu'à plénitude des richesses de la littérature ancienne et de celles des siècles derniers, ils se sont efforcés de produire des espèces différentes. Nous applaudissons à leurs efforts, sans vouloir porter un jugement sur leurs succès. Convives bénévoles et reconnaissants, nous nous asseyerons volontiers au banquet qu'ils nous préparent. Amis raisonnables de tout ce qui peut créer et satisfaire de nouveaux plaisirs, nous ne refuserons pas les fruits nouveaux; nous demandons seulement qu'il nous soit permis de ne pas rejeter les anciens, ne fût-ce que pour comparer les uns avec les autres. Si la liberté du choix nous est accordée, si un ancien goût, un préjugé, peut-être, pour ce qui a contribué aux innocents délassements et aux études charmantes d'un âge moins

Digitized by Google

avancé, n'est pas trop brusquement contrarié ; si on n'accuse pas de ridicule, de barbarie, ce que la pratique de tant d'âges passés et l'imitation de tant d'hommes illustres a consacrés, nous prendrons gaîment part à la joie de l'amphytrion qui triomphe en produisant quelque chose de nouveau. Nous louerons ses intentions, et nous lui souhaiterons franchement le succès le plus complet. Sur le Parnasse et dans les vastes plaines où l'on cultive les belles-lettres, il y a encore des places vides ; en littérature, comme dans le monde naturel, il existe déjà plus d'une espèce de laurier ; de plus, l'existence d'espèces nouvelles est possible, et, dans le long cours des âges à venir, elle est plus que probable.

Ces sentiments ne seront, j'en suis assuré, ni désavoués, ni mal interprêtés par aucun de nos membres ; les controverses littéraires, et nous n'en connaissons point d'autres dans notre corps, sont ordinairement d'une utilité publique, et elles font honneur à toute Société savante, en même temps qu'elles animent et égayent les séances. La joie de se retrouver avec des confrères dans une carrière honorable, a déjà, dès le premier abord, éclaté sur tous les visages ; la première réunion paraît une fête, une fête de famille ; elle semble, aux yeux de tous ceux qui ont la possibilité de s'y rendre, une espèce de devoir. Il était encore plus strict pour celui qui a l'honneur de vous parler, que pour aucun des membres ici présents. Dans toute autre circonstance, j'aurais assurément cédé aux pressantes sollicitations d'amis d'outre-mer, et passé l'hiver sous un ciel que la gratitude embellit peut-être à mon imagination, mais qui, assurément, est bien peu connu de ceux qui n'ont visité, et cela en passant encore, que la capitale de l'île voisine et ses environs. Les devoirs de l'académicien, ceux surtout du président, l'ont emporté ; ils ont prévalu sur les plaisirs de l'amitié, sur la jouissance de

Digitized by Google

tous les alentours de l'aisance et du luxe, sur le charme des jardins et des belles demeures rurales de l'Angleterre. La reconnaissance envers vous, Messieurs, demandait mon retour en France; l'honneur de présider aux séances d'un corps savant et littéraire méritait de tels sacrifices; et si les circonstances l'eussent demandé, il en aurait, selon moi, mérité de plus grands encore.

Digitized by Google

RAPPORT

LU A L'ACADÉMIE, LE 3 MARS 1826,

Par M. Aug. Leprevost.

Messieurs,

La Compagnie nous a chargé de lui rendre compte d'une brochure intitulée : *Première Lettre sur les antiquités de la Normandie*, dont M. Raymond, ancien professeur de l'Université, lui a fait hommage.

C'est un des faits les plus remarquables, nous croyons pouvoir même ajouter, les plus honorables de notre époque, que l'ardeur et l'unanimité du mouvement qui porte, depuis 10 ans, nos contemporains et surtout nos compatriotes vers l'étude de l'histoire et des monuments locaux. Trois lustres ne sont pas encore écoulés depuis le moment où quelques voyageurs anglais exploitaient seuls nos trésors archéologiques de la Seine-Inférieure. Si MM. Rever, Delarue et de Gerville, se livraient ailleurs à des recherches de ce genre, c'était isolément, sans que personne daignât y prendre garde, sans qu'aucune circonstance leur permît d'espérer d'en répandre autour d'eux le goût et la connaissance. Cependant, à force de voir des étrangers instruits venir dessiner nos monuments, en recueillir les dates et en vanter les beautés avec enthousiasme, on a fini par penser que nous aussi pourrions bien trouver dans cette étude quelque charme et quelque intérêt. On a eu le courage, bien rare en France, de revenir sur les arrêts sévères portés, pendant les deux derniers siècles, contre nos antiquités locales ; car il faut s'empresser d'en faire l'observation, Messieurs,

Digitized by Google

à l'honneur de notre époque, dont on se plaît à relever avec tant d'aigreur les moindres taches. Ni le siècle de la philosophie, ni, ce qui vous paraîtra probablement bien plus extraordinaire, ni le siècle de la poésie, ne paraissent avoir compris l'attrait ineffable attaché à nos antiquités, et surtout à leur portion la plus nombreuse et la plus brillante. Les ames les plus tendres, les plus expansives étaient elles-mêmes tellement faussées par la contemplation exclusive des Grecs et des Romains, qu'elles avaient perdu la faculté d'apprécier les monuments de leur propre pays et de leur propre culte. « N'avez-vous pas remarqué, écrivait Fénélon, ces roses, ces points, ces petits ornements coupés et sans dessin suivi, enfin tous ces colifichets dont est pleine l'architecture de nos vieilles églises? Voilà, en architecture, ce que les antithèses et les autres jeux de mots sont dans l'éloquence. L'architecture grecque est bien plus simple; elle n'admet rien que de grand, de proportionné, de mis en sa place. Cette architecture, qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes; ces sortes d'esprits étant fort vifs et n'ayant ni règles, ni culture, ne pouvaient manquer de se jeter dans de fausses subtilités. De là leur vint ce mauvais goût en toute chose. »

Quoiqu'on en puisse dire, Messieurs, il est difficile de méconnaître que le bon sens et le bon goût, plus intimement liés ensemble qu'on ne le pense communément, ont fait quelques pas depuis le jour où un prince de l'église manifesta, avec l'assentiment général, une opinion que personne n'oserait déjà plus avouer aujourd'hui. Nous n'entrerons point dans la recherche des causes qui ont pu préparer un si grand changement. Il nous suffira, pour le moment, de vous rappeler avec quelle rapidité, avec quelle unanimité il s'est opéré. A peine quelques amis de nos antiquités avaient-ils élevé les premiers la voix en leur faveur, que l'élite de la population normande s'est ras-

Digitized by Google

semblée autour d'eux ; des communications se sont promptement établies d'un bout de la province à l'autre ; des ouvrages plus ou moins savants, plus ou moins attrayants, sont venus faire face au besoin de renseignements historiques et archéologiques qui se manifestait, pour la première fois, sur tous les points du territoire, et dans tous les rangs. De grandes et dispendieuses publications, que personne n'eût osé entreprendre à d'autres époques, ont été couronnées d'un succès qui tenait de l'enchantement. Les anciens livres descriptifs, si long-temps dédaignés, ont été recherchés avec avidité, et il en a été composé un grand nombre d'autres. Toutes les classes de la société ont payé leur tribut à ce mouvement patriotique : à Écouis, un simple cordonnier a arraché à la destruction de précieux objets d'art, et les conserve depuis 30 ans, avec une constance et un désintéressement admirables. A Domfront, un épicier, à Vire, un mercier ont écrit l'histoire de leur ville. Sans doute la part du mérite et du talent est fort inégale dans les nombreux travaux dont notre province a été l'objet ; sans doute des spéculateurs mercantiles, des voyageurs peu familiarisés avec les lieux, des écrivains étrangers à la critique des faits et à la connaissance de nos annales, ont trop souvent mêlé de l'ivraie au bon grain, dans une récolte si abondante et si rapide. Néanmoins, c'est un fait qui nous paraît incontestable, qu'on s'est plus activement et plus efficacement occupé de nos antiquités normandes depuis dix ans, que pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis la renaissance des lettres jusques-là. On ne saurait disconvenir non plus que les progrès de la raison humaine n'aient, en général, imprimé une direction infinement plus méthodique et plus sûre que par le passé, à des études trop longtemps étouffées sous un vain luxe d'érudition indigeste et d'interminables hypothèses.

Tel est le noble et généreux mouvement auquel on

Digitized by Google

peut supposer que M. Raymond a voulu s'associer, et personne ne paraît avoir été placé dans des circonstances plus favorables que lui, pour tenir, s'il l'eût voulu, un rang distingué parmi les laborieux explorateurs de nos annales et de nos monuments. Né en Normandie, sortant de l'honorable carrière de l'instruction publique, cet écrivain a en outre vu beaucoup de lieux et feuilleté beaucoup de livres. Nous avions donc toutes sortes de raisons pour nous attendre à trouver à la fois, dans sa brochure, et des discussions lumineuses, et ce respect pour les opinions et les travaux d'autrui, que l'usage de la bonne compagnie et l'expérience des difficultés attachées aux études archéologiques doivent inspirer à un homme mûri par l'âge et les voyages. Une lecture de quelques pages suffira pour faire juger jusqu'à quel point cette attente a été réalisée.

« Vous désirez que je parle des antiquités de Lillebonne. Que voulez-vous que j'en dise dans le moment » actuel? Votre statue en bronze doré est toute rapiécée » ; les anomalies fourmillent dans votre construction » théâtrale. Je n'ai pas inventé cela. Ce sont les savants » eux-mêmes qui, après avoir compté les pièces de l'une » et les irrégularités de l'autre, en ont instruit le public. » Je n'aurais à vous offrir sur le reste que des *peut-être*, » des *probablement*, des *j'ai lieu de croire*, qui ne vous » apprendraient rien. A la bonne heure, dans soixante » ans d'ici, quand le déblai de vos ruines antiques sera » en partie terminé, on saura s'il y a de quoi admirer. » Ne m'accusez pas de reculer trop loin cette époque » fortunée : la sage nation normande se hâte lentement. » Son désintéressement dédaigne les vils trésors des » Romains. Elle rougirait de se parer des bijoux de » l'impératrice Faustine. Ce n'est cependant pas pour » rien que la dame a acheté le terrein du théâtre. En » l'achetant, elle semblait dire, *Je le fouillerai*. La

Digitized by Google

» promesse en a été solennellement prononcée sur les
» débris de l'édifice romain, en présence de madame la
» duchesse de Berri. Oui, mais promettre et tenir sont
» deux. Au Mémoire de M. Rever sur les ruines de
» Lillebonne, comment les antiquaires de la Haute-
» Normandie ont-ils répondu? par les *Énervés de Ju-*
» *miège*, par l'*Incendie de la flèche de Rouen*, et par des
» *maisons* dont M. Delaquérière aura de la peine à reti-
» rer ses loyers, tous ouvrages excellens, sans doute,
» mais, après la grande découverte d'un théâtre romain
» en Normandie, c'était bien d'*énervés* qu'il s'agissait!
» Ah! belle normande, vous ne nous y prendrez plus
» avec vos séduisantes promesses. — Maudit censeur, te
» tairas-tu? ignores-tu que tu parles à un normand?
» Oser accuser mes compatriotes de manquer de parole!
» Ne sais-tu pas que, tous les ans, l'administration du
» département de la Seine-Inférieure, faisant pour les arts
» les plus grands sacrifices, a la générosité de tirer de ses
» coffres une centaine de beaux écus pour l'extraction de
» vieilles ferrailles et de mauvais tessons à Lillebonne?
» Comment n'es-tu pas touché des soins et du zèle qu'a
» voués à l'archéologie une Commission d'antiquités qui,
» ardente à favoriser les progrès de la science, s'assemble
» au moins une fois tous les deux ans! Ingrat que tu es,
» on ne t'a pas trompé. Il y a quelques années, j'en con-
» viens, dès les premiers jours de l'apparition des beautés
» scéniques de Juliobona, la Renommée, embouchant
» la trompette héroïque, fit retentir cette nouvelle jusque
» dans Paris. Il n'était bruit alors que de Lillebonne: avez-
» vous vu Lillebonne? Malheureusement, les objets qu'on
» y a trouvés depuis ce temps sont frustes, rapiécetés,
» de peu de valeur. Le théâtre n'était pas grand'chose
» dès l'origine : on le voit à ses anomalies de cons-
» truction. Vers le moyen âge, la partie que nous nom-
» mons amphithéâtre fut encombrée de terres rapportées

Digitized by Google

» pour en faire un fort. Puis l'orchestre, utilisé à son » tour, devint un vivier, un réservoir seigneurial. Du » temps de Caylus, le théâtre avait, je ne sais trop pour- » quoi, la figure d'un fer à cheval. — Pauvre théâtre, » comme on t'arrange ! Ce que c'est que de nous, quand » nous ne sommes plus ! Je l'ai vu, ce monument qui a » pris tant de formes ; c'est pour cela que vous voulez » que j'en *parle*. Mais MM. les académiciens de Rouen, » qui *se taisent*, le voudront-ils bien ? souffriront-ils que, » franchissant la barrière départementale qui entoure votre » terre savante, je mette la faulx dans la moisson d'autrui ? » Prenez garde, vous allez m'attirer un procès. Quand les » auteurs de l'*Annuaire de la Seine-Inférieure* ont rendu » compte des fouilles de votre enceinte dramatique, ils » ont exposé les faits et s'en sont tenus là. C'était prudent » à eux. Pouvaient-ils mieux faire ? Je ne sais si c'est ma » faute ; mais toutes les fois que l'on a voulu m'expliquer, » par des conjectures ingénieuses, l'emploi d'une foule » de choses découvertes chez vous, je n'y ai jamais rien » compris. Aussi excusé-je les nouvelles incroyables que » l'on a débitées sur Lillebonne.

» Permis aux habitans de ce bourg de croire à l'exis- » tence d'un grand trésor caché dans leur commune, et » d'appeler à cor et à cri la baguette divinatoire des sor- » ciers. *Je pense*, moi, *je soupçonne*, *il me semble* que le » trésor, c'est le théâtre. Vos compatriotes ont là, comme » ils le disent, un bâtiment qui vaut de l'argent, et qui » ne leur coûte pas cher, *sans qu'on puisse craindre la cla-* » *meur de haro*. .

» Permis à Orderic Vital de baptiser Lillebonne du nom » de la bonne Julie, *Juliam bonam*. Le bon moine qui se » permet de travestir ainsi les noms, n'est guère écouté, » au tribunal de la nouvelle archéologie, que pour les » événements et les croyances de son temps. Les chroni- » queurs du moyen âge furent souvent malheureux dans » leurs étymologies. »

Digitized by Google

« Vous voyez, M. Davois, que je parle de tout cela en » ignorant, en homme qui ne trouve rien de bon. Vos » ruines de Lillebonne ont leur historien. Que vous faut-il » de plus ? Je sais que je dois payer ma dette à ma patrie, » et que je ne pourrai plus le faire si j'attends que vos » déblais soient terminés. Je n'attendrai pas. Dès aujour- » d'hui je vais, par obéissance, vous confier ce que l'on » dit de vos monuments dans le monde. Ces *on dit* seront » bien, si vous voulez, assaisonnés de quelques grosses » bêtises. Riez-en tant qu'il vous plaira; critiquez-les à » votre aise, je vous les livre. »

Vous avez pu remarquer, Messieurs, que, dans ce feu roulant de plaisanteries et d'épigrammes, il y avait des paquets à toutes les adresses. Administration départementale, Commission d'antiquités, Académie de Rouen, antiquaires du pays, auteur du Mémoire sur Lillebonne, personne n'est épargné. Tout le reste est rédigé sur le même ton et avec la même bienveillance. La plus grande partie de la brochure est consacrée au récit d'une discussion archéologique de diligence, vraie ou supposée, entre un Normand, un Toulousain et l'auteur. Il serait fort long de vous rendre compte de toutes les argumentations et les facéties plus ou moins heureuses de ces trois personnages. Il s'agit, d'abord, de savoir quelle était l'origine du nom de *Juliobona*, et si cette ville a été élevée au rang de Colonie romaine. On discute ensuite l'époque de sa destruction, l'épiscopat de Betto, l'origine et la date du château et des églises de Lillebonne, la destination de l'aqueduc de la fontaine Pernel, l'état d'avancement de la fonte en bronze chez les Romains, la possibilité de transformer le théâtre en *naumachie*, et enfin le nom qu'il faut donner à la fameuse statue dorée. Cette dernière question, d'un intérêt plus général, est en même-temps celle qui est traitée avec le plus de développements. L'au-

Digitized by Google

teur y fait preuve, comme en beaucoup d'autres endroits de son livre, de connaissances archéologiques variées et étendues. Malheureusement il y conserve ce ton tranchant, ce despotisme d'opinion dont il n'est presqu'aucune de ses pages qui ne porte l'empreinte. Nous n'entrerons point dans le détail et l'examen de ses arguments. Nous nous contenterons de dire que quand même ses opinions prévaudraient, nous ne lui envierions pas l'avantage d'avoir si orgueilleusement raison. La statue, dans son état actuel de mutilation, présente, au reste, une absence si complète de caractères positifs, que c'est l'une des questions où, n'en déplaise à M Raymond, chacun est le plus libre de penser ce qu'il voudra. La circonstance même sur laquelle il s'appuie avec le plus de complaisance pour en faire un Mercure (l'absence de sexe) est tout-à-fait inexacte. Suivant lui, ce fut en vain qu'il en chercha les traces à plusieurs reprises. « La statue avait été fracturée » à l'endroit le plus curieux; brisure de forme irrégulière » et insignifiante, qui n'avait pas l'air d'une mutilation » et se prêtait à tous les soupçons. » Nous sommes loin, Messieurs, d'attaquer la bonne foi ou la justesse du coup-d'œil de M. Raymond; il est possible que les traces du sexe masculin aient disparu pendant l'intervalle qui s'écoula entre la découverte de la statue et son transport à Paris; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elles existaient de la manière la plus authentique lorsque nous visitâmes la statue sur place, et nous invoquerons, à ce sujet, le témoignage de MM. Rever, Langlois et Delaquérière qui les ont observées comme nous. On voit, d'après cela, que les assertions du voyageur ne sont pas plus à l'abri de la discussion que celles qui avaient été, avant lui, présentées avec modération et entourées de formes dubitatives.

Comme nous avons déjà eu l'honneur de vous le dire, Messieurs, tout le monde a sa part dans les plaisanteries de

Digitized by Google

de M. Raymond, et l'Académie de Rouen n'y est pas épargnée. Il est probable, même, qu'en vous envoyant sa brochure, il a eu l'intention de vous donner une leçon plutôt que de vous rendre un hommage. Nous ne supposons pas, cependant, qu'il s'agisse ici d'une leçon de politesse, ni que le savant professeur ait voulu vous présenter comme des modèles de style les phrases suivantes :

« Ayez soin, avant tout, de paver votre bassin de » pierres mises de champ, sur un lit épais *de béton*, tel » que le *béton* dont la rigole de l'aqueduc romain était » composée long-temps avant l'épiscopat de Berro; en » *bétonnant* ainsi, vous aurez, sauf respect, solidement » *bétonné*. » (pp. 43—44.)

« Laissons lui ses *raccommodages* dont la cause est » inconnue. On raccommode partout aujourd'hui, et on » raccommodera encore long-temps, si l'on raccom- » mode autant que le monde a besoin d'être raccom- » modé. »

Quelques-uns de nos confrères les plus laborieux, et qui ont rendu le plus de services aux antiquités de la Haute-Normandie, ne sont pas plus ménagés que la Compagnie en masse. L'administration départementale, à laquelle Lillebonne a de si grandes obligations, et qui encore chaque jour nos monuments de nouveaux soins protecteurs, la Commission d'antiquités, qui a déjà rassemblé plus de matériaux précieux qu'il n'en existe peut-être dans aucun autre département du Royaume, ne trouvent point de grâce devant notre voyageur, qui, dans son court passage, a eu le temps de prendre en faute et de redresser tout le monde. Nous croirions faire injure aux personnes et aux compagnies qui ont été l'objet des attaques de M. Raymond, si nous nous attachions à relever ou à combattre sérieusement des jugements portés avec tant de précipitation et de légèreté. Nous n'avions point encore vu des hommes habiles et instruits des-

Digitized by Google

cendre à de pareilles plaisanteries, et nous croyons entrer mieux que lui dans ses propres intérêts, en nous abstenant de les reproduire ici. Mais nous ne pouvons envelopper dans le même silence la sévérité inconvenante autant qu'injuste avec laquelle il a traité les longs et utiles travaux de l'un de nos plus vénérables confrères. Sans doute il avait le droit de contester les opinions de M. Rever, et personne n'a jamais pensé à le lui refuser; notre savant confrère est bien éloigné lui-même de prétendre avoir toujours rencontré juste dans des recherches entourées de tant de ténèbres : c'est sous les formes les plus modestes, les moins exclusives, qu'il a présenté le résultat de douze années de travaux assidus; mais, s'il a poussé au plus haut degré le respect pour l'indépendance des opinions, il avait droit, à son tour, aux égards et à la reconnaissance de quiconque s'occupera jamais des monuments de Lillebonne. C'est avec une profonde douleur que nous avons vu M. Raymond omettre toute mention des obligations qu'il avait à son vénérable devancier, pour ne parler que de quelques passages sur lesquels il croit pouvoir l'attaquer. Vous partagerez, sans doute, Messieurs, l'impression que nous a fait éprouver cette conduite, quand vous saurez qu'un désagrément si peu mérité peut retarder, arrêter même la publication de l'important ouvrage de M. Rever, sur le vieil Évreux, que, depuis si long-temps, les amis de nos antiquités appellent de tous leurs vœux. Quels que soient, du reste, le talent et l'érudition dont elles sont assaisonnées, les plaisanteries de M. Raymond n'ébranleront point votre haute estime pour un savant que vous vous glorifiez de compter au nombre de vos confrères, votre confiance dans des travaux auxquels on trouverait bien peu de points de comparaison dans toute autre partie de la France.

Quand notre voyageur aura pris un ton moins léger

Digitized by Google

pour parler d'études sérieuses et de personnes respectables, la Compagnie pourra recevoir avec intérêt les résultats de la comparaison de nos monuments avec ceux qu'il a eu occasion d'observer dans ses longs voyages. « Sire, disait » le vieux Sully à Louis XIII, lorsque le roi votre père, » de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de me con- » sulter sur les affaires de son royaume, il commençait » par faire retirer les bouffons et les baladins. » « Docte » étranger, » pourriez-vous dire de même à M. Raymond, « si vous voulez être accueilli avec intérêt » parmi nous, il faudra commencer par bannir de vos » écrits les quolibets et les calembourgs. ».

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE,

SUR M. J. J. LEBARBIER,

Par M. Descamps.

Messieurs,

J. J. Lebarbier naquit à Rouen, en 1738. Il fut l'aîné de trois garçons. Ils perdirent leur père étant encore en bas âge; la mère, ne sachant à quoi employer ses trois enfants, et réduite elle-même à vivre du travail de ses mains, fit quelques efforts pour leur éducation, jusqu'à ce que, parvenus à l'âge de raison, elle eut alors le bonheur d'intéresser en leur faveur des êtres bienfaisants qui, témoins des heureuses dispositions que manifestaient pour le dessin, non-seulement l'aîné, mais ses deux jeunes frères, les firent agréer parmi les disciples que M. Descamps formait avec tant de zèle.

C'est à cette école que Lebarbier l'aîné eut les premiers éléments de cette savante manière de dessiner, tant au crayon qu'à la plume, qu'il exerça dans la suite avec tant de succès.

Après avoir parcouru avec persévérance les différents degrés de l'enseignement d'après le dessin, l'antique d'après la nature morte, et enfin le modèle vivant, il obtint, au concours de l'année 1755, le 1er prix de dessin; en 1756, il eut celui de la classe la plus élevée, le prix de composition; et, l'année d'ensuite, les trois frères partirent pour Paris.

Celui dont nous parlons fut placé chez Le Bas, graveur du cabinet du Roi, avec lequel M. Descamps lui avait fait contracter un engagement limité.

Digitized by Google

La gravure n'était pas le genre d'occupation que notre compatriote eût adopté, s'il n'eût été dirigé par un guide qui avait le rare mérite de juger des dispositions de ceux qui, sous sa direction, annonçaient des moyens plus ou moins étendus pour le genre qui leur convenait.

Notre jeune graveur demanda en grâce la liberté de suivre le goût qui le dominait pour la peinture; rendu à lui-même, il fut admis au nombre des élèves de M. Pierre, premier peintre du Roi. Là, il se fit remarquer par sa douceur, son application et ses progrès.

Il était heureusement né avec un esprit naturel et l'envie d'apprendre, qui, lorsqu'elle se déclare de bonne heure, est accompagnée de cette intelligence précoce qui, en se développant, prépare l'adolescence à des idées justes et sérieuses.

Aimant la lecture, et particulièrement celle de l'histoire en général, il n'a cessé d'entretenir tout le temps de sa vie cette innocente et instructive jouissance, dont il a laissé tant de fragments dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés.

Il s'était exercé de bonne heure au genre de l'aquarelle, et était parvenu au point de mériter le suffrage des amateurs; il fut, dans le temps, mis au premier rang parmi ceux qui traitaient le mieux cette partie agréable de l'art. Bien que d'une faible constitution, il travaillait une partie des nuits, pour parvenir à donner le plus stricte nécessaire à une réunion dont il était le chef et le seul soutien.

En 1765, un riche gentilhomme, nommé M. de Merval, habitant Paris, où il avait rassemblé des tableaux, des sculptures, etc., témoigna le désir d'être guidé pour le choix et l'entretien de son cabinet : Lebarbier l'aîné lui fut présenté comme un sujet distingué dans les arts, et pour la pureté de ses mœurs; il le nomma conservateur de son établissement avec d'honnêtes honoraires.

Digitized by Google

C'est de ce moment qu'il se livra avec plus de ferveur à l'étude de la peinture à l'huile, sans toutefois pouvoir atteindre le but de ceux qui, ainsi que lui, voulant traiter l'histoire en grand, tentent le seul moyen de mériter, au concours, le prix qui, au jugement des professeurs, établit pensionnaire de l'État à Rome, pendant cinq ans.

Notre confrère, après avoir été admis plusieurs fois au concours, sur ses esquisses bien composées, ne put parvenir à être du petit nombre des heureux.

Vers 1768, il épousa une jeune personne très-intéressante sous le rapport des vertus sociales, vivant, ainsi que sa mère, du travail de ses mains, habile et très-laborieuse dans un état recherché par l'opulence; non-seulement elle contribua à l'aisance de l'intérieur, mais, par sa grande économie, elle put encore lui aider à satisfaire le projet qu'il avait depuis long-temps dans la pensée de parcourir l'Italie, afin d'y admirer les chefs-d'œuvres de l'art qui sont distribués sur différents points de cette terre classique.

En 1781, il partit de Paris, avec le second de ses frères, qui peignait le paysage.

A son retour en France, il se livra entièrement à l'étude de l'histoire, unique objet de toutes ses méditations.

Je ne vous entretiendrai point du nombre des sujets qu'il a exécutés, et dont la plupart ont été bien gravés, tels qu'Horatius Coclès faisant couper le pont sur le Tibre, derrière lui; le Combat des Horaces et des Curiaces; un Sacrifice chez les Indiens, etc., etc.

En 1785, il fut reçu à l'Académie royale de peinture de Paris; son morceau de réception représente Jupiter endormi sur le Mont-Ida. Ce tableau faisait partie des morceaux réunis dans les salles de l'Académie anciennement établies dans l'enceinte du Louvre, et actuelle-

Digitized by Google

ment déposés dans le palais de Versailles. Ce tableau lui ayant été rendu pendant la révolution, il en fit hommage à l'École royale des ponts et chaussées, où on le voit placé dans la salle d'assemblée.

Vers 1788 ou 1789, il termina, pour la ville de Beauvais, le tableau qui lui avait été commandé par le corps municipal : le sujet est le siége de cette ville en 472, défendue par les femmes ayant à leur tête la célèbre Jeanne Hachette.

Ce tableau, généralement accueilli, valut à son auteur, de la part des administrateurs et des administrés, outre une honnête rétribution, l'honneur d'être inscrit au nombre des notables bourgeois de Beauvais, et, de la part de l'intendant général des bâtiments du Roi, un logement au Louvre.

En 1819, le Ministre de la maison du Roi le chargea de faire un tableau pour décorer une des chapelles de Saint-Denis. Je crois que c'est son dernier ouvrage en peinture.

Notre confrère a accumulé des preuves d'un talent du premier ordre, dans l'art de composer la vignette, avec autant d'esprit que d'érudition ; il en a enrichi les différentes branches de notre littérature. Jusques dans les derniers instans de sa vie, toujours laborieux et sédentaire, il n'a cessé ce genre d'occupation aussi lucratif qu'amusant pour un artiste qui y avait acquis une grande pratique, de la réputation et une honnête aisance.

Il a laissé deux filles : une a épousé M. Bouyère, inspecteur général des ponts et chaussées. La seconde n'est point mariée ; elle peint bien la miniature.

Digitized by Google

EDITH

ou

LE CHAMP D'HASTINGS,

Poëme ;

Par M. GUTTINGUER.

« Le corps du roi Harold fut humblement demandé au Duc par les religieux du » monastère de Waltham. Le Duc le leur octroya, et ils allèrent a l amas des corps » morts, les examinèrent soigneusement l'un apres l'autre, et ne reconnurent point » celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes et désespérant » de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent a une femme qu'Harold, » avant d'être roi, avait entretenue comme maitresse, et la prierent de se joindre » à eux. Elle s'appelait Edith, et on la surnommait poétiquement *la belle au cou de* » *cygne*. Elle consentit à suivre les moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir » le cadavre de celui qu'elle avait aimé. (THIERRY). »

Harold, Dieu bénisse tes armes !
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !
Reviens, je veux avec des larmes
Te presser encor sur mon cœur.

Sauve notre belle Angleterre ;
Chasse le Normand de ces bords,
Et, sous mon abri solitaire,
Reviens vivre de mes transports.
Oh ! quand j'apprendrai la victoire
Qui m'annoncera ton retour,
Comme ils viendront dans ma mémoire,
Tous les noms chéris de l'amour !

Digitized by Google

Harold, Dieu bénisse tes armes !
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !
Reviens, je veux avec des larmes
Te presser encor sur mon cœur.

Qu'il soit vaillant, celui qui m'aime !
Disais-je dans mes jeunes ans ;
Et tu m'aimas ! gloire suprême,
Vous valiez des jours innocents !
Pour toi j'ai quitté la demeure
Où ma mère me tend les bras ;
Et pourtant, Harold, je ne pleure
Que lorsque je ne te vois pas !

Harold, Dieu bénisse tes armes !
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !
Reviens, je veux avec des larmes
Te presser encor sur mon cœur.

Au sein de la retraite à l'amour consacrée,
Ainsi chantait Edith, durant les longues nuits !
Aux regrets, aux terreurs sa jeune ame livrée,
Des heures sans amour trompe ainsi les ennuis ;
Et l'oreille attentive aux bruits de la tourmente,
Tantôt belle d'espoir, tantôt pâle d'effroi,
Elle chante en pleurant, sourit ou se lamente ;
Puis, avec un soupir : « Pauvre Harold ! il est Roi !
» Si tu n'étais pas Roi, tu serais, à cette heure,
» Joyeux à mes côtés ! Je ne frémirais pas
» A ces pressentiments qu'autour de ma demeure,
» Semblent, quand je t'attends, m'apporter tous les pas.

Digitized by Google

» Ta ravissante voix éloignerait les craintes ;
» Je sentirais ton cœur battre contre le mien.
» Qu'il est doux le pouvoir de ces mâles étreintes !
» Appuyé sur ce cœur qui craindra jamais rien ! »

Et cependant la nuit venait sombre et terrible ;
Le tonnerre grondait et la pluie en torrens
Frappait sur les vitreaux de la chambre paisible
Où le sommeil fut plein de songes dévorans.
Quand l'heure du matin vint dissiper les ombres,
Un funèbre brouillard s'arrêta sur les fleurs ;
Le ciel luttait en vain contre les vapeurs sombres,
Il ne put soulever son voile de douleurs.
Edith, du beau manoir parcourut l'étendue,
Chercha les lieux témoins des mystères d'amour,
Y pleura, puis revint, et, d'une voix émue,
Interrogea les siens sur les rumeurs du jour.
On lui dit qu'un Saxon, qui venait de l'armée,
Avait vu les Normands attaquer les Anglais ;
Que tenant dans son camp sa phalange enfermée,
Harold avait laissé s'épuiser tous leurs traits ;
Puis s'était élancé prompt comme la tempête,
Avait ouvert les rangs des Normands confondus ;
Que Guillaume fuyait, ordonnant la retraite,
Et laissant ses Barons sur la terre étendus.

Edith, dans un souris qu'embellissaient les larmes,
Remercia le Ciel en élevant ses mains.
Mais, vers le soir, on vit des guerriers en alarmes,
Epuisés et sanglants, tomber sur les chemins ;
Ils étaient tous Anglais ! Avec la mort dans l'ame
Elle vole vers eux, et dit : « Où fuyez-vous ?
» Qu'avez-vous fait du Roi ? que devient-il ?... — O femme !
» La Patrie et le Roi, il n'en est plus pour nous !

Digitized by Google

« — Malheureux! la terreur aujourd'hui vous abuse,
» Car les Normands ont fui! — Ce n'était qu'une ruse.
» Rien n'a pu résister à leur terrible effort.
» — Et l'armée? — Est vaincue. — Et le Prince? — Il est mort!
» — Il est mort! » Oh! laissez, en son malheur extrême,
Edith, la pauvre Edith, chercher en vain des pleurs;
Je connais le tourment de perdre ce qu'on aime,
Et ne tenterai pas de dire ses douleurs.

Un autre jour naissait!... Il était sans nuages!
Les parfums s'exhalaient dans les airs répandus.
Hélas! comme autrefois, ces forêts, ces bocages,
Tout vit, tout est heureux, et pourtant il n'est plus!
Sous la voûte du saule, immobile et glacée,
Edith, silencieuse, attend l'ombre du soir,
Fixe les yeux sur l'onde, et, toute à sa pensée,
La regarde couler sans l'entendre ou la voir.
Des torches, cependant, autour de sa demeure,
L'éclat au loin l'étonne! A travers les jardins,
Elle voit son Emma qui court, l'appelle, pleure,
L'aperçoit, et sans voix vers elle étend les mains.
« Que voulez-vous, Emma? — Dans le parloir, Madame,
» Les Moines de Waltham attendent!... — Je ne puis!
» — La douleur de leurs yeux dit celle de leur ame.
» — Harold! — Il les aimait! — Il est vrai! Je vous suis. »

LE PRIEUR.

« Edith, au cou de cygne, au regard plein de charmes.
» Un funeste devoir nous conduit près de vous!
» Nous venons à vos pleurs mêler aussi nos larmes,
» Et prier pour celui qui n'est plus avec nous.
» Harold fut notre appui, notre Roi, notre père;
» Il a comblé de biens notre saint monastère.

Digitized by Google

» On y priera pour lui, tant qu'un vainqueur cruel
» N'aura pas promené sa torche incendiaire;
» Tant qu'un de nous assis sur la dernière pierre,
» Pourra nommer Harold et regarder le ciel.
» Nous arrivons du camp! au conquérant farouche
» Nous avons demandé le Héros qui n'est plus!
» Un dur consentement est sorti de sa bouche :
» C'est la seule faveur qu'il accorde aux vaincus.
» Voulant qu'Harold repose en notre saint asile,
» Sur le champ du carnage aussitôt dispersés,
» Nos pas à le chercher se sont en vain lassés;
» Pour retrouver son corps tout soin est inutile!
» Vous qui l'avez aimé, voulez-vous y venir?
» — Oui, moi seule connais cette sanglante route;
» Le ciel qui sait mon cœur, au bien-aimé, sans doute,
» Dans la vie et la mort voudra me réunir. »

Il est prêt le coursier à la marche rapide
Qu'un héros autrefois l'instruisit à dompter;
Il regarde, il hennit, mais une main timide,
Comme aux jours du bonheur, ne vient pas le flatter.
Il sent qu'avec fureur on tourmente ses rènes,
Et que d'un pied hardi son flanc noir est pressé;
Son noble instinct répond, et franchissant les plaines,
Les torrents et les monts, il bondit élancé.
Par l'éclat des flambeaux sa course est animée,
Et bientôt, devançant ses guides étonnés,
Edith, au jour naissant, voit le camp et l'armée
Des vainqueurs que le sort aux Anglais a donnés.
Les voilà! quel spectacle, et quelle horrible fête!
Sur les corps des vaincus les cavaliers normands,
Par de terribles jeux célèbrent leur conquête
Au milieu des sanglots et des gémissements.
Des chants, des cris, des feux éclatent dans la plaine;
Les rires insultants des vainqueurs enivrés
Frappent le cœur d'Edith, qui les entend à peine
Et porte sur les morts des regards éplorés.

Digitized by Google

(Du malheur d'une femme, ô quelle est la puissance!)
Elle paraît, les rangs s'ouvrent à sa présence.
Interdits et charmés, ils cessaient leurs clameurs,
Ils disaient : « qu'elle est belle ! » et respectaient ses pleurs!
Tout-à-coup, immobile, elle s'est arrêtée :
« C'est ici ! C'est ici ! Je le sens à mon cœur. ! »
Sur le tertre sanglant alors précipitée,
Et par un cri terrible écartant le vainqueur :
« Levez ces corps sanglants et couverts de blessures,
» Ces drapeaux déchirés, ces pesantes armures,
» Harold ! mon bien-aimé ! tu n'es pas loin de là !
» Tenez, pieux amis : n'est-ce pas sa bannière ?
» Voilà son bouclier, son glaive, sa visière !
» Harold ! ! » Elle mourut en criant : « Le voilà ! »

Digitized by Google

GRANDEUR D'AME DE SAINT LOUIS

DANS SA CAPTIVITÉ,

Ode ;

Par M. Pierre Dumesnil.

Héros dont les grandeurs guerrières
N'éclatent que dans les succès,
Qu'en ce jour vos ames altières
De leur orgueil calment l'excès :
Plein du vif transport qui m'anime,
Je chante un héros magnanime
Qui sut, même de ses revers,
Tirer une immortelle gloire,
Et, grand au sein de la victoire,
Le fut plus encor dans les fers.

O Louis, que sont devenues
Tes anciennes prospérités ?
Naguère volaît jusqu'aux nues
Le renom de tes faits vantés :
Damiette avait vu ton courage
Fondre, vainqueur, sur le rivage
Où tu venais venger la croix ;
Témoin des succès de tes armes,
La Massoure dans les alarmes
Avait admiré tes exploits.

Digitized by Google

Chaque jour ton bras invincible
Foudroyait les fiers Sarrasins :
Mais la peste, fléau terrible,
La famine, pour les humains
Aussi redoutable ennemie,
Ensemble unissant leur furie,
Ont dévoré tes preux guerriers ;
Et des chaînes trop odieuses
Ont chargé tes mains glorieuses
Qui moissonnaient tant de lauriers.

Pour montrer aux regards du monde
Tout l'héroïsme de son cœur,
O Dieu, ta sagesse profonde
Permet qu'il tombe en ce malheur.
S'il suffit aux héros vulgaires
De briller, dans des jours prospères,
D'un éclat qui frappe nos yeux ;
Du Très-Haut la bonté suprême
Veut illustrer ce Roi qu'il aime,
Par des vertus dignes des cieux.

Louis, vainqueur de l'infortune,
Soutenait en paix, sans effort,
Des maux qu'une vertu commune
Eût redoutés plus que la mort.
Soudain, chez ce peuple barbare,
Pour lui quel péril se prépare ?
Se souillant d'un crime exécré,
Des factieux, de sang avides,
Frappent de leurs glaives perfides
Leur Soudan bientôt massacré.

Digitized by Google

Au sein de l'horrible licence
Qui suit ce forfait inhumain,
Des traîtres un groupe s'avance,
Teint du sang de leur souverain,
Vers la tente où, ferme et paisible,
Aux coups du sort inaccessible,
Vivait prisonnier leur vainqueur :
Ils entrent ; leurs regards farouches,
Les cris que profèrent leurs bouches,
Ne peuvent troubler son grand cœur.

Le plus fougueux de ces sicaires
S'approche du noble héros,
Et, vantant ses faits sanguinaires,
Ose lui parler en ces mots :
« J'ai, de mon glaive redoutable,
» Percé le tyran détestable
» Qui te retenait prisonnier :
» Si tu veux éviter ma rage,
» Pour prix de mon ferme courage,
» Louis, arme-moi chevalier. »

Ému d'horreur, mais sans colère,
Sans trouble en cet affreux danger,
Louis, levant son front sévère,
Répond au barbare étranger :
« Des preux l'ordre rempli de zèle
» Ne peut admettre un infidèle,
» Moins encore un lâche assassin
» De qui la fureur sacrilège,
» Des rois bravant le privilège,
» De son maître a percé le sein. »

Digitized by Google

A ces mots, écumant de rage,
Le Sarrasin audacieux
Sur lui, pour venger son outrage,
Vient lever un bras furieux.
Irrités de la même injure,
Avec un horrible murmure,
Tous ses compagnons frémissants
Le suivent; et bientôt le juste
A vu contre son sein auguste
Briller vingt glaives menaçants.

Grand Dieu, si, des palais célestes,
Un ange, prompt comme l'éclair,
Ne vient parer ces coups funestes,
Le héros tombe sous le fer! —
Dieu lui refuse ce miracle:
Mais quel admirable spectacle
Tout-à-coup étonne mes yeux!
De sa grande ame la constance
Seule suffit à la défense
D'un monarque si glorieux.

Sourd aux cris féroces du crime,
Affrontant la mort sans fierté,
Sur son front le Roi magnanime
Montre une calme majesté:
A regret les traîtres admirent
Les nobles vertus qui l'inspirent;
Le respect glace leur courroux;
Et soudain ces monstres perfides,
Baissant leurs glaives homicides,
Louis, tombent à tes genoux.

Digitized by Google

Quels héros, chers à la victoire,
Jamais sur leur char triomphal
Resplendirent d'autant de gloire
Que toi dans ce péril fatal ?
Ils savent, guidant au carnage
De leurs guerriers le fier courage,
Dompter des peuples abattus ;
Mais toi, seul, la main désarmée,
D'une troupe au meurtre animée
Tu triomphes par tes vertus.

Digitized by Google

LE PAYSAN ET LE NID,

Fable.

Pour avoir un nid de corneille,
Au faîte d'un grand arbre un rustre était grimpé.
Il venait un peu tard : les petits, dès la veille,
Tous ensemble avaient décampé.
Notre homme, mécontent, se hâta de descendre,
En jurant, si jamais il montait aussi haut,
De s'en aviser assez tôt
Pour trouver dans le nid l'oiseau qu'il voudrait prendre.

Par M. Le Filleul des Guerrots.

Digitized by Google

L'HIRONDELLE,

LE PAPILLON ET LE LIMAÇON,

Fable.

A tous les yeux un jeune papillon
Aimait à déployer ses ailes.
« Regarde comme elles sont belles ! »
Dit-il un jour à certain limaçon,
« Comme le bleu céleste avec l'or s'y mélange !
» Le ciel est ma patrie, et j'en revêts l'azur.
» Pour toi, tu rampes dans la fange,
» Et ta couleur répond à ton séjour obscur. »
En ce moment une hirondelle
Voltigeait à côté de lui :
« Avant de mépriser autrui,
» Songe au peu que tu vaux, dit-elle.
» Qu'es-tu, pour te vanter ainsi ?
» Un papillon de fraîche date,
» Et le céleste azur qui sur ton aile éclate
» Ne peut faire oublier que tu rampas aussi. »

Par le même.

Digitized by Google

YOUNG ET L'ENFANT,

Fable.

Sans souvenirs et sans regrets,
Foulant l'herbe d'un cimetière,
Un enfant se jouait à l'ombre des cyprès,
Lugubres habitants de l'enclos funéraire,
Courait de tombe en tombe, et, d'une main légère,
Y cueillait en riant les fleurs
Qui devaient le parer de leurs fraîches couleurs.
Assis au seuil du presbytère,
Un vieillard le suivait des yeux
Dans cette enceinte solitaire :
C'était le pasteur de ces lieux,
C'était des *Nuits* l'auteur célèbre,
Qui, soudain inspiré par sa muse funèbre :
« Viens, Lorenzo (1), dit-il; contemple ce tableau,
» Et dis-moi si les jeux de cet enfant volage
» N'offrent pas de ta vie une fidele image.
» Tandis qu'à tout moment, dans la nuit du tombeau
» Tu vois tes semblables descendre,
» Tu respires en paix les roses de l'amour,
» Tu folâtres, tu ris.... sans songer qu'à ton tour
» A leurs cendres demain tu dois mêler ta cendre. »

Par le même.

(1) Young apostrophe souvent son lecteur dans le personnage allégorique de Lorenzo.

Digitized by Google

LE CHAT ET LES RATS,

Fable.

En courant un jour, comme un fou,
Sur les pas d'une jeune chatte,
Du haut d'un toît tomba certain matou.
Parmi les rats soudain la joie éclate :
Chacun croit fermement qu'il s'est rompu le cou,
Et franchit librement le seuil de ses pénates.
Mais on fut très-surpris, quelques instants plus tard,
Lorsque l'on revit Rodilard,
Bien d'aplomb sur ses quatre pattes,
L'œil étincelant, l'air hagard,
Courant après les rats, jurant de les détruire,
De ne pas faire grâce au moindre souriceau,
Pour apprendre à ces gens à rire
De la chute de leur bourreau.

Par le même.

Digitized by Google

LE CHARDON

ET LE CHARDONNERET,

Fable.

On m'a raconté qu'un matin,
A l'aspect d'une plante aux ânes toujours chère,
Un Bouriquet, nommé Martin,
S'avisa de chanter, je veux dire, de braire.
« Que je te plains d'être l'objet
» Des chants d'un ridicule et stupide baudet! »
Au chardon, son voisin, dit alors la buglose :
« A plus d'un fâcheux quolibet
» Le malheur de lui plaire expose. »
« — Un moment, repart le chardon ;
» Regarde : sur ma tige un chardonneret plane ;
» Cet élégant oiseau, cet aimable Amphion,
» A son goût pour moi doit son nom,
» Et je suis consolé d'être du goût d'un âne. »

Par le même.

LES

Digitized by Google

LES DEUX MOUCHES,

Fable.

Par la vitre d'une croisée
Découvrant les lambris d'un superbe salon,
« Oh! que ne puis-je entrer! » disait un moucheron.
Sur la même vitre posée,
Une mouche disait : « que ne suis-je dehors!
» De ces naissantes fleurs qu'embellit la rosée
» J'irais, en bourdonnant, caresser les trésors. »
Ainsi la sœur et le frère,
Un matin, l'un de l'autre enviaient le destin,
Du salon ou du jardin
Séparés seulement par l'épaisseur du verre :
Mais quoi? pour tous les deux c'était un mur d'airain.
Le bonheur, je ne sais comment la chose arrive,
Aux moucherons, ainsi qu'au genre humain,
Ne vient jamais s'offrir qu'en perspective.

Par le même.

Digitized by Google

LE PAPILLON ET LA ROSE.

Fable.

Sous un ciel pur et tempéré
Décembre commençait d'éclore.
Un papillon décoloré,
Une rose pâle, inodore,
A tous les papillons comme à toutes les fleurs
S'enorgueillissaient de survivre,
Et, du jour qui naissait trop heureux spectateurs,
Osaient encor compter sur ceux qui devaient suivre.
Leur espoir fut déçu : dès le soir l'aquilon,
(Comme la vie échappe et tient à peu de chose!)
D'un souffle fit périr le dernier papillon
Sur le sein effeuillé de la dernière rose.

Par le même.

Digitized by Google

LE CORBEAU A BONNES FORTUNES,

Fable.

« Voyez-vous, dans son nid, la blanche tourterelle ! »
Disait, sortant de sa tourelle,
L'habitué d'un vieux manoir.
« Je suis corbeau, je suis vieux, je suis noir,
» Et cependant... — Après... — Eh ! bien, la belle
» Ne me voit pas d'un mauvais œil.

» — Malgré votre manteau de deuil,
» Peut-être êtes-vous bon pour elle ;
» Conseiller sûr, ami prudent ? »
Lui dit alors son confident.

» — Non, ce n'est pas cela. Pour moi c'est une amie
» Qu'à tout moment je pourrais visiter,
» Et que la nuit.... — Que venez-vous conter ?
» Vous ! — Moi. — C'est donc coquetterie ?
» — Non pas. — C'est donc désœuvrement,
» Ennui, dépit ? — Il en est autrement.
» C'est de l'amour, et la belle m'adore !
» — Ah ! pour le coup, vous mentez bel et bien, »
Dit l'interlocuteur, « et je ne crois plus rien.
» Pauvre colombe ! ah ! j'en rougis encore,
» J'allais de mes soupçons ternir votre pudeur,
» Mais ce noir calomniateur
» En a trop dit, ce dont je lui rends grâce.
» Comme à croire le mal nos esprits sont tout prêts !
» Indigne oiseau, méchante race !
» Un mot de moins, hélas ! je le croyais !

Par M. Guttinguer.

Digitized by Google

LE CHAMPIGNON ET LA VIOLETTE,

Fable.

Il est des temps où le champignon donne ;
Et c'est, en général, pendant le mauvais temps.
Si leur triste éclat nous étonne,
Il faut bien qu'on le leur pardonne :
Cela ne dure pas long-temps !

Je leur pardonne aussi volontiers, je vous jure :
Seulement, quand j'entends leur langage orgueilleux,
Je le redis, voilà toute l'injure
Que je leur fais. Sont-ils si malheureux !

Un d'eux venait d'éclore, et c'était un prodige !
Superbe, il redressait sa tige
Que recouvraient la pourpre et l'or.
Des fleurs de son printemps la forêt dépouillée,
Considérait émerveillée
Ce parvenu brillant lui montrant son trésor.
Mais il parle ! écoutons : « Plante abjecte et chétive,
» Tu te prétends discrète, et tu n'es que craintive.
» Combien de temps encor attendrons-nous tes fleurs ?
» Je te prenais pour une mauvaise herbe.
» Que tu dois m'envier mon front noble et superbe,
» Mon port altier, mes brillantes couleurs !
» Cacheras-tu toujours ainsi ta vie ?
» Tu le dois, il est vrai ; ton sort est de languir.
» Violette, jamais tu n'as su t'enrichir ;
» Tu fais pitié ! je fais envie ! »

Digitized by Google

— « Non pas à moi, du moins, » dit l'innocente fleur
Au parfum doux et pur comme un premier bonheur;
» Chaque printemps je dois renaître,
» Et, d'ici là, quelqu'un me l'a prédit,
» Que de messieurs de votre habit
» Je verrai croître et disparaître ! »

Par le même.

Digitized by Google

LES CIERGES ET L'ÉTEIGNOIR,

Fable.

Au milieu de l'encens, des chants et des prières,
Dans un jour solennel des Chrétiens révéré,
Des cierges inondaient de leurs vives lumières
Le temple au Seigneur consacré;
Cependant qu'en un coin de la demeure sainte,
Un petit éteignoir au bout d'un long bâton,
Semblait, étranger dans l'enceinte,
Sans but aucun assister au sermon.

Un cierge de la veille avait sur lui des craintes,
Et de sa peur avertit ses voisins;
Il prévoyait de dangereux desseins,
Et racontait les perfides étreintes
Dont pouvaient de ce lieu témoigner tous les saints.

» Quoi, cette perche à tête noire,
(Disaient les cierges triomphants),
» Aurait des effets si puissants!
» Mon frère, une pareille histoire
» Est bonne à dire à des enfants. »

Voilà que, cependant, le service s'achève,
Que tout se tait, l'orgue, les chants, les voix,
Et que l'humble morceau de bois
Orné de son armet, se redresse, s'élève,
Et, de la vaste nef parcourant le contour,
Sur chacun tombe tour-à-tour.

Digitized by Google

Rendons lui bien justice : il n'oublia personne.
Le vieux cierge, pourtant, de lui-même expirait.
« La leçon n'est-elle pas bonne ? »
Disait-il au dernier que le bedeau coiffait:
« Brillantes et saintes lumières,
» Les éteignoirs ne vous effrayaient guères !
» Et maintenant vous pensez comme nous,
» Qu'il n'en faut qu'un pour vous éteindre tous. »

Par le même.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS.

RAPPORT

Sur les Pièces envoyées au Concours, pour le Prix de Poésie,

Par M. Licquet.

Messieurs,

Vous avez proposé, pour sujet du Prix de Poésie à décerner cette année, le fait historique suivant :

Arthur de Bretagne est assassiné dans la vieille tour de Rouen, par Jean Sans-Terre, son oncle, roi d'Angleterre et duc de Normandie; Constance, mère du jeune Prince, sollicite la vengeance de Philippe-Auguste.

Quatre pièces vous ont été adressées; vous en avez confié l'examen à MM. Vigné, Duputel, Guttinguer, Dumesnil et Licquet; votre Commission vient vous soumettre le résultat de son travail, et vous entretiendra de chacune des pièces, dans l'ordre de leur réception.

La pièce cotée n° 1er porte pour épigraphe :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Virg., *Enéide*, *lib.* 4.

A l'imitation de Shakespeare, l'auteur suppose d'abord que Châtillon a été envoyé, par Philippe-Auguste, au roi Jean, pour traiter de la paix. Le monarque anglais

Digitized by Google

rejette les conditions qui lui sont offertes; Châtillon revient en France, et rend compte à Philippe-Auguste de son ambassade. La guerre est résolue. Le jeune Arthur se met à la tête des soldats dont le commandement lui est confié par Philippe, et leur adresse une harangue militaire. Les deux armées sont bientôt en présence; la bataille se livre sous les murs de Rouen. Arthur y fait des prodiges de valeur; mais il est enveloppé, pris, et amené devant son ennemi, qui le fait plonger dans la tour. Le jeune guerrier s'endort; il a un songe; il croit voir sa mère et son épouse qu'il serre tour-à-tour dans ses bras. Tout entier au bonheur qui l'enivre, il se croit libre; ses fers sont brisés, son cachot s'ouvre, il s'élance.... Mais tout-à-coup il s'éveille : il ne voit à ses côtés que Jean Sans-Terre armé d'un poignard. A la suite d'une vive altercation, le monarque anglais assassine son prisonnier. La nouvelle du crime se répand; elle arrive jusqu'à Constance, qui court se jeter aux pieds de Philippe. Le discours de la princesse termine le poème.

La Commission a reconnu dans cet ouvrage un plan simple, naturel, développé sans effort. Elle n'a point fait un reproche à l'auteur de quelques infractions à l'histoire, telles que la bataille sous les murs de Rouen, et la prise d'Arthur à la fin de ce combat. Elle a tenu compte des sentiments nobles, des vers heureux, des intentions poétiques; elle a surtout approuvé l'idée d'avoir donné un songe au jeune Arthur, dans sa prison; mais elle n'a point trouvé, dans l'ensemble de la pièce, les conditions suffisantes d'un succès. L'auteur a prodigué les discours; il en résulte une certaine froideur qui domine sa composition. Ses personnages ne sont cependant point inactifs : ils agissent assez; mais ils parlent trop. Si sa versification est généralement facile, elle n'offre pas non plus cet éclat, cette variété dont elle a besoin; en un mot, l'auteur nous paraît avoir manqué le Prix, tout

Digitized by Google

en produisant des titres jusqu'à un certain point légitimes; et, s'il succombe, qu'il sache du moins que ce n'est pas sans honneur.

La pièce cotée n° 2 porte cette épigraphe :

Ma muse à l'Éternel consacre ses essais.

La lecture de cet ouvrage vous a donné à penser que l'auteur avait manqué du temps nécessaire pour le revoir avec soin; vos commissaires n'avaient donc point à s'en occuper d'une manière plus spéciale.

Le poème n° 3 se présente ici dans son ordre de réception; mais la Commission devant provoquer, à son égard, une décision particulière de l'Académie, nous le réservons pour le dernier, et nous vous entretiendrons ici du n° 4.

L'épigraphe est celle-ci :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

VIRG., *Egl.* 4.

L'auteur divise son sujet en deux parties. La première est une introduction historique. Il est nuit. Un jeune prisonnier paraît sur le faîte de la tour; c'est Arthur. Il rapproche dans sa pensée, et les malheurs qu'il endure, et ses espérances déçues, et la gloire dont se couvrirent autrefois ses ancêtres. Son cœur se brise à ces souvenirs; mais il élève ses regards vers le ciel, et rentre plus calme dans sa prison.

Minuit sonne. Un esquif sans rameurs remonte le fleuve. Un guerrier le dirige et le conduit au pied de la tour. Il s'élance sur le rivage, pénètre dans le fort, et se présente devant Arthur. Ce guerrier, c'est Jean Sans-Terre. Il offre à son prisonnier la liberté, des honneurs, mais au prix d'une renonciation complète au trône d'Angleterre et au duché de Normandie. Arthur indigné se

Digitized by Google

révolte, et rejette avec mépris les propositions de l'usurpateur, qui poignarde sa victime et la jette ensuite dans le fleuve.

Ici commence la seconde partie. Constance, mère d'Arthur, demande vengeance à Philippe-Auguste.

Le jour succède à la nuit; l'affreuse nouvelle se répand. La voix publique accuse Jean Sans-Terre, qui ne cherche point à se justifier. La noblesse et le peuple, les vieillards et les femmes, la Bretagne toute entière, poussent un cri de vengeance. La mère éplorée d'Arthur se rend auprès de Philippe, et lui adresse un discours qui termine l'ouvrage.

Tel est, Messieurs, le plan suivi par l'auteur. Ce plan est-il heureux? Votre Commission ne l'a point pensé. Cette division en deux parties a entraîné le concurrent en des longueurs qu'il eût été mieux d'éviter. Dans une espèce de monologue, qui n'a pas moins de 80 vers, le jeune Arthur rappelle, sans qu'il en rejaillisse beaucoup d'intérêt sur lui-même, ce qu'ont fait les ducs ses prédécesseurs. Arthur ressemble ici à un personnage dramatique qui se présente sur la scène, récite une tirade, et se retire sans que l'entrée, le discours, et la sortie soient suffisamment motivés. Le défaut capital de cette composition, celui qui la domine dans son ensemble, c'est une accumulation de détails trop peu liés à l'action principale, trop peu nécessaires au sujet. Nous ne voulons pas dire, cependant, Messieurs, que l'auteur n'ait aucun droit à vos éloges Au milieu de ces récits, de ces descriptions et de ces discours, on rencontre avec plaisir de la sensibilité, de gracieux tableaux, des couleurs fraîches, des idées poétiques, des vers harmonieux. La seconde partie, surtout, écrite en vers libres, a paru à vos Commissaires réunir souvent ces divers avantages. Regrettons que l'auteur ait donné au sujet des développemens qu'il ne paraît point comporter, et offrons lui toujours

Digitized by Google

des félicitations pour les beautés qu'il a su parfois y répandre.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, de la pièce n° 3, portant cette épigraphe :

Le crime, tôt ou tard, porte des fruits amers.

Puisque nous avons pardonné aux autres concurrents d'avoir mêlé des fictions à l'histoire, nous ne ferons point à celui-ci un reproche de s'en être écarté.

Par une nuit orageuse, un chevalier, du haut de la tour, promène ses regards sur le rivage, et prête une oreille attentive au bruit des vagues. Peut-être attend-il cette barque légère qui vogue dans l'ombre et se dirige vers le pied du fort. Une femme, un guerrier, conduits par le pêcheur, voguent seuls sur cet esquif. Cette femme, c'est Constance elle-même ; ce guerrier, c'est Clisson. Ils viennent, à la faveur de l'orage, arracher, s'il se peut, Arthur à son tyran. Tancarville agit d'intelligence avec eux, et c'est lui qui veille sur la tour. Le frêle esquif allait aborder ; un obstacle flottant le repousse : le pêcheur s'arrête, il jette un cri ; la princesse frissonne, s'approche, aperçoit un cadavre, reconnaît son fils, et tombe évanouie. Le pêcheur a placé les restes d'Arthur sur sa nacelle. Rappelée à la vie par les soins empressés de Clisson, la mère inconsolable se jette sur ce cadavre glacé, le baigne de ses larmes, et lui adresse de touchantes, mais inutiles paroles ; elle ne peut plus douter de la mort de son fils. Cependant la nef aborde ; Tancarville se présente et révèle à Constance les détails de l'affreuse catastrophe. Il attendait le signal que devait lui donner le béfroi, pour arracher le jeune prince à la fureur de son ennemi. Un éclat de lumière frappe tout-à-coup sa vue, c'est Jean Sans-Terre qui s'avance armé d'un poignard. En ce moment, Arthur embrassait

Digitized by Google

la chimère d'un heureux songe ; sa bouche était animée d'un doux sourire ; il s'éveille en murmurant des paroles de joie et de liberté : vain prestige! Il se trouve en face du tyran. Arthur veut fuir. Le roi l'arrête, et lui propose de signer un désistement à ses droits. La vie d'Arthur est à ce prix. Le jeune prince refuse ; il meurt sous le poignard ; son corps est précipité dans les flots par l'assassin.

A cet affreux récit, Clisson veut se frayer une route jusqu'au tyran, et le punir du crime qu'il vient de commettre. Constance l'arrête ; elle ne veut pas que le monstre périsse de la main d'un brave. C'est par un honteux supplice qu'il doit expier son forfait. Elle donne un dernier baiser au cadavre de son fils, monte un coursier rapide, et vole auprès de Philippe-Auguste. Le monarque revenait des champs de Bovines, et recueillait, dans les témoignages de la publique allégresse, le prix de sa valeur et de sa victoire. Constance paraît, fait parler sa douleur, et demande vengeance.

Cette pièce, Messieurs, l'emporte, sans contredit, sur les trois autres. On y trouve de l'imagination, de la poésie, du mouvement. La versification en est généralement facile, harmonieuse, élégante ; des pensées énergiques, d'agréables descriptions, de fraîches images, voilà ce que votre Commission a remarqué au premier abord, et ce que vous avez pu remarquer vous-mêmes à la lecture de l'ouvrage. Comme l'auteur de la pièce n° 1er, il a donné un songe au fils de Constance ; comme son émule encore, il a emprunté des situations à Shakespeare.

Peut-être le récit de Tancarville ne produit-il qu'une partie de l'effet que le concurrent s'en était promis. Mais il n'en pouvait être autrement, cette narration, tout animée qu'elle soit d'ailleurs, venant après la scène terrible du cadavre heurtant la nacelle. Nouvelle preuve que l'action est plus puissante que la parole, et que

Digitized by Google

l'œil, plutôt que l'oreille, est le chemin qui conduit au cœur.

D'un autre côté, Messieurs, vous avez vu que l'auteur fait revenir Philippe-Auguste des plaines de Bovines; c'est un anachronisme d'environ quatorze ans; circonstance assez indifférente, toutefois, dans une composition où l'histoire pouvait n'être pas soumise à une précision rigoureuse; et nous en faisons la remarque, moins pour noter une faute dans l'ouvrage que pour démontrer le soin que nous avons mis à l'examiner.

Peut-être même serait-il à regretter que l'auteur n'eût point commis cet anachronisme, sans doute volontaire, puisque cette licence lui a fourni la terminaison la plus satisfaisante et la plus heureuse.

Enfin, Messieurs, vous ne vous êtes point arrêtés à quelques taches légères çà et là répandues dans le poème, négligences que le bon goût dont l'auteur paraît doué fera sans peine disparaître. En jugeant l'ouvrage dans son ensemble, vous avez pensé qu'il réunissait tous les éléments nécessaires d'un succès, et vous avez décerné la couronne. Le nom du vainqueur reste seul maintenant à proclamer.

L'Académie ayant adopté les conclusions de la Commission, M. le Président a ouvert le billet cacheté du n° 3, et a proclamé le nom de M. Fossé (Alexis), capitaine de recrutement à Rouen, auquel le prix a été décerné.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MORT
D'ARTHUR DE BRETAGNE,
Poème ;

Par le Capitaine Alexis Fossé.

« Le crime, tôt ou tard, porte des fruits amers. »

Le soleil, déjà loin des champs de la Neustrie,
Ne couvrait plus de feux la colline fleurie
Où, du trône des airs, il donne à Canteleu
Et son premier regard et son dernier adieu.
L'ombre regnait alors. Comme une nef légère
Que le souffle des vents pousse sur l'onde amère,
De la reine des nuits l'astre silencieux
Montait paisiblement sur la voûte des cieux,
Et, le front obscurci d'un bandeau de nuages,
De ses pâles rayons éclairait nos rivages.
L'airain muet encor n'avait point appelé
Des filles du Seigneur le cortège voilé ;
Et la lampe sacrée, au fond du sanctuaire,
Versait sur les autels sa pieuse lumière.
Le murmure des vents, le bruit lointain des flots,
Invitaient les mortels à goûter le repos.

Cependant sur le fort qui, roi de la vallée,
Elève jusqu'aux cieux sa tête crénelée,

Digitized by Google

On voit un chevalier, parcourant les remparts,
Vers le rivage obscur promener ses regards,
Suivre des yeux les flots qui roulent sur la rive,
Et prêter à leur voix une oreille attentive.

A cette heure lugubre, où le crime sanglant
Peut seul percer la nuit d'un œil étincelant,
Peut-être qu'il attend cette barque légère
Qui des murs de Raoul s'approche avec mystère.
Une femme, un guerrier taciturne et pensif,
Seuls, avec le pêcheur, voguent sur cet esquif.
En vain le vent, qui siffle et bouleverse l'onde,
Mêle ses cris aigus à la foudre qui gronde;
En vain les flots bruyants, l'un par l'autre heurtés,
Sur l'abîme entr'ouvert se dressent irrités,
Constance ne voit point le courroux de l'orage:
Tant l'amour maternel inspire de courage!

Aux éclairs redoublés qui déchirent les cieux,
C'est la prison d'Arthur que demandent ses yeux;
C'est là qu'un doux espoir et l'attend et la guide,
Là que l'onde et les vents poussent sa nef rapide.

Soudain le ciel s'entr'ouvre, et la foudre en éclats
Du nuage enflammé s'échappe avec fracas;
Le feu sillonne au loin la nue étincelante;
Et l'on voit tout-à-coup, sur la plage sanglante,
La tour où le tyran garde Arthur dans les fers,
Comme un spectre hideux, se dresser dans les airs.
« Voilà donc ces remparts, s'écrie alors Constance,
» Où mon fils traîne encor son affreuse existence!
» Un despote outrageux le cache à mon amour:
» Dieu! fais qu'à sa fureur je l'arrache à mon tour!»

Digitized by Google

Et, l'œil toujours fixé sur les murs de la ville,
Elle interroge l'ombre et cherche Tancarville;
Mais la nuit autour d'elle a redoublé d'horreur,
Et de profonds soupirs s'échappent de son cœur.

La cloche sainte, alors, gémit dans les ténèbres,
Et, du haut de la tour, jette des cris funèbres
Qui, longtemps prolongés en lugubres accords,
Demandent aux vivants la prière des morts.
Ces sinistres accents, cette voix sépulcrale
Que l'airain agité pousse par intervalle,
Dans l'ame de Constance éveille ses douleurs,
Et sur des maux plus grands semble appeler des pleurs.

Tandis que son esquif, protégé par l'orage,
Voguait furtivement sur les bords de la plage,
D'un obstacle flottant le choc inattendu
Le repousse, et soudain l'arrête suspendu.
Le pêcheur qui s'étonne y porte un œil avide:
O surprise! ô terreur! un cadavre livide
Se roule, et, par la nef lui-même repoussé,
Semble tourner vers lui son visage glacé.
Le pêcheur jette un cri. La princesse éperdue
Frissonne, et sur les eaux qu'interroge sa vue,
Le cadavre sanglant que la barque a heurté
Frappe lui-même enfin son œil épouvanté.
« Arthur! dit-elle, Arthur! » et pâle, chancelante,
Dans les bras de Clisson elle tombe mourante,
Tandis que le pêcheur, encor glacé d'effroi,
Place sur son esquif les restes de son Roi.

Sous le poids de ses maux Constance anéantie
Dans des soins empressés retrouve enfin la vie,

Digitized by Google

Se jette sur son fils, le couvre de ses pleurs
Et par des cris plaintifs exhale ses douleurs :
« Arthur!... Mon fils!... Réponds à ma voix gémissante...
» Ouvre les yeux... C'est moi... C'est ta mère expirante...
» Presse, presse ma main, si tu m'entends encor!...
» Mais je veux vainement méconnaître la mort :
» Le sommeil du trépas a fermé ta paupière,
» Et sans toi désormais je verrai la lumière ! »
Elle a parlé : sa voix expire, et sa douleur,
Comme un fardeau pesant, retombe sur son cœur.

Les vagues, cependant, se taisent sur la plage,
Et la nef plus rapide a gagné le rivage.
Ils descendent. Soudain, à l'ombre des remparts,
Un guerrier, Tancarville a frappé leurs regards.
Plein de trouble et d'horreur, il vole vers Constance,
Et tremble, en la voyant, de rompre le silence.
« Fuyons, dit-il enfin. Le prince infortuné
» Sous le poignard de Jean est mort assassiné.
» Mes yeux ont vu le Roi massacrer sa victime,
» Et d'un pied dédaigneux la pousser dans l'abîme!
» J'attendais, sur ces murs, le signal du beffroi
» Pour arracher le prince à la fureur du Roi :
» Soudain le verrou crie, et la porte pesante
» Pousse dans les cachots une voix gémissante.
» Mon oreille attentive interroge ce bruit,
» Et d'un œil plus ardent j'examine la nuit.
» Échappé des remparts, un éclat de lumière
» Éblouit tout à coup ma tremblante paupière;
» J'approche; dans la tour je plonge un long regard,
» Et le Roi.... dans sa main il pressait un poignard....
» Dès qu'il revoit le prince, une féroce joie
» Sur son front pâlissant éclate et se déploie.

Digitized by Google

» Long-temps sur votre fils il arrête ses yeux ;
» Mais il ne voit en lui qu'un rival odieux
» Qui ; du fond des cachots, lui dispute le trône,
» Et qui, peut-être, un jour portera sa couronne.
» Cette horrible pensée enflamme son courroux,
» Et Jean cherche la place où tomberont ses coups.

» Le sommeil, cependant, à cette heure tranquille
» Fermait du jeune Arthur la paupière immobile ;
» Et, lui versant l'oubli des peines qu'il ressent,
» Imprimait à ses traits un souris caressant.
» Soudain un cri sinistre échappe de sa bouche ;
» Il lutte, il se débat contre un monstre farouche,
» Le terrasse, et, les bras vers le ciel étendus :
» Je suis libre !» dit-il. — « Tu ne le seras plus ! »
» Ces terribles accents tonnent à son oreille ;
» Et le prince éperdu tout-à-coup se réveille.
» Il fuit; un bras puissant l'a sans peine arrêté,
» Et, du fond de la tour, ces mots ont éclaté :

» Trop long-temps sur nos bords la Bretagne indocile
» A vomi la révolte et la guerre civile
» Je veux de ces complots suspendre enfin le cours
» Et soustraire mes droits aux périls que je cours.
» Renonce au fol espoir de ceindre la couronne :
» Mon glaive l'a conquise, Albion me la donne;
» Je saurai la garder, mais je ne prétends pas
» La disputer encor dans le champ des combats.
» Signons entre nous deux un traité nécessaire :
» Je te rendrai peut-être aux baisers de ta mère.
» Mais si, comme antrefois, soulevant mes sujets,
» Tu nourris dans ton cœur de coupables projets ;

Digitized by Google

» Si, prompt à m'opposer des excuses nouvelles,
» Tu baignes mes genoux de larmes éternelles :
» Tes prières, tes pleurs ne me toucheront plus,
» Et ce fer à l'instant punira tes refus.
» Signe ou meurs ! » — A l'aspect du poignard sanguinaire,
» Cet enfant put frémir d'un trouble involontaire.
» La mort est devant lui..... Ses lèvres quelquefois
» Ont effleuré la coupe où s'enivrent les rois ;
» A l'épuiser encor le bonheur le convie,
» Et, riche de jeunesse, il faut quitter la vie.
» Arthur versait des pleurs : mais, sourd à ses sanglots,
» Le Roi, le bras levé, lui répète ces mots :
» Signe ou meurs ! » Tout-à-coup reprenant son audace,
» Votre fils de son cœur lui désigne la place.
» — Tu le veux ? Eh bien, meurs ! » — Et le vil assassin
» A coups précipités lui déchire le sein.
» Mais c'est peu qu'à ses pieds il l'ait jeté sans vie :
» Sa rage dans le sang ne s'est point assouvie.
» Pour ajouter encor à tant d'atrocité,
» Lui même dans les flots il l'a précipité,
» Et, d'un nouveau forfait outrageant la nature,
» Aux monstres de ces eaux l'a donné pour pâture. »

Clisson, à ce récit, immobile d'horreur,
Prétendrait vainement maîtriser sa fureur.
Il veut, n'écoutant plus qu'un aveugle courage,
Jusqu'au sein du tyran se frayer un passage,
Lui ravir à la fois et le sceptre et le jour,
Et livrer son cadavre à la faim du vautour.
« Non, dit Constance, non ! C'est d'un honteux supplice,
» C'est chargé de mépris que je veux qu'il périsse ;
» Qu'errant et fugitif au sein de ses états,
» Il n'ait plus un ami qui lui tende les bras ;

Digitized by Google

» Que, repoussé de tous, odieux à lui-même,
» Les peuples indignés brisent son diadème;
» Que le cercueil enfin soit pour lui sans repos,
» Et que des chiens impurs se disputent ses os.

« Jurons, s'écrie alors le preux de la Neustrie,
» D'arracher de son front la couronne avilie,
» Et de ne déposer le glaive des combats
» Qu'au jour où le tyran recevra le trépas!»
Et comme si le Ciel, embrassant leur querelle,
Eût prononcé du Roi la sentence mortelle,
Le tonnerre poussait de sourds mugissements
Quand les restes d'Arthur recevaient leurs serments.

Prête à quitter d'un fils la dépouille sanglante,
Constance à ce penser se trouble et s'épouvante.
Vingt fois elle s'éloigne; et vingt fois sur ses pas,
Plaintive, elle revient en lui tendant les bras.
Enfin elle reprend un courage sublime,
Donne encor un regard à l'auguste victime,
Presse son corps livide une dernière fois,
Et court à sa querelle associer des rois.

Un coursier généreux a reçu la Princesse,
Et l'emporte, en volant, aux remparts de Lutèce.
C'était là que Philippe, au milieu de sa cour,
Goûtait dans les plaisirs la fête du retour;
Là, des champs de l'Escaut ramené par la gloire,
Il trouvait dans la paix le prix de la victoire;
Et, content de régner sur des peuples heureux,
De son propre bonheur se reposait sur eux.

Toute entière livrée à sa douleur mortelle,
Constance est à ses pieds. « Votre fils, lui dit-elle,

Digitized by Google

» Arthur n'est plus, Seigneur! Vengez-moi, vengez-vous
» Du perfide assassin qui l'a percé de coups;
» Qui, dès long-temps couvert du sang de sa famille,
» Plongea dans un cachot l'époux de votre fille,
» Arma contre ses jours les peuples révoltés,
» Le traîna sur ses pas de cités en cités,
» Et, flétrissant en lui tous les rois de la terre,
» Des malheurs de son maître effraya l'Angleterre.
» Non content, aujourd'hui, de l'avoir dépouillé,
» D'un vil assassinat il s'est encor souillé.
» Toujours ivre de sang, toujours prêt pour le crime,
» Jean-sans-Terre à ses pieds a frappé sa victime;
» Et son malheureux Roi, par un forfait nouveau,
» Dans les flots de la Seine a trouvé son tombeau.

» Ah! si jamais Constance a pu vous être chère,
» Si vous portez, Seigneur, des entrailles de père,
» Je n'aurai point en vain embrassé vos genoux
» Et des droits d'une mère armé votre courroux.
» Portez dans ses états et le fer et la flamme;
» Ecrasez sous vos pieds l'usurpateur infâme
» Qui, de meurtres, de sang, de carnage altéré,
» Sur le front de son Roi ne voit rien de sacré,
» Méconnaît les devoirs qu'il s'impose lui-même,
» Et souille de forfaits l'éclat du diadême.

» Partez! Qu'attendez-vous pour voler aux combats?
» Le fer des chevaliers arme encor votre bras.
» Dans des temps plus heureux, les couleurs de Constance
» Brillaient dans les tournois et paraient votre lance:
» Reprenez-les encor; et qu'un roi détesté
» De son trône avili tombe précipité.

» Avez-vous

Digitized by Google

» Avez-vous oublié qu'aux champs de la Neustrie,
» Contre un frère irrité vous sauvâtes sa vie?
» Qu'au mépris des liens de l'hospitalité,
» Il tourna contre vous son glaive révolté,
» Et, massacrant d'Evreux les guerriers magnanimes,
» Acheta son pardon du sang de ses victimes?

» Fatigué de languir, de ramper sous les lois
» D'un sujet revêtu de la pourpre des rois,
» D'un long abaissement le Poitou se relève
» Et, pour briser ses fers, implore votre glaive.
» Limoges, Nantes, Blois, libres des léopards,
» Des couleurs du tyran ont purgé leurs remparts.
» Clisson dans la Bretagne, Harcourt dans la Neustrie,
» Ont ressaisi l'épée au nom de la patrie.
» Secondez, à ma voix, leurs efforts généreux;
» Joignez à leurs drapeaux l'élite de vos preux;
» Et que la France, enfin cessant d'être incertaine,
» Affranchisse à jamais et la Loire et la Seine,
» Qui, lasses de fléchir sous le joug des Anglais,
» Veulent rouler aux mers des flots toujours français.
» Au sein d'Albion même allez porter la guerre,
» Et qu'un nouveau Guillaume apparaisse à la terre! »

Constance avait parlé : Philippe recueilli
Dans des pensers profonds demeure enséveli;
Mais bientôt un regard a trahi son silence,
Et le preux de Bovine a demandé sa lance.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1826.

Digitized by Google

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

✻ *Ordre de Saint-Michel.*

✻ *Ordre royal et militaire de Saint-Louis.*

✻ *Ordre royal de la Légion d'honneur.*

✻ *Ordre de l'Éperon d'or de Rome.*

O. signifie *Officier.*

C. — *Commandeur.*

G. — *Grand-Officier.*

G. C. — *Grand-Croix.*

Digitized by Google

TABLEAU

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1826.

OFFICIERS EN EXERCICE.

M. DE VANDEUVRE (O ✻), Président.
M. LICQUET, Vice-Président.
M. MARQUIS, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences.
M. BIGNON (N.), Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres et des Arts.
M. GOSSEAUME, Bibliothécaire-Archiviste honoraire.
M. DUBUC, Bibliothécaire-Archiviste.
M. PAVIE (Benjamin), Trésorier.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

Années de réception.		Années d'admission à la Vétérance.
1803.	Le Comte BEUGNOT (G. C. ✻), Ministre d'état, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue neuve du Luxembourg*, n° 31.	1806.
1762.	D'ORMAY (Jean-François-Gabriel), doyen des Académiciens, membre de l'Académie de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, à St-Martin-de-Bocherville.	1807.
1811.	Le Baron FOUQUET DE FLAMMARS (O. ✻), ancien Procureur général, Président honoraire à la Cour royale, *rue Morant*, n° 5.	1815.
1811.	Le Baron ASSELIN DE VILLEQUIER (O. ✻), premier Président de la Cour royale, *rue de la Seille*, n° 10.	1819.

Digitized by Google

1803. VITALIS ✻, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences; Docteur ès sciences de l'Université; Professeur émérite des sciences physiques au Collége royal de Rouen; ancien Professeur de chimie appliquée aux arts; membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, à Paris, *rue de Paradis-Poissonnière*, n° 11. 1822.

1815. BRIÈRE ✻, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, *rue de Bondy*, n° 44. 1822.

1808. Le Baron LEZURIER DE LA MARTEL (O. ✻), à Hautot. 1823.

1775. DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur du Musée de Rouen, membre de l'Académie des Arcades de Rome, *rue Beauvoisine*, n° 31. 1824.

1769. GOSSEAUME, Docteur-Médecin, Bibliothécaire-Archiviste honoraire, *rue de la Seille*, n° 2. 1826.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. PAVIE (Benjamin), Manufact., *faubourg St-Hilaire*, n° 75.

VIGNÉ (Jean-Baptiste), D.-M., correspondant de la Société de médecine de Paris, *rue de la Seille*, n° 4.

LETELLIER, Inspecteur de l'Académie universitaire, *rue de Sotteville*, n° 7, à St-Sever.

1804. GODEFROY, D.-M., *rue des Champs-Maillets*, n° 11.

BIGNON (N.), Docteur ès-lettres, Professeur émérite de rhétorique au Collége royal de Rouen et à la faculté des lettres, officier de l'Université de France, *r. Sénécaux*, n° 55.

1805. Le Baron CHAPAIS DE MARIVAUX ✻, Conseiller à la Cour royale, *rue Saint-Jacques*, n° 10.

PERIAUX (Pierre), ancien Imprimeur du Roi, membre de l'Académie de Caen et des Sociétés d'agriculture et de Commerce de Rouen et de Caen, *boul. Beauvoisine*, n° 74.

MEAUME (Jean-Jacques-Germain), Professeur de mathématiques spéciales au Collége royal, *rue Poisson*, n° 31.

1808. DUBUC l'aîné, Apothicaire-Chimiste, membre du Jury mé-

Digitized by Google

dical du département de la Seine-Inférieure, correspondant de la Société de médecine du département de l'Eure, de celle de Pharmacie de Paris, membre correspondant de la Société royale de médecine, de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Percière*, n° 20.

1809. Duputel (Pierre), *rue de la Prison*, n° 21.

1813. Marquis, Professeur de botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue de l'Amitié*, n° 37.

Le Prévost (Auguste), de la Société des antiquaires de Londres; de la Société royale des antiquaires de France; des Sociétés d'agriculture de Rouen, Caen, Evreux et Bernay; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, *rue de Buffon*, n° 21.

Licquet (Théodore), Bibliothécaire, *à l'Hôtel-de-Ville*.

Guttinguer fils, *rue de Fontenelle*.

1814. L'Abbé Leturquier de Longchamp, *à l'Hôpital général*.

1815. Flaubert, Docteur-Médecin, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, *rue de Lecat*, n° 7.

Lefrevost, Vétérinaire, *rue St-Laurent*, n° 3.

1816. Levieux, Commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen, *à l'Hôtel des Monnaies*.

Ribard (Prosper) ✻, membre de la Chambre des Députés, *rue de la Vicomté*, n° 34.

1817. Adam ✻, Président du Tribunal de première instance, *Place St-Ouen*, n° 23.

Durouzeau ✻ ✻, Conseiller à la Cour royale, *place St-Eloi*, n° 6.

Lefrevost, Docteur-Médecin, *rue Malpalu*, n° 12.

1818. Lefilleul des Guerrots ✻, *rue de Florence*, n° 1er.

Blanche, D.-M., *rue Bourgerue, vis-à-vis l'Hospice général*.

Thil, Avocat, *rue Dinanderie*, n° 15.

1819. Destigny, Horloger, *place de la Cathédrale*.

1820. Hellis fils, D.-M., Médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu, *boulevart Cauchoise*, n° 69.

Le Comte de Rivaud-La Raffinière (C. ✻) (G. O. ✻),

Digitized by Google

Lieutenant-Général commandant la 15e division militaire, *boulevart Cauchoise*, n° 49.

1820. Le Baron de Vanssay (C. ✻), Conseiller d'état, Préfet de la Seine-Inférieure, *en son Hôtel.*

Le Marquis de Martainville ✻, Gentilhomme de la chambre du Roi, membre de la Chambre des Députés, Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n° 11.

1822. Delaquérière, Négociant, *rue du Vieuxau*, n° 24.

1823. Bouel, Avocat, *rue Senéveux*, n° 10.

Cazalis, Professeur de sciences physiques au Collége royal, *place de la Rougemare*, n° 29.

Levy, Professeur de mathématiques et de mécanique; des Académies de Dijon et Bordeaux; des Sociétés académiques de Strasbourg, Metz, Nantes et Lille; Maître de pension, *rue Saint-Patrice*, n° 38.

Le Pasquier ✻, Chef de division à la Préfecture, *rue Porte-aux-Rats.*

Des-Alleurs fils, D.-M., associé de la Société royale académique des sciences de Paris, *rue des Charrettes*, n° 121.

Vanbeuvre (O. ✻), Procureur général, *rue de la Chaîne*, n° 12.

1824. L'Abbé Gossier, Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du Nord*, n° 1.

Maillet-Duboullay, Architecte en chef de la Ville, *rue de Ravine*, n° 6.

Prevost fils, Pépiniériste, au Bois-Guillaume (son adresse à Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 68).

Dubreuil, Directeur du Jardin des plantes, *au Jardin des plantes.*

Langlois (E.-H.), Peintre, *rue Coignebert*, n° 6.

S. A. S. Mgr le Cardinal Prince de Croy, grand Aumônier et Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St-Esprit, Archevêque de Rouen, *en son Palais archiépiscopal.*

Le Tellier ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, *rue du Guay-Trouin.*

1824.

Digitized by Google

1824. Reiset ✻, Receveur général des finances, *quai d'Harcourt.*
Schwilguè, Ingénieur, *boulevart Beauvoisine*, n° 72.
Houtou-Labillardière, Professeur de chimie appliquée aux arts, *rue Beauvoisine*, n° 198.

1825. Ballin, Chef de division à la Préfecture, *rue Ecuyère*, n° 78.
Dumesnil (Pierre), *rue de la Chaine*, n° 21.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1766. Le Colonel Vicomte Toustain de Richebourg ✻, à St-Martin-du-Manoir, près Montivilliers.

1777. Danneville, à Valognes.

1786. Grappin, Secrétaire de l'Académie, à Besançon.

1787. Levavasseur le jeune, Officier d'artillerie à

1788. Le Baron Desgenettes (C. ✻), Médecin, à Paris, *quai Voltaire*, n° 1.

1789. Monnet, Inspecteur des mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.
Le Chevalier Tessier ✻ ✻, membre de l'Institut, Inspecteur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.
Vastel, ancien Directeur de la Société académique, à Cherbourg.

1803. Guersent, Docteur-Médecin, à Paris, *rue du Paradis*, n° 16, *au Marais.*
Lhoste, à Sartilly, près Avranches, départt de la Manche.
Leboullenger ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Melun, département de Seine-et-Marne.
Le Comte Chaptal ✻ (G. ✻), Pair de France, membre de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 45.
Mollevault (C. L.), correspondant de l'Institut, à Paris, *rue de Belle-Chasse*, n° 6, *faubourg St-Germain.*
De la Rue, membre de l'Académie de Caen, correspondant de l'Institut, à Caen.
Le Baron Cuvier (C. ✻), Conseiller d'Etat, Secrétaire perpétuel de l'Institut, à Paris, *au Jardin du Roi.*

Digitized by Google

1803. Le Marquis D'HERBOUVILLE (C. ✻), Pair de France, à St-Jean-du-Cardonnay, département de la Seine-Inférieure.

1804. BOINVILLIERS, correspondant de l'Institut, à Versailles.

DEGLAND, D. M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes.

1804. Le Baron DEMADIÈRES ✻, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre.*

1805. LEBOUCHER, correspondant de l'Institut, Directeur des Douanes, à Abbeville

1806. Le Baron DE GÉRANDO (C. ✻), Conseiller d'Etat, membre de l'Institut, à Paris, *impasse Ferou*, n° 7.

DELABOUISSE, Homme de lettres, à Paris.

BOYELDIEU, Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 19, *au Luxembourg.*

1808. LEBOUVIER DES MORTIERS, ancien Magistrat, à Rennes.

SERAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Croissanville.

LAIR (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture, Secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.

DELANCY, Chef de Division au ministère de l'intérieur, à Paris, *rue de Grenelle-Saint-Germain*, n° 101.

1809. FRANCŒUR ✻, Professeur à la faculté des Sciences, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 25.

HERNANDEZ, Professeur à l'Ecole de médecine de la Marine, à Toulon.

LAMOUREUX (Justin), à Bruxelles.

GASTELIER ✻, Médecin, à Paris, *rue du Four-Saint-Germain*, n° 17.

1810. ROSNAY DE VILLERS, Directeur du Dépôt de mendicité, à Amiens.

Le Chevalier VAUQUELIN ✻ ✻, membre de l'Institut, *au Jardin du Roi*

DUBUISSON, médecin, à Paris, *rue du Faubourg-St-Antoine*, n° 333.

DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 36.

Digitized by Google

1810. Denis, D.-M., à Tilly-sur-Seulle, département du Calvados.

Le Marquis de Bonardi-Dumesnil, ancien Officier de carabiniers, au Mesnil-Lieubray, canton d'Argueil, arrondissement de Neufchâtel.

Delarue, Pharmacien Secrétaire de la Société médicale, à Evreux.

Le Comte de Sesmaisons (Donatien) ✻ (O. ✻), Gentilhomme de la chambre du Roi, à Paris, *rue de l'Echiquier*, nº 27.

Lescallier, ancien Préfet maritime, au Havre.

Saissy, Docteur-Médecin, a Lyon.

Balme, Secrétaire de la Société de médecine, à Lyon.

Leroux des Trois-Pierres, Propriétaire, aux Trois-Pierres, près St-Romain-de-Colbosc.

1811. L'Abbé Lepriol, ex-Recteur de l'Académie de Rouen, à Rennes.

Delaporte-Lalanne ✻, Conseiller d'Etat, à Paris, *rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice*, nº 20.

Lesauvage, D.-M., à Caen.

Lafisse, D.-M., à Paris, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, nº 54.

1812. Le Comte de Girardin (Stanislas) ✻ (C. ✻), ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue Blanche*, nº 25.

Hellot ✻, à Paris, *rue d'Astorg*, nº 17.

Boullay ✻, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, nº 17.

L'Abbé la Rivière, inspecteur de l'Université, à Strasbourg.

Briquet, Professeur de Belles-Lettres, à Niort.

1813. Lamandé ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Bac*, nº 96.

Gois fils, Sculpteur, à Paris, *quai Conti*, nº 23.

Flaugergues, Astronome, correspondant de l'Institut, à Viviers.

Digitized by Google

1814. Tabbé des Sablons ✻, Chef de division à l'Administration des Douanes, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.

Pécheux, Peintre, à Paris, *rue St-Florentin*, n° 14.

Lemasson de Saint-Amand, ancien Préfet du département de l'Eure, à Amfréville-sur-Iton, par et à Louviers, département de l'Eure.

1815. Le Maréchal Comte Jourdan ✻ (G. C. ✻), Pair de France, Gouverneur de la 7e Division militaire, *rue de Bourbon*, n° 52.

1815. Percelat, ancien Recteur de l'Université de Rouen, à Paris.

Geoffroy, Avocat, à Valognes.

Fabre, correspondant de l'Institut, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Brignoles.

1816. Rever, correspondant de l'Institut, à Conteville, près le Pont-Audemer.

Bouin, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.

Loiseleur des Longchamps ✻, D. M., à Paris, *rue de Jouy*, n° 10.

Dutrochet, D.-M., à Chareaux, près Château-Renault (Indre-et-Loire).

1817. Patin, Conservateur de la Bibliothèque de St-Denis, à Paris, *rue Cassette*, n° 15.

Desormeaux, Docteur-Médecin à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue de l'Abbaye*, n° 16.

Mérat, Médecin, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 15.

Hurtrel d'Arboval, Vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer.

Moreau de Jonnès ✻✻, Chef de bataillon, correspondant de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 28.

1818. Le Comte François de Neufchateau (G. ✻), membre de l'Institut, à Paris, *rue St-Marc*, n° 14.

De Gournay, Avocat, à Caen.

Pattu, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Caen.

Botta, Homme de lettres, à Paris, *place de l'Abbaye*, n° 3.

Digitized by Google

1818. Le Comte DE MERGARIOU (O. ✻), ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, Conseiller d'état, à Paris, *rue Taranne*, n° 8.

Le Chevalier ALISSAN DE CHAZET (O ✻), Homme de Lettres, à Paris, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n° 39.

Le Comte DE MONTAUT ✻, à Nointot, par et à Bolbec.

Le Marquis EUDES DE MERVILLE ✻, Maire, à Gommerville, par et à St-Romain.

1819. BOUCHARLAT, membre de la Société philotechnique, à Paris, *quai des Augustins*, n° 11.

Le Baron MALOUET (C. ✻), ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue de Richelieu*, n° 79.

DEVAULIS, Graveur, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 1.

1820. GAILLON, Naturaliste, à Dieppe.

Le Baron GACHIN ✻ (O. ✻), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, à Paris, *Hôtel de la Monnaie*.

1821. VÈNE, Capitaine du génie, a Givet.

BERTHIER, Professeur de docimasie à l'Ecole royale des Mines, à Paris, *rue d'Enfer*, n° 23.

L'Abbé JAMET, Recteur-Instituteur des sourds et muets, à Caen.

1822. CHAUBRY, Inspecteur des Ponts et Chaussées, en retraite, à Paris.

L'Abbé LABOUDERIE, Chanoine honoraire de St-Flour, à Paris, *cloître Notre-Dame*, n° 20.

LE MONNIER (Hippolyte), Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 9.

MAULÉON, Rédacteur des Annales des arts, etc., à Paris.

THIÉBAUT DE BERNEAUD, Secrétaire de la Société linnéenne, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 46.

BEUGNOT (Arthur), Avocat, à Paris, *rue Joubert*, n° 41.

DESTOUET, D.-M., à Paris, *rue Ste-Marguerite*, n° 34.

1823. CHAUMETTE DES FOSSÉS, ancien Consul de France en Suède, à Paris, *quai des Augustins*, n° 17 *bis*.

1824. SOLLICOFFRE, Inspecteur des Douanes, en Corse.

Digitized by Google

1824. ESTANCELIN, Inspecteur des forêts de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, à la ville d'Eu.

FONTANIER, Homme de lettres, à St-Flour, département du Cantal.

MALLET ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 14.

JOURDAN ✻, D.-M., à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.

MONFALCON, D.-M., à Lyon.

BOURGEOIS (Ches), Peintre en portraits, à Paris, *place Dauphine*, n° 24.

JANVIER, Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *quai Conty*, n° 23.

DELAQUESNERIE, propriétaire-agriculteur, à St-André-sur-Cailly.

1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire-Archiviste des Conseils de guerre, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 39.

SALGUES, Médecin, à Dijon.

Le Baron BOULLENGER ✻, Procureur général à la Cour royale de Douai.

PINEL ✻, Juge de paix, au Havre.

D'ANGLEMONT (Edouard), à Paris, *rue Hautefeuille*, n° 5.

Le Chevalier CHAUSSIER ✻ ✻, D. M., membre de l'Institut, à Paris, *cul-de-sac St-Dominique-d'Enfer*, n° 6.

DESMAREST, Professeur à l'Ecole royale d'Alfort, à Paris, *rue St-Jacques*, n° 161.

BENOIST, Lieutenant au corps royal d'Etat-Major, à Paris.

JULIA-FONTENELLE, D. M., Chimiste, à Paris, *rue de l'Ecole-de-Médecine*, n° 12.

CIVIALE, D. M., à Paris, *rue Gaudot-de-Mauroy*, n° 30.

FERET, Antiquaire, à Dieppe.

PAYEN, Manufacturier, à Paris, *rue des Jeûneurs*, n° 4.

1826. MOREAU (César), Vice-Consul de France, à Londres.

MONTEMONT (Albert), Homme de lettres, à Paris, *rue du Four-St-Germain*, n° 17.

LADEVEZE, D.-M., à Bordeaux.

SAVIN, D.-M., à Montmorillon.

Digitized by Google

1826. LENORMAND, Rédacteur des Annales de l'Industrie nationale, à Paris, *rue Percée-St-André-des-Arts*, n° 11.

BOÏELDIEU ✻, membre de l'Institut, à Paris, *boulevart Montmartre*, n° 10.

BERGASSE, Procureur général près la Cour royale de Montpellier.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1783. Le Chevalier DE TURNOR, membre de la Société des Antiquaires, à Londres.

Miss Anna MOOR, à Londres.

1785. ANCILLON, Pasteur de l'Eglise française, à Berlin.

1803. Le Comte DE VOLTA, Professeur de physique, associé de l'Institut, à Pavie.

DEMOLL, Directeur de la Chambre des finances, et correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg.

DEBRAY, Ministre du Roi de Bavière, à Berlin.

GEFFROY, Professeur d'anatomie à l'Université de Glascow.

ENGELSTOFT, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de Copenhague.

CAVANILLE, Botaniste, à Madrid.

John SINCLAIR, Président du Bureau d'agriculture, à Edimbourg.

FABRONI, Mathématicien, Directeur du Cabinet d'histoire naturelle, correspondant de l'Institut, à Florence.

1812. VOGEL, Professeur de chimie, à l'Académie de Munich.

1816. CAMPBELL, Professeur de poésie à l'Institution royale de Londres.

1817. KERCKHOFFS, Médecin militaire, à Ruremonde.

1818. DAWSON TURNER, Botaniste, à Londres.

Le R. Th. FROGNALL DIBDIN, Antiquaire, à Londres.

1825. Le Comte VINCENZO DE ABBATE, Antiquaire, à Alba.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

L'Institut, à Paris, *au Palais des Quatre-Nations.*

L'Athénée des Arts, à Paris, *rue des Bons-Enfants.*

Digitized by Google

La Société royale d'Agriculture, à Paris, *à l'Hôtel-de-Ville.*
La Société médicale d'Emulation; à Paris
La Société des Sciences physiques, à Paris.
La Société des Pharmaciens, à Paris.
L'Académie des Sciences, etc., à Amiens.
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Anvers.
L'Académie des Sciences, à Besançon.
La Société des Sciences, etc., à Bordeaux.
La Société des Sciences, etc., à Boulogne-sur-Mer.
L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Caen.
La Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.
La Société académique, à Cherbourg.
La Société médicale, à Evreux.
La Société des Sciences, etc., à Grenoble.
L'Académie des Sciences, etc., à Dijon.
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy.
La Société des Sciences et Arts, à Niort.
La Société des Sciences physiques et médicales, à Orléans.
L'Académie des Sciences, etc., à Marseille.
L'Académie des Sciences, etc., à Rennes.
La Société des Sciences et Arts, à Strasbourg.
L'Académie des Jeux floraux, à Toulouse.
La Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, à Tours.
La Société d'Agriculture, à Versailles.
L'Académie des Sciences, etc., à Lyon.
La Société des Lettres, Sciences et Arts, à Douay.
La Société de Médecine, à Lyon.
La Société des Sciences et des Arts, à Nantes.
L'Académie du Gard, à Nismes.
La Société libre d'Emulation et d'Encouragement pour les Sciences et les Arts, à Liége.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne, à Limoges.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES.

Discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. l'abbé Gossier, *Président*, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Marquis, *secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences*, 19

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Physique et Mathématiques.

Reflexions sur la mesure du temps, par M. Destigny; et rapport par M. Lévy, 19
Manuel d'optique expérimentale, par M. Bourgeois; rapport par M. Cazalis, 20
Observations sur le calorique et la lumière, par M. Pugh; rapport par M. Cazalis, ibid.
Notice sur la construction des roues à augets cylindriques, par M. Benoît; rapport par M. Lévy, 21
Topographie (suite), *de M. Benoît*, ibid.
Navigation maritime du Havre à Paris, et réfutation de la réponse déjà faite à cet ouvrage, par M. Bérigny, ibid.

Chimie.

Notice et observations sur les degrés de pureté de l'eau ordinaire, par M. Dubuc, 22

Digitized by Google

Mémoire sur l'eau de la Seine, par M. Germain; et rapport par M. Dubuc, 23

Notice sur une huile volatile, par M. Dubuc, ibid.

Mémoire manuscrit sur le soufre natif hydraté découvert dans le département de l'Aude, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc, ibid.

Manuel des eaux minérales, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc, ibid.

Mémoire manuscrit sur du sang épanché dans la poitrine, à la suite de la rupture d'un anévrisme, par M. Morin; rapport par M. Godefroy, ibid.

Histoire naturelle.

Considérations sur quelques végétaux du dernier ordre, par M. Marquis, 24

Discours sur les familles végétales, par le même, 25

Mémoire géologique sur quelques terreins de la Normandie occidentale, par M. de Caumont; rapport par MM. Dubuc *et* Meaume, ibid.

Mémoire sur Guérande, le Croisic et leurs environs, par M. Morlent; rapport par M. Dubuc, ibid.

Rapport de M. Aug. Leprévost *sur un voyage d'observation exécuté sous les ordres de M. Duperrey,* ibid.

Mémoire géographique sur la Nouvelle-Zélande, par M. Jules de Blosseville; rapport par M. Lévy, ibid.

Mémoire sur les espèces du genre Élatine, par M. Degland; rapport par M. Levieux, ibid.

Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie, par M. Loiseleur des Longchamps; rapport par M. Dubreuil, ibid.

Compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris, par M. Thiébaud de Berneaud, 26

Digitized by Google

Médecine.

Observations médicales communiquées par M. des Alleurs *fils*, 26
Tableau synoptique de la lithotomie et de la lithomylie, par M. Chaussier; rapport par M. Godefroy, 27
Discours prononcé par M. Chaussier à l'ouverture du cours de M. le docteur Demercy, sur la doctrine d'Hippocrate; rapport par M. Godefroy, ibid.
Mémoire sur les effets comparés de la saignée et des sangsues, par M. Hellis; *et rapport par M.* des Alleurs, ibid.
Clinique médicale de l'hôtel dieu de Rouen, pour l'année 1824, *par M.* Hellis; *et rapport par M.* Le Prevost, ibid.
Rapport sur le recueil de la Société de médecine de Caen, par M. Vigné, 28
Rapport sur le Bulletin publié par la Société de Médecine de Rouen, par M. Hellis, ibid.
Rapport sur les travaux de la Société de médecine et d'agriculture de l'Eure, par M. Gosseaume, ibid.
De la folie ou aliénation mentale, par M. Bonfils; et rapport par M. des Alleurs, 29
Eloges de Bellet et de Mortier, par M. Pichard; et rapport par M. Le Prévost, ibid.
De la lithotritie ou broyement de la pierre dans la vessie, par M. Civiale, ibid.

Agriculture.

De l'enfance des végétaux, par M. Dubreuil, 29
Notices sur le puceron lanigère, et en particulier sur les propriétés tinctoriales de cet insecte, et sur les moyens de le détruire, par M. Dubuc, 30
Analyse d'une terre arable du Lieuvin, considérée comme de première qualité, par le même, ibid.

Digitized by Google

Nouveau procédé employé pour faire le cidre, par M. Pavie; *rapport par M.* Gossier, 31
Rapport sur une nouvelle presse propre à tirer le miel des gâteaux de cire, par M. Leprevost, *vétérinaire*, 32
Rapport sur les mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, par M. Dubuc, ibid.
Travaux des Sociétés correspondantes, ibid.
Notice sur M. Rolet, 33

Programme des prix qui seront décernés dans la séance publique de 1827, 35

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

RÉFLEXIONS sur la mesure du temps, par M. Destigny, 37
NOTICES et OBSERVATIONS sur les différents degrés de pureté de l'eau ordinaire servant aux usages de la vie, dans les Arts, etc., par M. Dubuc, 45
Observations lues à l'Académie de Rouen, en 1826, *par M.* des Alleurs *fils*, 57
Intermittente larvée, 58
Ecoulement froid cataarrhal, 60
Apoplexie, 63

TRAVAIL chimico-géorgique, ou Mémoire sur la composition et sur les différentes propriétés des terres arables, par M. Dubuc, 67
Propriétés de la terre du Lieuvin, 69
Notice sur l'humus végétal, 79

EXTRAIT de deux notices sur le pucerun lanigère, par M. Dubuc, 83

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT fait par M. Licquet, *en l'absence de M.* Bigoon, *secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres*, 89

Digitized by Google

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Mémoire relatif à des établissements romains ou gallo-romains découverts à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville, par M. Feret, 89

Extrait d'un travail sur le camp de César ou cité de Limes, près Dieppe, par le même, 90

Sur le Commerce de la grande Bretagne, par M. Moreau, ibid.

Rapports politiques et commerciaux de l'Angleterre avec les Indes orientales, par le même, ibid.

Commencement et progrès du commerce de la soie en Angleterre, par le même, ibid.

Traduction en vers de deux poèmes anglais, intitulés : l'un, les plaisirs de la mémoire, *et le second,* les plaisirs de l'espérance, *par M. Albert Montemont; et rapport par M.* Blanche, ibib.

Harald ou les Scandinaves, tragédie, par M. Victor, et rapport par M. Hellis, ibid.

Considérations pour servir à l'histoire du développement moral et littéraire des nations, par M. J. Bar; et rapport par M. Dumesnil, ibid.

Lettre à une Académie de province sur l'école romantique en France, par M. Joseph Bar, ibid.

Cours de littérature, par M. Boucharlat; et rapport par M. Dumesnil, ibid.

Traduction nouvelle des odes d'Anacréon, par madame Céleste Vien; et rapport par M. Licquet, ibid.

Le Havre ancien et moderne, par M. Morlent; et rapport par M. Ballin, 91

La Religion, poème de Louis Racine, mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, et enrichi, à la suite de chaque chant, d'un appendice contenant divers morceaux de prose ou de poésie, par M. Fontanier; et rapport par M. Duputel, ibid.

Digitized by Google

La langue naturelle, ou Système de grammaire philosophique appliqué à de nouveaux eléments d'expression, par M. Jonquois; et rapport par M. Ballin, 91
Lettre sur feu M. Lecoz, archevêque de Bezançon, par M. Grappin, ibid.
Notice historique sur la vie et les ouvrages du général Toulougeou, par le même, ibid.
Notice sur M. Demeunier, par le même, ibid.
Première lettre sur les antiquités de la Normandie, par M. Raymond, 92
Alain Blanchard, tragédie, par M. Dupias, ibid.
La vérité à Charles X, par le même, ibid.
Précis de la Séance publique de l'Académie de Toulouse, tenue le 25 août 1825; et rapport par M. Duputel, ibid.
Premier et second volumes des mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie; et rapport par M. Ballin, ibid.
Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture, par M. Marquis, ibid.
Notice biographique sur feu M. l'abbé Baston, par M. Duputel, ibid.
Deuxième volume du voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Normandie, traduit de l'anglais, du révérend Th. Frog. Dibdin, par M. Licquet, ibid.
Troisième et quatrième volumes du même ouvrage, traduits par M. Crapelet, ibid.
Discours de rentrée prononcé par M. l'abbé Gossier, ibid.
Rapport de M. A. Le Prevost *sur la première lettre sur les antiquites de la Normandie, de M. Raymond,* 93
Réflexions sur la langue française, par M. Delaquérière, ibid.
Petit traité de prosodie normande, par le même, 94
Manifeste d'un simple citoyen contre la monomanie, par M. Guttinguer, ibid.
Notice biographique sur M. Lebarbier, par M. Descamps, 99

Digitized by Google

Poèmes et fables, par M. Guttinguer, Dumesnil *et* Le Filleul des Guerrots, 100
Discours de M. Guttinguer *à S. A. R. Madame, Duchesse de Berry,* 101

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

Discours prononcé à la séance de rentrée, le 18 *novembre* 1825, *par M. l'abbé* Gossier, 103
Rapport lu à l'Académie, le 3 *mars* 1826, *par M.* Aug. Le Prévost, 113
Notice biographique sur M. J. J. Lebarbier, par M. Descamps, 125
Edith ou le champ d'Hastings, poème, par M. Guttinguer, 129
Grandeur d'ame de Saint-Louis dans sa captivité, ode, par M. Dumesnil, 135
Le Paysan et le Nid, fable, par M. Le Filleul des Guerrots, 140
L'Hirondelle, le Papillon et le Limaçon, fable, par le même, 141
Young et l'Enfant, fable, par le même, 142
Le Chat et les Rats, fable, par le même, 143
Le Chardon et le Chardonneret, fable, par le même, 144
Les deux Mouches, fable, par le même, 145
Le Papillon et la Rose, fable, par le même, 146
Le Corbeau a bonnes fortunes, fable, par M. Guttinguer, 147
Le Champignon et la Violette, fable, par le même, 148
Les Cierges et l'Éteignoir, fable, par le même, 150

Digitized by Google

CONCOURS.

Rapport sur les pièces envoyées au Concours, pour le prix de poésie, par M. Licquet, 153

La Mort d'Arthur de Bretagne, poème, par le capitaine Alexis Fossé, 161

Tableau de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pour l'année 1826, 171

Fin de la Table.

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1827.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1827.

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE NICÉTAS PERIAUX JEUNE,
RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

1827.

Digitized by Google

L'Académie déclare que les propositions et les opinions consignées dans les Ouvrages présentés ou lus à ses Séances, appartiennent à leurs Auteurs, qui en sont seuls responsables.

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1827,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES, A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. LICQUET, VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

ENTRE tous les services rendus par les Sociétés savantes, il en est un qui mérite éminemment de fixer l'attention publique, s'il ne faut pas dire la reconnaissance nationale; je veux parler de ces Recueils scienti-

Digitized by Google

tiques et littéraires publiés pour la propagation des connaissances humaines: mines fécondes où tous les genres d'instruction se trouvent réunis; flambeaux lumineux placés dans les voies souvent ténébreuses qui conduisent à la vérité. Parmi tous les trésors accumulés dans ces Recueils, j'y remarque notamment, parce que mes goûts particuliers m'y ramènent, ces nombreuses dissertations destinées à porter la lumière sur des époques obscures de notre histoire; à établir des faits douteux, à relever des erreurs accréditées, à nous donner enfin une idée fidèle des usages et des mœurs de ces générations mal connues, qui s'agitèrent autrefois sur le sol aujourd'hui foulé par nous-mêmes.

En effet, Messieurs, quel objet plus intéressant de nos méditations et de nos études, que l'histoire du pays qui nous a vu naître? Surtout quand les hommes qui nous ont précédés se présentent avec des traits qui leur sont propres, un caractère particulier, une physionomie qui ne ressemble à aucune autre. Tels sont, Messieurs, ces fameux normands nos ancêtres; et ils ont laissé chez nous plus de traces peut-être qu'on ne le pense encore aujourd'hui. Choisissons un exemple entre tous; prenons-le dans cet usage militaire connu depuis sous le nom de chevalerie; et voyons si le berceau de cette institution n'est pas dans la patrie du premier de nos ducs.

On a dit beaucoup de mal de la chevalerie; on en a dit aussi beaucoup de bien: tout le monde a eu raison; il ne fallait, pour s'entendre, que déterminer les époques.

Il paraît que M. de Sainte-Palaye s'est trompé quand il a dit: « A regarder la chevalerie comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et qui

Digitized by Google

se conférait par une espèce d'investiture, accompagnée de certaines cérémonies et d'un serment solennel, il serait difficile de la faire remonter au-delà du XIe siècle. » L'écrivain connaissait cependant ce passage de Tacite sur les mœurs des Germains : « Ils sont toujours armés, soit qu'ils vaquent aux affaires publiques ou à leurs affaires particulières. Mais aucun d'eux ne peut porter les armes avant que la cité l'en ait jugé digne. Alors, au sein même de l'assemblée, le chef, ou le père, ou un parent, revêtait le jeune homme du bouclier et de la framée. » Voilà bien, ce nous semble, une dignité conférée par une espèce d'investiture, et accompagnée de certaines cérémonies. Tout au plus serait-on fondé à dire que Tacite ne fait pas mention du serment. Mais on peut le supposer naturellement ici, puisque l'usage en était fréquent chez les Scandinaves. Ils juraient par le tour du bouclier, par le tranchant de l'épée, par le câble du navire, par l'épaule du coursier, par le soleil couchant, par l'anneau d'Ullar. D'autres serments encore étaient usités parmi eux, et des peines sévères attendaient les parjures. Quoiqu'il en soit, nous croyons pouvoir affirmer aujourd'hui que l'institution de la chevalerie, dont le principe, d'ailleurs, dut exister simultanément chez toutes les nations guerrières, nous est venue des contrées septentrionales. A cet égard, les romains n'ont rien appris aux gaulois ; et quand il serait vrai que nos *chevaliers* eussent quelques traits de ressemblance avec leurs *milites*, nous reconnaîtrons toujours de plus, dans les anciens monuments littéraires du nord, ces personnages fantastiques dont abondent nos romans. Là sont des géans et des fées, des enchanteurs et des nains. Là aussi se retrouvent les chevaux ailés, les baguettes magiques, les armes enchantées. Ces nombreux exemples de chevaliers blessés et guéris par la

Digitized by Google

main des belles, ont encore leur source dans les antiques habitudes et dans la croyance des Scandinaves. Chez eux, la beauté devenait souvent le prix de la valeur. Les tournois même, dont on a également fixé l'origine en France au onzième siècle, sont indiqués dans l'Edda, et nous pouvons en dire autant des combats singuliers en champ clos. Les anciennes poésies d'Islande ne laissent aucun doute à cet égard. De sorte que cette prétendue institution de la chevalerie, au moyen âge, n'était réellement que l'adoption définitive et légale, si nous pouvons le dire, des anciens usages de nos pères. L'erreur vient peut-être aussi de ce qu'on aura confondu la chevalerie proprement dite avec la chevalerie errante.

Les normands n'ont point porté cet usage en Angleterre : il existait dans les deux pays avant la conquête; mais la cérémonie d'investiture différait chez les deux peuples. L'anglo-saxon qui voulait être reçu chevalier, devait, avant tout, faire une confession générale de ses péchés à un évêque, un abbé, ou tout autre religieux. L'absolution obtenue, il passait la nuit en prières dans l'église. Le lendemain matin, il déposait son épée sur l'autel, et entendait la messe. Après l'évangile, le prêtre prenait l'épée, et la tenait placée sur le cou du poursuivant, en récitant des formules de bénédictions. Le guerrier communiait ensuite, et se trouvait enfin légalement chevalier.

Les normands, au contraire, avaient horreur de ce cérémonial, et tenaient pour lâche et dégénéré quiconque s'y soumettait. En effet, la tapisserie de Bayeux représente le duc Guillaume recevant Harold chevalier, et rien n'annonce que la religion eût quelque part à l'in-

Digitized by Google

vestiture. Au-dessus des deux personnages on lit seulement cette inscription laconique : *Hic : Willelm : dedit arma Haroldo*. D'autres historiens normands rapportent le même fait, sans entrer dans de plus grands détails. Ajoutons néanmoins que cette horreur des normands pour la cérémonie religieuse céda bientôt à de nouvelles considérations, puisque Guillaume-le-Roux, second fils du Conquérant, fut armé chevalier par le primat Lanfranc.

Cette investiture, dont M. de Sainte-Palaye n'a point trouvé de traces avant le onzième siècle, existait évidemment vers la fin du neuvième, puisque nous voyons, en Angleterre, le roi Alfred revêtir son petit-fils Œthelstan de la chlamide de pourpre, lui donner un baudrier orné de pierres précieuses, lui ceindre l'épée saxonne au fourreau d'or, enfin l'armer chevalier.

Après avoir établi, nous le croyons du moins, que l'institution de la chevalerie est d'origine septentrionale, et qu'elle existait chez nous, comme dignité, avant le onzième siècle, voyons ce qu'elle était en Normandie et en Angleterre, à cette dernière époque, et d'abord jetons un coup d'œil rapide sur l'état des deux pays à la mort du Conquérant.

Tout changea de face en Normandie. L'effroi s'empara du peuple ; les grands se livrèrent impunément à leur ambition. Robert de Bellême se rendait à Rouen : il apprend la mort de Guillaume en entrant à Brionne ; tourne bride sur-le-champ ; gagne Alençon ; surprend la garnison, et la chasse du château. Il en fait autant à Bellême et dans ses autres possessions. Ses voisins éprouvent aussi sa violence. Il s'empare de leurs châteaux, ou les détruit pour plus de sûreté. Les autres nobles suivi-

Digitized by Google

rent cet exemple. Toutes les garnisons placées par le roi furent expulsées ; le duché se couvrit de forteresses, et les châtelains devinrent autant de despotes indépendants, qui couvrirent la Normandie de ruines, de dévastations et de misère.

Robert, fils et successeur de Guillaume, en Normandie, n'était malheureusement pas de caractère à réprimer ces violences. Brave au combat, intrépide au milieu des périls, il manquait des qualités nécessaires au gouvernement intérieur de l'état. Il souffrit le brigandage dans la campagne et la dépravation dans les villes. C'était chaque jour de nouveaux incendies, de nouveaux meurtres, de nouveaux et affreux attentats à la pudeur. Les châteaux étaient transformés en cavernes de scélérats. Les seigneurs ne connaissaient plus de rivalité que celle de la rapine et du pillage ; quelques évêques, restés purs au milieu de la corruption générale, lançaient contre les malfaiteurs des excommunications impuissantes ; le crime était partout, aussi bien que le deuil et les larmes. Un sexe qui ne revendique aujourd'hui que notre protection et nos hommages, s'érigeait alors en émule de nos fureurs. Au temps de Robert, et sous les murs de Rouen, pour ainsi dire, on vit des femmes prendre part aux sanglants démêlés des hommes. La lance des combats était devenue légère pour la main des grâces. Le casque de la guerre froissait le front de la beauté. Un sein réservé par la nature aux émotions douces, aux sentiments tendres, s'étonnait de battre pour la haine, sous l'armure de fer des héros. Nous citerons ici la comtesse Héluise ; nous citerons surtout Isabelle de Conches, qui, sur les pas de son époux, guidait un fier destrier dans le tumulte des batailles.

Digitized by Google

Enfin, dit le vieil annaliste, la province entière tombait en dissolution; et ces brigands dont nous venons de parler, étaient en grande partie les chevaliers de l'époque.

Les excès que Robert laissait commettre en Normandie, son frère Guillaume-le-Roux les encourageait en Angleterre. Tout ce que nous avons dit d'un pays, peut s'appliquer à l'autre. Les faits sont pareils; les noms seuls et les lieux diffèrent.

Un puissant châtelain, peu content de lever des contributions arbitraires sur ses voisins, poussa l'avarice et la cupidité jusqu'à faire enchaîner son épouse, dans un cachot, pour la forcer à abondonner l'héritage qu'elle tenait de sa famille. Telle était même la férocité de cet homme, qu'il portait ordinairement un poignard nu sous ses habits, afin de pouvoir égorger plus à son aise, quand l'humeur lui en prenait, tous ceux qui se trouvaient à sa portée. Et qu'on ne croie pas que la fureur étincelât en ce moment dans ses regards; c'était un simple passe-temps que le châtelain se donnait; le bourreau éclatait de rire en voyant tomber ses victimes.

Robert de Bellême, dont nous parlions tout à l'heure, laissait mourir ses captifs en prison plutôt que de les rendre à la liberté. Il aimait à faire sauter les yeux des enfants avec le pouce; et quiconque lui déplaisait, quel que fût d'ailleurs le sexe de son ennemi, pouvait s'attendre à cet effroyable supplice, qui n'aurait jamais dû repaître que la brutale férocité d'un turc.

La mollesse de notre duc Robert n'était donc pas la cause principale des désordres qui affligeaient la Norman-

Digitized by Google

die, puisque les mêmes excès désolaient l'Angleterre sous Guillaume-le-Roux, prince non moins despote peut-être que son père. Cette cause principale, il faut l'aller chercher dans l'épaisse ignorance des grands de cette époque, qui savaient se battre et ne savaient pas lire.

Telle est la vérité de cette assertion, qu'on n'entendit plus parler de violences de cette nature, lorsque les deux pays eurent été réunis sous le sceptre de Henri Ier, troisième fils du conquérant ; Henri Ier, l'ami des lettres, et qui les cultiva lui-même avec assez de succès pour mériter le surnom de *Beau-Clerc*. Ce n'est pas qu'un prince illettré ne puisse maintenir l'ordre dans ses états; mais il faut alors qu'il possède une volonté forte, un jugement sain ; qu'il soit doué d'une raison solide, à défaut d'un esprit éclairé ; que la politique lui ait enseigné ses mystères, si la littérature ne lui a pas révélé ses secrets ; il faut enfin qu'il ressemble à ce Raoul que nous envoya la Norwège, ou à ce Guillaume que la Normandie imposa jadis aux anglais. Et malgré tout, les actes de ce prince se ressentiront de la rudesse de son génie ; sa raison lui parlera souvent dans les ténèbres; sa justice même fera quelquefois gémir l'équité.

Quoi qu'il en soit, tous les maux que des chevaliers, indignes de ce nom, avaient fait peser sur les deux pays, au temps de Guillaume-le-Roux et de Robert, y reparurent sous Etienne de Boulogne, successeur de Henri. C'est que Etienne n'avait ni l'instruction du *Beau-Clerc*, ni le despotisme vigoureux du conquérant.

Les chroniqueurs font un tableau déplorable des calamités qui désolèrent les deux pays à cette époque. Les

Digitized by Google

châteaux abattus par Henri Ier se relevèrent tout-à-coup sous Etienne. Les châtelains redevinrent ce qu'ils avaient été au temps de Robert et de Guillaume-le-Roux. Les chemins furent infestés ; le faible se vit encore dépouillé par le plus fort ; la cupidité fit commettre d'abominables excès. De jour comme de nuit, les seigneurs se mettaient à la tête des brigands à leur solde, dévalisaient les passants, pillaient les villages, mettaient le feu partout, soumettaient à d'horribles tortures les malheureux dont ils voulaient s'approprier les dépouilles ; les biens ecclésiastiques n'étaient point épargnés. On eût dit que les poursuivants d'armes, en déposant leur épée sur l'autel, au moment de l'investiture, déclaraient ainsi la guerre à Dieu et à ses ministres. Les femmes elles-mêmes, tant la chevalerie d'alors était peu semblable à ce qu'elle fut depuis, les femmes elles-mêmes devinrent les martyres de l'autre sexe !

Plusieurs sortes de supplices étaient réservés aux victimes, pour les obliger à livrer leurs trésors ou les empêcher de les redemander par la suite. Les uns étaient suspendus par les pieds au-dessus d'un bûcher allumé, dont la fumée ne tardait pas à les suffoquer. C'était par les pouces que l'on suspendait les autres, après leur avoir attaché aux pieds de pesantes armures. Ceux là se voyaient plongés au fond de noirs souterrains, remplis à l'avance d'animaux immondes dont ils devenaient bientôt la pâture. Ceux-ci étaient enfermés dans des coffres étroits, remplis de cailloux aigus qui déchiraient leurs membres. Un grand nombre d'infortunés furent condamnés à périr dans les tourments de la faim.

Parmi tous les instruments de mort et de souffrance,

Digitized by Google

dont on se servait à cette époque, il en est un dont les normands paraissent avoir porté l'usage en Angleterre, et qu'un écrivain anglo-saxon nomme *sachentege*. C'était une masse énorme de fer, que trois hommes pouvaient soulever à peine, et que l'on faisait peser sur la victime, assujétie par un double carcan qui l'empêchait de s'asseoir et de se coucher.

L'esprit de rapine et de brigandage s'était emparé de ceux-là même qui auraient dû réunir tous leurs efforts pour le détruire. On vit des prélats, armés de pied en cap, montés sur de vigoureux coursiers qu'ils maniaient avec adresse, commettre tous les désordres dont les seigneurs châtelains se rendaient coupables, se croyant suffisamment justifiés ; quand ils avaient rejété le crime sur les gens à leurs ordres. Il arriva enfin, comme une conséquence inévitable, que le paysan abandonna sa charrue, que la terre demeura sans culture, que la disette s'établit, puis la famine et l'émigration. Cet état de choses dura dix-neuf hivers, pour parler le langage de la chronique ; le peuple s'écriait, dans son désespoir, que tous les saints dormaient, et le Christ avec eux !

. . . . . .

Le propriétaire paisible sentit la nécessité de chercher des appuis. La faiblesse dut se ménager des secours contre la force et l'injustice ; la beauté elle-même eut besoin d'un protecteur armé pour sa défense. Des chevaliers soldés s'établirent sur les grands chemins, parcoururent la campagne, attaquèrent les châtelains félons et déloyaux, rendirent des captifs à la liberté, redressèrent les torts, réprimèrent enfin les excès dont le hasard les rendait témoins, ou que leur activité leur faisait découvrir, et voici la chevalerie errante en usage ; institution néces-

Digitized by Google

saire d'abord, long-temps utile, source de compositions littéraires qui contribuent encore aujourd'hui à charmer nos loisirs, et qui ne tomba en désuétude qu'au jour où le monarque devint assez puissant pour faire p er les grands vassaux sous le joug salutaire de la loi.

Plusieurs exemples démontrent que l'on pouvait appartenir à la chevalerie sans avoir préalablement appartenu à la noblesse; mais la noblesse n'en briguait pas avec moins d'empressement une distinction qui jetait un nouvel éclat sur tous ses titres. Les privilèges attachés à la dignité étaient d'ailleurs assez considérables pour faire désirer de l'obtenir. Bientôt presque tous les nobles furent chevaliers; il en résulta parmi eux une espèce d'égalité qui flattait l'amour-propre des uns en blessant la fierté des autres. Les seigneurs se crurent en quelque sorte obligés d'afficher une pompe qui avait paru jusque là réservée aux rois et aux princes. Il fallut créer des distances de fait, à défaut d'une hiérarchie légale, et la richesse vint ici au secours de la vanité.

Chacun voulut surpasser ses émules par le luxe des habits et l'éclat de son armure. La lance et le bouclier sortirent des ateliers du décorateur et du peintre; de brillantes écharpes laissèrent apercevoir, à travers leur tissu diaphane, une cuirasse étincelante de pierreries; l'argent façonné en pointes aiguës pressait les flancs du coursier vêtu de soie, dont l'écume blanchissait un frein d'or.

Fils de la vanité, le luxe engendra la mollesse. La grâce et l'élégance devinrent l'étude favorite des chevaliers. Peu leur importait l'honneur et la gloire. S'ils re-

Digitized by Google

vêtaient leur armure, ils semblaient des gens parés pour une fête, et non des braves équipés pour le combat. Ils se croyaient des héros, quand ils étaient parvenus à imiter les formes, à se donner les airs d'Apollon. Au milieu d'une armée de chevaliers, dit un moraliste contemporain, on se serait cru dans le camp de Thaïs bien plus que dans celui d'Alexandre. Du reste, un langage fanfaron leur tenait lieu de valeur et d'exploits, et s'il fallait s'en rapporter à l'écrivain dont nous parlons, ils auraient encouru un reproche beaucoup plus grave encore, reproche le plus cruel, le plus injurieux que puisse entendre un guerrier.

Deux traits principaux caractérisent donc la chevalerie des onzième et douzième siècles : une violence brutale d'abord, puis le luxe et la mollesse. Mais au commencement du treizième siècle, la Normandie échappe à l'Angleterre, et redevient française sous Philippe-Auguste. Une royauté forte réunit autour d'elle les éléments de l'administration générale. Sous une main ferme et habile, les ressorts de la machine politique reçoivent le mouvement simultané dont elle attendait l'harmonie; la justice reprend ses droits, les rivalités disparaissent ou se taisent devant l'autorité souveraine du monarque, et la chevalerie régénérée ne va plus poursuivre que la gloire dans une carrière où l'honneur seul peut entrer. C'est à partir de ce règne que nous verrons des chevaliers relever généreusement un adversaire abattu; décerner le prix de la valeur à l'ennemi même dont ils avaient triomphé dans le combat; affronter, en petit nombre, une multitude innombrable, pour délivrer un sexe dont ils étaient devenus les plus ardents, les plus nobles défenseurs. C'est cette chevalerie qui combattait

Digitized by Google

avec Duguesclin sous Charles V, avec Dunois sous Charles VII, avec Bayard sous François Ier, et partout avec Henri IV; c'est cette chevalerie dont le caractère pénétrant insensiblement dans les diverses classes de la société, a fait du peuple français le plus poli de tous les peuples; cette chevalerie enfin dont nous admirons aujourd'hui le modèle sur le trône antique de nos rois.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Marquis, *Secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences.*

Messieurs,

Toujours empressée à s'associer ceux de nos concitoyens qui se font remarquer par leur savoir et par les utiles applications qu'ils en font, l'Académie a, dans le cours de cette année, admis au nombre de ses membres M. *Morin*, dont elle avait reçu plusieurs mémoires sur divers sujets de chimie. Son discours de réception a été pour l'Académie un nouveau gage de tout ce qu'elle a droit d'en attendre.

M. Morin a parlé en homme qui se ressent vivement de ce besoin de savoir qui paraît naître avec l'homme, qui l'accompagne jusqu'à la fin de sa carrière, dont il lui aide à supporter les maux.

Mais le motif le plus noble qui puisse porter l'homme à l'étude, c'est le désir d'acquérir par elle la faculté d'être utile à ses semblables et d'ajouter à l'excellence de son être. « Ce principe que les sciences rendent les hommes meilleurs, est, dit-il, aujourd'hui consacré chez tous les

Digitized by Google

peuples civilisés. Plus un peuple est instruit, plus il devient puissant, et moins il doit être tributaire de l'étranger. Ne doit-on pas alors juger en quelque sorte du degré de civilisation des nations par les progrès que les sciences et les arts ont faits chez elles? »

M. Morin rappelle ce que l'espèce humaine a dû, dans les temps modernes, aux progrès de la science dont il s'occupe particulièrement, la chimie, « qui se trouve en contact avec tous les arts, sans en dédaigner aucun. »

Le discours de M. Morin a prouvé de plus à l'Académie que s'il fait des sciences physiques sa principale occupation, la littérature ne lui est pas non plus étrangère.

Dans sa réponse, que caractérisent la solidité des pensées et l'élégante concision de l'expression, M. le président a félicité M. Morin d'entrer dans l'Académie déjà pénétré de l'esprit qui l'anime.

« Cette unité d'esprit, dit M. le président, cette conformité de sentiments, cette heureuse sympathie de besoins et de goûts, qui est à la fois le plus doux attrait et le lien le plus puissant des sociétés savantes, est encore le gage le plus assuré de leurs succès. L'émulation est pour la science ce que l'exemple est pour les mœurs. On fait mieux et avec plus de fruit ce qu'on fait sous les yeux d'autrui. »

« Vous ne manquerez ici, a-t-il ajouté en finissant, ni d'encouragements ni de modèles; et, ce qui est peut-être plus désirable pour quiconque a la noble ambition de rendre ses travaux profitables à la société, vous y trouverez des juges bienveillants, des amis éclairés, et qui sont formés dès longtemps à la plus difficile comme à la plus utile des sciences, celle d'approuver sans flatterie et de critiquer sans aucune. »

Digitized by Google

Sciences Mathématiques.

Des considérations sur le temps vrai et le temps moyen ont été lues par M. *Gossier*.

L'adoption du temps moyen pour les horloges de Paris paraît à notre confrère rendre la même mesure nécessaire pour tous les lieux qui ont avec la capitale des correspondances fréquentes et promptes.

Il croit que, dans ces circonstances, il serait convenable d'ajouter aux méridiennes publiques, telles que celles du jardin de la Ville, une ligne d'équation indiquant le temps moyen. Cette dernière lui paraît même devoir être la principale. Il propose d'appeler sur cet objet l'attention des autorités.

Une commission chargée d'un rapport sur ce sujet, qui a été lu par M. *Destigny*, ne pense pas que la structure de la méridienne indiquée puisse permettre l'addition d'une ligne d'équation; mais qu'une pareille courbe méridienne indiquant le temps moyen pourrait très-utilement être tracée sur quelque autre monument public.

= M. *Léoy* a donné lecture d'un rapport sur une *Notice relative à une comète découverte à l'observatoire de Viviers*, le 29 mars 1806, par M. *Flaugergues*, correspondant.

De ses observations M. Flaugergues déduit les éléments de l'orbite parabolique de cette comète, qu'il regarde comme nouvelle, ou du moins comme ne ressemblant à aucune de celles du catalogue de M. Delambre.

(Cette Notice se trouve au nombre des Mémoires imprimés à la suite de ce rapport.)

= M. *Léoy* a fait un rapport sur la *IIe partie du Cours de Topographie et de Géodésie*, par M. Benoît.

Digitized by Google

= M. *Meaume* a fait un rapport sur plusieurs *Mémoires* envoyés par M. Hourcastremé.

Cinq de ces Mémoires sont relatifs à des problêmes de géométrie, regardés comme insolubles, et qui, suivant le rapport, restent encore sans solution malgré le travail de l'auteur. Ses laborieuses recherches sur le zodiaque de Dendérah, ne nous donnent pas des notions plus certaines sur l'antiquité de ce monument et sur celle du monde.

= M. *Delaquérière* a donné lecture d'un rapport sur une brochure intitulée : *Observations sur Paris port de mer et sur la navigation de la Seine*, par M. Dupont-Boisjouvin.

M. le rapporteur fait ressortir les importantes considérations présentées dans ce Mémoire sur les avantages de répandre, par la multiplication des canaux navigables, les bienfaits du commerce et de l'industrie dans toutes les parties d'un empire, au lieu de les concentrer dans un seul point.

PHYSIQUE.

= A l'occasion d'un rapport sur les *paragrêles*, fait à la Société linnéenne de Paris, M. *Gossier* nous a entretenus, dans plusieurs séances, de ces appareils, sur lesquels son travail paraît laisser peu de choses à dire.

Notre confrère ne paraît pas juger les paragrêles aussi favorablement que les membres de la Société linnéenne. Il rappelle et discute les diverses opinions émises sur ces appareils, sur les effets qu'on leur attribue, et sur la manière dont on explique ses effets.

Suivant les uns (MM. Tollard et Lapostole), ils résolvent en eau la grêle déjà formée ; suivant d'autres (comme M. Lebaître), ils l'empêchent de se former.

Digitized by Google

Notre confrère, après avoir examiné successivement ces deux opinions d'après la théorie la plus généralement admise de la formation de la grêle, ne pense pas que ni l'une ni l'autre puisse être considérée comme satisfaisante.

Il parle ensuite de la construction des paragrêles, d'abord faits de bois et de paille, ensuite armés d'une pointe et d'un conducteur métalliques. Les effets de ces deux constructions, tantôt considérés comme très-différents, tantôt confondus par les observateurs, lui paraissent également peu prouvés par les faits.

De judicieuses réflexions sur ce qu'on appelle quelquefois fort légèrement faits en physique, le conduisent à l'examen des prétendues faits cités en faveur des paragrêles, dont aucun ne lui paraît pouvoir soutenir une critique raisonnée.

M. Gossier conclut que les faits, relativement aux paragrêles, refusent de venir au secours de la théorie, et ne sont pas moins incertains qu'elle.

L'auteur achève, dans la dernière partie de ce travail, de démontrer combien est chimérique l'espoir que quelques personnes avaient osé concevoir de mettre, à l'aide de ce moyen, notre agriculture à l'abri de l'un des fléaux les plus redoutables.

= M. *Dubuc*, dans un Mémoire dont le sujet se rapproche du précédent, nous a communiqué ses doutes sur l'effet réel des paratonnerres.

Il ne croit pas que la science ait encore acquis le droit de se vanter d'*avoir arraché la foudre au ciel*. L'effet préservatif des paratonnerres lui paraît, au contraire, fort incertain, et leur multiplicité sur certains édifices avoir de graves inconvénients pour les lieux voisins.

Il est très-porté à croire que les arbres élevés ont, sur le fluide électrique de l'atmosphère, une bien plus grande

Digitized by Google

influence que les paratonnerres et les pàragrêles. Il remarque que les pays boisés sont rarement ravagés par la grêle. Il en donne pour exemple la Normandie, et surtout le pays de Caux, sur la millième partie de la surface duquel il ne pense pas qu'il tombe de la grêle, année commune. Les plantations d'arbres de haut jet, répandues çà et là autour des fermes, lui paraissent, par leur propriété d'attirer le fluide électrique, contribuer à préserver ces campagnes de la grêle, ainsi que les habitations de la foudre, qui frappe plutôt ces arbres que les bâtiments voisins.

= M. *Cazalis* a lu un rapport sur un ouvrage adressé à l'Académie par M. Morin, ingénieur, relatif au projet d'une correspondance météorologique, qui paraît, à M. le rapporteur, ne pouvoir être qu'utile.

Chimie.

= M. *Dubuc* a lu un Mémoire intitulé : *Observations chimico-commerciales sur la céruse ou carbonate de plomb.*

Notre confrère attire l'attention de l'Académie sur la céruse qui, depuis quelque temps, se fabrique à Rouen et qu'il a été engagé à examiner, par le juri départemental, à l'occasion de l'exposition des produits d'industrie qui doit avoir lieu. Cette céruse, au moins aussi belle, mais moins pesante que celle de Hollande, ne paraît pas d'un usage aussi avantageux pour la peinture. C'est ce qui résulte des observations pratiques des peintres qui se servent journellement de ces substances; mais ils sont portés à la regarder comme préférable à celle de Clichy.

M. Dubuc finit par inviter la Compagnie de proposer un prix pour le perfectionnement de la fabrication de la céruse en France.

(L'Académie a délibéré l'impression de ce Mémoire à la suite de ce rapport).

Digitized by Google

= La lecture du Mémoire de M. Dubuc a donné lieu à quelques observations de M. *Labillardière* sur la différence de la céruse de Clichy avec celle de Hollande. Il croit que cette différence ne dépend que de la plus grande quantité d'eau en état de combinaison que la première contient, et qu'en la lui faisant perdre par la calcination elle devient aussi bonne que celle de Hollande.

= Dans une courte Notice, M. *Dubuc* a annoncé à la Compagnie un travail qu'il se propose de lui communiquer, sur le *phytolacca decandra*, dans lequel il a reconnu beaucoup de tannin, et des fruits et même des feuilles rougies duquel il croit possible de préparer une teinture utile et solide.

= M. *Labillardière* a lu un Mémoire intitulé : *Description d'un Colorimètre, et du moyen de connaître la qualité relative des indigos et des matières colorantes en général.*

Notre confrère fait connaître en détail l'instrument ingénieux qu'il a inventé pour remplir un but dont l'utilité ne peut manquer d'être sentie en cette ville.

Des quantités égales de matière colorante, dissoutes dans des quantités égales d'eau, donnent la même nuance dans deux tubes qui les contiennent. La différence que présentent les nuances lorsqu'on a employé deux matières différentes, donne la mesure de leur qualité, qu'indique avec précision la quantité d'eau ajoutée à la nuance la plus forte pour la rendre égale à la plus faible, et que rend sensible l'échelle de 100 degrés tracée sur les tubes.

Tel est le principe sur lequel est fondé l'instrument proposé par M. Labillardière. Le détail de la manière de s'en servir en général, et en particulier pour essayer les indigos, remplit le reste de ce Mémoire.

Digitized by Google

M. Labillardière suppose la qualité du meilleur indigo qu'il ait observé égale à 100, et exprime en centièmes toutes les qualités inférieures.

L'auteur a mis sous les yeux de l'Académie divers échantillons d'indigo, dont il a déterminé les qualités par le moyen de son colorimètre.

Le colorimètre peut faire reconnaître l'altération des matières colorantes, lors même qu'elle a lieu par des matières qui donnent elles-mêmes une couleur plus ou moins analogue à celles des matières à éprouver.

= Un autre Mémoire, intitulé : *Essai sur le sulfure rouge d'arsenic, ou réalgar, considéré comme substance tinctoriale*, a été lu par M. *Labillardière*.

Par le sulfure rouge d'arsenic, combiné avec l'oxide de plomb, selon les proportions des matières qui servent à fixer ce composé, selon la température à laquelle se fait la teinture en quelques autres circonstances, M. Labillardière a obtenu, sur le coton, une grande variété de couleurs solides, telles que le jaune, le rouge-orangé, le rouge-brun, le brun, le noir, qui résistent toutes parfaitement au savon, à l'air, au frottement, et sont susceptibles d'être appliquées avec avantage à la fabrication des indiennes. Il espère que des essais plus en grand confirmeront les résultats qu'il a obtenus.

MM. Pavie et Dubuc ont été chargés de se joindre à M. Labillardière pour faire, sur un sujet si important pour l'industrie rouennaise, de nouvelles expériences dont ils rendront compte à l'Académie.

A l'appui du Mémoire précédent, M. Labillardière a présenté à l'Académie une pièce d'indienne d'un bon effet, teinte avec le sulfure d'arsenic.

= Le même membre nous a communiqué une *Notice sur l'oxide rouge de plomb, ou minium.*

Digitized by Google

Les essais que notre confrère a eu l'occasion de faire sur du *minium* cristallisé en paillettes et très-pur, lui paraissent rapprocher les analyses très-différentes que MM Berzelius et Longchamp ont données de cet oxide Il pense qu'il existe deux oxides rouges de plomb différents par la proportion des substances qui les forment, l'un tel que celui de Berzelius, l'autre cristallisé, et qui contient plus abondamment le protoxide de plomb.

(Les Mémoires de M. Houtou-Labillardière se trouvent imprimés à la suite de ce rapport).

= M. *Dubuc* a fait un rapport sur le *Manuel pratique de l'art du dégraisseur*, par M. Lenormand, adressé à l'Académie par l'auteur.

En rendant justice aux recherches et aux expériences dont cet ouvrage offre le résultat, il exprime la crainte que les opérations indiquées ne puissent pas être exécutées convenablement par la classe d'hommes généralement peu instruits à laquelle il est spécialement destiné.

= M. Dubuc a lu à la suite de ce rapport une *Notice sur l'art du dégraisseur*, fruit des essais qu'il a tentés lui-même sur ce sujet, et dont le succès le porte à croire qu'on peut, dans beaucoup de cas, simplifier les procédés tendant à enlever les taches sur diverses substances. Il finit en promettant à la Compagnie un travail plus étendu sur cette matière.

= M. *Dubuc* a rendu compte de trois ouvrages adressés à l'Académie par M. Julia-Fontenelle, correspondant.

Dans le premier, M. Julia examine, sous le double rapport de l'histoire naturelle et de la chimie, diverses substances animales et végétales trouvées en Egypte dans des tombeaux, par M. Passalacqua, et faisant partie de

Digitized by Google

sa précieuse collection. La conservation de plusieurs fruits, graines, etc., pendant trois mille ans, offre un fait remarquable, et la preuve que la végétation de cette contrée est encore la même que dans ces temps reculés, puisqu'ils s'y trouvent encore aujourd'hui communs et entièrement semblables.

Le second est une Notice traduite de l'espagnol, de M. Bascelss, sur la singulière propriété qu'ont le *potassium* et le *sodium* de brûler sur l'eau ou dans l'eau. M. Dubuc ne pense pas qu'on doive regarder comme un bien la découverte de ce nouveau feu grégeois.

Le troisième ouvrage de M. Julia, dont M. Dubuc a rendu compte, intitulé : *Manuel de physique amusante*, paraît, à M. le rapporteur, remplir plus que son titre, et ce recueil, destiné seulement à amuser, lui paraît également propre à instruire.

= M. Houtou-Labillardière a fait un rapport sur deux brochures de M. Chevalier, l'une sur les *chlorures*, l'autre sur *l'usage de l'arsenite de cuivre pour colorer quelques sucreries.*

M. le rapporteur regarde le premier de ces Mémoires comme un recueil bien fait des applications des chlorures alcalins, comme désinfectants et anti-putrides, mais n'y voit rien de neuf, et rapporte à Guiton de Morveau tout l'honneur de la découverte de ce moyen.

L'autre avait, au moment de sa publication, un but positivement utile que M. Labillardière avait déjà, de son côté, rempli à Rouen, ayant lui-même analysé de pareilles sucreries et fait part à l'Académie et à l'administration de ses observations.

= Un Mémoire sur la prompte oxidation des clous de la jetée en bois du port de Fécamp a été adressé à l'Aca-

Digitized by Google

démie par M. Germain, l'un de ses correspondants. M. *Labillardière*, au nom d'une commission, a fait un rapport sur ce Mémoire.

M. le rapporteur regarde le travail de M. Germain comme renfermant des observations très-importantes, puisqu'elles sont en quelque sorte la confirmation de ce que Davy a avancé sur la corrosion des métaux par l'eau de mer, et sur les moyens de les en préserver. Mais il ne croit pas que la partie théorique de l'ouvrage de M. Germain soit tout-à-fait satisfaisante. Il pense que les mêmes faits s'expliquent plus heureusement, d'après les principes que lui-même expose, et qui se rattachent à l'oxidation qui résulte du développement de l'électricité, qui a lieu par le contact de deux substances métalliques, théorie par laquelle notre confrère a déjà heureusement expliqué l'oxidation profonde de la statue dorée de Lillebonne.

= M. *Blanche* a fait un rapport sur l'*Analyse d'une concrétion trouvée dans le cerveau d'un homme mort d'une inflammation aiguë de l'estomac*, faite par M. Morin, et adressée par lui à l'Académie ; et M. Leprevost, sur un autre Mémoire du même auteur, contenant l'*Analyse du riz de veau.*

(Ce dernier Mémoire est du nombre de ceux qui sont imprimés à la suite de ce rapport).

Histoire Naturelle.

= M. *A. Le Prevost* a rendu compte des *Observations botaniques et zoologiques* adressées à l'Académie par M. Desmazières, correspondant.

Il y décrit plusieurs espèces nouvelles ou mal déterminées de divers genres. Dans toutes ses observations, M. Desmazières se montre également rempli de sagacité.

Digitized by Google

et de bonne foi. Ses recherches microscopiques sur les mycodermes sont celles qui présentent le plus d'aperçus vraiment neufs. Ce nouveau genre lui paraît, ainsi qu'à notre estimable correspondant M. Gaillon, formé d'animalcules aggrégés.

M. *Marquis* a exposé les motifs qui ne lui permettent pas d'adopter cette opinion, dans ses *considérations sur les végétaux du premier ordre*, dont il a fait hommage à l'Académie.

= M. *Le Turquier* a présenté à l'Académie la suite de sa concordance de la nomenclature des plantes cryptogames, travail pénible dont tous ceux qui s'occupent de cette partie de la botanique doivent lui savoir gré.

= Dans une brochure qu'il nous a offerte, intitulée: *Discussion sur l'antiquité de la découverte et de l'usage du platine*, M. Rever, par de nouvelles recherches, a rendu très-probable l'opinion qu'il avait déjà émise que le plomb blanc des anciens n'est autre chose que le platine.

= Nous avons dû à un autre correspondant, M. Lair, un *Mémoire* intéressant *sur le parcage et le commerce des huîtres*, et une *Notice sur une nouvelle variété de pommes, découverte en* 1826, *dans le département du Calvados.*

MÉDECINE.

= M. *Flaubert* a mis sous les yeux de l'Académie la partie supérieure du fémur d'un homme chez qui il avait reconnu, il y a plusieurs années, une fracture du col de cet os, qui s'était guérie en peu de temps sans qu'il en eût résulté de claudication.

M. Flaubert conclut de cette observation que, contre l'opinion de la plupart des chirurgiens et particulière-

Digitized by Google

ment des chirurgiens anglais, les fractures du col du fémur peuvent, dans quelques circonstances, se réunir immédiatement et aussi complètement que celles de la partie moyenne du même os, et sans que la marche paraisse ensuite plus gênée qu'avant cet accident.

= M. *Hellis* a donné lecture d'une *Notice sur un hoquet accompagné de phénomènes nerveux très-singuliers*, dont il a suivi la marche dans un malade confié à ses soins, et qui a été présenté à l'Académie par M. Hellis.

= Cette observation curieuse a engagé M. *Des Alleurs* à communiquer à l'Académie une autre observation qui lui paraît avoir une grande analogie avec la précédente. Il s'agit d'un mouvement convulsif de la jambe, ou danse de S. Gui, guérie par suite d'une inflammation chronique de la paupière.

= Dans un rapport sur le bulletin des travaux de la Société de médecine de Rouen, M. *Godefroy* donne une idée avantageuse des efforts de cette Compagnie pour le progrès des sciences. Un travail de M. Pihorel sur l'humidité, et plusieurs Memoires intéressants de MM. Leprévost, Couronné, Des Alleurs, Vingtinier, ont surtout fixé son attention.

= M. *Godefroy* a rendu compte d'un Mémoire de M. Ladevèze, correspondant, sur *l'éducation physique des enfants*, qui a partagé, en 1821, un prix proposé par la Société de médecine de Bordeaux.

L'ouvrage de M. Ladevèze paraît à notre confrère celui d'un médecin éclairé et d'un praticien judicieux.

= Un rapport de M. *Des Alleurs* sur les *Annales de la Société royale des sciences, lettres et arts d'Orleans*,

Digitized by Google

lui a fourni l'occasion de communiquer à l'Académie quelques réflexions sur le traitement de la colique des plombiers, proposé par M. Ranque, et que notre confrère recommande à l'attention des praticiens.

= Une thèse de M. Bonfils, sur la *jurisprudence médicale relative aux aliénés*, a été offerte par l'auteur à l'Académie, et M. *Des Alleurs* a fait connaître à l'Académie le mérite de ce Mémoire, dans le compte qu'il en a rendu.

Agriculture.

= M. *Marquis* a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires du discours qu'il a prononcés à l'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture de Rouen.

= M. *Dubuc* nous a lu une nouvelle *Notice sur l'application du chlorure de chaux à la culture des plantes textiles*, suivie d'*Observations sur l'emploi en agronomie de plusieurs matières salino-terreuses.*

Des essais faits par M. Dubuc, dans les deux années dernières, confirment la propriété d'activer la végétation qu'il a reconnue dans le chlorure de chaux, et sur laquelle il nous a déjà communiqué deux Mémoires. Il résulte de ses essais que le chanvre ordinaire, cultivé dans un terrain arrosé seulement deux fois d'une solution de chlorure, prend plus d'accroissement, et donne des semences plus abondantes et plus grosses que cultivé dans un sol non chloruré.

D'autres expériences le portent à penser que ce sel n'agit pas sur la végétation seulement comme hygrométrique, ainsi qu'on l'a cru, mais probablement par

Digitized by Google

absorption, comme le gypse sur les trèfles et autres fourrages.

Notre confrère pense que le lin et les plantes oléagineuses, telles que le colza, le *sinapis*, sont du nombre decelles à la culture desquelles conviendrait particulièrement l'emploi du chlorure, sur l'effet duquel plusieurs essais ont déjà été tentés par d'autres observateurs, d'après ceux de M. Dubuc.

(Le Mémoire de M. Dubuc se trouve imprimé à la suite de ce rapport).

= Le même membre a lu une autre *Notice sur l'inutilité des silos pour la conservation des grains en France.*

Les expériences faites par M. Ternaux n'ont fait, par leur peu de succès, que confirmer M. Dubuc dans l'opinion qu'il avait déjà plusieurs fois émise, que ce moyen de conservation des grains ne peut réussir dans notre climat.

= En rendant compte du Bulletin de la Société d'Agriculture de Limoges, M. *Leprevost*, vétérinaire, a relevé plusieurs erreurs qui s'y trouvent sur les moutons à longue laine de l'Angleterre, et fait part à la Compagnie de l'introduction de l'une des plus belles races de ce genre, qui vient d'être faite en Normandie par M. Bille.

= M. Hurtrel d'Arboval, correspondant, a adressé à l'Académie le deuxième volume de son *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaire.*

= Parmi les nombreux rapports que l'Académie a entendus sur les Recueils des Compagnies savantes avec lesquelles elle entretient d'utiles relations, celui de M. *Duputel* sur les travaux de la Société d'Emulation de Rouen ne pouvait manquer d'être entendu avec un intérêt particulier.

Digitized by Google

Il en a été de même des rapports de M. *Meaume*, sur les travaux de la Société d'agriculture de Rouen, et de M. *Dubuc* sur les Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture.

= Diverses autres Sociétés savantes, qui nous ont également fait part de leurs travaux, telles que celles de l'Eure, d'Indre-et-Loire, de Tarn-et-Garonne, du Jura, de Strasbourg, de Metz, du Puy, etc., doivent trouver ici l'expression de la reconnaissance de l'Académie, ainsi que MM *Dubuc*, *Leprevost*, médecin, *Prevost*, pépiniériste, *Leprevost*, vétérinaire, *Meaume*, qui ont pris soin de nous en rendre compte.

Messieurs, j'ai commencé ce rapport en vous faisant part de l'acquisition qu'a faite l'Académie d'un membre sur lequel elle fonde de justes espérances : pourquoi faut-il qu'en le finissant j'aie à vous rappeler la perte qu'elle a faite presque en même temps d'un de ses membres les plus anciens, les plus chers, objet, depuis bien des années, de la vénération de tous ses confrères, Monsieur Gosseaume.

Payer à sa mémoire, dans cette séance solennelle, le tribut de regrets et d'éloges qu'il a si bien mérités, est l'un des devoirs qui m'étaient imposés. Un de mes confrères, que vous n'avez jamais entendu qu'avec intérêt, a bien voulu se charger de remplir cette tâche. Le portrait du médecin habile et bienfaisant, du savant, de l'homme recommandable à tant d'égards, que nous regrettons, ne pouvait être plus dignement tracé que par un élève, un ami, qui, dans la même carrière, marche si honorablement sur ses traces.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

NOTICE

SUR UNE COMÈTE DÉCOUVERTE A L'OBSERVATOIRE DE VIVIERS, LE 29 MARS 1826,

Par M. FLAUGERGUES, Astronome.

M. Gambart, directeur de l'observatoire de Marseille, connu par la découverte de plusieurs comètes, et par des observations astronomiques bien intéressantes, eut la bonté de m'écrire, le 22 mars dernier, qu'il avait découvert le 9, dans la Baleine, une comète (*a*), qui se trouvait alors dans la constellation du Taureau; je cherchai cette comète le 29 mars au soir, et en parcourant cette partie du ciel, j'aperçus, sous le bras gauche d'Orion, une nébulosité ronde, blanche et à peine visible. Je crus que c'était la comète annoncée par M. Gambart, et comme mes instruments n'étaient pas bien disposés, je me contentai de dessiner la configuration qu'elle formait avec les étoiles voisines. Je la revis le 30

(*a*) M. Biela a observé cette comète dès le 28 février, et c'est à cet astronome que l'on doit sa découverte.

Digitized by Google

et le 31 mars ; son mouvement, assez considérable, était dirigé contre, l'ordre des signes en s'élevant vers le nord. Cette comète avait beaucoup diminué de clarté, et à peine pouvait-on l'apercevoir avec la lunette de mon équatorial, dont l'objectif a vingt-trois lignes et demie de diamètre ; elle disparaissait même totalement pour peu qu'on éclairât cet objectif, et il ne me fut pas possible de faire une seule observation. Le seul de mes instruments avec lequel cette comète fût bien visible, était une lunette achromatique, dont l'objectif a deux verres à quarante pouces six lignes de foyer et trente lignes et demie d'ouverture. Cette lunette, garnie d'un oculaire de deux pouces de foyer, est d'une clarté admirable ; elle est montée sur un pied parallatique, mais elle n'avait pas de micromètre, et, pour en faire usage dans le cas présent, il fallait au moins y appliquer un micromètre circulaire. La construction de ce petit instrument, où j'appelai tous les soins et toute la précision qu'il exige pour être parfait, m'empêcha, pendant deux jours, d'observer la nouvelle comète, et ce ne fut que le 3 avril que je pus faire quelques observations passables ; mais le 4, le 5 et le 6 avril, je fis de très-bonnes observations ; la comète s'affaiblissait continuellement ; le 6 avril elle était à peine visible, et le 7 je ne pus la retrouver : quelque peine que je pris pour y parvenir, je ne l'ai pas revue depuis.

Dans la persuasion où j'étais que la comète que j'observais était la même que celle que M. Gambart m'avait annoncée, je ne m'occupai pas de la réduction de mes observations, que je regardais comme devant être probablement inutiles. La comète de M. Gambart étant alors connue de tous les astronomes et observée avec des instruments bien meilleurs que les miens, je fus bien surpris lorsque je vis, par les observations de cette comète, que M. le baron de Zach a publiées dans le numéro 4 du 14e volume de sa Correspondance astrono-

Digitized by Google

mique, que la comète que j'avais observée était différente de celle de M. Gambart, et qu'on ne pouvait les confondre ensemble. En effet, le mouvement de cette dernière était direct; elle ne s'était presque pas écartée du parallèle du dixième degré de déclinaison boréale, et n'avait disparu qu'au commencement du mois de mai. La comète que j'avais observée était rétrograde (en apparence); elle s'était élevée, dans peu de jours, de six degrés vers le pôle nord, et n'était plus visible dès le 7 avril. Aussitôt que j'eus remarqué cette différence, je recueillis mes observations, et je les envoyai toutes *brutes*, le 15 juillet dernier, à M. le baron de Zach : j'ignore encore quel usage cet astronome célèbre en aura fait, n'ayant pas reçu les cahiers de la Correspondance astronomique depuis le premier du 15e volume.

Je ne rapporterai ici que les observations des 4, 5 et 6 avril, qui sont les plus exactes et les plus sûres; la comète fut comparée, ces jours-là, aux étoiles bien connues π, γ, et la 48e du Taureau respectivement; ces étoiles sont placées dans le Catalogue de M. Piazzi, édition de 1814, à la IVe heure, sous les nos 79, 39 et 21. C'est dans cet excellent catalogue que j'ai pris les ascensions droites moyennes, les déclinaisons moyennes, ainsi que les mouvements propres de ces étoiles, et j'ai calculé rigoureusement leurs positions apparentes, les jours des observations, au moyen des tables d'aberration, de nutation et de précession, publiées par M. le baron de Zach (Marseille 1812 et 1813) : enfin j'ai supposé l'obliquité apparente de l'écliptique au temps de ces observations = 28° 27′ 41″, telle qu'elle résulte des observations et de la théorie de feu M. Delambre.

Digitized by Google

TABLE *des Observations de la nouvelle Comète des 4, 5 et 6 Avril 1826, et des Ascensions droites, Déclinaisons, Longitudes et Latitudes de cette Comète, conclues de ces Observations.*

HEURES MOYENNES DES OBSERVATIONS, Temps moyen, à Viviers.	ÉTOILES comparées.	NOMBRE des Observat.	DIFFÉRENCES MOYENNES d'AR, entre la comète et l'Etoile en Arc.	DIFFÉRENCES MOYENNES de Déclinaison entre la Comète et l'Etoile.
4 Avril, 8h 10′ 1″.	π du ♉.	8.	— 13′ 59″.	— 9′ 48″.
5 Avril, 8 21 34.	γ du ♉.	8.	+ 15 52.	— 38 5.
6 Avril, 8 19 26.	48° du ♉.	6.	+ 9 43.	— 10 22.

ASCENSION DROITE apparente DE LA COMÈTE.	DÉCLINAISON apparente DE LA COMÈTE.	LONGITUDE apparente DE LA COMÈTE.	LATITUDE apparente DE LA COMÈTE.
63° 58′ 3″.	14° 8′ 54″ B.	64° 35′ 47″.	7° 2′ 45″ A.
62 44 33.	14 33 50.	63 30 28.	6 25 25.
61 38 25.	14 47 10.	62 29 45.	6 0 19.

Digitized by Google

Au moyen de ces trois lieux géocentriques de la comète, exacts mais trop rapprochés, j'ai trouvé les éléments suivants de son orbite parabolique.

Inclinaison	9° 32′ 26″.
Longitude du nœud ascendant.....	193 31 11.
Longitude du périhélie.....	222 53 32.
Distance périhélie.....	0, 646146.

Passage au périhélie, avril 26, 95973, ou 26 avril 23 h. 2′ 0″, temps moyen au méridien de l'observatoire de Viviers.

Sens du mouvement direct, ce n'est que dans ce dernier élément que cette comète ressemble à la comète annoncée par M. Gambart.

Ces éléments ne sont qu'approchés; je travaille actuellement à les rectifier, ce qui n'exige que du temps et de la patience; mais dans leur état présent, ils sont suffisants pour qu'on puisse reconnaître que la comète que j'ai observée est nouvelle, ou du moins qu'elle ne ressemble à aucune de celles du Catalogue des comètes de M. Delambre. (Astronomie, tome 3, page 409).

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS

SUR LE SULFURE ROUGE D'ARSENIC, OU RÉALGAR,

Considéré comme matière colorante, applicable à la fabrication des toiles peintes;

Par M. Houtou-Labillardière.

L'art de la teinture et de l'impression marche avec tant de rapidité vers leur perfection, depuis que la chimie a pris place parmi les sciences exactes, que le plus habile manufacturier de la fin du siècle dernier serait aujourd'hui bien en arrière sur cet art, dans lequel tout consistait alors dans l'application de quelques matières colorantes végétales ou animales. Non-seulement les moyens d'exécution se sont perfectionnés, mais encore le nombre des matières colorantes a considérablement augmenté. Plusieurs prises parmi les substances minérales, regardées autrefois comme impropres à la teinture, figurent maintenant sur les plus beaux produits de notre industrie, dont la nécessité de varier et d'assortir les couleurs dans l'indienne en fait journellement rechercher l'application; les résultats prouvent qu'il est encore possible d'en augmenter le nombre et d'espérer les mêmes avantages. Les essais que j'ai faits dans ce but sur le sulfure d'arsenic comme colorant, et dont je vais avoir l'honneur d'entretenir l'Académie, en sont une nouvelle preuve, par les nombreuses couleurs qu'il développe avec plusieurs substances, et la solidité de ces teintures, qui pourrait en quelque sorte lui faire donner le nom de *garance minérale*.

Digitized by Google

Déjà M. Braconnot, dans une note publiée dans le tome 12 des Annales de chimie et de physique, a proposé le sulfure jaune d'arsenic ou orpiment comme matière colorante jaune, en le fixant sur les objets, après l'avoir dissout dans l'ammoniaque; la laine, la soie et le coton imprégnés de cette dissolution, et séchés ensuite, se trouvent teints en jaune par le sulfure d'arsenic que l'ammoniaque laisse déposer en s'évaporant (*a*).

Depuis assez long-temps je m'occupe de recherches sur l'application des matières minérales colorées sur les tissus de coton, et les résultats auxquels je suis parvenu me paraissent assez importants pour les publier, sans cependant avoir la prétention d'indiquer des procédés bien exacts et des couleurs très-précieuses. Les moyens complets d'exécution n'étant pas en mon pouvoir, et le succès des couleurs dans l'indienne dépendant du caprice et du goût des consommateurs, j'espère néanmoins, en publiant ces observations, attirer l'attention des manufacturiers de toiles peintes sur un grand nombre de couleurs solides et très-peu dispendieuses. Aujourd'hui je me bornerai à rapporter les résultats remarquables que j'ai obtenus par le sulfure rouge d'arsenic combiné avec l'oxide de plomb, qui, selon les proportions des matières qui servent à fixer ce composé, la température à laquelle se fait la teinture et quelques autres circonstances, peuvent donner une grande variété de couleurs solides, telles que le jaune, le rouge-orangé, le rouge-brun, le brun, le noir, et beaucoup de nuances intermédiaires entre ces couleurs, qui résistent toutes parfaitement au savon, à l'air, au frottement, et susceptibles d'être associées à beaucoup de genres d'indienne.

(*a*) Cette teinture ne résiste pas aux substances alcalines.

Digitized by Google

Le composé ou plutôt les composés colorés avec lesquels j'obtiens ces différentes teintures, peuvent être considérés, d'après un travail récent de M. Berzélius, (Annales de chimie et de physique, tome 32) comme des combinaisons de sulfure d'arsenic et d'oxide de plomb, dans lesquelles le sulfure joue le rôle d'acide, et ayant par leur propriété beaucoup d'analogie avec les sels. Depuis long-temps on connaît la propriété que la potasse et la soude ont de dissoudre le sulfure d'arsenic, et les acides de précipiter le sulfure de ces dissolutions; mais on ignorait, avant le travail de M. Berzélius, que la dissolution du sulfure d'arsenic dans un alcali, mêlée à une dissolution de cuivre, de plomb, de fer, etc., y déterminât un précipité composé du sulfure d'arsenic et de l'oxide métallique du sel employé, comme cela a lieu, pour le mélange de deux dissolutions salines, desquelles il peut résulter de leur décomposition mutuelle un sel insoluble. C'est sur ce principe que repose le moyen de fixer ces couleurs, et consiste à appliquer sur la toile un sel de plomb, et à la passer ensuite dans un bain formé par la dissolution du sulfure d'arsenic (réalgar) dans la potasse; la décomposition de ces matières se faisant au contact de la toile, le nouveau composé insoluble et coloré s'y combine ou y adhère avec assez de force pour être employé comme colorant, en donnant des nuances différentes, dépendantes de quelques circonstances et des proportions des matières.

J'emploie l'acétate de plomb pour composer la base ou le mordant de ces couleurs, mélangé avec un peu d'acide acétique pour permettre de l'épaissir à l'amidon grillé et d'être imprimé à la planche ou au rouleau. Le colorant ou la dissolution de sulfure d'arsenic rouge se prépare en faisant bouillir dans un pot d'eau, pendant une heure, trois onces de réalgar, deux onces de potasse, une once

Digitized by Google

de chaux éteinte, le liquide forme la base du colorant, qui, étant modifié, donne avec le même mordant d'acétate de plomb, les différentes couleurs dont j'ai parlé. Le calicot imprimé avec l'acétate de plomb, plongé à froid dans ce bain, prend une nuance jaune; en ajoutant à ce même bain une certaine dose de potasse ordinaire, que l'expérience apprend à connaître, on obtient du rouge-orangé; la potasse caustique, également en certaine proportion, donne du rouge-brun, en plus forte dose du brun, en teignant toujours à froid, et avec ce dernier bain employé chaud, on développe du noir et des variétés de couleurs suivant les proportions des matières, la quantité d'eau et la température.

J'ai aussi cherché à fixer ces couleurs en fond uni et à ronger sur la teinture; les résultats de l'application de ces matières colorantes sont aussi moins beaux que par l'impression, surtout pour l'uni et la vivacité de la teinture; dans ce cas c'est le sous-acétate de plomb qui sert de mordant, et les colorants sont les mêmes que pour l'impression; mais ces couleurs résistant aux acides et aux alcalis, m'ont occasionné beaucoup de recherches pour parvenir à les ronger parfaitement. Le procédé le prouve assez par lui-même, car la théorie chimique ne le prévoit pas; il consiste à imprimer sur l'objet teint une dissolution épaissie de chromate de potasse, et à le passer ensuite dans une eau acidulée par l'acide muriatique; les places imprimées deviennent d'abord jaunes (chromate de plomb), puis quelques minutes après blanches, sans que le fond soit altéré.

Ces résultats, quoique obtenus sur une petite échelle, me permettent cependant de croire qu'ils peuvent être exécutés avec succès sur une plus grande, ayant réuni dans leur exécution les circonstances qui se présenteraient dans la pratique.

Digitized by Google

AGRONOMIE.

NOUVEAU MÉMOIRE

SUR L'EMPLOI DU CHLORURE DE CHAUX EN AGRONOMIE,

Par M. Dubuc.

(*Séance du* 18 *Mai* 1827.)

Avertissement.

Messieurs,

L'ouvrage que je vais communiquer à l'Académie fait, en quelque sorte, suite à ceux dont je l'ai entretenue les années précédentes sur l'usage du chlorure de chaux considéré comme engrais. Je devais lui donner beaucoup plus d'extension qu'il n'en a, car les sujets qu'on y traite sont vastes, surtout depuis que les chimistes se sont occupés de l'analyse des sols arables et de celle des plantes avec des moyens inconnus aux anciens auteurs agronomiques; mais j'ai préféré rendre cet ouvrage moins long et moins scientifique en le mettant plus à la portée de ceux qui se livrent à l'agriculture..... Je me suis dit : « La terre, » pour être mise et tenue en valeur, n'a besoin que » de l'influence du ciel et de la main des hommes, » et, avec des labours et des engrais appropriés à sa » nature, elle donne toujours de belles récoltes. » L'expérience prouve la vérité de cette assertion.

Ainsi, faisant abstraction de toutes les théories nouvelles sur la science agricole, théories qui sont d'ailleurs bien loin d'avoir acquis la sanction du temps; et de

Digitized by Google

l'expérience, je me suis livré à quelques essais pour tâcher de justifier l'action *électro-organique* du nouvel engrais que je propose; mais en limitant toutefois son effet, seulement à l'égard de certains végétaux.

Ces essais sont suivis de nouvelles observations sur diverses matières salino-terreuses en agriculture. Je crois que cet ouvrage renferme dans son ensemble quelque chose d'utile en agronomie.

Vous allez en juger :

Nouvelle Notice sur l'application du Chlorure de chaux à la culture des plantes textiles, suivie d'observations chimico-géorgiques à l'égard de l'emploi de plusieurs matières salino-terreuses en agronomie.

Déjà deux fois, en 1821 et 1822, j'exposai à vos regards bon nombre de plantes d'un accroissement plus qu'ordinaire, et j'attribuai la cause de cette espèce de *superfétation* végétale à l'emploi du chlorure de *calcium* dissous dans l'eau, dont je me servis alors pour humecter la terre où ces plantes végétèrent.

Cette singulière découverte ayant reçu une grande publication, depuis quelques années, dans les nombreux ouvrages qui traitent particulièrement de la science agricole, a été commentée de bien des manières, et cela devait être, car tout ce qui paraît nouveau trouve toujours des approbateurs et des contradicteurs; mais, en définitif, il est resté prouvé que le chlorure de chaux est maintenant regardé comme un puissant agent végétatif à l'égard de certaines plantes, et nous ne craignons pas d'avancer que, parmi toutes les découvertes scientifiques qui honorent ces derniers temps, celle de l'emploi du chlorure de chaux en agriculture doit y tenir une place distinguée comme utile au monde, et surtout

Digitized by Google

comme étant sans danger dans son application ni ruineuse dans ses usages.

Lors de la publication de mon premier mémoire sur l'emploi de cet autre compost en agronômie, j'exprimai fortement le désir d'en voir faire l'essai à la culture des plantes textiles, surtout pour celles du lin et du chanvre, comme étant les plus utiles à cultiver en France après le blé. Moi-même je devais tenter ces essais en rase campagne, sur des terreins variés, dans un faire valoir où je voulais finir ma carrière; mais des circonstances imprévues ont neutralisé ce projet. Néanmoins, j'ai fait, en petit, aux environs de Rouen, quelques tentatives, en y cultivant le chanvre ordinaire, *cannabis sativa*. Les résultats que j'en ai obtenus ne sont pas sans quelque intérêt, et peuvent jeter un nouveau jour sur l'emploi et les propriétés du chlorure de calcium, soit comme engrais, soit comme stimulant végétatif.

Je vais donc succinctement rapporter ces essais et dire leurs résultats. Ils seront suivis d'observations sur l'usage du gypse et de quelques sels à bases terreuses en agriculture. J'ai cru pouvoir ajouter ces autres observations aux premières, parce qu'elles ont beaucoup d'analogie agricole entre elles.

Le 12 avril 1815, je semai plusieurs graines de chanvre ordinaire, à un pied d'intervalle l'une de l'autre, dans une planche de terre de jardin, préalablement arrosée de la liqueur végétative dont on trouve la composition dans le Précis analytique de vos travaux, année 1822 (*a*).

(*a*) Pour éviter les recherches, voici cette composition :

On fait fondre un kilogramme de chlorure de chaux calciné dans soixante litres ou environ six seaux d'eau ordinaire; le sel s'y dissout presqu'en totalité, et le fluide salin étant refroidi doit

Digitized by Google

Je fis également un semis de chanvre à côté du premier, mais ici la terre ne fut arrosée qu'avec de l'eau de citerne.

On arrosa de nouveau les deux plants de chenevis le 24 juillet suivant, le premier avec le fluide salin, et l'autre d'eau de pluie ordinaire, en observant d'y répandre la liqueur végétative à environ quatre pouces du collet de la racine ; puis on abandonna ces plantes à l'influence atmosphérique jusqu'au 20 septembre, où ce chanvre avait acquis son dernier degré d'accroissement et de maturité.

Le chanvre chloruré présentait, dans son ensemble, un tiers plus d'accroissement et de force que n'en avait le même chanvre excru dans le même sol, mais sans influence étrangère.

Mais voulant vérifier de plus en plus l'effet *électro-organique* du chlorure de *calcium* à l'égard de l'accroissement du chanvre, j'ai, en conséquence, répété ces deux essais en 1826, dans un fonds plus argileux que le premier, quoique de médiocre qualité ; à cet effet, le 17 avril, j'en emblavai deux carrés avec de belle graine provenant d'un des plus forts brins de chanvre excru l'année précédente dans de la terre arrosée de la liqueur végétative.

L'un des carrés fut traité deux fois avec le chlorure liquide ; l'autre fut arrosé simplement aussi deux fois avec de l'eau de pluie.

---

marquer à peu près un degré et demi au pèse-sel. C'est ce mélange que j'appelle *liqueur végétative*, et dont je me suis toujours servi pour faire mes essais agricoles, en l'employant aussitôt qu'il est fait.

J'entends par chlorure de chaux la combinaison, jusqu'à parfaite saturation, de l'acide muriatique et de la craie, puis filtrée et évaporée jusqu'à siccité par une forte chaleur, afin que ce sel se trouve complétement privé d'eau.

Digitized by Google

Le chanvre soumis à l'action du chlorure fit des progrès rapides, et se montra toujours plus foncé en couleur et plus vigoureux dans son ensemble que le chanvre cultivé par la méthode ordinaire, et donna en outre une quantité énorme de grosse et belle graine que nous regardons comme supérieure au chenevis commun pour la reproduction de l'espèce.

Je crois faire plaisir à l'Académie en exposant à ses regards quelques pieds de chanvre tels que je les ai récoltés dans mes deux derniers essais, afin qu'elle juge par comparaison de la différence notable qui existe entre eux, quoique excrus sur un sol de même nature.

Il devient inutile, je crois, d'entrer dans les minutieux détails qu'exige la culture du chanvre, mais cette plante, comme le lin, veut un terrein bien meuble, bien amendé, et surtout privé des plantes insolites qui nuisent à son accroissement et l'empêchent de taler, etc.

Il résulte donc de ces essais :

1° Que le chanvre ordinaire, semé dans un terrein arrosé seulement deux fois de chlorure de chaux liquide, y acquiert plus d'accroissement que cultivé dans un sol non *chloruré;*

2° Que la graine provenant de ce chanvre, vu sa beauté et ses autres qualités, doit être préférée au chenevis ordinaire pour la reproduction de l'espèce, etc. (*b*).

(*b*) Ceux qui cultivent le chanvre en grand, en terre ordinaire, pourraient à peu de frais se procurer de beau chenevis au moyen d'un léger semis de cette graine, seulement dans une perche de terre chlorurée, et en suivant le procédé indiqué aux essais précédents : je suis convaincu qu'on y récolterait assez de semences pour en emblaver une acre de terre (environ un arpent et demi) l'année suivante. Cette petite pépinière aurait donc l'avantage de

Digitized by Google

Voici d'autres considérations géorgiques, non-seulement sur le chlorure de chaux en agronomie, mais encore sur diverses substances salino-terreuses aussi employées aux champs, soit comme engrais, soit comme stimulants végétatifs à l'égard de certaines plantes.

Et d'abord il est certain que la chaux ordinaire, employée seule ou caustique, nuit presque toujours aux végétaux qu'elle touche : ce n'est donc que dans un état de combinaison, soit avec le chlore, soit avec les acides, ou encore avec l'humus, etc., que le calcium (la chaux pure) agit sans danger réel pour favoriser l'accroissement et la formation de telle ou telle plante.... Ici on ignore et on ignorera probablement toujours le mode d'action des compositions calcaires à l'égard des végétaux ; mais leur effet est certain en agronomie ; voilà ce qui est important à savoir : faisons-en la meilleure application possible à l'espèce.

On a dit encore, car nous vivons dans un temps où l'on veut tout expliquer, que le chlorure calcaire tant vanté n'agissait en agriculture que comme tout autre sel de nature hygrométrique et non comme engrais ; c'est-à-dire qu'il entretenait les radicules ou le chevelu des grosses racines d'une humidité prolongée qui favorisait le développement et l'accroissement du végétal, etc.

Je partageai d'abord cette idée, mais bientôt j'en revins, et, après un mûr examen, je restai convaincu que l'effet de ce stimulant salin sur certaines plantes était dû à plusieurs causes occultes.

---

fournir de beau chenevis, mais encore de donner un chanvre, même cultivé à l'ordinaire, plus fort dans son ensemble que le chanvre produit par une graine moins belle et moins propre à la reproduction de l'espèce.

Digitized by Google

Les expériences suivantes vont appuyer mon opinion à cet égard.

A cet effet, j'ai mis à sécher, par une chaleur de quarante à cinquante degrés, de la terre végétale prise au pied du chanvre, arrosée de chlorure depuis 20 jours. La même opération eut lieu avec la terre voisine non chlorurée. Ces deux échantillons d'un sol de même nature et où végétait le chènevis, renfermaient exactement le même poids d'humidité... Ensuite on les exposa au grand air pendant deux mois, sous un hangar, pour observer leur degré d'hygrométricité réciproque.

Le résultat de ces essais fut que ces deux terres avaient absorbé la même quantité d'eau atmosphérique. Donc, ici, le chlorure de chaux avait été détruit dans l'action végétative; car, s'il en était autrement, la terre qui en fut primitivement arrosée aurait retenu plus d'humidité que celle non chlorurée. Nous croyons cet argument sans réplique; mais une autre expérience va encore confirmer cette assertion.

Je lavai à l'eau distillée les deux terres desséchées dont je viens de parler; le fluide en sortit presque incolore et sans goût sensible. Essayé avec le nitrate d'argent, il ne donna que de faibles traces de sel à base muriatique; la baryte n'y décéla non plus aucun sel sulfurique. Ainsi, mêmes résultats entre ces terres, par conséquent point de différence entre elles, considérées comme terre végétative dans les circonstances que nous avons rapportées.

Il résulte donc encore de ces derniers essais que le chlorure de chaux, dans son effet agraire, n'agit pas simplement comme agent hygrométrique à l'égard du chanvre, mais qu'il est décomposé et absorbé par cette plante dans l'acte de la végétation, comme le gypse

Digitized by Google

est absorbé par les plantes dites *trifoliacées* ou à fourrage, dont il augmente évidemment le produit par un surcroît d'accroissement qu'il leur procure. Enfin si le muriate de chaux calciné n'agissait que mécaniquement *ou comme porteur d'eau*, à l'égard du chanvre et autres plantes soumises à son action depuis long-temps, son emploi alors deviendrait inutile en agriculture dans les années humides; mais le contraire est prouvé par l'expérience.

Vouloir expliquer le mode d'absorption et d'assimilation, par les plantes, du chlorure de chaux, du plâtre, de la marne, etc., c'est vouloir égaler en vain le créateur de toutes choses. Contentons-nous donc de bien observer les effets agraires des stimulants végétatifs; employons utilement ces matières pour augmenter le produit des récoltes, mais ne cherchons pas trop de lumières, de peur d'en rencontrer de semblables à ces feux follets qui conduisent le voyageur dans des précipices au lieu de les faire surgir au port.

Je continue mes observations.

Si l'on en juge par analogie, tout porte à croire que les sels nitriques à base calcaire et le chlorure de chaux conviennent aussi à la culture du lin et des plantes dites oléracées, telles que le colza, les synapis, etc.; ce qui milite en faveur de cette opinion, c'est qu'en général les végétaux à fleur cruciforme prennent plus d'accroissement vers le littoral des mers et dans des terres un peu nitreuses que partout ailleurs. Les cultivateurs zélandais, les normands, etc., voisins de l'Océan, ont fait cette remarque depuis long-temps; aussi font-ils un grand usage des goémons, des varechs et autres plantes marines empreintes de muriate de chaux et de matière animale pour amender les terres destinées spécialement à la culture des plantes textiles et à graines

Digitized by Google

huileuses (c). On a observé aussi que les déblais des caves, des écuries, etc., éparpillés sur les chenevières, favorisaient encore l'accroissement du chanvre, effet que je n'hésite pas d'attribuer, dans cette circonstance, aux sels terreux nitriques et muriatiques dont ces déblais sont toujours plus ou moins chargés.

Mais la meilleure méthode de faire usage du chlorure de chaux et autres sels analogues à la fumure des terres, ou pour les amender, n'est rien moins que déterminée; c'est une matière neuve en agriculture qu'il faut étudier afin d'en régler l'emploi suivant les circonstances.

Par exemple :

Quelle est la quantité en poids de chlorure de chaux sec qu'il faut mettre sur un arpent de terre à fonds argileux, destiné à la culture du lin, du chanvre, etc.?

Les terres où le calcaire domine pourraient-elles s'arranger de cet engrais salin?

Les terres dites d'alluvion, ou celles qui sont périodiquement submergées par le débordement des fleuves, des rivières, etc., en ont-elles besoin?

Faut-il employer le chlorure de chaux sec, en le mêlant aux fumiers ordinaires, ou dans l'état liquide? ou doit-on varier son usage selon les circonstances et la nature des sols?

Quels sont les végétaux, soit ligneux, soit herbacés, sur lesquels le chlorure de chaux et les nitrates terreux ont spécialement de l'action comme favorisant leur accroissement?

(c) Dans le Grand-Caux, vers le littoral de la mer, on amende, de temps immémorial, les terres destinées à la culture du lin et du chanvre, avec un compost résultant d'algues et de fumier ordinaire, bien hachés ensemble. Ce mélange est encore regardé aujourd'hui, dans cette contrée, comme le plus puissant agent végétatif qu'on puisse employer pour favoriser l'accroissement de ces deux précieuses plantes textiles.

Digitized by Google

Enfin, et dans tous les cas, quelle serait la méthode la plus simple comme la plus économique de répandre le chlorure de chaux sur des terres arables?

Toutes ces questions sont à résoudre; leur solution, n'en doutons pas, doit rendre de nouveaux services à la science agricole, et en étendre les progrès.

Moi, j'ai employé à mes petites expériences ce stimulant salin (le chlorure de calcium) dans l'état liquide ou nouvellement fondu dans l'eau: mais je conviens que cette méthode est peu praticable dans un grand faire valoir. J'ai pourtant lu dernièrement, dans un journal du royaume des Pays-Bas, contrée où l'agronomie excelle, qu'un cultivateur belge en avait fait usage, en 1826, avec succès, sur plusieurs arpents de terre; mais on n'y dit pas quel moyen ce cultivateur employa pour répandre ce sel en terre, ni les plantes qui firent le sujet des essais.

Un autre agronome, habitant du Périgord, M. A. B., m'a écrit qu'encouragé par des essais précédents, il allait faire l'emploi en grand, en 1827, du chlorure de chaux sous la forme sèche, à l'instar du plâtre, sur des plantes printannières, en le mêlant, avant sa dispersion sur le sol, avec une matière sèche. Il doit en mettre huit kilogrammes par arpent de terre. Ce cultivateur, ancien médecin principal des armées, paraît très-zélé pour les progrès de l'agriculture, et a promis de me faire connaître les résultats de ses essais.

Ici, Messieurs, je crois pouvoir assurer que les matières les plus convenables pour faciliter la dispersion du chlorure de chaux et du nitrate calcaire sur les terres, vu l'hygrométricité naturelle de ces sels, sont la tannée, la charrée, le charbon, la sciure de bois, les vieux platras, le sable, ou toutes autres substances pulvérulentes qu'on peut se procurer partout. Les proportions seront d'une de sel, et de deux à trois

Digitized by Google

d'une ou de plusieurs des matières qu'on vient de citer. Ce mélange doit avoir lieu à l'instant même de sa dispersion sur le sol.

L'on m'a aussi objecté qu'il n'était pas toujours facile de se procurer du chlorure de chaux pour en faire un usage étendu en agronomie réglée..... Je crois cette objection plus spécieuse que réelle dans son application, car si jamais l'emploi de cet engrais chimique se propage aux champs, on verra bientôt s'établir partout, et particulièrement chez les pharmaciens, des ateliers pour y fabriquer en grand le chlorure de chaux et le livrer à prix modéré aux agriculteurs et à ceux qui se livrent à l'horticulture. J'ajoute qu'une fabrique de ce sel, même en lui donnant une extension suffisante pour en fabriquer 500 kilogrammes par jour, ne coûterait pas 600 francs à monter, soit dans une ferme, soit partout ailleurs, où elle ne formerait qu'une annexe d'un autre établissement (*d*).

Ainsi, jamais un pareil établissement, dont il n'émane d'ailleurs aucune odeur ni fluides élastiques dangereux, ne peut compromettre ni la vie, ni la santé, ni la fortune de celui ou de ceux qui le formeront : avantage précieux qu'on ne rencontre pas toujours dans les inventions modernes.

On peut apprendre en deux heures à faire du chlorure de chaux, et ce sel préparé en grand revient au plus à 30 sous le kilogramme. Supposons donc qu'il en faille 15 kilogrammes pour amender une acre de terre (un arpent et demi) destinée à la culture du chanvre ou du

---

(*d*) L'Académie de Marseille, dans sa Séance du 31 Août 1827, a proposé un prix pour le meilleur ouvrage qui lui parviendra sur l'emploi en Agriculture du muriate de chaux, vu qu'on obtient ce sel en quantité énorme dans les fabriques de soudes artificielles, etc.

Digitized by Google

fin, la dépense sera ici de 22 fr. 50 c.; mais si, en résultat, le cultivateur récolte dans son champ seulement un cinquième plus de ces plantes que d'usage, ne sera-t-il pas bien dédommagé de cette faible dépense? D'ailleurs, qui sait encore si la terre chlorurée ne conservera pas au-delà d'une année l'influence végétative de cet autre fumier? C'est une nouvelle question à résoudre et à ajouter à celles dont j'ai parlé antérieurement, concernant l'emploi agricole des sels déliquescents à bases terreuses.

Ne fit-on pas aussi toutes sortes d'objections, il y a cinquante à soixante ans, contre l'emploi du plâtre en agriculture? Les uns disaient que cette matière sulfatée brûlerait ou effriterait les terres arables. D'autres, qu'il enrichirait le père pour ruiner les enfants, parce que la terre, après des récoltes forcées, cesserait de produire. D'autres enfin croyaient que les fourrages gypsés étaient mal-sains pour les ruminans, et rendraient poussifs les chevaux qui en seraient nourris, etc., etc. Mais malgré tous ces fâcheux pronostics, le plâtre cru ou calciné est maintenant un des composts le plus utile et le plus employé en agronomie.

En définitif, tout fait espérer que l'emploi agraire du chlorure de chaux étant une fois régularisé par suite d'essais et d'expériences faites avec intelligence et sans partialité, aura des résultats non moins avantageux pour l'agriculture que ceux obtenus du plâtre, dont l'usage a au moins tiercé les récoltes des plantes à fourrages ou trifoliacées dans nos campagnes.

Je termine ces observations agronomiques par exprimer à l'Académie mon regret de n'avoir pu moi-même donner plus d'extension à une découverte dont je suis, je crois, le principal auteur. Né à la campagne, ce genre d'expériences était tout-à-fait dans mes goûts; mais, comme je l'ai déjà dit ailleurs, l'âge et ma position

Digitized by Google

me privent pour toujours de cette autre occasion d'être utile à mon pays. Néanmoins je prends ici l'engagement de fournir, à ceux qui me le demanderaient, tous les renseignements qui sont en mon pouvoir, concernant la fabrication du chlorure de chaux, et sur son emploi appliqué à l'agriculture.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'OXIDE ROUGE DE PLOMB, OU MINIUM,

Par M. Houtou-Labillardière.

Messieurs,

Les oxides métalliques, dont le nom seul indique la composition, ne paraissent cependant pas tous formés par la combinaison directe de l'oxigène avec les métaux. Quelques uns semblent l'être par la combinaison de deux oxides du même métal; aussi ces sortes d'oxides n'existent-ils que pour les métaux qui forment au moins trois oxides. Cette manière de considérer ainsi certains oxides, vient de ce qu'ils ne se combinent point avec les oxacides; qu'au contraire, par leur action, ils se décomposent en deux autres oxides qui se comportent à l'égard des acides selon leurs propriétés. L'oxide rouge de plomb ou minium, le deutoxide de fer, le deutoxide et le tritoxide de manganèse se comportent ainsi avec les acides, et leur composition peut être exprimée non seulement par la quantité réelle d'oxigène qui en fait partie, mais encore par le rapport entre les oxides qui les composent ou que l'on peut isoler par l'action des acides.

L'oxide rouge de plomb, qui fait le sujet de cette notice, est formé, d'après M. Berzélius, de 100 de plomb et de 11,587 d'oxigène, ou de protoxide de plomb partie, et d'oxide puce partie, qui, en somme, contiennent la même quantité d'oxigène et de métal.

Digitized by Google

M. Longchamp, tout récemment, a publié (Annales de chimie et de physique, tome 34, page 105) quelques observations sur le nombre des oxides de plomb et sur la composition du minium, qu'il a trouvée très-différente de celle que M. Berzélius a indiquée (Annales de chimie, tome 78). M. Longchamp regarde le minium comme formé de cinq parties de protoxide de plomb et une partie d'oxide puce. Le talent de ces deux célèbres chimistes ne permet pas d'élever de doute sur le résultat de leur analyse; cependant il existe une différence si grande dans les résultats, qu'il n'est possible de s'en rendre compte, dans l'état actuel des choses, que comme l'a fait M. le rédacteur des Annales de chimie, en observant que le minium est toujours un mélange de protoxide de plomb et de minium en proportion variable, et qu'à cette cause on peut attribuer la grande différence entre l'analyse de M. Longchamp et celle de M. Berzélius.

Je suis loin de vouloir attaquer en aucune manière les analyses de ces Messieurs, mais je puis peut-être concilier cette énorme différence qui existe entre ces deux analyses; le hasard m'a fourni le moyen d'y parvenir, en me procurant de l'oxide rouge de plomb cristallisé en petites paillettes, qui, dans cet état, ne laisse aucun doute sur sa pureté, et formé très-lentement dans les cavités d'un four qui servait à cette préparation. Cet oxide, analysé par l'acide nitrique, donne sensiblement un quart de son poids d'oxide puce de plomb et trois quarts de protoxide; ce résultat, qui ne coïncide pas avec ceux de ces Messieurs, se rapproche cependant plus de celui de M. Longchamp que du résultat de M. Berzélius; mais, en comparant le rapport qui existe entre les oxides de plomb formant le minium, d'après M. Berzélius, qui est de un de protoxide et un d'oxide puce, on voit que, dans l'oxide rouge cristallisé

Digitized by Google

que j'ai analysé, il y a précisément la moitié moins d'oxide puce que dans celui de M. Berzélius, d'où je puis conclure qu'il existe deux oxides rouges de plomb, l'un formé, d'après le célèbre chimiste suédois, de

protixide de plomb,	1	ou	plomb,	100
oxide puce.....	1		oxigène	11 587

et l'autre, le minium cristallisé, de

protoxide de plomb.	3	ou	plomb,	100
oxide puce.....	1		oxigène	9 655.

ce qui porte le nombre des oxides de plomb à quatre, sans y comprendre l'oxide gris admis par M. Berzélius comme un véritable oxide; dans lesquels l'oxigène se trouve dans les rapports de 1, 1 1/4, 1 1/2 et 2 pour ces quatre oxides, et que si ces deux oxides rouges ont été confondus jusqu'à présent, cela tient à leur couleur analogue et à la difficulté de les isoler.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

CHIMICO - COMMERCIALES,

SUR LA CÉRUSE, OU CARBONATE DE PLOMB;

Communiquées à l'Académie par M. Dubuc,

Le 6 *Juillet* 1827.

Messieurs,

Une matière objet d'un grand commerce, connue dans les arts sous le nom de céruse, et des chimistes sous le celui de carbonate de plomb, va faire l'objet de la courte notice que je vais communiquer à l'Académie.

Appelé le 16 du mois dernier par le juri départemental, pour l'aider dans l'examen et l'appréciation de quelques produits de l'industrie destinés à figurer à l'exposition publique à Paris, je fixai particulièrement mon attention sur plusieurs pains d'une céruse fabriquée à Rouen et présentée à ce juri sous le nom de carbonate de plomb ou de céruse façon *d'Hollande.*

Mais à l'égard de cet ingrédient, il faut se rappeler, afin de mieux entendre l'objet de cette Notice, que la Hollande semble encore exclusive pour la fabrication de la céruse dite *commerciale*, et qu'elle en fournit presque de temps immémorial à toutes les nations.

Il est bon de noter aussi que la Hollande fut occupée naguère militairement pendant dix à douze ans par les Français..... Pendant ce laps de temps nos ar-

Digitized by Google

tistes, nos savants même ont dû visiter à loisir les nombreux ateliers de cette industrieuse contrée, et y apprendre à faire du *carbonate de plomb* tel que les hollandais le livrent au commerce.

Néanmoins, la fabrication de la céruse des peintres en bâtiments et marchands de peinture à l'huile est restée indigène chez la nation batave. Je dis à regret *indigène*, car je ne sache pas qu'aucune des fabriques de ce genre établies en France depuis 20 ou 30 ans livrent au public une céruse parfaitement similaire dans ses principes constituants avec celle que le commerce tire du royaume des Pays-Bas et parfois de Venise, et dont la consommation est énorme en France.

Ici, Messieurs, on peut voir une anomalie assez étrange par le temps où nous vivons. Qu'il me soit permis d'en témoigner mon étonnement, et cela dans l'intérêt de la science, de l'industrie et du commerce.

Quoi! la céruse *marchande* est une préparation *plombifère* toute chimique : on peut donc la décomposer pièce à pièce et en examiner avec soin les différentes parties constituantes, l'état où chacune d'elles s'y trouve combinée, et arriver enfin, au moyen de ces premiers documents, à faire de la céruse vraiment façon de *Hollande*; et pourtant les français, qui possèdent, dit-on, les premiers chimistes de l'Europe, n'offrent pas encore aux arts de céruse d'une qualité égale à celle que fabriquent nos voisins.

Mais j'en reviens à mon objet principal; le jury départemental m'avait donc invité de lui dire mon opinion sur la qualité et sur l'importance de divers produits chimiques qui lui étaient présentés afin de faire choix de ceux de ces produits qui seraient jugés dignes de la grande exposition. La céruse fabriquée à Rouen par M. *V. L.* était de ce nombre; j'en fis l'examen

Digitized by Google

avec la plus scrupuleuse attention, et j'aurais été bien dédommagé des soins que je mis à en faire l'analyse si j'avais reconnu en elle un composé parfaitement analogue avec la céruse hollandaise. Mais ne voulant pas m'en rapporter à moi seul pour son *appréciation*, je la fis essayer à plusieurs peintres en bâtiments, qui la comparèrent dans ses effets et à l'user avec la céruse du commerce ou celle tirée de Hollande.

Leur opinion à cet égard fut unanime, et ils déclarèrent que la céruse préparée à Rouen était belle, fine, et se travaillait bien avec l'huile, mais qu'elle n'égalait pas encore en bonté et qu'elle *foisonnait* moins avec l'huile, c'est-à-dire qu'elle faisait moins *long à l'user* que la véritable céruse hollandaise..... D'ailleurs, dirent-ils encore, la céruse de Rouen est moins lourde que la céruse batave, et ils en attribuent la cause à ce qu'elle contient moins de plomb que cette dernière.

Cette déclaration d'artistes vieillis dans l'emploi de la céruse, et pour qui expérience passe science, explique bien des choses, et nos chimistes fabricants pourraient en profiter pour établir une céruse égale en qualité à celle qu'on prépare en Hollande.

On trouve bien dans les livres des chimistes anciens et modernes plusieurs procédés pour la fabrication de la céruse; mais, malgré le mérite de ces procédés, la France n'offre pas encore aux arts ni aux marchands de couleurs broyées une céruse similaire en tout avec la céruse hollandaise et vénitienne.

Néanmoins, je conviens que la céruse préparée à Rouen, et qui a fait l'objet de mon examen, approche beaucoup de cette dernière..... Comme celle de Venise, elle est très-blanche et *peut-être trop blanche*; son grain est serré et fin; elle est bien homogène dans son ensemble, et au prémier aspect on serait tenté de

Digitized by Google

lui accorder, *chimiquement parlant*, la préférence sur la céruse exotique, mais, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, le mieux est souvent l'ennemi du bon et du bien, puisque cette céruse ne peut, malgré sa beauté, soutenir la concurrence commerciale avec les céruses étrangères. Sans doute, au moins on peut le présumer, nous touchons au moment où la France cessera d'être tributaire de ses voisins pour ce genre d'industrie; mais jusqu'à ce jour elle ne peut soutenir la concurrence pour la préparation de la céruse *marchande* avec celle que le commerce tire de la Hollande, etc. (*a*)

Les observations générales que je viens de vous soumettre sur la céruse et sur son emploi dans les arts, m'ont suggéré un projet que j'ai cru devoir vous présenter; le voici : l'Académie l'appréciera à sa juste valeur, et quelque soit son jugement, je la prie de ne voir dans son auteur que le désir d'être utile à la France et à sa ville.

Par les motifs ci-dessus exprimés, l'Académie ne pourrait-elle pas proposer un grand prix pour le perfectionnement de la céruse? Ce sujet de récompense, tout à la fois utile au pays et à son industrie, nous paraît digne d'une société établie dans une grande ville commerciale et au milieu d'une contrée où se consomme une énorme quantité de carbonate de plomb, et, si son programme était couronné de succès, la France ne paierait plus aux nations étrangères plusieurs millions qu'il

---

(*a*) J'ai exposé à vos regards un échantillon de céruse d'Hollande et un de céruse préparée à Rouen par M. Vallery, afin qu'on puisse au simple aspect en juger la différence. Peut-être que cette céruse pourrait être supérieure, à l'user, dans quelques circonstances, à celle de Hollande; mais c'est aux peintres à en juger, etc.

Digitized by Google

lui en coûte annuellement pour se procurer la céruse utile à ses ateliers, etc.

Peut-être dira-t-on : pourquoi proposer un prix sur la céruse, puisque sa composition est connue, puisque des fabriques de cette matière existent depuis long-temps en France ? etc.

Nous répondrions : oui, ces fabriques existent chez nous, mais nonobstant la céruse étrangère est partout préférée à la vôtre parce qu'elle est meilleure à l'emploi, et souvent à un prix plus modéré.

Je dirais encore : on a aussi décomposé le *cinnabre*, les sulfures d'arsenic, etc.; et cependant les fabriques françaises ne font pas le cinnabre aussi beau ni aussi marchand que celui qui vient de Hollande et d'Allemagne.

Toutes ces anomalies scientifiques résultent souvent *d'un coup de main*, permettez l'expression, ou dans le *modus agendi* que nous ignorons pour la préparation de ces substances.

Ne sait-on pas, d'ailleurs, combien, dans les arts, une pratique suivie contribue à leur perfectionnement? N'est-ce pas ainsi qu'en Chine, au Japon, même aux Gobelins à Paris, où une branche d'industrie quelconque passe héréditairement de père en fils, elle s'y perfectionne, et s'y perfectionne au point que d'autres nations, malgré leur habileté et leur industrie, font souvent des efforts prolongés avant de la connaître dans tous ses détails?

On peut donc dire à nos artistes, en leur proposant pour sujet de prix le *perfectionnement de la céruse en France :*

« Cherchez, examinez, décomposez la céruse batave, » afin d'agir scientifiquement dans vos opérations. Enfin » donnez à la France un procédé certain pour y faire » de la céruse aussi bonne pour les arts et aussi » commerçable que celle des hollandais et des vénitiens.

Digitized by Google

» A ces conditions, l'Académie vous décernera une » juste et honorable récompense. »

Voilà, Messieurs, les principales raisons qui m'ont engagé à vous présenter mes observations sur la céruse, objet d'un intérêt vraiment national, et digne, je crois, en tout, de votre sollicitude.

J'aurais pu donner plus de développement à ma proposition, mais, d'une part, j'ai craint d'abuser de vos moments ; de l'autre, j'ai pensé que ce sujet se recommande assez de lui-même, et qu'il suffisait d'en signaler l'utilité pour vous engager à le prendre en considération.

Digitized by Google

RECHERCHES CHIMIQUES

SUR LE RIS DE VEAU,

Par M. Morin, Pharmacien,

Correspondant de l'Académie royale de médecine, de la Société de chimie médicale de Paris, de la Société linnéenne et des Sciences physiques et chimiques de la même ville, de la Société académique de Nantes et de plusieurs autres Sociétés savantes.

Messieurs,

Si la composition chimique des végétaux médicamenteux est intéressante pour la thérapeuthique, la connaissance des principes qui constituent les substances animales alimentaires ne doit pas être moins importante sous le rapport de la bromatologie. Peu de chimistes se sont occupés de cette partie importante de l'hygiène. On doit à Geoffroy le jeune quelques travaux sur les aliments tirés du règne animal; mais de pareilles expériences sont surannées aujourd'hui que l'analyse ne se borne plus à la décomposition des corps par le feu. Quelques autres chimistes modernes ont porté leur investigation sur plusieurs substances animales alimentaires, telles que le cœur, le foie, l'éperlan, etc.; mais le nombre de celles qui restent encore à analyser est tellement grand, qu'il y a beaucoup à faire. Je me propose d'entreprendre ce travail; et je m'occuperai d'abord de celles qui sont le mieux accueillies sur nos tables.

Digitized by Google

Le ris est un organe assez analogue au thymus par sa structure et par son siége. C'est un aliment qu'on trouve généralement d'un goût fort agréable, et qui doit être d'une digestion très-facile.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie les résultats de mon travail, en réclamant la bienveillance qu'elle a accordée à mes précédents travaux.

Deux cents grammes de ris de veau, débarrassé de toutes les parties graisseuses qui l'environnaient, furent coupés par petits morceaux et enfermés dans un nouet de linge pour être malaxés dans l'eau pure. Il en résulta un liquide trouble qui ne passa que très-difficilement à travers le filtre sans acquérir de transparence. On continua de malaxer, jusqu'à ce que la matière ne parût rien céder à l'eau. Par ce traitement, le ris de veau fut réduit en une matière pultacée qu'on soumit à l'action de l'alcool froid. La liqueur aqueuse portée à ébullition laissa apparaître des flocons blancs qu'on eut soin de séparer au fur et à mesure qu'ils se déposaient. On les recueillit sur un filtre et on les lava abondamment avec de l'eau froide ; leur poids, après la dessiccation, était de 24 grammes. Ils avaient une couleur grisâtre, et se dissolvaient facilement dans la solution de potasse caustique ; la teinture aqueuse de noix de galles, versée dans la liqueur, occasionna un précipité insoluble dans l'eau. L'acide hydrochlorique produisit des flocons blancs qui se redissolvaient dans un excès d'acide. Ces caractères établissent l'existence de l'albumine. Exposés à l'action du calorique dans un creuset de platine, ils devinrent pâteux, et brulèrent en exhalant une odeur fétide. Le charbon qu'ils ont fourni était volumineux et très-difficile à incinérer ; en soutenant l'action du feu, on obtint 0, 65 grammes d'un résidu blanc qui ramenait au bleu le papier de tournesol rougi par un acide.

Digitized by Google

On le traita par l'eau qui a dissous un sel alcalin, faisant effervescence avec les acides. Sa dissolution concentrée ne précipitait point par l'hydrochlorate de platine; ce sel était du sous-carbonate de soude. Le résidu, insoluble dans l'eau, se dissolvait sans effervescence dans l'acide nitrique. L'eau de chaux versée dans la solution, donna naissance à un précipité gélatineux, et l'oxalate d'ammoniaque à un précipité grenu. A ces caractères on reconnaît le phosphate de chaux.

La liqueur qui avait fourni les flocons qu'on vient d'examiner fut réduite en consistance de miel épais. On soumit l'extrait obtenu à l'action de l'alcool à 36° jusqu'à ce qu'il n'agît plus. Le liquide alcoolique évaporé presqu'à siccité à donné 36 grammes d'un résidu brunâtre d'un goût agréable de bouillon, rougissant le tournesol et précipitable par la teinture de noix de galles. Calciné dans un creuset de platine, cet extrait laissa des cendres du poids de 0, 6 grammes. En les traitant par l'alcool à 36°, à diverses reprises, on en isola 0, 2 d'hydrochlorate de potasse, car ce sel donnait, avec le nitrate d'argent, un précipité caséïforme insoluble dans l'acide nitrique. Sa dissolution concentrée, mêlée à l'hydrochlorate de platine, produisit un précipité grenu soluble dans une certaine quantité d'eau. Le résidu que l'alcool n'avait pu dissoudre verdissait les couleurs bleues végétales. Il s'élevait à 0, 4 grammes. Saturé par l'acide acétique, il a fait une vive effervescence et a fourni par le traitement alcoolique et l'évaporation 0, 3 d'acétate de potasse qui représente un poids égal de lactate de potasse que je présume exister dans le ris de veau (1). L'alcool laissa indissous environ 0, 2 gram. de phos-

(a) Il est inutile de noter que le lactate de potasse est regardé

Digitized by Google

phate de potasse, car ce sel trituré avec cet agent prit un aspect gommeux. Il précipitait d'ailleurs en flocons l'eau de chaux et l'hydrochlorate de cette base, agité avec une dissolution de sulfate d'alumine, il laissa déposer des cristaux d'alun.

L'extrait aqueux qui avait subi l'action de l'alcool, repris par l'eau, s'y est dissous à l'exception de quelques flocons d'albumine, qui, séchés et pesés, s'élevaient à 0, 4 grammes; en évaporant le liquide aqueux, on obtint 12 grammes d'une matière extractive qui jouissait des propriétés suivantes : mise en contact avec l'eau froide, elle s'y est dissoute sans s'y gonfler, comme le fait la gélatine desséchée. La dissolution, évaporée convenablement et abandonnée au refroidissement, s'est convertie en une masse gélatineuse qu'il était facile de rompre par une légère agitation. Dissoute dans l'eau, elle est précipitée en blanc par le sublimé corrosif. Si l'on verse de l'acide hydrochlorique dans la dissolution, il se forme un précipité blanc qui se redissout dans un excès d'acide. L'infusum aqueux de noix de galles produisit un précipité blanchâtre insoluble dans l'eau froide, et qui ne se réduisit point en masse, comme cela arrive avec la gélatine des vieux animaux; en portant la liqueur à ébullition, le précipité s'est dissous et reparut de nouveau par le refroidissement, quelle que fût d'ailleurs la proportion de la matière animale.

Le sulfate de fer ne la précipite point. De ce qui précède il résulte que cette matière extractive diffère, sous certains rapports, de la gélatine des vieux animaux, mais la différence qu'elle présente ne provient sans doute

---

par M. Berzélius comme de l'acétate de cette base, combiné à une matière animale.

Digitized by Google

que de l'âge de l'animal qui l'a fournie et de la partie d'où on l'a extraite.

Six grammes de matière gélatineuse furent placés dans un creuset de platine au milieu des charbons rouges ; ils se réduisirent très-difficilement en cendres. Pour en hâter l'incinération, on versa sur le charbon quelques gouttes d'acide nitrique pur, et on le laissa exposé à l'action d'une forte chaleur pendant quelque temps. Le résidu de la calcination pesait 2 grammes. On le traita par l'eau qui a enlevé la presque totalité de la matière saline, à l'exception de 0, 4 grammes de phosphate de chaux. On évapora jusqu'à siccité la liqueur, et on obtint un résidu qu'on mit en contact successivement avec l'acide acétique et l'alcool à 40° ; celui-ci, évaporé, laissa de l'acétate de potasse qui donna par la calcination 0, 2 de sous-carbonate. Le résidu insoluble dans l'alcool s'élevait à 1, 4 grammes ; c'était du phosphate de potasse, qu'on reconnut à la propriété de précipiter en flocons gélatineux l'eau de chaux et l'hydrochlorate de cette base, et de former avec le muriate de platine un précipité cristallin.

Après avoir subi l'action de l'eau, le ris de veau fut mis en contact avec l'alcool. On renouvela le menstrue jusqu'à ce que l'action parût nulle. L'alcool séparé par l'évaporation au bain-marie, laissa un résidu d'une odeur fade particulière. Réduit en consistance de miel, son poids était de 1 gram. On le traita par l'eau froide ; celle-ci en sépara 0, 3 gram. d'une matière jaunâtre dont l'odeur et la saveur rappelaient l'osmazôme. L'eau en séjournant sur la substance extraite par l'alcool, la fit gonfler et en opéra ensuite la dissolution. La teinture de noix de galles versée dans la liqueur y produisit un précipité qui se rassembla difficilement. En soumettant la dissolution à l'action du calorique, il se déposa des pellicules qui, mises en contact avec l'eau, augmentè-

Digitized by Google

rent de volume et conservèrent la propriété de se redissoudre dans ce véhicule. Cette matière nous paraît être intermédiaire entre la gélatine et l'albumine. Son poids était de 0, 3 gram. L'eau, en agissant sur le résidu de l'évaporation alcoolique, avait isolé 0, 1 gram. d'une matière grasse, concrète, rougissant les couleurs bleues végétales, et se combinant immédiatement avec les alcalis, d'où il résultait de véritables savons. La petite quantité de cette matière ne nous a pas permis de la soumettre à un examen plus approfondi; cependant nous n'hésitons pas à la regarder comme de l'acide margarique. Peut-être nous objectera-t-on que cette matière grasse a été formée par la réaction de l'alcool sur la matière animale, ainsi qu'il résulte des expériences de M. Berzélius; mais nous répondrons que l'acidification de cette matière grasse n'a pu être déterminée par l'alcool, en admettant toutefois qu'elle n'y existât pas primitivement.

Par ces divers traitements, le ris de veau fut réduit au poids de 16 gram. Cette matière, mise en contact avec l'acide acétique concentré, a augmenté de volume et a acquis un certain degré de transparence. Ainsi gonflée par l'acide acétique, elle s'est dissoute dans l'eau bouillante d'où elle est précipitée par l'acide sulfurique. La solution acétique de cette matière est fortement troublée par le ferrocyanate de potasse. Du reste, cette substance possède toutes les propriétés qui caractérisent la fibrine.

Soumise à l'action du feu, elle se contracta d'abord, puis elle augmenta singulièrement de volume, en exhalant une odeur de matière animale fétide. En soutenant l'action du feu, on ne parvint point à l'incinérer complètement. En lessivant par l'eau le résidu, on obtint des traces de phosphate de soude; le charbon traité par l'acide nitrique donna du phosphate de chaux qu'on précipita par l'ammoniaque.

Digitized by Google

Il résulte des faits ci-dessus énoncés que le ris de veau est composé de

	gram.
Eau	140,00.
Albumine desséchée	28,00.
Osmazôme contenant lactate et hydrochlorate de potasse	3,30.
Gélatine contenant phosphate de potasse	12,00.
Matière animale particulière	0,60.
Matière grasse acide (acide margarique)	0,10.
Fibrine contenant phosphates de soude et de chaux	16,00.
	200,00.

Digitized by Google

Digitized by Google

COLORIMÈTRE.

DESCRIPTION DUN COLORIMÈTRE,

ET DU MOYEN DE CONNAITRE LA QUALITÉ RELATIVE DES INDIGOS,

Par M. Houtou-Labillardière.

Messieurs,

Les matières tinctoriales varient tellement de qualité par la plus ou moins grande quantité du principe colorant qu'elles contiennent, qu'il est très-difficile pour quelques unes, telles que les indigos, les garances, etc., dont il existe de nombreuses variétés, d'apprécier exactement leur valeur par la simple inspection et les moyens ordinairement employés pour chacune d'elles; les qualités apparentes sont si variées et les moyens pour les reconnaître si imparfaits, que depuis longtemps on sent le besoin de moyens plus précis pour apprécier leurs qualités, et l'on a proposé à cet effet de les essayer en décolorant les dissolutions de ces matières par le chlore, et établissant une comparaison entre leur qualité et la quantité de chlore employé pour en décolorer des poids égaux. Le chlore est loin de remplir le but, par la difficulté de l'avoir toujours dans le même état de concentration et de saisir avec précision le point de décoloration, qui varie par la rapidité avec laquelle on verse le chlore et les nuances que prennent les liqueurs par la décomposition du principe colorant. Une autre

Digitized by Google

raison, qui à elle seule ferait rejeter ce moyen, est que presque toutes les matières colorantes végétales sont accompagnées, dans leur dissolution, de quelques autres principes sur lesquels le chlore a de l'action, et qui occasionnent l'emploi d'une plus ou moins grande quantité de chlore pour détruire la même quantité de matière colorante existant dans ces sortes de dissolutions.

J'ai pensé qu'un moyen simple et précis de reconnaître la valeur réelle de ces matières serait d'une importance majeure, et dans cette intention je me suis livré à des recherches dont les résultats me paraissent déjà assez précis pour les publier, et dans lesquels j'ai suivi la marche naturelle qu'on doit prendre pour apprécier la qualité de ces matières destinées à la teinture, puisque c'est en comparant l'intensité de couleur qu'elles fournissent en les dissolvant comparativement, intensité de couleur qu'elles reproduisent dans le même rapport sur les objets teints avec ces matières. Quoique la chose soit assez simple par elle-même, elle ne laisse pas que d'exiger de nombreuses recherches que je n'ai encore pu terminer complètement pour toutes les matières tinctoriales, et pour mettre les essais par mon instrument, auquel j'ai donné le nom de *colorimètre*, à l'abri des erreurs qui pourraient résulter du mélange de matières colorantes étrangères avec celles que l'on essaie en mesurant l'intensité de couleur que ces mélanges arbitraires peuvent fournir. Cependant, par quelques contre-épreuves à l'aide du colorimètre et de quelques réactifs, j'ai lieu d'espérer parvenir à reconnaître non-seulement la qualité de ces matières, mais encore leur mélange avec des matières colorantes étrangères. Des expériences sur la garance m'autorisent à penser que ce que j'avance pourra se réaliser en continuant mes recherches sur cet objet.

Digitized by Google

Description du Colorimètre.

Cet instrument se compose de deux tubes de verre bien cylindriques, de 14 à 15 millimètres de diamètre et de 33 centimètres de longueur environ, bouchés à une extrémité, égaux en diamètre et en épaisseur de verre (1), divisés dans les 5/6 de leur longueur, à partir de l'extrémité bouchée, en deux parties égales en capacité, et la seconde portant une échelle ascendante divisée en 100 parties. Ces deux tubes se placent dans une petite boîte de bois (2), par deux ouvertures pratiquées l'une à côté de l'autre à la partie supérieure et près d'une des extrémités, à laquelle se trouvent deux ouvertures carrées du diamètre des tubes, pratiquées en regard de leur partie inférieure, et à l'autre extrémité un trou par lequel on peut voir la partie inférieure des tubes en plaçant la boîte entre son œil et la lumière, et juger très-facilement, par cette disposition, la différence ou l'identité de nuance de deux liqueurs colorées introduites dans ces tubes.

Principe sur lequel repose le Colorimètre.

L'appréciation de la qualité relative des matières tinctoriales est fondée sur ce que deux dissolutions, faites comparativement avec des quantités égales de la même matière colorante dans des quantités égales d'eau (3), paraissent, dans les tubes colorimétriques, de la même nuance, et que des dissolutions faites avec des proportions différentes présentent des nuances dont l'intensité est proportionnelle aux quantités de matière colorante employée; ce qu'il est possible d'apprécier en introduisant dans les tubes colorimétriques 100 parties ou jusqu'au zéro de l'échelle de chaque dissolution, et

Digitized by Google

en ajoutant de l'eau à la plus intense jusqu'à ce qu'elle se confonde par la nuance avec la plus faible ; le volume de la liqueur affaiblie indiqué par la graduation des tubes se trouve dans le même rapport avec le volume de l'autre que les quantités de matière colorante employée ; l'intensité de couleur d'une liqueur affaiblie par l'eau étant proportionnelle aux volumes des liqueurs avant et après l'addition de l'eau, et les matières tinctoriales variables en qualité, traitées convenablement et comparativement, fournissant des liqueurs dont les nuances ont des intensités proportionnelles à la qualité du principe colorant qu'elles contiennent.

Manière de se servir du Colorimètre.

Après avoir traité ou dissout comparativement dans l'eau, ou tout autre liquide convenable, des quantités égales de matières tinctoriales, on introduit de ces dissolutions dans les tubes colorimétriques jusqu'au zéro de l'échelle, ce qui équivaut à 100 parties de l'échelle supérieure ; on les place (4) ensuite dans la boîte par les deux ouvertures pratiquées à cet effet, et, après avoir comparé leur nuance, si on trouve une différence, on ajoute de l'eau à la plus foncée et l'on agite ensuite le tube (5) après avoir bouché l'extrémité avec le doigt ; si après cette addition d'eau on remarque encore une différence, on continue d'en ajouter jusqu'à ce que les tubes paraissent de la même nuance. On lit ensuite sur le tube dans lequel on a ajouté l'eau le nombre de parties de liqueur qu'il contient ; ce nombre, comparé au volume de la liqueur contenue dans l'autre tube (qui est égal à 100), indique le rapport entre le pouvoir colorant ou la qualité relative des deux matières tinctoriales ; et si, par exemple, il faut ajouter à la liqueur la plus intense 25 parties d'eau pour l'amener

Digitized by Google

à la même nuance que l'autre, le rapport en volume des liqueurs contenues dans les tubes sera dans ce cas comme 125 : 100, et la qualité relative des matières colorantes sera représentée par le même rapport, puisque la qualité de ces matières est proportionnelle à leur pouvoir colorant.

Les matières tinctoriales donnant des dissolutions diversement colorées, il est utile, pour bien apprécier l'identité de nuance avec cet instrument, de choisir une lumière convenable pour chaque couleur (les unes en exigent une intense, les autres une faible ou par réflexion sur un corps blanc), et de se placer de manière à ce qu'elle arrive régulièrement sur l'extrémité de la boîte vers laquelle se trouvent les tubes (6). Pour les liqueurs bleues, il faut se placer à une fenêtre ou dehors et regarder les tubes au travers de la boîte, en la tenant sous un angle de 45 degrés, en se tournant du côté opposé au soleil (7). L'appréciation se fait ainsi pour cette couleur avec assez d'exactitude pour ne pas commettre une erreur de plus de deux centièmes; ce dont il est facile de se convaincre en opérant avec une liqueur colorée en bleu, dont une partie est affaiblie avec une quantité connue d'eau; et établissant, comme je viens de l'exposer, l'identité de nuance entre ces deux liqueurs (8); il est même indispensable de répéter deux ou trois fois cet essai avant de se livrer à ce genre d'épreuve, afin de bien saisir l'identité de nuance de deux liqueurs, sur laquelle repose ce moyen métrique.

Procédé pour essayer les indigos.

On prend un échantillon moyen de chaque espèce d'indigo (9) que l'on veut essayer, on le réduit en poudre et on le passe entièrement au tamis fin (10); après en avoir pesé exactement un gramme, que l'on in-

Digitized by Google

troduit dans un petit matras sec, on y verse 20 grammes d'acide sulfurique de Saxe (11), et quelques fragments de verre (12), pour faciliter par l'agitation le mélange et la dissolution de l'indigo; ensuite on chauffe au bain-marie à 40 à 50 degrés pendant une heure, en agitant (13) de temps en temps; le matras étant refroidi, on verse la dissolution d'indigo dans un grand verre d'eau, en remuant constamment avec un tube de verre; puis on verse cette liqueur dans un bocal (14) de la capacité de trois litres. On passe ensuite de l'eau à plusieurs reprises dans le matras, dans le verre et sur le tube, jusqu'à ce qu'il n'y reste plus d'indigo; toutes ces eaux de lavage sont introduites dans le bocal (15), que l'on remplit ensuite d'eau pour compléter les trois litres de liqueur que le gramme d'indigo doit fournir. On agite bien le vase pour opérer le mélange, ensuite on verse de cette liqueur dans un autre vase (d'un litre par exemple) pour la laisser déposer pendant quelques heures (16); le reste devenant inutile, on le jette pour recommencer la même chose sur les autres essais, qui doivent se faire en même temps et absolument de la même manière. Les liqueurs étant bien reposées, on compare leur nuance avec le colorimètre (17), comme je l'ai exposé précédemment; la qualité relative de chaque échantillon s'exprime par le nombre de parties que chaque liqueur donne comparativement après les avoir amenées à la même nuance dans les tubes colorimétriques, et si on opère sur un nombre de plus de deux, on compare les autres essais avec un de ceux qui ont servi dans la première comparaison, dont la qualité relative est déjà connue (18).

Notes et observations sur le Colorimètre et sur le moyen d'essayer les indigos.

(1) On se procure facilement deux tubes de diamètre

Digitized by Google

égaux, en coupant à la lampe un tube de longueur convenable et bouchant les deux extrémités qui se touchaient; vers ces parties, le diamètre des tubes et l'épaisseur du verre sont sensiblement égaux, et cela suffit, puisque c'est dans ces parties que se fait l'appréciation de l'identité de nuance des liqueurs colorées.

(2) La boîte de bois dans laquelle on place les tubes peut avoir 14 pouces de longueur, 5 pouces de hauteur et 3 pouces de largeur, et ne laisser pénétrer la lumière que par les ouvertures pratiquées aux extrémités; et, pour la rendre plus convenable, il est bon de la noircir intérieurement ou d'y coller du papier noir, et de donner une épaisseur de 1 pouce et demi à la partie supérieure où se trouvent les trous par lesquels on introduit les tubes, pour éviter qu'il ne pénètre de lumière par ces ouvertures.

(3) Toutes les matières colorantes ne se dissolvant pas dans l'eau, il est nécessaire, selon leurs propriétés, d'employer les agents chimiques convenables pour les dissoudre, tels que les acides, les alcalis, l'alcool, etc.

(4) Il faut bien essuyer les tubes avant de les introduire dans la boîte, et les tenir par la partie supérieure, pour éviter que les mains y déposent de l'humidité, qui ternirait le tube et augmenterait l'intensité de la liqueur dans les parties qui en seraient recouvertes.

(5) Pour éviter la mousse qui se formerait en agitant rapidement le tube pour mélanger l'eau avec la liqueur colorée, il faut l'incliner lentement et à plusieurs reprises.

(6) Si la lumière arrivait obliquement sur l'extrémité de la boîte, le tube opposé se trouvant plus éclairé, paraîtrait moins intense que l'autre, et avant de conclure il faut vérifier l'identité, en changeant les tubes de place,

Digitized by Google

pour éviter les erreurs que la lumière pourrait occasionner.

(7) On peut apprécier l'identité de nuance des liqueurs bleues aussi bien quand le ciel est couvert que lorsque le soleil paraît ; dans ce dernier cas, il est bon, s'il y a des nuages isolés, de s'arranger de manière à ce que l'extrémité de la boîte soit dirigée vers une partie du ciel qui présente de l'uniformité.

(8) Cela se fait très-facilement en introduisant de la même liqueur dans les tubes jusqu'au zéro de l'échelle, et ajoutant dans un des tubes une quantité quelconque d'eau.

(9) Les caisses d'indigos contenant des morceaux de nuances différentes et de la poussière, il est utile de détacher des fragments de plusieurs morceaux et de prendre de la poussière à peu près dans le même rapport que cela se trouve. Les caisses d'indigo étant toujours conservées à la cave ou dans des endroits humides, l'indigo poreux contient souvent une grande quantité d'humidité, qui se perd surtout dans l'été, si on n'a pas la précaution d'opérer de suite sur l'échantillon ou de le conserver dans un vase bien bouché avant de l'essayer.

(10) Les indigos, même ceux qui offrent une belle nuance, contiennent souvent du sable qui reste sur le tamis ; par cette raison il est bon, pour obtenir un échantillon moyen d'indigo, de pulvériser convenablement toute la partie, de la passer entièrement au tamis, et de bien mélanger ensuite la poudre qui en résulte. On se sert à cet effet d'un pilon de porcelaine ou de verre, et d'un tamis de soie de 3 à 4 pouces de diamètre.

On emploie des matras de 4 onces, desséchés en les chauffant et y soufflant de l'air, pour éviter que

Digitized by Google

que l'humidité qu'ils pourraient contenir ne retienne de l'indigo le long du col.

(11) La quantité d'acide que j'emploie peut paraître beaucoup trop forte pour dissoudre une aussi petite quantité d'indigo ; mais il est plus convenable d'en employer vingt fois le poids de l'indigo, puisque la dissolution s'en fait beaucoup mieux et plus exactement qu'avec une quantité moindre, et que les résultats sont les mêmes, pour l'intensité de couleur, qu'avec de plus petites quantités ; ce dont je me suis assuré par des expériences comparatives, ainsi que pour la température que j'indique.

On trouve dans le commerce un acide sulfurique de Saxe qui donne des dissolutions violettes avec tous les indigos ; il est préférable de choisir celui qui dissout l'indigo en bleu, quoique le premier puisse également servir.

(12) Il suffit que les fragments de verre aient la grosseur d'un pois.

(13) Il est convenable d'agiter les matras en leur donnant un mouvement circulaire horizontal, en les tenant verticalement, pour que la matière reste toujours dans la moitié inférieure de la capacité du matras.

(14) A la place d'un bocal ordinaire, il est plus commode de se servir d'une carafe de 3 litres, au col de laquelle on fait un trait pour indiquer la capacité. La mousse qui se forme en versant les liqueurs dans les vases de cette forme, se rassemble mieux et plus promptement à la partie supérieure.

(15) Pour éviter de répandre des liqueurs en les versant dans le bocal, on se sert d'un grand entonnoir et on frotte avec du suif le bord du verre.

Digitized by Google

(16) Une des choses les plus importantes pour l'exactitude de ces essais est de n'opérer que sur des liqueurs bien claires, les corps en suspension augmentant leur intensité ; on parvient à les avoir ainsi en les laissant reposer du jour au lendemain, mais ce temps, souvent trop long, peut être abrégé en filtrant les liqueurs sur du verre pilé, disposé convenablement dans un entonnoir de verre, ou en se servant de filtres de papier égaux, et en filtrant toute la liqueur ou une assez grande quantité égale, pour chaque essai. Ce moyen d'obtenir les liqueurs claires a l'inconvénient, par la matière qui compose le filtre, de retenir un peu d'indigo ; ce dont on acquiert facilement la preuve en filtrant une liqueur et comparant les portions qui passent les premières avec celles qui filtrent les dernières. Néanmoins, lorsque la matière du filtre est saturée de couleur, ce qui passe ensuite a sensiblement la même intensité. Les indigos de bonne qualité donnent des liqueurs assez limpides ; mais ceux qui sont inférieurs contiennent souvent beaucoup de sable et de matières terreuses, et quelques uns des substances végétales qui se charbonnent par l'acide sulfurique en laissant un dépôt brun que l'on serait porté à regarder comme de l'indigo non dissout, si la preuve du contraire n'avait pas lieu.

Autant que possible, il est bon de mettre les liqueurs déposer dans des vases plus hauts que larges, de prendre la liqueur avec une pipette ou un tube effilé pour ne pas la troubler, et de laver les tubes avec les dissolutions sur lesquelles on doit opérer.

(18) La comparaison des indigos de basse qualité avec d'autres de très-bonne, exige souvent, pour arriver à l'identité de nuance, plus d'eau que ne peut en contenir le tube jusqu'à l'extrémité de la graduation ; dans ce cas, on en met jusqu'au centième degré. On re-

Digitized by Google

tire de la liqueur encore trop intense et on n'en laisse dans le tube que jusqu'au zéro de l'échelle, comme si on commençait; on continue d'ajouter de l'eau jusqu'à égalité de nuance, et on double le nombre de parties que l'on trouve en second lieu; mais il est préférable de ne former, pour les essais de ces indigos, d'ailleurs faciles à reconnaître, qu'un litre ou deux de liqueur, à la place de trois comme je l'indique, et de tenir compte du volume de dissolution que l'on forme, par rapport à celle qui sert de comparaison.

J'ai recherché si quelques substances pouvaient augmenter l'intensité de la couleur de l'indigo; je n'en ai trouvé aucune qui produise cet effet, et qui puisse apporter, dans les circonstances ordinaires, de l'incertitude, dans l'appréciation de la qualité relative des indigos par ce moyen métrique.

La qualité relative des échantillons que j'ai titrés par ce moyen, et que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, est exprimée par des centièmes, supposant à l'échantillon que j'ai trouvé le meilleur une qualité égale à 100.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ROMAINES.

COMMUNICATION FAITE A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DANS SA SÉANCE DU 11 AOUT 1827,

Par M. Dubuc.

Messieurs,

Le 7 de ce mois, M. Langlois, l'un des nos confrères, présenta à la Compagnie divers objets d'antiquités provenant d'un cercueil métallique trouvé par M. Griel, architecte, en faisant faire une tranchée pour les fondements d'une maison rue du Renard, à Rouen, à l'ouest de cette ville, et à huit pieds environ de profondeur sous terre.

Parmi les objets que renfermait ce sarcophage, on remarquait des os colorés d'un vert assez brillant, et à ce sujet plusieurs académiciens penchaient pour attribuer cette couleur verte au cuivre qu'ils soupçonnaient entrer en partie dans la composition du cercueil où les ossements trouvés existaient depuis plus de quinze cents ans (voir, à cet égard, le Journal de Rouen du 5 août 1827). Et en effet, les oxides gris, rouge, verdâtre et blanc que présentent les débris de ce cercueil, semblaient, vu leur couleur, autoriser cette opinion.

Pour éclaircir ces doutes, j'ai analysé la matière très-oxidée formant la base de ce cercueil, afin d'en déterminer la nature et la composition.

L'échantillon de ce métal revivifié, et que je mets sous les yeux de l'Académie, m'a prouvé, au moyen d'expériences exactes que j'ai faites, que ce sarcophage ne

Digitized by Google

contient pas un atome de cuivre dans sa composition. D'autres essais m'ont aussi convaincu que les oxides qu'on rencontre sur la surface rugueuse de ce cercueil sont de nature *plombifère* et *stanifère*.

Ainsi, et d'après ce qui précède, il reste à chercher une autre cause que celle de la présence du cuivre pour déterminer à quoi est due la couleur verte dont sont empreints les ossements trouvés dans le sarcophage provenant de la fouille de la maison rue du Renard, n° 20.

Il résulte encore de cette analyse que le cercueil romain n'est pas de plomb pur, mais bien un alliage de plomb et d'étain, mélange moins oxidable et moins altérable par le temps que le plomb seul, motif qui détermina probablement les anciens à faire cet alliage afin de rendre leurs tombeaux plus durables, en conservant aussi plus long-temps l'objet de leurs affections (*a*).

Enfin ces essais prouvent de plus en plus que les métaux sont indestructibles; seulement plusieurs d'entre eux s'oxident avec le temps, soit à l'air, soit sous terre; mais, en s'oxidant, ils ne changent que de couleur et jamais de nature; de manière que, par des procédés très-simples et que la chimie indique, on peut toujours leur rendre leur éclat métallique primitif et les reconnaître partout où ils existent.

J'ai cru, Messieurs, que cette courte Notice pouvait vous présenter quelqu'intérêt; ce motif seul m'a déterminé à vous la communiquer.

(*a*) Le cercueil en question se compose à peu près de deux parties de plomb et d'une d'étain. Cet alliage, qui n'est pas fortuit, prouve que les peuples anciens avaient déjà de grandes connaissances en métallurgie.

Digitized by Google

HISTOIRE

D'UN HOQUET SPASMODIQUE,

Accompagné d'une espèce d'aura qui se faisait sentir dans diverses parties,

Par M. Hellis,

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen.

Messieurs,

Le nommé Auzout, né à Sotteville-sur-Mer, s'occupait à l'âge de 7 ans à remuer du fumier dans l'écurie de son père, lorsqu'il éprouva, vers la dernière vertèbre du dos, un sentiment de fatigue qui n'alla pas jusqu'à la douleur. Bientôt la même sensation retentit à l'épigastre, et il fut pris d'un hoquet peu fréquent, et qui dura peu. Pendant deux ans ce hoquet se renouvela à des époques plus ou moins éloignées, et précédé de la même sensation, qui alors se portait du dos à l'épigastre, sans dépasser ces deux points. Bientôt après ce sentiment, que le malade compare au passage d'un léger nuage, au frottement d'un tissu soyeux, et que nous nommerons désormais *aura*, pour éviter toute périphrase, abandonna l'épigastre pour se faire sentir, pendant les accès, dans les diverses régions du corps. De l'épigastre elle se portait d'ordinaire en remontant jusqu'à la partie supérieure du col, après quoi elle errait

Digitized by Google

indistinctement dans toutes les parties, sans que pour cela le hoquet cessât. Ce n'est même qu'à dater de cette époque qu'il acquit toute son intensité. A l'exception de la tête, cette aura se faisait sentir à la poitrine, au ventre, aux cuisses, aux jambes, mais elle semblait surtout se fixer vers les extrémités supérieures; le malade la sentait descendre le long du bras, de l'avant-bras, arriver jusqu'aux doigts, où il éprouvait un léger sentiment de roideur; et, dans cette position, ayant machinalement fermé la main, il ne fut pas peu surpris de voir le hoquet cesser à l'instant, pour recommencer dès qu'il la rouvrit. On pense bien qu'il usa fréquemment de ce moyen pour suspendre des accès qui, rares d'abord, se rapprochaient au point de venir toutes les semaines, et qui ne cessaient que lors du retour de cette aura au dos, point d'où elle était primitivement partie, ce qui se faisait attendre d'une demi-heure à trois heures, lorsque la flexion des doigts ne suspendait point l'accès. C'est en vain qu'il fermait la main lorsque l'aura n'y était point descendue; le hoquet persistait. Cette condition était de rigueur pour que le spasme cessât, ce qui exclut toute idée d'attribuer sa suspension au pouvoir de l'imagination rassurée par cette précaution. L'aura ainsi fixée, le hoquet ne reparaissait point; mais la gêne qui résultait de la privation d'une main fit qu'il ne la tint jamais fermée plus de quinze jours. Pendant ce temps, il entourait les doigts avec un mouchoir, pour ne point céder aux mouvemens involontaires, et c'est surtout aux approches de la nuit qu'il prenait cette précaution. C'est ainsi qu'il passa l'espace de neuf ans, après quoi il fut envoyé à Rouen pour faire ses études. Le séjour de la ville ne tarda pas à rendre ses accès plus longs et plus fréquens. Il me fut adressé par le curé de la paroisse de Notre-Dame, dans le courant de 1822; depuis plusieurs jours il re-

Digitized by Google

tenait son hoquet par la flexion des doigts, qu'il entourait d'un mouchoir. Je m'assurai du fait, et, l'ayant trouvé curieux, je priai MM. Godefroy, Blanche et Vigné, membres de l'Académie royale de médecine, d'étudier avec moi cette singulière névrose.

Ce jeune homme, examiné dans son ensemble, nous parut d'une bonne constitution ; le col court, les épaules larges, l'appétit et le sommeil francs ; aucune maladie, aucun exanthême, aucun accident n'avait précédé l'invasion ; seulement depuis deux ans il était averti de l'approche du hoquet par un sentiment de tension, de gonflement à la région du dos ; cette partie examinée attentivement nous offrit une cicatrice ronde déprimée, de la largeur d'un centime, placée à gauche et à un pouce de la ligne médiane ; nous n'en pûmes connaître l'origine. Depuis trois jours le hoquet était suspendu par la flexion des doigts de la main gauche, qui étaient fortement contractés sur la paume de la main et le pouce par dessus, sans que cette roideur l'empêchât d'exécuter les mouvemens du poignet, sous l'influence de la seule volonté. Il n'était pas besoin d'ouvrir la main en entier pour ramener le hoquet ; l'extension d'une seule phalange était suffisante : celle du petit doigt ayant été saisie et redressée par M. Godefroy, avec la rapidité de l'éclair, l'aura retentit à l'épigastre et le hoquet reprit de suite. Pénible à entendre, autant par sa nature que par le mal-aise qu'il causait au malade ; il se répétait de cent à cent vingt fois par minute ; si au milieu de l'accès le moindre obstacle embarrasse la respiration, soit le besoin de tousser, une tentative d'avaler un liquide, alors survient une gêne inconcevable ; les efforts de la toux se réunissent aux angoisses du hoquet, le corps se roidit, la figure s'anime, les yeux deviennent fixes, et l'on observe des symptômes qui pourraient promptement devenir inquiétans. Le dé-

Digitized by Google

sir du calme et le besoin du repos font qu'il manque rarement de fléchir les doigts lorsque l'aura s'y porte; mais il n'y est nullement forcé : s'il les tient étendus, elle remonte le long du bras pour errer de nouveau dans d'autres régions. C'est ainsi que nous la vîmes parcourir successivement la poitrine, le ventre, les jambes, les cuisses et les articles; lorsqu'elle fut dans cette dernière partie, on fléchit fortement la jambe sur la cuisse, et le hoquet fut de suite arrêté, pour recommencer dès que la jambe se détendit. Le malade indiquait avec le doigt la marche que suivait cette aura, en portant successivement l'index vers chaque point où il la ressentait.

La flexion des articulations suspendant l'accès quand l'aura séjournait aux extrémités, il nous parut curieux de vérifier si la ligature aurait le même pouvoir; en conséquence, l'aura étant dans un pied, une forte ligature fut placée au tiers inférieur du même côté, sans produire aucun résultat. Ce fut avec aussi peu de succès que l'aura étant dans la main, le garrot fut appliqué au bras jusqu'à abolir le mouvement et le sentiment.

Le hoquet n'ayant lieu que lorsque cette aura circulait librement, et cessant dès qu'elle était emprisonnée, je ne pus me défendre de la regarder comme cause ou condition nécessaire du spasme, quelle que fût sa nature, que je ne pouvais encore pénétrer. C'est pourquoi j'engageai le malade à la retenir captive dans la main un temps indéfini, pour voir ce qui en arriverait; je m'occupai aussi des moyens d'agir sur l'ennemi ainsi cantonné, soit par un vésicatoire, un moxa, ou de toute autre manière. Un nouveau phénomène vint changer mes idées et me faire renoncer à ce projet. Depuis quinze jours l'accès était suspendu par la flexion de la main gauche, lorsqu'une nouvelle sensation, en

Digitized by Google

tout semblable à la première, se fait sentir à la région du dos; une seconde aura s'en échappe et fait naître le hoquet; mobile et vagabonde comme la première, elle détermine les mêmes accidens; après de longues courses elle descend dans la main droite qui est libre : le malade la ferme et le calme renaît aussitôt. Par un mouvement de curiosité, je l'engageai à ouvrir les deux mains ensemble; aussitôt il sentit deux aura isolées, distinctes, parcourir librement les diverses ramifications nerveuses, suivant leur caprice : elles paraissaient s'attirer, se fuir, s'entre-croiser sans jamais se nuire, se joindre ou se confondre. Pendant ce temps le hoquet était d'une violence extrême; chaque aura semblait agir séparément, en déterminant un spasme particulier. Une d'elle retourna au dos et disparut; de suite le hoquet reprit son type primitif, et la seconde aura s'étant portée dans une main, il la ferma et recouvra le calme dont il avait grand besoin. Cette double aura s'était déjà fait sentir plusieurs fois, et toujours lorsque la première avait été long-temps retenue captive. En vain donna-t-il, en ouvrant la main, la liberté à celle qui restait, elle le tourmentait sans relâche, et, évitant le dos, elle retournait constamment dans la main, ce qui mettait ce jeune homme dans l'alternative gênante, ou d'être privé de son usage, ou de voir renaître son hoquet. Il n'avait point encore éprouvé d'accès aussi pénible. Soit cette raison, soit ennui de ne pouvoir se livrer aux études qui l'appelaient à la ville, il devint morose; il éprouvait de la douleur à l'épigastre, des vertiges fréquens : alors je me hâtai de le renvoyer à la charrue de son père, pour espérer de la nature une guérison qu'il pourrait trop attendre des secours de la médecine. De retour chez lui, le hoquet ne cessa pas de suite; pendant deux ans encore il en fut tourmenté, avec cette différence que le hoquet était plus souvent

Digitized by Google

double que simple, et les accès moins longs. Une année entière s'étant passée sans qu'il en ressentît les atteintes, il crut pouvoir en toute sécurité venir reprendre à la ville le cours de ses études. Il vint me voir; il avait grandi beaucoup et annonçait un jeune homme fort et bien constitué. Je crois sa guérison solide, par la remarque qu'après la cessation du hoquet, l'articulation moyenne de l'index de la main droite est devenue le siège d'un nodus comme arthritique, et que de semblables déformations se sont bientôt montrées à deux doigts de la main gauche. Dans les changemens de temps il éprouve des douleurs vagues dans les membres, et surtout dans les articulations déformées. Cette terminaison me paraît fort remarquable et bien propre à jeter du jour sur le caractère de cette singulière affection, ainsi que sur l'affinité qu'elle semblait avoir pour les articulations, et notamment pour celles des extrémités supérieures.

Digitized by Google

NOTE

Communiquée par M. Des Ailleurs, D.-M.

Messieurs,

Arrivé trop tard, à la dernière Séance, pour entendre M. Hellis vous exposer l'histoire de la maladie curieuse dont il vous a présenté le sujet, je ne demandai point la parole sur le champ pour citer un fait qui a une grande analogie avec celui observé par M. Hellis.

Il avait communiqué cette même observation à la Société de Médecine de Rouen, il y a plus de trois ans. Il avait désigné, à cette époque, la maladie sous le nom d'*aura singultiva*. Nulle réclamation, nulle remarque contradictoire ne s'éleva dans le sein de la Société; parce que, à défaut de faits qui leur fussent personnels, tous les membres se rappelaient d'avoir lu dans les auteurs des exemples de maladies nerveuses analogues, guéries également par des crises inattendues, et qui s'opéraient sur des organes dont l'analogie de structure ou la correspondance de fonctions avec l'encéphale et le système nerveux directement, semblaient tout-à-fait incompréhensibles. On accueillit donc l'observation de M. Hellis avec l'intérêt qu'elle méritait, et je sais que j'en demandai moi-même à l'archiviste une

Digitized by Google

communication particulière, parce qu'elle avait des rapports directs avec quelques remarques pratiques que je communiquai à un Journal de Médecine de Paris, auquel je travaillais à cette époque.

Je n'ai pas été peu surpris que M. Bertrand, dont les principes médicaux, puisés à une bonne source, ont fait un médecin hippocratique, ait traité avec cette légèreté une observation aussi curieuse, et ait sacrifié à la coutume ridicule de quelques journalistes, en immolant un médecin de province à la critique qu'il désirait faire d'un autre médecin de la capitale, dont les talens reconnus et la position personnelle commandaient d'ailleurs des ménagements. Il a fait preuve d'esprit en prenant ce moyen, et, il faut l'avouer, en écrivant son article. Mais nous sommes déjà convenus plus d'une fois, Messieurs, de regarder l'esprit appliqué exclusivement aux sciences, comme un hors d'œuvre, et quelquefois même comme quelque chose de plus. M. Hellis a répondu sérieusement à la plaisanterie, en vous présentant le malade, et cependant je crois que maintenant il doit avoir les rieurs de son côté.

L'observation que je vous ai annoncée, est celle-ci:

Mlle A....., âgée de vingt-six ans, d'une constitution lymphatico-nerveuse, d'une santé assez bonne, quoique délicate, d'un physique agréable, avait éprouvé vers sa dix-huitième année des peines vives, par la perte de personnes qui lui étaient chères. Après une fièvre catharrale qui fut compliquée de quelques symptômes nerveux qui pouvaient simuler une fièvre de mauvais caractère, elle fut prise tout-à-coup, lorsque la convalescence était presque achevée, d'un mouvement spasmodique dans la jambe gauche. Ce mouvement me parut être de la nature de cette névrose surnommée

Digitized by Google

danse de Saint-Gui. La jambe se contractait avec une vivacité très-grande, et exerçait un mouvement non interrompu de flexion et d'extension. Ce mouvement était si rapide que le talon de la malade, lorsqu'elle était couchée, usait bientôt le drap du lit dans l'endroit correspondant au pied. Tous les moyens que M. Bertrand qualifie plaisamment du nom de *kirielle des antispasmodiques* furent employés, ainsi que les bains chauds et froids, ceux de mer, les vésicatoires, etc. Rien n'y fit. Des médecins de la capitale, consultés, échouèrent dans leurs tentatives de guérison. Le mariage fut conseillé à la malade; elle ne voulut pas en entendre parler; et, je dois le dire, il est heureux qu'une circonstance pareille ne se soit pas rencontrée dans l'observation de M. Hellis: je ne doute pas qu'elle n'eût fourni à la narration de M. Bertrand quelques nouveaux traits plaisans. Quoiqu'il en soit, Mlle A....., était tourmentée depuis trois ans de cette maladie incommode et rebelle; elle avait renoncé, pour ainsi dire, aux secours de la médecine, lorsqu'elle fut prise tout-à-coup d'une ophtalmie peu intense. Les antiphlogistiques furent employés. La douleur cessa au bout de peu de jours; mais le bord libre des paupières prit un aspect rougeâtre et poli et une certaine dureté qui semblaient caractériser une palpébrite chronique. De ce même instant la danse de Saint-Gui a cessé complètement; la malade n'a point eu, depuis plus de trois ans, de rechute; il n'a point reparu d'ophtalmie aigue; les fonctions se font régulièrement. Elle a quitté notre ville et s'est mariée; la rougeur et l'engorgement des paupières n'ont point cessé, et il m'est impossible de ne pas regarder cet engorgement comme la crise directe et complète de l'affection nerveuse. Quant aux explications, je prie l'Académie de me dispenser de

Digitized by Google

lui en donner ; j'avoue ingénuement que je n'en connais pas de satisfaisantes ; mais c'est un fait curieux à joindre à celui non moins curieux observé par notre confrère.

Digitized by Google

CONCOURS.

RAPPORT DE LA COMMISSION,

Par M. Ang. Leprevost.

Messieurs,

La Compagnie a chargé une commission composée de MM. Meanme, Lévy, Schwilgué, de Labillardière, et A. Leprevost, de lui rendre compte du concours qu'elle avait ouvert concernant la géologie de la Seine-Inférieure. Nous venons, au nom de la commission, nous acquitter de ce devoir, et nous espérons que vous voudrez bien nous permettre de commencer par vous féliciter de l'heureux choix de la question proposée. Trop long-temps les concours de ce genre, heureuse innovation de la civilisation moderne, et l'un des leviers les plus efficaces que les connaissances humaines puissent appeler à leur aide, furent abandonnées à des ergoteries littéraires plus propres à fausser l'esprit qu'à le fortifier, à éparpiller des clartés trompeuses qu'à jeter un jour franc et vigoureux sur les objets les plus véritablement dignes des méditations du savant et du philosophe. C'est en général une chose difficile, plus difficile qu'on ne le pense, que le choix et la rédaction d'une question académique. Il faut, autant que possible, qu'elle offre à la fois un intérêt assez puissant pour exciter l'attention générale et l'émulation des concurrents, des obstacles de nature à donner du prix à la victoire sans dégoûter du combat; une application utile et appropriée autant que possible à quelque besoin présent et pressant de la société, de la science ou de la littérature; un cadre

Digitized by Google

d'une étendue proportionnée à son importance, aussi bien qu'aux résultats d'honneur ou de profit attachés au succès ; enfin une clarté et une précision d'expression qui ne permettent à aucun esprit éclairé de se tromper sur la direction et les limites des travaux demandés.

Le génie proprement dit, et surtout le génie poétique, si difficile à conduire et à régler dans ses soudaines inspirations, ne saurait, Messieurs, être bien à l'aise dans les concours académiques, où l'on a l'habitude non-seulement de lui fournir un sujet déterminé, mais encore de lui dire comme le créateur à l'Océan : *stabis hic, et non ibis amplius*. Aussi, à l'exception des jeux floraux, où les maîtres du gai savoir ont eu le bon esprit de laisser une indépendance complète aux inspirations des muses, les concours poétiques n'ont-ils guères produit en France, depuis une centaine d'années, que ce qu'on est convenu d'appeler des vers estimables, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus inutile et de moins poétique au monde.

Les questions littéraires n'ont pas, à notre connaissance, produit de plus heureux résultats. Non que les académies n'aient toujours eu la prétention d'être, l'une l'arbitre en dernier ressort, et les autres, plus modestes, les dépositaires exclusives du goût, ni que beaucoup d'honnêtes gens ne aient encore humblement soumis à cette prétention ; mais aujourd'hui on peut déjà, grâce au grand mouvement qui s'opère dans les esprits, dire sans scandale, même au sein d'une Société savante, que le goût est une fleur mobile et délicate qui ne croît guère dans les lieux soumis au dogme de l'autorité ou à l'esprit de système ; que ses décisions, fruit d'éléments pour la plupart fort variables, ne seront jamais plus sûres que quand elles résulteront de l'impression naturelle des œuvres du génie sur des cœurs sensibles, que les agitations du monde, l'élégance des mœurs

ou le calme de la retraite auront défendu du dangereux prestige des beautés de tradition et de convention. Parmi une foule d'autres raisons, nous nous contenterons d'en citer une bien forte pour que les jugements littéraires des Académies ne puissent jamais être d'accord avec ceux de l'opinion publique, telle qu'elle existe dans nos Sociétés modernes : c'est que les femmes sont exclues des Académies, et en particulier de celle devant laquelle nous avons l'honneur de parler, et qu'elles exercent, au contraire, hors de là, sur la direction des arts de l'esprit, une influence toujours croissante à mesure qu'une éducation soignée développera de plus en plus les trésors de leur juste et heureux instinct littéraire. L'exemple de l'Académie française est fait d'ailleurs pour inspirer, sous ce rapport, un juste effroi à toutes les Compagnie savantes. Qu'est-il resté, que restera-t-il surtout de ce qu'elle a fait ou encouragé à faire, pour imprimer le sceau de l'immutabilité à ses doctrines littéraires, pour les couler en bronze, si nous osons nous exprimer ainsi? Rien, ou à peu près rien, si ce n'est l'accusation trop fondée peut-être d'avoir pris une mission qui ne lui appartenait pas, pour imposer à notre siècle une littérature qui n'était plus, qui n'avait jamais bien franchement été son expression.

Il n'en est heureusement pas ainsi, Messieurs, dans le domaine des sciences. Là, quand on marche ou qu'on fait marcher les autres, c'est, comme dans nos glorieuses armées françaises, jamais de côté ou à reculons, mais toujours en avant; là, près des apothéoses réservées aux génies créateurs et aux grands services, il y a de douces et modestes illustrations secondaires toujours offertes au mérite des hommes zélés et laborieux; là, on peut demander et recevoir ce qu'on veut, parce que tout a une mesure précise et bien connue; là, soit qu'il s'agisse de faire revivre de nobles et touchants souve-

Digitized by Google

nirs, ou de rechercher les bases de la législation et de la prospérité publiques, de décrire les merveilles du monde que nous habitons, ou de soumettre au calcul de nouveaux tributaires, d'ouvrir des chemins non encore frayés à l'agriculture ou à l'industrie manufacturière, il n'est point de services sans récompense, parce qu'il n'est point de services sans utilité plus ou moins immédiatement populaire et pratique. On ne veut plus, parmi nous, que de la poésie ou de l'éloquence d'inspiration; mais on y accueille avec un intérêt toujours croissant les travaux scientifiques, à quelque origine qu'ils appartiennent, et surtout quand ils sont susceptibles d'applications locales. Le mot de Cicéron : *nosce patriam, postea viator eris*, est devenu la devise universelle de la génération qui nous entoure. Aussitôt que l'homme peut s'élever au-dessus de l'atmosphère des simples travaux et des grossiers besoins dans laquelle un si grand nombre de ses semblables sont condamnés à rester toute leur vie, c'est sur lui-même et sa patrie qu'il porte ses premiers et ses plus constants regards. On ne pouvait donc, nous le répétons, faire un choix plus heureux que celui d'une question d'un si haut intérêt local, et pour les sciences physiques, et pour la statistique, et pour l'industrie. S'il y avait à s'étonner de quelque chose, ce serait qu'on ait encore si peu fait pour ce genre de recherches; que cette terre sur laquelle tant d'hommes ont déjà passé, qui a été l'objet ou le point d'appui de tant de spéculations et de travaux, soit encore si mal connue. A voir ce que nous en savons, il semble, d'une part, que, voyageurs d'un jour, ce ne soit que d'hier que nous y ayons planté nos tentes, et, de l'autre, que sa nature soit entièrement indifférente à notre agriculture et à nos arts. Il n'y a malheureusement point de pays moins avancé, moins versé que notre Seine-Inférieure dans les recherches géologiques. Tandis qu'ail-

Digitized by Google

leurs des hommes, suppléant par le zèle à l'ancienne imperfection de la science, ont fourni des matériaux utiles à nos contemporains, quand le sol de la Basse-Normandie est scruté depuis long-temps par d'habiles et infatigables observateurs, nous ne possédons que quelques fossiles recueillis jadis par l'abbé Bacheley et perdus dans les greniers du collège, que quelques échantillons précieux recueillis à d'immenses profondeurs par M. Vitalis, et dont la Compagnie paraît ignorer complètement le prix, peut-être même l'existence, à en juger par le peu de soin et d'intérêt dont ils sont entourés. C'est en vain que, depuis quinze ans, nous cherchons à entraîner quelques uns de nos compatriotes vers un genre d'études qui se recommande à la fois par tant d'utilité et tant d'attrait, qui nous révèle en quoi consiste la terre que nous habitons, et par quelles révolutions elle a passé depuis l'époque reculée où, à la voix de l'Eternel, la vie et le mouvement en embellirent pour la première fois la surface. La géologie est donc une science tout-à-fait exotique parmi nous, et il ne faudra rien moins, pour l'y naturaliser, que le prix que la Compagnie a doté avec une munificence toute particulière, et dont nous avons à vous rendre compte. Nous commencerons par vous rappeler le programme tel qu'il a été établi par vous; et cette lecture suffira pour vous faire apprécier tous les genres d'intérêt qui se rattachent à la question proposée.

Copie du programme.

« L'Académie décernera un Prix extraordinaire à l'Au-
» teur qui lui aura présenté un Travail satisfaisant sur la
» *Statistique minéralogique du Département de la Seine-*
» *Inférieure.*

» On devra faire connaître les différentes couches mi-

Digitized by Google

» nérales qui constituent le sol du département, indiquer
» l'ordre de superposition de ces couches, les décrire
» séparément ou par groupes, en indiquant les minéraux
» accidentels et les restes de corps organisés fossiles qu'elles
» renferment, et faire ressortir l'influence que la con-
» titution intérieure du sol exerce sur sa configuration
» extérieure, sur la distribution et la nature des eaux, sur
» la végétation en général et sur l'agriculture.

» On s'attachera à faire connaître, avec précision,
» les gisements des substances utiles dans les arts que
» renferme ce département, à décrire sommairement
» les établissements qu'ils alimentent comme matières
» premières, et à indiquer ceux qui pourraient encore y
» être introduits avec avantage.

» Le mémoire sera accompagné d'une carte en rapport
» exact avec le texte, et d'un nombre de coupes de terrein
» suffisant pour la parfaite intelligence du travail.

» Il serait bon qu'on indiquât, avec précision, la hau-
» teur au-dessus du niveau de la mer, des points qui
» présentent un intérêt quelconque pour la géologie.

» L'Académie désirerait aussi, mais sans en faire une
» condition expresse, qu'on fît connaître les rapproche-
» ments auxquels les observations contenues dans le mé-
» moire pourraient conduire entre les divers terreins qui
» se rencontrent dans le département et ceux qui ont
» été observés et décrits dans d'autres contrées. »

Sur cette importante question, il vous a été adressé un seul Mémoire portant la devise suivante :

« *Qui de naturâ, tanquam de re exploratâ, pronun-*
» *tiare ausi sint, sive hoc ex animi fiducia fecerint, sive*
» *ambitiosè et more professorio : maximis illi philoso-*
» *phiam et scientias detrimentis affecere.* Nov. Org., præf.,
» Bacon.

Digitized by Google

Ce Mémoire est l'ouvrage d'un naturaliste bien au courant de l'état de la science, et qui paraît avoir mis un soin particulier à connaître la situation des recherches géologiques dans la partie méridionale de l'Angleterre. Nous ne saurions trop l'en féliciter à cause de l'identité et de la correspondance des terrains, beaucoup plus grande entre ce pays et le nôtre qu'entre ce dernier et les deux contrées voisines, telles que les environs de Paris ou la Basse-Normandie. Il nous a paru avoir fait des recherches particulièrement neuves et heureuses sur cette dénudation des couches inférieures qui constitue le pays de Bray, et à laquelle on ne trouve d'analogues bien étudiés que dans le Bas-Boulonnais, et encore dans quelques contrées d'Angleterre. La division de son travail nous a paru convenable; il est semé de réflexions judicieuses qui appartiennent souvent à l'auteur en propriété, et écrit dans le style approprié à la matière, autant du moins que les imperfections de la copie nous ont permis d'en juger. Enfin tout y révèle un géologue bien en état de concevoir et de traiter la question, mais tout y prouve aussi qu'il n'a fait que l'effleurer, et c'est ce dont il ne nous sera que trop facile de vous fournir des preuves.

Ainsi, nous trouvons, dès le début, l'aveu suivant :

« Nous n'avons pensé qu'à présenter un tableau exact » des formations. » Or il est manifeste que votre programme demande bien autre chose.

Et à la page suivante :

« Nous nous proposons de publier plus tard une » carte spéciale pour la géologie, et nous nous bornons » à présenter une carte ordinaire coloriée, afin d'indi- » quer l'étendue et surtout les limites des différents ter- » rains. » Or, ce n'est point la promesse d'une carte géologique future et éventuelle que vous avez demandée,

Digitized by Google

mais bien cette carte même toute faite et prête à être gravée, et, quelque confiance que puissent mériter les engagements pris par l'auteur, comme il vous est encore inconnu, ils ne doivent vous offrir aucune garantie.

En général, ce n'est, si nous osons parler ainsi, qu'après une sorte d'incubation plus ou moins prolongée, que l'on peut connaître la constitution du sol d'un pays aussi étendu que le département de la Seine-Inférieure. C'est cette incubation, c'est le temps nécessaire pour observer et décrire, qui paraissent avoir manqué principalement à l'auteur, et nous en sens peu surpris quand nous vous rappellerons les limites étroites dans lesquelles il était renfermé par votre programme même, sous ce dernier rapport. En supposant, comme cela paraît probable, que ce ne soit qu'après la publication de votre question qu'il aura allé chercher des renseignements spéciaux dans un pays que la mer sépare aujourd'hui de nous, les jours qu'il a pu consacrer à la recherche et à la description de nos terrains n'auront pu être que bien courts et bien peu nombreux. Nous ne lui en ferons donc point un reproche personnel, et nous pensons que son Mémoire est déjà un ouvrage assez estimable pour qu'il doive être encouragé à le terminer par la prorogation du terme précédemment assigné au concours. Nous ne perdons point l'espoir, d'ailleurs, que la nouvelle publication qui va en être faite ne réveille le désir d'y prendre part chez quelques uns des géologues que des travaux du même genre dans d'autres contrées, ou l'étude déjà faite de quelque portion de notre territoire, mettrait à portée de traiter plus promptement la question proposée. De quelque manière enfin que ce résultat soit obtenu, il faut que vos nobles et bienfaisantes intentions soient remplies; ce n'est point, nous osons vous l'affirmer, ce n'est point dans un siècle de lumière et de recher-

Digitized by Google

elles ; ce n'est point au milieu des deux foyers principaux des connaissances modernes (Paris et Londres) que votre appel aux amis de la géologie aura retenti en vain ; il ne faut que du temps et de la publicité pour lui faire porter tous ses fruits.

Comme c'est, néanmoins, sur l'auteur du Mémoire reçu que doivent principalement porter vos espérances, nous croyons devoir revenir à ce Mémoire pour vous signaler quelques unes des principales omissions qui nous ont particulièrement frappés dans son examen, parce que nous supposons qu'il pourrait profiter de la publicité que vous jugeriez à propos de donner à ces remarques.

1° Aucun département n'offre peut-être plus de facilité que le nôtre pour l'investigation de ses roches, à cause des escarpements à pic qu'elles présentent tout le long du bassin de la Seine et du littoral de l'Océan. Un voyage géologique depuis Elbeuf jusqu'au Tréport nous paraît un chapitre indispensable dans le travail que vous avez demandé.

2° Les fouilles immenses faites à Meulers, près Dieppe, nous offrent en profondeur (grâce aux échantillons recueillis par M. Vitalis), le même intérêt et les mêmes ressources d'exploration que nous signalions tout à l'heure dans les falaises, sous le rapport de l'étendue.

3° Le département renferme plusieurs sources d'eaux minérales qui ont joui jadis d'une célébrité plus ou moins grande, plus ou moins méritée. Celles de Forges attirent encore de nos jours de nombreux malades. L'auteur s'est contenté de nommer ces dernières, et n'a pas même indiqué les autres, bien loin d'en faire connaître la nature. C'est encore un chapitre important à réclamer.

4° On a demandé pour chaque couche de terrain la liste des principales espèces et surtout des espèces ca-

Digitized by Google

ractéristiques de fossiles qu'il renferme, et non une vague indication de genres, qui ne peut fournir aucun renseignement précis. Parmi ces fossiles, il en est quelques uns de particuliers au pays ou au moins de très-rares ailleurs, tels que les scaphites, les turrilites, l'ammonite de la montagne Sainte-Catherine, qui réclament des explications de quelque étendue.

5° La plupart des productions minérales de la Seine-Inférieure n'ont point encore été analysées; quelques unes offrent cependant un intérêt et des caractères particuliers qui semblent appeler ce genre de recherches d'une manière tout-à-fait spéciale. L'auteur ne paraît avoir rien fait et rien provoqué sous ce rapport; cette négligence est d'autant moins excusable qu'il eût trouvé à Rouen même toutes les lumières et toute l'obligeance qu'il pouvait désirer pour suppléer à ses propres travaux chimiques.

6° Enfin, l'une des portions les plus essentielles de ce grand travail, celle des applications déjà faites ou pouvant être faites des produits de notre sol aux arts et à l'agriculture, nous paraît fort incomplète. Après nous avoir fait bien connaître la charpente et les matériaux du territoire de la Seine-Inférieure, il fallait, ce nous semble, terminer l'ouvrage par une liste raisonnée de ses produits, indiquant ce qu'on en recueille, les procédés qu'on suit et les valeurs obtenues, puis ce qu'il reste à créer ou à perfectionner, d'après les renseignements fournis par la science ou par l'expérience de ce qui se fait ailleurs. Nous ne trouvons, au lieu de cela, que des renseignements épars et visiblement insuffisants.

Nous ne porterons point plus loin, Messieurs, cette énumération. Nous ne nous appesantirons point, par exemple, sur ces rapports curieux qu'on peut observer entre les circonstances géologiques et les races d'hom-

Digitized by Google

mes qui habitent chaque pays ; ceux d'entre vous qui s'occupent de travaux médicaux savent pourtant bien qu'il existe de grandes et notables différences entre le cauchois, l'habitant du pays de Bray et celui des rives de la Seine. Mais nous ne doutons nullement qu'en ce point comme sur tant d'autres, ce ne soit le temps seul qui ait manqué à notre auteur, et qu'il ne juge son travail beaucoup plus sévèrement que nous. Ce sera donc à ses propres méditations que nous l'abandonnerons, bien convaincus que nous sommes qu'elles ne pourront que le conduire honorablement et sûrement au terme de la carrière dont il a déjà franchi une partie d'une manière si distinguée.

La Commission vous propose à l'unanimité de proroger le concours jusqu'au 15 mars 1829, et de donner à cette mesure la plus grande et la plus prompte publicité possible.

Programme des Prix.

L'Académie adoptant les conclusions du rapport qui précède, a prorogé le Concours jusqu'au 15 mars 1829.

Le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 1500 francs, et sera décerné dans la Séance publique du mois d'août de la même année.

L'Académie propose, en outre, pour sujet d'un Prix qui sera décerné dans sa Séance publique de 1828, la question suivante :

Indiquer un Moyen simple, peu dispendieux, et applicable à tous les fourneaux, pour brûler ou détruire la fumée qui émane de la houille, du charbon de terre, et autres combustibles analogues.

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Digitized by Google

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait obtenu le Prix.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés, francs de port, à M. Marquis, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences*, avant le 1er juillet 1828, pour le Prix ordinaire, et avant le 15 mars 1829, pour le Prix extraordinaire. Ces termes seront de rigueur.

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Bignon, *Secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres.*

Messieurs,

Le compte que je vas avoir l'honneur de vous rendre n'est pas moins satisfaisant par la qualité que par le nombre des sujets qui en font la matière.

Les Mémoires des Sociétés d'émulation de Rouen, de Cambray et de Valenciennes, et ceux des Académies de Dijon et de Besançon, analysés par MM. *Duputel*, *Guttinguer*, *Delaquérière* et *Ballin*, ont fait, plus que jamais, sentir à l'Académie tout le prix de ces utiles communications.

= Vous avez reçu,

De M. Dupias, percepteur des contributions dans cet arrondissement, un Recueil de *Messéniennes*, auquel notre confrère M. *Guttinguer* a donné des éloges, tant pour le choix des sujets, tirés des événements remarquables de notre histoire, que pour les espérances que permet de concevoir la supériorité de la dernière pièce sur toutes les autres productions de l'auteur ;

De M. Dudouit, avocat à Paris, un *Essai sur l'accen-*

Digitized by Google

tuation, où l'on peut trouver dès aujourd'hui des intentions louables, sans qu'il soit facile de fixer encore l'époque du succès;

De M. Thuret aîné, membre de l'Académie de Caen, un extrait manuscrit de ses *Études poétiques*, où la douce philosophie de ce vieil Horace parle également à l'esprit et au cœur de l'homme d'un goût raisonnable, sans mettre la pensée à la torture;

De M. Ledoux, instituteur à Elbeuf, un *Traité* manuscrit *de l'écriture métrique*, dont MM. *Meaume* et *Lex* ont trouvé les principes extrêmement compliqués dans la théorie et d'une application très-difficile dans la pratique, quoiqu'ils se soient fait un devoir, disent-ils, de reconnaître, dans les exemples de tous les genres, la main d'un maître capable de former de bons élèves;

De M. le docteur Vingtrinier, médecin des prisons de la ville, une *Notice sur l'état de ces établissements*, dans laquelle on voit toutes les améliorations exécutées ou espérées en faveur de ces asiles du délit, du crime, souvent aussi du malheur, et qui honore l'auteur par les sentiments d'humanité qu'il y développe, par la sagesse des observations médicales, et par la noble simplicité d'un style qui peint une ame sensible et compatissante.

Membres correspondants.

= Plusieurs pièces de vers d'une poésie légère et facile, par M. le comte Blanchard de la Musse, ont plus d'une fois excité parmi vous le doux sourire, et confirmé à l'auteur toute la considération due à un ancien magistrat qui, sorti de la pénible carrière de

Digitized by Google

Thémis, a su se faire une retraite honorable dans le paisible sein des muses.

= En vous offrant un exemplaire de la riche édition des partitions de sa *Dame blanche*, notre célèbre compatriote et confrère vous a fait ajouter l'idée d'une munificence rare au sentiment d'une admiration profonde pour un talent sans rival, et vous avez renvoyé ce bel ouvrage au jugement de l'Europe avec l'applaudissement de la France.

= Une Notice sur le R. P. de Colonia, auteur de *la Religion chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs payens*, suivie d'une nouvelle édition de cet ouvrage; le livre de Ruth, traduit en patois auvergnat sur l'original hébreu; la parabole de l'Enfant prodigue, traduite en patois nabrte auvergnat, sur la version syriaque; une édition soignée et plus exacte du célèbre sermon de Michel Ménot, sur cette même parabole, avec des notes curieuses tirées du sermon de F. Olivier Maillard sur le même sujet: tel est, pour cette année, le contingent académique de M. l'abbé Labouderie, dont la plume, féconde en productions religieuses de tous genres, semble avoir pour objet de rendre les écritures sacrées plus populaires, en gravant dans les esprits ce complément sublime de la loi naturelle gravée par Dieu dans le cœur de tous les hommes.

= M. François Rever, qui poursuit toujours avec autant de succès que de constance la découverte de nos antiquités, a communiqué un *Mémoire sur le véritable emplacement de la station romaine nommée Uggade, entre Rouen et Evreux.*

= Une lettre du savant antiquaire à la Société de

Digitized by Google

cette dernière ville, dont il nous a fait offrir un exemplaire, contient l'explication et la lithographie de treize figurines trouvées dans l'enclave de la forêt d'Evreux, et des conjectures pleines de sagacité et d'érudition sur quelques autres objets du moyen âge, dont il place l'origine entre le 7e siècle et le 10e.

= Les poésies de M. Victor Hugo ; le Passage des Alpes par Annibal, de M. Deluc ; l'Histoire des juifs, depuis leur premier établissement jusqu'à l'époque de Napoléon, par M. Charles Malo, sont des ouvrages bien connus de tous les amateurs d'histoire et de poésie ; et le seul hommage que nos Annales puissent aujourd'hui rendre à leurs auteurs, doit se borner à dire que, sur les rapports de MM. *Guttinguer* et *Blanche*, l'Académie a cru digne d'elle de s'associer à leurs succès, en les associant elle-même à ses travaux.

Pour ce qui regarde l'ouvrage de M. Deluc, comme les observations consignées à fin du rapport de M. Blanche, au nom de la commission dont il était l'organe, peuvent être de quelque importance pour la solution définitive du problême, si toutefois il n'est pas résolu ; comme une explication ultérieure de la part de M. Deluc pourrait tourner au profit de son honneur et de l'instruction du public, dont il a promis de dissiper tous les doutes, l'intérêt de la vérité nous fait un devoir de le mettre, autant qu'il est en nous, à portée de compléter l'exécution de sa promesse.

« M. Deluc, dit M. Blanche, est-il parvenu à » prouver que la marche d'Annibal ait été en effet » telle qu'il le pense ? Nous n'oserions l'assurer. Le » plus léger examen de la carte dressée pour servir à » l'histoire du passage des Alpes par l'armée carthagi- » noise, est bien propre à faire naître des doutes à cet

Digitized by Google

» égard. On y voit, en effet, qu'après le passage du » Rhône, entre Orange et Avignon, circonstance sur » laquelle les historiens sont d'accord, elle ne pouvait » arriver au petit Saint-Bernard qu'après de longs et » nombreux détours; tandis qu'il s'offrait à elle moins » d'espace à parcourir, moins de résistance à surmon- » ter en se dirigeant vers le mont Genèvre. Des objections » pressantes ont été faites à M. Deluc, auxquelles il » n'a pas répondu. Ainsi le chevalier de Folard, d'An- » ville, le marquis de Saint-Simon, le comte de For- » tia d'Urban, et plus récemment M. Letronne, nous » semblent avoir démontré, conformément à l'historien » latin, que l'armée carthaginoise ne franchit point les » Alpes au petit Saint-Bernard, mais bien au mont » Genèvre. M. Letronne surtout, dans un Mémoire » inséré au Journal des savants, pour janvier 1819, » nous semble avoir victorieusement réfuté M. De- » luc, et avoir porté au plus haut dégré de vraisem- » blance la démonstration que la marche d'Annibal a » été en tout conforme à ce qu'en a écrit Tite-Live. Nous » regrettons que M. Deluc, qui a connu cette réfuta- » tion, n'ait pas voulu y répondre, et nous regardons » comme indécise encore la question qui a été l'objet » de ses travaux. Quoique nous ne partagions pas son » opinion, c'est un devoir pour nous de vous dire, » Messieurs, que, comme écrivain, comme érudit, » M. Deluc s'est montré, dans le livre dont il vous a » fait hommage, digne des suffrages de l'Académie, et » capable de concourir à son illustration. »

Membres résidants.

M. *Vandeuvre*, procureur général du Roi, a signalé son entrée en exercice de la présidence de cette année, par le discours suivant :

Digitized by Google

« Je suis trop flatté du choix qui m'appelle à la » présidence de cette illustre Compagnie, pour n'en » pas accepter l'honneur avec une profonde reconnais- » sance. Que ne m'est-il permis de répondre comme » je le devrais à ce témoignage de votre estime ? » L'exemple des académiciens que j'ai vus assis à ce » fauteuil m'a montré à quelles conditions on peut » justifier une pareille faveur; et, sans ambitionner la » gloire de me placer à côté de ces modèles, j'aurais » voulu, au moins, me donner le mérite de conserver » à la Compagnie les traditions de zèle et d'assiduité » qu'ils nous ont transmises. Je sens que ce n'eût pas » été trop de tous mes efforts et de tous mes instants » pour obtenir ce mérite. Malheureusement, il est dans » ma position de ne pouvoir y aspirer. Vous connaissez, » Messieurs, les nécessités de cette position : elles bor- » nent à de bien courts intervalles mon séjour dans une » résidence à laquelle je tiens par tant de liens, et » que vos bontés me rendent encore plus chère; et ces » intervalles se trouvent absorbés par les soins d'un » ministère aussi laborieux dans ses détails que sévère » dans ses exigeances. Vous le saviez lorsque vous m'a- » vez honoré de vos suffrages; il m'est donc permis » d'espérer en votre indulgence. J'en ai déjà reçu une » preuve dans le choix du coopérateur que vous m'a- » vez donné; et je ne crains pas de vous avouer, Me- » sieurs, que mon respect pour le vœu de la Compa- » gnie et le prix infini que j'y attache ne m'auraient » pas déterminé à souscrire à votre choix sans l'appui » que je trouve dans le zèle, dans les lumières, et dans » la bienveillance de ce digne collaborateur, et des ho- » norables membres qui siégent à votre bureau. Souf- » frez donc, Messieurs, que je reporte sur ces collè- » gues bienveillants, une bonne part de la reconnais- » sance que je vous dois. J'aime à reconnaître que leur

Digitized by Google

» mérite seul a pu motiver le choix de votre président,
» et je sens trop que tout mon dévouement ne suffirait
» pas pour le justifier. »

= Les Ouvrages imprimés offerts par les membres résidants, sont : *quelques Réflexions sur la langue française*, et un *petit Traité de prosodie normande*, par M. *Delaquérière ;*

Nouveau Recueil de poésies, par M. *Guttinguer ;*

Examen sur le caractère distinctif de la poésie ; et *Considérations sur l'art d'écrire*, par M. *Marquis ;*

Précis de l'histoire de Rouen, son commerce et son industrie, par M. *Théodore Licquet ; Recherches sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen*, ouvrage couronné au concours de notre Société d'émulation, l'année précédente, par le même auteur;

Essai historique sur l'abbaye de Saint-Wandrille, par M. *Hyacinthe Langlois ;*

Nouvelle traduction des pseaumes, par M. *Gosseaume ;*

Grammaire italienne de Vincent Peretti, perfectionnée par M. *Ballin*, seconde édition.

Tous ouvrages placés, par leur publication, dans le domaine de l'opinion des lecteurs, et que l'Académie a accueillis avec tous les témoignages de satisfaction qu'elle se plaît à décerner à des talents et à des productions qui l'honorent.

Les deux derniers ouvrages ont été chacun l'objet d'un rapport ; le premier par M. l'abbé *Gossier*, et le second par M. *Aug. Leprevost.*

Suivant la conclusion du savant théologien, malgré quelques anomalies, etc., « la traduction des pseaumes » sera consultée avec fruit par ceux qui chercheront à

Digitized by Google

» résoudre certaines difficultés, ou à trouver la connexion » des idées, qui ne se découvre pas toujours aisément » dans la plupart des pseaumes ». Quant à la *grammaire* » *perfectionnée*, ouvrage élémentaire, et d'une utilité générale, après un préambule qui a pour objet des considérations critiques sur l'usurpateur du nom de Vénéroni; la défaveur actuelle de la langue italienne, frappée de deux préventions également injustes; quelques plaintes sur la longueur et le sujet des études de collège; et la prédiction d'études plus fortes, ainsi que d'un avenir prochain plus heureux pour la culture des langues étrangères, M. le rapporteur entre ainsi dans sa matière : « En même temps que la grammaire de » M. Ballin offrira, aux personnes non encore familia- » risées avec l'italien, le meilleur guide à suivre dans » cette étude, elle sera toujours feuilletée avec intérêt » et avec fruit par celles qui en ont le plus d'habitude, » et leur fournira des renseignements plus sûrs et plus » complets que ceux qu'elles pourraient péniblement se » procurer par leurs propres recherches. En effet, ce n'est » pas seulement le résultat des travaux d'un homme aussi » profondément versé que M. Ballin dans les études gram- » maticales, qu'il faut s'attendre à rencontrer ici, mais » encore la substance, le résumé de tout ce qui a été fait » de plus satisfaisant sur cette matière, tant en France » qu'en Italie. Chez nous, à la vérité, les travaux utiles et » consciencieux de ce genre ne datent pas de loin, et » ce n'est qu'à notre contemporain Vincent Peretti que » M. Ballin les fait remonter. Nous profiterons de cette » circonstance pour vous faire remarquer que loin de » suivre l'usage aujourd'hui si répandu d'attacher son » nom à des ouvrages dont on est souvent plus ou moins » complètement innocent, notre confrère proclame avec » une loyauté devenue bien rare tout ce qu'il a em- » prunté à ses devanciers et collaborateurs, et ne dor-

» même sa grammaire que comme une révision de celle
» de Peretti, dont le nom se trouve en première ligne
» dans son titre. Cependant une marche beaucoup plus
» méthodique et plus analytique, un remaniement com-
» plet dans lequel on a pris un juste milieu entre la
» langue de la grammaire scolastique et celle de la
» grammaire philosophique ; un tableau synoptique des
» conjugaisons, cette partie si irrégulière de la langue
» italienne ; deux traités complets, l'un des pronon-
» ciation et l'autre de poésie ; enfin une excellente table
» des matières ; un volume presque double malgré le
» retranchement de plusieurs développements superflus,
» étaient des titres bien suffisants pour lever les scru-
» pules de M. Ballin à cet égard, et donnent un nou-
» veau prix à sa modestie. La complaisance qu'a eue
» notre confrère de nous prêter la grammaire de Peretti,
» et le rapprochement que nous en avons fait avec la
» sienne, nous ont mis à portée de savoir de la ma-
» nière la plus précise à quoi nous en tenir là-dessus.
» Que l'on compare, par exemple, le texte des deux
» ouvrages dans le chapitre si important en italien des
» diminutifs et des augmentatifs, et l'on verra que plu-
» sieurs explications intéressantes qui sont omises ou
» n'existent qu'en germe dans le livre de Peretti, ont
» été ou ajoutées ou heureusement développées dans
» celui de son successeur, de manière à lui donner une
» physionomie toute nouvelle. Nous voudrions pouvoir
» vous citer ces deux chapitres l'un après l'autre, mais
» cette lecture serait malheureusement trop fatigante
» pour les personnes étrangères à la connaissance de l'ita-
» lien pour que nous osions nous la permettre ; nous
» nous contenterons de citer une remarque bien impor-
» tante de quelques lignes, qui appartient en entier à
» M. Ballin, et dont l'omission, dans les écrits même
» de ses meilleurs devanciers, vous prouvera mieux que

Digitized by Google

» nos observations avec quelle négligence l'italien a été
» enseigné en France jusqu'à nos jours.

» Nous féliciterons M. Ballin d'avoir exclu de son
» ouvrage ces dialogues, historiettes et apologues qui
» ont fait jusqu'à nos jours l'ornement obligé des gram-
» maires de langues vivantes, pour les remplacer par
» deux traités soignés, l'un de prononciation et l'autre
» de poésie italiennes. La prononciation de cette lan-
» gue, qu'on regarde ordinairement comme très-aisée, ne
» peut, au contraire, dit-il avec raison, s'acquérir que
» par une attention soutenue, et il faut un long exer-
» cice pour surmonter les nombreuses difficultés qu'elle
» présente. Déjà, dans un chapitre préliminaire sur ce
» sujet, et bien supérieur à celui de Peretti, il avait
» fort habilement distingué l'accent, la qualité et l'in-
» tonation. Il achève ici de traiter cette matière, sur la-
» quelle nous n'avions jamais rien vu de si complet.

» Nous en dirons autant de la portion de son ou-
» vrage consacrée à la poésie italienne. Après une no-
» menclature courte mais judicieuse des principaux poè-
» tes italiens, il expose le mécanisme des diverses sor-
» tes de vers, la manière de placer l'accent, de compter
» les syllables, les règles relatives à la césure, à la
» rime, à l'enjambement, aux licences poétiques de
» toute espèce, au style et à la phrase poétique, aux
» *figures de mots et de pensées*. Nous croyons qu'on
» pourrait supprimer sans inconvénient ce dernier cha-
» pitre, et qu'il serait mieux à sa place dans un traité
» de rhétorique générale que dans une grammaire ita-
» lienne, où il ne doit entrer que des spécialités relati-
» ves à cette langue, tandis que la synecdoque et la
» métonymie sont les mêmes dans tous les idiômes de
» la terre; mais le chapitre VI et dernier, sur les
» diverses sortes de compositions en vers, est au con-
» traire de l'intérêt le plus vif et le plus local. C'est

Digitized by Google

» là qu'on trouve les règles et des exemples choisis » de ces diverses formes poétiques nées en Italie, » et dont quelques unes, telles que le sonnet, l'oc- » tave, la *terza rima*, ont passé dans la plupart des » langues de l'Europe, tandis que la *canzone*, la » *canzonetta*, la *sestina*, etc., créations plus frêles » et plus délicates, n'ont porté de fleurs que sous le » beau ciel de l'Italie. Nous soumettrons encore ici » une observation à M. Ballin : c'est que l'apologue » et le madrigal ne sont pas des formes poétiques, » mais des compositions sur un sujet particulier, » comme l'idylle, l'épître, etc..... Nous aurions mieux » aimé trouver quelque exemple remarquable d'odes » italiennes. Nous conviendrons aussi que, malgré la » célébrité de l'horrible récit d'Ugolin, nous aurions » désiré rencontrer ici quelque passage d'un genre » moins repoussant, par exemple le doux récit de » Françoise de Rimini, que tous les amis de la poésie » devraient savoir par cœur en France, comme ils le » savent en Italie et ailleurs. A cela près, nous n'a- » vons que des éloges à donner à cet important cha- » pitre comme au reste de l'ouvrage ; nous y joindrons » même nos remercîments particuliers pour avoir trans- » crit tout le début si frais et si pur du septième chant » de la Jérusalem délivrée, où nous voyons la fuite » d'Erminie et l'asile qu'elle trouve chez un solitaire. » Vous vous rappelez, Messieurs, ce caractère ravis- » sant d'Erminie, alliance céleste de tout ce que la » grâce et l'amour, la pudeur et la faiblesse peuvent » offrir de plus enchanteur ; et sans doute vous trou- » verez comme nous que le jugement de Boileau sur » le poète qui a créé un tel caractère est l'une de ces » injustices grossières et maladroites qui ne font de tort » qu'à ceux qui ont le malheur de s'en rendre coupables, » ou celui de jurer trop légèrement *in verba magistri*.

Digitized by Google

» Quant à nous, Messieurs, que le souvenir de cette » admirable poésie entraînait déjà bien loin du monde » grammatical, nous nous hâterons d'y revenir pour » vous dire que le livre de M. Ballin est le meilleur guide » qu'un homme judicieux puisse choisir pour prendre » une connaissance approfondie du doux et brillant lan- » gage de la moderne Italie, et que la Compagnie » doit à la fois des remercîments et des félicitations à » l'auteur qui en enrichit sa bibliothèque. »

= Dans l'analyse qu'il a présentée de la Séance publique, pour 1826, de la Société d'émulation de Rouen, M. *Duputel* a trouvé l'occasion de rappeler l'attention de l'Académie sur une question de date relative au jour de la naissance de Pierre Corneille. Comme tout ce qui regarde les grands hommes acquiert par cela même un plus haut degré d'importance, la Compagnie a nommé une commission de cinq membres, qui, par l'organe de M. *Houel*, a fait un rapport dont les principes et la conclusion en faveur du 6 juin ont été approuvés. Cette déclaration formelle d'un sentiment depuis long-temps manifesté dans nos séances, et même dans nos mémoires, a été adressée à l'autorité compétente avec une invitation respectueuse de faire réformer l'inscription gravée à la façade de la maison qui fut dans nos mors le berceau de l'illustre poète ; si toutefois l'administration trouvait la réforme convenable.

= Le même M. *Duputel* a lu un Mémoire, où, d'abord, il passe en revue tous les établissements et edifices publics exécutés, commencés ou projetés depuis un petit nombre d'années dans la ville de Rouen. Ensuite, « à » une époque, dit-il, où tout le monde, avec ou sans » vocation, semble s'être donné le mot pour ne rêver » que d'antiquités, » notre confrère invite l'Académie

Digitized by Google

à prendre l'initiative pour recueillir les antiquités qui peuvent et doivent se rencontrer dans l'état actuel de notre ancienne église de Saint-Paul, ainsi que dans la démolition de quelques parties de cet édifice, que l'administration municipale paraît avoir irrévocablement arrêtée. L'Académie, prenant en considération l'avis de M. Duputel, a nommé une commission *ad hoc*, à laquelle M. le marquis de Martainville, maire, a donné toutes les assurances d'une protection spéciale pour fovoriser des recherches dont ses lumières le mettent à portée d'en connaître tout le prix.

= C'est encore à M. *Duputel* que l'Académie doit un autre Mémoire qui, sous le titre de *Notices bibliographiques*, paraît bien propre à rendre les érudits plus attentifs sur les incertitudes, les erreurs et les omissions des bibliographes, auxquels on s'en rapporte trop communément sur parole.

(Ce Mémoire se trouve imprimé à la suite de ce Rapport.)

= Parmi toutes ces utiles remarques, qui sont plus particulièrement le propre de l'âge mur, M. *Duputel* a aussi, dans un apologue intitulé : *l'Enfant et l'Oiseau*, donné, avec une leçon de juste méfiance à l'égard des serments des hommes, un témoignage de fidélité et de bon souvenir aux muses, pour les faveurs qu'il en a obtenues dans sa jeunesse.

= M. *Marquis* a donné lecture d'une dissertation où il traite *de la délicatesse dans les arts*. L'auteur ne définit point la délicatesse dans son essence propre, mais il en tire la notion de ses rapports avec d'autres idées. « C'est la grâce qui ajoute à la beauté, qui s'allie au » joli, etc. La simple délicatesse dans les petites choses

Digitized by Google

» pourrait être du sublime dans les grandes..... » De là M. *Marquis* passe à l'application de ses principes dans des considérations d'un grand détail sur la langue française, sur la littérature en général, sur la poésie, le théâtre, la peinture, la sculpture....., et il appuie successivement ses théories diverses d'exemples. Des aperçus fins et délicats, des nuances de sentiment, de style et de goût, habilement saisies, prouvent partout la compétence de l'auteur en semblable matière.

= Dans une Notice sur les vues de Rouen, gravées par Bachelet, M. *Delaquérière* a payé un tribut à la mémoire d'un talent estimé des bons artistes.

= A la suite de quelques observations sur la manière de conduire la plume, M. *Lévy* a signalé des inconvéniens assez graves dans le mode d'enseignement de l'écriture anglaise, depuis quelque temps à la mode en France ; et, en même temps, il a fait l'apologie de la méthode brévetée de M. Bernardet, dont il a expliqué l'ingénieux procédé, après en avoir fait, dit-il, l'expérience sur un grand nombre de ses élèves et sur lui-même.

= M. *Prevost*, pépiniériste, a exposé, dans un Mémoire, qu'ayant visité, à Sainte-Marguerite proche Dieppe et à Pourville, deux des tombeaux trouvés sur le bord de la mer en 1820, ainsi que les restes des deux squelettes humains qu'ils renfermaient, il a jugé incomplets et inexacts les détails jusqu'à présent communiqués a l'Académie.

En conséquence, il a donné d'abord la description et le dessin linéaire des deux tombeaux, et, n'ayant trouvé de longueur que 5 pieds 9 pouces 2 lignes dans l'un et dans l'autre, il en a conclu qu'ils n'ont pu contenir

Digitized by Google

des squelettes que l'on a dit avoir été d'une taille colossale.

Quant aux squelettes en particulier, après un examen anatomique des dimensions des parties qui en restent, notre confrère a présumé qu'elles ne peuvent avoir appartenu qu'à des corps de 5 pieds 3 ou 4 pouces. Ainsi voilà encore une merveille de l'antiquité réduite à la mesure commune : moins d'admiration et plus de vérité.

= Un travail immense dans ses détails, inappréciable sous le rapport de l'utilité, fruit pénible et souvent fastidieux d'un grand nombre d'années de soins et de veilles, capable d'effrayer la constance d'un courage et d'un zèle plus qu'ordinaires, c'est le *Tableau bibliographique général et divisionnaire de toutes les matières traitées, analysées ou simplement annoncées dans les Mémoires de l'Académie*, avec indication des volumes, des pages et des auteurs, depuis 1744 jusqu'à l'année 1825.

Or, ce complément essentiel des travaux de la Compagnie, lequel a pour but de faciliter les recherches dans cette collection de matériaux épars de tous les genres, ouvrage de notre confrère M. *Periaux*, a été présenté sur la fin de cette année, et reçu avec toutes les marques d'une satisfaction bien légitime : il n'a manqué que du temps pour prendre à cet égard une délibération définitive qui assure le succès du travail et la gloire de son auteur. En attendant, on doit tenir compte à M. *Ballin*, rapporteur, du témoignage que lui rend M. *Periaux* de l'avoir beaucoup aidé dans les détails de son entreprise.

= M. *Deville*, l'une des conquêtes de l'Académie pour cette année, a fait présenter une collection de gravures lithographiées faisant partie d'un ouvrage qu'il se

Digitized by Google

» pourrait être du sublime dans les grandes
M. *Marquis* passe à l'application de ses
des considérations d'un grand détail sur
çaise, sur la littérature en général, les
théâtre, la peinture, la sculpture... re
cessivement ses théories diverses
çus fins et délicats, des nuances
et de goût, habilement saisies
pétence de l'auteur en sembl

= Dans une Notice sur
par Bachelet, M. *Del*
mémoire d'un talent

= A la suite de
de conduire la p
niens assez grave
ture anglaise,
France; et,
méthode b
l'ingénieux
périence,
même.

=
moi
D
s

que l'on a dit avoir
(12
lettes en particulier, après u
dimensions des parties qui
a présumé qu'elles ne pouvaient
corps de 5 pieds 3 ou 4
merveille de l'antiquité re
moins d'admiration et
détails, inappréci
pénible et souvent
de soins et de
d'un courage et
bilieux
matières trai
les Mémoi
des
de 1825.
Cour
ches
la

retrouver
ces chefs intré-
conquête d'un royaume
guerrière, et à deviner, dans
ques où vous lisez si habilement,
ut-Menil ou d'un Tancarville : j'aime-
à évoquer, sous les arceaux de Saint-
, ces noms éclatants et terribles des Guil-
e et des Richard, de ces fiers conquérants à qui
es provinces ne pouvaient suffire, et qui se trouvent
au large dans un tombeau; de ces princes magnifi-
» ques dont l'église a recueilli les dons mais déploré les
» vices, et dont les peuples ont si chèrement payé la
» gloire et expié l'ambition. Considérés sous ce point
» de vue philosophique, les monuments du moyen âge

ils pas aussi quelqu'intérêt ? Mais il serait à
ce jour douteux ne jetât une teinte trop
tableaux, et je ne me pardonne-
it perdre à l'Académie, ni d'avoir
moindre partie du plaisir qu'elle

'est pas seulement un an-
que l'on doit voir dans
dans l'art des vers,
'n la communication
rofesseur de rhé-
vage en Grèce.

'es en cette
ard, n° 20,
bis, offre, entre
esoudre sur quelques
d'une teinte verte qui
nce.

Vigné a communiqué une Notice
t la lecture dans cette séance sera le
ique si légitimement dû à la mémoire de
érable archiviste, M. le docteur *Gosseaume*.

— *Les deux Habits*; c'est le sujet d'un apologue de M. le docteur *Des Alleurs* fils, dont la première exposition est conçue en ces termes :

» Au Temple, ce vaste Bazar,
» Où l'on peut acheter du luxe de hazard,
» Près d'une robe de marquise,
» D'un vieux manchon, d'un casque de pompier,
. . . . . .
» Figuraient deux habits de couleur différente,

Digitized by Google

dispose à publier sur les antiquités de l'abbaye de Saint-Georges. C'est cette ancienne basilique qui a fourni aussi à notre nouveau confrère le sujet de son discours de réception : il se compose de quelques uns des faits qui se rattachent à la fondation et à l'histoire de ce bel édifice ; de la description de quelques unes de ses parties et de plusieurs découvertes nouvelles que l'auteur lui-même a faites et habilement interprétées. Cette double épreuve du crayon et de la plume n'a pu que donner un augure favorable au succès de la publication d'un Recueil historique et monumental sur cette abbaye, célèbre non moins par elle-même que par le nom de ses illustres fondateurs.

— Dans sa réponse au récipiendaire, M. le procureur-général *Vandeuvre*, président, a embrassé toute l'étendue du sujet dans un cadre resserré d'une éloquence compacte, sous un point de vue moral, et avec la noble gravité d'un magistrat à qui la dignité des personnes ne fait pas illusion sur la qualité des faits.

« Je me plairais, dit en finissant M. Vandeuvre, à » franchir avec vous la distance des siècles, à retrouver » sous la pierre sépulcrale les écus de ces chefs intré- » pides qui marchaient à la conquête d'un royaume » comme on va à une fête guerrière, et à deviner, dans » ces images symboliques où vous lisez si habilement, » l'ame d'un Grent-Menil ou d'un Tancarville : j'aime- » rais surtout à évoquer, sous les arceaux de Saint- » Georges, ces noms éclatants et terribles des Guil- » laume et des Richard, de ces fiers conquérants à qui » des provinces ne pouvaient suffire, et qui se trouvent » au large dans un tombeau ; de ces princes magnifi- » ques dont l'église a recueilli les dons mais déploré les » vices, et dont les peuples ont si chèrement payé la » gloire et expié l'ambition. Considérés sous ce point » de vue philosophique, les monuments du moyen âge

Digitized by Google

» n'auraient-ils pas aussi quelqu'intérêt ? Mais il serait à » craindre que ce jour douteux ne jetât une teinte trop » sombre sur vos tableaux, et je ne me pardonne- » rais pas d'avoir fait perdre à l'Académie, ni d'avoir » perdu moi-même la moindre partie du plaisir qu'elle » y a trouvé..... »

= Mais, Messieurs, ce n'est pas seulement un antiquaire et un écrivain élégant que l'on doit voir dans M. *Deville*; il s'est encore initié dans l'art des vers, et même de bonne heure : témoin la communication d'une Epître imprimée, dediée à son professeur de rhétorique au retour de ce dernier d'un voyage en Grèce.

= Une collection d'antiques, découvertes en cette ville parmi des décombres rue du Renard, n° 20, présentée par notre confrère M. *Langlois*, offre, entre autres curiosités, un problême à résoudre sur quelques ossements humains empreints d'une teinte verte qui paraît inhérente à la substance.

= M. le docteur *Vigné* a communiqué une Notice biographique dont la lecture dans cette séance sera le tribut académique si légitimement dû à la mémoire de notre vénérable archiviste, M. le docteur *Gosseaume*.

= *Les deux Habits*; c'est le sujet d'un apologue de M. le docteur *Des Alleurs* fils, dont la première exposition est conçue en ces termes :

» Au Temple, ce vaste Bazar,
» Où l'on peut acheter du luxe de hazard,
» Près d'une robe de marquise,
» D'un vieux manchon, d'un casque de pompier,
. . . . . .
» Figuraient deux habits de couleur différente,

Digitized by Google

» L'un, chamarré de brodéries,
» D'un beau drap rouge de Sédan,
» Avait trois mois aux Tuileries
» Habité sur un Chambellan,
» L'autre, d'une couleur vert sombre
» Et de simples galons orné,
. . . . . .
. . . . . .

C'était à l'époque des revers de Napoléon. Le courtisan, par économie, mais voulant conserver la belle apparence, avait substitué le paillon à l'or fin. L'habit rouge, qui ne soupçonnait pas l'imposture, conserve son insolent orgueil au milieu de la friperie. Arrive un acheteur pour les valets d'un nouveau ministre : le galon part, l'oripeau reste. L'habit vert reprend son rôle à la cour ; le rouge, après avoir pâli sur l'étalage, passe pour un louis sur le dos d'un pauvre comédien ; pour 6 fr. en gage, puis pour moins dans la garde-robe d'un bateleur ; enfin,

Chez un danseur de corde il faisait la parade,

quand l'habit vert le rencontra ; et il convint alors que

Tout ce qui brille n'est pas or.

Telle est la moralité de cet apologue, dont les applications sont très-communes et les nombreux détails assez piquants.

= Dans une ode sur la défaite des Sarrasins par Charles Martel, M. *P^e Dumesnil* suit poétiquement la marche de cette expédition glorieuse, et débute ainsi :

» Les Sarrasins ont dit, dans leur avide rage :
» La France à ses vainqueurs offre d'heureux climats ;
» Conduits par Abderame aux terribles combats,
» Dans ses champs portons le ravage.

Digitized by Google

» Déjà la fière Espagne a plié sous nos coups;
» Que la France à son tour devienne notre esclave;
» Qu'en tombant, un peuple si brave
» Force toute l'Europe à trembler sous nos coups.

Cette première strophe est suivie de douze autres où l'auteur soutient sa verve patriotique avec autant de noblesse dans l'expression que de chaleur dans les idées.

= Une autre ode de M. *Dumesnil*, sur le fameux Combat des trente, est un second hommage que l'auteur de Jeanne-d'Arc a rendu cette année à la valeur française. (Cette pièce est imprimée à la suite de ce Rapport).

= La *Soirée d'automne*, par M. *Guttinguer*, est un petit drame de salon bourgeois en vers, dans lequel, sous des couleurs légères et pourtant demi-sérieuses, l'auteur met successivement en scène quelques unes des variétés de l'esprit du temps, sans épargner le sien. Nos Annales perdront ici un grand nombre de jolis vers que nous aurions pu transcrire, si notre confrère n'avait pas borné les jouissances de l'Académie à la simple lecture qu'il en a donnée. Son *Epître à un jeune ami de* 15 *ans;* sa fable des *Deux Nids*, et une de M. *Lefilleul des Guerrots*, *la Fermière et la Volaille*, seront lues dans cette séance.

Ainsi, Messieurs, malgré le système général de division qui s'est propagé jusque dans la paisible république des lettres, *ne quid incorruptum relinquerent*, suivant l'expression d'un grand peintre des mœurs; malgré le prosélytisme des modernes doctrines, ou même avec elles, (car le goût aussi a ses réactions, et l'art souvent tire un grand parti même de l'exaltation des faux systêmes;) vous voyez que la littérature prospère, par les efforts communs de tous ceux qui la cultivent. Oui, Messieurs, il en est de la littérature comme de la science

Digitized by Google

agricole, avec laquelle elle a plus de ressemblance qu'on ne paraît communément se l'imaginer. L'une est le premier besoin du corps, l'autre, dans la civilisation, le premier besoin de l'esprit; car penser, pour l'esprit cultivé, c'est encore vivre : toutes deux dans leur marche suivent des lignes parallèles. Egalement sujettes aux caprices du temps et à l'intempérie des saisons, des deux côtés la nature est là pour vaincre les obstacles et réparer les pertes : indestructibles par leur essence, il n'y a qu'un fleau universel et continu qui puisse suspendre leurs progrès. Le sol devient ingrat? l'industrie naturelle tire des subsistances du sein même des rochers; une ombre jalouse intercepte les rayons du soleil des arts? à la clarté intuitive de son propre flambeau, le génie, qui s'alimente de sa substance, enfante des chefs-d'œuvres sous les nuages, attendant en silence et avec sécurité l'infaillible retour de la lumière.

Quelles espérances donc, Messieurs, ne sont pas permises à tous les amis de la littérature, avec cette garantie de la force des choses, sous les auspices sacres d'un monarque jaloux de tout ce qui peut accroître l'éclat d'un trône illustré par tant de beaux règnes et tant de si rares vertus? Et que peut désirer l'Académie pour le succès de ses travaux, sous la tutelle protectrice de deux administrations principales aussi éclairées que bienveillantes, qui donnent sans cesse de nouveaux gages de leur amour pour les sciences, les lettres et les arts, ainsi que d'intérêt en faveur des hommes laborieux qui ne cherchent, dans leurs études, après l'utilité publique, que d'innocentes et paisibles jouissances!

Digitized by Google

MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

RAPPORT

Fait par M. Houël,

Au nom d'une Commission nommée par l'Académie pour s'assurer du jour de la naissance de Pierre Corneille.

Messieurs,

Rechercher et constater la date de la naissance d'un grand homme n'est pas une chose stérile. Il y a presque autant d'utilité à bien fixer cette époque qu'à savoir le lieu où il est né.

L'anniversaire de la naissance, plus souvent que toute autre éphéméride, a occasionné un triomphe, une grâce, un noble dévoûment; et les célèbres de la terre ont mis un soin particulier à consacrer la mémoire du jour natal.

L'Académie, pénétrée de ces vérités, en regrettant que Pierre Corneille n'eût laissé aucun document sur le jour où il est venu au monde, avait déjà, il y a quelques années, fait des démarches pour en fixer l'anniversaire; mais des doutes sérieux ayant été élevés depuis quelque temps, elle a nommé une commission pour faire disparaître, s'il est possible, toute incertitude. Je vais vous rendre compte du travail de cette commission.

La première pensée qui nous a dirigés a été de nous assurer s'il existe une date suivie habituellement, des documents de famille, et, pour ainsi dire, une *possession d'état.* Nous avons procédé comme s'il s'agissait d'enle-

Digitized by Google

ver à Pierre Corneille ou de rendre douteuse cette possession ; mais nous avons compris qu'il ne fallait négliger aucun des arguments contraires à la fixation habituelle, bien persuadés que les choses qui ont été crues long-temps ne sont pas pour cela la vérité.

L'acte de l'état civil que l'on trouve sur les registres de la paroisse de Saint-Sauveur, pour l'an 1606, relatif, non pas à la naissance, mais au baptême de Corneille, est ainsi conçu :

« Le neuvième jour de juin 1606, *Pierre*, fils de » M. Pierre Corneille, a été baptisé ; le parrain, Mon» sieur Pierre Lepezant, secrétaire du roi, et Barbe » Houel ».

On ne trouve pas, comme vous venez de le remarquer, l'énonciation *né d'avant-hier*, *né d'hier*, *né d'aujourd'hui*, comme cela aurait dû être si l'on se fût conformé à l'ordonnance de 1539 alors existante.

Mais il faut dire que cette inobservation d'une chose aussi essentielle a duré jusqu'à l'ordonnance de 1688, et que l'habitude de baptiser quelques jours après la naissance était autorisée par un concile de Rouen, rapporté dans Durand de Maillane, Dictionnaire de droit canonique, édition de 1787, 1er vol., page 462.

Ainsi la même chose est arrivée pour Thomas Corneille dont nous avons l'acte de baptême. On trouve, sur les registres de la paroisse, qu'il a été baptisé le 24 août 1625 ; on ne voit pas la date de la naissance, et cependant on sait bien certainement qu'il est né le 20 août 1625. Cette date nous est transmise par lui-même.

Ainsi Fontenelle est baptisé le 14 février 1657, et il est irrécusable qu'il est né le 11.

Nous avons vérifié que tous les actes de baptême de cette époque sont faits sans relation du jour de la naissance.

Il ne faut donc pas conclure de ce que la date de

Digitized by Google

la naissance n'est pas énoncée, que Corneille ait été baptisé le jour où il est né. On doit même croire que, selon l'usage, et à cause des préparatifs du baptême, ce sacrement a été donné à Corneille quelques jours après sa naissance.

Il existe un autre document : c'est un ouvrage de Thomas Corneille ; nous voulons parler de son Dictionnaire géographique in-folio.

Cet ouvrage a été fait avec beaucoup de soin ; en effet, on trouve dans l'histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, tome 1, page 392, ce qui suit :

« M. Thomas Corneille, tout aveugle qu'il était, et » accablé sous le poids des années, ne laissa pas de faire » encore d'heureux efforts en faveur du public : il mit » sous la presse son grand dictionnaire, etc. Il en corrigea » lui-même *toutes* les épreuves ; il avait dressé exprès » un lecteur dont il s'était rendu la prononciation si fa- » milière qu'à l'entendre lire il jugeait parfaitement » des moindres fautes qui s'étaient glissées dans la ponc- » tuation ou dans l'orthographe. »

Dans ce Dictionnaire, au mot *Rouen*, nous lisons : « La même ville a été la patrie du fameux Pierre Cor- » neille, qu'on nomme ordinairement le Grand Cor- » neille, né le 6 de juin 1606.

» Il mourut le dimanche 1er jour d'octobre 1684. »

Voilà donc un acte de famille pour ainsi dire, rédigé par un homme instruit, doué d'une mémoire prodigieuse, par l'auteur d'un dictionnaire, genre de travail qui demande de l'exactitude, par un frère qui fesait consister une partie de sa gloire à chérir son aîné, et, sans doute, par suite, à recueillir les faits qui concernaient cet ami de toute sa vie.

On connaît de nombreux actes qui ont suivi celui-ci, et qui l'ont peut-être copié.

Digitized by Google

C'est le Dictionnaire de Moréri, éditions de 1704, 1732 et 1759 : au mot Corneille, nous trouvons que Pierre est né le 6 juin 1606.

C'est l'Encyclopédie méthodique, tome 2, page 246.

C'est la Biographie universelle, volume 9, page 608. L'article est de M. Victorin Fabre.

C'est le Dictionnaire de Chaudon et Delandine.

C'est l'inscription qui se voit au pied de la statue dans le musée de Rouen, qui accuse le 6 ; c'est le buste du foyer de la Comédie française ; c'est le portrait gravé en 1730, par Dupin, c'est la gravure de Lejeune, en 1780.

Ces deux estampes sont à la bibliothèque royale. (*Voyez* lettre de M. Duchesne, conservateur des estampes, à M. *Hôtel.*)

C'est l'épitaphe mise en 1821 contre un des piliers de l'église Saint-Roch à Paris, par les soins du duc d'Orléans ; on y lit ces mots : Pierre Corneille, né à Rouen, le 6 juin 1606, mort à Paris, rue d'Argenteuil, le 1er octobre 1684.

Après ces autorités, plusieurs écrivains, sans donner la date du jour, se sont contentés de donner celle de l'année.

C'est Fontenelle lui-même, dans l'éloge de Corneille.

C'est Voltaire, siècle de Louis XIV.

C'est Pelisson, Mémoires sur la littérature, etc., etc.

Enfin la médaille de la Galerie métallique ne porte autre chose que l'année.

Mais, loin de contrarier la date recueillie par Thomas Corneille, cela signifie seulement que si ces autorités biographiques ont mis moins d'importance à s'assurer de la date du jour, ils en ont usé pour Corneille comme pour beaucoup d'autres, et cela ne veut pas dire qu'ils aient regardé la date dicté par Thomas Corneille comme douteuse.

Digitized by Google

Pour nous, Messieurs, nous avons découvert un document qui nous paraît très-grave, et nous nous étonnons qu'il ait été omis jusqu'ici; il est antérieur à toutes les biographies que nous venons de parcourir, antérieur à l'ouvrage de Thomas Corneille, antérieur à toutes les inscriptions.

Pierre Corneille venait de mourir; les journaux du temps annonçaient au monde littéraire la perte qu'il venait de faire; ils avaient sans doute, comme cela s'est toujours pratiqué, demandé des notes à la famille et aux amis de l'illustre décédé; Thomas Corneille, son frère, n'avait que 59 ans; Fontenelle, son neveu, n'en avait que 27; le père Delarue, son ami, était jeune encore; ils étaient tous dans la force de leur mémoire; et on lit, dans la Notice nécrologique du Mercure galant *d'octobre* 1684, que Corneille était né à Rouen le 6 juin 1606. On assure même que Thomas Corneille travaillait au Mercure.

Nous ne pensons pas que l'on puisse rien trouver de plus concluant que cette Notice.

Voyons cependant les autorités qui portent au jour du baptême la date de la naissance, et qui tendent à détruire ce que nous avons appelé la possession de Pierre Corneille; ce sont:

1° L'inscription en marbre qui est placée sur la maison rue de la Pie;

2° La Société d'émulation de Rouen, qui, ayant eu l'heureuse pensée de fixer sa Séance publique au jour anniversaire de la naissance du plus illustre de nos concitoyens, couronne son buste le 9 juin de chaque année.

Quant à l'inscription, en voici l'historique.

M. Legendre, aujourd'hui employé dans les bureaux de l'administration des domaines, et très-versé dans les antiquités de Rouen, avait découvert, en l'an 10, le lieu

Digitized by Google

où était né l'auteur de *Rodogune*; il en avait fait part à M. Chaptal, alors ministre de l'intérieur, et celui-ci lui en avait adressé ses remercîments dans une autre lettre du 9 thermidor an 10, que M. Legendre nous a confiée.

Ce bon citoyen, zélé pour la mémoire du grand homme, ne s'était pas borné là. Il avait proposé d'élever un monument sur la maison même dans laquelle Corneille avait reçu le jour, et le même ministre lui avait écrit, le 17 frimaire an 11, qu'il avait invité le préfet du département à se concerter avec lui pour l'exécution du monument dont le premier il avait conçu la pensée.

L'année suivante enfin, le conseil général prit une délibération en date du 9 juin 1804, par laquelle il décida:

Qu'il serait placé sur la maison une inscription en lettres d'or, sur un marbre blanc; laquelle serait conçue en ces termes : *Ici est né, le..... 1606, Pierre Corneille.*

Mais qui fournit alors la date? ce fut encore M. Legendre : et comme il savait que les anciens conciles voulaient que le baptême eût lieu le jour de la naissance, comme il trouvait sur les registres de la paroisse de Saint-Sauveur le baptême fixé au 9, il ne vit pas de raison de reporter la date de la naissance à quelques jours au-delà. Au surplus, il a déclaré au rapporteur de votre commission qu'il n'avait pas fait les recherches auxquelles cette commission s'est livrée, et qu'elles lui paraissent concluantes.

C'est donc de cette façon que l'on avait été déterminé à placer le chiffre 9 sur le marbre monumental, d'où l'on peut conclure que cette autorité ne saurait balancer les renseignements que nous avons recueillis.

Quant à la société d'Emulation, nous devons entrer aussi dans quelques détails.

Cette Société, au sein de laquelle nous voyons plusieurs de nos Confrères, et à laquelle personnellement

Digitized by Google

e rapporteur de votre Commission doit des souvenirs emplis de reconnaissance, voulut se placer pour ainsi ire sous le patronage de Corneille. Elle adopta, il a quelques années, le 9 Juin pour le jour de sa éance solennelle. Elle ne fit pas faire de recherches ritiques sur la différence de la naissance au baptême; lle prit la date de l'acte déposé aux archives. Elle apprit année passée que des doutes étaient élevés sur cet nniversaire; elle eut le désir d'obtenir des documents ertains; elle nomma aussi une Commission, et le apporteur fut M. *Corneille*, professeur d'histoire.

La Commission obtint une partie des faits que nous ous offrons, et elle raisonnait ainsi :

« Thomas Corneille, qui avait dix-neuf ans moins que son frère, ne se maria que longtemps après lui. Les deux frères épousèrent les deux sœurs; ils habitèrent ensemble la même maison, et il n'y eut de séparation qu'à la mort de Pierre Corneille, en 1684. Pendant plus de vingt ans que les deux familles restèrent ensemble, elles durent fréquemment célébrer l'anniversaire de la naissance de l'aîné. Quoique l'acte de baptême portât le 9 juin, toute la famille devait savoir que la naissance était antérieure de trois jours, et ces anniversaires souvent répétés ont dû graver cette circonstance dans la mémoire de Thomas Corneille, qui, le premier, a donné, dans son *Dictionnaire historique*, l'époque du 6 *juin* pour la naissance de son frère.

» Votre Commission pense que toutes les probabilités font présumer que Pierre Corneille est né le 6 juin 1606. »

Après cette explication, voici pourtant sa conclusion :

« Quoique votre Commission soit au fond *persuadée* que la naissance *réelle* est le 6 juin, néanmoins elle ne pense pas que les motifs énoncés ci-dessus soient

Digitized by Google

» suffisants pour vous proposer quelques changements
» dans vos usages, ni pour vous engager à en provoquer
» auprès de l'Administration dans les inscriptions qui
» peuvent se trouver dans notre ville, et qui portent
» la *seule date appuyée* sur un acte authentique. »

En sorte qu'il résulterait de cette conclusion, non conforme à l'acte authentique, qui ne parle que du baptême, et contraire à tant de documents, un état d'incertitude ; il jetterait des nuages pour ainsi dire sur le berceau du père de la tragédie française.

Mais les autorités citées par l'honorable Rapporteur, et qui avaient persuadé la Commission que la naissance réelle est du 6 juin, devaient-elles donc produire un pareil résultat ? Nous avouerons qu'il ne nous paraît pas satisfaisant. Nous sommes portés à croire que la Société d'Emulation a partagé notre avis, puisque depuis ce Rapport, malgré qu'elle continue de tenir la Séance publique le 9, elle n'annonce plus que c'est à cause de l'*anniversaire*, mais *en mémoire* du Grand Corneille.

Tirons de là cette reconnaissance, c'est qu'aux yeux de tous désormais, aux yeux même de ceux qui avaient fait naître le doute, la *vraie* date du jour à jamais fêté où Corneille est né ici, est le 6 juin 1606. Tel est du moins le sentiment unanime de vos Commissaires.

Ce rapport, et votre opinion, Messieurs, doivent avoir deux résultats, c'est d'empêcher, que désormais l'erreur se répète, et de l'effacer où elle existe.

Nous vous proposons donc d'adresser la décision que vous devez prendre par suite de ce rapport à l'Autorité administrative, pour que l'erreur qui subsiste notamment sur le marbre de la maison de Corneille, soit incessamment rectifiée, dans le cas où l'Autorité partagerait la conviction de l'Académie.

Digitized by Google

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES,

Lues dans la Séance du 30 Mai,

Par M. Duputel.

Robert ANGOT. — Louis PETIT.

Messieurs,

Si la découverte de l'imprimerie n'a pas, à proprement parler, donné seule naissance à la bibliographie, l est du moins incontestable qu'elle en a considérablement étendu le domaine. Aussi cette science, à peine connue des anciens, est-elle une de celles qui, par le nombre et la variété des objets dont elle s'occupe, présente aujourd'hui le plus de difficultés à celui qui voudrait en embrasser tous les détails.

Delà vient sans doute que, quoique beaucoup d'écrivains, également savans et laborieux, aient enrichi notre littérature de plusieurs *bibliographies*, nous n'en possédons pas encore d'absolument complète, et que dans toutes, sans en excepter la plus parfaite, il est facile de trouver plus ou moins d'erreurs. Il y aurait peut-être plus que de la témérité à prétendre, je ne dis pas corriger, mais seulement signaler toutes ces erreurs. En effet, pour le faire avec succès, il faudrait vérifier chaque article en comparant les notices avec les livres qu'elles ont pour objet. Et certes les recherches immenses qu'exigerait un pareil travail ne pourraient se circonscrire dans le cercle étroit de la vie d'un seul homme, quand toutes les heures en seraient consacrées à l'étude. Il existe d'ailleurs une foule d'ouvrages que

Digitized by Google

l'on ne pourrait mentionner que sur la foi des auteurs qui en ont parlé, en se copiant les uns les autres, puisqu'ils manquent aux bibliothèques les mieux fournies de ces sortes de raretés. On en peut même citer dont l'existence, tour à tour attestée et contestée, est encore un problême presqu'impossible à résoudre.

Mais si l'entreprise d'une bibliographie aussi complète qu'exempte de fautes, surpasse et de beaucoup l'étendue des forces et la durée de l'existence d'un seul homme, du moins peut-il être permis à ceux qui se sont engagés, plus ou moins avant, dans la carrière épineuse de cette science, de planter ça et là sur leur route quelques jalons propres à diriger ceux qui viendront essayer, après eux, d'en fixer ou d'en reculer les limites.

Ayant conçu, Messieurs, dès ma plus tendre jeunesse, le plan d'un grand ouvrage que des occupations d'un autre genre m'ont forcé depuis d'abandonner, après y avoir consacré plus de dix années, et dont une petite partie des matériaux a trouvé place dans la neuvième édition du *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, j'ai eu occasion de consulter une immense quantité de volumes, et je ne l'ai jamais fait sans prendre des notes propres à rectifier les idées que je m'en étais formées, d'après l'opinion, souvent erronée, des auteurs qui en avaient fait mention, ou à remplir les lacunes que j'avais remarquées dans les ouvrages des bibliographes aux recherches desquels ils avaient échappé.

Je me propose d'avoir l'honneur de vous communiquer, de temps en temps, quelques-unes de ces notes dont il ne m'est plus permis d'espérer faire aujourd'hui l'usage auquel je les avais d'abord destinées. Je ne me dissimule pas toute leur insuffisance pour m'acquitter du tribut annuel que vos règlemens imposent à

Digitized by Google

chacun des membres de cette Compagnie; mais vous savez, Messieurs, que l'on supplée quelquefois au numéraire par des signes de convention qui n'ont de valeur qu'autant que veulent bien leur en attribuer ceux qui les reçoivent. Mon paiement, sans être réel, n'en sera donc pas moins libératoire si vous daignez l'accueillir avec cette indulgence dont j'ai tant de fois éprouvé les heureux effets, et qui pourra seule m'engager à le continuer.

Je vais commencer à vous entretenir d'un Recueil de vers de *Robert Angot*, *sieur de Léperonnière*, échappé aux recherches de tous les bibliographes qui ont fait mention de cet auteur.

Robert Angot, dont les poésies ne sont pas inférieures à celles de plusieurs de ses contemporains, plus connus que lui aujourd'hui, tels que Bertaut, Desportes, Vauquelin de Lafrenaye, etc., ayant appartenu à la province de Normandie, peut être regardé comme un de nos compatriotes, et c'est à ce titre que j'ai cru devoir lui consacrer ma première observation.

L'illustre évêque d'Avranches (Pierre-Daniel Huet), dans ses Origines de Caen, 2e édition, pages 357 et 358, ne fait guères que constater en passant l'existence de Robert Angot, sans entrer dans aucun détail sur sa personne ou ses ouvrages, et se borne à dire qu'il a fait plus d'honneur à Caen, sa patrie, par ses vers, que cette ville ne lui en a fait par son souvenir; car, ajoute-t-il, son nom y est presqu'inconnu. M. l'abbé Goujet en parle un peu plus longuement dans sa Bibliothèque française, tome 14, page 313; mais il ne cite de lui que le *Prélude poétique*, recueil de poésies diverses, telles que sonnets, élégies, odes, épigrammes, etc., imprimé à Paris en 1603, et à la tête duquel se trouve un portrait de l'auteur, gravé à l'âge de vingt-deux ans. M. Weiss, qui s'est chargé de la rédaction de l'article qui le concerne dans la Biographie

Digitized by Google

ancienne et moderne, publiée par les frères Michaud, paraît n'avoir consulté à son égard d'autre guide que M. l'abbé Goujet. Mais il ne se contente pas de ne citer, à son exemple, que le Prélude poétique ; il va plus loin, et affirme que c'est *le seul ouvrage* que l'on connaisse de Robert Angot. Il ajoute même qu'il *renonça de bonne heure à la poésie*, sans qu'on sache par quels motifs, et finit par conclure qu'*il a dû mourir fort jeune*.

En mettant un peu plus de soin dans ses recherches, M. Weiss eût pu éviter les erreurs dont cet article fourmille. En effet, il existe, et j'ai en ma possession un volume in-12, imprimé à Rouen, chez Michel Lallemand, en 1637, sous le titre de *Nouveaux satires et exercices gaillards de ce temps, divisés en neuf livres, auxquels est adjouté l'Uranie ou Muse céleste, dédié à M. Deshameaux, etc., par Robert Angot, sieur de Lépe-ronnière, etc.* Or, l'existence de ce volume prouve, 1° que *le Prélude poétique* n'est pas le seul ouvrage publié par Robert Angot ; 2° que cet auteur *n'a pas renoncé de bonne heure à la poésie*, puisqu'il a donné au public son second Recueil trente-quatre ans après le premier ; 3° enfin, qu'il *n'a pas dû mourir fort jeune* : car en supposant qu'il n'eût que vingt-deux ans lorsqu'il fit paraître son Prélude poétique, il en avait cinquante-six à cinquante-sept au moment où il publia ses Satyres nouveaux et exercices gaillards, et rien ne prouve qu'il n'a pas survécu, plus ou moins long-temps, à cette publication.

Ce serait peut-être ici, Messieurs, l'occasion de vous donner une analyse ou des extraits du Recueil assez curieux dont je viens de vous révéler en quelque sorte l'existence. Mais je craindrais que cela ne me conduisît trop loin, et que les citations que je serais obligé de multiplier ne parussent trop peu intéressantes à ceux des membres de cette Compagnie qui ne s'occupent pas particulièrement de notre littérature, surtout de celle

Digitized by Google

des siècles antérieurs à l'époque où elle a commencé à briller de tout son éclat.

Je me hâte donc de passer à une seconde observation. L'auteur qu'elle doit avoir pour objet nous appartient encore plus directement que Robert Angot, puisque, né dans nos murs, il fut le contemporain, l'ami de notre grand Corneille, et le premier éditeur de ses chefs-d'œuvres.

Il parut en 1713, en Hollande, sous l'indication de Paris, un volume in-12, intitulé *Œuvres diverses du sieur D****. Ces mêmes œuvres furent réimprimées l'année suivante, chez Frisch et Bohn, à Amsterdam, en deux volumes du même format, *augmentées de Rome, Paris et Madrid ridicules, avec des remarques historiques et un Recueil de poésies choisies, par M. de B****.

Le premier de ces volumes se compose de satires, épîtres, stances et diverses imitations d'Horace, Martial et autres poëtes latins. Le second contient une traduction en vers de l'art d'aimer et du remède d'amour d'Ovide, et de fables et contes que l'on reconnaît aisément pour être de la même main que les pièces du premier volume ; viennent ensuite les autres opuscules indiqués sur le titre.

Ce recueil a été l'objet de beaucoup de recherches, toutes infructueuses, pour découvrir le véritable auteur des poésies renfermées dans le premier volume et une grande partie du second. M. Barbier lui-même, aux laborieuses investigations duquel on doit tant et de si précieuses découvertes en ce genre, après avoir, dans la première édition de son Dictionnaire des anonymes, sous le n° 5164, relevé l'erreur de M. l'abbé Goujet, qui attribua d'abord ces poésies à M. de Monchesnay, erreur qu'il ne tarda pas lui-même à rétracter, et démontré le peu de fondement des auteurs de l'Histoire littéraire de France, pour les supposer

Digitized by Google

composées par M. de Blainville, s'autorisant du silence de l'habile bibliographe Barrois, dans le Catalogue de Giraud de Moncy, finit par avouer qu'il est *porté à croire que le nom de l'auteur des Œuvres diverses est inconnu.* Il est vrai que, dans la seconde édition de son dictionnaire, cet infatigable scrutateur des anonymes, sous le numéro 13276, oubliant les raisons qu'il avait eues de combattre d'abord l'opinion des auteurs de l'Histoire littéraire de France, se détermine à l'adopter sur la foi d'une note que contenait un exemplaire ayant appartenu à M. Maccarthy-Reag, et indicative que cet exemplaire lui avait été donné par *M. de Blainville, à la Haye.*

Je vous avoue que cette raison ne m'a pas semblé bien concluante, surtout lorsqu'un examen attentif du recueil qui fait l'objet de cette observation m'eut prouvé que M. de Blainville, qui est désigné par la lettre initiale de son nom et sa qualité de ci-devant secrétaire d'ambassade en Espagne, n'était réellement l'auteur que du poëme de Madrid ridicule et de la plupart des poésies qui terminent le second volume, à partir de la page 323 seulement.

L'inutilité des recherches de ceux qui m'avaient précédé ne me découragea pas, et, bien convaincu qu'aucun d'eux n'avait découvert la vérité, je tentai de nouveaux efforts pour déchirer le voile qui l'avait constamment dérobée à leurs yeux. Je n'eus pas à me repentir de cette espèce de témérité.

En lisant les satires, épîtres et stances qui composent le premier volume du recueil dont il s'agit, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'elles n'étaient pas tout-à-fait nouvelles pour moi, et que la plupart auraient, comme on dit, usé le chapeau de Piron. J'interrogeai donc ma mémoire qui, en général assez fidèle, me rappela bientôt que ces pièces, malgré des chan-

Digitized by Google

gements et corrections assez considérables, n'étaient que les mêmes que celles que j'avais précédemment lues dans un petit volume in-12, assez rare aujourd'hui, imprimé à Rouen, chez Richard Lallemand, en 1686, sous le titre de *Discours satiriques et moraux, ou Satires générales.*

Je m'occupai alors de la comparaison des deux recueils, et elle acheva de me convaincre que celui publié en Hollande n'était en quelque sorte que la réimpression de l'autre. Il ne me resta plus, dès ce moment, aucun doute sur le nom de son véritable auteur, qui est Louis Petit, ancien receveur des domaines et bois du Roi, mort à Rouen, sa patrie, en 1693, âgé d'environ 79 ans. Il faut bien se garder de confondre, ainsi que l'ont fait MM. Titon-Dutillet et Ladvocat, ce *Louis Petit*, qui fut, comme je l'ai déjà remarqué, intime ami de Pierre Corneille et le premier qui donna au public une édition de son théâtre, avec *Pierre Petit*, docteur en médecine, connu par plusieurs dissertations savantes et des poésies latines généralement estimées, et encore moins avec un autre *Pierre Petit*, avocat à Paris, sa patrie, où il fut brûlé vif en place de Grève pour avoir composé un poëme abominable dont je ne pourrais sans rougir vous citer ici même le titre.

Les vers de Louis Petit ne sont guères plus connus aujourd'hui que ceux de Robert Angot. Ils m'ont semblé cependant de nature à ne pas mériter un pareil oubli, qu'ils ne doivent sans doute qu'à ce caprice du sort qui a fait dire, avec tant de vérité : *habent sua fata libelli.* Pour justifier mon sentiment à cet égard et venger la mémoire de notre compatriote, je crois ne pouvoir mieux faire que de vous rappeler, en terminant l'observation qui le concerne, le jugement qu'en a porté un critique aussi judicieux que sévère. « Ses

Digitized by Google

» poésies, dit, en parlant de Louis Petit, M. l'abbé » Sabatier de Castres, consistent en des satires dont » le sujet est moral et critique, en plusieurs épigrammes, » madrigaux, stances, ballades, parmi lesquelles on » trouve plusieurs pièces d'un très-bon goût, si l'on » fait grace à quelques expressions surannées. » Puis, après avoir cité en entier une de ces pièces, pleine de grâce et de sentiment, il ajoute : « Ceux qui se sont » occupés à compiler des vers médiocres ou frivoles, » sous les titres d'*Elite de Poésies*, *du plus joli des Re-* » *cueils*, *du Porte-Feuille d'un homme de goût*, compila- » tions qui toutes démentent leurs titres, auraient dû » s'attacher à faire revivre les premiers fruits de notre » bonne littérature. Par là ils auraient rendu un véri- » table service aux lettres et aux auteurs ignorés qui » valent quelquefois mieux que bien des auteurs connus. »

Digitized by Google

ÉLOGE

DE M. GOSSEAUME,

Lu à la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 10 août 1827,

Par M. VIGNÉ, D.-M.

MESSIEURS,

Organe de vos sentiments, je viens honorer la mémoire d'un savant qui toujours parut mettre son bonheur à vous témoigner son estime, à mériter la vôtre.

Ainsi, Messieurs, se rendent justice les amis des sciences, et du noble désir d'être utiles, résultent, pour la société, le plus heureux effet, et pour eux, la douce satisfaction de l'avoir obtenu, l'occasion toujours nouvelle de se rechercher davantage.

Combien donc est douloureux l'instant qui les sépare irrévocablement! et pourrais-je ici, Messieurs, exprimer toute l'amertume de vos regrets?

Payer le tribut que l'on doit au talent, est une tâche encore plus difficile à remplir; mais en vous obéissant, j'ai compté sur votre indulgence qui m'est aujourd'hui si nécessaire.

Pierre-Laurent-Guillaume GOSSEAUME naquit à Ferrière-Saint-Hilaire, département de l'Eure, le 25 octobre 1738.

Dans ses premières années, la mort lui ravit les auteurs de ses jours.

Digitized by Google

Alors il devint l'objet des soins particuliers d'un oncle, ecclésiastique d'une grande piété, d'un profond savoir.

L'enfance qui, pour la plupart des hommes, est un temps perdu sans ressource, ne pouvait l'être pour son pupille.

Chez lui, l'avenir semblait se confondre avec le passé, le présent, tant ses progrès étaient rapides.

Confié à l'un des meilleurs collèges de Paris, M. Gosseaume, dans son entière soumission à la règle, donna la mesure de ses obligations à son premier instituteur.

Regardant l'homme oisif comme n'existant plus, le travail et le plaisir comme une seule et même chose, il mettait à profit tous les instants, et ne croyait pas faire un sacrifice en utilisant ses loisirs.

Les historiens, les poëtes, les orateurs anciens et modernes l'occupèrent tour à tour, puis il se livra sans réserve à l'étude des livres saints, de leurs divins interprètes, et tout portait à croire que bientôt il serait promu aux ordres sacrés; mais la main invisible qui, par des voies secrètes, nous conduit à son but, le détourna de celle-ci dans l'intérêt de l'art médical.

Cet art, qui n'a d'autres limites que celles du temps, et qui, ne se révélant qu'à ses zélés sectateurs, par eux seuls fait éclater ses miracles, devint pour M. Gosseaume un sujet perpétuel de travaux, de méditations et de veilles.

Le besoin de connaître la structure du corps humain, pour apprendre à le traiter, à le guérir, lui fit vaincre l'horreur que naturellement on éprouve à la vue de son semblable privé de la vie.

Passant ensuite à la recherche des phénomènes par lesquels celle-ci se manifeste, il fut ravi d'admiration en observant le jeu varié, la force et la ductilité des ressorts dont la réunion nous constitue, dont l'action

Digitized by Google

nous multiplie, dont le repos absolu est le terme de notre existence.

Puis, dans l'asile de la charité chrétienne où sont réunis tous les talents, toutes les ressources de la bienfaisance, il vit le grand art se partager en deux vastes domaines, la chirurgie, la médecine proprement dite, et la difficulté de les cultiver à la fois avec avantage pour elles et pour nous mêmes. Obligé donc de choisir entre l'une et l'autre, également honorables parce qu'elles sont également utiles, M. Gosseaume préféra la seconde, et trouva dans Hippocrate tous les moyens d'apprécier à leur juste valeur ces nombreuses sectes qui, se disputant l'empire médical, auraient causé sa perte si l'oracle de Cos ne l'eût à jamais défendu contre ses redoutables ennemis, l'incertitude et l'erreur.

Quelle différence de sa doctrine avec cette théorie corpusculaire dont à peine oserait-on citer les auteurs! et quelle pénétration, quelle sagesse on découvre, on admire dans cet homme extraordinaire, réunissant les principes de la médecine et de la philosophie, par les seuls points de vue qui leur soient réellement communs!

Habile à profiter de l'aide que se prêtent mutuellement l'art de raisonner, l'art de guérir, M. Gosseaume jugeait chaque affection par ses causes, par l'effet de ces mêmes causes sur nos humeurs, nos tissus, nos organes, par l'effet du traitement, et d'une puissance qu'Hippocrate appelait la nature.

Or, cette puissance est la force vitale qui, sans cesse, tend à maintenir l'harmonie de nos fonctions; et nier son influence sur la marche et la terminaison des maladies, c'est fermer les yeux à la lumière, s'engager dans une fausse médication, et s'exposer à ne faire que des victimes.

Donc le médecin doit suivre avec une scrupuleuse exactitude les indications qu'elle lui donne à remplir,

Digitized by Google

et telle était l'opinion de M. Gosseaume, déjà digne d'être proposé pour modèle, car apprendre et soi-même enseigner, être en même temps élève et maître, fut son heureux partage.

Aussi la Faculté de médecine de Caen, après lui avoir déféré le titre de docteur, s'empressa-t-elle de l'associer à ses travaux, à sa gloire, qui, dans ses successeurs, brille encore aujourd'hui de son premier éclat.

Toutes les sciences sont tributaires de la médecine, mais, en considérant le parti qu'elle peut en tirer, on voit combien sont exagérées, sont ridicules les idées de certains enthousiastes, par conséquent à quoi se réduisent celles des pneumatiques, des alchimistes, de quelques médecins géomètres, physiciens, mécaniciens; de quelle nécessité, pour l'explication de tous les actes de la vie, il est d'avoir égard à leur unique source; et, dans ses examens, M. Gosseaume discuta ce grave sujet de la manière la plus lumineuse.

Ensuite, parcourant chacun des règnes de la nature, il en avait fait l'application la plus juste à la thérapeutique, l'espérance, le but, le complément de la médecine.

Avec tous ces avantages, M. Gosseaume fut établir sa résidence à Evreux, où il s'est acquis l'estime générale.

Puis il vint se fixer à Rouen; et c'est l'occasion de faire observer que notre ville, à cette époque, parmi les praticiens les plus recommandables, en possédait deux qui, sans contredit, avaient un droit égal à sa vénération, à sa reconnaissance.

Recevez donc aussi mon humble hommage, vous modeste Pinard, que les médecins et les naturalistes les plus renommés désiraient de connaître, s'empressaient de visiter; et vous Lepecq de la Clôture, dont les observations sur les maladies et constitutions épide-

Digitized by Google

miques seront toujours chères à ma patrie, à la science médicale, à l'humanité.

Tels étaient les hommes avec lesquels M. Gosseaume devait rivaliser d'érudition, de zèle et de talent.

A peine agrégé au collège de médecine, il fut nommé l'adjoint de M. Pinard, professeur au jardin des plantes, se montra digne de cet excellent botaniste, et, devenu membre titulaire de l'Académie, voulut l'adopter au point de lui rapporter tous ses travaux, de l'en établir l'unique dépositaire.

La première pensée de M. Gosseaume, archiviste de cette Académie, fut de faire connaître les moyens, les motifs de son institution, et comment elle a su contribuer à la prospérité publique.

L'entreprise était difficile, mais avec une extrême patience, de rares talents, et le désir de bien faire, pouvait-il douter du succès ?

En possession d'une grande quantité de mémoires, observations, éloges faits par l'Académie, depuis 1744, année de sa création, jusqu'en 1793, M. Gosseaume les parcourt, les met en ordre, leur donne une attention toute particulière, fait l'extrait de la plupart d'entre eux, et, de tous ces travaux, devenus, par tant de soins, en quelque sorte son propre ouvrage, il compose cinq volumes précieux aux sciences et aux lettres, précieux à l'Académie dont elles sont les délices.

Le premier de ces volumes contient l'histoire exacte de la compagnie reconnaissante à jamais envers M. l'abbé Legendre, son généreux bienfaiteur, et, dès son berceau, tant illustrée par Fontenelle, Cideville, Lecat, Delaroche, de Prémagny, Guérin, Descamps, Pinard, Delaisement, tous vainqueurs de la faux du temps, car les grands hommes ne meurent jamais : ils sont la propriété, l'exemple, l'ornement de la postérité.

Digitized by Google

En lisant les anciennes productions de l'Académie, on voit, Messieurs, toute l'étendue de la perte que M. Gosseaume a su vous épargner.

Aussi, dans plusieurs de vos séances, lui avez-vous adressé par MM. Gourdin, Vitalis, Botta, Meaume et Marquis, vos honorables confrères, les éloges, les remercîments les plus mérités, les plus flatteurs.

Mais, pour me servir des expressions du célèbre Lecat, relativement à Fontenelle, qui lui-même avait rendu à l'Académie des sciences le service important d'analyser et réunir toutes les productions de cette illustre compagnie depuis son établissement, je dirai de M. Gosseaume : « il a voulu contribuer à la collection » par ses ouvrages, et n'être pas accusé d'avoir unique- » ment arrangé les ouvrages des autres. »

En effet, six observations médicales; des réflexions sur quelques unes des causes de la phthisie pulmonaire, sur quelques améliorations à faire dans les prisons; des mémoires sur la botanique et sur le besoin d'une analyse méthodique des végétaux; les éloges de Bernard de Jussieu et d'Angerville, offerts à l'Académie par M. Gosseaume, entrent dans la composition du précis que vous devez à cet infatigable et vénéré collègue.

Mais, depuis 1804, il enrichit vos annales de productions bien plus nombreuses.

Celles qu'il a intitulées : Discours sur les sciences, sur le langage français, sur l'utilité et les charmes de l'étude, sur les convenances; Discours d'ouverture de l'examen pour l'admission à l'Ecole polytechnique; Dissertations sur la douleur et le plaisir; Observations sur deux manuscrits du célèbre Boschard, sur la différence qu'il y a entre les mots *précis* et *analyse*, sur la poésie des Hébreux, sur le voyage des Israélites, depuis leur sortie d'Egypte jusqu'à leur entrée dans la terre de

Digitized by Google

Chanaan, sur l'origine des anciens empires; Mémoire pour servir à l'histoire des connaissances des anciens, en physique et en histoire naturelle; Essai et recherches sur Mithras; recherches sur l'origine des Philistins, et la situation de l'île de Caphtor; dissertations sur l'Hécatombe de Pithagore, sur le passage des Alpes par Annibal; mémoire sur l'orthographe du mot *Rothomagus*; Recherches étymologiques sur quelques localités voisines de Rouen, forment la première classe;

A la seconde appartiennent un mémoire explicatif d'un monument de Doyévert, près Nimègue; un rapport sur une notice faite par M. Gourdin des ouvrages imprimés dans le 15e siècle; et des recherches sur la topographie de Rouen;

La troisième se compose d'un mémoire sur les poids et mesures, d'un autre sur la couleur noire; de notices biographiques sur MM. Ballière, Lepecq, Thouret, de Sepmanville; d'observations sur le catarrhe épidémique qui a régné en 1803, et de rapports sur l'analyse des eaux thermales de Borcette, sur deux mémoires relatifs à l'aliénation mentale, et sur le précis des utiles travaux de la Société de médecine du département de l'Eure.

De tous les ouvrages que je viens de citer, et qui, dans M. Gosseaume, attestent un grand savoir, une manière aisée de le produire, je ferai surtout remarquer ses réflexions, observations et dissertations médicales, où l'exactitude des faits répond à la maturité de l'expérience, à la sagesse du raisonnement; son discours sur les sciences, dans lequel on voit qu'aucune d'elles ne lui était étrangère; son mémoire sur les connaissances des anciens; ses observations relatives au voyage des Israélites, et ses recherches sur l'origine des Philistins, sur Mithras, qui le mettent au rang des meil-

Digitized by Google

leurs antiquaires, sans en excepter le plus érudit peut-être, et que je plains amèrement parce qu'il a fait du talent le plus brillant, le plus rare, l'usage le plus inconcevable, le plus malheureux, le plus incompatible avec son génie, avec la douceur de son caractère.

A ce juste sentiment pour l'un de mes premiers maîtres, succèdent tous ceux que je dois à vos mânes révérés, illustre Corvisart, illustre Pinel, professeurs, praticiens supérieurs à tous mes éloges, dont la voix me semble encor agréablement frapper mon oreille attentive, et dont les leçons cliniques m'ont été du plus grand secours.

En même temps, pour ainsi dire, et après avoir institué à l'hospice général de Rouen l'enseignement de l'anatomie, à laquelle m'avaient initié moi-même Laumonier, Billard et Duret, je l'étudiais de rechef avec Chaussier, Desault, Portal et Boyer; j'étudiais la chimie avec Déyeux, la physique avec Thillaye, la physiologie avec Leclerc, l'hygiène avec Hallé, la botanique et la matière médicale avec M. Gosseaume, qui prenait aussi le soin de me faciliter l'intelligence des princes de la médecine, et des auteurs qui après eux l'ont illustrée le plus, notamment depuis le 17e siècle.

Mais surtout, parmi ces derniers, j'admirais Sydenham écrivant sous la dictée de la nature; Stahl, dont la Théorie générale est aussi l'une de ses plus belles inspirations; Boerhaave faisant consister l'honneur du médecin à ne consulter qu'elle, et recommandant, avec une sublime éloquence, d'étudier et de suivre la doctrine d'Hippocrate; et plus était profonde ma vénération pour ces heureux génies, plus était sincère mon attachement pour M. Gosseaume, plus était vive ma reconnaissance que j'ose dire avoir été sans bornes.

J'apprenais, à leur école, à le juger lui-même.

Digitized by Google

Une extrême réserve, une grande sagacité, prési-
daient à ses explications, à ses commentaires, et de
nombreuses citations décelaient toutes les ressources,
toutes les richesses de sa mémoire.

Son langage était simple, clair et précis, en un mot
conforme aux règles du beau, si bien exposées par
Barthès, qui, dans tous ses ouvrages, en est le mo-
dèle, comme il est et sera toujours l'honneur de l'an-
cique et célèbre Faculté de Montpellier.

Mais, s'il est indispensable au médecin de bien con-
naître ses auteurs; s'il est encor agréable pour lui de
pouvoir avec facilité, de pouvoir avec grâce parler du
bel art de guérir, il est d'une autre importance de
exercer au plus grand avantage de l'humanité souf-
frante, et je prends tous mes concitoyens, tous mes
collègues pour juges des traits sous lesquels, à cet
égard, je vais essayer de peindre M. Gosseaume.

Donner la plus grande attention aux signes que l'on
peut tirer de toutes les fonctions du corps et des divers
mouvements de l'ame, aux causes et au caractère de
toutes les maladies; distinguer les symptômes essen-
tiels d'avec ceux qui n'en sont que les accessoires;
parmi les remèdes, choisir en général les plus sim-
ples, les appliquer selon les indications, les circons-
tances, par conséquent selon le vœu de la nature pro-
clamée par l'inimitable Pope, la source, la fin et la
règle de tous les arts, telle est la conduite du vrai
médecin, et telle a toujours été celle de M. Gosseaume,
marchant à travers les théories, les erreurs systéma-
tiques de tous les siècles, comme un pilote habile au
milieu des écueils, et par une pratique heureuse parce
que elle fut toujours éclairée, toujours sage, vengeant le
premier, le plus grand des médecins, de l'aveugle-
ment, de l'injustice de ses détracteurs.

Digitized by Google

Il regardait les médications hardies comme autant de calamités, autant de sources d'inutiles regrets; se méfiait des innovations, encore bien que toute espèce de recherches lui parût nécessaire au progrès des sciences; reprochait à certains auteurs l'étrange manie de tout blâmer, sans respect pour leurs maîtres, au-dessus desquels, sans raison, ils croyaient s'élever; pour la médecine elle-même dont ils osaient nier l'existence, dans l'espoir de paraître l'avoir tirée du néant; et, comparant l'état actuel de cette science avec celui dans lequel nous l'a transmise Hippocrate, il ne suivit d'autre méthode que celle du divin vieillard.

Or, cette méthode exclut toute vaine prétention, toute pensée plus brillante que solide, toute doctrine évidemment subversive, et repose uniquement sur l'observation des faits, sur les conséquences que l'on doit en tirer.

Les faits appartiennent à la nature, les conséquences à la raison.

Voir et présenter les faits ainsi que les offre la nature, les juger, les expliquer selon les lumières de la raison, voilà donc, en peu de mots, toute la médecine; voilà donc de tous les arts le plus certain, puisque ses principes sont constants, sont immuables; le plus utile, puisqu'il a pour but la conservation de la santé, de la vie des hommes.

Le public est toujours juste, et, malgré tous les pièges que la cupidité, la jactance, la nouveauté, tendent à sa confiance, il finit par l'accorder, et la conserve à ceux qui la méritent.

A ce titre, M. Gosseaume devait l'obtenir, et lorsque, de toutes parts, on invoquait son expérience, plusieurs Sociétés savantes de Paris, d'Evreux et de Caen, se l'attachaient de la manière la plus honorable pour elles et pour lui.

Digitized by Google

Chargé par l'autorité supérieure de missions relatives à la salubrité publique, appelé par ses collègues à toutes leurs consultations, par tous les corps médicaux, scientifiques et littéraires de cette ville, à l'honneur de les présider, il a toujours rempli leur attente, et, dans nos deux principaux hospices, on l'a vu s'acquitter, avec la même distinction, de ses devoirs comme médecin en chef et premier serviteur des malheureux.

Chaque jour, au moins pendant une heure, sa maison restait ouverte à d'autres indigents qui venaient réclamer ses conseils et toujours le quittaient avec le doux espoir d'une prompte guérison.

Sa vie fut consacrée toute entière à l'étude, et la Version nouvelle des Pseaumes qu'il a publiée dans sa quatre-vingt-neuvième année prouve que le temps à qui l'on accorde le fatal privilège de tout détruire, voudrait en vain l'exercer sur les facultés de notre ame, sur l'amour du travail, sur l'amour de la gloire.

Cette version, soumise à l'examen de M. l'abbé Gossier, ne pouvait avoir un juge plus savant, plus intègre, et je me fais un devoir de rappeler ici la conclusion de son rapport : « M. Gosseaume, dit ce vénérable collègue, a rempli religieusement et heureusement sa tâche. Sa traduction sera consultée avec fruit par ceux qui chercheront à résoudre certaines difficultés, ou à trouver une connexion d'idées qui ne se découvre pas aisément dans la plupart des pseaumes. »

L'espèce d'impatience avec laquelle M. Gosseaume surveillait l'impression de cet ouvrage, était de mauvais augure.

En effet, à peine fut-elle achevée que ses forces parurent décliner, les jambes commencèrent à s'enfler, ce gonflement fit des progrès, la respiration devint

Digitized by Google

laborieuse, intermittente, plaintive, et le danger plus imminent.

Alors, M. Gosseaume reçut toutes les consolations, tous les secours de la religion, et, le 25 avril dernier, six ans après la mort de son estimable épouse, il expira, comme elle, dans les bras de l'amitié.

Digitized by Google

CONSEILS A UN JEUNE AMI DE QUINZE ANS.

Sur tes quinze ans supporte un sermon romantique,
Lauréat encor frais des rives du classique ;
Il ne sera pas long : je l'espère du moins;
Nous n'avons pas le droit d'endormir en trois points.
Bannissant du discours l'antique périphrase,
La forme aux pas réglés, nous voulons un pégase
Sans frein, sans martingale, et d'un rapide essor.
Quinze ans ! On te dira que c'est là l'âge d'or ;
« Le tems libre de soins, paré d'insouciance,
» Où l'étude et les jeux charment l'adolescence ;
» Que tu regretteras plus tard de si beaux jours ! — »
Je te vois remuer la tête à ce discours,
Et quand le souvenir du thème grec m'assiège,
L'âge d'or, dis-je aussi, ne va point au collège.
C'est, comme tout le reste, une épreuve à subir,
Des jours entremêlés de peine et de plaisir;
Mais à qui sort vainqueur de ces premières chaînes,
Un avenir plus grand, des faveurs plus certaines,
Ami, sont réservés pour prix de nos travaux.
Ils s'avancent ces jours où des plaisirs nouveaux,
Ou de nouveaux besoins vont poursuivre ton ame!
Qu'ils viennent, réponds-tu! Jeune cœur plein de flamme,
Ils viendront, ils viendront! Sur ton destin changé,
Tremble de nous répondre, un jour interrogé :
Quoi, le devoir partout! Des peines à tout âge!
N'avons-nous fait, hélas, que changer d'esclavage ?
Quel fardeau que la vie! et comment le porter ?
Des faux pas d'un ami tâche de profiter;
Ecoute : ce fardeau, j'en ai l'expérience;
Ce qu'il lui faut surtout, c'est de la patience.

Digitized by Google

Si tu veux avec lui marcher trop lestement,
Tu tomberas bientôt, tu tomberas souvent;
Si ta marche est trop lente, il se peut qu'il t'écrase;
Trop de tiédeur éteint, trop d'ardeur nous embrase;
Entre ces deux excès choisis bien ton chemin.
Veux-tu pour un instant me confier ta main?
Le guide n'est pas sûr! Tu te trompes peut-être;
J'ai tombé tant de fois que je dois m'y connaître.

Prends garde! Sous tes pas un abyme est ouvert.
Sitôt? — Au premier pas! C'est là que tout se perd!
Autour du gouffre, vois quel Dieu charmant folâtre,
Suivi dans tous ses jeux d'une foule idolâtre:
De la voix, du regard, il les caresse tous.
Son nom est le Plaisir « Que ces regards sont doux!
» Comme son pied léger vole autour de l'abyme!...
» Ils vont bien près du bord! O ciel! une victime!
» Puis deux, puis vingt, puis mille! Il les a tous poussés!
» Le traître! il vient à nous, fuyons à pas pressés! — »
Non pas, non pas, enfant! Le monstre est fort aimable,
Tachons de l'éloigner de l'antre redoutable;
Comme de tant de gens, je crois qu'il faut de lui
Faire une connaissance et jamais un ami.
Avec une ame pure aborde-le sans crainte.
Très-bien! Ne souffre pas une trop vive étreinte,
Si tu veux ne pas voir naître de longs regrets;
Qu'il te suive toujours, et ne le suis jamais.
Poursuivons notre marche, et laissons ce perfide.
Le grand monde paraît! Son aspect t'intimide,
Peut-être? Eh bien, tant mieux! Vois-tu les Passions
Voilà le Jeu, l'Amour et ses illusions!
Evite-les toujours... La chose est bonne à dire,
Mais un pareil avis m'a souvent fait sourire.
Il semble entendre encor je ne sais quel docteur
Qui, voyant un malade en proie à la douleur,

Digitized by Google

Dont le brûlant frisson faisait trembler la lèvre,
Lui disait : Mon ami, n'ayez donc pas la fièvre.
Les passions ! Il faut, malgré les beaux discours,
Les ressentir par fois pour les dompter toujours;
De ce combat l'issue est heureuse ou funeste :
Sois honnête homme, et puis le sort fera le reste.
Pourtant, regarde, vois ! Parmi ces ennemis
Du repos des mortels, un Dieu prudent a mis
Un guide aux pas certains, soutien de la faiblesse,
Refuge des périls, ami de la jeunesse.
Les traits des passions, ou perdus ou brisés,
Sur son robuste corps se sont tous émoussés;
Reconnais le Travail : c'est à lui de t'apprendre
Comment, partout, toujours tu pourras te défendre
Du chagrin, des revers et même du bonheur!
Le travail ! Je l'ai fui comme un persécuteur,
Je me promettais bien d'en affranchir ma vie ;
A ce tyran cruel la voir un jour ravie
Etait de mes quinze ans le séduisant espoir !
Il se réalisa ! Que n'as-tu pu me voir !
Dans mon oisiveté que de fautes commises !
De projets dangereux, de vaines entreprises !
Par l'espoir du bonheur de jour en jour trompé,
Je marchais le cœur plein, l'esprit inoccupé ;
Aux jeux des passions livré comme une proie,
Afin d'alimenter leur déplorable joie,
Du trouble, du désir, je cherchais les tourments !
Dans ces longs jours perdus il était des moments
Où, portant sur moi-même un œil triste et sévère,
J'enviais le maçon attaché sur sa pierre;
Mais j'admirais surtout, passant autour de moi,
L'intègre magistrat, organe de la loi ;
L'avocat entouré de clients honorables,
Et protégeant encor l'honneur des misérables ;

Digitized by Google

L'artiste, le guerrier; jusqu'à l'humble commis,
Calme, exact, attentif, à la règle soumis,
Du débit, du crédit allant remplir les pages.
Voilà les vrais heureux, les véritables sages,
Disais-je; ils ont un but, un devoir, un emploi!
Avec douleur alors me repliant sur moi,
De l'imposant *Recteur* regrettant les journées,
Les heures d'autrefois me semblaient fortunées,
Près du vague tourment où languissait mon cœur,
J'implorais du devoir l'inflexible rigueur.....
Mais il n'était plus temps! incertain, inhabile,
J'embrassai tristement l'état d'homme inutile;
J'inventai le travail qu'on ne m'imposait pas,
Le travail de mes jours adoucit les combats;
Je séchai sur un vers, je pâlis sur la rime:
Semblable à l'écrivain que le besoin opprime,
A la tâche du jour je sus me condamner,
Comme si du succès dépendait mon dîner.

Quoiqu'un peu consolé, je sens toujours le vide;
Et veux que de mon sort l'exemple t'intimide;
Du monde si tu veux fuir l'écueil dangereux,
Si tu veux être bon, si tu veux être heureux,
Choisis vîte un état; arrive par l'étude
A prendre du travail une douce habitude.
Le conseil est vulgaire, il a ses embarras!...
Il n'est point de parti qui n'en ait ici-bas;
Mais crois d'un paresseux le conseil salutaire:
Le plus pesant de tous, encore, est le rien-faire.

Par M. Guttinguer.

Digitized by Google

ODE

SUR LE COMBAT DES TRENTE.

« Quelle aveugle et lâche vengeance
» T'arme, cruel Bembro, contre des villageois?
» Bornes-tu désormais ta gloire et tes exploits
» A répandre le sang de pâtres sans défense,
» A ravager leurs champs déserts,
» A brûler en brigand leurs asiles rustiques?
» L'objet de tes regrets pervers
» Est-il mort sous les coups de leurs mains pacifiques?

» De si sanguinaires excès,
« Chevalier déloyal, déshonorent tes armes.
» Agerworte (1) a péri dans les nobles alarmes :
» Si tu veux le venger dans le sang des français,
» Que ce soit aux champs de la gloire.
» Je t'offre le combat. Terrible aux laboureurs,
» Ose disputer la victoire
» A de vaillants guerriers qui bravent tes fureurs. »

De Beaumanoir le fier langage
Ainsi lui reprochait sa noire cruauté.
Le défi menaçant est soudain accepté.
Guidant de vingt-neuf preux le superbe courage,
Chacun de ces braves guerriers
Doit, au jour convenu, près du chêne mi-voye (2)
Disputant d'illustres lauriers,
Combattre dans le champ que ce lieu leur déploie.

(1) Agerworte, frère d'armes de Bembro, avait été tué dans un combat, et celui-ci, rendu inhumain par la douleur que lui causait la perte de son ami, avait commis toutes sortes de brigandages dans les campagnes voisines de la place où il commandait.

(2) Ce chêne avait été ainsi appelé, parce qu'il se trouvait à moitié chemin de Josselin à Ploermel.

Digitized by Google

Soudain accourt, pleine d'ardeur,
De chevaliers bretons une élite guerrière,
Qui d'entrer avec lui dans la noble carrière
Auprès de Beaumanoir brigue l'insigne honneur.
Leur foule en son choix l'embarrasse;
Mais il désigne enfin le nombre de héros;
Et leur impatiente audace
Soupire après le jour des périlleux travaux.

Chassant au loin la nuit obscure,
Le soleil vient ouvrir un jour si glorieux.
Charmés de son aspect, Beaumanoir et ses preux
Se couvrent à l'envi de leur brillante armure.
Revêtus d'un terrible éclat,
Sur leurs fougueux coursiers tous ces héros s'élancent,
Et, vers la lice du combat,
Des murs de Josselin à la hâte s'avancent.

Bembro ne fût point parvenu
A compléter des siens le nombre nécessaire,
S'il n'eût tiré des rangs de sa troupe insulaire
Un simple combattant, brave, mais inconnu.
Rempli d'un sinistre présage,
Enfin de Ploermel il quitte le rempart,
Et vient, dans le champ du carnage,
Déployer le dernier son superbe étendard.

Pour voir cette lutte prochaine
Décider de l'honneur de deux peuples rivaux,
De nombreux chevaliers, désertant leurs châteaux,
Déjà s'étaient placés près de la noble arène.
Des combats l'appareil fatal
Tout-à-coup vient s'offrir à leur impatience;
Et, prêts au belliqueux signal,
Les deux partis, rangés, s'observent en silence.

Digitized by Google

Tandis qu'aux éclatants exploits
Bembro de ses guerriers encourageait le zèle,
Beaumanoir aux transports de sa troupe fidelle
Avec peine imposait de salutaires lois.
Par son ordre la charge sonne :
Soudain ces fiers lions s'élancent furieux ;
Des spectateurs le sein frissonne
A l'effroyable aspect du choc impétueux.

Il semble que le sort contraire
En ce premier assaut trahisse les Bretons ;
Deux sont pris, deux percés de coups sûrs et profonds,
Un cinquième, expirant, se débat sur la terre;
Les Anglais frémissent d'espoir :
Mais, loin que cet échec ébranle le courage
De l'invincible Beaumanoir,
Il le rend plus terrible en redoublant sa rage.

Ce chef illustre des Français
Sait réparer sa perte à force de vaillance;
Et ses preux chevaliers, toujours pleins d'assurance,
Par d'insignes efforts secondent ses hauts faits.
Enfin, s'écartant dans la plaine,
Les deux partis, lassés de si rudes travaux,
Sont contraints, pour reprendre haleine,
De suspendre un moment leurs terribles assauts.

Mais déjà leur vigueur première,
Après un court repos, se ranime en leurs corps ;
Déjà, pour s'illustrer par de nouveaux efforts,
Je les vois, plus fougueux, rentrer dans la carrière :
S'entrechoquant avec fracas,
Les casques, les pavois, les armures mugissent ;
La terre tremble sous les pas
Des superbes coursiers qui dans les airs hennissent.

Digitized by Google

Contre le héros des Bretons,
Bembro, pour le frapper, plein de fureur s'avance :
Kéranneis le prévient, et l'abat sous sa lance ;
Bembro tombe expirant. Pour ses fiers compagnons
Quel présage plein de menace !
Mais, quoique son trépas trouble en secret leur sein,
Ils montrent une ferme audace,
Et le sort du combat flotte encore incertain.

Tout-à-coup des rangs de la France
Montauban se retire ; il semble s'éloigner :
Beaumanoir l'aperçoit, et, prompt à s'indigner,
Lui crie : « Où t'enfuis-tu ? Que devient ta vaillance ?
» Chevalier sans cœur et sans foi,
» Au moment du péril tu nous es infidelle !
» Ta fuite imprimera sur toi
» Et sur toute ta race une tache immortelle. »

— « Combats vaillamment, Beaumanoir,
Lui répond le guerrier insensible à l'outrage,
» Tu verras à l'instant si, fidelle au courage,
» Je sais de mon côté faire aussi mon devoir. »
A ces mots, il s'éloigne encore,
Tourne bride, et, pressant son coursier vigoureux
Qu'une bouillante ardeur dévore,
Sur le flanc des Anglais dirige un choc affreux.

Surpris par ce choc redoutable,
Sept guerriers d'Albion vident les étriers ;
Leurs rangs sont confondus ; nos braves chevaliers,
Ardents à profiter d'un trouble favorable,
Entre eux fondent avec fureur,
Et de se rallier leur ôtent l'espérance :
Bientôt sous le glaive vainqueur
Les Anglais en désordre expirent sans défense.

Digitized by Google

O France ! que tes cris joyeux
A la fière Albion qu'abaissera ta gloire ;
Aillent, au sein des flots, annoncer ta victoire
Et le sanglant revers de ses fils belliqueux !
De ce jour la palme honorable
Décide pour jamais que d'aucuns chevaliers
La vaillance, ailleurs formidable,
Ne saurait égaler celle de tes guerriers.

Par M. Pre Dumesnil.

Digitized by Google

L'ENFANT ET L'OISEAU,

Fable.

« Va, ne crains rien : jamais dans une cage
» Je ne t'enfermerai. Vive la liberté !
» Elle fait ton bonheur..... Je jure, en vérité,
» De t'en laisser jouir. »
Tel était le langage
Que tenait à certain oiseau
Un enfant qui, charmé de son brillant plumage,
Cherchait à l'attirer dans un fatal réseau.
L'imprudent, que rassure une telle promesse,
Se laissa prendre un beau matin;
Mais dès qu'il le vit sous sa main
(Escobar n'aurait pas employé plus d'adresse)
Notre espiègle, d'un ton bien patelin, bien faux,
Lui dit : » A mes serments je veux être fidèle :
» Sois donc libre ! »
Et soudain s'armant de longs ciseaux
Tour-à-tour lui rogne chaque aile.

Je ne sais trop pourquoi, mais un de mes amis,
Qui rédige un journal, voudrait me faire accroire
Qu'on peut prendre (sans doute à Maroc ou Tunis)
Cette Fable pour une Histoire.

Par M. Duputel.

Digitized by Google

LA FERMIÈRE ET LA VOLAILLE,

Fable.

L'ALOUETTE, au chant matinal,
Des rustiques travaux redonnait le signal,
Et, dans leur étroite demeure,
Un coq et son cortége allé
Après la ménagère attendaient sous la clé.
« Que devient donc Thérèse? A-t'elle oublié l'heure?
» Jamais de ses lenteurs nous n'avons tant souffert, »
Dit bientôt un chapon peu patient, pour cause;
Chez ces gens-là souvent l'appétit est ouvert
Que l'aurore n'est pas éclose.
La rosée avait fui devant l'astre au front d'or,
Et pour nos prisonniers point de Thérèse encor.
De ce peuple affamé figurez-vous la rage.
« Morbleu! disait le coq, hérissant son plumage,
» Qu'elle vienne à présent, qu'elle approche du seuil;
» Soudain je lui saute au visage,
» Et je lui crève au moins un œil. »
Un poulet, furieux, tenait pareil langage.
« Et moi, pour la faire enrager,
» S'écriait un dindon, je ne veux plus manger,
» Je veux mourir de faim..... » Sur ce paraît Thérèse,
La corbeille à la main : ceci change la thèse.
Coq, poules, chapons, tous, avec des cris joyeux,
Se précipitent sur ses traces,
Et, loin d'en vouloir à ses yeux,
Viennent en caquetant briguer ses bonnes grâces.

Digitized by Google

J'ai vu maint affamé de richesses, d'honneurs,
Maudire, en un revers, ou bonder la fortune.
Mais reparaissait-elle apportant des faveurs?
Oh! je n'ai jamais vu qu'on lui gardât rancune.

Par M. Le Filleul des Guerrots.

Digitized by Google

L'OISEAU PHILOSOPHE,

Fable.

J'estime la sagesse autant que chose au monde,
Mais voudrais qu'on la prît par choix,
Non par nécessité, comme on voit à la ronde,
Tant de gens qu'on dit d'un grand poids.

Il n'était bruit, dans la forêt prochaine,
Que d'un sage, habitant dans le creux d'un vieux chêne :
Il avait tout appris, il avait tout prévu.
C'était un oiseau rare, admirable en sagesse,
Sans passions, sans erreur, sans faiblesse,
Mais que personne n'avait vu
Grand ennemi de l'intrigue et des belles,
Personnage superbe et vain,
Il avait tous pris en dédain ;
C'était de ces vertus qui font tant parler d'elles,
Qu'on leur croit quelque chose au-dessus de l'humain.
Il en fut tant parlé, tant redit à la ronde,
Que le peuple chanteur, comme un autre empaumé
Décida qu'on irait troubler la paix profonde
De ce misantrope emplumé.

Ce n'était en chemin que récits admirables :
Il avait fui la gloire, il avait fui la cour ;
Ses façons étaient adorables,
Il était beau comme l'amour !
On arrive, et le jour, qui commençait à peine,
Laisse voir au fond du vieux chêne,
Triste, immobile, dans son trou,
Un hibou !

Digitized by Google

La foule éclate en rires, en murmures,
Si ce n'est certaines figures,
Qui, pour bonne raison,
Soutenaient le parti de l'admiration.
Lors, un chardonneret au gracieux plumage,
Lui chanta ce petit sermon :
« A toutes vos vertus, Seigneur, je rends hommage,
» Mais n'en soyez point fanfaron ;
» Vous n'êtes, je le sais, ni trompeur, ni volage,
» Je m'en réjouis avec vous ;
» Mais de vous admirer ne serions-nous pas fous ?
» Que diable seriez-vous si vous n'étiez pas sage ? »

Par M. Gottinguer.

Digitized by Google

LES DEUX FAUVETTES,

Fable.

Au temps où rit le Ciel, où la terre est en fleurs,
Où l'on voit les gazons parés de primevères;
Deux fauvettes, tout près du bonheur d'être mères,
Cherchaient pour leurs petits des abris protecteurs.
A leurs yeux s'offrent deux asiles.
L'un est un buisson noir, aux abords difficiles,
Au front d'épine couronné,
Et du passant abandonné.
L'autre est un blanc rosier, tout fier de ses guirlandes,
Qui parfume à l'entour les airs,
Où l'amant vient cueillir ses plus douces offrandes,
L'amante ses dons les plus chers.
La plus jeune fauvette avec ardeur s'élance
Au sein du riant arbrisseau,
Qui, sous son poids léger, s'agite, se balance,
Et cache dans les fleurs le nid du tendre oiseau.
Sa compagne prudente au buisson solitaire
Confia son trésor, non sans quelque dépit,
Mais en voyant le calme et le mystère
Régner dans son asile, elle s'en applaudit.
Tandis que toi, fauvette, au milieu de tes roses,
Ni jour, ni nuit tu ne reposes.
A chaque instant rôdant autour de toi,
Des bonnes, des enfants les bandes curieuses,
Avançant leurs mains envieuses,
Viennent glacer ton cœur d'effroi.
Le maître plus humain en vain t'a préservée,
En vain il ordonnait que l'on te laisse en paix;

Digitized by Google

Le chat de la maison, connu par ses forfaits,
Un matin se glissa sur les pas des valets,
Et sous tes yeux dévora ta couvée.
Un hasard te sauva, car tu voulais mourir!
Vers le soir, tu pleurais, errante et désolée,
Quand tu vis dans les airs fraîchement envolée
Une autre famille accourir.
De ta compagne plus heureuse,
C'étaient tous les enfants joyeux,
Troupe sautillante et nombreuse,
Chantant le printemps et les cieux.
On avait du buisson craint les dards redoutables,
(Les gens armés sont toujours respectables.)
Pour l'éviter chacun avait fait un détour,
Et des mains et des dents coupables
Son seul aspect sauva le maternel amour.

Témoin de cette scène et de chants et de larmes,
Je rêvais sur le sort de ces êtres légers.
Pour mes enfants mon cœur était tout en alarmes,
D'un sort trop doux pour eux je craignais les dangers;
Par de funestes coups trop de joie est suivie;
Le malheur va toujours vers la plus belle vie.

Ah! pour les défendre des pleurs,
Pour que le méchant les ignore,
Pour mille autres raisons encore,
N'élevons pas nos enfants dans les fleurs.

Par le même.

Digitized by Google

Prix proposé pour 1828.

L'Académie royale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, propose, pour le concours d'un Prix qui sera décerné dans sa séance publique de 1828, le sujet suivant :

Examen critique des Ecrivains - normands, depuis le commencement du 11e *siècle jusqu'à la fin du* 13e.

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. N. Bignon, *Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1er juillet 1828. Ce terme sera de rigueur.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1827—1828.

23.

Digitized by Google

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

✻ *Ordre de Saint-Michel.*

✻ *Ordre royal et militaire de Saint-Louis.*

✻ *Ordre royal de la Légion d'honneur.*

✻ *Ordre de l'Eperon d'or de Rome.*

O. signifie *Officier.*

C — *Commandeur.*

G. — *Grand-Officier.*

G. C. — *Grand-Croix.*

Digitized by Google

TABLEAU

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1827—1828.

OFFICIERS EN EXERCICE.

M. Licquet (Théod.), Président.

M. Leprévost, D. M., Vice-Président.

M. Marquis, Sécrétaire perpétuel pour la classe des Sciences.

M. Bignon (N.), Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres et des Arts.

M. Dubuc, Bibliothécaire-Archiviste.

M. Pavie (Benjamin), Trésorier.

ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

Années de réception.		Années d'admission à la Vétérance.
1803.	Le Comte Beugnot (G. C. ✻), Ministre d'état, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue neuve du Luxembourg*, n° 31.	1806.
1762.	D'Ornay (Jean-François-Gabriel), doyen des Académiciens, membre de l'Académie de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, à St-Martin-de-Bocherville.	1807.
1811.	Le Baron Asselin de Villequier (O. ✻), premier Président de la Cour royale, *rue de la Seille*, n° 10.	1819.
1803.	Vitalis ✻, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences; Docteur ès sciences de l'Université; Professeur émérite des sciences physiques au Collége royal de Rouen; ancien Professeur	1822.

Digitized by Google

de chimie appliquée aux arts ; membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, à Paris, *rue de Paradis-Poissonnière*, n° 11.

1815. Brière ✱, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, *rue de Bondy*, n° 44. 1822.

1808. Le Baron Lezurier de la Martel (O. ✱), à Hautot. 1823.

1775. Descamps (Jean-Baptiste), Conservateur du Musée de Rouen, membre de l'Académie des Arcades de Rome, *rue Beauvoisine*, n° 31. 1824.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. Pavie (Benjamin), Manufact., *faubourg St-Hilaire*, n° 75.

Vigné (Jean-Baptiste), D.-M, correspondant de la Société de médecine de Paris, *rue de la Seille*, n° 4.

Letellier, Inspecteur de l'Académie universitaire, *rue de Sotteville*, n° 7, à St-Sever.

1804. Godefroy, D.-M., *rue des Champs-Maillets*, n° 11.

Bignon (N.), Docteur ès-lettres, Professeur émérite de rhétorique au Collége royal de Rouen et à la faculté des lettres, officier de l'Université de France, *r. Sénécaux*, n° 55.

1805. Le Baron Chapais de Marivaux ✱, Conseiller à la Cour royale, *rue St-Jacques*, n° 10.

Periaux (Pierre), ancien Imprimeur du Roi, membre de l'Académie de Caen et des Sociétés d'agriculture et de commerce de Rouen et de Caen, *boul. Beauvoisine*, n° 75.

Meaume (Jean-Jacques-Germain), Professeur de mathématiques spéciales au Collége royal, *rue Poisson*, n° 31.

1808. Dubuc l'aîné, Apothicaire-Chimiste, membre du Jury médical du département de la Seine-Inférieure, correspondant de la Société de médecine du département de l'Eure, de celle de pharmacie de Paris, membre correspondant de la Société royale de médecine, et de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Percière*, n° 20.

1809. Duputel (Pierre), *rue de la Prison*, n° 21.

Digitized by Google

1813. MARQUIS, Professeur de botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue de l'Amitié*, n° 37.

LE PRÉVOST (Auguste), de la Société des antiquaires de Londres; de la Société royale des antiquaires de France; des Sociétés d'agriculture de Rouen, Caen, Evreux et Bernay; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, *rue de Buffon*, n° 21.

LICQUET (Théodore), Bibliothécaire, *à l'Hôtel-de-Ville.*

GUTTINGUER fils, *rue de Fontenelle.*

1814. L'Abbé LETURQUIER DE LONGCHAMP, *à l'Hôpital général.*

1815. FLAUBERT, Docteur-Médecin, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, *rue de Lecat*, n° 7.

LEPREVOST, Vétérinaire, *rue St-Laurent*, n° 3.

1816. LEVIEUX, Commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen, *à l'Hôtel des Monnaies.*

RIBARD (Prosper) ✻, membre de la Chambre des Députés, *rue de la Vicomté*, n° 34.

1817. ADAM ✻, Président du Tribunal de première instance, *place St-Ouen*, n° 23.

DUROUZEAU ✻ ✻, Conseiller à la Cour royale, *place St-Eloi*, n° 6.

LEPREVOST, Docteur-Médecin, *rue Malpalu*, n° 12.

1818. LEFILLEUL DES GUERROTS ✻, *rue de Florence*, n° 1er.

BLANCHE, D.-M., *rue Bourgerue, vis-à-vis l'Hospice général.*

THIL, Avocat, *rue Dinanderie*, n° 15.

1819. DESTIGNY, Horloger, *place de la Cathédrale.*

1820. HELLIS fils, D.-M., Médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu, *boulevart Cauchoise*, n° 69.

Le Comte DE RIVAUD-LA RAFFINIÈRE (C. ✻) (G. O. ✻), Lieutenant-Général commandant la 15e division militaire, *boulevart Cauchoise*, n° 49.

Le Baron DE VANSSAY (C. ✻), Conseiller d'état, Préfet de la Seine-Inférieure, *en son Hôtel.*

Le Marquis DE MARTAINVILLE ✻, Gentilhomme de la chambre du Roi, membre de la Chambre des Députés, Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n° 11.

Digitized by Google

1822. Delaquérière (E.), Négociant, *rue du Fardeau*, n° 24.

1823. Houel, Avocat, *rue Sénécaux*, n° 10.

Cazalis, Professeur de sciences physiques au Collége royal, *place de la Rougemare*, n° 29.

Lévy, Professeur de mathématiques et de mécanique; des Académies de Dijon et Bordeaux; des Sociétés académiques de Strasbourg, Metz, Nantes et Lille; Maître de pension, *rue Saint-Patrice*, n° 36.

Le Pasquier ✻, Chef de division à la Préfecture, *rue Porte-aux-Rats*.

Des-Alleurs fils, D.-M., associé de la Société royale académique des sciences de Paris, *rue des Charrettes*, n° 121.

Vandeuvre (O. ✻), membre de la Chambre des Députés, Procureur général, *rue de la Chaîne*, n° 12.

1824. L'Abbé Gossier, Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du Nord*, n° 1.

Maillet-Duboullay, Architecte en chef de la Ville, *quai de la Romaine*, n° 72.

Prevost fils, Pépiniériste, au Bois-Guillaume, (son adresse à Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 68).

Dubreuil, Directeur du Jardin des plantes, *au Jardin des plantes*.

Langlois (E.-H.), Peintre, *rue Coignebert*, n° 6.

S. A. S. Mgr le Cardinal Prince de Croy, grand Aumônier et Pair de France, Commandeur de l'ordre du St-Esprit, Archevêque de Rouen, *en son Palais archiépiscopal*.

Le Tellier ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, *rue du Guay-Trouin*.

Reiset ✻, Receveur général des finances, *quai d'Harcourt*.

Schwilgué, Ingénieur, *boulevart Beauvoisine*, n° 72.

Houtou-Labillardière, Professeur de chimie appliquée aux arts, *rue Beauvoisine*, n° 198.

1825 Ballin, Chef de division à la Préfecture, *rue de Crosne*, n° 6.

Dumesnil (Pierre), *rue de la Chaîne*, n° 22.

1827. Morin, Pharmacien, correspondant de l'Académie royale de médecine, de la Société de chimie médicale de Paris.

Digitized by Google

de la Société linnéenne et des sciences physiques et chimiques de la même ville; de la Société académique de Nantes, et de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Bourreuil*, n° 27.

1827. DEVILLE (Achille), membre de la Commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure, de la Société des antiquaires de Normandie, et de la Société d'émulation de Rouen, *rue de Fontenelle*, n° 2 bis.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1766. Le Colonel Vicomte TOUSTAIN DE RICHEBOURG ✻, à St-Martin-du-Manoir, près Montivilliers.

Le Comte BLANCHARD DE LA MUSSE, ancien Conseiller au Parlement de Bretagne, à Montfort, dépt d'Ille-et-Villaine.

1787. LEVAVASSEUR le jeune, Officier d'artillerie.

1788. Le Baron DESGENETTES (C. ✻), Médecin, à Paris, *quai Voltaire*, n° 1.

1789. MONNET, ancien Inspecteur des mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.

Le Chevalier TESSIER ✻✻, membre de l'Institut, Inspecteur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.

VASTEL, ancien Directeur de la Société académique, à Cherbourg.

1803. GUERSENT, Docteur-Médecin, à Paris, *rue du Paradis*, n° 16, *au Marais*.

LHOSTE, à Sartilly, près Avranches, départt de la Manche.

LEBOULENGER ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Melun, département de Seine-et-Marne.

Le Comte CHAPTAL ✻ (G. ✻), Pair de France, membre de l'Institut, à Paris, *rue de Grenelle*, n° 88.

MOLLEVAULT (C. L.), correspondant de l'Institut, à Issy, près Paris

DE LA RUE, membre de l'Académie de Caen, correspondant de l'Institut, à Caen.

Digitized by Google

1803. Le Baron Cuvier (C. ✻), Conseiller d'Etat, Secrétaire perpétuel de l'Institut, à Paris, *au Jardin du Roi.*

Le Marquis d'Herbouville (C. ✻), Pair de France, à St-Jean-du-Cardonnay, département de la Seine-Inférieure.

1804. Boinvilliers, correspondant de l'Institut, à Versailles.

Degland, D. M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes.

1804. Le Baron Demadières ✻, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre.*

1805. Boucher, correspondant de l'Institut, Directeur des Douanes, à Abbeville.

1806. Le Baron de Gérando (C. ✻), Conseiller d'Etat, membre de l'Institut, à Paris; *impasse Féron*, n° 7.

Delabouisse, Homme de lettres, à Paris.

Boïeldieu, Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 19, *au Luxembourg.*

1808. Lebouvier des Mortiers, ancien Magistrat, à Rennes.

Serain, ancien Officier de santé, à Canon, près Croissanville.

Lair (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture, Secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.

Delancy, Chef de division au Ministère de l'intérieur, à Paris, *rue de Grenelle-Saint-Germain*, n° 101.

1809. Francœur ✻, Professeur à la faculté des sciences, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 25.

Hernandez, Professeur à l'Ecole de médecine de la Marine, à Toulon.

Lamoureux (Justin), à Bruxelles.

Gastellier ✻, Médecin, à Paris, *rue du Four-Saint-Germain*, n° 17.

1810. Rosnay de Villers, Directeur du Dépôt de mendicité, à Amiens.

Le Chevalier Vauquelin ✻ ✻, membre de l'Institut, *au Jardin du Roi.*

Duruisson, médecin, à Paris, *rue du Faubourg St-Antoine*, n° 333.

Digitized by Google

1810. Dubois-Maisonneuve, Homme de lettres, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 36.

Denis, D.-M., à Tilly-sur-Seulle, département du Calvados.

Le Marquis de Bonardi-Dumesnil, ancien Officier de carabiniers, au Mesnil-Lieubray, canton d'Argueil, arrondissement de Neufchâtel.

Delarue, Pharmacien, secrétaire de la Société médicale, à Evreux.

Le Comte de Sesmaisons (Donatien) ✻ (O. ✻), Gentilhomme de la chambre du Roi, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 21 bis.

Lescallier, ancien Préfet maritime, au Havre.

Saissy, Docteur-Médecin, à Lyon.

Balme, secrétaire de la Société de médecine, à Lyon.

Leroux des Trois-Pierres, Propriétaire, aux Trois-Pierres, près St-Romain-de-Colbosc.

1811. L'Abbé Lepriol, ex-Recteur de l'Académie de Rouen, à Rennes.

De Laporte-Lalanne ✻, Conseiller d'Etat, à Paris, *rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice*, n° 20.

Lesauvage, D.-M., à Caen.

Lafisse, D.-M., à Paris, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n° 54.

1812. Hellot ✻, à Paris, *rue d'Astorg*, n° 17.

Boullay ✻, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, n° 17.

L'Abbé la Rivière, inspecteur de l'Université, à Strasbourg.

Briquet, Professeur de Belles-Lettres, à Niort.

1813. Lamandé ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 1.

Gois fils, Sculpteur, à Paris, *quai Conti*, n° 23.

Flaugergues, Astronome, correspondant de l'Institut, à Viviers.

1814. Tarré des Sablons ✻, Chef de division à l'Administration des Douanes, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.

Pâcheux, Peintre, à Paris, *rue St-Florentin*, n° 1.

Digitized by Google

1814. Lemasson de Saint-Amand, ancien Préfet du département de l'Eure, à Amfréville-sur-Iton, par et à Louviers, département de l'Eure.

1815 Le Maréchal Comte Jourdan ✻ (G. C. ✻), Pair de France, Gouverneur de la 7e Division militaire, *rue de Bourbon*, n° 52.

Percelat, ancien Recteur de l'Université de Rouen, à Paris.

Geoffroy, Avocat, à Valognes.

Fabre, correspondant de l'Institut, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Brignoles.

1816. Reyer, correspondant de l'Institut, à Conteville, près le Pont-Audemer.

Bouin, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.

Loiseleur des Longchamps ✻, D.-M., à Paris, *rue de Jouy*, n° 10.

Dutrochet, D.-M., à Chareaux, près Château-Renault (Indre-et-Loire).

1817. Patin, Conservateur de la Bibliothèque de St-Denis, à Paris, *rue Cassette*, n° 15.

Desormeaux, Docteur-Médecin à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue de l'Abbaye*, n° 16.

Mérat, Médecin, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 11.

Hurtrel d'Arboval, Vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer.

Moreau de Jonnès ✻ ✻, Chef de bataillon, correspondant de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 18.

1818. Le Comte François de Neufchateau (G. ✻), membre de l'Institut, à Paris, *rue St-Marc*, n° 14.

De Gouknay, Avocat, à Caen

Pattu, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Caen.

Botta, Homme de lettres, à Paris, *place St-Sulpice*, n° 8.

Le Comte de Kergariou (O. ✻), ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, Conseiller d'Etat, à Paris, *rue du Petit-Vaugirard*, n° 5.

Le Chevalier Alissan de Chazet (O. ✻), Homme de Lettres, à Paris, *rue Godot*, n° 37.

Le Comte de Montaut ✻, à Nointot, par et à Bolbec.

Digitized by Google

1818. Le Marquis Eudes de Mirville ✻, Maire, à Gommerville, par et à St-Romain.

1819. Boucharlat, membre de la Société philotechnique, à Paris, *quai des Augustins*, n° 11.

Le Baron Malouet (C. ✻), ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue Godot*, n° 5.

Depaulis, Graveur, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 1.

1820. Gaillon, Naturaliste, à Dieppe.

Le Baron Cachin ✻ (O. ✻), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, à Paris, *hôtel de la Monnaie*.

1821. Vène, Capitaine de génie, à Givet

Berthier, Professeur de docimasie à l'Ecole royale des Mines, à Paris, *rue d'Enfer*, n° 23.

L'Abbé Jamet, Recteur-Instituteur des sourds et muets, à Caen.

1822. Chaubry, Inspecteur des Ponts et Chaussées en retraite, à Paris.

L'Abbé Laboudérie, Chanoine honoraire de St-Flour, à Paris, *cloître Notre-Dame*, n° 20.

Le Monnier (Hippolyte), Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 9.

Mauléon, Rédacteur des Annales des arts, etc, à Paris.

Thiébaut de Berneaud, Secrétaire de la Société linnéenne, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 46.

Beugnot (Arthur), Avocat, à Paris, *rue Joubert*, n° 41.

Destouet, D.-M., à Paris, *rue Ste-Marguerite*, n° 34.

1823. Chaumette des Fossés, ancien Consul de France en Suède, à Paris, *quai des Augustins*, n° 17 bis.

1824. Sollicoffre, Inspecteur des Douanes, en Corse.

Estancelin, Inspecteur des forêts de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, à la ville d'Eu

Fontanier, Homme de lettres, à St-Flour, département du Cantal.

Mallet ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 14.

Digitized by Google

1824. JOURDAN ✻, D.-M., à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.

MONFALCON, D.-M., à Lyon.

BOURGEOIS (Che), Peintre en portraits, à Paris, *place Dauphine*, n° 24.

JANVIER, Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *quai Conty*, n° 23.

DELAQUESNERIE, propriétaire-agriculteur, à St-André-sur-Cailly.

1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire-Archiviste des Conseils de guerre, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 39.

SALGUES, Médecin, à Dijon.

Le Baron BOULLENGER ✻, Procureur général à la Cour royale de Douai.

PINEL ✻, Juge de paix, au Havre.

D'ANGLEMONT (Edouard), à Paris, *rue Hautefeuille*, n° 5.

Le Chevalier CHAUSSIER ✻ ✻, D.-M., membre de l'Institut, à Paris, *cul-de-sac St-Dominique-d'Enfer*, n° 6.

DESMAREST, Professeur à l'École royale d'Alfort, à Paris, *rue St-Jacques*, n° 161

BENOIST, Lieutenant au corps royal d'Etat-Major, à Paris.

JULIA-FONTENELLE, D.-M., Chimiste, à Paris, *rue de l'Ecole-de-Médecine*, n° 12.

CIVIALE, D.-M., à Paris, *rue Godot-de-Mauroy*, n° 30.

FERET, Antiquaire, à Dieppe.

PAYEN, Manufacturier, à Paris, *rue des Jeûneurs*, n° 4.

1826. MOREAU (César), Vice-Consul de France, à Londres.

MONTEMONT (Albert), Homme de lettres, à Paris, *rue du Four-St-Germain*, n° 17.

LADEVEZE, D.-M., à Bordeaux.

SAVIN, D.-M., à Montmorillon.

LENORMAND, Rédacteur des Annales de l'Industrie nationale, à Paris, *rue Percée-St-André-des-Arts*, n° 11.

BOIELDIEU ✻, membre de l'Institut, à Paris, *boulevart Montmartre*, n° 10.

BERGASSE, Procureur général près la Cour royale de Montpellier.

1827. GERMAIN, Pharmacien, à Fécamp.

Digitized by Google

1827. Hugo (Victor), Littérateur, à Paris.
De Blosseville (Ernest), à Amfreville, dépt de l'Eure.
De Blosseville (Jules), à Paris, *rue de Richelieu*, nº 71.
Demasière, Botaniste, à Lille, *rue des Fossés*.
Malo (Charles), Littérateur, à Belleville, près Paris.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1783. Le Chevalier de Turnor, membre de la Société des Antiquaires, à Londres.
Miss Anna Moor, à Londres.
1785. Ancillon, Pasteur de l'Eglise française, à Berlin.
1803. Le Comte De Volta, Professeur de physique, associé de l'Institut, à Pavie.
Demoll, Directeur de la Chambre des finances, et correspondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg.
Debray, Ministre du Roi de Bavière, à Berlin.
Geffroy, Professeur d'anatomie à l'Université de Glascow.
Engelstoft, Docteur en philosophie, Professeur adjoint d'Histoire à l'Université de Copenhague.
Cavanille, Botaniste, à Madrid.
John Sinclair, Président du Bureau d'agriculture, à Edimbourg.
Faboni, Mathématicien, Directeur du Cabinet d'histoire naturelle, correspondant de l'Institut, à Florence.
1812. Vogel, Professeur de chimie à l'Académie de Munich.
1816. Campbell, Prof. de poésie à l'Institution royale de Londres.
1817. Keeckhoffs, Médecin militaire, à Ruremonde.
1818. Dawson Turner, Botaniste, à Londres.
Le R. Th. Frognall Dibdin, Antiquaire, à Londres.
1825. Le Comte Vincenzo de Abbate, Antiquaire, à Alba.
1827. Deluc, Littérateur, à Genève.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

L'Institut, à Paris, *au Palais des Quatre-Nations*.
L'Athénée des Arts, à Paris, *rue des Bons-Enfants*.

Digitized by Google

La Société royale d'Agriculture, à Paris, *à l'Hôtel-de-Ville.*
La Société médicale d'Emulation, à Paris.
La Société des Sciences physiques, à Paris.
La Société des Pharmaciens, à Paris.
L'Académie des Sciences, etc., à Amiens.
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Anvers.
L'Académie des Sciences, à Besançon.
La Société des Sciences, etc., à Bordeaux.
La Société des Sciences, etc., à Boulogne-sur-Mer.
L'Académie des Sciences Arts et Belles-Lettres, à Caen.
La Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.
La Société académique, à Cherbourg.
La Société médicale, à Evreux.
La Société des Sciences, etc., à Grenoble.
L'Académie des Sciences, etc., à Dijon.
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy.
La Société des Sciences et Arts, à Niort
La Société des Sciences physiques et médicales, à Orléans.
L'Académie des Sciences, etc., à Marseille.
L'Académie des Sciences, etc., à Rennes.
La Société des Sciences et Arts, à Strasbourg.
L'Académie des Jeux floraux, à Toulouse.
La Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, à Tours.
La Société d'Agriculture, à Versailles.
L'Académie des Sciences, etc., à Lyon.
La Société des Lettres, Sciences et Arts, à Douay.
La Société de Médecine, à Lyon.
La Société des Sciences et des Arts, à Nantes.
L'Académie du Gard, à Nismes.
La Société libre d'Emulation et d'Encouragement pour les Sciences et les Arts, à Liége.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne, à Limoges.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

Discours d'ouverture de la Séance publique, par M. Licquet, *Vice-Président*, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Marquis, *secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences*, 17

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Discours de réception de M. Morin, *et Réponse de M. le Président*, ibid.

Sciences Mathématiques.

Considérations sur le temps vrai et le temps moyen, par M. Gossier; *rapport par M.* Destigny, 19

Notice relative à une comète découverte à l'Observatoire de Viviers, par M. Flaugergues; rapport par M. Lévy, ibid.

Cours de topographie et de géodésie (2e partie), *par M. Benoît; rapport par M.* Lévy, ibid.

Rapport sur plusieurs mémoires de M. Hourcastremé, par M. Meaume, 20

Observations sur Paris port de mer et sur la navigation de la Seine, par M. Dupont-Boisjouvin; rapport par M. Delaquérière, ibid

Physique.

Rapport sur les paragrêles, par M. l'abbé Gossier, 21

Digitized by Google

Mémoire sur les effets des paratonnerres, par M. Dubuc, 21
Projet d'une correspondance météorologique, par M. Morin, ingénieur; rapport de M. Cazalis, 22

Chimie.

Observations chimico-commerciales sur la céruse ou carbonate de plomb, par M. Dubuc, 22
Observations sur la différence de la céruse de Clichy avec celle de Hollande, par M. Houtou-Labillardière, 23
Notice sur le phytolacca decandra, par M. Dubuc, ibid.
Description d'un colorimètre et du moyen de connoître la qualité relative des indigos et des matières colorantes en général, par M. Houtou-Labillardière, ibid.
Essai sur le sulfure rouge d'arsenic, ou réalgar, considéré comme substance tinctoriale, par le même, 24
Notice sur l'oxide rouge de plomb, ou minium, par le même, ibid.
Manuel pratique de l'art du dégraisseur, par M. Lenormand; rapport par M. Dubuc, 25
Notice sur l'art du dégraisseur, par M. Dubuc, ibid.
Notice sur diverses substances animales et végétales trouvées par M. Passalacqua en Egypte, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc, ibid.
Notice sur la propriété qu'ont le potassium et le sodium de brûler sur l'eau ou dans l'eau, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc, 26
Manuel de physique amusante, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc, ibid.
Mémoire sur les chlorures, par M. Chevalier; rapport par M. Houtou-Labillardière, ibid.
Mémoire sur l'usage de l'arsenite de cuivre pour colorer quelques sucreries, par M. Chevalier; rapport par M. Houtou-Labillardière. ibid.

Digitized by Google

Mémoire sur la prompte oxidation des clous de la jetée en bois du port de Fécamp, par M. Germain; *rapport par M.* Houton-Labillardière, 27

Analyse d'une concrétion trouvée dans le cerveau d'un homme mort d'une inflammation aiguë de l'estomac, par M. Morin; *rapport par M.* Blanche, ibid.

Analyse du riz de veau, par M. Morin; *rapport par M.* Leprevost, ibid.

Histoire naturelle.

Observations botaniques et zoologiques, par M. Desmazières; rapport par M. A. Leprevost, 27

Considérations sur les végétaux du premier ordre, par M. Marquis, 28

Concordance de la nomenclature des plantes cryptogames, par M. Le Turquier de Longchamp, ibid.

Discussion sur l'antiquité de la découverte et de l'usage du platine, par M. Rever, ibid.

Mémoire sur le parcage et le commerce des huîtres, par M. Lair, ibid.

Notice sur une nouvelle variété de pommes découverte en 1826, *dans le dép. du Calvados, par le même,* ibid.

Médecine.

Observation sur une fracture du col du fémur guérie sans qu'il en soit resulté de claudication, par M. Flaubert, ibid.

Notice sur un hoquet accompagné de phénomènes nerveux très-singuliers, par M. Hellis, 29

Observation sur un mouvement convulsif de la jambe, ou danse de Saint-Gui, par M. des Alleurs, ibid.

Rapport sur le bulletin des travaux de la Société de médecine de Rouen, par M. Godefroy, 29

Mémoire sur l'éducation physique des enfants, par M. Ladevèze; rapport par M. Godefroy, ibid.

Digitized by Google

Rapport sur les annales de la Société royale des sciences, lettres et arts d'Orléans, par M. des Alleurs, 29
De la jurisprudence médicale relative aux aliénés, thèse par M. Bonfils; rapport par M. des Alleurs, 30

Agriculture.

Discours d'ouverture de la séance publique de la Société d'agriculture de Rouen, par M. Marquis, ibid.
Notice sur l'application du chlorure de chaux à la culture des plantes textiles, et observations sur l'emploi en agronomie de plusieurs matières salino-terreuses, par M. Dubuc, ibid.
Notice sur l'inutilité des silos pour la conservation des grains en France, par le même, 31
Rapport sur le bulletin de la Société d'agriculture de Limoges, par M. Leprevost, *vétérinaire,* ibid.
Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaire, (2e vol.), par M. Hurtrel d'Arboval, ibid.
Rapport sur le recueil des travaux de la Société d'émulation de Rouen, par M. Duputel, 32
Rapport sur le recueil des travaux de la Société d'agriculture de Rouen, par M. Meaume, ibid.
Rapport sur les mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, par M. Dubuc, ibid.
Travaux des autres Sociétés correspondantes, ibid.
Décès de M. Gosseaume, ibid.

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

Notice sur une comète découverte à l'Observatoire de Viviers, le 29 mars 1826, par M. Flaugergues, 33
Essais sur le sulfure rouge d'arsenic, ou réalgar, considéré comme matière colorante applicable à la fabrication des toiles peintes, par M. Houtou-Labillardière, 39

Digitized by Google

Nouveau Mémoire sur l'emploi du chlorure de chaux en agronomie, par M. Dubuc, 43
Notice sur l'oxide rouge de plomb ou minium, par M. Houtou-Labillardière, 56
Observations chimico-commerciales sur la céruse ou carbonate de plomb, par M. Dubuc, 59
Recherches chimiques sur le ris de veau, par M. Morin, 65
Description d'un colorimètre et du moyen de connaître la qualité relative des indigos, par M. Houtou-Labillardière, 73
Description du colorimètre, 75
Principe sur lequel il repose, ibid.
Manière de s'en servir, 76
Procédé pour essayer les indigos, 77
Notes et observations, 78
Antiquités Romaines. Communication faite à l'académie par M. Dubuc, 85
*Histoire d'un hoquet spasmodique accompagné d'une espèce d'*aura *qui se faisait sentir dans diverses parties, par M.* Hellis, 87
Note sur un mouvement convulsif de la jambe, ou danse de Saint-Gui, par M. des Alleurs, 93

CONCOURS.

Rapport de la commission, par M. Aug. Leprevost, 97
Programme des prix proposés pour 1828 *et* 1829, 107

BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. Bignon, secrétaire perpétuel de la classe des lettres, 111

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Travaux des Sociétés correspondantes, 111
Recueil de Messéniennes, par M. Dupias; rapport par M. Guttinguer, ibid.

Digitized by Google

Essai sur l'accentuation, *par M. Dudouit*, 111
Etudes poétiques, *par M. Thuret aîné*, 112
Traité de l'écriture métrique, *par M. Ledoux*; *rapport par MM.* Meaume *et* Lévy, ibid.
Notice sur les prisons de Rouen, *par M. Vingtrinier*, ibid.
Poésies de M. le comte Blanchard de la Musse, 112
Partitions de la Dame Blanche, *par M. Boïeldieu*, 113
Notice sur le R. P. de Colonia, *par M. l'abbé Labouderie*, ibid.
Le Livre de Ruth traduit en patois auvergnat, *par le même*, ibid.
Parabole de l'Enfant prodigue traduite en patois narbie auvergnat, *par le même*, ibid.
Sermon de Michel Ménot sur la même parabole, *publié par le même*, ibid.
Mémoire sur le véritable emplacement de la station romaine, *nommée Uggade*, *entre Rouen et Evreux*, *par M. Rever*, ibid.
Explication et lithographie de figurines trouvées dans la forêt d'Evreux, 114
Poésies de M. Victor Hugo, ibid.
Passage des Alpes par Annibal, *par M. Deluc*; *rapport par M.* Blanche, ibid.
Histoire des Juifs, *par M. Ch. Malo*, ibid.
Discours prononcé à la rentrée de l'Académie, *par M.* Vandeuvre, *président*, ibid.
Quelques réflexions sur la langue française, *par M.* E. Delaquérière, 117
Petit traité de prosodie normande, *par le même*, ibid.
Nouveau recueil de poésies, *par M.* Guttinguer, ibid.
Examen sur le caractère dictinctif de la poésie, *par M.* Marquis, ibid.
Considérations sur l'art d'écrire, *par le même*, ibid.
Précis de l'histoire de Rouen, *par M.* Th. Licquet, ibid.
Recherches sur l'histoire religieuse, *morale et littéraire de Rouen*, *par le même*, ibid.

Digitized by Google

Essai historique sur l'abbaye de Saint-Wandrille, par M. H. Langlois, 115
Nouvelle traduction des psaumes, par M. Gosseaume; *et rapport par M. l'abbé* Gossier, ibid.
Grammaire italienne de Vincent Peretti, perfectionnée par M. Ballin; *et rapport par M.* Aug. Leprevost, ibid.
Rapport sur la Séance publique de la Société d'émulation, pour 1826, *par M.* Duputel, 122
Rapport sur une question de date relative au jour de la naissance de P. Corneille, par M. Houel, ibid.
Mémoire sur la recherche des antiquités de l'ancienne église de St-Paul de Rouen, par M Duputel, ibid.
Notices bibliographiques, par M. Duputel, 123
L'Enfant et l'Oiseau, apologue, par le même, ibid.
Dissertation sur la délicatesse dans les arts, par M. Marquis, ibid.
Notice sur les oues de Rouen, gravées par Buchelet, par M. Delaquérière, 124
Observations sur la manière de conduire la plume, et sur la méthode de M. Bernardet, par M. Lévy, ibid.
Mémoire sur deux tombeaux trouvés, en 1820, *à Sainte-Marguerite proche Dieppe, et à Pourville, sur le bord de la mer, par M.* Prevost, *pepiniériste,* ibid.
Tableau bibliographique, général et divisionnaire de toutes les matières traitées, analysées ou simplement annoncées dans les mémoires de l'Académie, par M. Periaux; *et rapport par M.* Ballin, 125
Collection de lithographies, par M. Deville, ibid.
Discours de réception de M. Deville; *et réponse de M. le Président,* 126
Epître dédiée, par M. Deville, *à son professeur de rhétorique, au retour de ce dernier d'un voyage en Grèce,* 127
Collection d'antiques découvertes à Rouen, rue du Renard, n° 20, *présentée par M.* Langlois, ibid.
Notice biographique sur M. Gosseaume, par M. Vigné, ibid.

Digitized by Google

Les Deux Habits, *apologue*, *par M.* des Alleurs fils, 129
Ode sur la defaite des Sarrasins par Charles-Martel, *par M.* P. Dumesnil, 129
Ode sur le Combat des Trente, *par le même*, ibid.
La Soirée d'Automne, *par M.* Guttinguer, ibid.
Epître à un jeune ami de quinze ans, *par le même*, ibid.
Les Deux Nids, *fable*, *par le même*, ibid.
La Fermière et la Volaille, *fable*, *par M.* Lefilleul des Guerrots, ibid.

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

RAPPORT fait par M. Hoüel, *au nom d'une commission nommée par l'Académie pour s'assurer du jour de la naissance de P. Corneille*, 131
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. Robert Angot et Louis Petit; par M. Duputel, 139
ÉLOGE DE M. GOSSEAUME, *par M.* Vigné, 147

POÉSIE.

CONSEILS A UN JEUNE AMI DE QUINZE ANS, *par M.* Guttinguer, 159
ODE SUR LE COMBAT DES TRENTE, *par M.* Pierre Dumesnil, 163
L'ENFANT ET L'OISEAU, *fable*, *par M.* Duputel, 168
LA FERMIÈRE ET LA VOLAILLE, *fable*, *par M.* Lefilleul des Guerrots, 169
L'OISEAU PHILOSOPHE, *fable*, *par M.* Guttinguer, 171
LES DEUX FAUVETTES, *fable*, *par le même*, 173
PRIX proposés pour 1828, 175
TABLEAU de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pour l'année 1827 1828, 179

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google